

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU  
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion  
Département des Sciences Economiques



# Thèse de Doctorat

Préparée par :

**SI TAHAR Amira**

En vue de l'obtention du Diplôme de Doctorat 3<sup>ème</sup> Cycle LMD en Sciences  
Economiques

Spécialité : Economie Financière et Bancaire

Sujet

**Le développement du secteur financier  
informel : illustré par « *les bureaux de change  
parallèles* » dans la wilaya de Tizi-Ouzou**

Sous la direction de : Professeur ABRIKA Belaid

Jury composé de :

**Président : Mme. AKNINE ROSA, Professeur**, université de Tizi-Ouzou.

**Rapporteur : Mr. ABRIKA BELAID, Professeur**, université de Tizi-Ouzou.

**Examineur : Mme. AIT HABOUCHE OUAHIBA, Professeur**, université d'Oran 2.

**Examineur : Mr. BOUNOUA CHAIB, Professeur**, université de Tlemcen.

**Examineur : Mme. AMIAR LILA, Maitre de conférences**, université de Tizi-Ouzou.

**Examineur : Mme. SMAILI NABILA, Maitre de conférences**, université de Tizi-Ouzou.

**2021-2022**

# Dédicace

**A** mes chers parents

**A**mes chers frères Amir et Mohamed

**A** ma chère tante Ouardia

**A**mon cher époux

**A** ma belle-mère

**A** ma belle famille

**A** la mémoire de mon beau-père « *BABA SAID AMEZIAN* »

**A** la mémoire de ma belle-sœur *Lynda*

**&**

**A** tous ceux qui me sont chers et proches.

## Remerciements

Ce travail de thèse n'aurait pas été possible sans le concours de nombreux soutiens qui m'ont précieusement aidée durant plusieurs années. J'adresse très sincèrement mes remerciements à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de ce présent travail de thèse.

Toute ma reconnaissance va en premier lieu à mon Directeur de thèse Professeur ABRIKA Belaïd qui m'a accordé sa patience, sa disponibilité et son intérêt. Sans ses encouragements et son soutien ce travail n'aurait pas eu lieu.

Mes remerciements ne peuvent exprimer toute ma reconnaissance et ma gratitude à son accompagnement dans les moments les plus difficiles.

Je voudrai par la même occasion témoigner toute ma reconnaissance à tous les cambistes exerçant leurs activités dans des bureaux de change parallèles et dans la rue qui m'ont accordé de leur précieux temps pour répondre à mes questions lors de mon enquête.

Je voudrais également témoigner toutes ma reconnaissance à tous les organismes qui m'ont consacré de leurs précieux temps pour répondre à mes questions lors de mes entretiens libres.

Mes pensées s'adressent également à l'ensemble du corps des enseignants de la FSEGC de l'UMMTO qui ont contribué à ma formation pendant toutes ces années.

Mon grand respect va au Professeur AKNINE Rosa qui m'a toujours accompagnée tout au long de ma formation doctorale, par ses orientations, ses encouragements et pour avoir accepté de présider ce jury et d'examiner ce manuscrit.

Mes plus sincères remerciement s'adresse Professeur AIT HABOUCHE Ouahiba, au Professeur BOUNOUA Chaib, au Docteur AMIAR Lila et au Docteur SMAILI Nabila d'avoir mobilisé avoir accepté leur temps et leur compétence pour examiner ce travail. Leurs remarques et évaluations serviront à l'amélioration et à l'enrichissement de cette Thèse.

## Liste des abréviations

| <b>Abréviations</b> | <b>Significations</b>                                             |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------|
| <b>ANADE</b>        | Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat |
| <b>ANGEM</b>        | Agence Nationale de Gestion du Microcrédit                        |
| <b>ANSEJ</b>        | Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes            |
| <b>BA</b>           | Banque d'Algérie                                                  |
| <b>BADR</b>         | Banque d'Agriculture et de Développement Rural                    |
| <b>BDL</b>          | Banque de Développement Local                                     |
| <b>BEA</b>          | Banque Extérieur d'Algérie                                        |
| <b>BIT</b>          | Bureau International du Travail                                   |
| <b>BM</b>           | Banque Mondiale                                                   |
| <b>BNA</b>          | Banque Nationale Algérienne                                       |
| <b>BTPH</b>         | Bâtiments Travaux Publics Habitats                                |
| <b>CA</b>           | Cours d'Achat                                                     |
| <b>CAD</b>          | Canadian Dollar                                                   |
| <b>CASNOS</b>       | Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés             |
| <b>CCP</b>          | Compte Courant Postal                                             |
| <b>CIT</b>          | Conférence Internationale du Travail                              |
| <b>CNAC</b>         | Caisse Nationale d'Assurance Chômage                              |
| <b>CNR</b>          | Caisse Nationale de Retraites                                     |
| <b>CPA</b>          | Crédit Populaire Algérien                                         |
| <b>CTRF</b>         | Cellule de Traitement du Renseignement Financier                  |
| <b>CV</b>           | Cours de Vente                                                    |
| <b>DA</b>           | Dinar Algérien                                                    |
| <b>DAS</b>          | Domaines Agricoles Socialistes                                    |
| <b>DATAR</b>        | Délégation d'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale   |
| <b>DELIC</b>        | Développement Economique Local et Communautaire                   |
| <b>EUR</b>          | Euro                                                              |
| <b>F</b>            | Femme                                                             |
| <b>FMI</b>          | Fonds Monétaire International                                     |
| <b>GAFI</b>         | Groupe d'Actions Financières Internationales                      |
| <b>GBP</b>          | Great Britain Pound                                               |
| <b>H</b>            | Homme                                                             |
| <b>INSEE</b>        | Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques     |
| <b>ISP</b>          | Importations Sans Paiement                                        |
| <b>IVU</b>          | Indice Valeur Unitaire                                            |
| <b>KPMG</b>         | Klynveld Peat Marwich Goerdeler                                   |
| <b>LFC</b>          | Loi de Finances Complémentaire                                    |
| <b>OCDE</b>         | Organisation de Coopération et de Développement Economique        |
| <b>ONS</b>          | Office National des Statistiques                                  |
| <b>OPEP</b>         | Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole                     |
| <b>PAS</b>          | Plan d'Ajustement structurel                                      |
| <b>PCSCE</b>        | Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance Économique         |
| <b>PCSEC</b>        | Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance Économique         |
| <b>PDU</b>          | Plan de Déplacement Urbain                                        |
| <b>PIB</b>          | Produit Intérieur Brut                                            |
| <b>PME</b>          | Petites et Moyennes Entreprises                                   |

|               |                                                                    |
|---------------|--------------------------------------------------------------------|
| <b>PMI</b>    | Petites et Moyennes Industries                                     |
| <b>PPA</b>    | Parité du Pouvoir d'Achat                                          |
| <b>PPAA</b>   | Parité du Pouvoir d'Achat Absolue                                  |
| <b>PPAR</b>   | Parité du Pouvoir d'Achat Relative                                 |
| <b>PSRE</b>   | Plan de Soutien à la Relance Economique                            |
| <b>PTI</b>    | Parité des Taux d'Intérêts                                         |
| <b>PTINC</b>  | Parité des Taux d'Intérêt Non Couverte                             |
| <b>PVD</b>    | Pays en Voie de Développement                                      |
| <b>RGPH</b>   | Recensement Général de la Population et de l'Habitat               |
| <b>SAU</b>    | Superficie Agricole Utile                                          |
| <b>SNAT</b>   | Schéma National d'Aménagement du Territoire                        |
| <b>SPL</b>    | Système Productif Localisé                                         |
| <b>TCEN</b>   | Taux de Change Effectif Nominal                                    |
| <b>TC</b>     | Taux de Change                                                     |
| <b>TVA</b>    | Taxe sur la Valeur Ajoutée                                         |
| <b>UGCAA</b>  | Union Générale des Commerçants et Artisans Algériens               |
| <b>UNDESA</b> | Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies |
| <b>USD</b>    | United States Dollar                                               |

## Liste des tableaux

| <b>Tableau N°</b> | <b>Intitulés</b>                                                                      | <b>Pages</b> |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>01</b>         | L'informalité entant que concept statistique                                          | <b>23</b>    |
| <b>02</b>         | Les principales mesures institutionnelles en faveur du secteur privé (1966-1988)      | <b>36</b>    |
| <b>03</b>         | Ratio du service de la dette (période allant de 1992 jusqu'à 1995)                    | <b>40</b>    |
| <b>04</b>         | Les natures de la dévaluation de la monnaie dans le système de change fixe            | <b>94</b>    |
| <b>05</b>         | Evolution du taux de change de dinar contre le Franc Français                         | <b>96</b>    |
| <b>06</b>         | Coefficient de pondération des devises                                                | <b>97</b>    |
| <b>07</b>         | Taux de change (USD/DZD) et solde de la balance courante (1975-1988)                  | <b>98</b>    |
| <b>08</b>         | Jonction entre développement local et secteur informel                                | <b>129</b>   |
| <b>09</b>         | Les spécificités spatiales territoriales de la Wilaya de Tizi-Ouzou                   | <b>155</b>   |
| <b>10</b>         | La population de la wilaya de Tizi-Ouzou par Daïra                                    | <b>156</b>   |
| <b>11</b>         | La population féminine et masculine de la wilaya de Tizi-Ouzou par Daïra              | <b>157</b>   |
| <b>12</b>         | Répartition de la population employée par branches d'activités                        | <b>159</b>   |
| <b>13</b>         | Respect de la réglementation par les employeurs et indépendants (Tizi-Ouzou, 2013)    | <b>162</b>   |
| <b>14</b>         | La recherche qualitative comparée à la recherche quantitative                         | <b>171</b>   |
| <b>15</b>         | Entretiens libres effectués par organisme d'accueil                                   | <b>174</b>   |
| <b>16</b>         | Quelques données institutionnelles collectées auprès des organismes                   | <b>174</b>   |
| <b>17</b>         | Statistiques des dossiers de coordination d'année 2010 jusqu'au 31/12/2019            | <b>175</b>   |
| <b>18</b>         | Le taux de réponse à la passation du questionnaire                                    | <b>185</b>   |
| <b>19</b>         | La marge des cours moyens d'achat et de vente de change parallèle durant l'année 2019 | <b>202</b>   |
| <b>20</b>         | La marge des cours moyens d'achat et de vente de change parallèle durant l'année 2020 | <b>205</b>   |
| <b>21</b>         | La marge des cours moyens d'achat et de vente de change parallèle durant l'année 2021 | <b>206</b>   |

## Liste des figures

| <b>Figure N°</b> | <b>Intitulés</b>                                                                                          | <b>Pages</b> |
|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>01</b>        | Axes résumant l'entrepreneur informel dans le cadre du développement local                                | <b>127</b>   |
| <b>02</b>        | Représentation de la population de la Wilaya de Tizi-Ouzou selon la dispersion territoriale au 31/12/2018 | <b>158</b>   |
| <b>03</b>        | Le secteur informel comme choix délibéré des femmes entrepreneures                                        | <b>165</b>   |
| <b>04</b>        | Le secteur informel est-t-il une étape provisoire pour les femmes entrepreneures                          | <b>166</b>   |
| <b>05</b>        | Le genre des cambistes                                                                                    | <b>211</b>   |
| <b>06</b>        | Les tranches d'âge des cambistes                                                                          | <b>213</b>   |
| <b>07</b>        | Le niveau d'instruction des cambistes                                                                     | <b>214</b>   |
| <b>08</b>        | Les choix des lieux d'exercices de l'activité de change parallèle                                         | <b>216</b>   |
| <b>09</b>        | Les modalités d'intégration de l'activité de change parallèle                                             | <b>217</b>   |
| <b>10</b>        | Les modalités d'exercer le métier de change parallèle                                                     | <b>218</b>   |
| <b>11</b>        | L'expérience des cambistes                                                                                | <b>220</b>   |
| <b>12</b>        | Types d'activité des cambistes                                                                            | <b>223</b>   |
| <b>13</b>        | Les activités légales des cambistes                                                                       | <b>224</b>   |
| <b>14</b>        | Les catégories des cambistes                                                                              | <b>226</b>   |
| <b>15</b>        | Sources d'approvisionnement de l'activité de change parallèle                                             | <b>227</b>   |
| <b>16</b>        | Les moyens de communications employés dans le marché de change parallèle                                  | <b>228</b>   |
| <b>17</b>        | Les principaux risques de l'activité de change parallèle                                                  | <b>230</b>   |
| <b>18</b>        | Les précautions prises par les cambistes                                                                  | <b>231</b>   |
| <b>19</b>        | Les principales devises échangées                                                                         | <b>232</b>   |
| <b>20</b>        | Les franges sociales (clients) les plus dominantes sur le marché de change parallèle                      | <b>240</b>   |
| <b>21</b>        | Les répercussions de la régulation de l'activité de change parallèle                                      | <b>243</b>   |
| <b>22</b>        | Les faits contextuels influençant l'activité commerciale du change parallèle                              | <b>257</b>   |
| <b>23</b>        | Les principaux importateurs du marché de change                                                           | <b>259</b>   |
| <b>24</b>        | La destination de change parallèle                                                                        | <b>261</b>   |
| <b>25</b>        | Volume de la monnaie en circulation au quotidien                                                          | <b>262</b>   |
| <b>26</b>        | Le volume de la monnaie circulant par réseau de cambistes                                                 | <b>263</b>   |
| <b>27</b>        | Les canaux de transmission de la monnaie sur le marché parallèle                                          | <b>265</b>   |
| <b>28</b>        | Les sources d'alimentation des transactions des cambistes                                                 | <b>266</b>   |
| <b>29</b>        | Les domaines d'investissement de la rente générée par l'activité de change parallèle                      | <b>267</b>   |
| <b>30</b>        | Le nombre de familles vivant de l'activité de change parallèle                                            | <b>269</b>   |
| <b>31</b>        | Vision d'avenir de l'activité de change parallèle                                                         | <b>270</b>   |

# Sommaire



## Sommaire

Dédicaces

Remerciements

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Sommaire

**Introduction générale** ..... 01

### **Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie**

**Introduction** ..... 13

**Section 1** : Esquisse sur l'évolution du secteur informel dans les pays en voie de développement (PVD)..... 14

**Section 2** : Les approches du secteur informel ..... 25

**Section 3** : Genèse du secteur informel en Algérie : évolution et transformation..... 30

**Section 4** : La finance informelle ..... 47

**Conclusion** ..... 60

### **Chapitre 2 : Le change en Algérie**

**Introduction** ..... 61

**Section 1** : Cadre conceptuel sur le change ..... 62

**Section 2** : Les déterminants du taux de change..... 71

**Section 3** : Le régime et la politique de change ..... 86

**Section 4** : La politique de change en Algérie..... 95

**Conclusion** ..... 105

### **Chapitre 3 : Le développement local**

**Introduction** ..... 106

**Section 1** : Généralités sur le développement local..... 107

**Section 2** : Les approches du développement local..... 122

**Section 3** : Esquisse sur le contexte du développement local en Algérie..... 131

**Section 4** : Les transferts des fonds migratoires au service du Co-développement .. 139

**Conclusion** ..... 151

## **Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête**

|                                                                                    |     |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Introduction</b> .....                                                          | 152 |
| <b>Section 1</b> : Aperçu contextuel du territoire d'investigation.....            | 153 |
| <b>Section 2</b> : Démarche méthodologique.....                                    | 167 |
| <b>Section 3</b> : Le panel de l'enquête et les conditions des investigations..... | 179 |
| <b>Conclusion</b> .....                                                            | 191 |

## **Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie: Caractérisationsde l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation**

|                                                                                                                                                                         |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Introduction</b> .....                                                                                                                                               | 192 |
| <b>Section 1</b> :L'évolution du marché de change parallèle en Algérie .....                                                                                            | 193 |
| <b>Section 2</b> : Le marché de change parallèle en Algérie : Essai de définition, raisons de dépréciation du Dinar Algérien et l'apport du numérique à son égard ..... | 207 |
| <b>Section3</b> : Profil des cambistes.....                                                                                                                             | 211 |
| <b>Section 4</b> : Les spécificités commerciales de l'activité de change parallèle .....                                                                                | 223 |
| <b>Conclusion</b> .....                                                                                                                                                 | 235 |

## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

|                                                                                           |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Introduction</b> .....                                                                 | 237 |
| <b>Section 1</b> : La nature versatile du marché de change parallèle.....                 | 239 |
| <b>Section 2</b> : Quelques déterminants encourageant le marché de change parallèle ..... | 245 |
| <b>Section 3</b> : Le circuit économique de l'activité de change parallèle .....          | 260 |
| <b>Section 4</b> : Les mesures de lutte contre le marché de change parallèle.....         | 273 |
| <b>Conclusion</b> .....                                                                   | 280 |
| <b>Conclusion générale</b> .....                                                          | 282 |
| <b>Bibliographie</b> .....                                                                | 296 |
| <b>Annexes</b> .....                                                                      | 325 |
| <b>Tables des matières</b> .....                                                          | 340 |

# **Introduction Générale**

A la suite du deuxième choc pétrolier qui a provoqué en 1986 un crash des prix des hydrocarbures et l'aggravation de la crise qui s'en suivie, l'économie algérienne a connu une forte régression et une crise dans ses fondements. Cela a obligé le pays à opérer des réformes structurelles, basées essentiellement sur les recommandations des institutions financières internationales, en l'occurrence le Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale (BM). Ces réformes s'inscrivent dans un contexte de changement et de transition institutionnels d'une économie administrée à une économie de marché.<sup>1</sup>

Fondamentalement, le regain d'intérêt que devait porter cette nouvelle orientation économique est le passage d'une économie monovalente basée sur les exportations d'hydrocarbures à une économie productive et de services, diversifiée, solide et dynamique.

Cette nouvelle économie espérée n'a cessé de connaître des entraves d'ordre institutionnel, administratif, politique, culturel, etc. La complexité de ce contexte a accentué le développement des secteurs informels dont celui du secteur financier ayant causé un ralentissement, voire même un empêchement de la croissance et du développement de l'économie nationale. Autrement dit, le secteur financier algérien ne pouvait contribuer efficacement au financement de la croissance et répondre aux besoins des agents économiques (*Ministère des finances algérien, 2006*).

Au regard de son ampleur, l'économie parallèle constitue désormais un questionnement problématique interpellant les gouvernements et les organisations internationales et fait l'objet des débats de la communauté universitaire.

D'ores et déjà, Il convient de signaler que les définitions de l'économie informelle dépendent de l'objectif poursuivi par les auteurs ; elles ont largement évolué depuis les années 1950 au cours desquelles les premiers signes d'une « *informatisation* » apparaissent (*MENGUELTI. S, PERRET. C., ABRIKA.B, 2014*).

Parmi les auteurs ayant étudié ce phénomène, nous pouvons citer les études des institutions internationales, en l'occurrence le célèbre rapport sur l'emploi sur le Kenya, publié par le Bureau International du Travail (BIT) qui parle de « secteur informel ». Mais, l'analyse de ces pratiques ne viendra qu'avec l'enquête menée au Niger par l'U.S. Agency for International Développement (USAID) et l'Université d'Etat de l'Ohio en 1986 (*GRAHAM et ALII, 1987*), avec le Rapport sur le développement de la Banque Mondiale qui en 1989 consacre un chapitre sur le système financier informel (*Banque mondiale, 1989, pp. 134-144*), avec la

---

<sup>1</sup> Cette crise économique, voire même sociale sont aussi aggravées par l'adoption du plan d'ajustement structurel par l'Algérie en 1994 et le rééchelonnement de la dette, ainsi que le contexte d'insécurité qui régnait à cette même époque.

série d'études effectuées pour le Centre de Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) qui en a publié la synthèse en 1991 (*GERMIDIS et al, 1991*). Enfin, avec le lancement d'un programme de recherche sur les circuits parallèles de financement au sein du Réseau Entrepreneuriat de l'Université des Réseaux d'Expression Française (*UREF*), devenue l'Agence Universitaire de la Francophonie. Ajoutant à cela, le document préliminaire de la Banque Mondiale, édité par L.WEBSTER et P.FIDLER en Septembre 1995, totalement consacré au secteur informel et aux institutions de micro-financement en Afrique de l'Ouest.

Concernant les définitions données par les auteurs, nous trouvons celle de SETHURAMAN.S.V(1976), selon laquelle le secteur informel englobe trois catégories principales d'acteurs économiques :

- l'informel de subsistance regroupant l'ensemble des petits métiers, qui n'impliquent pas (ou peu) de capital, ne supposant aucune installation immobilière et engendrant des revenus faibles ;
- l'artisanat traditionnel rural ou plus rarement urbain, à volumes de production faibles et à technologies peu capitalistiques ;
- et l'informel concurrentiel qui comprend certaines unités avec un certain niveau d'équipement, une gestion cohérente œuvrant vers l'amélioration des produits.

Quant à HENNIA (1994), l'économie informelle se distingue de l'économie officielle par le fait qu'elle se déroule en dehors du circuit légal (pour échapper aux coûts de la réglementation fiscale et sociale), mais elle constitue, aussi, un prélude à la formation d'une économie de marché, à l'image du capitalisme marchand de l'Europe médiévale qui a donné naissance par la suite au capitalisme industriel.

Ce même auteur considère, aussi, que l'économie parallèle est organisée en réseaux, englobant les diverses catégories d'activités, en l'occurrence la production au noir, distribution et d'import-export, change et activités extra économiques appartenant pour la plupart à l'économie criminelle ; tous ces éléments constituent un réseau, animé par un marchand assimilé à un véritable entrepreneur.

Pour LAUTIER. B (1994), le secteur informel n'est pas un secteur homogène, composé de micro-entreprises (*capitalistes*) animées uniquement par une logique de profit ; à vrai dire, certaines de ces micro-entreprises informelles sont essentiellement animées par une logique sociale.

PESQUEUX.Y (2012, P.217) avance que « *l'économie informelle est une situation tout aussi « conforme » que l'économie formelle et qu'elle peut être considérée comme une institution émergente, forme d'alternative aux institutions officielles insuffisamment institutionnalisées ou en voie de désinstitutionalisation* ».

Dans le but d'incarner toute éventuelle situation possible de l'informel, LAUTIER.B (2014) pose, à juste titre, la question de l'existence d'un « *secteur informel* » qui serait défini en opposition au secteur formel. La position sectorialiste soulève, en effet, deux problèmes :

- l'impossibilité de séparer de façon étanche les activités formelles et informelles ainsi que les actifs formels et informels (*par exemple les travailleurs déclarés ou non déclarés puisqu'on peut être en partie déclaré*) ;
- et l'impossibilité de trouver une quelconque unité a priori entre les différents segments du « *secteur informel* ».

ABRIKA.B (2013) distingue deux grands courants qui s'intéressent au phénomène de l'économie informelle, et lesquels intègrent plusieurs variantes. La première concerne les pays développés, celle-ci parle plutôt de l'économie souterraine et se distingue par son champ d'application, où il y a deux tendances qui se manifestent : la première approche met l'accent sur les activités échappant aux autorités légales, en somme tout ce qui se fait en marge des régulations publiques ; quant à la deuxième approche, celle-ci met l'accent sur la différence qui existe entre l'économie 'réelle' et celle dont les statistiques officielles rendent compte. A savoir que cette économie réelle fait l'objet de plusieurs définitions : pour certaines, elle intègre les activités domestiques et pour les autres, elle intègre les activités criminelles. La deuxième variante est apparue dans le cadre du rapport de l'Organisation Internationale du Travail sur le Kenya durant les années 1970, qui s'est étalé à expliciter l'existence de l'économie informelle dans les pays en voie de développement.

Depuis, nous trouvons deux catégories d'analyses représentant deux grandes familles. Il y a d'abord, ceux qui privilégient la rationalité des producteurs qui relèvent de l'analyse néoclassique, et puis la deuxième famille, qui fonde son analyse sur les critères juridiques de légalité et d'illégalité (ABRIKA.B, 2013).

A partir de ces apports, le secteur financier informel peut s'expliquer par toutes formes d'activités, de transactions, d'actions, et particulièrement, celles de changes parallèles organisées sous forme de système financier informel, illégal, illicite, non structuré composé d'un ensemble de parties qui se sont arrangées pour aboutir à des clauses entre-elles.

Parmi les acteurs intervenant dans cette finance informelle, nous trouvons les tontines mutuelles, les tontines commerciales, les prêteurs individuels, les courtiers, les investisseurs

financiers, les investisseurs particuliers et les cambistes de change. En effet, leurs actes s'expliquent par des offres et des demandes sur le marché informel.

L'un des marchés qui font partis du secteur financier informel algérien, nous trouvons le marché informel des devises appelé communément « *marché noir* » ; il est relativement assez ancien en Algérie. Il s'est développé à l'ombre de la gestion administrée du taux de change et de la régulation de l'économie nationale par la planification centralisée (GUENDOUZI.B, 2008).

Il est à noter que le marché de devises s'explique par le marché des changes qui garantit la confrontation des offres et des demandes de devises et révèle leurs cours en termes de monnaies nationales. PILHON. D (2001) considère le marché des changes comme étant précisément le marché où les différentes monnaies sont échangées. Il est donc une organisation économique sans véritable réglementation ou les transactions sur les devises ne sont pas centralisées en un lieu géographique précis.<sup>2</sup>

### Problématique de recherche

Le secteur informel en Algérie a fait l'objet, depuis 1988, de quelques tentatives de mesures. La taille de celui-ci diffère d'un auteur à un autre, parfois dans des proportions importantes, en fonction de l'approche utilisée (directe ou indirecte), des critères retenus et des sources mobilisées (RGPH<sup>3</sup>, enquête MOD<sup>4</sup>, enquête Emploi - Salaires, enquête LSMS<sup>5</sup>, statistiques administratives, etc.) (BELLACHE.Y, 2010, P 72). Les estimations varient de 30% à 50% du PIB !

L'importance de l'économie informelle en Algérie est à la fois une réponse aux carences du système économique (*économie de rente peu diversifiée*), une réponse au manque de confiance dans les institutions (*en grande partie du fait de la perception de la corruption*) et une réponse aux lourdeurs bureaucratiques (CHAKKOUR et PERRET, 2007). Cela a véhiculé comme conséquence, d'après les résultats d'une enquête rendue par l'Office National des Statistiques (ONS) le 20 juillet 2010, selon lesquels la moitié de la population occupée n'était pas affiliée à la sécurité sociale, soit un taux de 50,4% de l'ensemble des travailleurs occupés. Et que 69,1% des salariés non permanents et 80,1% des travailleurs indépendants n'étaient pas affiliés à la sécurité sociale durant la même période. Plus précisément, sur les 9.472.000

---

<sup>2</sup>Le marché des changes légal est géographiquement très concentré sur les places financières de quelques pays. En 1998, le Royaume-Uni représente 32 % des opérations, les Etats-Unis 18 %, le Japon 8 %, l'Allemagne 5 % et la France 4 %.

<sup>3</sup>Le Recensement Général de la Population et de l'habitation.

<sup>4</sup>Main d'Œuvre et Démographie.

<sup>5</sup>Living Standards Measurement Study.

travailleurs occupés recensés, 4.778.000 personnes ne sont pas affiliées au régime de la sécurité sociale, soit un occupé sur deux. Concernant justement l'évasion fiscale due à la sphère informelle, il y a plusieurs estimations contradictoires.

Aussi, le secteur financier n'a pas cessé de confirmer la vulnérabilité de ces mécanismes de gouvernance et de contrôle face à cette économie parallèle. D'ailleurs, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) confirme cette situation toujours pour la même période, tout en indiquant que le manque à gagner induit par l'évasion fiscale dans les transactions commerciales en Algérie dépasserait trois (03) milliards de dollars, précisant que 80% des transactions commerciales se font sans aucune facturation, alors que 70 à 80% des transactions utilisent le «cash», comme moyen de paiement. Et que près de 900 000 sur les 1,2 million de commerçants inscrits au CNRC ne payent pas leurs cotisations à la CASNOS et que l'approvisionnement des 2/3 de la population provient de la sphère informelle.

A travers l'ensemble du territoire national, toujours selon UGCAA, il y a environ 1,25 million de commerçants qui exercent dans la sphère légale et le nombre est dépassé par celui de ceux qui travaillent dans la sphère informelle, estimé à près de 1.5 million, plus de 50% du marché algérien est occupé par le secteur informel et plus de la moitié du chiffre d'affaires des activités commerciales échappe au Trésor public ayant un lien avec la bureaucratisation et la corruption. Ajoutant à cela, le rôle insuffisant des établissements bancaires qui se manifeste par un manque d'encadrement des transactions financières et la sous-bancarisation de la masse monétaire qui circule dans l'informelle<sup>6</sup>. Pour cela, la Banque Centrale d'Algérie a donné une nouvelle instruction aux établissements bancaires, selon laquelle ces derniers sont appelés à cesser d'exiger arbitrairement des justifications sur l'origine des fonds lors de tout dépôt auprès de leurs guichets et de se contenter uniquement de celles relatives à l'identité du client dans le cadre des exigences réglementaires.

Par ailleurs, il convient de mettre l'accent sur les différentes transactions financières, des ressources en devises qui ne cessent de consolider le marché parallèle de change. Traditionnellement, en Algérie, l'offre de la devise sur le marché parallèle provient en premier lieu des travailleurs émigrés majoritairement de France, des retraites et des pensions versées en devise, des étrangers qui font des changes occasionnels lors de leurs séjours sur le territoire national. Quant à la demande de cette devise, elle résulte des personnes qui espèrent avoir des comptes en devise auprès des banques, des importateurs des biens et services qui s'adonnent à l'importation illicite des produits prohibés ou de contrefaçon, et des Algériens qui investissent

---

<sup>6</sup> Pour l'année 2017, la Banque Centrale d'Algérie a estimé entre 2680 à plus de 3000 milliards de dinars le montant des fonds circulant dans l'économie informelle.



d'importantes sommes en devise dans plusieurs activités à l'étranger, et particulièrement, dans la restauration, l'hôtellerie, les services, ou carrément dans l'immobilier dans certains pays comme la France et l'Espagne.

Malgré le changement du contexte institutionnel, notamment par l'entrée de l'Algérie dans la période de transition vers l'économie de marché depuis le début des années 1990 caractérisé par de l'enclenchement d'un processus de réformes économiques ayant affecté y compris le secteur financier, dans le but de fluidifier et de rendre compatible toute transaction économique et/ou financière encourageant la relance et le développement économique et de lutter contre l'informel sous ses différents aspects, cela n'a pas vraiment porté des résultats positifs dans ce sens.

Aussi, cette libéralisation de l'économie nationale et l'allègement sensible de contrôle de change ont donné au marché informel des devises une nouvelle dimension. C'est également une sorte de complément au marché des changes interbancaire dans la mesure où les activités exclues par ce marché seront prises en charge par le secteur informel de change.<sup>7</sup>

D'ailleurs, pour la période allant de l'année 1995 à 2000 qui va dans la continuité de l'ajustement structurel et qui est caractérisée par une évolution relativement favorable des principaux indicateurs économiques (*PIB, inflation*), exception faite des restrictions d'accès au marché de change d'après la publication de la loi 08/96 du 18 décembre 1996 fixant les conditions de création et d'agrément des bureaux de change, mais réellement, aucun bureau privé n'a été agréé par la Banque d'Algérie pour l'exercice. A l'inverse, c'est le marché informel de la devise qui est déjà né en 1974 et qui a explosé au début des années quatre-vingt-dix avec un écart important entre le taux de change parallèle et le taux de change officiel (*SI MOHEMMED.K et BENDOBA.A, 2014*). Il est à préciser que face à cette situation, la Banque d'Algérie, en tant que banque centrale, est responsable de la politique de change et détient, à ce titre, le monopole de la gestion des ressources en devise du pays (KPMG, 2012). Cette haute instance de gouvernance monétaire a une mission centrale pour lutter contre l'informalité du marché de change afin de veiller à la stabilité interne et externe de la monnaie nationale.<sup>8</sup>

Notre projet de thèse porte sur le développement du secteur financier informel en Algérie, spécifiquement le marché parallèle de change et en centrant particulièrement son contour sur le

---

<sup>7</sup>Il est à signaler que le marché informel de change appelé communément « marché noir » est relativement assez ancien en Algérie. Il s'est développé à l'ombre de la gestion administrée du taux de change et de la régulation de l'économie nationale par la planification centralisée.

<sup>8</sup>L'article 35 de l'ordonnance sur la monnaie et le crédit énonce, parmi les missions de la Banque d'Algérie, la mission de créer et maintenir dans le domaine de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement rapide de l'économie nationale, tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie.

cas des cambistes de change au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette thématique n'a jamais, à notre connaissance été traitée dans des travaux académiques. Raison pour laquelle nous l'avons retenue.

A cet égard, la problématique de ce projet de recherche s'articule autour de la question centrale suivante :

**« Dans quelle mesure le marché de change parallèle contribue-t-il au développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou ? »**

Par ailleurs, nous avons émis un ensemble de questions subsidiaires auxquelles nous allons répondre :

- Quelles sont les raisons qui favorisent le recours au marché de change informel ?
- Pourquoi les spéculateurs font-ils recours aux bureaux de change parallèles ?
- Quel est l'apport du marché de change parallèle dans le développement local ?

### **Hypothèses de recherche**

Émettre les hypothèses de recherche conformément à notre objet d'étude, nécessite un effort de mobilisation des informations du point de vue littérature économique et spécialement en économie informelle (*finance parallèle exclusivement le change informel*), aussi des informations acquises durant notre enquête de terrain. Par rapport à nos lectures et efforts de synthèse de départ en la matière, nous osons quand même à émettre certaines hypothèses dont la confirmation ou l'infirmerie sera établie tout au long de ce travail de recherche.

- **H1.** Le manque de rigueur dans l'applicabilité des lois, la fragilité et la vulnérabilité des institutions bancaires, fiscales et parafiscales, par la mauvaise gouvernance et le laxisme de leurs agents administratifs, etc., sont parmi les facteurs centraux qui seraient à la base de l'existence et de l'accroissement du secteur économique et financier informel en Algérie ;
- **H2.** L'existence d'un marché parallèle des changes en Algérie constitue une réponse aux dysfonctionnements institutionnels de son économie, notamment l'absence des bureaux de change légaux, la convertibilité partielle du dinar algérien et le caractère bureaucratique de l'économie algérienne qui sont des facteurs favorisant l'émergence et le développement de la finance informelle à travers le change parallèle des devises en Algérie ;
- **H3.** Les bénéfices générés par les bureaux de change parallèles constituent une source de revenu importante pour les cambistes destinés au développement local dans l'espace Wilaya de Tizi-Ouzou.

### **Objectif et motivation de l'étude de recherche**

Notre projet d'étude constitue une originalité, ce qui le rend attractif avec l'ambition de contribuer positivement par la nouveauté qu'il porte et des résultats attendus pour notre discipline.

Conformément à la complexité et à la sensibilité du terrain d'investigation de notre sujet de recherche, il constitue désormais un riche potentiel d'informations à tirer et à exploiter au service des sciences financières et bancaires, avec l'objectif de les ressourcer en valeur ajoutée, en savoir. Cela nous motive davantage à mettre en valeur notre travail de thèse par la consécration d'efforts intellectuels et d'analyse pour pouvoir tirer le maximum de résultats, et ce, afin de clarifier la réalité du terrain et de les mettre à la disposition de la communauté scientifique et pratique.

De ce fait, notre projet d'étude s'inscrit dans le cadre d'une meilleure connaissance et compréhension du secteur financier informel, spécialement la nature du marché parallèle de change. L'étude de ce type de marché est d'une importance capitale et cela dont l'objectif d'illustrer le contexte dans lequel il évolue, d'identifier et d'expliquer les facteurs et les mécanismes déterminant du comportement de ce marché aux travers des bureaux de change parallèles dans la région de Tizi-Ouzou et d'évaluer son impact via les contraintes qu'il présente pour le développement du secteur financier et économique local d'une part, et de mesurer son apport au développement local.

### **Méthodologie de recherche**

Notre recherche sera consacrée à la construction d'un corpus théorique mobilisant un cadre conceptuel illustrant globalement l'évolution du secteur informel d'une part, et la finance informelle d'autre part. Puis, une réflexion consacrée au change en Algérie parallèle en particulier, et ce par l'illustration des fondements et des différentes approches qui s'y rattachent, d'où la nécessité de mobiliser une revue de littérature traitant ces aspects et qui porte sur des ouvrages, des articles de revues, des thèses, rapports d'organisation de renommée nationale et internationale, etc.

Ensuite, découlera le besoin d'une illustration pratique par des enquêtes de terrain dont il sera question de recenser et d'étudier les bureaux de change parallèles au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, ainsi que leurs apports et contributions au développement économique local afin d'en tirer des résultats pour notre recherche et de proposer d'éventuelles pistes de recherche futures en la matière.

En s'inscrivant dans le paradigme interprétativiste qui est considéré pour notre part comme le plus approprié pour notre terrain de recherche, nous avons adopté une démarche méthodologique descriptive et analytique qui est à la fois :

- une méthode qualitative, dont les instruments utilisés sont des entretiens libres avec les responsables de quelques tutelles ou organismes encadrant le secteur financier au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou et ce, pour avoir des informations supplémentaires trouvées essentielles pour comprendre au mieux notre terrain de recherche correspondant aux activités de change parallèle et ayant une relation directe et/ou indirecte avec l'état du secteur financier légal; l'exploitation des travaux ayant déjà traité le cas algérien et spécifique à la région de la Kabylie, notamment l'espace Wilaya de Tizi-Ouzou; et enfin, le recours à des techniques d'observation pour mettre davantage au clair notre enquête de terrain ;
- et une méthode quantitative, par l'élaboration d'un questionnaire adressé à une population cible œuvrant dans la finance informelle en l'occurrence les cambistes (*bureaux parallèles*) de change dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

En égard à la complexité de la problématique de notre travail de thèse et la difficulté d'aboutir à une exacte mesure de la population des cambistes de changes parallèle, ainsi que les contraintes de terrain telles que la méfiance et la réticence des cambistes, la contrainte sanitaire (*la Covid-19*), la contrainte climatique, la contrainte sociale et la saturation informationnelle, nous avons arrêté notre échantillon aléatoire (panel) constitué de 162 cambistes (*hommes et femmes confondus*).

### **Structure de la thèse**

Dans l'objectif d'apporter les éléments de réponse à notre problématique et de confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ, nous avons scindé notre travail thèse en sept chapitres.

Les trois premiers fondent un corpus théorique conforme à notre travail. Le quatrième chapitre vise plutôt à dévoiler le cadre méthodologique à adopter afin d'investigation le terrain de notre recherche. Quant aux deux derniers, ils s'intéressent à la réalité du terrain portant sur le change parallèle en Algérie, et particulièrement, dans l'espace Wilaya de Tizi-Ouzou, et ce, afin de démontrer les principaux résultats de notre enquête de terrain.

### **Premier chapitre : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie**

Le choix de consacrer ce premier chapitre à la problématique générale du secteur informel en Algérie n'est fortuit. Son apport, est d'avoir une vision d'ensemble qui sera utile pour notre réflexion afin de comprendre sa complexité. Dans ce sens, un cadre conceptuel est consacré d'abord à la place que détient le secteur informel dans les PVD, ensuite affiné par la mobilisation de quelques approches théoriques trouvées essentielles pour appréhender l'analyse de l'informalité de ce secteur. Puis, une revue de littérature aborde exclusivement l'évolution et à la transformation l'économie informelle en Algérie, et plus particulièrement, la finance informelle comme une partie du secteur financier informel.

### **Deuxième chapitre : Le change en Algérie**

Ce chapitre, montre que le change en Algérie est soumis à des mutations contextuelles qui l'obligent à se référer à des mesures institutionnelles afin de s'aligner à la conjoncture économique et financière qui caractérise le pays. De ce fait, il est primordial de consacrer une partie de ce chapitre à quelques notions conceptuelles portant sur le change ainsi que son interprétation sur le marché tout en lui associant des taux multiples qui sont le résultat d'un comportement adopté par des acteurs qui animent ce marché. D'ailleurs, il est question de présenter les différents régimes ainsi que l'apport d'une politique de change régulant ce dernier. Afin d'affiner cette revue de littérature, il est fondamental de mobiliser quelques théories illustrant avec explication les différents paramètres qui déterminent le fonctionnement le taux de change. A travers la deuxième partie de ce chapitre, découle le besoin de présenter brièvement le fonctionnement de change en Algérie et ce, depuis l'indépendance jusqu'à nos jours.

### **Le troisième chapitre : Le développement local**

A travers ce chapitre, nous trouvons utile de présenter le développement local et ce, par la mobilisation d'une revue de littérature, qui explique son contenu et par la suite sa relation avec l'économie informelle en général, et le secteur financier informel en particulier. Puis, nous sommes amenés à consacrer une esquisse de réflexion portant sur le développement local en Algérie pour affiner notre réflexion au Co-développement tout en mettant l'accent sur les transferts des fonds migratoires vers le pays comme l'une des principales pratiques du développement d'une région ou d'un espace territorial, et par conséquent, le recours au marché de change parallèle est d'une importance capitale pour la conversion de la monnaie étrangers en monnaie locale.

### **Le quatrième chapitre : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête**

Comptant sur le cadre méthodologique que développe ce chapitre, nous essayons de cerner le contexte Wilayal dans lequel se situent les bureaux de change parallèle, lieux d'exercice des cambistes de leur activité de change parallèle. Pour avoir une vision d'ensemble de cet espace Wilayal, il est évident de présenter ses différentes spécificités spatiales territoriales ainsi que la répartition de sa population selon plusieurs angles. Par ailleurs, un volet est consacré aux principales études de recherche portant sur le secteur informel au niveau de cette région. Ensuite, ce chapitre démontre la démarche méthodologique adoptée dans ce travail de recherche, le panel de l'enquête, ainsi que, les conditions de nos investigations.

### **Le cinquième chapitre : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation**

Considéré comme l'une des formes de la finance les plus essentiels du secteur informel en Algérie, le marché de change parallèle des devises s'inscrit dans une logique et dynamique processuelle appropriée à des contextes économiques contingents qu'a connus l'Algérie. Partant de cette déduction, ce chapitre aborde une esquisse sur l'évolution du marché de change parallèle en Algérie. Puis, il consacre d'une part, une partie à la nature de ce marché à travers des essais de définitions, les raisons de la dépréciation du Dinar Algérien (DA) et l'apport du numérique à son égard ; et d'autre part, il relate les caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation et ce, par la compréhension dans un premier temps de chaque profil de cambiste investigué (*le genre, l'âge, le niveau d'instruction, les choix des lieux d'exercices de l'activité de change parallèle, les modalités d'intégration de cette activité, les modalités d'exercice du métier, l'expérience*) ; et dans un deuxième temps, l'orientation de notre lecture sur les spécificités commerciales de cette activité de change parallèle comme les types d'activité (activité légale ou de façade) des cambistes, les catégories de cambistes, leurs sources d'approvisionnement, les moyens de communication utilisés, les principaux risques rencontrés dans l'exercice de cette activité ainsi que les différentes précautions prises pour y faire face, et enfin, les principales monnaies étrangères échangées lors de l'exercice de change parallèle.

### **Le sixième chapitre : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

Pour comprendre en profondeur l'organisation économique du marché de change parallèle dans l'espace Wilayal de Tizi-Ouzou, ainsi que, d'en déduire quelques retombés de son apport sur le développement local et plus précisément en matière de Co-développement.

Mais tout d'abord, il est question de nous étaler sur sa nature versatile par l'analyse quelques caractéristiques qui la rendent plus complexe, ensuite mettre en valeur d'une part, quelques déterminants encourageant le marché de change parallèle en Algérie; et d'autre part, ceux relatifs aux faits contextuels influençant l'activité commerciale de change parallèle au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Nous consacrons, aussi, notre réflexion à l'analyse du circuit de l'activité de change parallèle, et ce, afin de comprendre son fonctionnement et sa finalité à travers le l'interprétation les mécanismes de destination de change, les canaux de transmission, le volume monétaire circulant au quotidien et dans les réseaux des cambistes, et enfin son impact socio-économique sur le développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou. En dernier, nous abordons quelques mesures prises et à entreprendre ayant pour finalité la lutte contre ce marché de change parallèle.

# **Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie**



# **Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie**

---

## **Introduction**

Le secteur informel est en transformation incessante par rapport au changement contextuel, qui s'explique essentiellement, par la conjoncture économique, les restructurations et les engagements politiques pris par les gouvernements, la libéralisation des échanges internationaux, la globalisation de l'économie mondiale, l'évolution des technologies, etc. Il est estimé comme une solution contre le chômage et la pauvreté, et ce, malgré qu'un travail dans ce dit secteur ne dispose pas de garanties essentielles, comme la sécurité sociale et l'assurance maladie et autres.

L'économie algérienne comme la plus part des économies des PVD se caractérise par l'ampleur secteur informel, qui ne cesse de la fragiliser. Son informalité s'explique par plusieurs interprétations dans le sens où son poids est d'autant plus important, qu'il concurrence sérieusement le secteur formel. Autrement dit, cette informalité économique est une façon de faire les choses, caractérisée par une facilité d'entrée, un recours aux ressources locales, une appropriation familiale des ressources, une production à petite échelle, une technologie adaptée et une main-d'œuvre importante, dans un marché de concurrence sans réglementation. Pour avoir une vision d'ensemble par rapport à cette évidence, nous trouvons primordial de structurer ce présent chapitre en quatre sections.

Nous abordons et détaillons dans la première section la nature, la place et la raison d'être du secteur informel dans les PVD, et ce, tout en citant quelques définitions et interprétations qui illustrent la multiforme de son informalité ainsi que son évolution à travers le temps. La deuxième section a pour objet, la mobilisation de quelques approches théoriques pour appréhender la réflexion et l'analyse du secteur informel. Puis, nous essayons, dans la troisième section, d'orienter notre lecture exclusivement sur l'évolution et la transformation du secteur informel en Algérie. Enfin, la quatrième section évoque et détaille exclusivement la finance informelle comme une partie du secteur informel afin d'affiner nos connaissances et analyses qui serviront d'utilité pour comprendre, ensuite, le change parallèle comme forme de la finance qui s'exerce dans le secteur informel.

# Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

## Section 1 : Esquisse sur l'évolution du secteur informel dans les pays en voie de développement (PVD)

Le secteur informel est connu par son poids prédominant dans les PVD. Il se manifeste par les disfonctionnements et les insuffisances que connaissent leurs modèles économiques et financiers. Pour en avoir un aperçu, nous avons choisi par cette section de le présenter sous forme de deux périodes. Celle avant les années 1970, précisément les années cinquante et les années soixante (*la reconnaissance implicite du secteur informel*); et celle commençant à partir des années 1970 jusqu'à nos jours (*la reconnaissance explicite du secteur informel*).

### 1.1. Le secteur informel avant les années 1970 : une reconnaissance implicite

Pendant les années 1950 et 1960, avant l'invention du concept de secteur informel par le BIT en 1972, les notions utilisées, aussi bien par les économistes que par les sociologues, pour qualifier ces petites activités marchandes sont les notions de « *marginalité* », de « *sous-emploi* » et de « *pauvreté urbaine* » (LAUTIER.B, 1994, cité par BELLACHE.Y, 2010, P.19).

#### 1.1.1. La marginalité

Pour illustrer la notion de marginalité, des sociologues et des économistes avancent les concepts de « *masse marginale*<sup>1</sup> » et de « *pôle marginal de la société*<sup>2</sup> ». Ces concepts utilisés pour qualifier une période transitoire, à savoir celle de l'intégration dans le salariat moderne *des populations migrantes*<sup>3</sup> vers les villes, qui risque notamment, de durer dans le temps (*du très court terme au long terme*).

D'ailleurs, dans les années 1960, un nouveau regard est porté sur le phénomène de migration. Certains économistes de la Commission Economique pour l'Afrique constatent que la majorité des nouveaux migrants n'adhèrent pas au modèle du salariat moderne. Le processus d'incorporation se fait long et on définit comme marginale la population périurbaine.

---

<sup>1</sup> La masse marginale constitue, selon STAVENHAGEN.R (1970) une « *population non participante* » sur le plan économique et la situation ainsi, créée « *contribue au maintien de la structure 'dualiste' de la société* » (société traditionnelle/société moderne dans laquelle quelques pôles de croissance exercent un colonialisme interne » sur le reste du pays. A titre d'exemple, ce même auteur a transposé cette notion de masse marginale au cas de l'Amérique Latine selon laquelle, elle se constitue par un double mouvement, c'est-à-dire, « *d'un des taux de croissance démographique les plus élevés du monde* » et de l'utilisation dans le secteur industriel des techniques modernes permettant d'employer moins de main d'œuvres. De ce fait, une part croissante de la population ne peut être intégrée au processus d'industrialisation.

<sup>2</sup> Selon l'Organisation internationale pour les migrations, le terme « *migration* » décrit « *le mouvement d'une personne ou d'un groupe de personnes d'une unité géographique à une autre par-delà une frontière politique ou administrative en vue d'une installation temporaire ou permanente dans un endroit autre que son ou que leur lieu d'origine* ».

<sup>3</sup> Par référence à la théorie Marxiste, des économistes montrent qu'on ne peut qualifier de l'armée industrielle de réserve ces migrants vers la ville, dont une grande part ne sera jamais mobilisée.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

Cette marginalité est qualifiée de capitalisme périphérique qui est caractérisé par une prolifération d'activités parasites dite « *refuge* », essentiellement tertiaires, entretenues à partir de la consommation improductive de la plus-value (*rentes, profits, impôts*) (OUIJANO, 1979 et NUM, 1969, cités par HUGON.P, 2014, P. 20).

Aussi, la mobilisation de cette notion de marginalité était utilisée dans un sens plus commun et ce, pour désigner la partie de la population caractérisée par la délinquance, l'absence de l'habitat, ainsi que le refus d'intégration dans les localités urbaines régulées par des normes et lois.

### 1.1.2. Le sous-emploi

Le sous-emploi est une notion qui a émergé et a pris de l'ampleur avec l'apparition de la problématique dualiste qui domine l'économie en développement, opposant un secteur traditionnel (*rural*), marqué par le sous-emploi d'une main-d'œuvre excédentaire, et un secteur moderne (*industriel*).

Au sens de la Convention sur la politique de l'emploi adoptée par la Conférence internationale du Travail de 1964, le BIT précise que le sous-emploi caractérise une situation où le salarié n'atteint pas le « *plein emploi* ».<sup>1</sup>

Selon COMBE.M (1971), le sous-emploi est l'emploi d'un nombre de travailleurs inférieur au nombre total de la main-d'œuvre disponible ; en particulier, de l'état d'une population active lorsqu'elle n'est pas occupée dans la pleine utilisation de sa capacité de production, soit sous forme de demande d'emploi non satisfaites, soit sous forme de non utilisation partielle de la main d'œuvre employée<sup>2</sup>. En d'autres termes, « *une personne est sous-employée lorsque la durée ou la productivité de son travail est inférieure à son niveau de plein emploi* » (ANDRINA.L, 1998, P.9).

En définitif, le sous-emploi se caractérise par une sous-utilisation de la capacité productive de la population employée. De ce fait, le recours de cette dernière au secteur informel peut être considéré comme une alternative partielle, c'est-à-dire, pour combler le manque d'exercice du travail par rapport à la capacité (physique et mentale) et au temps plein nécessaire, et donc, pour avoir le revenu nécessaire qui s'y rattache.

---

<sup>1</sup>« Les déterminants du sous-emploi ». Disponible en ligne : <http://www.stat.cm/downloads/EESI/2010/thematique/theme1a-Determinants-du-Sousemploiemploi06052013.pdf> consulté le 26-12-2019 à 17h20.

<sup>2</sup>Dictionnaire la langue française, « *définition de sous-emploi* ». Disponible en ligne : In <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition-sous-emploi/> consulté le 26-12-2019 à 18h10.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

Dans ce sens, HAMIANI.M.T (2010) considère que dans la plupart des pays du monde, notamment les moins développés, le secteur informel apporte une contribution appréciable à l'économie, surtout en termes d'emploi. D'ailleurs, l'économie informelle emploie 60% de la population active dans le monde, c'est-à-dire, deux milliards de personnes occupent un emploi informel, la plus part d'entre elles dans les pays émergents et les pays en développement.<sup>1</sup>

### 1.1.3. La pauvreté urbaine

La pauvreté en tant que fait social et économique a fait l'objet de plusieurs recherches en sciences économiques et sociales.

Les premières études définissaient en effet la pauvreté comme une situation d'urgence née de l'incapacité à satisfaire des besoins primaires, comme l'alimentation et le logement (VRANKEN.P.F, 1977, cité par DEWILDE.C, 2004). La pauvreté était donc une situation clairement visible et caractérisée par une lutte continuelle pour la survie physique (DEWILDE.C, 2004).

On parle de pauvreté lorsqu'un ménage n'est pas en mesure, pour des motifs financiers, de mettre en place les conditions d'existence matérielles et/ou immatérielles qui permettent à ses membres d'occuper à part entière une position au sein de leur propre communauté (ENGBERSEN.G et SNEL.E cités par DIERCKX.D, 2007).

Selon DI MEO.G (2020), la manière de comprendre la pauvreté dans les PVD durant la période des deux décennies (1960 et 1970), correspond suffisamment aux travaux sociologiques de l'école de Chicago pendant les années 1920 et les années 1930.

D'après LIEBERHERR-GARDIOL. F (2007), la pauvreté dans les villes fait injure à nos sociétés d'abondance, et elle fait urgence dans une humanité qui devient urbaine au 21<sup>ème</sup> siècle en dépassant la barre des 50%.

En effet, la pauvreté dans les PVD est vue d'une façon positive dans le sens où elle est considérée comme l'une des insuffisances de l'Etat providence (*Régime politico-économique le plus dominant dans la plus part de ces pays*).<sup>2</sup>

Cette pauvreté est conséquence de l'exode rural consécutif au boom économique de l'après-guerre (*à partir de 1945*) ayant fait considérablement augmenter le contingent de

---

<sup>1</sup> Rapport de l'OIT portant sur l'économie informelle, 2018, in <https://www.ilo.org> consulté le 28-12-2019 à 18h50.

<sup>2</sup> Depuis la fin des années 1970, la nature des pratiques institutionnelles de l'Etat providence ont pour conséquences le recours de la population à des informalités (*surtout la population pauvre*). Ces pratiques sont issues des rigidités de la planification, les bureaucraties de la gestion, le caractère artificiel de pénuries provoquées pour laisser place à des phénomènes corruptifs.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

travailleurs pauvres dépourvus d'emploi stable et bien rémunéré dans les grandes villes des PVD, comme le montrait l'expansion dramatique des bidonvilles (CORTADO.T, 2014).

En effet, le pauvre des PVD est considéré par son débrouillardise à formuler des stratégies de survie par le fait qu'il récupère des déchets et les transforme et il profite de la moindre occasion qui se présente toujours en matière de survie.<sup>1</sup> L'un des faits conséquents de cette débrouillardise est la *bidonvilisation*<sup>2</sup>. Cette dernière a été employée pour la première fois en 1953 à propos du Maroc pour désigner littéralement des « *maisons en bidons* », c'est-à-dire, un ensemble d'habitations construites avec des matériaux de récupération.<sup>3</sup>

### 1.2. La formalisation et l'explicité du secteur informel à partir des années 1970 : une multitude de définitions

Les PVD sont considérés comme des territoires de l'informel, et ce, dans le sens où leurs économies sont connues par la domination du secteur informel ayant connu plusieurs formes. De ce fait, la formalisation et l'explicité de cette informalité s'imposent par le fait qu'on y intéresse officiellement à travers des études introduites dans le champ d'investigation de la recherche académique et quelques instances internationales comme le BIT.

#### 1.2.1. Genèse du concept du secteur informel

La notion du secteur informel a fait sa véritable apparition dans les années 1970 dans les pays en voie de développement (AIT LEMQEDDEM.H et TOMAS.M, 2019). Précisément, son utilisation pour la première fois revient au BIT à travers son rapport datant de 1972, portant sur l'emploi au Kenya.<sup>4</sup> Ce rapport décrit le secteur comme un regroupement d'unités de production, repérées à partir de caractéristiques essentiellement techniques auxquelles s'ajoute le faible niveau de réglementation (*l'analyse d'un secteur se mène essentiellement à partir d'une unité de production*). Selon KIMBALA MAKIADI. A (2008, P.3), ce rapport a révélé

---

<sup>1</sup> Ce modèle de pauvreté positif sera largement repris par la Banque Mondiale jusqu'à devenir un modèle de développement de référence (*Développement Durable*).

<sup>2</sup> Une abondante littérature est consacrée à la bidonvilisation, dont il est question d'alterner la dénonciation des conditions de vie et la mise en exergue de la créativité des pauvres. Les Nations unies ont affirmé que les habitants des bidonvilles avaient dépassé le milliard en 2007. Ce nombre (*au demeurant discutable*) pourrait atteindre 1,4 milliard en 2020, voire 2 milliards en 2030. En tout état de précision statistique, les chiffres frappent. Plus d'un être humain sur sept vit aujourd'hui dans un bidonville. Si tout doit continuer de la sorte, ce sera un sur six en 2020.

<sup>3</sup> LES BIDONVILLES DANS L'ESPACE URBAIN. Disponible en ligne : <https://le-cartographe.net/dossiers-carto/monde/34-mon-travail/monde/67-bidonvilles consulté le 14-09-2020> à 14h 45.

<sup>4</sup> Il est à préciser que c'est HART.K est le pionnier à employer l'adjectif « *informel* », mais appliqué aux « *opportunités de revenu* » et non à quelconque secteur.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

que dans les pays en développement, le principal problème n'est pas celui du chômage, mais celui de l'existence d'une vaste « *population active indigente* ».<sup>1</sup>

Les raisons principales d'émergence de ce secteur informel selon KOSSI.L.K (2018) proviennent de plusieurs facteurs, à savoir :

- la mutation de l'économie africaine traditionnelle en économie moderne ;
- l'explosion démographique entre les années 1950 et 1980 et la crise économique des années 1980 ;
- le changement brusque avec la colonisation et l'installation d'Etats souverains, ce qui a désorganisé les réseaux commerciaux développés entre différentes régions et continents ;
- l'organisation de ces Etats indépendants en Nations modernes s'est accompagnée de la réglementation et la régulation des activités économique, notamment, l'imposition ou la taxation et l'interdiction de certaines activités lucratives ;
- la population urbaine des pays africains s'est accrue à un rythme plus important que celui de l'accroissement des emplois offerts dans le secteur informel ;
- et la demande de l'emploi est devenue supérieure à l'offre.

Par conséquent, l'ensemble de ces facteurs favorise l'essor du secteur informel en poussant les populations des pays africains à développer des réseaux informels d'activités.

Pour mettre au clair ce secteur informel, le BIT a appuyé sa conception sur un ensemble de caractéristiques qui sont en l'occurrence la facilité de l'accès à l'activité, l'utilisation des ressources locales, la propriété familiale de l'entreprise, l'échelle d'activité réduite, l'usage de techniques qui privilégient le recours à la main d'œuvre, les qualifications acquises hors du système officiel de formation, et enfin, les marchés concurrentiels sans réglementation (LAUTIER.B, 1994).

Mais bien avant, HART.K, en 1971, à partir de ses travaux de terrain, notamment, son étude portant sur le marché du travail au GANA, un sérieux problème est posé, c'est celui du revenu informel comme un revenu complémentaire devenu nécessaire devant la stagnation des salaires et l'inflation, alors que la solidarité familiale et le recours au crédit arrivent à leurs limites.

En effet, chacune de ces deux études défend une thèse d'analyse de l'informel :

---

<sup>1</sup> Une catégorie des personnes qui travaillent et qui peuvent même travailler très dur, mais dont l'emploi n'est pas productif, dans les sens où il ne leur permet pas de gagner un revenu qui atteigne un minimum décent.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

- celle de HART.K, est centrée sur le ménage. Elle permet tout d'abord de relier l'analyse de l'informalité et celle de la pauvreté et de revenus, en considérant le revenu familiale qui combine souvent des sources formelles et informelles. Elle permet aussi d'envisager la double activité d'un même individu, ou la combinaison de revenus déclarés et non déclarés au sein du même emploi ;
- quant à celle du BIT, elle est fondée sur l'unité de production. Elle est essentiellement adoptée par les institutions à savoir les gouvernements et les instances internationales dont l'objet est d'abord de mesurer et ensuite de planifier l'évolution d'au moins une partie du secteur identifié vers le statut de petites entreprises. Il s'agit d'une vision « sectorialiste ». Selon cette dernière, le secteur est devenu un objet légitime à la fois d'étude et de politique (*pouvoir*).

Pour HUGON.P (2014, P.5), « *le terme de secteur était une manière d'assimiler les petits métiers et les petites entreprises, les professions, les métiers, les branches, les statuts ou les classes sociales en se plaçant du seul point de vue de l'unité de production et en supposant que les comportements, les pratiques et les organisations sont indépendantes du système global* ». En effet, un ensemble de travaux de proximité entre chercheurs (*universitaires, académiciens*) et autres acteurs institutionnels à effectuer des études traitant les questions de l'informel dans les PVD afin d'explicitier et de mettre davantage en valeur le secteur informel.<sup>1</sup>

Dans la suite de ces études, CHARMES.J (1997, P.61) considère que « *le concept de secteur informel a servi, désormais, à désigner les activités de petite taille essentiellement destinées à procurer des revenus de subsistance aux nouveaux citadins des métropoles des PVD qu'un exode rural amplifié par la modernisation, sinon par l'industrialisation, avait tendance à multiplier. Par la suite, la notion s'est étendue à l'ensemble des petites activités qui, du fait de leur origine traditionnelle ou de leur caractère récent et spontané, sont restées en marge des législations et des diverses formes d'enregistrement, notamment statistiques* ».

---

<sup>1</sup> Les principaux travaux de référence affiliés à la vision sectorielle de l'économie informelle, nous citons à titre d'exemples ceux effectués en Afrique :

- Le PREALC a servi de mécanisme et de moyen pour aider plusieurs études à aboutir et à la publication d'un ouvrage en économie informelle en 1978 ;
- La SUDENE, organisme chargé du développement du Nordeste brésilien, finance des études sur chaque métropole de la région ;
- L'ASTROM joue un double rôle, il enquête sur Tunis, Abidjan, Dakar, Bamako, Ouagadougou, Niamey, et il sert de conseil aux gouvernements dès le milieu des années 1970, spécialement au Côte d'Ivoire.

Il est à noter que d'autres travaux ayant pour objet le secteur informel sont réalisés dans des pays de l'Asie pendant les années 1970, ainsi que, dans quelques pays latino-américain, à savoir le Mexique, l'Argentine et le Chili.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

### 1.2.2. Le secteur informel : une explication par la relation entre économie informelle et l'économie formelle

Au tournant des années 1980, la problématique de l'informel s'enrichit d'une approche venue en droite ligne d'un néolibéralisme renaissant après une longue phase keynésienne. L'Etat et ses pesanteurs sont explicitement mis en question. Les entraves bureaucratiques et le coût de transaction élevé que l'administration impose aux firmes, petites ou grandes, vont être représentées comme la cause de l'informalisation des activités urbaines qui n'ont pas d'autres recours pour exister.

De ce fait, les travaux durant cette même période vont davantage s'intéresser aux relations entre l'économie informelle et l'économie formelle. Ils porteront, d'une part, sur les flux de main-d'œuvre entre les deux économies et d'autre part, sur les liens économiques (*concurrence, sous-traitance, distribution, exploitation*) entre ces deux sphères d'économie.

L'objectif est de déceler avec finesse les activités de l'économie informelle qui peuvent à terme incorporer l'économie formelle avec l'appui de politiques publiques ciblées. Ces travaux déboucheront sur des propositions d'actions et de programmes économiques publics.

Ces activités informelles peuvent être à la fois productrices au sens économique, mais aussi, tout à fait légales (*sous réserve de certaines normes ou règlements non respectés*), qui sont toutefois cachées aux autorités publiques (*par exemple pour éviter de payer l'impôt et/ou des cotisations sociales*) ou pour éviter de rencontrer certaines normes ou exigences administratives (*GHRISSI.E et AKROUT.Z, 2019*). Il est à noter que ces activités informelles échappent aux systèmes de mesures et comptables nationaux même si elles créent de la valeur ajoutée pour l'économie nationale.<sup>1</sup>

Dans ce sens, SCHNEIDER (1986, P.646) définit autrement ces activités informelles, c'est-à-dire, il les considère comme « *toutes activités économiques qui contribuent à la valeur ajoutée et devraient être incluses dans le revenu national en termes des conventions de la comptabilité nationale, mais ne sont pas actuellement enregistrées par des agences de mesure nationales* ».

---

<sup>1</sup> La contribution globale du secteur informel à la valeur ajoutée de l'économie urbaine est souvent considérable. Elle sera d'autant plus élevée que l'économie nationale est faiblement avancée dans les PVD (A titre illustratif, le secteur informel représente 25% du PIB au BURKINA FASO en 1985, soit autant que le secteur moderne) selon SOULEYE.K (2002), « *Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone : vers la promotion d'un travail décent* ».

Disponible en ligne : [http://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/documents/publication/wcms\\_122219.pdf](http://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_122219.pdf) consulté le 15-09-2020 à 12h20.



## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

### 1.2.3. Le secteur informel : une reconnaissance du rôle social et solidaire de l'économie informelle

Les travaux des années 1990 se focaliseront alors sur les programmes d'appui à l'économie informelle que les pouvoirs publics doivent mettre en œuvre. C'est dans le cadre de ces travaux que l'économie informelle obtient une reconnaissance de la part des institutions nationales ou internationale par la prise en compte de leurs fonctions sociales de création d'emploi et de lutte contre la pauvreté.

En effet, les crises économiques qui ont frappé la plupart des pays en développement et même les pays développés durant les années 1980, les piètres performances économiques de ces Etats et les politiques d'ajustement structurel qui s'en étaient suivies, ont mis en chômage un grand nombre de travailleurs et ont renforcé la marginalisation et l'appauvrissement de larges couches de la population, sans autre recours qu'à la stratégie de survie. Ainsi, plus de 70% des africains gagnent leur vie en exerçant un emploi précaire et 62% de la population vit dans la pauvreté extrême avec moins de 1,25 dollar par jour (OCDE, 2009).

Le rapport du BIT (2002) indique que pendant les années 1990, le travail informel a représenté près de 80% de l'emploi non agricole et plus de 60% de l'emploi urbain et plus de 90% des emplois nouveaux en Afrique. En Afrique subsaharienne, le secteur informel représente les trois quarts de l'emploi non agricole contre deux tiers environ il y a dix ans, soit une augmentation spectaculaire (*Pour les femmes dans cette région, le secteur informel représente 92% de l'ensemble des possibilités d'emploi en dehors de l'agriculture contre 71% pour les hommes*).<sup>1</sup>

Parmi les programmes de référence d'appui et de soutien au dynamisme du secteur informel afin d'accroître sa contribution à l'effort de développement national, nous citons à titre d'exemple celui qu'a entrepris le gouvernement de Côte d'Ivoire depuis août 1991 dans un premier temps dans le cadre du Programme de Décentralisation des Universités (PDU) n°3 (*ce programme a été mis en œuvre par l'Association Française des Volontaires du Progrès dans le cadre d'une convention signée avec le ministère du Plan*) ; et depuis juillet 1995 dans le cadre du programme d'appui à la conduite des opérations municipales financé par la Banque Mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Secteur Informel.<sup>2</sup>

Pour cela, le secteur informel est officiellement défini par le BIT en 1993 comme « *un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des*

---

<sup>1</sup>Rapport du BIT « Travail décent et économie informelle », Rapport VI, 90<sup>ème</sup> session 2002.

<sup>2</sup> Séminaire MAIN, Les leviers de la pérennité financière. Étude de cas PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR INFORMEL, octobre 2002 in [www.hubrural.org](http://www.hubrural.org) consulté le 01-01-2020 à 16h50.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

*emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme».*

L'objectif de ces travaux est d'étudier la mise en œuvre de ces programmes et d'évaluer leurs résultats qui se révéleront souvent décevants (BODSON.P et ROY.P.M, 1995). Parallèlement, le succès de la « *banque des pauvres* »<sup>1</sup> (Grameen Bank) amènera de nombreux auteurs à s'intéresser à la micro finance et aux systèmes financiers décentralisés qui n'avaient pas fait l'objet d'études approfondies dans les décennies précédentes, surtout lorsqu'il s'agit des activités liées au secteur informel.

En effet, ces travaux dans leur majorité s'intéressent à la problématique du financement des unités économiques du secteur informel. Si le recours au secteur bancaire est une solution pour les entreprises du secteur moderne, il n'en va pas de même pour celles du secteur informel qui sont, en permanence, confrontées aux difficultés d'accès à cette source de financement<sup>2</sup>.

D'ailleurs, avec l'intensification de l'hétérogénéité des activités informelles, SERUZIER.M (2009, P.175) définit le secteur informel du point de vue statistique et comptable comme « *l'économie informelle qui regroupe les unités de production marchande appartenant aux ménages dont l'existence est tolérée par les pouvoirs publics, qu'elles ne respectent pas tout ou partie des normes requises pour exercer une activité non prohibée par la loi, normes qui peuvent être de nature fiscale, droit du travail, statistique ou autres enregistrements* ».

Au début des années 2000, des statistiques sur l'économie informelle, capables d'identifier l'emploi informel dans le secteur formel et en dehors, ont fait l'objet d'une demande de plus en plus forte. D'ailleurs, au sein de la communauté statisticienne, il est important d'appliquer une terminologie précise en économie informelle. A titre illustratif, nous pouvons

---

<sup>1</sup> La banque des pauvres est née au Bangladesh en tant que projet de recherche en 1976, ensuite elle devient une banque en 1983. L'originalité du programme est de prêter non pas à des individus mais à des groupes d'emprunteurs (*de cinq personnes*) solidairement responsables du remboursement. La Grameen Bank (littéralement « *banque des villages* ») n'octroie des prêts qu'à des ménages pauvres possédant moins de 0,5 acre, soit environ 0,25 hectare de terre. Elle dispose de près de 1400 succursales et travaillent dans plus de 50 000 villages. Depuis sa création, elle a déboursé 4,69 milliards de dollars de prêts et affiche des taux de remboursement de près de 96,54%.

<sup>2</sup>Rapport MIMAP-Bénin (2003), « *PAUVRETE ET SOURCES DE FINANCEMENT DANS LE SECTEUR INFORMEL URBAIN AU BENIN* ». Disponible en ligne : <http://www.izf.net/rapports-etudes/pauvrete-et-sources-financement-secteur-informel-urbain-au-benin>, consulté le 04-01-2019 à 22h50.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

avancer brièvement, dans le tableau suivant, quelques contributions relatives à une présentation chronologique de l'informalité en tant que concept statistique pendant cette période :

**Tableau N° 01: L'informalité en tant que concept statistique**

| Année | Contribution sur l'informalité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2001  | Cinquième réunion du Groupe d'experts sur les statistiques du secteur informel (Groupe de Delhi <sup>1</sup> ), où il fut conclu que la définition et la mesure de l'emploi dans le secteur informel devaient être complétées par une définition et une mesure de l'emploi informel et que les membres du Groupe devaient tester le cadre conceptuel développé par le Bureau International du Travail (BIT). |
| 2002  | 90 <sup>ème</sup> Session de la Conférence Internationale du Travail (CIST), où la nécessité de plus de statistiques de meilleure qualité sur l'économie informelle fut soulignée et où il fut demandé à l'OIT d'appuyer les pays en matière de collecte, d'analyse et de diffusion des statistiques. La CIT proposa également une définition de l'économie informelle.                                      |
| 2002  | Sixième réunion du Groupe d'experts sur les statistiques du secteur informel (Groupe de Delhi), qui reconnut la nécessité de consolider l'expérience des pays et recommanda d'approfondir les recherches pour développer une définition de l'emploi informel et des méthodes de compilation de statistiques sur l'emploi informel au travers d'enquêtes de main- d'œuvre.                                    |
| 2003  | La 17 <sup>ème</sup> CIST a adopté des directives concernant une définition de l'emploi informel en tant que norme statistique internationale.                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2013  | Le BIT a publié un manuel sur la mesure de l'informalité relatif aux problèmes méthodologiques liés aux enquêtes sur l'économie informelle au niveau national.                                                                                                                                                                                                                                               |

Source : KILM 8 : L'emploi dans l'économie informelle, 2015, P.98.

FENDT.J (2011) mentionne qu'au-delà de la clarté des définitions proposées par les institutions internationales et de l'apparente évidence du terme, l'économie informelle n'a donc pas de périmètre clairement défini ; ses contours restent flous et ses formes variées.

Bien avant, LAUTIER.B (2004) considérait qu'il devient même absurde de prétendre identifier un secteur informel unifié.

<sup>1</sup>Créé en 1997, le Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel, l'un des groupes d'études de la Commission de statistique, est chargé d'examiner diverses questions méthodologiques relatives au traitement du secteur informel.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

Aussi, ROUBAUD (1994, P.7) avance que « *L'hétérogénéité du secteur informel (celui-ci recouvre de nombreuses catégories de travail dans différents secteurs : commerce, agriculture, industrie etc. Il rassemble dans la même catégorie des activités très hétéroclites) ; l'impossibilité de mettre en relation biunivoque emplois informels (lié à la main d'œuvre, un travailleur peut se retrouver à la fois dans les deux économies), activités informelles (un salarié peut développer une activité parallèle en dehors des heures de service) et entreprises informelles (entités de production des biens et services) ; et enfin la non-correspondance entre le secteur informel et une quelconque thématique économique* ».

De là, les comportements informels se retrouvent dans tous les secteurs, c'est-à-dire, primaire, secondaire et tertiaire. On les retrouve dans certaines activités urbaines et rurales, dans les services publics et privés, enfin dans les services marchands et non marchands.

Pour finir, la notion d'économie informelle est une notion à géométrie variable, selon le pays, l'auteur et l'aspect de l'informalité décrite, elle change et varie à travers le prisme de l'observation (BEN. ZAKOUR, 1998, cité par KRAIEM.M, 2015).

Après avoir mis en exergue, tout au long de cette section, la place et l'évolution du secteur informel dans les PVD et après avoir justifié sa raison d'être d'une façon implicite et explicite, nous allons tenter de voir, dans la deuxième section, ses principales approches, et ce, afin d'en tirer des enseignements sur son informalité qui se caractérise par une dimension multicritère ou multiforme.

# Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

## Section 2 : Les approches du secteur informel

L'évolution du secteur informel a été accompagnée par une émergence et un développement des approches théoriques ayant pour objet de donner des conceptions et des explications multiples à son informalité par plusieurs chercheurs en la matière. Par conséquent, le secteur informel s'explique désormais par sa nature multiforme. En effet, parmi les approches les plus mobilisées et les plus dominantes dans la littérature économique et financière pour expliciter, et donc, pour au mieux comprendre le secteur informel, nous avons choisi de présenter à travers cette section l'approche dualiste, l'approche structuraliste, et enfin, l'approche légaliste.

### 2.1. L'approche dualiste

L'approche dualiste est basée sur une distinction stricte entre les secteurs formel et informel. Dans cette théorie les deux secteurs évoluent d'une façon parallèle sans interaction. Ces deux secteurs coexistent de façon juxtaposée, mais existent de manière exclusive mutuellement (OUEDRAOGO.M.F, 2015).

Cette approche dualiste s'inscrit dans le prolongement des travaux de LEWIS.A<sup>1</sup> (1954) et de TODARO.H et HARRIS<sup>2</sup> (1970). Elle est fondée sur un modèle de marché du travail dual, où le secteur informel est considéré comme une composante résiduelle de ce marché n'entretenant pas de lien avec l'économie formelle ; c'est une économie de subsistance qui n'existe que par ce que l'économie formelle est incapable d'offrir des emplois en nombre suffisant (ROUBAUD.F, 2014). Autrement dit, ce modèle dualiste prédit la résorption du secteur informel (chômage déguisé) par la mobilité de l'offre de travail. Ajoutant à cela, d'autres travaux comme ceux de TREILLET.S (2013) considérant le secteur informel comme un résidu dans le processus de modernisation de l'économie. Par conséquent, le chômage est appelé à disparaître, car l'emploi est destiné à alimenter le secteur industriel ou formel.

Paradoxalement, à partir des années 1970, ce dernier a connu une augmentation importante du chômage et un excès de main-d'œuvre, ce qui a montré les limites du modèle de LEWIS.A.

Face à cette situation et dans une optique de survie, LAUTIER.A (1994, P.203) considère que « *les acteurs pauvres d'une économie traditionnelle obsolète tendent à trouver*

---

<sup>1</sup>Dans sa théorie de la main d'œuvre illimitée, LEWIS.A stipulait qu'un surplus de la main d'œuvre d'un secteur traditionnel à démographie croissante migre inéluctablement vers un secteur moderne plus favorable en termes de coût.

<sup>2</sup> Ces auteurs distinguaient les activités économiques rurales des activités économiques urbaines, les activités agricoles traditionnelles des activités industrielles modernes et les activités économiques non capitalistes des activités économiques capitalistes.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

*les stratégies adéquates en vue de contrecarrer les influences néfastes d'un secteur moderne capitaliste et très compétitif »<sup>1</sup>.*

Ces influences négatives peuvent s'expliquer et s'englober par tous ceux qui ont été éjectés du circuit normal de l'économie (circuit moderne ou formel) et qui désormais appartiennent à l'économe informelle. Cette éjection découlerait du déséquilibre entre la main d'œuvre existante et la demande des entreprises (situation de chômage temporaire). Ce déséquilibre est fortement occasionné par une démographie galopante et l'exode des populations rurales vers les zones urbaines.

Dans ce sens, TODARO.H et HARRIS.J.R (1970) ont renchéri le modèle de LEWIS (1950) en expliquant le mécanisme par lequel le travail est affecté du secteur traditionnel au secteur moderne (NOHOUA.T, 2016). D'ailleurs, ils réalisent une seconde approche portant sur les flux migratoires, où le secteur informel est identifié comme l'emploi dans les zones rurales et celui du formel comme l'emploi dans les zones urbaines. Cette approche explique la décision du travailleur de migrer de la ferme rurale vers la ville industrielle<sup>2</sup>.

S'intéressant davantage à cette approche dualiste, l'analyse de FIELDS (1975) aboutit à une modification du modèle de TODARO.H et HARRIS.J.R en relevant l'existence d'une troisième option pour les migrants ruraux qui est l'emploi dans le secteur informel urbain. Ainsi, il démontre comment l'existence d'un secteur informel urbain peut se traduire par un taux de chômage inférieur à celui prévu par TODARO.H et HARRIS.J.R. Pour lui, les migrants non chanceux ne trouvent pas un emploi urbain formel dans l'industrie finissent par accepter un emploi urbain informel (NOHOUA.T, 2016).

Précisément, cette approche dualiste fondée sur des modèles de segmentation du marché du travail, voit le secteur informel comme un réservoir de main-d'œuvre en transition vers le secteur moderne. À ce titre, il est composé presque exclusivement d'activités de subsistance (*faibles barrières à l'entrée*). Les deux secteurs n'entretiennent que peu de relations entre eux et, lorsqu'elles existent, ces dernières s'expriment en termes de concurrence et non de subordination ou d'exploitation. L'entrepreneur s'efface ici derrière l'analyse micro-

---

<sup>1</sup>Cette transition sera considérée comme le secteur informel qui comprend l'ensemble des activités dites marginales de l'économie.

<sup>2</sup>Ces deux auteurs avec leur modèle de migration probabiliste parviennent à montrer que l'emploi informel est un choix temporaire pour les migrants en attendant de trouver un emploi mieux rémunéré. Donc, c'est la différence du salaire qui va attirer les travailleurs du secteur informel (rural) vers le secteur formel (urbain). Autrement dit, un travailleur rural décide de migrer vers la ville si la valeur actuelle de ses salaires urbains attendus dépasse la valeur actuelle de ses salaires ruraux attendus, sachant que les salaires urbains attendus sont basés sur la probabilité de trouver un emploi dans le secteur formel.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

économique et ses lois de fonctionnements des marchés (réduit à l'agent rationnel optimisateur et à sa fonction de production) (BERROU.J-P, 2014).

Ce modèle dualiste a été remis en cause par plusieurs auteurs. Parmi lesquels, nous citons KANNAPPAN en 1985, qui considérait que l'évidence de cette approche dualiste est conditionnée par la logique selon laquelle le statut du travail dans le secteur formel, qui est raisonnablement le plus capitalistique et le mieux organisé, entraîne une situation plus avantageuse que celle retirée d'un emploi dans le secteur informel. Cet auteur estime qu'il y a peu de faits qui viennent soutenir cette thèse.<sup>1</sup>

### 2.2. L'approche structuraliste : une alternative controversée à l'État

Face au manque, voire même à l'inexistence du soutien de l'État pour les entreprises à faible rendement dans un contexte concurrentiel de plus en plus complexe, ces dernières deviennent impuissantes et se trouvent de fait éjectées du circuit formel de l'économie.

L'approche structuraliste est mobilisée pour expliquer et interpréter la façon dont le secteur informel se structure et fonctionne auprès du secteur formel.

Dans l'approche structuraliste, le secteur informel est articulé et subordonné en même temps au secteur formel, c'est-à-dire, elle fait état des interdépendances entre les secteurs informel et formel.

Cette approche structuraliste (*qui se développe principalement en Amérique latine*) replace la problématique du secteur informel dans le contexte d'une coexistence interdépendante des processus techniques et des relations sociales correspondant à différents stades de développement. Le secteur informel est identifié au segment du marché du travail le moins productif et avec les rémunérations les plus faibles, auquel participe la main-d'œuvre excédentaire qui n'a pas accès au secteur moderne ou qui en est expulsée (MEZZERA, 1984, cité par FONTENEAU. B et al, 1999). Autrement dit, cette approche considère que les activités et les travailleurs du secteur informel sont soumis et subordonnés au mode de production capitaliste. La « *petite production marchande* » joue alors un rôle central dans l'accumulation du capital à travers différents mécanismes de transfert de valeur ou d'extraction du surplus (*main-d'œuvre occasionnelle, biens salariaux et produits intermédiaires bon marché, etc.*) (LEBRUN.O, 1975, cité par BERROU.J-P, 2014).

---

<sup>1</sup> A titre illustratif, l'auteur en question cite le cas des employés dans l'informel, spécialement dans le domaine des transports, de la restauration, ainsi que, du commerce de détail n'ayant rien à haïr aux autres employés des grandes entreprises du secteur capitalistique. En effet, ces employés du secteur informel restent indépendants de l'emploi dans le secteur formel, parce qu'ils obtiennent des rétributions plus rémunératrices que ceux qui exercent leurs activités dans le secteur formel.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

De ce fait, le secteur informel fournit du travail et des produits à prix abordables aux entreprises exerçant leurs activités dans le secteur formel. Le secteur informel favorise la flexibilité et la compétitivité de ces entreprises qui sont conditionnées par la performance financière. Dans ce sens, MOSER.C.O.N (1978) rappelle que les partisans de l'approche structuraliste considèrent l'économie informelle comme le résultat de la baisse des inputs et l'augmentation du coût de la main d'œuvre. Elle s'explique par la structure très compétitive de l'économie entre les unités de production et les coûts auxquels ces unités sont confrontées.

Les entreprises s'ajustent aux régulations du marché et créent des issues considérées comme une *revanche*<sup>1</sup> à l'ultralibéralisme du marché.

Aussi, la perspective structuraliste assure que le secteur informel est fonctionnel au secteur capitaliste et favorise sa reproduction, elle le fait valoir en disant qu'il constitue une politique tacite des gouvernements pour réduire le chômage, forme de contrôle social en produisant l'individualisation du processus du travail et en décourageant l'organisation des travailleurs. Donc, le secteur informel apparaît comme une partie intégrante de la stratégie d'accumulation des entreprises modernes (BUSSO.M, 2005).

### 2.3. L'approche légaliste : la contrainte réglementaire, une forme de légitimité du secteur informel

L'approche légaliste ou orthodoxe est défendue par DE SOTO.H (1994) pendant les années 1980 et 1990, selon lequel, l'existence de l'informalité tient à la rigidité des instruments législatifs et administratifs. Cette approche met l'accent sur le comportement micro-économique des agents économiques.

L'informalité est donc une réponse d'un segment de la population qui veut rompre les barrières légales imposées par l'État, des barrières qui engendrent des frais excessifs pour ceux qui tentent d'accéder à la légalité (DE SOTO.H, 1994). D'autre part, cet excès de régulation se traduit par d'innombrables entraves administratives et par un manque de flexibilité pour les entrepreneurs, qui contrairement aux activités informelles offrent aux petits entrepreneurs une plus grande latitude. Par conséquent, ce sont les lois et les institutions inadéquates, qui sont les principales causes contribuant à l'informalité qui incitent les individus à choisir l'informalité au lieu de la formalité. L'informalité s'impose ainsi comme un choix rationnel face aux coûts et aux bénéfices qui découlent du droit en vigueur. Autrement dit, les informels sont contraints à

---

<sup>1</sup>Selon LATOUCHE (1989) c'est une revanche des lois éternelles du marché et de la rationalité économique contre le carcan de l'économie officielle étatisée.



## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

se réfugier dans l'informalité, essentiellement à cause des démarches bureaucratiques et des coûts de la formalisation. Cette informalité est donc subie (DE SOTO.H, 1994).

Donc, l'entrée dans le secteur informel résulte du contournement, par les agents économiques, de réglementations étatiques jugées excessives et coûteuses, à la fois en temps et sur le plan financier (*démarche d'enregistrement d'une entreprise, affiliation à un système de sécurité sociale, fiscalité, etc.*) (CHERFI.K, BELARBI.Y et SOUAM.S, 2016).

Autrement dit, cette approche considère que le secteur informel est constitué de micro-entrepreneurs qui préfèrent opérer informellement afin d'échapper aux régulations publiques (NORDMAN. Ch. J et ROUBAUD.F, 2010).

Cette école de pensée s'oppose aux deux autres approches (dualiste et structuraliste), par le fait que « *l'entrée en informalité* » est un choix délibéré pour contourner les coûts exorbitants de la législation, associés à l'obtention d'un statut formel et à l'enregistrement de l'activité<sup>1</sup> (NORDMAN. Ch. J et ROUBAUD.F, 2010). Donc, le choix de l'informalité est volontaire et lié aux coûts excessifs de légalisation associée au statut formel et à l'enregistrement (CLING.J.P et al, 2012). SCHNEIDER et al (2008) dans leurs travaux sur les causes de l'économie informelle, trouvent que les forces motrices de l'économie informelle résident dans le fardeau de la fiscalité, la sécurité sociale et dans la réglementation du marché du travail (OUEDRAOGO.M.F, 2015).

De ce fait, plus ces coûts d'entrée dans la formalité sont élevés, plus les micro-entrepreneurs opteraient à travailler dans l'informel<sup>2</sup>. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une économie d'adaptabilité et de résistance des micro-entreprises au système moderne capitaliste avec une perspective de croissance et développement pour assurer leur pérennité, mais aussi, dans le but de servir davantage la société.<sup>3</sup>

Pour conclure, nous pouvons dire qu'il existe un corpus théorique riche et varié correspondant à la notion du secteur informel. Pour notre sujet d'étude, nous avons préféré de nous limiter uniquement aux approches dualiste et légaliste qui correspondent au mieux pour une lecture visible et lisible du secteur informel en Algérie, D'ailleurs, la prochaine section lui sera entièrement consacrée.

---

<sup>1</sup> Les micro-entrepreneurs décident volontairement d'opter pour le secteur informel afin d'échapper au contrôle étatique.

<sup>2</sup> Pour éviter de lourdes taxes et impôts, les entrepreneurs choisissent délibérément l'informalité. Par-là, ils font preuve de rationalité en réduisant leurs coûts et charges, et augmentent ainsi leur marge bénéficiaire.

<sup>3</sup> Cette forme d'informalité considère l'économie informelle comme une socio-économie qui apporte des réponses adéquates aux besoins de base tout en facilitant l'emploi et la distribution des ressources nécessaires pour le fonctionnement de l'économie.

# Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

## Section 3 : Genèse du secteur informel en Algérie : évolution et transformation

L'Algérie a connu plusieurs phases de transformation économique et institutionnelle ayant affecté son secteur informel. Elles peuvent être présentées selon leur ordre chronologique constitué principalement de trois phases fondamentales, à savoir :

- la phase de l'occupation coloniale, jusqu'à 1962 ;
- la phase de l'économie centralisée après l'indépendance jusqu'à la fin des années 1980 ;
- et la phase de transition vers l'économie de marché à partir du début des années 1990 jusqu'à nos jours.

Ces périodes s'expliquent par le développement des activités informelles spécifiques, et que nous tenons à présenter à travers quelques caractéristiques à chacune de ces phases.

### 3.1. Le secteur informel pendant la période coloniale en Algérie (jusqu'à 1962)

Comme partout ailleurs dans le monde, l'économie informelle en Algérie, se développait dès la période coloniale, bien avant l'invention du concept et sa popularisation par le BIT en 1972. Préalablement, les termes utilisés pour indiquer ce type d'activités sont la marginalité et le sous-emploi.

Pendant cette époque particulière de l'histoire de l'Algérie, les activités informelles, particulièrement de subsistance, occupaient un espace important dans l'économie locale indigène tant l'emploi était rare dans le secteur moderne de l'économie, dominé par la métropole. Cela a fait émerger les principales formes d'expression du secteur informel durant l'économie coloniale en Algérie qui sont en l'occurrence le sous-prolétariat, les pratiques d'économie solidaire, le marché noir des cartes de ravitaillement, la clochardisation et les bidonvilles (MEDJOUB.R, 2017).

#### 3.1.1. Le sous-prolétariat

Le sous-prolétariat est source de plusieurs pratiques informelles de misère. Il désigne une population située socialement sous « *le prolétariat*<sup>1</sup> », du point de vue des conditions de travail et de vie, formé d'éléments déclassés misérables non organisés du prolétariat urbain.

Il est constitué des activités informelles qui s'exerçaient fondamentalement dans la majorité des branches d'activité, à savoir le commerce, services aux ménages, industrie de transformation particulièrement le textile, l'artisanat, le BTP et l'agriculture, etc. Ce sont principalement des

---

<sup>1</sup> MARX.K a utilisé cette notion de prolétariat pour opposer la classe ouvrière à la bourgeoisie. Le terme, cependant, est originaire de la Rome antique. Là, les prolétaires (les travailleurs étaient des citoyens de classe sociale inférieure et n'avaient aucune propriété. L'Etat ne considérait que ces gens pour générer des enfants, lesquels devenaient ensuite membres des armées de l'empire. Pour le marxisme, les prolétaires et les bourgeois ont des intérêts antagoniques. Les prolétaires souhaitent toujours que leurs salaires augmentent, tandis que les bourgeois veulent qu'ils soient maintenus aussi bas que possible afin de maximiser leurs profits.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

activités appartenant au segment ancien de l'économie algérienne, son segment contemporain étant majoritairement représenté par les entreprises du pays colonial.

En effet, parmi les segments les plus affectés par le secteur informel, nous pouvons citer à titre illustratif :

- le commerce vente de fruits et légumes sur le marché, vente de cigarettes à l'unité et de journaux, brocante, friperie ... ) ;
- les services aux ménages (*cireurs de chaussures, port de valise, travail des domestiques*) ;
- et le travail à domicile, particulièrement dans l'industrie textile et la poterie artisanale.

Ces pratiques informelles sont nommées les sous-prolétariats (BOURDIEU.P, 1962). Ces derniers ont un sens différent du prolétariat au sens marxiste par rapport à l'absence d'une conscience politique et d'un secteur industriel.

Ces activités sont considérées par PRENANT (2002) comme informel de misère. D'après MADJOUR. R (2017) elles regroupent vendeurs à la sauvette, travailleurs à domicile, agriculteurs sans terre ... Des exclus du secteur colonial moderne. Ils vivaient au jour le jour à travers de modestes activités économiques.

### 3.1.2. La zawiya une organisation de l'économie solidaire

Toujours pendant cette période coloniale, il existe d'autres domaines où s'appliquent les activités informelles comme la ZAWIYA qui est considérée comme une institution traditionnelle et religieuse ayant pour mission la distribution de la rente d'El wakf afin d'assister les plus nécessiteux et participer aux révolutions populaires.<sup>1</sup> Autrement dit, ces pratiques informelles ont pris une forme plus solidaire et sociale à savoir un moyen de survivre et de résistance populaire et elles reposaient essentiellement sur le facteur religieux (MEDJOUR.R, 2017).

### 3.1.3. Les politiques de destruction de mécanismes de solidarité sociale et tribale

Aussi, le secteur informel est conséquent d'une politique de destruction de mécanismes de solidarité sociale et tribale<sup>2</sup>, qui tiraient leur force de la valeur symbolique de la terre (BOURDIEU.P et SAYAD 1964 cités par MEDJOUR.R, 2017).

---

<sup>1</sup> De plus, les archives retrouvées ont bien montré que la Zawiya d'El Hamel, à titre d'exemple avait des pratiques informelles (*parmi les plus importantes nous citons à titre d'exemple la zakat*) pour échapper aux impôts imposés par les autorités françaises sur les propriétés d'El wakf. Selon KASSIMI et al(2011), la lettre de Lala ZINEB qui a succédé son père dans la gestion de la Zawiya d'EL Hamel, à Kaid de OULD ALLANE est un bon exemple qui démontre que cette institution a fonctionné comme une banque avec intérêt. Le montant de ces derniers n'était pas mentionné dans sa lettre.

<sup>2</sup> Parmi ces mécanismes, nous citons la politique de la dépossession foncière (*les propriétés d'El Wakf, El Baylek, les tribus rebelles, généralisée en suite pour toutes les tribus*) et la prolétarianisation des conditions d'existence.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

Selon TILLION.G (2004), cette politique de destruction a largement bouleversé les fondements de la structure traditionnelle. En poussant ainsi, à un exode massif des villageois vers les villes<sup>1</sup>. Cette situation est source d'appauvrissement de la population. Autrement dit, ce fait a causé des déracinements (BOURDIEU.P et SAYAD, 1964, cités par MEDJOUB.R, 2017). Un autre fait colonial de répression et de discrimination a causé une vie sociale précaire pour les algériens, qualifié par le rapport de DARLON comme situation des indigènes, selon laquelle, l'indigène de l'Algérie surtout, est misérable. Cela a pour conséquence, l'apparition des bidonvilles à l'exemple des rues d'Alger.<sup>2</sup>

La définition d'indigène s'obtient en généralisant l'explication de l'indigène Israélite pour laquelle « *est indigène celui qui est né ou dont les parents sont nés en Algérie avant la conquête française* »<sup>3</sup>. Cette considération, a causé une discrimination raciale et sociale contre les musulmans privés de toute activité légale ayant trouvés refuge dans le secteur informel.

### 3.1.4. Le marché noir des cartes de ravitaillement

Ajoutant à cet ensemble de mesures citées précédemment ayant accentué le secteur informel en Algérie durant cette période coloniale, l'autorité française pendant la deuxième guerre mondiale a connu une insuffisance des ressources et de nourriture, cela l'a obligé à instaurer des cartes de ravitaillement, mais elles étaient insuffisantes, ce qui a provoqué l'émergence d'un marché noir des cartes de ravitaillement<sup>4</sup>.

Ces cartes de ravitaillement appelées aussi bon de rationnement, qui sont considérés comme « *des bons émis par un gouvernement pour permettre au titulaire d'obtenir de la nourriture ou d'autres denrées qui sont rares en temps de guerre ou dans d'autres situations d'urgence où un rationnement est en vigueur* ».<sup>5</sup>

En effet, l'intensité des flux d'indigènes vers les villes pendant la guerre, la mise en pratique des cartes de ravitaillement et les facilités offertes par le marché noir avaient déjà commencé à attirer les ruraux, cela a développé davantage le secteur informel. D'ailleurs, le gouverneur d'Alger, en novembre 1942, a dressé un tableau sur le marché noir, ce dernier n'a

---

<sup>1</sup> Cet exode s'explique par un passage brutal et sans armure de la condition paysanne (naturelle) à la condition citadine (moderne).

<sup>2</sup> Selon BENACHENHOU.A (1976), le nombre de bidonvilles à Alger est passé de 16 regroupant 5000 personnes en 1942 à 164 en 1954, soit 30% de la population du grand Alger.

<sup>3</sup> Statut juridique des indigènes d'Algérie, in [www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org), consulté le 20/09/2019 à 16h40.

<sup>4</sup> L'Algérie autant que pays colonisé par l'Etat français n'a pas fait l'exception, dont elle a évidemment connu les conséquences de la guerre, au point de qualifier cette phase par les indigènes par « *3am en Boun* » ou les années de misère.

<sup>5</sup> « Ticket de rationnement ». Disponible en ligne : [www.http://fr.m.wikipedia.org](http://fr.m.wikipedia.org) consulté le 20/09/2019 à 13h30.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

pas concerné uniquement la population française d'Algérie, mais également les algériens qualifiés d'indigènes.<sup>1</sup>

### 3.2. Le secteur informel pendant la période de l'économie dirigée et la centralisation en Algérie

L'économie dirigée désigne une économie dont la principale caractéristique est d'être dirigée par l'Etat. L'origine de cette expression remonte à la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle (éco-soviétique), dans les années 1930, c'est-à-dire après la crise de 1929, qui a notamment eu pour conséquence l'expansion d'une économie dirigée. Cette économie se caractérise donc, par l'interventionnisme étatique.<sup>2</sup>

En effet, l'Algérie a adopté ce modèle de développement centralisé et rigide, durant la période allant de 1967 jusqu'à 1985, basé essentiellement sur le monopole de l'Etat sur les principaux secteurs d'activité et ce, dans le sens où elle a adopté une stratégie de développement économique et sociale qui repose essentiellement sur l'investissement public dans l'industrie et la gestion administrée et planifiée de cette économie par l'Etat, qui était le principal acteur économique comme gestionnaire et propriétaire des moyens de production.

Cela a favorisé, en parallèle, l'apparition et le développement d'activités spéculatives, mais aussi, un développement important de petites entreprises privées relevant pour l'essentiel du secteur informel.<sup>3</sup> Ces petites productions marchandes<sup>4</sup>, dans le cas algérien incarnent des activités très différentes qu'on peut classer en trois catégories plus ou moins homogènes, à savoir les petites productions marchandes domestiques et des petits métiers, et enfin, exploiteuses clandestines (BERNARD.C, 1980,1988 cité par BELLACHE.Y, 2013).

BELLACHE.Y (2010) illustre les facteurs les plus importants ayant encouragé l'amplification du secteur informel en Algérie pendant cette période de centralisation et de planification, qui sont en l'occurrence :

---

<sup>1</sup> Pour mettre davantage au clair la déclaration du gouverneur d'Algérie en novembre 1942 concernant le marché noir en Algérie ainsi que l'implication des deux populations (population française d'Algérie et les algériens qualifiés d'indigène, il est recommandé de lire intégralement les déclarations de CHATAL retrouvées dans le journal « Cherbourg –Eclair » du mercredi 4 novembre 1942.

<sup>2</sup> Encyclopédie des expressions, « *Economie dirigée* ».

Disponible en ligne :<http://www.linternaute.fr/expression/langue-francaise/16429/economie-dirigee/>, consulté le 20/09/2019 à 12h18.

<sup>3</sup> Le secteur informel le plus dominant en Algérie, durant la période de centralisation et de planification, est celui de l'économie parallèle.

<sup>4</sup> Le mot Petites production marchandes 'articule au terme marginalité, dans l'analyse fonctionnaliste du secteur informel qui considère celui-ci comme un ensemble d'activités soumises au secteur capitaliste et contribuant, de façon directe ou indirecte, à sa reproduction.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

- le système de contrôle des prix et du change qui été à l'origine du développement des marchés parallèles des biens et services et de la devise ;
- l'institution des importations sans paiement (ISP), par la loi de finances de 1977, qui a contribué à l'expansion à la fois du marché parallèle de la devise et du commerce informel ;
- l'importance des contraintes pesant sur les entreprises privées (*institutionnelles, financières et fiscales*) (BENISSAD.H, 1993) ont été à l'origine du développement des micro-entreprises informelles et des pratiques informelles de la part des entreprises formelles (*fraude fiscale, travail non déclaré, etc.*) ;
- et la faible création d'emplois et développement du chômage ; alors que la période (1967-1984) était marquée par une forte création d'emplois, induite par les investissements publics notamment dans l'industrie et le BTP, la période qui s'ouvre à partir de 1984 se caractérise par une forte baisse du niveau des créations d'emplois. La création annuelle moyenne d'emplois passe de 117600 postes entre 1967 et 1984 à 68900 postes par an entre 1984 et 1993, soit une baisse de plus de 40% (DJENANE.AM, 1997).

BELLACHE.Y (2010,) ajoute aussi, que la forte croissance démographique ayant caractérisé cette période, conjuguée à la faible création d'emplois, ont induit un faible taux d'activité (13.6% en 1963 ; 16% en 1978 et 18.6% en 1983). Selon toujours ce même auteur, ce dernier s'explique également par la faible participation (observée) des femmes à la vie active.

En effet, parmi les pratiques informelles les plus marquantes durant cette période en question, qui est très affectée par la nature du régime politique, les limites et la rigidité de son modèle économique, l'accroissement des comportements consuméristes des algériens et leur mobilité vers les pays étrangers, spécialement la France (*ex-pays colonial*), etc., on trouve en l'occurrence le marché parallèle, la spéculation et l'auto-emploi comme nouvelle valeur sociale.

### 3.2.1. Le marché parallèle et la spéculation

Le marché parallèle et la spéculation sont conséquents de deux faits, à savoir l'incapacité du secteur public à satisfaire une demande sociale en augmentation, ainsi que les avantages rencontrés par le secteur privé.

#### 3.2.1.1. L'incapacité du secteur public à satisfaire une demande sociale en extension

L'une des causes principales de l'apparition et du développement du marché parallèle et de la spéculation est l'impuissance et l'incompétence du secteur public à satisfaire les

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

demandes sociales en extension. Pour OUCHICHI.M (2011), ce fait a engendré comme conséquence une économie de rareté et de rente.<sup>1</sup>

Selon HAMAMDA.M.T (2004), la rente est définie comme un ensemble de ressources exogènes à savoir les revenus pétroliers ou miniers, les transferts d'émigrés, l'aide internationale, les revenus de situation, qui s'inscrit de manière particulière dans l'économie nationale en y exerçant, sous l'effet de comportements rentiers, une influence défavorable sur l'activité productive.

En effet, l'incapacité du secteur à satisfaire la demande sociale est due au dysfonctionnement entre le secteur industriel et le secteur agricole comme résultat et ce, par manque d'adoption d'une politique de gestion efficiente et efficace, ce qui a provoqué un déséquilibre régional caractérisé par un fort différentiel de revenu entre les espaces ruraux et les villes. Cela, a pour conséquence, la provocation des flux importants de main d'œuvre agricole vers des villes afin d'investir d'autres métiers industriels, voire même, la recherche d'autres sources de revenu comme celles des activités spéculatives.

Dans le domaine de la finance, ces dernières sont considérées comme des opérations financières qui consistent à tirer profits suite à des fluctuations naturelles des prix du marché afin de réaliser des plus-values plutôt que de satisfaire aux besoins des activités réelles. Parmi ces activités spéculatives par rapport à cet exode rural vers les villes, on trouve la revente des produits alimentaires d'origine agricole et aussi dans le marché de l'immobilier et les produits de construction.

### 3.2.1.2. Les avantages rencontrés par le secteur privé

La gestion administrée et planifiée de l'économie par l'Etat<sup>2</sup> a favorisé la prédominance du secteur public dans pratiquement toutes les branches. Mais tout de même, le secteur privé qui était peu développé et confiné dans certains secteurs d'activité a profité de l'absence de la concurrence et les avantages assurés par le secteur étatique.<sup>3</sup>

D'après LIABES.D (1984), ce dernier a fait vivre et reproduire le capital privé en distribuant les salaires, en protégeant le marché, en offrant des produits subventionnés.

---

<sup>1</sup> Les sens courant et économique de la rareté consistent que la rareté des ressources exprime le fait que les ressources sont produites en quantité limitée ; la rareté est un problème majeur de l'économie car les individus ont des envies illimitées et les ressources par essence limitées. Quant à l'économie de la rente, elle repose sur la création, la protection et l'exploitation de privilèges, de faveurs ou d'opportunités d'affaires à l'abri de la concurrence et de l'efficacité économique.

<sup>2</sup> L'Etat était à la fois propriétaire et gestionnaire des moyens de production.

<sup>3</sup> Ces secteurs d'activité étaient investis depuis la période coloniale notamment l'industrie textile et l'agro-alimentaire, aussi dans les espaces que lui réservait l'Etat dans le cadre des plans de développement à titre d'exemple le BTP.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

D'ailleurs, parmi les mesures institutionnelles prise par le gouvernement en faveur du secteur privé durant cette période administrée, on peut citer les plus essentielles telles que illustrées dans le tableau suivant :

**Tableau N° 02 : Les principales mesures institutionnelles en faveur du secteur privé (1966-1988)**

| Mesures institutionnelles                                                      | L'objectif                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Les avantages                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Le code des investissements de 1966</b>                                     | Encourager le développement du secteur privé national par la création d'un nombre important d'entreprises privées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Avantages fiscaux et financiers                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>La loi 82-11 du 21 août 1982 relative à l'investissement privé national</b> | Encourager le développement du secteur privé national, mais dans une logique de contrôle par les pouvoirs publics comme :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>- la fixation d'un seuil maximum du montant de l'investissement (30 millions de DA) ;</li> <li>- la soumission de l'investissement privé à un agrément préalable, délivré par l'Office chargé du suivi, de l'orientation et de la coordination du secteur privé (OSCIP) ;</li> <li>- l'exclusion du champ d'application de cette loi des Algériens émigrés, qui pourtant disposent d'une épargne considérable</li> </ul> | Avantages fiscaux et financiers                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>La loi 88-25 du 12 juillet 1988</b>                                         | La loi la plus importante en faveur du secteur privé pour encourager davantage le secteur privé dans un contexte de crise du secteur public économique et de contraction des ressources budgétaires publiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | -La suppression du plafond de l'investissement et de l'agrément préalable (dissolution de l'OSCIP) ;<br>-L'octroi de divers avantages fiscaux et financiers ;<br>-L'autorisation des algériens émigrés à investir en Algérie ;<br>-L'octroi de ressources en devises, par le biais de la Chambre nationale de commerce (CNC), aux investissements privés jugés prioritaires. |

**Source** : conçu par nous-mêmes à partir d'une revue de littérature économique.



## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

Malgré ces mesures institutionnelles prises en faveur du secteur privé et ce, afin d'encourager l'investissement pour enrichir l'économie algérienne et lutter contre le chômage par la création de l'emploi que ce soit dans le secteur productif ou bien de service, tout de même, il reste toujours plus spéculatif et rentier que productif, en profitant de la rareté causé par le déséquilibre entre l'offre et la demande.<sup>1</sup>

D'après BELLACHE.Y (2010), l'effort du secteur privé en matière de réinvestissement est trop faible à peine 10 % de bénéfice réinvesti en 1974 et 1978 et moins de 4% en 1983, et il ne contribuait que très faiblement au budget de l'Etat, cela est dû à des pratiques informelles comme la fraude, l'évasion fiscale et la production illicite.

L'existence du secteur informel expliqué par des marchés parallèles et toutes les formes de spéculation pendant cette période de l'économie dirigée et centralisée est aussi conséquente de la nature du régime politique adopté.

### 3.2.2. L'auto-emploi, une autre source de revenu

Plusieurs expressions interviennent dans la désignation de l'auto-emploi. Parmi ces expressions, on peut citer celle de « *travail indépendant* » ou de « *travail autonome* ».

D'après TREMBLAY.D.G (2006), l'expression « *travailleur autonome* » soit la plus courante, certains distinguent la personne qui exerce un travail autonome sans employeur, qu'ils qualifient de « *travailleur indépendant* », alors que d'autres exercent leur activité avec une aide rémunérée.

Selon la définition internationale (OCDE, 2000, P.166), « *un emploi indépendant est un emploi dont la rémunération est directement liée aux bénéfices et dont le titulaire prend les décisions de gestion affectant l'entreprise ou est tenu pour responsable de la bonne santé de l'entreprise* ».

L'auto-emploi en Algérie durant la période de l'économie planifiée était conséquent d'un ensemble de facteurs à savoir :

- la quasi-stagnation du taux de salarisation entre 1977 et 1982 ;
- la détérioration du pouvoir d'achat de certains salariés, spécialement les manœuvres et les ouvriers hautement qualifiés<sup>2</sup> ;
- et le développement du mode de consommation.

---

<sup>1</sup> En effet, ce secteur privé demeurait principalement dans la distribution et les activités à forte rotation de capital à savoir le commerce, le service, le BTP et les branches industrielles de fabrication de bien de consommation finale.

<sup>2</sup> A contrario, les revenus non salariaux à l'intérieur des ménages ont connu une croissance remarquable. A titre d'exemple, cette croissance a connu un taux qui avoisine les 28% en 1983.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

Pour lutter contre la baisse du pouvoir d'achat et améliorer leur mode de vie, les ménages algériens ont eu recours à d'autres sources de revenu considérées comme des formes d'auto-emploi comme le travail indépendant, les petites affaires, le travail à domicile, petit employeur, aide familiale, le trabendo, etc. Ces auto-emplois ont eu cause comme conséquence l'apparition de la pluriactivité et de travail non déclaré.<sup>1</sup>

Aussi, le fait que l'économie algérienne était fermée dans un cadre centralisé, rigide, planifié et très contrôlé, cela a causé la rareté de certains produits, voire même leur inexistence sur le marché interne. Cette conjoncture a engendré l'apparition et le développement d'un autre type d'auto-emploi informel, qui est celui du commerce informel exercé soit par un ménage ou un groupe de ménages. Ces ménages sont dans la majorité des cas des émigrés (*spécialement les immigrés de France qui ont bien profité de cette conjoncture socio-économique*). Cela a intensifié le marché de change parallèle, qui est considéré comme une source d'approvisionnement en monnaie étrangère (particulièrement le Franc français) et ce, pour pouvoir financer les transactions commerciales informelles.

Cet auto-emploi illégal se nomme dans le langage courant le « *Trabendo* ». Pour les Algériens, il désigne la vente des produits rares, voire introuvables sur le marché informel, issus de l'économie en réseaux. Il est, également, utilisé pour qualifier l'activité elle-même, c'est-à-dire, l'ouverture à l'international pour approvisionner le marché local en produits recherchés et convoités (MOUSSAOUI .F.N, 2015).

En Algérie « *le trabendisme*<sup>2</sup> » a acquis une place non négligeable dans l'ensemble des activités commerciales régionales et citadines. Il procure des revenus plus élevés que ceux du travail salarié. A cet effet, DUVIGNEAU.G (1991) considère qu'une valise venue de l'étranger procure des revenus qui n'ont aucune mesure avec le salaire mensuel d'un travailleur de production et fait vivre une partie des familles urbaines.

### 3.3. Le secteur informel pendant la phase de transition vers l'économie de marché en Algérie

A partir du début des années 1990, l'Algérie s'oriente vers une *économie de marché*<sup>3</sup>. Cela a accéléré et a modifié les formes du secteur informel. L'adoption de ce système

---

<sup>1</sup> Parmi les études les plus réputées sur le secteur informel en Algérie, nous citons celle de BERNARD en 1988 selon laquelle, l'auto-emploi est considéré comme une nouvelle valeur pour les ménages dans un environnement socio-économique conditionné par la prédominance du secteur public et de l'idéologie socialiste. Cette étude a avancé un taux de 26% des ménages urbains possédaient une machine à coudre ou à tricoter comme un exemple important de l'auto-emploi non déclaré et donc de l'emploi informel.

<sup>2</sup> Le Trabendisme fait référence au petit trafic commercial, au marché noir, voire même à la contre bande.

<sup>3</sup> En général, terme utilisé comme périphrase pour désigner l'économie capitaliste. Commentaire: Toutefois, pour l'historien Fernand Braudel, le marché est très antérieur à l'économie capitaliste proprement dite: il aura fallu

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

économique est l'effet conséquent d'une crise néfaste ayant touchée le pays à la fin des années 1980, et ce, suite à l'effondrement des cours des hydrocarbures<sup>1</sup>, la réduction voire l'arrêt des investissements publics, ainsi que les licenciements massifs des employés.<sup>2</sup>

Face à cette crise et pour démontrer son engagement dans l'ouverture de son économie vers l'extérieur par une démarche pragmatique, l'Algérie a ratifié des accords avec des organisations internationales qui encouragent l'ouverture poussée vers l'économie de marché. Parmi ces accords, nous citons le plan d'ajustement structurel en 1994 avec le Fonds Monétaire International (FMI) ayant produit rapidement des effets néfastes qui touchent plusieurs secteurs, dont celui de l'industrie.

Selon BENISSAD.H (1997, P.116), « *l'ajustement structurel ne conduit pas à une diversification, par produits, des exportations dominées, à concurrence de 97%, par le secteur des hydrocarbures. Les efforts entrepris pour diversifier les exportations sont moins crédibles que ceux déployés pour accroître à moyen terme, avec le concours de sociétés étrangères (surtout anglo-saxonnes) la production exportable de pétrole et de gaz.* ».

Au même moment, en ce qui concerne la dette extérieure (amplement garantie par les recettes du secteur des hydrocarbures), les opérations de rééchelonnement autorisent à court terme un recul (quoiqu'insuffisant) du ratio du service de la dette. Cette régression est représentée dans le tableau suivant :

**Tableau N° 03 : Ratio du service de la dette (période allant de 1992 jusqu'à 1995)**

| Année | Le ratio du service de la dette (en %) |
|-------|----------------------------------------|
| 1992  | 79,8%                                  |
| 1993  | 84,3%                                  |
| 1994  | 51,9%                                  |
| 1995  | 36,5%                                  |

Source : conçu par nous-mêmes à partir de la contribution de BENISSAD.H, 1997, P.116.

« *Le rééchelonnement de la dette, en autorisant des niveaux d'activité et de paix sociale acceptables, rendent possible un fonctionnement "normal" des institutions étatiques et*

---

attendre le «commerce à la grande aventure», générateur de grands risques mais aussi de profits fabuleux in[http://www.alternatives-economiques.fr/Dictionnaire\\_fr\\_52\\_def589.html](http://www.alternatives-economiques.fr/Dictionnaire_fr_52_def589.html), consulté le 22-09-2019 à 22h00.

<sup>1</sup>La rente pétrolière, principale ressource économique, est considérée comme une ressource politique pour la conservation du pouvoir et l'élargissement de sa base sociale, et cela à travers un système économique distributif et à l'abri du marché.

<sup>2</sup>Les activités informelles sont appelées à contribuer à la création d'activités et à la réduction du chômage dans une économie dominée par la rente pétrolière (98% des recettes d'exportation), est lourdement tributaire de l'étranger (70% des besoins du pays sont importés).

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

*facilitent la recomposition politique et institutionnelle, mais cette prouesse (nourrie en 1996 par le double raffermissement du prix du pétrole et du cours du dollar) ne peut cacher l'alourdissement impressionnant du volume de la dette (qui passe de 25 à 32,3 milliards de dollars en 1993-1995), alors que le système productif (hors hydrocarbures) est durement malmené par une libéralisation non graduelle, impréparée du commerce d'importation » (BENISSAD.H,1997, P.116). Cela a fragilisé davantage l'économie algérienne contrairement à quelques pays voisins (la Tunisie et le Maroc).<sup>1</sup>*

Par ailleurs, les entreprises nationales ne parviennent pas à s'adapter à ce nouveau contexte économique, et ce, malgré les aides dont elles ont bénéficié. Cela a pour effet, le recours à des mesures de dissolution d'un nombre important d'entre elles entraînant la suppression de 211960 emplois. Ces compressions massives sont effectuées par le biais du départ volontaire et de la retraite anticipée (CHAKOUR.S et PERRET.C, 2007).

Aussi, AKNINE.R et FERFERRA.Y (2014, P.68) notent qu'« avec l'application du plan d'ajustement structurel (PAS), et la rigueur budgétaire qui en a suivie, l'Etat s'est, volontairement et brutalement, écarté de son rôle de premier investisseur. Il s'en est suivi un chômage croissant (le taux de chômage passe de 6% à 37% en l'espace de quelques années) et une décroissance de l'investissement productif de l'Etat. ».

Pour contrecarrer quelques effets négatifs de ces politiques d'ajustement (érosion du pouvoir d'achat, crise de l'emploi), de nombreux ménages se sont engagés dans des activités informelles différentes comme la pluriactivité, le travail à domicile, le commerce ambulant, etc. Quant aux entreprises, particulièrement privées, le recours à des pratiques informelles comme le travail non déclaré, la fraude fiscale, etc., a constitué pour un nombre d'entre elles, une solution efficace pour maintenir un véritable niveau de rentabilité.

Donc, le développement du secteur informel en Algérie, se considère comme une réponse aux nombreuses rigidités caractérisant l'organisation de l'économie en général, et les problématiques rencontrées dans les questions de l'emploi en particulier.

Dans ce contexte, le secteur informel est appuyé par l'instabilité juridique et le manque de visibilité de la politique socio-économique. D'ailleurs, les investisseurs qu'ils soient

---

<sup>1</sup>L'économie de la Tunisie est inscrite dans un processus de réformes économiques et de libéralisation depuis 1986 après trois décennies de dirigisme et de participations de l'État à l'économie. Mais, à partir janvier 2008, l'ouverture à la concurrence mondiale par l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange conclu avec l'Union européenne en 1995, l'économie tunisienne fait face à des défis de mise à niveau de pans entiers de son économie tout en bénéficiant d'une croissance économique annuelle soutenue de l'ordre de 5 % par an depuis une dizaine d'années. Disponible en ligne :<https://www.etudier.com/dissertations/Plan-d'Ajustement-Structurel-En-Tunisie/64923.html>consulté le 23-09-2019 à 10h15.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

nationaux ou étrangers demandent seulement à voir clair, du moins ceux qui misent sur le long terme. Or, ils sont totalement désemparés face aux changements périodiques du cadre juridique, ce qui risque de faire fuir davantage d'affairistes vers le secteur informel.

BELOUANIS.A (2019) s'est inscrit dans une problématique de traitement à partir des comportements symptomatiques de l'économie informelle. Il s'est appuyé sur des paramètres précis pour souligner la dangerosité des origines du phénomène (la corruption administrative, 50% du PIB échappe à l'Etat, hausse des taxes, difficultés des crédits, 200 000 commerçants non officiels, 50% de la main-d'œuvre non déclarée, 53 milliards de dollars de la masse monétaire en 2018, 2 milliards de dollars au change parallèle, etc.<sup>1</sup>.

Pour lutter contre ces origines du secteur informel, le ministère de l'industrie en 2018 a, pour sa part mis en exergue la nécessité de normalisation. D'ailleurs, il a estimé que « *le marché informel n'est pas un problème, mais c'est l'origine et le non-encadrement de ses activités qui le sont* ». <sup>2</sup>

La nouvelle donne socio-économique du pays impose la révision de la législation. D'ailleurs, un grand effort reste à faire, notamment dans le secteur de l'artisanat et de l'agriculture où l'informel bas son plein. Comme l'une des mesures institutionnelles prises pour lutter contre ce dernier, la CASNOS a ratifié deux conventions afin d'inculquer la culture de la sécurité sociale au sein de la corporation des agriculteurs et des artisans.<sup>3</sup>

Selon le Directeur Général le nombre d'agriculteurs ayant souscrit à une couverture sociale est passé de 3% à 17% en 2019. Il indique aussi, que 3 millions (*entre agriculteurs et artisans*) exercent dans l'informel alors que le nombre des affiliés est de l'ordre de 1,9 million. Quant à la question d'attirer le secteur informel à s'affilier, il a expliqué que « *nous avons lancé une opération pilote, qui a touché 15.000 personnes. Et, sur ces 15.000 personnes, dont des artisans (maçons, plombiers, etc.), il y a eu 4.000 qui se sont affiliés et ayant cotisé ; leur nombre continue d'augmenter* ». <sup>4</sup> BALLACHE. Y<sup>5</sup> (2019) considère que la récession

---

<sup>1</sup> Rencontre de deux jours organisée par la faculté des sciences, de l'économie, du commerce et des sciences de gestion, université M'hamed BOUGARA de BOUMERDES, sous le thème « *Economie informelle en Algérie : Réalité et traitement* » in <https://www.elwatan.com> consulté le 06-02-2020 à 18h50.

<sup>2</sup>Idem.

<sup>3</sup> De nouvelles dispositions ont été prises pour sensibiliser le maximum d'agriculteurs et d'artisans quant à l'importance d'une affiliation à la sécurité sociale, laquelle leur assurera non seulement un travail décent, mais aussi, une retraite sans oublier une couverture sociale pour les ayants droit.

<sup>4</sup>ISIOUANE. Z (2018), « *sécurité sociale: la CASNOS veut améliorer son portefeuille de cotisants* ». In <https://www.algerie360.com/securite-sociale-la-casnios-veut-ameliorer-son-portefeuille-de-cotisants/> consulté le 24-09-2019 à 18h25.

<sup>5</sup> BALLACHE.J, « *Vers une forte hausse du taux de chômage et de l'emploi informel* ».In le quotidien El Watan ECOONOMIE, 30-12-2019.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

économique que connaît le pays, aggravée par la crise politique actuelle, induira inévitablement une hausse du taux de chômage ainsi qu'une expansion de l'emploi informel.

Contrairement à ce qui se produit au Maroc ou en Tunisie, l'ajustement structurel ne conduit pas à une diversification, par produits, des exportations dominées, à concurrence de 97%, par le secteur des hydrocarbures. Les efforts entrepris pour diversifier les exportations sont moins crédibles que ceux déployés pour accroître à moyen terme, avec le concours de sociétés étrangères (*surtout anglo-saxonnes*) la production exportable de pétrole et de gaz.

En s'appuyant sur la contribution de MEDJOUB.R (2017) portant sur le développement de l'économie informelle en Algérie, nous avançons que le secteur informel durant cette période de transition vers l'économie de marché est intensifié par plusieurs formes de pratiques informelles et parmi les plus essentielles, nous citons à titres d'exemples : la marginalisation spatiale et sociale, la contre bande et le marché illicite, le marché monétaire informel, etc.

### 3.3.1. Liquidité et marché monétaire informel

Le paiement en argent liquide constitue l'une des principales caractéristiques de l'économie informelle qui gangrène l'économie algérienne ; cela, est dû, d'une part, à l'insuffisance des pratiques de contrôle de la monnaie en circulation, voire même à leur inexistence dans certains cas et d'autre part, la place considérable qu'occupe l'économie de bazar. Pour CHARMES.J (2014, P.270), « *l'économie du bazar<sup>1</sup>, dans laquelle s'inscrit l'économie algérienne, s'appuie sur l'absence de la facturation et le paiement en liquide, ce qui explique, en partie, l'orientation des commerçants algériens vers le Moyen Orient et l'Extrême Orient, vue la facilité offerte, par ces marchés, à ce type de pratiques informelles.* ». Un autre facteur ayant contribué d'une façon intense au marché monétaire informel est celui de la dynamique du marché de change parallèle dont les causes principales de son développement sont l'ouverture du commerce extérieur et la non convertibilité totale du dinar.

### 3.3.2. Marginalisation spatiale et sociale

Le recours au secteur informel est aussi l'effet conséquent d'une marginalisation spatiale et sociale. D'ailleurs, BAGALWA. B-J-M (1992) considère que le secteur informel incarne diverses tentatives d'inspiration, de création et d'ingéniosité sociale, qui permettent aux populations exclues du secteur économique officiel de survivre. Pour le cas de l'Algérie, il s'agit des populations affectées par le rétrécissement du marché du travail et la détérioration de

---

<sup>1</sup>Economie de bazar se dit, en Algérie, d'une économie de vente d'objets manufacturés importés en l'absence d'une production nationale. Importation d'objets de dernier choix de certains pays, tels que Dubaï, Taïwan, ou la Turquie. In <http://www.legrandsoir.info/l-essence-du-neoliberalisme-la-conquete-du-monde.html> consulté le 25-03-2020 à 23h20.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

leur niveau de vie, de celles ayant abandonné leurs domiciles durant la décennie noire pour rejoindre les bidonvilles. Ceci a pour conséquence, le recours à toutes les forces de travail familiales, jeunes, femmes, enfants et même retraités, ainsi qu'à la débrouillardise.

Le fait que ces populations socialement marginalisées investissent dans des pratiques informelles pour subvenir à leurs besoins a profondément remis en cause la relation entre elles et les autorités de l'Etat, ainsi que la fragilisation de la société, et ce, par le fait que l'informel ne cesse d'amplifier la fracture sociale, et donc, fragiliser ces populations algériennes en question. De ce fait, le recours de ces populations aux pratiques de change informelles constitue une activité refuge pour se ressourcer davantage en revenu, et ce, d'une part, par la marge bénéficiaire issue de l'achat et de la vente des monnaies étrangères et d'autre part, face au dinar algérien qui ne cesse de se déprécier face à ces dites monnaies ; le recours au marché de change parallèle constitue alors une alternative pour affronter une éventuelle crise économique accentuée par des risques inflationnistes et une baisse massive du pouvoir d'achat. Pour résumer cette situation, CHAKOUR.S et PERRET.C (2007), considèrent que *« face au sentiment d'un Etat incapable de redresser la situation économique et au sentiment, notamment dans les années 1990, de son incapacité à assurer même la sécurité physique des Algériens, l'informel devient une alternative pour les exclus des richesses du pays »*.

### 3.3.3. Contrebande et commerce illicite

L'économie algérienne est affectée par l'existence d'autres formes du secteur informel, à savoir celle de la contrebande et du commerce illicite. Selon le secrétaire général de l'organisation mondiale des douanes MIKURIYA.K (2013, P.14), *« le commerce illicite revêt des formes diverses et variées : vente de produits de contrefaçon sur Internet, exploitation illégale des forêts, contrebande de marchandises fortement taxées, blanchiment d'argent, achat d'objets volés, narcotrafic, ... Toutefois, il est un thème qui revient souvent sur le devant de la scène : les conséquences économiques, politiques et sociales du commerce illicite, qui cause un préjudice grave aux États, aux entreprises et aux populations »*.<sup>1</sup>

Pour le cas de l'Algérie, cette problématique de contre-bande et du commerce illicite est intensifiée par les mutations géopolitiques au niveau des pays voisins, qui sont en l'occurrence la fragilité et l'instabilité des contextes politiques et sécuritaires dans les pays subsahariens, la Libye et la Tunisie. Cela a prospéré la contrebande et le trafic des armes y compris les produits de consommation. MESSAHEL.A (2015) a avancé qu'en se situant dans un environnement

---

<sup>1</sup>Organisation Mondiale des Douanes (OMD), « Commerce illicite ». Disponible en ligne : [http://wcoomdpublishings.org/downloadable/download/sample/sample\\_id/121/](http://wcoomdpublishings.org/downloadable/download/sample/sample_id/121/), consulté le 10-02-2020 à 18h50.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

géopolitique aujourd'hui malheureusement fortement instable, l'Algérie enregistre depuis quelques années déjà une forte progression des activités liées à la criminalité transnationale organisée. Il s'agit notamment du développement du trafic illicite de stupéfiants, de la contrebande et de l'immigration illégale.<sup>1</sup>

Le commerce illicite concerne aussi les produits réglementés en ligne et qui fait état d'une problématique croissante à laquelle l'Algérie est sensée prendre des dispositifs de lutte, au présent et au futur, dans un contexte d'ouverture économique. Il est à préciser que les consommateurs sont souvent dans l'ignorance de ce marché illégal auquel ils sont confrontés et qui, de surcroît, est responsable de pertes économiques considérables essentiellement pour les industries concernées.<sup>2</sup>

Selon l'UNIFAB<sup>3</sup> et l'ALCCI<sup>4</sup> (2019), la France est parmi les pays développés les plus touchés par ce commerce illicite. D'ailleurs, au cours de l'année 2018 on dénombre plus de 37,5 millions de cyberconsommateurs qui représentent un portefeuille d'achat de plus de 81 milliards d'euros seulement, alors que dans le monde, le chiffre d'affaires du e-commerce pour la même année s'élève à 2 300 Milliards de dollars.<sup>5</sup>

Aussi, d'autres chiffres concrets ont été dévoilés et qui admettent de percevoir la menace que constitue ce trafic. A titre illustratif, plus de 129 mille médicaments contrefaits ont été saisis par la douane en 2017, dont 91 % ont été réalisés dans le contexte des frets express et postaux. 75 % correspondent à des commandes en provenance d'internet ; l'OCDE évalue la consommation d'alcool d'origine illicite à 25 % de la consommation adulte mondiale et la douane française a réalisé la saisie de 238,2 tonnes de produits du tabac de contrefaçon et de contrebande ont été saisies sur le territoire national.<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup>Ministère des Affaires Etrangères, « *La criminalité transnationale représentait 13% de la criminalité globale traitée en Algérie* ». Disponible en ligne : [http://www.mae.gov.dz/news\\_article/4847.aspx](http://www.mae.gov.dz/news_article/4847.aspx), consulté le 10-02-2020 à 16h30.

<sup>2</sup> La cyber-sécurité fait l'objet de grands débats publics, mais celui du commerce illicite sur internet, reste un sujet trop peu abordé, aussi bien par le législateur, que par les médias ou d'autres instances dédiées à assurer la santé et la sécurité des consommateurs, ainsi que la stabilité économique des Etats.

<sup>3</sup>L'Union des Fabricants est l'association française de lutte anti-contrefaçon qui regroupe 200 entreprises et fédérations professionnelles issues de tous les secteurs d'activité, afin de promouvoir et défendre le droit de la propriété intellectuelle.

<sup>4</sup> L'Association de Lutte Contre le Commerce Illicite est une jeune structure qui vise à rassembler les entreprises qui, au-delà de la contrefaçon, sont victimes de la concurrence déloyale du commerce illicite par recel, de la contrebande, de la non-conformité et violation des règles commerciales.

<sup>5</sup>Communiqué de presse du 13 février 2019 de l'Association de Lutte Contre le Commerce International (ALCCI), « *comment combattre le commerce illicite des produits réglementés en ligne ? l'unifab et l'alcci publient un livre blanc proposant des solutions concrètes* ».

Disponible en ligne : <https://www.unifab.com/wp-content/uploads/2019/05/Communiqu%C3%A9-de-presse-13-mai-2019.pdf>, consulté le 28-02-2020 à 16h30.

<sup>6</sup>Idem



## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

Pour le cas de l'Algérie, les services des douanes ont saisi, à titre d'exemples, plus de 9,6 milliards de centimes de produits du tabac au cours de l'année 2019, dont la plupart sont des cartouches et des étuis à cigarettes. Ces saisies donnent un aperçu général de l'étendue du marché algérien qui attire le tabac sans surveillance que les passeurs font entrer dans le pays, en particulier depuis les frontières orientales pour approvisionner le marché parallèle.<sup>1</sup>

D'ailleurs, une étude KPMG<sup>2</sup> sur la consommation illicite de cigarettes en Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Libye, rendue publique en 2017, a révélé que dans les quatre (4) pays, 1/5 des cigarettes est consommé illégalement. La part des cigarettes de contrebande sur le marché algérien pour l'année 2019 est passée à environ 10%, après avoir atteint 4%<sup>3</sup>. Cette étude montre que le commerce parallèle a affaibli les revenus des Etats en les privant d'une recette fiscale de 565 millions de dollars supplémentaires aux recettes en 2016.<sup>4</sup>

En effet, le commerce illicite des produits de consommation et des services (passeurs de migrants) animés par des contrebandes a un apport considérable dans le développement des marchés de change parallèles des devises, et ce, par le fait que les transactions s'effectuent d'une part en grande partie par la monnaie étrangère et d'autre part, ce dit commerce constitue une issue pour le transfert des fonds d'une façon illicite en devises vers l'étranger.

En définitive, plusieurs tentatives ont été entamées pour l'étude du secteur informel. Cependant, il reste encore difficile à cerner. D'une part, du fait de l'hétérogénéité des activités appartenant à ce secteur et d'autre part, du fait de la disponibilité des sources d'informations statistiques permettant de mener ce type d'étude (SOUAG.A, 2018).

Pour démontrer son engagement dans l'ouverture de son économie vers l'extérieur par une démarche pragmatique, l'Algérie a ratifié des accords avec des organisations internationales qui encouragent l'ouverture poussée vers l'économie de marché. Parmi ces accords, nous citons le plan d'ajustement structurel de 1994 avec le Fonds Monétaire

---

<sup>1</sup>Djazaïress, « *Criminalité Transnationale : L'autre défi pour l'Algérie* ». Disponible en ligne : <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/magazine-pages-hebdo/tabac-et-contrebande-en-algerie-les-marques-illicites-inondent-le-marche-04-02-2020>, consulté le 09-03-2020 à 17h20.

<sup>2</sup>KPMG (Cabinet d'Audit-Conseil-Expertise Comptable) Algérie opère en Algérie depuis 1990 et compte parmi ses clients les plus prestigieuses références locales. C'est un cabinet avec constitué d'associés ayant passés leur carrière chez KPMG avec une expérience qui varie entre 10 et 32 ans. Il représente une équipe complémentaire, qui agit dans le cadre de la durabilité, éthique, l'indépendance et la qualité, dans le respect des normes et méthode KPMG International

<sup>3</sup>Djazaïress, « *Criminalité Transnationale : L'autre défi pour l'Algérie* ». Disponible en ligne : <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/magazine-pages-hebdo/tabac-et-contrebande-en-algerie-les-marques-illicites-inondent-le-marche-04-02-2020>, consulté le 09-03-2020 à 17h35.

<sup>4</sup>L'étude a indiqué également que la contrebande des cigarettes n'était qu'une des composantes d'un vaste réseau de commerce illicite dans lequel des produits comme le carburant et les denrées alimentaires passent illégalement les frontières pour être revendus à moindre prix, sachant que les quatre pays du Maghreb subventionnent les produits de base (pain, sucre, matériaux de construction).

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

International (FMI) ayant produit rapidement des effets néfastes qui touchent plusieurs secteurs, dont celui de l'industrie.

De ce fait, les entreprises nationales ne parviennent pas à s'adapter à ce nouveau contexte économique, et ce, malgré les aides dont elles ont bénéficié. Cela a pour effet, le recours à des mesures de dissolution d'un nombre important d'entre elles entraînant la suppression de 211960 emplois. Ces compressions massives sont effectuées par le biais du départ volontaire et de la retraite anticipée (CHAKOUR.S et PERRET.C, 2007).

Pour conclure, en Algérie comme les PVD, le secteur informel n'a pas cessé de prendre de l'ampleur et de fragiliser le fonctionnement de son économie, que ce soit dans l'ère de la centralisation (économie rigide) ou de la décentralisation (transition vers l'économie de marché). Son informalité s'appuie sur plusieurs déterminants à savoir la contrainte réglementaire et le climat des affaires, le phénomène de corruption, l'évasion et la fraude fiscale, le blanchiment d'argent et la dominance des pratiques bureaucratiques. Tous ces faits renforcent le secteur financier informel, notamment la finance informelle.

### Section 4 : La finance informelle

La finance informelle se pratique par des acteurs multiples qui l'animent dans un cadre systémique sous forme de réseau en dehors du circuit formel. Pour mieux interpréter ce secteur financier informel, il est donc essentiel de l'expliquer par opposition au secteur financier formel<sup>1</sup>. Autrement dit, la finance non formelle se pratique principalement à l'échelle locale et se compose des activités financières directement accessibles, théoriquement, à l'ensemble de la population (DIETER SEIBEL.H, 1996). Afin de comprendre cette finance informelle, nous trouvons utile de lui consacrer à travers cette section quelques définitions, expliquer sa typologie, ses caractéristiques ; et nous terminons par ses avantages.

#### 4.1. Définitions de la finance informelle

La finance informelle s'est développée dès la crise des banques commerciales et de développement durant les années 1970 (SERVET.J.M et al, 1990). Elle est également présente dans les PVD du fait qu'elle résout souvent des problèmes que la finance formelle n'avait pas la capacité à résoudre (MURHULA SAFARI. A, 2011).

La finance informelle concerne toute opération d'emprunt, de prêt ou de constitution d'épargne qui se déroule en dehors du circuit officiel quel que soit son importance ou le

---

<sup>1</sup>Il est à rappeler que le mot formel est déterminé, développé et employé pour indiquer ce qui se rapporte ou qui est conforme aux structures et normes établies. Le terme formel est un mot polysémique qui peut indiquer ce qui est officiel, légal, etc. Donc, le secteur formel fonctionne d'une manière officielle ou légale, c'est-à-dire, en suivant les structures et la réglementation financière en place au sein d'une économie.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

domaine d'activité où elle se déroule (moderne, traditionnel, etc.) (EL ABDAIMI, 1994 cité par MANSOURI.B et ZIKY.M, 2009). Autrement dit, la finance informelle peut être considérée comme une alternative pour des personnes exclues du système financier conventionnel ou n'ayant pas un revenu leur permettant de contracter un crédit (ACHIR.M, 2018). Il s'agit aussi, de toutes les transactions, qui ne sont pas réglementées par une autorité monétaire centrale ou par un marché financier central (ADAMS et FITCHET cités par ACHIR.M, 2018). Dans sa dimension systémique, la finance informelle s'exerce naturellement dans le secteur informel ou dans l'économie informelle. Dans ce sens, diverses conceptions sont émises afin de mettre au claire la finance informelle. Cette dernière, s'exerce à travers des pratiques diverses et entre des acteurs qui l'animent à leur façon tout en constituant un réseau relationnel. Parmi les définitions consacrées au système financier informel, nous citons à titre d'exemple celle de LELART.M (2005, P.50), selon laquelle « *le système financier informel comme des mécanismes originaux qui permettent, en effet, de faire circuler la monnaie en contrepartie d'une accumulation temporaire des créances et des dettes* ». De là, le système financier informel s'exerce dans l'économie informelle. A titre illustratif, les personnes qui vivent dans des régions reculées, loin de toute institution financière formelle, ou qui ont besoin de produits plus variés et plus flexibles que ceux qu'offrent les prestataires de services financiers, se tournent, souvent, vers la finance informelle (*prêteurs privés, famille, amis, etc.*). Des associations informelles fournissent également des services financiers : tontines et associations de prêt, banques communautaires de village, associations villageoises d'épargne et de prêt, et autres groupes d'épargne communautaires.<sup>1</sup>

Globalement, la finance informelle réunit la totalité des instruments non officiels qui permettent de faire circuler momentanément une masse monétaire sous forme des créances et de dettes. Elle contient de ce fait, l'ensemble des transactions accomplies, en marge des règles établies, par des intermédiaires non agréés et/ou non enregistrés. Cependant, ces instruments ne sont pas dans la majeure partie des cas illégaux car bien souvent les pouvoirs publics les consentent ou les tolèrent. Partant de cette logique, le degré ou le niveau de l'informalité de cette finance traditionnelle peut être présenté sous formes de deux cas possibles, qui sont l'occurrence l'informalité partielle<sup>2</sup> et l'informalité totale.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Portail FInDiv, « Finance informelle », Disponible en ligne :

<https://www.findevgateway.org/fr/themes/finance-informelle> consulté de 18-01-2022 à 23h15.

<sup>2</sup> Dans l'informalité partielle, bien qu'illégales au sens strict du terme, les pratiques informelles sont souvent connues et largement tolérées.

<sup>3</sup> Dans l'informalité totale, les agents économiques exercent leurs fonctions et activités de manière clandestine, principalement afin d'éviter la fiscalité ou le paiement de la contribution sociale.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

En transposant cette déduction au contexte algérien, nous avançons que la finance informelle est fortement impactée par deux importantes périodes qu'a connues l'économie algérienne et que nous résumons brièvement comme suit :

- La première période est celle de la transition vers l'économie de marché à la fin 1990. Période de la chute des cours des hydrocarbures, cette phase est caractérisée par la gestion administrative centralisée, c'est-à-dire l'état fixe les prix, les salaires, les taux d'intérêts et le taux de change d'une manière administrative. Cette politique a pour conséquence l'extension des secteurs informel économique et financier en même temps, les faibles prix fixés par l'état sont bénéfiques pour une minorité de la population. La rareté de l'offre engendre des tarifs élevés sur le marché de la devise, cela pénalise le budget de l'état Algérien ;
- Quant à la seconde période, qui commence de 1994 jusqu'à nos jours, elle est déterminée par la crise des recettes des hydrocarbures engendrant des faits néfastes sur l'économie réelle, jusqu'au milieu des années 1990, l'Etat Algérien a adopté le Plan d'Ajustement Structurel et le rééchelonnement de la dette, puis vient la deuxième crise des hydrocarbures causant la chute et la dépréciation du Dinars algérien et l'entrée en crise des systèmes de production. Par conséquent, l'économie algérienne est fragilisée par les pratiques de la finance informelle qui ne cessent de gagner du terrain et spécialement celle du marché de change parallèle.<sup>1</sup>

### 4.2. Typologie de la finance informelle

La multitude des types de financement informel est tributaire des besoins de financement et de l'existence d'une abondance d'entreprises très hétérogènes, provoquant une difficulté de classification et de hiérarchisation des divers types de financement informel.

Le secteur financier informel peut être conçu comme un emprunt ou un don provisoire, se déroulant dans la sphère non officielle par opposition au système financier formel. Il s'agit de fonds constitués lors du début de l'activité (ABRIKA.B, 1999).

---

<sup>1</sup>L'ouverture et le passage d'un monopole d'Etat à un monopole privé a provoqué des nouvelles pratiques informelles avec la ratification de la convertibilité commerciale du dinar en 1994, cette convertibilité a fait que les sociétés d'import-export connaissent une explosion, qui dans la plupart des cas sont détournées pour la fuite des capitaux vers l'étranger et par conséquent, le recours au change parallèle est évident pour avoir plus de fonds en devises qui feront objet d'achats des biens immobiliers et d'investissements à l'étranger. Cette période a connu aussi d'autres faits encourageant la finance informelle comme la faiblesse de l'emploi formel, l'imposition trop élevée, le poids de la réglementation, les réglementations liées à la création d'entreprise en Algérie, la corruption, la fraude fiscale, les détournements des fonds publics, la particularité de mentalité de la majorité des emprunteurs Algériens qui considèrent les aides accordées par les banques comme don est non pas comme un prêt à rembourser à long terme, c'est la raison pour laquelle les banques exigent des garants, etc.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

Pour expliciter ce mode de financement, ce même auteur distingue neuf types de financement informel, qui sont en l'occurrence le financement par le biais de l'autofinancement, le financement par parents et amis, le financement associatif, le prêt sur hypothèque, les prêteurs professionnels, les crédits commerciaux, les prêts bancaires et les intermédiaires, le financement par l'intermédiaire financier et enfin le système de tontine.

### 4.2.1. Le financement par le biais de l'autofinancement

Plusieurs considérations ont été portées pour expliquer le sens d'autofinancement, parmi elles nous citons à titres illustratifs, VERNIMMEN.P (1988) pour ses idées montre ou présente l'intérêt de cette capacité d'autofinancement qui prend tout son sens dans les investissements qui ne doivent pas être renouvelés immédiatement. Elle constitue alors pour l'entreprise, un véritable volant des ressources qu'elle peut librement utiliser. Le résultat des investissements passés (capacité d'autofinancement) est ainsi une ressource qui permet par ailleurs de financer les investissements actuels, ou tout autre emploi des fonds. Ensuite, COHEN.E (1991, P.194) met en valeur l'aspect monétaire de l'autofinancement selon lequel « *l'autofinancement est le surplus monétaire dégagé par l'entreprise sur son activité propre et conservé par elle pour financer son développement futur* » ; Quant à GILLET.R (1994, P.143) le considère comme « *la rétention de tout ou une partie des rémunérations annuelles des actionnaires en vue de couvrir les divers besoins de l'entreprise. Il s'agit donc d'un processus d'épargne réalisé au niveau de la société* ». Plus précisément, DINAR.B et MEZIOUNI.B (2016, P.6) définissent l'autofinancement comme « *une opération de financement interne, ou personnel, d'un projet d'investissement ou d'exploitation, l'autofinancement s'appuie sur une épargne préalablement constituée* ».

De ces définitions, nous comprenons que l'autofinancement est un moyen de financement résultant des économies réalisées par les activités effectuées par les entrepreneurs, c'est-à-dire, il s'agit des résultats positifs générés, soit, par l'action des activités exercées par les entrepreneurs en rapport directe avec le domaine d'activité de l'entreprise ou par les dividendes tirées par des actions engagées en dehors de l'activité principale.

A titre illustratif, dans le cadre du secteur du bâtiment, ces fonds d'autofinancement peuvent être générés par l'achat et la revente des matériaux de construction, dans une situation de pénuries, destiné réellement à la réalisation d'un projet donné et des résultats des placements provenant des divers réseaux de spéculation. Ces fonds peuvent aussi avoir comme origine un surplus dégagé du non-respect des normes de production, suite aux traficotages qui se font lors des dosages et du choix de la qualité de la matière utilisée. Ce qui permet d'orienter l'autre

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

partie, soit vers le marché parallèle ou vers la réalisation d'autres ouvrages sur de nouveaux chantiers, constituant des fonds de financement supplémentaire, qui sont internes et qui échappent à tout contrôle (ABRIKA.B, 1999). Le financement par le biais de l'autofinancement s'applique pareillement dans le cadre de l'exercice des transactions de change parallèle par les cambistes ayant des bureaux de change parallèle, cela sous-entend l'existence d'activité principale officielle (prêt à porter, bijouterie, boucherie, gâteaux traditionnels, salon de coiffures, alimentation générale, etc.) considérée comme source de financement de cette activité de change considérée comme secondaire.

### 4.2.2. Le financement via le réseau familial et amical

Il s'agit de la forme la plus courante de finance informelle, que ce soit en nombre de transactions ou en valeur, puisque ces prêts n'ont pas d'intérêt et ne requièrent pas de caution ou de garantie, leur montant peut être élevé ou faible avec des facilités de remboursement (DINAR.B et MEZIOUNI.B, 2016). En effet, le prêt d'argent entre membres d'une même famille ou entre amis est fréquent. Par rapport à un prêt bancaire, cette solution offre l'avantage de la souplesse, et de la facilité. Si nous prenons le cas de l'Algérie, les fonds destinés à l'investissement par le réseau familial et amical représentent l'une des formes les plus usitées des types de financement informel. ABRIKA.B (1999, P.211) confirme cette situation dans son étude portant exclusivement sur le secteur de bâtiment de la wilaya de Tizi-Ouzou en précisant que « *dans l'enquête que nous avons menée, la majorité a eu recours à des prêts familiaux et amicaux. Leur importance est considérée en termes de valeur qui peut être élevé ou faible pour le financement des projets variant selon la capacité de financement du réseau auquel les entrepreneurs appartiennent à la différence des prêteurs professionnels, ce type de financement offre des avantages en plus du capital dégagé pour l'investissement, ces prêts n'ont pas d'intérêt et n'exigent pas de garanties ou une contrepartie, il n'est pas stipulé durant le contrat moral du prêt une durée de remboursement. Ce type de financement ne concerne pas uniquement les investisseurs de départ, il touche aussi les finances d'une éventuelle extension des investissements et d'un besoin de financement des fonds de roulement, causés par des donneurs d'ouvrages* ». Le financement via le réseau familial et amical en Algérie et particulièrement en Kabylie, se transpose également au cas des cambistes ayant intégrés l'activité de change parallèle par le biais du noyau familiale ou amical à travers des soutiens financiers vu que cette activité nécessite des sommes d'argent importantes surtout dans les périodes de fortes demandes (*périodes estivales ou d'été, hadj, crises économiques et financières, etc.*).

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

### 4.2.3. Le financement associatif

Dans le cadre du secteur informel, les bailleurs de fonds (*associés dans le financement, qui peuvent être internes ou externes à l'entreprise ou les deux en même temps*) jouissent d'une liberté de choix d'arrêter ou de continuer l'activité informelle exercée par l'entreprise car le contrat de financement associatif ne figure pas dans les statuts de cette dernière. Le financement associatif se base fondamentalement sur le partage des bénéfices de toute activité ou opération financée par ce type de financement<sup>1</sup>. Cette finance informelle se développe en parallèle avec secteur économique informel, particulièrement dans l'artisanat. EL ABDAIMI.M (1989) explique cette jonction en écrivant que le commendataire intervient dès le financement des investissements et devient ainsi le véritable entrepreneur faisant appel aux compétences d'un artisan sur la base d'un partage des bénéfices, etc.

Le financement associatif se voit, aussi, à travers des pratiques des émigrés Kabyles organisés sous formes de groupes au service de financement des actions en Kabylie soit dans le cadre du co-développement ou des aides humanitaires dans des moments de crises ou de catastrophes naturelles. Par conséquent, ces financements transférés en Kabylie alimentent le marché de change parallèle.

### 4.2.4. Le prêt sur hypothèque

Comme une autre forme de financement informel, le prêt sur hypothèque s'accorde en avançant des garanties ou des gages.

ABRIKA.B (1999) considère ce type de prêt comme le plus ancestral qui existe dans notre société, il existe en la présentation d'une garantie, d'un bien souvent précaire, qui a une valeur monétaire, en contrepartie d'une garantie d'un bien, souvent précieux. Les personnes qui exercent ces activités ne le font pas de façon permanente, elles ont une occupation dans le secteur économique, elles ne disposent pas de bureaux, leur domicile est le lieu où les opérations se déroulent. Dans le cadre de change parallèle, les cambistes peuvent exiger des garanties ou des gages (bijoux précieux, reconnaissance de dette, etc.) lorsque leurs clients ne disposent pas d'assez de monnaie nationale (DA) pour avoir des fonds en monnaie étrangère, d'où le change parallèle prend la forme de prêt sur hypothèque.

---

<sup>1</sup>Les associés sont ordinairement étrangers à l'activité qu'ils financent, leurs implications est de mettre à la disposition de l'emprunteur les moyens financiers nécessaires pour le financement de son activité en contre partie des bénéfices lui revenant du droit.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

### 4.2.5. Les prêteurs professionnels

Nous appelons « *prêteur informel* » toute personne morale ou physique qui octroie des microcrédits sans une autorisation préalable de l'Etat (TRAZIE.Y.B et al, 2016). Dans le cadre de la finance informel, il s'agit précisément du prêteur professionnel.<sup>1</sup>

Ce type de financement vise généralement de petits prêts et il est souvent accordé sans caution. Il se base essentiellement sur la relation et la confiance mutuelle entre les parties. Ses transactions sont habituellement contractées à court terme et les individus ou organismes opèrent fréquemment à l'ombre du système légal (PHAM.T.H.V, 2010). La plupart des bénéficiaires de ce prêt informel sont des personnes ayant de faibles ressources monétaires, des femmes, des chefs de très petites entreprises, de petits exploitants agricoles et des individus qui ne peuvent pas obtenir de services financiers formels.

ABRIKA.B (1999) distingue trois catégories de prêteurs, à savoir :

- les prêteurs professionnels : ils sont des personnes qui vivent essentiellement de leur activité de prêt monétaire et qui travaillent à partir de leur fonds propres ;
- les prêteurs semi-professionnels : ils sont difficiles à cerner, ils exploitent leur capital par diverses manières, parfois, ils les prêtent à un taux très élevé ou encore, ils investissent dans les affaires de spéculation lors des pénuries (Ils changent selon les opportunités qui se présentent à eux) ;
- et les prêteurs qui ne prêtent que temps en temps : Il s'agit des individus qui ont un revenu régulier (enseignant, fonctionnaire et salarié), ils ont souvent accès à des prêts venant des sources institutionnelles.

### 4.2.6. Les crédits commerciaux

Les commerçants ont toujours joué un rôle dans la distribution de crédit. Ce sont des individus dont l'activité principale est le commerce, et qui consentent des prêts liés à la vente ou à l'achat de biens. Ces prêts sont remboursés dans des délais relativement courts et ne comprennent pas d'intérêt explicite (ADAMS D.W, 1994). Dans ce sens, ABRIKA.B (1999) considère qu'un crédit commercial constitue une activité dissimulée dans les techniques de vente et des liens entretenus avec la clientèle.

Ces commerçants ont l'avantage de posséder des informations sur les emprunteurs, qui sont accumulées lors des achats et ventes de marchandises. En outre, le volume des prêts

---

<sup>1</sup> Ce type de prêteurs se diffère par rapport au système financier, par sa flexibilité et sa prise de décision qui est très réactive, ce qui lui offre une place importante dans la finance informelle et spécialement sur le marché financier informel.



## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

consentis par les commerçants augmente au fur et à mesure que leur activité commerciale augmente (*DINAR.B et MEZIOUNI.B, 2016*).

Ces crédits commerciaux s'articulent aussi au cas de l'activité de change parallèle et ce, dans le sens où la vente de la devise s'effectue initialement sans contrepartie en dinar algérien en attendant que le client sera en mesure de payer ce qu'il doit au cambiste. Cet accord est fondé exclusivement sur une relation de cofinance et d'engagement moral de la part du client à rembourser ses dettes.

### 4.2.7. Les prêts bancaiers et les intermédiaires

Cette forme de prêt de la finance informelle se constitue à partir d'une collaboration des intermédiaires qui ont des rapports relationnels informels avec des banquiers, qui leur ouvrent des lignes de crédit au nom d'une clientèle recherchée par ces intermédiaires. Ces deux acteurs (*le banquier et l'intermédiaire*) établissent un prix, qui sera versé par le bénéficiaire d'un prêt bancaire. Ce prêt offre des privilèges intéressants comparativement aux prêts accordés par les prêteurs professionnels. Ces faits se présentent sous la responsabilité de l'intermédiaire, qui construit les termes du contrat, c'est le seul type de la finance informelle qui se fait en chevauchement avec le système financier formel. Ces pratiques d'usurpation, incluant un bon nombre de banquiers ne sont pas dévoilés publiquement. Parmi les pratiques les plus connues de cette finance informelle en Algérie et spécialement en Kabylie, nous citons le cas des citoyens souhaitent obtenir un visa vers l'Europe (*France, Espagne, Angleterre, etc.*) à qui on exige par les services consulaires compétents un relevé de compte en devise aussi important pour justifier leurs capacité et indépendance financières à couvrir leurs dépenses pendant la durée autorisée à l'étranger, d'où l'implication de certains banquiers qui s'intercalent entre leurs clients et les cambistes, en sollicitant ces derniers de louer une somme d'argent en devises au profit de ces clients contre une marge bénéficiaire (*un intérêt à payer, le montant de cet intérêt est déterminé par le nombre de jours d'allocation*).

### 4.2.8. Le financement par l'intermédiaire financier

Les *intermédiaires financiers* s'interposent entre les agents économiques en ajustant l'offre de capitaux à la demande de capitaux, c'est-à-dire en drainant les capacités de financement de certains agents (constituées par une épargne inutilisée) pour les prêter ou replacer ensuite à d'autres agents.

ABRIKA.B (1999, P.215) considère ce type de financement par intermédiaire comme un financement, qui s'effectue à partir « *d'un intermédiaire qui s'interpose entre les deux agents économiques, l'un excédentaire et dispose d'un surplus monétaire, qu'il voudrait bien*

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

*investir, en le plaçant quelque part, l'autre est déficitaire ou dans le besoin de financement de son activité. Ces intermédiaires en Kabylie, ont des relations directes avec ceux qui détiennent des fonds provenant de l'émigration qui échangent sur le marché parallèle ».*

### 4.2.9. Les tontines

Le terme tontine émerge en 1653 du nom de son initiateur, un banquier napolitain, Lorenzo TONTI, en mal de « vendre » son invention au Cardinal Mazarin. Pour explicité ce fait d'invention du système financier, MOULIN.J (1903, P.3) précise que « *C'est en 1653 que le banquier napolitain Lorenzo Tonti propose à Mazarin une combinaison d'emprunt fondé sur un principe nouveau dont il était l'inventeur. C'est à partir de cette époque que commence l'histoire particulière des tontines, qui, après avoir servi à émettre des emprunts publics, constituèrent, sous la forme de tontines privées, la seule forme d'assurance sur la vie vraiment usitée jusqu'au développement moderne des grandes sociétés d'assurances sur la vie à primes fixes* ». Pour appuyer la faisabilité de ce modèle tontinien, « *LorenzoTonti proposa à Mazarin le plan d'emprunt basé sur le système tontinier. Il y avait eu, paraît-il, un essai en petit, en Italie, terre classique des combinaisons financières et des loteries. Il y avait entièrement réussi* » MOULIN.J (1903, P.6).

Depuis, plusieurs conceptions ont été consacrées ont été consacrées à ce type de financement parmi lesquelles nous trouvons celle de BOUMAN.F.P.A (1997) qui considère que les tontines sont des associations regroupant des membres d'un clan, d'une famille, des voisins ou des particuliers, qui décident de mettre en commun des biens ou des services au bénéfice de tout un chacun, et cela à tour de rôle. Autrement dit, la tontine est une association de personnes qui, unies par des liens familiaux, d'amitiés, de profession, de clan ou de région, se retrouvent à des périodes d'intervalles plus ou moins variables afin de mettre en commun leur épargne en vue de la solution des problèmes particuliers ou collectifs (GASSE-HELLIO. M, 2000). A partir de ces définitions sélectionnées, nous comprenons que les tontines fonctionnent dans un cadre communautaire bien précis tout en respectant un principe organisationnel avec une destitution de rôle pour chaque acteur intervenant dans cette association de personnes. A titre illustratif, le principe des tontines consiste à collecter la cotisation monétaire de chaque membre à une échéance régulière (mensuelle ou hebdomadaire). Le montant de la cotisation est le même pour tous et la somme collectée est versée à un membre de la tontine à tour de rôle. Pour désigner le membre à qui sera remise la somme, on procède à

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

un tirage au sort exclusif, ce qui signifie que tout membre ayant été déjà tiré au sort ne participe plus à la « loterie » jusqu'à la fin du cycle<sup>1</sup> (DIOP.A, 2007).

Bien avant, SERVET J.M (1995) propose une typologie des tontines. Il distingue les tontines selon la composition, la durée, la nature des relations entre les membres, le type d'utilisation des fonds collectés et la nature des engagements pris<sup>2</sup>. Il est à préciser aussi, que l'ensemble des mécanismes des tontines n'est pas seulement dynamisé par l'économie mais aussi par le social, par conséquent ce n'est pas seulement le taux d'intérêt (ou le prix de l'argent) qui assure à tout moment l'équilibre entre les positions débitrices et créditrices des participants aux tontines. La contrepartie peut être l'assurance d'une certaine sécurité: certains participants justifient leur présence dans les tontines par l'entraide que leur apportent disent-ils les éléments sécurisants dans la vie sociale. Tout participant qui est en règle avec ses partenaires se sent assurer de leur soutien dans les situations les plus difficiles <sup>3</sup>(GASSAMA.M, 2021). Ces tontines sont pratiquées différemment et ce, conformément à chaque contexte (*pays, région, ville, quartier, village, etc.*) ainsi que leurs finalités (*économique ou sociale*). Pour le cas de l'Algérie, ABRIKA.B (1999) indique que ce type de la finance informelle est très répandu dans les pays africains et non pratiqué en Algérie.

### 4.3. Les caractéristiques de la finance informelle

La finance informelle contient donc l'ensemble des transactions financières qui se réalisent en dehors des réglementations décidées par l'Etat pour légiférer l'activité du secteur financier formel dans son fonctionnement et spécialement en matière de taux d'intérêt et d'allocation, du crédit, de réserves obligatoires et d'autres mesures analogues<sup>4</sup>. Comprendre en profondeur la finance informelle, nécessite de citer et d'expliquer avec précision certaines de ses caractéristiques qui sont diverses. Pour notre part, nous avons choisi de nous contenter au plus attractives d'elles, qui sont en l'occurrence l'absence de conditions préétablies, l'absence de frais de gestion, l'absence du cadre fixe et l'absence de contrôle.

---

<sup>1</sup> D'après DIOP.A (2007), le niveau des relations personnelles entre les membres des tontines est très fort et la composition de ses membres est assez homogène : ils proviennent généralement du même quartier, du même milieu social, de la même ethnie, etc. De plus, il existe l'obligation de s'accorder à l'unanimité pour homologuer l'arrivée d'un nouveau membre.

<sup>2</sup> Pour plus de détail et de précision à propos de la typologie des tontines, voir l'ouvrage de SERVET J.M (1995) portant sur : « *Epargne et liens sociaux : études comparées d'informalités financières* », édition : Association d'économie financière, Paris.

<sup>3</sup> Par le biais de la tontine, un individu recherche également la renommée sociale. Pour ce qui est du rôle économique, à travers la tontine, il s'agit à titre d'exemple d'utiliser des fonds, soit pour un investissement à court terme, soit pour un événement prévu ou imprévisible, de manière collective ou individuelle.

<sup>4</sup> Les transactions financières informelles échappent aussi à l'impôt ; nous pouvons caractériser le secteur informel par la souplesse des opérations et des conditions de prêt, ce qui lui confère un certain nombre d'avantages comparatifs économiques sur le secteur financier formel.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

### 4.3.1. L'absence de conditions préétablies

Pour participer à l'une des pratiques financières informelles, il n'y a pas d'autorisation à solliciter, pas de démarches à effectuer, pas de garanties à apporter, pas de formalités à remplir, pas de délai à respecter. Les nouveaux acteurs qui comptent intervenir dans la finance informelle, ce sont eux-mêmes qui fixent leurs règles dans les transactions qui s'y rattachent c'est-à-dire, pas d'autorisation à solliciter, pas de démarches à effectuer, pas de garanties à apporter, pas de formalités à remplir et pas de délai à respecter<sup>1</sup>. Dans le cadre de change parallèle, le cambiste possède toutes les libertés individuelles dans l'exercice de son activité informelle, le seul référent pour lui est le cours de change (à l'achat et à la vente) auquel il est sensé de s'informer lors de l'opération de transaction.

### 4.3.2. L'absence de frais de gestion

Les frais de gestion correspondent aux frais qu'un intermédiaire ou un établissement financier prélèvent, en contrepartie d'une prestation de gestion ou d'une transaction. Dans le cadre de la finance informelle, l'absence de ces frais s'explique par le fait que l'administration est réduite au minimum<sup>2</sup>. Parmi les frais qui peuvent être engendrés lors du processus d'une transaction financière dans le secteur financier informel, nous trouvons souvent les frais de d'accueil ou de bienvenue (boissons, café, thé, etc.)<sup>3</sup>. Cette situation se transpose naturellement au cas des bureaux de change parallèle dont les frais de gestion sont supportés et couverts par l'activité de façade c'est-à-dire, ils sont incluses dans la comptabilité de l'activité exercée.

### 4.3.3. L'absence du cadre fixe

Les cambistes pratiquant le change informel, même s'ils exercent cette activité dans des bureaux de change parallèle, mais ils sont appelés aussi à effectuer des transactions dans d'autres espaces comme les rues, les lieux publics, les voitures (*bureaux mobiles*), espaces isolés, etc. Ils peuvent aussi déléguer cette activité spontanément à d'autres personnes, qui s'alternent d'un espace à un autre et sans laisser de traçabilité. Il est à préciser aussi, que ces personnes peuvent être remplacées par d'autres personnes et cela dépend de l'état et de l'évolution de la relation entre le cambiste principal (le recruteur) et les cambistes recrutés.

---

<sup>1</sup>A titre d'exemple, dans les tontines mutuelles, les membres se donnent eux-mêmes leurs règles, ils désignent leur président, ils constituent un comité, ils prévoient les sanctions, ils choisissent comment déterminer l'ordre des levées. Avec le tontinier ils discutent de l'opportunité d'une avance ou d'un crédit.

<sup>2</sup>D'après LELART.M (1990), quelquefois un cahier où sont inscrits les noms et les sommes versées et rendues, le plus souvent sont nuls c'est-à-dire, l'administration de cette finance informelle est restreinte au minimum.

<sup>3</sup>La rencontre des acteurs de la finance informelle ne se fait pas dans un local officiel, c'est-à-dire, ils se réunissent chez les uns ou les autres.

## **Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie**

---

### **4.3.4. L'absence de contrôle**

Puisque les transactions de la finance informelle reposent sur des relations personnelles, ces pratiques sont vécues quotidiennement par la population et, dans une large mesure, voire même collectivement entre les membres des groupes. Dans le cadre du change parallèle, le fait que ses opérations s'effectuent dans la clandestinité sous couvert d'une activité formelle de façade renforcées par une structure réseau, cela renforce cette finance informelle et rend la situation plus difficile pour les pouvoirs publics pour lutter et contrôler le change parallèle, qui s'exerce dans des espaces n'ayant pas un endroit fixe (la souplesse du cadre utilisé rendent très difficile toute espèce de contrôle). Il est à noter, que l'Etat algérien tolère la finance informelle dans la mesure où son économie est dysfonctionnée et ce, en attente de trouver d'autres mesures institutionnelles pour redresser son économie, cas pareil pour le change parallèle ; et par conséquent, l'application des instructions de contrôle et de sanction contre ce dernier est quasiment inexistante.

### **4.4. Avantages de la finance informelle**

Pour expliciter les avantages de la finance informelle, ADAMS.D.W (1994) les a imbriqués dans six (06) déductions principales, qui sont en l'occurrence le type de service rendu, un système fondé sur la discipline, l'épargne, la réciprocité, les innovations financières et les coûts de transactions.

#### **4.4.1. Le type de service rendu**

Les services rendus de la finance informelle sont extrêmement variés, ils peuvent se voir beaucoup plus à travers les populations des pays à bas revenus qui sont demandeurs d'une large gamme de services financiers. En effet, ces services dans leur large majorité s'effectuent à travers des exemples à travers les dépôts, les prêts de petits montants et les prêts de petite durée, qui sont rarement offerts par les programmes formels de crédit pour pauvres. Ajoutant à cela, l'accès aux services offerts par le change parallèle comme forme d'avantage de la finance informelle, parmi ces services avoir la possibilité de réaliser des transactions financières achats et ventes de monnaies étrangères contre la monnaie nationale dans de l'absence totale des bureaux de change légaux ou officiels et ainsi que la non convertibilité totale de cette monnaie nationale en l'occurrence le dinar algérien.

#### **4.4.2. Un système fondé sur la discipline**

La finance informelle requiert de la part de ses participants un comportement discipliné. Les prêteurs informels doivent s'auto-discipliner pour épargner les fonds qu'ils prêteront et doivent également faire preuve de plus de discipline pour réunir les informations suffisantes sur

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

leurs emprunteurs potentiels afin de prêter cet argent sur base de solvabilité. ADAMS. D.W (1994) précise que cette discipline est le résultat des rôles de deux catégories d'acteurs :

- pour les prêteurs : qui se forcent à épargner, car ils n'ont pas de pouvoir de création monétaire) ainsi le crédit est sérieux et pas un jeu ;
- pour les emprunteurs : discipline pour montrer qu'on est une personne de cofinance et solvable (*avoir honoré déjà honorer des petites dettes*).

Pour l'opération de change parallèle, cette discipline est la résultante des comportements des cambistes vis-à-vis de leurs clients et vice-versa. Cette discipline incarne le respect, la confiance, l'amitié, etc., ce qui donne naissance à un réseau relationnel appelé aussi capital relationnel. Ce dernier, tisse le marché de change parallèle en Algérie aux niveaux local, régional, national et international (*vis-à-vis de l'étranger*).

### 4.4.3. L'épargne

L'incapacité des systèmes financiers formels à offrir des services de dépôt attractifs n'en est que plus grand lorsque l'on aperçoit des montants importants d'épargne qui circulent dans les marchés financiers informels et qui indiquent donc une forte tendance à l'épargne volontaire. Pour ce qui est de change parallèle en Algérie, il offre d'une part, des opportunités permettant de fructifier son épargne volontaire (*rentabiliser son argent*) et d'autre part, surpasser la rigueur réglementaire en terme de change, notamment la difficulté d'avoir accès à la monnaie étrangère, considérée comme monnaie refuge, au regard de l'inconvertibilité totale de la monnaie algérienne.

### 4.4.4. La réciprocité

La majorité des formes de la finance informelle implique une réciprocité qui consolide davantage la relation qui existe entre les acteurs de la finance parallèle. Cette réciprocité doit se caractériser par une qualité d'information et ce, afin de bâtir une confiance mutuelle entre ces derniers. Une réciprocité qui est censée s'appliquer d'une part, par les cambistes entre eux et d'autre part, par les cambistes et leurs clients et sur le marché de change parallèle en Algérie et ce, afin d'éviter toute forme d'escroquerie, d'agression, etc.

### 4.4.5. Les innovations financières

La finance informelle entraîne un certain nombre d'innovations financières qui accordent la réduction les coûts de transaction et spécialement pour les déposants et les emprunteurs. Ces innovations ont aussi pour conséquence la flexibilité et la souplesse de la finance informelle contrairement à la finance formelle, qui est formalisée par la réglementation et donc fragile en termes d'adaptation aux besoins économiques changeants sans cesse. Pour

## Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

---

le cas du change parallèle, ces innovations se voient au travers des pratiques plus adéquates au contexte économique et social. Parmi les pratiques plus importantes dans ce change informel, nous citons à titre illustratif les transferts des travailleurs migrants par l'intermédiaire d'opérateurs appelés « courtiers », cette pratique s'explique par le fait qu'un travailleur à l'étranger (*en France par exemple*) souhaitant envoyer une somme d'argent en Algérie se tourne vers un algérien résident en France, intermédiaire entre ce travailleur algérien et le bénéficiaire qui recevra l'équivalent de la somme en dinar par une autre personne domiciliant en Algérie. Cette nouvelle pratique est vérifiée par l'étude de SMAILI. N et SELIM.O (2018, P.32), selon laquelle un travailleur kabyle expatrié en France, souhaitant envoyer une somme à sa femme restée à Tizi-Ouzou, se retourne à un kabyle de la place de France. Après avoir reçu la somme en euros, ce dernier contactera un confrère à Tizi-Ouzou qui paiera la femme de l'expatrié directement en dinars algériens.<sup>1</sup>

### 4.4.6. Les coûts de transactions

La finance informelle maintient des coûts de transaction<sup>2</sup> peu élevés pour les emprunteurs et les épargnants, en apportant les services aux endroits et aux moments qui conviennent à ses clients (*du fait de la proximité et de la relation de confiance qui existe entre eux*). Par contre, la finance formelle tente surtout de réduire les coûts de transaction de l'intermédiaire financier et se préoccupe peu des conséquences pour les déposants et les emprunteurs<sup>3</sup> (GASSAMA.M, 2021). Quant au change des devises effectué dans un cadre officiel, il implique des coûts de transaction spécialement dans le cadre des transferts des fonds de l'étranger vers l'Algérie et vice-versa. Ce genre de coûts ne serait pas supporté si les fonds ont été envoyés via le circuit parallèle dont les activités ne sont pas soumises à la réglementation, ce qui réduit les coûts de transaction.

---

<sup>1</sup>SMAILI. N et SELIM.O (2018) précisent que le mot d'ordre de cette transaction financière parallèle est la confiance.

<sup>2</sup>Reprenant une définition de Kenneth Arrow, WILLIAMSON définit les coûts de transaction comme les coûts de fonctionnement du système économique. Il entend dégager l'idée simple que dans n'importe quelle activité économique de l'entreprise, il existe des coûts automatiques associés.

<sup>3</sup>La finance informelle permet de fixer des coûts de transaction peu moins importants pour les emprunteurs et les épargnants en soutenant des services financiers dans des lieux et à des moments qui arrangent ses clients (finance de proximité).

## **Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie**

---

### **Conclusion**

Ce chapitre a pour objectif de présenter une revue de littérature portant sur la problématique du secteur informel en Algérie. Cette présentation nous a permis dans un premier temps, d'avoir une vision d'ensemble sur l'évolution du secteur informel dans les PVD, ainsi que, les différentes lectures et interprétations qui font usage de son informalité. Pour affiner cette contribution d'une façon plus conforme à notre sujet d'étude, il a été question de consacrer un passage conceptuel à la finance informelle avec un effort d'illustration de ses différentes éventuelles pratiques qui existent en Algérie.

En définitive, la finance informelle n'a pas épargné l'environnement économique et le secteur financier algériens en se pratiquant sous ses formes multiples, considérée comme l'une des conséquences majeures par rapport à la rigidité et aux dysfonctionnements des établissements financiers et bancaires algériens et qui sont donc dans l'incapacité de couverture des besoins en financement, qu'ils soient à titres illustratifs dans le cadre de financement des projets d'investissements et de création d'entreprises et la convertibilité du dinars en monnaies étrangères ( le fait que le dinars est partiellement convertible auprès des établissements bancaires, cela mène vers le recours au marché de change parallèle pour satisfaire le besoin en monnaie étrangère).

La forme la plus réputée et ayant beaucoup d'ampleur dans le secteur financier informel algérien, est le change parallèle (voir le chapitre 5). Cela, a été appuyé par la mobilisation de quelques approches théoriques ayant servi notre maîtrise conceptuelle en la matière ; Puis, il était question de spécifier notre réflexion sur le cas algérien afin de démontrer ses particularités qui changent par rapport à chaque période ou conjoncture économique.



## **Chapitre 2 : Le change en Algérie**

**Introduction**

Le change en Algérie est soumis à des changements contextuels qui lui imposent de se doter en permanence des mesures institutionnelles pour le réguler et contrôler, et ce, dans le but de le stabiliser et de l'harmoniser par rapport aux différentes conjonctures économiques et financières que peut traverser le pays. Pour avoir un éclairage dans ce sens, nous trouvons important de consacrer ce deuxième chapitre à une revue de littérature illustrant un cadre conceptuel portant sur le change avec une illustration par rapport au cas algérien. Pour cela, nous abordons dans la première section quelques notions conceptuelles pour avoir plus de précision par rapport au concept de change et comment il est interprété dans une posture de variation indiquée par les différents taux, considérée comme fait conséquent d'une multitude de comportements d'acteurs qui l'animent sur le marché. Ensuite, nous considérons qu'il est primordial de consacrer la deuxième section à la détermination du taux de change tout en lui consacrant un ensemble de théories trouvées plus conformes pour avoir une réflexion multicritère par rapport à sa constitution sur le marché de change, ainsi que, les différents déterminants qui s'y rattachent. Dans la troisième section, nous affinons cette réflexion par faire comprendre les différents régimes et politiques de change telles que comprises dans la littérature économique et financière, et ce ; pour esquisser le règlement institutionnel de change qui doit être en fonction de la politique monétaire du pays. De là, découle le besoin d'une illustration du cas algérien à travers la quatrième section, dont il est question de retracer l'évolution de la politique de change depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Notons, que cette politique de change régit un régime de change officiel adopté par les institutions financières algériennes qui régulent le marché de change légal. Ce dernier connaît de strictes restrictions réglementaires, ce qui affaiblit son adaptation à la loi de l'offre et de la demande en matière de monnaies étrangères, et par conséquent, l'émergence et le développement des pratiques financières informelles manifestées par le recours au marché de change parallèle, constituant l'essence même de notre sujet de thèse.

### Section 1 : Cadre conceptuel sur le change

Aborder un cadre conceptuel sur le change est primordial, car il constituera un corpus théorique phare pour comprendre son fonctionnement par rapport aux deux sphères économiques et financière dans ses dimensions spatiales qui sont en l'occurrence nationale et internationale et ce, par l'explication de la dynamique du marché de change qui est animée par des institutions financières et bancaires tout en régulant en permanence les taux de change ainsi que les séries de mesures à y entreprendre et qui changent en fonction des conjonctures économique et financière. Dans ce sens, nous abordons via cette section quelques définitions du concept de change, son opérationnalisation et les différents taux de change qui peuvent s'y rattacher ; puis nous nous étalons sur le marché de change tout en citant les acteurs intervenant dans son fonctionnement.

#### 1.1. Définitions du concept de "change"

Plusieurs définitions ont été consacrées au change des devises, parmi lesquelles nous allons tout d'abord retenir celle de GAUTHIER.F (1990) selon laquelle, le terme « *change* » est une opération financière qui consiste à convertir une monnaie en une autre monnaie à un taux appelé taux de change. Puis, GRANDJEAN.P (2003, P.5) considère le change comme« *l'opération de conversion de devises étrangères contre une monnaie nationale, si elle met en jeu deux monnaies, le change est appelé change direct. S'il fait intervenir plusieurs devises, on dit qu'il s'agit de change croisé* ».

#### 1.2. Les formes d'opérationnalisation du concept de change

Globalement, le change peut s'opérer par le choix entre trois modalités (*le recours au choix d'une modalité est déterminé par un besoin bien précis*). Ce triptyque est en l'occurrence le change manuel, le change au comptant et le change à terme, qui s'expliquent comme suit :

- le change manuel permet de convertir une somme d'argent détenue sur un compte en une autre devise. Ce change est effectué sous forme papier ;
- avec le change comptant, une devise est convertie en une autre devise selon un cours qui est négocié le jour du change, la livraison intervenant dans les deux jours ouvrés suivant la date de négociation ;
- et le change à terme consiste à fixer, à un instant T, un futur prix d'achat ou de vente d'une monnaie contre une autre monnaie. Les deux devises sont livrées à une date ultérieure déterminée à l'avance.

### 1.3. Définitions du taux de change

Pour cerner et comprendre le taux de change, nous nous sommes référés à la définition de BREMOND.J et GELEDAN.A (2002, P.34) selon laquelle « *le taux de change est la quantité de monnaie nationale nécessaire pour obtenir une unité monétaire d'un autre pays. C'est donc le prix d'une monnaie exprimée à partir d'une autre devise* ». Par ailleurs, SIMON.Y et LAUTIER.D (2003, P.144) considèrent « *le taux de change comme le prix d'une devise étrangère en terme de monnaie nationale* ». Puis, ADAIR.P (2004, P.11) « *le taux de change est un prix, c'est le prix d'une devise dans une autre. Il résulte de la confrontation de l'offre et de la demande sur le marché des change : par exemple, offre d'euro contre dollar (vente euro/achat dollar) et demande d'euro contre dollar (achat euro/vente dollar)* ». Enfin, la définition d'AUDREY.P (2007) considère que le taux de change d'une devise, correspond à la valeur de cette monnaie par rapport à une autre. A partir de la transposition de ces deux définitions sur le marché des changes, nous pouvons qualifier le taux de change par un prix de marché, ce dernier varie à la hausse ou à la baisse dans le temps. D'une manière globale, le taux de change est le nombre d'unités de monnaie locale qu'il faut vendre pour acquérir une unité de monnaie étrangère et convertible, appelée devise (BROURL.L et SETHI. S, 2016).

### 1.4. Les types de taux de change

Il existe plusieurs types de taux de change qui s'exercent sur le marché de change des devises.<sup>1</sup>

En fondant notre réflexion sur la théorie du taux de change, qui fait recours à plusieurs définitions pour comprendre davantage le cours d'une monnaie par rapport aux autres monnaies, parmi les types de taux de change les plus réputés, nous citons à titre d'exemple, le taux de change bilatéral, le taux de change effectif, etc.

#### 1.4.1. Le taux de change bilatéral

Le taux de change bilatéral montre le taux de change entre deux monnaies, la monnaie locale (*nationale*) et la devise (*monnaie étrangère*). En effet, il existe autant de taux de change bilatéraux qu'il existe de devises étrangères convertibles dans cette monnaie nationale. De ce fait, nous distinguons principalement deux formes de taux de change bilatéral, à savoir le taux de change nominal et le taux de change réel.

---

<sup>1</sup> Le taux de change sur le marché des changes des devises s'explique par plusieurs types que nous pouvons classer comme suit : le taux de change nominal, le taux de change réel, le taux de change effectif, le taux de change officiel et le taux de change parallèle.

### 1.4.2. Le taux de change nominal

BURDA.M et WYPLOSEZ (2006, P.157) avance que « *si nous voulons faire la comparaison des prix des biens produits à l'étranger, nous utilisons les taux de change nominaux pour obtenir une devise commune* ». Pour comprendre en quoi consiste le taux de change nominal, nous avons choisi la définition simple de MACDONALD.R (2007, P.2) selon laquelle « *le taux de change nominale est le prix d'une unité nationale en monnaie étrangère* ». Ce taux de change peut se montrer en deux façons. La première, au "certain", dans le sens où une unité d'une monnaie nationale (*locale*) pour des unités d'une monnaie étrangère (devise) ; et la seconde, à "l'incertain", c'est-à-dire, une unité de la monnaie étrangère pour un nombre d'unités de monnaie nationale. Autrement dit, ces deux façons pour exprimer le taux de change nominal entre deux monnaies selon BLANCHARD.O et COHEN.D (2007) se résument comme suit :

- la première, il s'agit du prix de la monnaie nationale par rapport à la monnaie étrangère ;
- quant à la deuxième, c'est le prix de la monnaie étrangère par rapport à la monnaie nationale.

### 1.4.3. Le taux de change réel

Le taux de change réel permet de répondre à la question de savoir quel est le bien ou le service le moins cher entre les deux pays (KENNICHE.M cité par RENNANE.R, 2013). Pour comprendre davantage cette notion taux de change, nous avons choisi à titre d'exemple la définition de GOUJON.M (2010.P.23) selon laquelle « *le taux de change réel donne la valeur réelle de la monnaie nationale par rapport à une monnaie étrangère. Il tient compte de l'évolution du taux de change nominal et de l'évolution du niveau général du pays considéré et d'un autre pays* ». Puis, celle de KOUDACHE.L (2012, P.31) qui avance que « *le taux de change réel tient compte de l'évolution du taux de change nominal et de l'évolution des prix dans le pays considéré et l'étranger (un pays partenaire commercial). Il s'exprime comme le produit du taux de change nominal et le rapport entre le niveau des prix à l'étranger et le niveau des prix locaux* ».

### 1.4.4. Le taux de change effectif

Selon l'OCDE<sup>1</sup> (2010), les taux de change effectifs sont une mesure sommaire des évolutions des taux de change d'un pays vis-à-vis de ses partenaires commerciaux. Quant à

---

<sup>1</sup>OCDE Ilibrary (2010), « *parité du pouvoir d'achat et taux de change* ». Disponible en ligne : <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/factbook-2010-35-fr.pdf?expires=1650375968&id=id&accname=guest&checksum=DB9D53B4EB5F664679E19F894682C11D>, consulté le 09-05-2020 à 23h45.

l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)<sup>1</sup>, il s'agit d'un taux de change d'une zone monétaire, mesuré comme une somme pondérée des taux de change avec les différents partenaires commerciaux et concurrents.

Il s'agit, en effet, d'un indice qui permet d'apprécier l'évolution de la monnaie d'un pays donné par rapport à l'ensemble des monnaies de ses partenaires à l'échange. Il est donc mesuré comme la somme pondérée des taux de change avec les différents concurrents (ALIOUI.F.Z, 2016). De ce fait, le taux de change effectif est considéré comme un indicateur synthétique, et ce, dans le sens où il permet de suivre l'évolution de la valeur internationale d'une monnaie tout en observant simultanément un grand nombre de taux de change. Il peut être construit de diverses manières par la combinaison des taux de change bilatéraux de cette monnaie. Donc, il est à distinguer entre le taux de change effectif nominal et le taux de change effectif réel.

#### **1.4.4.1. Le taux de change effectif nominal**

HIDANE.A (2003. P.6) avance que « le taux de change nominal représente la valeur de la monnaie nationale d'un pays par rapport à une autre monnaie. La variation du taux de change d'une monnaie à l'égard d'une seule devise étrangère reste, toutefois, d'une signification et d'une portée limitée dans la mesure où la variation par rapport à d'autres devises pourrait s'opérer différemment. D'où la nécessité de suivre l'évolution du taux de change non seulement à l'égard d'une seule monnaie mais vis-à-vis des devises de l'ensemble des principaux pays partenaires et concurrents, à travers le taux de change effectif nominal (TCEN) ».

Il est à préciser, en effet, que « le taux de change effectif nominal d'une monnaie se mesure généralement par l'évolution moyenne pondérée des cours de change bilatéraux. Il s'agit de l'indice calculé à partir de moyenne géométrique pondérée des variations des cours bilatéraux des monnaies considérées, les pondérations étant basées sur l'importance des exportations de ces pays tant entre eux que sur les marchés tiers » (ALIOUI.F.Z, 2016, P.38).

#### **1.4.4.2. Le taux de change effectif réel**

D'après BOUCHETA.Y (2014, P.25), « le taux de change effectif réel tient compte parallèlement de l'évolution nominale de la monnaie nationale par rapport aux monnaies du panier retenu et de l'évolution des prix locaux dans les pays partenaires commerciaux ». Alors que, bien avant, STEMITSIOTIS.L (1993) considérait que le taux de change effectif réel il s'intéresse, dans sa méthode la plus commune, à la variation des prix internationaux, entre un

---

<sup>1</sup>INSEE (2016), « Taux de change effectif nominal et réel ».

Disponible en ligne : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1438>, consulté le 10-05-2020 à 01h05.

pays donnée et ses concurrents et/ou partenaires, ajustés par celle du taux de change nominal. Il sert comme un indicateur synthétique de la position concurrentielle d'un pays par rapport à l'ensemble de ses partenaires commerciaux.<sup>1</sup>

Dans ce sens, AGLIETTA.M (1997, P.108) voit que « *les taux de change effectif (réel et nominal) sont les moyennes des taux de change bilatéraux pondérées par les poids des partenaires dans le commerce extérieur du pays étudié* ».

#### **1.4.5. Le taux de change au comptant**

KRUGMAN.P et OBSTFELD.M (2001) notent que le taux de change au comptant est le taux de change utilisé dans les opérations de change au comptant ou immédiates appelé aussi taux nominal ou taux courant. Il ne prend effet, en général que deux jours après la conclusion de l'opération. RENNANE.R (2013) considère ce temps comme un délai qui permet de compenser les ordres de paiement dans le système bancaire.

#### **1.4.6. Le taux de change à terme**

Ce taux de change à terme représente le taux défini pour les opérations de change à terme entre deux devises, ou plus, ce taux de change est défini à partir du taux au comptant. Dans ce sens, KRUGMAN.P et OBSTFELD.M (2000) précisent que le taux de change à terme se manifeste lorsque le délai de paiement est supérieur à deux jours ouvrables, 30 jours, 90 jours, 180 jours, etc. Conformément à notre travail de thèse, nous distinguons entre deux types de taux de change réel, à savoir le taux de change officiel et le taux de change parallèle.

#### **1.4.7. Le taux de change officiel**

D'après le FMI (2004), dans un régime de taux de change fixe, le prix de la devise est fixé par les autorités monétaires qui définissent un taux de convertibilité des monnaies. Ces autorités monétaires se tiennent prêtes à défendre la parité par des interventions directes pour maintenir la devise à ce cours où le taux de change officiel (ALIOUI.F.Z, 2016).

#### **1.4.8. Le taux de change parallèle**

Nous pouvons considérer le taux de change parallèle comme étant une conséquence, et ce, dans le sens où il ne reflète pas la valeur officielle de la monnaie nationale par rapport aux autres monnaies étrangères. En effet, il est décidé sur le marché parallèle ou par le libre jeu de l'offre et de la demande de ces monnaies étrangères, c'est-à-dire, des devises. Ce marché est plus proche de la réalité du marché monétaire local. Parmi les auteurs qui se sont intéressés à

---

<sup>1</sup> L'étymologie de cette idée revient à un travail de recherche de HIGGINS.I et HIRSH.F sous le titre de « *An indicator of effective exchange rates* » publié dans IMF Staff Papers, Vol. 17, Novembre, 1970, PP. 453-487. Ce travail montre, en effet, la nécessité de calculer un taux de change dit effectif pour estimer correctement l'effet des variations du taux de change nominal sur la compétitivité.

cette question, nous trouvons MOORE.M et PHYLAKTIS.K (2000) selon lesquels, l'existence d'un marché parallèle du taux de change qui est largement observée dans les pays en développement en raison de divers facteurs, tels que l'accès limité aux marchés officiels de change et les restrictions de change.

### 1.5. Définitions du marché des changes

BURDA.M et al (1993) considèrent le marché des changes comme n'importe quel marché, le marché des changes fonctionne selon la loi de l'offre et de la demande. Il s'agit sur ce marché de l'achat et/ou de la vente des devises contre la monnaie nationale. Pour faciliter les échanges sur ce marché, il faut fixer une unité de préférence que l'on appelle taux de change, et qui est considéré comme le prix auquel on obtient les monnaies étrangères ou les devises.

Le marché des changes est un marché mondial qui fonctionne en continu. C'est un marché mondial où offreurs et demandeurs de devise ne se rencontrent pas physiquement mais les transactions se déroulent entre les tables de change des différentes banques par le biais d'instruments de communication et de réseaux d'information spécialisés (PILHON.D, 2001). Par ailleurs, GUENDOUZI.B (2008, P. 93) considère le marché des changes comme « *un espace où se traitent les opérations de change, c'est-à-dire où s'achètent et se vendent des devises* ». Pour cet auteur, ce marché est considéré de loin comme étant le plus vaste et le plus fluide au monde.

Globalement, nous pouvons trouver deux types de marché de change de devises, à savoir le marché au comptant (*spot market*) et le marché à terme (*forwardmarket*). Pour le premier, « *c'est un marché interbancaire sur lequel les devises sont échangées d'un compte à un autre* »<sup>1</sup> (GUENDOUZI.B, 2008, P 93) ; quant au second, « *il s'agit du deuxième compartiment du marché des changes interbancaires où des contrats sont traités entre deux opérateurs dont le prix de la devise est fixé immédiatement mais le règlement de l'opération s'effectue ultérieurement* »<sup>2</sup> (DOHNI.L et HINAUT.C, 2004, P 17).

### 1.6. Les acteurs du marché de change

Le marché des changes des devises est animé par plusieurs acteurs. Pour LONGIN.F<sup>3</sup> (2020), les principaux intervenants sur le marché des changes (*au comptant et à terme*) sont les

---

<sup>1</sup>Il est à rappeler que les devises sont échangées entre les banques, la livraison des devises s'effectue au plus tard dans les deux jours ouvrables, qui suivent le moment où la transaction a été négociée.

<sup>2</sup>Les agents négocient des transactions en devises (*prix et quantités*), dont la livraison aura lieu plus tard, un mois deux mois, trois mois,...Ce segment est par nature un marché sur lequel les intervenants peuvent se couvrir contre le risque de change, mais il est aussi le centre d'opérations d'arbitrage et d'opérations spéculatives.

<sup>3</sup>LONGIN.F(2020), « *Gestion financière à court terme* ». Disponible en ligne : [https://longin.fr/Cours/Jour\\_Risques/reserve/Partie\\_02/Documents/GFCT\\_POL\\_Le\\_risques\\_de\\_change.pdf](https://longin.fr/Cours/Jour_Risques/reserve/Partie_02/Documents/GFCT_POL_Le_risques_de_change.pdf), consulté le 07-05-2020 à 00h45.



banques (qui font le marché), les courtiers, les banques centrales et les clients (entreprises, particuliers, etc.). En effet, chaque acteur intervenant sur ce marché a son propre rôle, et donc, son propre apport, et ce, à travers leurs comportements qu'ils développent et qui changent dans le temps et dans des espaces différents (*Par exemple, d'un pays à un autre la réglementation de ce marché diffère si on parle d'un marché local*).

Pour présenter et affiner davantage ces intervenants sur le marché de change des devises, nous avons choisi de fonder notre réflexion sur la contribution d'EITMAN.D et al (2004), qui précise des acteurs ainsi que le rôle de chacun d'eux. Selon ce travail de recherche, ces acteurs sont les banques centrales et les trésors publics, les transactions commerciales et financières des particuliers et des entreprises, les spéculateurs et les arbitragistes, les banques commerciales et les établissements financiers, et enfin, les courtiers de change.

### **1.6.1. Les banques centrales**

Les Banques centrales sont considérées comme acteurs fondamentaux ayant les appuis institutionnels et légaux pour influencer sur le marché de change. En effet, leurs activités principales sur ce marché sont en l'occurrence acquérir ou écouler leurs réserves en monnaies étrangères (*devises*), ou encore, pour le cours de leur monnaie nationale sur le marché de change où elle est échangée.

Les banques centrales considérées comme acteur majeur du marché de change interviennent afin d'empêcher les mouvements trop importants et prompts du cours de leurs devises. Elles s'assurent ainsi que leurs monnaies ne soient pas sous ou surévaluées sur une longue période. Aussi, elles interviennent pour gérer leurs stocks en devises et ajuster les déséquilibres économiques et financiers.

A titre illustratif, une Banque centrale peut influencer sur le taux de change via son taux directeur<sup>1</sup>. Si la Banque centrale relève son taux, la monnaie aura tendance à s'apprécier. En abaissant son taux directeur, la monnaie aura tendance à se déprécier.

### **1.6.2. Les particuliers**

Les particuliers sont des personnes physiques qui investissent pour leurs propres comptes. Lorsqu'ils se manifestent sur le marché de change soit pour acheter ou vendre des devises. En effet, les achats et les ventes de devises chez un particulier se manifestent pour plusieurs raisons, à titres d'exemple : l'occasion de voyager pour l'étranger, la monnaie

---

<sup>1</sup> Le taux directeur est un taux d'intérêt au jour le jour fixé par la banque centrale d'un pays ou d'une union monétaire qui permet à celle-ci de réguler l'activité économique. Il existe trois taux directeurs, qui peuvent prendre des noms différents en fonction des pays, à savoir le taux de rémunération des dépôts, le taux de refinancement et le taux d'escompte.

étrangère est considérée comme une monnaie refuge et/ ou comme une activité pour augmenter le revenu, etc. Pour le cas de l'Algérie dont le marché est strictement contrôlé avec la non convertibilité total du dinar algérien, une opération de change pour un particulier est autorisée et justifiée uniquement lorsqu'il s'agit d'une allocation touristique ou d'une bourse d'études à l'étranger (*comme le cas des enseignants et des chercheurs des universités ou des écoles de formation*), ou encore lorsqu'il s'agit d'un boursier d'Etat mandaté pour une mission à l'étranger.

### **1.6.3. Les sociétés ou entreprises**

Comme une autre catégorie d'acteurs, les sociétés ou les entreprises se montrent sur le marché de change des devises sous forme d'importateurs et d'exportateurs, de gestionnaires de portefeuilles de titres étrangers et d'entreprises multinationales. En effet, chacun de ces acteurs a une raison différente pour intervenir sur ce marché pour faciliter ses transactions commerciales et financières avec l'étranger. Ces raisons sont en l'occurrence, pour les importateurs obligés de convertir leur monnaie nationale en devise pour acheter ou vendre des marchandises à l'international, puis les exportateurs, s'ils veulent convertir leurs recettes (*en devises*) en monnaie nationale. Quant aux gestionnaires de portefeuille, ils sont conditionnés par la nature de leur activité, qui est relative à l'achat et à la vente des actions et des obligations étrangères.<sup>1</sup>

### **1.6.4. Les arbitragistes et les spéculateurs**

Les arbitragistes et les spéculateurs sont des catégories d'acteurs ayant un impact considérable sur les marchés financiers. En effet, ce sont des professionnels chargés des opérations d'arbitrage et de spéculation. Les arbitragistes sont à l'affût des différences de cours et de taux d'intérêt qui peuvent exister, momentanément, entre différentes places ou différents compartiments de marché. Lorsque l'opportunité se présente, l'arbitrage qu'ils effectuent, combinant souvent plusieurs opérations d'achat et de vente, au comptant et à terme, leur permet de réaliser un profit sans risque.

---

<sup>1</sup> Les actions et les obligations étrangères sont des titres financiers qui reflètent souvent le marché domestique sur lequel elles sont émises. A titre d'exemple :

- Une obligation libellée en livre sterling par un émetteur domicilié en dehors du Royaume-Uni, s'appelle un Bulldog.
- Une obligation libellée en yen par un émetteur domicilié en dehors du Japon, s'appelle Samourai ;
- Et une obligation libellée en dollar par un émetteur domicilié en dehors des Etats-Unis, s'appelle un Yankee.

L'arbitragiste<sup>1</sup>, comme le spéculateur<sup>2</sup>, recherche le profit, mais à la différence de ce dernier et à l'instar du *hedger* (*l'opérateur qui se couvre*), il ne prend pas de risque. Il est à noter aussi, que le spéculateur est une personne qui négocie les produits dérivés, des matières premières, des obligations, des actions ou des devises, en prenant un risque plus élevé que la moyenne pour avoir un potentiel de profit plus important.<sup>3</sup>

### 1.6.5. Les banques commerciales

Les banques commerciales sont les principaux intervenants sur le marché de change. Elles ont principalement le rôle d'intermédiaires pour les autres intervenants sur le marché. Elles cherchent à réaliser des profits en faisant du « *marketmaking* », c'est-à-dire, en proposant à leurs clients un prix à l'achat et un prix à la vente. Les cambistes (traders) de ces banques jouent le rôle de teneurs de marché (*market maker*). Ils interviennent pour le compte de leurs institutions<sup>4</sup>. Les cambistes clientèle (sales) sont des vendeurs chargés de répondre à la demande des entreprises (*conseils et produits*). Les banques commerciales interviennent sur le marché des changes pour le compte de leurs clients ou pour leur propre compte (*couverture de leur risque de change, spéculation ou arbitrage*).

### 1.6.6. Les investisseurs institutionnels

Les investisseurs institutionnels constituent l'un des acteurs les plus importants sur le marché de change. Ce sont, entre autre, des sociétés d'investissement ou d'assurance, des fonds de pensions et des hedgefund. Ils interviennent sur le marché de change pour couvrir leurs portefeuilles d'actions, d'obligations ou de devises.

### 1.6.7. Les courtiers

Les courtiers<sup>5</sup> sont des intermédiaires (brokers) qui interviennent pour le compte de leurs clients. Les courtiers centralisent les offres d'achat et de vente des clients et proposent la meilleure offre à l'achat et la meilleure offre à la vente. Ils permettent aux particuliers d'accéder au marché de change en transmettant les ordres de leurs clients aux banques commerciales. Ils

---

<sup>1</sup> Précisément, l'arbitrage est une opération financière à assurer un gain positif ou nul de manière certaine en profitant d'écarts temporaires des prix constatés, par exemple, en prenant position simultanément et en sens contraire soit sur plusieurs actifs dérivés différents soit sur un produit dérivé et son actif sous-jacent.

<sup>2</sup> Quant à la spéculation, c'est une activité financière consistant à tirer profit par anticipation de l'évolution à court, moyen ou long terme du niveau général des prix, ou d'un prix particulier en vue d'en retirer une plus value ou un bénéfice.

<sup>3</sup> Café de la bourse, « *Le spéculateur : un acteur du secteur de la finance* ». Disponible en ligne :

<https://www.cafedelabourse.com/lexique/definition/speculateur#:~:text=Le%20sp%C3%A9cualteur%20%3A%20un%20acteur%20du,potentiel%20de%20profits%20plus%20important> consulté le 25-07-2020 à 19h05.

<sup>4</sup> A tout moment, les cambistes proposent un prix acheteur et un prix vendeur qu'ils fournissent sur simple appel téléphonique.

<sup>5</sup> En droit français, un courtier est le professionnel effectuant l'activité de courtage. Son action consiste à servir d'intermédiaire pour une transaction entre un vendeur et un acheteur, dont il est à tout moment indépendant.

se rémunèrent soit sur le spread ou en prenant une commission sur chaque opération. Il existe aussi les courtiers marketmakers, qui comme les banques commerciales proposent en permanence à leurs clients un prix achat/vente pour gagner le spread s'ils trouvent un acheteur et un vendeur au même moment. Si le market maker ne trouve pas un acheteur, il essayera de faire un profit en couvrant la position de son client sur le marché interbancaire.<sup>1</sup>

Cette première section avait pour objectif de nous doter d'une vision d'ensemble sur le cadre conceptuel de change, qui servira d'utilité pour notre réflexion. L'accent est alors mis sur une lecture plus profonde sur le marché de change ainsi que les acteurs qui l'animent, et ce, après avoir clarifié quelques notions de base comme change et les taux de change. Pour plus d'éclaircissements, nous trouvons utile de consacrer la prochaine section aux différentes théories de détermination du taux de change.

## **Section 2 : Les déterminants du taux de change**

Afin d'expliquer ce qui fixe le taux de change d'une façon plus rationnelle, nous avons sélectionné et présenté quelques théories de détermination du taux de change, trouvées plus cohérentes pour comprendre d'une façon multiforme la constitution et la manipulation de ce taux de change sur le marché de change. Ces théories sont en l'occurrence les théories classiques de la monnaie, la théorie de la Parité du Pouvoir d'Achat (PPA), la théorie de la Parité des Taux d'Intérêts (PTI), l'approche monétaire du taux de change, la théorie du choix de portefeuille et les théories explicatives de l'instabilité des changes.

### **2.1. Les théories classiques de la monnaie : l'absence de la notion du taux de change**

Les Classiques affirment une conception neutraliste de la monnaie. Elle est fondamentalement un instrument d'échange, qui exprime une valeur. Elle permet de faire circuler la valeur, mais n'est pas désirée pour elle-même. Elle est en voile car, selon SAY.J.B, *in fine*, les produits s'échangent toujours contre des produits (DANIEL.J.M, 2010). Ainsi, la quantité de monnaie en circulation n'a pas d'importance, car les prix s'ajustent à la quantité de monnaie disponible. Créer de la monnaie n'augmente pas la masse des richesses réelles disponibles.<sup>2</sup>

Par définition, l'approche classique repose principalement sur la conservation paradigmatique de la loi de SAY.S.J de débouchés pour justifier son caractère dichotomique de

---

<sup>1</sup>Broker Forex ,« Les intervenants sur le marché de change ». Disponible en ligne <https://www.broker-forex.fr/intervenants-marche-des-changes.php> consulté le 26-07-2020 à 21h30

<sup>2</sup> Ecole classique. Disponible en ligne : [https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole\\_classique#D%C3%A9finition](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole_classique#D%C3%A9finition) consulté le 07-09-2021 à 21h10.

la sphère réelle à la sphère financière qui doivent être étudiées séparément<sup>1</sup> (MEZENE.M, 2018). Dans ce sens, les théories classiques de la monnaie ont été émergées dans un contexte de l'étalon-or, c'est-à-dire, une fixité du taux de change, ce qui explique l'absence de celui-ci dans leurs analyses, commençant par les apports de David HUME, puis ceux de J.S MILL, et enfin, David RICARDO comme étant les économistes classiques les plus renommés dans ce domaine.

### 2.1.1. La théorie monétaire selon SAY.J.B : une approche par la valeur et par les fonctions

La théorie de la monnaie de SAY.J.B<sup>2</sup> découle de sa théorie de valeur, en fait, c'est la demande et l'offre qui déterminent les prix que la valeur de la monnaie, ces précisions approfondies de Say lui permettent de se rapprocher avec celles de Ricardo pour formuler la nouvelle version de la théorie quantitative de la monnaie (MEZENE.M, 2018).

TIRAN. A (2003) explique que la monnaie dans le système de SAY.J.B a comme fonction essentielle de servir d'intermédiaire dans les échanges entre les agents. C'est cet aspect qui est essentiel et non sa nature matérielle. La valeur intrinsèque, ou l'utilité qu'elle procure en soi aux agents, est nulle. Ce bien peut servir de numéraire (*ou unité de compte*).<sup>3</sup>

De ce fait, l'influence de Say sur la question monétaire apparaît moins profonde et prit parfois des aspects étranges. Ainsi, il définit la monnaie comme une réserve de valeur, car la vente d'un produit n'est pas immédiatement suivie par un achat. Par conséquent, l'origine de la valeur d'un objet, c'est son utilité, la monnaie inspire sa valeur à son rôle d'intermédiation dans les échanges, pour cela on peut fabriquer la monnaie à partir des matières qui n'ont pas aucune valeur elles-mêmes (*feuilles, papiers...*) (MEZENE.M, 2018).

Aussi, la valeur de la monnaie diminue proportionnellement à l'augmentation de sa quantité. Si au contraire, la production de biens d'un pays augmente, la demande de monnaie se développe et les prix diminuent. Say semble appuyer implicitement ses arguments sur l'équation des transactions (BERAUD.A et THEMA cités par MEZENE.M, 2018).

Globalement, SAY.J.B fonde sa réflexion sur les arguments suivants (TIRAN.A, 2003):

---

<sup>1</sup>SAY.J.B est considéré comme le principal économiste classique français. Né en 1767, Il est connu pour avoir élaboré la « loi de Say » (*ou « loi des débouchés »*). Cette loi est essentielle pour les économistes libéraux et peut se résumer ainsi : toute offre crée sa propre demande.

<sup>2</sup>SAY.J.B s'inspire considérablement de l'enseignement d'Adam Smith et David Ricardo et avance des arguments plus profonds. D'ailleurs, il estime que l'émission de la monnaie à partir d'ex-nihilo, pourrait être l'origine des crises. Il est à préciser aussi, qu'il est inévitablement que les économistes et les historiens sous-estiment la contribution de SAY.J.B dans la théorie monétaire.

<sup>3</sup>TIRAN. A (2003), « *Théorie du système monétaire chez J.-B. Say* » : Nouveaux regards sur son œuvre. May 2003, pp.403-428. fhalshs-00120728f. Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00120728/document> consulté le 05-08-2021 à 13h40.

- Pour l'approche par la valeur, il appuie les principes suivants :
  - la monnaie est une marchandise comme les autres ;
  - le consensus des agents ;
  - la valeur utilité de la monnaie en circulation ;
  - et l'abandon de la valeur-utilité fondée sur les usages non monétaires.
- Quant à l'approche par les fonctions, il illustre les différentes fonctions que peut servir la monnaie et qui sont comme suit :
  - la fonction d'intermédiaire des échanges ;
  - la fonction d'unité de compte : monnaie et mesure des valeurs ;
  - et la fonction de conservation de la valeur.

### 2.1.2. La théorie monétaire selon David HUME : la monnaie, une convention

HUME.D (2002), le philosophe de la monnaie considère que le droit de propriété n'est pas un droit naturel, mais un moyen que la société a trouvé d'encadrer cette volonté inhérente à la nature humaine d'augmenter sa richesse et son patrimoine<sup>1</sup>. Donc, le recours à l'échange ou au commerce est une façon transfère de cette propriété sur le marché qui est considéré comme un espace social d'échange entre acteurs, qui expriment leurs besoins sous forme d'offre et de la demande. De ce fait, il observe que la monnaie n'est pas le moteur du commerce. C'est l'huile qui rend le mouvement de ce moteur plus souple et plus facile. Si nous considérons n'importe quel territoire, il est clair que la plus ou moins grande quantité de monnaie est sans conséquence sur la production, puisque ce sont toujours les prix qui réagissent à l'évolution de cette quantité.<sup>2</sup>. Cette considération la normalise par le critère conventionnel de la monnaie. En effet, cette convention est construite socialement, elle caractérise à la fois le compte et le paiement. Dans cette perception, il avance dans sa réflexion que la convention est un « *sens général de l'intérêt commun* » qui conduit les membres de la société « *à régler leur conduite sur certaines règles* ».

Pour ce qui concerne le commerce extérieur de l'Angleterre, HUME.D va appliquer une loi physique (*et non sociale*) aux phénomènes monétaires. Le philosophe pense que, contrairement à ce que postulent les préceptes mercantilistes, les échanges internationaux ne doivent pas être perçus en termes d'affrontement, mais plutôt de cohérence (DESMEDT.L,

<sup>1</sup> JEAN MARC. D, « David Hume, le philosophe de la monnaie ».

Disponible en ligne [https://www.lemonde.fr/archives/article/2002/01/15/david-hume-le-philosophe-de-la-monnaie\\_4218753\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/2002/01/15/david-hume-le-philosophe-de-la-monnaie_4218753_1819218.html) consulté le 30/07/2021 à 12h55

<sup>2</sup>Cette considération fonde tous les monétarismes, qui, à partir de l'équation  $MV = pT$ , (où M représente la masse monétaire, V la vitesse de circulation de la monnaie, p les prix, T les transactions), lient évolution des prix et de la masse monétaire.

2008). Il considère aussi, que le seul facteur qui distingue les pays riches par rapport à ceux qui sont pauvres, c'est les ressources humaines et l'abondance des marchandises, c'est l'aptitude au travail de leurs habitants, car le travail est le seul choix de la richesse, et par là, la monnaie n'a pas aucun rôle que celui de facilitation des échanges admis comme tel par la convention sociétale et dans l'intérêt général<sup>1</sup> (DESMEDT.L, 2008).

### 2.1.3. La théorie monétaire selon MILL.S.M

MILL.S.M, écrivait en 1848, dans son ouvrage « Principes d'économie politique », qu'il n'est pas dans l'économie quelque chose de plus insignifiant que la monnaie, si on la considère autrement que comme un mécanisme pour faire vite et commodément ce qu'on ferait moins vite et moins commodément si elle n'existait pas.<sup>2</sup>

D'ailleurs, bien avant, MILL.J.S (1824, P.16) expliquait le fonctionnement de l'économie, qui en fonction de la loi du marché et qui transposait à la nation, selon laquelle « *la demande d'un pays est constituée de la demande de tous les individus de ce pays. L'offre d'un pays est la somme de l'offre de chaque individu. Si, donc, on peut prouver que la demande de chaque personne est exactement égale à son offre, il sera établi que la demande de tout le pays et son offre s'équilibrent exactement l'une l'autre.* ».

De ce fait, la monnaie n'est finalement qu'un simple moyen d'échange, mais elle n'a aucun impact sur l'activité économique. La monnaie est en effet une variable de la sphère monétaire, et ne peut jouer un quelconque rôle dans la sphère réelle. Autrement dit, la monnaie ne peut jouer sur la production des richesses.<sup>3</sup>

### 2.1.4. La théorie monétaire selon RICARDO.D

DOSTALER.G (2007) considère que le premier champ de bataille de RICARDO.D a été celui de la stabilité monétaire, mise à mal par la guerre entre la France et l'Angleterre. Il attribue la hausse du prix de l'or, et l'inflation que connaît son pays, à une émission excessive de billets de banque<sup>4</sup>. Architecte de la théorie quantitative de la monnaie, précurseur du monétarisme, il propose de restreindre le pouvoir d'émission monétaire des gouvernements.

---

<sup>1</sup> Il est à préciser aussi, que cette considération que HUME.D avance pour différencier entre les nations est tout à fait le contraire des idéologies mercantilistes, qui disent que la richesse d'une nation est mesurée par la quantité des métaux précieux qu'elle détient.

<sup>2</sup> Les fondements de l'économie : la création monétaire est-elle favorable à la croissance ? In <http://www.2019.melchior.fr/chapitre/1-les-fondements-de-leconomie?page=corrigé> consulté 31-07-2021 à 19h48.

<sup>3</sup> De cette analyse portant sur la monnaie par rapport à la croissance et à la dynamique d'une économie, nous pouvons avancer qu'il n'est dans l'économie d'une société quelque chose de plus insignifiante en elle-même que la monnaie pourrait décourager l'économiste prêt à se consacrer sur les questions monétaires.

<sup>4</sup> RICARDO.D a travaillé dans la compréhension de la distinction reposant sur la distinction sur une analyse précise des relations entre d'une part la valeur de la monnaie et d'une part le prix et la valeur de l'or.

En 1844, la loi donnant le privilège à la Banque d'Angleterre d'émettre des billets, en contrepartie de leur couverture en lingots, suivra ses recommandations.<sup>1</sup>

RICARDO.D, considérait aussi que la monnaie est composée exclusivement de billets convertibles en lingot.<sup>2</sup> Cette monnaie est émise par cinq commissaires publics responsables devant le Parlement, indépendants du gouvernement ainsi qu'il est indiqué en 1816, repris en 1817, et en 1823 (DIAKTINE.S, 2008). D'ailleurs, il précise que le rôle du système politique est important pour RICARDO.D, car dans un régime où il n'existe pas de gouvernement arbitraire, dans un pays libre disposant d'un corps législatif éclairé, l'émission de monnaie pourrait être confiée à des Commissaires publics totalement détachés de la tutelle du gouvernement mais sous le contrôle du Parlement et sous la contrainte de la convertibilité. Dans ce cadre, l'émission par l'État n'est pas plus dangereuse que par une banque privée (DIAKTINE.S, 2008).

En effet, « RICARDO.D défendait de façon essentielle la distinction entre deux régimes de convertibilité, celui en espèces (existant avant 1797, et finalement restauré en 1821 – l'année précédant le début de la controverse – contre le vœu de Ricardo) et celui en lingots (adopté en 1819 comme régime transitoire entre 1820 et 1822, contre l'opinion de la Banque d'Angleterre) » (DELEPLACE.G, 2008, P.20).

En résumé, deux plans monétaires sont élaborés par RICARDO.D, à savoir l'*Ingot Plan* de 1816 axé sur la convertibilité des billets de Banque d'Angleterre et le *Plan For National Bank* de 1823, qui substitue une banque publique à la Banque d'Angleterre comme une seule institution émettant des billets (DELEPLACE.G, 2008).

## 2.2. La théorie de la Parité du Pouvoir d'Achat (PPA)

La genèse de la théorie de la PPA date du seizième siècle ; de l'espagnol NAVARRO (l'école Salamanque) et à l'anglais DE MALYNES (1601), en passant, à plus d'un siècle et demi plus tard, à HUME et RICARDO ; on pourrait retrouver l'intuition d'un lien entre le pouvoir d'achat relatif et la valeur externe des monnaies<sup>3</sup> (BOUCHETA.Y, 2014).

Cette théorie qui occupait une place centrale dans l'analyse des économistes « classiques », fût reprise dès le début de ce siècle par le suédois CASSEL.G<sup>4</sup>. Elle permet

<sup>1</sup> DOSTALER.G (2007), L'inventeur du libre échange : David Ricardo. Disponible en ligne : [https://www.monde-diplomatique.fr/mav/91/A/52461\\_consulté\\_le\\_31-07-2021](https://www.monde-diplomatique.fr/mav/91/A/52461_consulté_le_31-07-2021) consulté à 20h40.

<sup>2</sup> À la différence de l'école de la circulation (CP) concernant la mise en œuvre de la politique monétaire, il propose une démonétisation des pièces, sauf dans le texte de 1823 où une convertibilité limitée en pièces est réintroduite.

<sup>3</sup> La théorie de la parité des pouvoirs d'achat est considérée comme la théorie la plus ancienne et la plus critiquée dans la théorie du taux de change.

<sup>4</sup> CASSEL est un économiste suédois qui est considéré comme le père de la doctrine de la PPA sous sa forme moderne vu qu'il fut le premier à fournir un exposé systématique de la relation entre les pouvoirs d'achat et le change dont il affirma que le taux de change baisserait dans la même proportion que le niveau des prix augmenterait.



aujourd'hui de justifier l'existence du taux de change de long terme vers lesquels tendraient les taux courants (*DRUNAT.J et al, 1994*).

D'ailleurs, après la première guerre mondiale, il était impossible de maintenir l'étalon-or vu le désordre monétaire qui régnait. CASSEL.G a proposé l'idée de la PPA comme solution pour asseoir de nouvelles parités. Il proposait de calculer des taux d'inflation, indice de prix à la consommation, les différentiels serviront à déterminer les variations du taux de change nominal nécessaire au maintien de la PPA (*MADOUNI.M, 2015*).

Autrement dit, la théorie de la PPA a été développée par CASSEL (1918) et n'est finalement qu'une généralisation de la loi du prix unique à l'ensemble des biens d'une économie. Selon la loi du prix unique, dans un marché international concurrentiel, sans obstacle à l'échange, sans coûts de transport ou de transaction, les prix de biens identiques vendus dans des pays différents doivent être les mêmes, quel que soit la monnaie dans laquelle ces prix sont exprimés (*MOLINA. A. C, 2003*).

Dans ce sens, *DRUNAT.J et al (1994)*, considèrent que la théorie de la PPA repose sur l'idée qu'une quelconque quantité doit pouvoir être échangée contre la même quantité de bien quel que soit le pays où l'échange s'effectue<sup>1</sup>. Le taux de change est alors le prix relatif de deux biens<sup>2</sup>. En effet, il existe un taux de change nominal qui exprime le pouvoir d'achat interne d'un pays contre un autre et mesure le nombre d'unités des biens qui seraient achetés avec une unité de chaque monnaie (*CASSEL.G cité par MADOUNI.M, 2015*).

Il est bien évident d'avancer que la parité du pouvoir d'achat est rarement invoquée seule sans lui faire fréquemment associer la loi du prix unique. D'ailleurs, plusieurs manuels considèrent que c'est la loi du prix unique qui, réalisée, assure l'établissement de la parité du pouvoir d'achat.<sup>3</sup>

Deux versions sont concernées par les pouvoirs d'achat, à savoir la parité du pouvoir d'achat absolue et la parité du pouvoir d'achat relative.

### **2.2.1. La Parité des Pouvoirs d'Achat Absolue (PPAA)**

La forme absolue originale de la parité des pouvoirs d'achat considère que le taux de change nominal d'équilibre entre deux monnaies est égal au ratio des prix (absolus) domestique

---

<sup>1</sup>Les utilisations de la PPA sont diverses comme la comparaison des niveaux de vie entre pays, prévision des cours de change et l'évaluation du mésalignement.

<sup>2</sup> Si l'hypothèse de la théorie PPA est vérifiée, un bien qui vaut deux Euros par exemple, doit se vendre sur le même prix quelque soit l'endroit de sa transaction.

<sup>3</sup>Un article attribue explicitement la loi du prix unique à G. Cassel en faisant référence à ses contributions fondamentales de 1916 et 1918 consacrées à la parité des pouvoirs d'achat (Robinson, Webb et Townsend, 1979).

et étranger d'un même panier de biens standardisés identiques dans deux pays (TRAORE.J-C, 2000).

LAFRANCE.R et al (2002, P.30) précisent aussi qu' « *En tant que théorie de la détermination du taux de change, la PPA, dans sa forme la plus simple et la plus rigoureuse (PPA absolue), se fonde sur une version de la loi du prix unique appliquée à un panier international de biens. La théorie de la PPA absolue postule que, sous l'effet de forces du marché mues par l'arbitrage, le taux de change s'ajuste jusqu'à égaliser les prix des paniers nationaux de biens et de services de deux pays. Selon la PPA absolue, le taux de change équivaut simplement au rapport entre le prix intérieur et le prix extérieur d'un ensemble donné de produits, mais cela implique un taux de change réel constant.* ».

### 2.2.2. La Parité des Pouvoir d'Achat Relative (PPAR)

Il existe une version alternative de la théorie PPA appelée la «*théorie de la PPA relative*». D'ailleurs, TAYLOR.A.M (2004) considère qu'un consensus relativement large existe dans les milieux de la recherche quant à la pertinence de la PPA relative, du moins en ce qui concerne la tendance à long terme. En effet, c'est une version dynamique de la théorie de la parité de pouvoir d'achat absolue. « *La P.P.A. relative établit ainsi que les variations du taux de change compensent les différentiels d'inflation. On retrouve là une justification du principe selon lequel un pays qui accepte un taux d'inflation supérieur à celui de ses voisins doit en contrepartie accepter une dépréciation de sa monnaie* » (DRUNAT et al, 1994, cités par GHADBAN.S, 2014, P.26).

De ce fait, sous sa forme relative, la PPA admet que le taux de variation du taux de change entre deux pays doit compenser le différentiel d'inflation entre ces deux pays.

En définitive, la théorie de la PPA a une signification différente selon les auteurs. Dans ces deux versions retenues. La première, est celle de la parité du pouvoir d'achat absolue selon laquelle les parités du pouvoir d'achat sont calculées comme le rapport des prix des biens de consommation entre deux pays, quels qu'ils soient, tendraient vers les taux de change d'équilibre ; quant à la deuxième, c'est-à-dire celle de l'interprétation relative, elle affirme que, par rapport à une période où des taux d'équilibre prévaudraient, les variations dans les prix relatifs indiquent les ajustements de taux de change nécessaires.

### 2.3. La théorie de la Parité des Taux d'Intérêts (PTI)

La paternité de cette théorie a été attribuée à KEYNES.J.M (1923). Selon cet auteur la PTI, s'appuie sur le comportement d'arbitrage, non pas entre biens comme le suppose la théorie de la PPA, mais entre placements financiers (DRUNAT.J et al, 1994). Dans ce sens, les taux de

change dépendent des différentiels des taux d'intérêt réels entre différentes places financières (DAGUT.J.L, 2003).

Pour soutenir cette logique, la théorie de la PTI suppose l'égalité des rendements nets sur les actifs financiers nationaux et étrangers comparables, ce qui garantit un taux de change d'équilibre. De ce fait, le principe de la parité des taux d'intérêts postule que l'écart des taux d'intérêt entre la monnaie nationale et une devise doit être égal à l'évolution anticipée (*appréciation ou dépréciation*) de la monnaie domestique par rapport à la devise.<sup>1</sup>

La parité des taux d'intérêt est l'équation fondamentale qui régit la relation entre les taux d'intérêt et les taux de change. Le principe de base de la parité des taux d'intérêt est que les rendements couverts d'un investissement dans différentes devises doivent être les mêmes, quel que soit le niveau de leurs taux d'intérêt.<sup>2</sup>

Si une devise offre un taux de rendement sans risque plus élevé par rapport à une autre devise, elle sera échangée sur le marché à terme à un prix plus élevé que le prix au comptant (spot) actuel. En d'autres termes, la parité des taux d'intérêt<sup>3</sup> donne à penser qu'il n'y a pas d'arbitrage sur les marchés des changes. Les investisseurs ne peuvent pas bloquer le taux de change actuel dans une devise pour un prix inférieur et ensuite acheter une autre devise dans un pays offrant un taux d'intérêt plus élevé.<sup>4</sup>

La parité est utilisée par les acteurs du marché de change pour trouver des opportunités d'arbitrage. Selon MBASSI.M<sup>5</sup> (2020), l'arbitrage consiste à tirer profit et sans le moindre risque de l'existence à un instant donné d'un déséquilibre sur le marché. Ce déséquilibre se manifeste par des écarts entre les cours de changes des différentes places financières à un moment donné. Ces écarts s'expliquent généralement par une mauvaise diffusion de l'information.

En effet, traditionnellement, nous pouvons distinguer entre deux approches pour comprendre davantage la PTI, à savoir la parité des taux d'intérêt non couverte et la parité des taux d'intérêt couverte.

---

<sup>1</sup> Il est à préciser que la PTI est déterminée par l'offre et la demande pour tous les actifs étrangers et nationaux, cette théorie doit être satisfaite quand les monnaies étrangères doivent offrir le même taux de rentabilité anticipé dans la même monnaie qui se développe par les possibilités d'arbitrage entre les marchés financiers.

<sup>2</sup> Modèle de parité des taux d'intérêt. In <http://www.broker-forex.fr/parite-des-taux-interet-PTI.php>, consulté le 12-09-2020 à 13h30.

<sup>3</sup> Il est à préciser que la parité des taux d'intérêt est l'équation fondamentale qui régit la relation entre les taux d'intérêt et les taux de change.

<sup>4</sup> Modèle de parité des taux d'intérêt. In <http://www.broker-forex.fr/parite-des-taux-interet-PTI.php> consulté le 12-09-2020 à 14h00.

<sup>5</sup> MBASSI.M (2020), « Le marché des changes ». Disponible en ligne : <https://inucasty.net/storage/chapitres/EIIXGvWhWCNMWp6AdTwh3XQCIRiOso4ca6wWetmG.pdf>, consulté le 12-09-2020 à 17h42.

### 2.3.1. La Parité des Taux d'Intérêt non Couverte (PTINC)

Selon KEDDAD.B (2012, P.11), « pour transférer des fonds d'un pays à l'autre dans un but de placement rémunérateur, l'investisseur doit convertir ses avoirs dans la monnaie du pays où il investit. De même, lorsqu'il rapatrie son capital et ses bénéfices, il lui faut reconvertir ces sommes dans sa monnaie nationale. Comme tous les investisseurs opèrent de la même manière, ces mouvements internationaux de capitaux influencent nécessairement l'évolution à court terme des taux de change ». Ce même auteur précise aussi, que la conduite de l'investisseur est dictée par les deux déterminants qui affectent la rentabilité de son placement, à savoir :

- l'écart de rendement entre le pays étranger et l'économie nationale, donne par la différence entre les taux d'intérêt nominaux ;
- et l'évolution supposée du taux de change, entre le moment où il investit à l'étranger et le moment où il rapatrie ses avoirs.<sup>1</sup>

### 2.3.2. La Parité des Taux d'Intérêt Couverte (P.T.I.C)

De manière à se prémunir contre les risques liés aux incertitudes qui pèsent sur l'avenir, les agents peuvent utiliser les marchés à terme. Dans ce contexte, les arbitrages s'appuient sur les taux à terme, fixés pour des échéances futures et non plus sur des taux anticipés. Ces taux à terme permettent, en effet, de se couvrir contre les variations imprévues de taux de change sur les marchés au comptant.<sup>2</sup>

Par conséquent, les écarts par rapport à la P.T.I.C représentent soit un risque de non-accomplissement du contrat à terme, soit l'inefficacité de l'arbitrage couvert. Ce dernier est considéré comme une stratégie d'investissement qui permet à l'investisseur d'utiliser le contrat à terme pour couvrir les risques de change. Il utilise des différentiels de taux d'intérêt pour aider l'investisseur à tirer parti des devises à plus haut rendement tout en appliquant le contrat de change à terme pour éviter les risques de change.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Imaginons un investisseur français, qui a le choix entre investir sur place en France ou investir aux Etats-Unis dans le même type de placement (même durée et mêmes caractéristiques de risque et de liquidité). La durée du placement est d'un mois. Il place donc ses avoirs aujourd'hui pour les récupérer en t+1 (dans un mois). Le choix de l'investisseur dépend donc de la comparaison entre le rendement attendu pour un euro en France et aux Etats-Unis. Dans la mesure où il y a à chaque fois arbitrage des investisseurs celui-ci tend à égaliser le rendement réel des placements locaux et à l'étranger.

<sup>2</sup> Supposons, par exemple, que les bons du Trésor australien offrent un taux d'intérêt annuel de 1,75 %, tandis que les bons du Trésor américain offrent un taux d'intérêt annuel de 0,5 %. Si un investisseur aux États-Unis cherche à profiter des taux d'intérêt en Australie, il devra convertir ses dollars américains en dollars australiens pour acheter les bons du Trésor. Par la suite, l'investisseur devra vendre un contrat à terme d'un an sur le dollar australien. Toutefois, en vertu de la parité de taux d'intérêt couverte, l'opération n'aurait qu'un rendement de 0,5 %, faute de quoi la condition de non-arbitrage serait violée.

<sup>3</sup> FINANCIAL MAGAZINE, « La technique de l'arbitrage ». Disponible en ligne : <https://fr.talkingofmoney.com/what-are-goals-of-covered-interest-arbitrage> consulté le 12-09-2020 à 15h55.

#### 2.4. L'approche monétaire du taux de change

Il est à rappeler que le taux de change, est par définition, le prix d'une monnaie locale en termes d'une monnaie étrangère ; il serait nécessaire d'analyser les déterminants de la demande de ces deux monnaies. Autrement dit, *« le taux de change constitue le prix d'un actif résultant de la confrontation des stocks (une unité de devise étrangère) et par conséquent, le taux de change actuel doit être déterminé en fonction des taux de change futurs escomptés de la même manière qu'on détermine les prix de tous les autres actifs »* (BOUCHETA.Y, 2014, P.49). De ce fait, la mobilisation de l'approche monétaire du taux de change est d'une importance capitale afin de comprendre les rouages des changes de monnaies.

En effet, les modèles monétaires se sont développés essentiellement depuis les années 1970, lorsque l'abandon du système de Bretton Woods a donné lieu à de fortes variations des taux de change (ANDRIANIRINAVALONA.M.E, 2014). Cela, est expliqué par les monétaristes tout en mettant l'accent sur le rôle central de la demande de la monnaie (L), dont la fonction est considérée comme relation stable, et qui est expliquées par le niveau général des prix (P), le revenu réel (Y) et le taux d'intérêt (i). La théorie monétaire suppose aussi l'absence de substituabilité entre actifs monétaires domestiques et étrangers, c'est-à-dire, tenue de la seule monnaie nationale par les résidents de chaque pays (ZINE ELABIDINE ABDELOUAHAB.M, 2008). Ainsi, *« l'équilibre sur le marché de la monnaie est un équilibre entre offre de monnaie (M : masse monétaire contrôlée par les autorités monétaires) d'une part, et demande de monnaie (comportement des détenteurs d'encaisses monétaires) d'autre part »* (PLIHON. 2001 cité par ZINE ELABIDINE ABDELOUAHAB.M, 2008, P.40).

Précisément, BENZIANE.R (2015, PP.149-150) considère que *« l'approche monétaire du taux de change est d'une grande importance du fait que les économies se dirigent actuellement vers les mécanismes des forces du marché et de la libéralisation du commerce extérieur ainsi que le marché des changes. Elle se base sur l'analyse et l'étude de la relation entre l'offre et la demande de monnaie, et la façon dont elle influence sur le flux des biens et services et des capitaux ainsi que leur impact sur le taux de change. Il faut souligner ici que l'approche monétaire du taux de change ne néglige en aucun cas le rôle des autres variables économiques puisqu'elle démarre de l'idée que les variables réelles exercent leur influence sur le taux de change par les voies monétaires »*.

Selon le point de vue de ce modèle, plusieurs facteurs peuvent influencer le taux de change d'une monnaie :

- la masse monétaire d'un pays ;
- le niveau de la masse monétaire attendu à l'avenir pour un pays ;

- et le ratio ou taux de croissance de la masse monétaire d'un pays.

Dans ce sens, on peut mentionner d'une part, qu'avec des taux d'intérêt et des revenus réels donnés, c'est l'évolution des masses monétaires domestique et étrangère qui détermine le taux de change. Aussi, dans l'hypothèse d'une offre domestique stable, et d'une croissance du revenu réel (Y), la demande d'encaisses réelles qui en résulte ne peut être élaborée que par une baisse du niveau des prix (P). Ceci entraîne une appréciation de la monnaie domestique par suite de la PPA (PLIHON.D, 2001, cité par ZINE ELABIDINE ABDELOUAHAB.M ,2008).

Ce modèle suppose aussi que tous les prix, y compris ceux des monnaies, sont parfaitement flexibles, que l'offre de monnaies est exogène et qu'il y a une parfaite mobilité internationale des capitaux (ANDRIANIRINAVALONA.M.E, 2014). Il avance par conséquent, trois formes de modèles monétaires, à savoir, le modèle monétaire à prix flexibles (FRENKEL.J.A (1976) ; MUSSA.M (1976 ,1979)), le modèle monétaire à prix rigides et le modèle de substitution des devises.

#### **2.4.1. Le modèle monétaire à prix flexibles**

Le modèle monétaire de détermination du taux de change qui s'imposait et dominait au début des années 1970, et qui caractérisait le passage aux changes flottants, considère le taux de change comme étant le prix relatif des deux monnaies, déterminé par l'équilibre du marché de la monnaie, c'est-à-dire, entre l'offre et la demande. Ce modèle est basé sur les deux hypothèses de la continuité de la parité des pouvoirs d'achat (PPA) et de l'existence de fonctions stables de demande de monnaie dans l'économie locale et étrangère (MACDONALD.R et TAYLOR.M.P, 1992).

#### **2.4.2. Le modèle monétaire à prix rigide**

Ce modèle monétaire a été introduit par DORNBUSCH en 1976. Le fondement de ce modèle réside dans l'idée de vitesses d'ajustement différentes des marchés. A court terme, les taux d'intérêt réels et nominaux, ainsi que les taux de change peuvent s'écarter de leurs niveaux d'équilibre à long terme. En effet dans le cadre de ce modèle, le marché des actifs financiers réagit instantanément pour compenser la rigidité du marché des biens. Ce modèle monétaire suppose la possibilité de déviations des taux de change nominaux et réels de leurs niveaux d'équilibre de long terme, gouvernés par la PPA. Il traite fondamentalement, des conditions d'équilibre sur le marché monétaire sous l'hypothèse de parfaite substitution entre les actifs monétaires locaux et étrangers.

L'idée intuitive sous-jacente à la déviation de ce modèle peut être illustrée par l'exemple suivant : supposons une baisse de l'offre nominale de monnaie. A court terme, la rigidité des prix implique une baisse de l'offre réelle de monnaie et par suite un accroissement des taux

d'intérêt. Cette hausse des taux va stimuler l'entrée de capitaux conduisant à une appréciation du taux de change nominal qui, à son tour, entraînera une appréciation du taux de change réel. Dans de telle situation, les investisseurs étrangers vont faire baisser les produits de leurs investissements à l'étranger. Toutefois, au fur et à mesure que la perte de change anticipée (*taux de dépréciation anticipé*) soit inférieure au différentiel de rendement des capitaux (*c'est-à-dire le différentiel de taux d'intérêt*), les investisseurs averse au risque vont continuer à acheter des actifs étrangers. L'équilibre de court terme est atteint lorsque le taux de dépréciation anticipée égalise le différentiel de taux d'intérêt (*la PTI est vérifié*). Dès lors, que ces deux variables sont différentes de zéro, le taux de change va dévier de sa valeur d'équilibre de long terme, donnée par la PPA. Toutefois, à moyen terme, les prix locaux vont baisser suite à une réduction de l'offre de monnaie entraînant ainsi une baisse de l'offre réelle de monnaie et donc du taux d'intérêt local : le taux de change nominal réagira à ces perturbations en se dépréciant lentement pour converger vers son niveau d'équilibre de long terme, défini par la PPA (CHOCKRI.A. 2006).

Ces deux modèles monétaires ont alors des implications différentes en termes de relation sur le long terme : d'après le modèle à prix flexibles, taux de change et écart de prix doivent être cointégrés ; d'après le modèle à prix rigides, il faut ajouter l'écart des taux d'intérêt réels pour que la relation soit stationnaire (CHOCKRI.A. 2006).

#### **2.4.3. Le modèle de la substitution des devises**

Ce modèle s'inscrit dans la continuité du modèle monétaire car il prend en compte les flux d'investissement d'un pays. Essentiellement, ce qu'il dit, c'est que le fait de changer les portefeuilles privés et publics d'un pays à l'autre peut avoir un effet important sur les taux de changes. De cette façon, la capacité des personnes à transférer leurs avoirs de la monnaie locale vers des monnaies étrangères est connue sous le nom de substitution de monnaie.

Lorsque ce modèle est appliqué conjointement avec le modèle monétaire, tout porte à croire que les hauts et les bas des attentes d'offre de capital d'un pays peuvent avoir un effet significatif sur les prix des devises.<sup>1</sup>

#### **2.5. La théorie du choix de portefeuille (*le court terme*)**

L'explication de l'évolution des taux de change dans une logique patrimoniale s'inspire de la théorie du choix de portefeuille initiée dans les années 1950 par TOBIN et MARKOWITZ (ZINE ELABIDINEP.M, 2008). L'objectif des modèles issus est de donner une répartition

---

<sup>1</sup> « Modèle de substitution de devises ». Disponible en ligne : <http://www.broker-forex.fr/modele-monetaire-taux-de-changes.php> consulté le 06-11-2020 à 12h30.

optimale entre les composantes d'un portefeuille d'actifs en vue de tirer le maximum en fonction des risques inhérents à l'activité financière. Les trois types d'actifs composant un portefeuille, à savoir, monnaie nationale, titres nationaux et titres en monnaie étrangère sont gérés dans cet état d'esprit-là<sup>1</sup> (PEYRARD.M cité ZINE ELABIDINEP.M, 2008). En effet, la théorie du choix de portefeuille peut être envisagée comme une évolution sur le court terme de la théorie monétaire, puisqu'elle en reprend les bases, mais en y incorporant le principe d'une substitution incomplète entre les actifs financiers. D'ailleurs, « *les modèles de portefeuille représentent aujourd'hui le cadre théorique de référence pour la plupart des théoriciens du change* » (PLIHON.D, 2012, P.55).

Pour appuyer l'intérêt que suscite la théorie du choix de portefeuille, TEULON.F (1996, P.11) avance que « *les investisseurs (banques, fonds de retraites...) cherchent à maximiser le rendement de leurs portefeuilles d'actifs tout en minimisant les risques qu'ils prennent. La recherche du meilleur rendement donne naissance à des mouvements de capitaux à court terme. Ces derniers sont à l'origine d'offres supplémentaires portant sur certaines devises et de demandes nouvelles portant sur d'autres devises. Ainsi, le prix d'équilibre (le taux de change) des différentes monnaies se modifie sur le marché des changes* ». Donc, cette théorie soutient, en effet, que les taux de change sont déterminés par l'offre et la demande d'actif financier (BIDAN.Y, 2004).

## 2.6. Les Théories explicatives de l'instabilité des changes

Parmi les théories explicatives de l'instabilité des changes, nous citons les plus réputées et qui sont en l'occurrence la théorie de la sur-réaction des changes et la théorie de la bulle spéculative.

### 2.6.1. La théorie de la sur-réaction des taux de change

D'après DORNBUSCH.R (1976) la forte volatilité du taux de change nominale observée depuis la chute du système Bretton Woods proviendrait d'une sur-réaction du taux de change aux politiques monétaires (HAIRAULT.J-O et al, 2002).

Proposée par DORNBUSCH.R (1976) la thèse de la sur- réaction est fondée sur l'idée selon laquelle le taux de change réel d'équilibre de long terme dépend des déterminants fondamentaux. Ses variations de court terme qualifiées de volatilités sont dues aux facteurs financiers qui génèrent un dépassement de la valeur d'équilibre. L'hypothèse fondamentale de

---

<sup>1</sup>L'idée d'expliquer le change de cette façon remonte au premier choc pétrolier : les Etats-Unis ayant été relativement épargnés par ce choc (moindre dépendance pétrolière en raison d'une production locale), le théorème des élasticités critiques justifie une appréciation du dollar par rapport aux autres monnaies, japonaise et européennes. Cependant, l'ampleur de cette appréciation fut telle qu'une partie en fut également imputée aux préférences des pays de l'OPEP pour les actifs libellés en dollars.



cette théorie s'articule sur le fait que, les prix des marchés financiers s'ajustent instantanément aux variations de l'offre et de la demande alors que les prix des biens et services sont rigides à court terme. Ce déséquilibre peut être à l'origine de sur-ajustement. Il y a surévaluation, lorsqu'à court terme, la dépréciation de la monnaie nationale sera plus forte que ce qui est nécessaire pour établir le taux de change réel d'équilibre à long terme. En effet, l'impulsion monétaire est à l'origine des mouvements amplifiés du taux de change réel en générant une sur-réaction de ce dernier (HOUNGBEDJI.S.H, 2010).

La dynamique des changes s'explique alors par le fait qu'à court terme un choc monétaire (*augmentation de l'offre de monnaie*), entraîne une baisse du taux d'intérêt national ; qui, du fait de l'anticipation d'une dépréciation de la monnaie liée au laxisme monétaire, déclenche une dépréciation instantanée du TC allant au-delà de sa nouvelle valeur de long terme respectant la PPA. Il y aura ainsi sur- réaction du TC, au sens où le mouvement immédiat du change est trop fort et doit être compensé par la suite. Dans un second temps, à la suite de la dépréciation de la monnaie initiale, les échanges de biens et services réagissent par une amélioration de la balance courante qui amène à une dépréciation de la monnaie jusqu'à ce que la norme de PPA soit à nouveau respectée (HOUNGBEDJI.S.H, 2010).

### 2.6.2. Théorie des bulles spéculatives

La notion des bulles spéculatives est souvent liée à la notion de l'efficacité des marchés financiers, définit selon FAMA en 1965 de la manière suivante : « *Un marché financier est efficient si et seulement si l'ensemble des informations disponibles concernant chaque actif financier coté sur ce marché est immédiatement intégré dans le prix de cet actif* ». De ce fait, l'existence d'une divergence durable entre le prix d'un titre et sa valeur est donc bien le signe d'une certaine inefficience des marchés. Cette divergence est appelée souvent une bulle spéculative.<sup>1</sup> Autrement dit, « *la théorie des bulles spéculatives repose sur l'existence d'un écart considérable entre la valeur réelle d'une monnaie déterminée par ses fondamentaux (balance des opérations courantes et parité des pouvoirs d'achat 'inflation', taux d'intérêt...) et la valeur sur le marché* ». En d'autres termes, « *elle tente d'expliquer les mouvements du taux de change à travers des facteurs d'anticipations qui n'ont pas de lien direct avec les facteurs fondamentaux* ». De-là, la théorie des bulles spéculatives se trouve souvent fortement liée à la théorie de l'efficacité des marchés financiers. Cette dernière est née durant la seconde moitié du vingtième siècle et qui découle de la théorie financière moderne de l'évaluation des

---

<sup>1</sup>En effet, Le concept de bulle spéculative est intégré depuis très longtemps à la théorie des marchés financiers. La crise des bulbes de tulipe en Hollande, la spéculation sur la South Sea Company à Londres ou le krach de Law en France constituent des exemples classiques de cette interprétation traditionnelle de la notion de bulle.

actifs. Mais, et d'après la définition d'un marché financier efficient, l'existence des bulles spéculatives sur un marché est un signe d'inefficience (RESSASSI.N, 2010).

Pour plus de précision, une bulle spéculative peut se définir comme étant l'écart qui existe entre le prix de marché d'un actif financier et le prix qui serait justifié au regard de ses véritables déterminants, appelé aussi la valeur fondamentale. Par exemple, dans le cas d'une entreprise dont la capitalisation boursière est estimée par le marché à cent millions de dinars, une bulle spéculative apparaît si, sans raison spécifique, la capitalisation boursière de la firme s'élève brusquement à cent cinquante millions de dinars, puis quelque temps plus tard, et toujours sans raison apparente, rejoint son niveau d'origine. C'est pourquoi les bulles spéculatives sont totalement contraires à l'hypothèse d'efficience des marchés qui dit que le prix de l'action doit être égal aux revenus futurs générés par une firme, et donc, à la valeur fondamentale. L'existence d'une divergence durable entre le prix d'un titre et sa valeur est donc bien le signe d'une certaine inefficience des marchés (RESSASSI.N, 2010).

Il est à préciser aussi, que la théorie de la bulle spéculative repose sur la logique d'étudier comment les anticipations et les comportements des opérateurs agissent sur la détermination des taux de change. Il suffit que la majorité des opérateurs prévoient un cours, et agissent en fonction de ce pronostique pour qu'il soit réalisé, ce qui renforce l'anticipation. Le cours correspond dès lors à sa valeur anticipée, on dit que les anticipations sont auto-réalisées et par conséquent, la bulle se forme. Mais, les bulles finissent par éclater car, selon le même principe du mimétisme qui avait prévalu lors de la formation de la « bulle » les rumeurs annoncent un jour le revirement des cours et les anticipations se portent allant vers la baisse (MADIHOU.N, 2007).

Le corpus théorique mobilisé à travers cette section, nous a servi d'utilité pour appréhender la détermination du taux de change. Cela, nous a permis de tirer des enseignements par rapport aux différents paramètres intervenants dans la constitution et l'évolution du taux de change afin de les transposer au réel, à savoir le contexte du marché de change en Algérie.

---

**Section 3 : Le régime et la politique de change**

Cette section est consacrée entièrement au régime et à la politique de change. Ces deniers sont fixés par les hautes autorités financières, notamment la Banque Centrale, et ce, en fonctions de la politique économique et financière arrêtée par le pays. De ce fait, nous mettons l'accent d'une part, sur les différents régimes de change que nous classons dans leurs deux dimensions à savoir le degré de flexibilité et le cadre de la politique monétaire et d'autre part, sur la politique de change qui englobe une assise portant sur le choix du régime de change par la fixation de certaines règles, mécanismes, ainsi que, les pratiques à mettre en œuvre pour garantir une harmonie avec la croissance et la dynamique économique du pays.

**3.1. Le régime de change**

Le régime de change constitue un élément clé de la politique de change du pays. Sa classification se fait principalement, selon le degré de flexibilité et le cadre de la politique monétaire.

**3.1.1. Définitions de régime de change**

La littérature économique et financière consacre plusieurs définitions pour comprendre le sens du régime de change. Parmi lesquelles, nous citons celle de JURA.M (1999, P.110) qui considère que « *le régime de change est le cadre juridique dans lequel se forme le taux de change et se réalise l'opération* ». Puis, LAHRECHE-REVIL.A (2000, P.83) pour lequel « *un régime de change est l'ensemble des règles qui déterminent l'intervention des autorités monétaires sur le marché des changes, et donc le comportement du taux de change* ». Quant à KAMAR. B (2005, P.7) explicite davantage le régime de change, d'ailleurs, il mentionne que « *le régime de change représente l'engagement, dans le long terme, des politiques nationales d'un pays en vue d'un certain comportement de son taux de change par rapport aux devises des autres pays. Le régime de change n'est pas un paramètre économique qui est changé chaque jour, chaque semaine, chaque mois ou chaque année. Un régime de change doit durer. Il est essentiel de comprendre que le régime de change n'est pas quelque chose qui peut être modifié fréquemment, parce que les entrepreneurs peuvent conduire leurs affaires uniquement s'ils sont sûrs du régime des politiques dont lequel ils opèrent* ».

**3.1.2. Les types de régime de change**

Pour présenter et développer les types de régime de change, nous avons choisi de les classer selon degré de flexibilité et le cadre de la politique monétaire.

### 3.1.2.1. Classification selon de degré de flexibilité

Selon le critère de flexibilité, nous distinguons trois types de régime de change, qui sont en l'occurrence le régime de change fixe, flexible ou flottant et intermédiaire. En effet, ils sont distingués par la Banque Centrale, et ce, en fonction des objectifs qu'elle fixe.

#### 3.1.2.1.1. Le régime de change fixe

Le régime de change fixe<sup>1</sup> est un régime dans lequel les autorités fixent (*unilatéralement ou non*) le taux de change nominal de référence et s'engagent à vendre ou acheter toute quantité de monnaie domestique demandée ou offerte par le public aux cours annoncés (*OBSTFELD.M et ROGOFF.K, 1995*). Autrement dit, dans un régime de change fixe « *une parité de référence entre la monnaie du pays considéré et une devise ou un panier de la monnaie est définie. Les autorités interviennent alors sur le marché des changes pour défendre cette parité officielle* » (*DUPUY.M et al, 2006, P.76.*).

En effet, conformément à ce régime de change, les autorités interviennent à travers la banque centrale. En tant qu'organisme compétent en matière de choix de prise de décision de politique monétaire, les interventions de la banque centrale peuvent influencer les conditions macro-économiques.<sup>2</sup> Selon PEYRARD-MOULARD.M (1996), ces dernières sont, en effet, obligatoires, et ce, pour maintenir le taux de change de leur monnaie à l'intérieur des marges de fluctuations fixées par des accords internationaux.<sup>3</sup>

Il est aussi à noter, que l'une des décisions les plus importantes que peut rencontrer le régime de change fixe est celle de la dévaluation de la monnaie. Cette dernière est définie par BEZBAKH.P (2000) comme une mesure de politique économique prise par les autorités monétaires et qui consiste à modifier la parité de la monnaie nationale en diminuant la valeur». Autrement dit, la dévaluation est donc une décision de l'Etat signifie la perte de la valeur d'une monnaie par rapport à d'autres monnaies dans un système de change fixe (BEITONE.A et al, 2002).

#### 3.1.2.1.2. Le régime de change flexible ou flottant

Le régime de change flexible ou flottant, est celui dans lequel le taux de change est déterminé par l'offre et la demande de la monnaie domestique sur le marché des changes (*YOUGBARE.L, 2009*). Il sous-entend que les monnaies fluctuent librement sans intervention

---

<sup>1</sup>En adoptant un tel régime, les autorités s'engagent également à défendre la parité de change par des interventions sur le marché des changes ou par la politique monétaire.

<sup>2</sup> Vu que le prix de change dans ce régime est toujours constant, la Banque Centrale s'affronte beaucoup plus à des problèmes et des contraintes afin de réguler et modifier la parité de la monnaie.

<sup>3</sup> Parmi ces accords internationaux de référence, nous citons à titre d'exemples l'accord de BrettonWoods (BW), le Système Monétaire Européen (SME) pour le cas de l'Europe, etc.

des autorités (MONTOUSSE.M, 2006). Dans le régime de change flottant, la dévaluation n'a pas de signification, car la valeur de la monnaie évolue au jour le jour. Dans ce régime, une monnaie se déprécie par rapport à une devise de référence et s'apprécie par rapport à une autre. Mais, rien n'empêche un Etat de laisser volontairement se déprécier sa monnaie comme aussi, un gouvernement peut dévaluer sa monnaie, il suffit de modifier la parité de conversion. Il est à noter aussi, que la banque centrale n'intervient pas sur le marché de change de ce types de régime, et par conséquent, elle n'a pas d'objectif de change dans le sens où elle laisse fluctuer le cours de sa monnaie au gré de l'offre et de la demande sur le marché. De ce fait, l'autorité monétaire d'un pays à savoir la banque centrale laisse les mécanismes du marché déterminer le taux de change. En effet, ce régime de change se pratique soit par un régime de flottement administré (*impur*) ou un régime de flottement libre (*indépendant*).

#### **3.1.2.1.2.1. Le régime de flottement administré**

Ce régime de change est un régime où les autorités monétaires ont un apport considérable sur les mouvements du taux de change. Cela se fait bien évidemment à travers une intervention active sans spécifier, ou pré-annoncer une trajectoire pour le taux de change. En effet, plusieurs banques centrales choisissent de ne pas annoncer de cible de taux de change, ni leurs règles d'interventions et poursuivent la gestion de leurs taux de change de manière discrétionnaire.

Ces autorités monétaires, à travers leurs interventions sur le change ne visent pas à défendre une parité, mais elles consistent à acheter de la monnaie étrangère (*des devises*) lorsqu'il y a appréciation de la monnaie nationale, et à vendre ces devises pour racheter leurs propres monnaies lorsqu'il y a dépréciation.<sup>1</sup>

#### **3.1.2.1.2.2. Le régime de flottement libre**

Dans le régime de flottement libre, le taux de change est naturellement fixé par la loi de l'offre et de la demande sur le marché. Logiquement, les autorités monétaires dans ce cas ne s'occupent que de la conduite d'une politique monétaire et leurs éventuelles interventions s'intéressent uniquement à modérer les variations et à empêcher les fluctuations non justifiées du taux de change.

---

<sup>1</sup> Le recours au flottement administré géré ou impur constitue une preuve que l'Etat n'a pas confiance en marché de change. Cela s'explique par le fait que ce régime de change fait place à une dépréciation ou à une appréciation de la monnaie nationale et lorsque les autorités interviennent pour protéger leur monnaie afin de la soutenir contre toute fluctuation.

### 3.1.2.1.2.3. Le régime de change intermédiaire

Le régime de change intermédiaire se distingue par rapport aux deux extrêmes régimes de change (*fixe et flottant*) selon les fluctuations que la banque centrale autorise autour de la parité de référence<sup>1</sup>, et selon la fréquence des réalignements de cette parité. Il est à préciser que d'après EICHENGREEN.B (1998), les régimes intermédiaires empruntent les avantages des deux régimes (*flexibles et fixes*). Nous pouvons illustrer trois formes de régime de change intermédiaire, à savoir le régime à ancrage ajustable (*adjustable but fixe dpeg*), le régime à ancrage à un panier de monnaies (*basket peg*) et le régime à ancrage glissante (*crawlingpeg*). Ces régimes de change autorisent les fluctuations du taux de change à l'intérieur d'une fourchette prédéterminée (CONTE.B, 2009).

#### 3.1.2.1.2.3.1. Le régime à ancrage ajustable (*adjustable but fixedpeg*)

Ce régime de parité fixe mais ajustable est fondé sur le principe d'une parité fixe du taux de change mais avec possibilité de redéfinir les parités. Cette redéfinition s'effectue en cas d'une modification défavorable mais suffisamment importante des volumes d'échange ou une forte perte de réserves de change.

#### 3.1.2.1.2.3.2. Le régime à ancrage à un panier de monnaies (*basket peg*)

Ce régime lie sa monnaie domestique à une monnaie dominante, il revient à accroître sa variabilité vis-à-vis des autres monnaies aussi dominantes, puisque ces principales monnaies flottent les unes par rapport aux autres, ceci dit c'est plus le cas des pays ouverts sur un commerce international à structure géographique diversifiée qui échange avec différents partenaires, la solution alternative est de rattacher sa monnaie à un panier de devises étrangères, l'argument de base de ce régime c'est la stabilité ainsi du taux de change effectif.

#### 3.1.2.1.2.3.3. Le régime à ancrage glissante (*crawlingpeg*)

Ce régime de change est habituellement adopté par les pays à fort taux d'inflation, il peut être assimilé dans la mesure où les autorités monétaires semblent défendre en continu des parités nominales, le principe est de compenser l'inflation afin d'éviter une surévaluation en termes réels.

LAHRECHE-REVIL.A (2000) conjugue les régimes de change intermédiaires tout en avançant que dans la parité glissante (*ou crawlingpeg*) le taux de change est en principe fixe, mais la parité de référence est modifiée régulièrement selon des paramètres prédéterminés (*crawlingpeg*).

---

<sup>1</sup> Le taux de change est en principe fixe, mais la parité de référence est modifiée régulièrement afin de répondre à un certain nombre d'objectifs.

*au sens propre*) ou de manière plus discrétionnaire (*adjustablepeg*) afin de compenser partiellement au moins les écarts d'inflation avec le pays d'ancrage.

### **3.1.3. La classification de facto des régimes de change selon le cadre de la politique monétaire**

Le classement des régimes de change selon le cadre de la politique monétaires distingue pour sa part entre les différentes formes de régimes de change, ainsi que les arrangements avec aucune offre légale distincte, et ce, pour aider à évaluer les implications du choix de régime de change et le degré d'indépendance de la politique monétaire. Ces formes de régime de change sont distinguées selon l'ancrage par le taux de change, le ciblage des agrégats monétaires, le ciblage de l'inflation et autres dispositifs.

#### **3.1.3.1. Ancrage par le taux de change**

L'application de ce cadre oblige les autorités monétaires à acheter ou à vendre des devises, à des taux donnés, pour maintenir le taux de change à un niveau ou dans une fourchette fixée au préalable. Ainsi, le taux de change sert de point d'ancrage nominal ou d'objectif intermédiaire de la politique monétaire. Ce cadre de la politique monétaire est appliqué par les régimes de change des pays n'ayant pas de monnaie officielle ou distincte, les régimes de caisse d'émission, les régimes de change de parité fixe et de parité mobile avec ou sans bandes de fluctuations (SEYDOU CAMARA.Y, 2015).

#### **3.1.3.2. Ciblage des agrégats monétaires**

Dans ce cadre de la politique monétaire, les autorités utilisent leurs instruments afin d'atteindre le taux de croissance de la monnaie fixé comme objectif pour les agrégats monétaires, qui sont le plus souvent nommés  $M1$  ou  $M2$ . Les agrégats deviennent ainsi le point d'ancrage nominal ou objectif intermédiaire de la politique monétaire<sup>1</sup>(SEYDOU CAMARA.Y, 2015). L'agrégat  $M1$  correspond à la somme des billets, des pièces et les dépôts à vue, alors que  $M2$  correspond à  $M1$  plus les dépôts à terme inférieur à deux ans et les dépôts avec préavis inférieur ou égal à trois mois. Il faut noter que ces définitions peuvent changer selon les contextes, les pays ou même selon le temps. Donc, il faut considérer ces statistiques ou leurs contenus avec un peu de nuance (SEYDOU CAMARA.Y, 2015).

#### **3.1.3.3. Ciblage de l'inflation**

Ayant l'inflation comme l'un des objectifs principaux d'une politique monétaire, le ciblage d'inflation dans un pays donné implique l'annonce publique d'un taux cible d'inflation

---

<sup>1</sup>Rappelons qu'un agrégat monétaire est un indicateur statistique correspondant à la capacité de dépense des agents non financiers résidents (*sociétés, ménages, administrations publique hors État, assurance, caisses de retraite et administrations privées*).

sur le moyen-terme, accompagnée d'un engagement institutionnel par l'autorité monétaire pour atteindre ce taux. Les décisions de la politique monétaire, prises par la banque centrale, sont guidées par l'écart des prévisions entre le taux d'inflation achevé et le taux cible d'inflation fixée par la politique monétaire globale. Suivant ce mécanisme, la prévision d'inflation agit (*implicitement ou explicitement*) comme l'objectif intermédiaire de la politique monétaire (GHADBAN.S, 2014).

Dans ce sens, plusieurs auteurs ont essayé de définir le ciblage d'inflation. Selon DOUMBIA.S (2013), il en ressort qu'il se caractérise par cinq critères fondamentaux et qui sont énumérés comme suit :

- l'objectif de la politique monétaire est de donner un point d'ancrage nominal à l'économie. L'adoption d'autres objectifs ne doit pas se traduire par un conflit d'objectifs ;
- la politique monétaire doit contribuer à l'amélioration du bien-être en stabilisant à la fois l'inflation et l'activité économique. Elle doit réduire les incertitudes, la sévérité des fluctuations cycliques et ancrer les anticipations inflationnistes ;
- dans la pratique, la Banque centrale ne cible pas l'inflation présente, puisque celle-ci découle de mesures antérieures, mais l'inflation prévue. Le ciblage de l'inflation devient donc le ciblage des prévisions d'inflation ;
- les conflits d'objectifs appellent à accorder suffisamment d'indépendance aux Banques centrales afin qu'elles se focalisent sur l'inflation ;
- et le ciblage de l'inflation nécessite un suivi efficace et un mécanisme de responsabilité pour s'assurer que les banquiers centraux se comportent de manière conforme avec les objectifs affichés et que la politique monétaire soit basée sur des pratiques solides.

STONE.M (2003) identifie trois principales formes de ciblage d'inflation, à savoir le ciblage éclectique de l'inflation, le ciblage de l'inflation à part entière et le ciblage de l'inflation dans sa version souple.

#### **3.1.3.3.1. Le ciblage éclectique de l'inflation (*Eclectic inflation targeters*)**

Les Banques centrales ayant orienté leur stratégie vers le ciblage éclectique de l'inflation sont considérées comme celles qui ont rencontré du succès dans le cadre de cette stratégie, mais elles sont hétérogènes selon la nature de leur politique monétaire au regard de la définition de la stabilité des prix et des opérations de la politique monétaire.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Ces Banques centrales semblent avoir des marges de manœuvre importantes quant aux objectifs et aux opérations de la politique monétaire. Elles sont toutes situées dans les pays industrialisés.



**3.1.3.3.2. Le ciblage de l'inflation à part entière (*Full-fledged inflation targeting*)**

Le ciblage de l'inflation à part entière s'applique lorsque les Banques centrales qui sont clairement engagées pour une cible d'inflation. Celles-ci ont un niveau intermédiaire de crédibilité. Leurs engagements sont institutionnalisés sous forme de politique monétaire transparente qui favorise la responsabilité par rapport à la cible.<sup>1</sup>

**3.1.3.3.3. Le ciblage de l'inflation dans sa version souple (*Inflation targeting lite*)**

Le ciblage de l'inflation dans sa version souple s'explique par les Banques centrales qui annoncent l'objectif d'inflation mais, en raison de leur faible crédibilité, qui ne font pas un engagement clair et explicite en faveur de la cible. Elles se caractérisent par une multiplicité d'objectifs (plusieurs points d'ancrage) et de modes d'opération de la politique monétaire. D'après STONE.M (2003), la version souple du ciblage de l'inflation peut être vue comme un régime transitoire visant à maintenir la stabilité monétaire, et ce jusqu'à la réalisation des réformes structurelles nécessaires à la mise en place d'une ancre nominale unique.<sup>2</sup>

Ces trois formes du ciblage de l'inflation se rejoignent au niveau de la volonté de maîtriser l'inflation, dans un contexte de flexibilité pure ou impure du taux de change.

**3.2. La politique de change**

La politique de change est déterminée en fonction de la politique monétaire du pays. Elle englobe une assise portant sur le choix du régime de change tout en désignant les autorités monétaires compétentes qui fixent les règles, les mécanismes ainsi que les pratiques à mettre en œuvre pour garantir une harmonie avec la croissance et la dynamique économiques. Pour clarifier cette évidence, nous trouvons utile de développer à travers cette section quelques éléments trouvés fondamentaux en définissant la politique de change, puis quelques mesures qui s'y rattachent comme la dévaluation de la monnaie, ainsi que les principaux types de cette dévaluation c'est-à-dire, la dévaluation de la monnaie dans le système de change fixe et la dévaluation de la monnaie dans le système de change flottant.

**3.2.1. Définition de la politique de change**

La politique de change englobe le choix et la mise en œuvre du régime et du taux de change, ainsi que les mécanismes et les règles institutionnels qui régissent l'intervention des autorités compétentes. Dans ce sens, KAMAR.B (2005) considère que la politique de change est un ensemble d'interventions des autorités monétaires nationales en matière de change, en

<sup>1</sup> Les Banques centrales qui appliquent cette version rigoureuse du ciblage de l'inflation sont majoritairement situées dans les pays émergents.

<sup>2</sup> Les pays qui ont adopté la version allégée du ciblage de l'inflation cherchaient principalement à ramener l'inflation à un seul chiffre et à maintenir la stabilité financière. Leur politique de change serait relativement interventionniste.

vue de l'adoption d'un régime de change afin d'atteindre certains objectifs. Le premier point d'une politique de change est le choix d'un régime de change, qui détermine les règles de l'intervention des autorités monétaires sur le marché des changes, et donc, le comportement du taux de change.

De ce fait, chaque politique de change d'un pays se rattache à sa politique monétaire, et ce, dans la mesure où l'on prend en considération tous les paramètres ayant une relation avec la croissance et la dynamique économique. Du point de vue économique et financier, la politique de change doit obéir à la politique monétaire qui a un effet significatif sur la quantité de la monnaie en circulation et les taux d'intérêt, mais aussi les taux de change qui sont influencés à leur tour, par des paramètres réels comme l'inflation et la politique fiscale du gouvernement.

De ce fait, le choix d'une bonne politique de change constitue un instrument d'une politique économique efficace, si elle est bien conduite contribue à atteindre une stabilité monétaire interne et externe indispensable pour qu'un pays puisse se faire une place dans une économie mondiale marquée par une concurrence de plus en plus rude, non seulement au niveau national, mais aussi, international et contrecarrer les effets conséquents des différentes crises économiques et financières, les Etats peuvent harmoniser leur politique de change tout en adoptant des mesures institutionnelles telles que la politique de dévaluation de leurs monnaies.

### **3.2.2. La dévaluation d'une monnaie**

Selon BEZBAKH.P (2000), la dévaluation est une mesure de politique économique prise par les autorités monétaires et qui consiste à modifier la parité de la monnaie nationale en en diminuant la valeur. Autrement dit, la dévaluation est donc une décision de l'Etat signifie la perte de la valeur d'une monnaie par rapport à d'autres monnaies dans un système de change fixe (BEITONE.A et al, 2005). Il est à noter que la dévaluation est différente de la dépréciation, car cette dernière résulte de la loi de l'offre et de la demande, c'est-à-dire, la monnaie nationale se déprécie car la demande n'est pas suffisante. De ce fait, la dévaluation et la dépréciation sont des termes qui désignent la perte de valeur qu'enregistre la monnaie nationale par rapport aux monnaies étrangères.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> La dépréciation est employée lorsque la perte de valeur intervient à la suite des fluctuations en baisse de la monnaie nationale, tandis que la dévaluation indique la décision de réduire la valeur de celle-ci d'un pourcentage déterminé (par exemple 5%, 10% ou plus) sous forme d'un texte officiel, qui est pris par les autorités monétaires, promulgué et porté à la connaissance du public.

### 3.2.3. Les types de dévaluation

Il existe deux types de dévaluation de la monnaie, qui sont en l'occurrence la dévaluation dans le système de change fixe et la dévaluation dans le système de change flottant.

#### 3.2.3.1. La dévaluation de la monnaie dans le système de change fixe

Il existe plusieurs natures de dévaluation de la monnaie dans le système de change fixe. Ces formes de dévaluations sont représentées dans le tableau suivant :

**Tableau N°04: Les natures de la dévaluation de la monnaie dans le système de change fixe**

| Nature de la dévaluation      | Explication                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Ouverte ou explicite</b>   | Elle est décidée solennellement et portée devant l'opinion publique, elle consiste à diminuer la parité de la monnaie par rapport aux autres devises.                                                                                                                                       |
| <b>Implicite ou camouflée</b> | Elle n'est pas prise par les pouvoirs publics d'une manière officielle, elle est un résultat de l'augmentation des taxes à l'importation et des primes à l'exportation.                                                                                                                     |
| <b>Offensive</b>              | Elle permet de mettre les exportations en situation artificiellement avantageuse sur les marchés internationaux                                                                                                                                                                             |
| <b>Défensive</b>              | Equilibrer les prix internationaux et de retrouver un autre équilibre monétaire.                                                                                                                                                                                                            |
| <b>A froid</b>                | Elle s'effectue en période de récession et non d'emballement de la demande. Autrement dit, les mesures d'austérité et de freinage de la consommation auraient du être prise avant et non après la dévaluation.                                                                              |
| <b>A chaud</b>                | Elle résulte de la spéculation et de la fuite des capitaux. Mais cette dévaluation est sans effets positifs sur les échanges extérieurs d'un pays où règne le plein emploi et une demande forte, sauf en cas de l'intervention des autorités à travers la diminution de la demande globale. |

Source : Conçu par nous-mêmes à partir d'une revue de la littérature économique

#### 3.2.3.2. La dévaluation de la monnaie dans le système de change flottant

Dans le système de change flottant, la dévaluation n'a pas de signification, car la valeur de la monnaie évolue en jour le jour. Dans ce système, une monnaie se déprécie par rapport à une devise de référence et s'apprécie par rapport à une autre. Mais, rien n'empêche un Etat de laisser volontairement se déprécier sa monnaie comme aussi, un gouvernement peut dévaluer sa monnaie, il suffit de modifier la parité de conversion.

En définitive, nous avons déduit que la politique de change correspond à la politique monétaire afin d'avoir une sphère plus adéquate au développement économique et d'atteindre une certaine stabilité monétaire par un choix décisionnel efficient et efficace en termes de mesures institutionnelles à prendre, dont l'objectif est de correspondre le change aux réalités économiques et financières du pays. Dans ce sens, il est fondamental de consacrer la section suivante exclusivement à la politique de change en Algérie.

---

**Section 4 : La politique de change en Algérie**

Après avoir donné précédemment un éclaircissement global sur la politique de change, nous trouvons utile de consacrer exclusivement cette section à la politique de change en Algérie. D'ailleurs, afin de bien analyser la politique de change en Algérie, il s'avère nécessaire de le faire par période. En effet, depuis l'indépendance, l'Algérie a adopté différentes politiques de change, souvent dictées par les institutions financières internationales (FMI et BM). Nous avons choisi d'expliquer ces politiques de change en les illustrant à travers six principales périodes que l'Algérie a connu, à savoir :

- la période allant de 1964 jusqu'à 1972 ;
- la période allant de 1973 jusqu'à 1988 ;
- la période allant de 1989 jusqu'à 1993 ;
- la période allant de 1994 jusqu'à 1998 ;
- la période allant de 1999 jusqu'à 2014 ;
- et enfin, la période allant de 2014 jusqu'à nos jours.

**4.1. La période 1964-1972**

Après l'indépendance, l'Algérie est rattachée à la zone franc. La monnaie est librement convertible et transférable, des fuites massives de capitaux vers d'autres pays de la zone franc et des déséquilibres de la balance des paiements. Cette période se caractérise par une série de mesures visant à protéger l'économie nationale de toute concurrence étrangère (*MESSAR.M, 2007*). Durant ce contexte, le contrôle de change est institué par deux importants décrets du 9 mars 1963 et du 12 décembre 1963. Cela est accompagné par différentes actions visant à contrôler le commerce extérieur. Nous pouvons citer le contingentement du commerce extérieur, la création de l'Office national du commerce ainsi que le contrôle de toutes les opérations d'exportation et d'importation (*CHIALI.H, 2003*).

Ensuite, l'Algérie a quitté la zone Franc et institué le dinar algérien par la loi N°64/1 du 10 avril 1964, et sa valeur était rattachée au Franc français avec une parité surévaluée puisque un dinar s'échangeait contre un franc français<sup>1</sup>. Pendant cette période, le cours du Dinar était déterminé indépendamment de toute considération économique et le régime de change adopté par l'Algérie est qualifié de « fixe » (*ACHOUCHE.M et KHERBACHI.H, 2006*).

Ce régime de change basé sur le rattachement fixe de dinar au franc français a mal servi l'économie algérienne, parce qu'il faut savoir qu'au milieu des années 1970 après le

---

<sup>1</sup>L'unité monétaire nationale qui a remplacé le nouveau franc (NF), dont, la valeur est fixée à 180 mg d'or fin (article 02 de la même loi) par une parité de 1NF=1DZD.

premier choc pétrolier ayant suscité une forte majoration du prix du pétrole, la parité du dollar (*devenue libre, flottante, en 1973*) s'est fortement dépréciée, occasionnant de sévères manques à gagner (en dinars) à Sonatrach, car à l'époque, un taux de change fixe liait le dinar au franc français, de sorte que toute dépréciation sur le marché international des changes du dollar vis-à-vis du franc signifiait aussi dépréciation du dollar par rapport à notre monnaie (*BENISSAD.H, cité par BEGGA.C et MERGHIT.A, 2012*).

En effet, l'évolution du taux de change du dinar contre le franc Français durant cette même période est représentée dans le tableau ci-dessous :

**Tableau N°05 : Evolution du taux de change de dinar contre le FRANC Français**

|             | 1964 | 1966 | 1968 | 1969  | 1970  | 1971  | 1972  |
|-------------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|
| Dinar/Franc | 1.0  | 1.0  | 1.0  | 0.884 | 0.889 | 0.887 | 0.921 |
| 1964-100    | 100  | 100  | 100  | 88.4  | 88.9  | 88.7  | 92.1  |

Source : Banque d'Algérie (1974)

Il est à préciser que le taux de change du Dinar était stable, et cette stabilité était nécessaire pour l'Algérie qui avait opté pour une stratégie de développement rapide de l'industrie lourde soumise à un contrôle des changes rigides. Mais, avec la parité de change, qui est clairement incompatible et incohérente, compte tenu de la situation économique de l'Algérie qui n'avait pas encore un tissu industriel, une agriculture et le secteur des services convenablement structurés, et ce, du fait du changement du contexte institutionnel avec la prise des décisions politiques afin de confirmer la souveraineté nationale. De nos jours, cette faible contribution des secteurs industriel et agricole industriel au développement économique persiste davantage, et ce, par le fait que l'industrie contribue à hauteur de 5% du PIB et emploie moins de 10% de la population active, quant à l'agriculture contribue à environ 13,20% du PIB et emploie près de 15% de la population active et le secteur tertiaire contribue à 70% du PIB et emploie près de 70% de la population active.<sup>1</sup>

Il est à rappeler que le taux de change est constant (fixe) à un niveau surévalué ce qui avait permis un rationnement dans l'octroi de devises et une réglementation dans la convertibilité du Dinar, et à partir de 1974, c'est la naissance au marché de change parallèle, marché informel ou encore appelé marché noir.

#### 4.2.La période 1973-1988

Cette période est caractérisée par un mode de gestion centralisé de l'économie avec un taux de change surévalué et rattaché à un panier de devises.

<sup>1</sup>CCI France international. Disponible en ligne : <https://www.ccifrance-international.org> consulté le 20/10/2019 à 23h30

D'ailleurs, à compter de janvier 1974, le taux de change du dinar algérien a été rattaché à un panier de monnaies, ce qui n'empêchait pas des rajustements de temps à autres. Au sein du panier de monnaies, le dollar des Etats Unis possédait un coefficient de pondération relativement élevé en raison de l'importance des recettes provenant des exportations de pétroles et des paiements au titre du service de la dette. Le nouveau régime de change fixa la parité du dinar à l'aide d'un panier de devises. Ces monnaies sont d'ailleurs choisies à la fois en fonction de leur degré d'utilisation dans nos transactions commerciales et financières internationales (BENISSAD.H, cité par BEGGA.C et MERGHIT.A, 2012).

En effet, de 1973 à 1988, le cours de change du dinar était déterminé par les variations sur le marché des changes de quatorze devises constituant le panier de référence notamment le Dollar américain dont le coefficient de pondération était le plus élevé comme le montre le tableau suivant :

**Tableau N° 06 : Coefficient de pondération des devises**

| Les devises          | Coefficient de pondération en (%) |
|----------------------|-----------------------------------|
| Dollar Etats Unis    | 40,15                             |
| Franc français       | 29,2                              |
| Deutschemark         | 11,5                              |
| Lire italienne       | 4                                 |
| Livres sterling      | 3,85                              |
| Franc belge          | 2,5                               |
| Franc suisse         | 2                                 |
| Florin hollandais    | 1,5                               |
| Dollar canadien      | 0,75                              |
| Couronne danoise     | 0,2                               |
| Couronne norvégienne | 0,1                               |
| Schilling autrichien | 0,5                               |
| Couronne suédoise    | 1,5                               |

Source : Banque d'Algérie (1990).

Le choix de ce régime de change (fixe) montre clairement que le cours du Dinar algérien était déterminé selon des données exogènes. D'ailleurs, au moment où le taux nominal était stable, des déficits courants très fréquents caractérisaient la balance des paiements. Cette situation montre à quel point le taux de change du dinar pendant cette période ne reflétait en rien la vraie situation des fondamentaux économiques de l'Algérie. De plus, entre 1975 et 1985, le Dinar Algérien avait connu une appréciation effective réelle de 35%. Cette dernière a eu pour conséquences :

- une diminution du coût des importations, ce qui a découragé la production nationale et encouragé la consommation des produits importés ;

- et une perte de compétitivité des exportations hors hydrocarbures.

Il est important de signaler que cette stabilité conjoncturelle ou ponctuelle n'a pu tenir que parce que les prix du pétrole étaient élevés et que le dollar américain s'appréciait par rapport aux autres devises que constituent le panier. Mais, le contre choc pétrolier de 1986 qui a eu comme conséquence la chute du prix du pétrole et la dépréciation du Dollar américain ont montré les faiblesses de l'économie algérienne ainsi que l'incompatibilité de la politique de change menée jusqu'alors. Cette crise (baisse des rentrées de devises) et les déséquilibres de la balance des paiements ont poussé le pays à renforcer les restrictions aux importations et a eu recours à l'endettement extérieur comme le montre le tableau suivant :

**Tableau N° 07 : Taux de change (USD/DZD) et solde de la balance courante(1975-1988)**

*Unité : MRDS USD*

| Année                | 1975<br>1976<br>1977   | 1978<br>1980        | 1979<br>1982  | 1981<br>1984  | 1983<br>1985 | 1986  | 1987  | 1988  |
|----------------------|------------------------|---------------------|---------------|---------------|--------------|-------|-------|-------|
| <b>Solde courant</b> | -1,66<br>-0,93<br>-2,3 | -3,54<br>-1,63 0,24 | 0,13<br>-0,18 | -0,09<br>0,07 | 1,01         | -1,52 | -0,42 | -0,74 |
| <b>USD/DZD</b>       | 3,95<br>4,16<br>4,15   | 3,97<br>3,85 3,84   | 4,41<br>4,73  | 4,92<br>5,10  | 4,74         | 4,78  | 5,40  | 7,06  |

**Source :** Banque d'Algérie (1990)

Ce qui explique cette politique de change est le fait que la parité de la monnaie nationale soit établie et fixée en intégrale négligence des fondements économiques et financiers de cette monnaie. Le choix et la stratégie adoptée en matière de politique de change pendant cette période ont permis une stabilité du Dinar Algérien mais alors une stabilité artificielle due à une gestion administrée du taux de change déconnectée de la réalité des fondamentaux économiques comme l'érosion du pouvoir d'achat intérieur du dinar. En effet, l'Algérie a financé pendant longtemps par la création monétaire les déficits budgétaires qui, accumulés, ont créé une conjoncture de surliquidité dans l'économie nationale. Par conséquent, cette surliquidité est aggravée par l'incapacité des entreprises publiques à solder leurs dettes du fait de leur très faible productivité, ce qui a augmenté les pressions inflationnistes longtemps contenues par un système de contrôle des prix.

Il est à rappeler que durant cette période, la parité du dinar qui est soutenue administrativement par le contrôle des changes n'avait pas reflété ces fondamentaux

économiques, en réalité elle était surévaluée. Cette parité administrative favorisait aussi un laxisme dans les politiques économiques et financières intérieures du moment que le taux de change ne constituait pas une contrainte. Par ailleurs, les limitations d'accès au marché de change suivies de politiques de contingentement des importations ont pour effet conséquent la naissance le marché de change parallèle de devises, qui couvre des besoins d'importation à usage spéculatif ou de consommation superflue.

Cette même période est caractérisée, aussi, par le développement d'un marché parallèle de change du dinar qui, prenait de l'importance avec le temps, au fur et à mesure que les cours sur ce dernier se détachaient de plus en plus du taux officiel. Certains analystes ont trouvé dans ce marché parallèle, une référence ou un critère pour juger éventuellement les déviations du taux de change officiel par rapport à cette référence, ils considèrent que le taux de change du marché parallèle reflète une situation d'équilibre (*ACHOUCE.M et KHERBACHI.M, 2006*).

#### **4.3. La période 1989-1993**

La crise de 1986 et les déséquilibres macroéconomiques qu'elle a engendré sont contraint le pays à engager des réformes structurelles BENISSAD M.E.H (1994) tout en adoptant des efforts pour éponger la liquidité excessive et le rééquilibrage avec l'ajustement du taux de change.

##### **4.3.1. Efforts pour éponger les liquidités excessives**

A partir de 1989, une nouvelle politique monétaire est mise en place notamment avec la promulgation, en avril 1990 de la loi sur la monnaie et le crédit qui a amené des changements radicaux dans le paysage bancaire, monétaire et financier de l'Algérie. Parmi ces changements, nous pouvons citer, à titre d'exemples :

- l'indépendance de la Banque Centrale d'Algérie, rebaptisée Banque d'Algérie vis-à-vis du pouvoir politique et réhabiliter son rôle dans la gestion de la monnaie ;
- l'ouverture du système bancaire algérien et cela à travers les possibilités offertes aux institutions étrangères et privées de s'installer sur le territoire national ;
- la Banque d'Algérie n'est plus vue comme une simple caisse de l'Etat ;
- et la Banque d'Algérie, à l'instar des banques centrales des pays développés, a désormais pour mission principale celle d'une gestion rationnelle de la monnaie ayant pour objectif final la stabilité des prix.

##### **4.3.2. Rééquilibrage et ajustement du taux de change**

La réforme de la politique de change faisait partie des réformes structurelles que les autorités algériennes ont menées afin de résorber les déséquilibres macroéconomiques.



Après un dinar surévalué qui étouffait l'économie algérienne, l'ajustement du taux de change a commencé en 1986, d'abord par des glissements de parité et ensuite par une dévaluation forte et officielle en 1991 de 22% par rapport au dollar qui explique en partie l'inflation élevée connue durant cette période (*BARKABI.S et MEHADADE.H, 2013*).

#### **4.4. La période 1994-1998**

Les déséquilibres macroéconomiques de 1993 ont rendu nécessaire voir indispensable la mise en place d'un programme d'ajustement structurel (PAS) négocié avec le FMI en contre partie du rééchelonnement de la dette extérieure. Ce programme avait pour objectifs de :

- maîtriser l'inflation ;
- mettre en place les conditions d'une croissance économique saine et durable ;
- et restaurer la viabilité à moyen et long terme de la balance des paiements.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs mesures ont été prises notamment en matière de politique monétaires et de politique de change.

Parmi les principaux objectifs du PAS, on peut citer l'ajustement du taux de change et cela à travers :

- une nouvelle dévaluation du dinar ;
- et la mise en place graduelle d'un régime de change de flottement dirigé ;

La dévaluation du dinar s'est faite en deux phases : de 24 DA le dollar à 36 DA en mars-avril 1994 puis à 41 DA le dollar en septembre 1994.

Ce changement graduel du régime de change avait pour objectif de procurer une certaine souplesse au taux de change susceptible de réagir rapidement aux conséquences de chocs macroéconomiques internes et externes.

Face à ce déséquilibre, la Banque d'Algérie établit le règlement N°08-95 du 23 décembre 1995 pour mettre en place le marché de change interbancaire, où le taux de change du dinar est déterminé par le libre jeu de l'offre et de la demande. Cette nouvelle procédure n'a jamais empêché la banque de jouer ses rôles et ses interventions comme gestionnaire des réserves de change, alors que, le régime de change passé du dinar varie ou est déterminé suivant l'offre et la demande du marché de change interbancaire, dont, la banque d'Algérie est considérée comme offreuse de devises et les banques commerciales, les établissements financiers et les intermédiaires agréés en tant que demandeurs de devises.

Par conséquent, la mise en place d'un régime de change de flottement dirigé a provoqué une dépréciation effective réelle du dinar de 30% entre la fin de 1993 et 1996. Cela devait engendrer une amélioration de la compétitivité externe (*compétitivité prix*) des produits nationaux et permettre une diversification des exportations.

**4.5. La période 1999-2014**

Depuis la mise en place du système de change de flottement dirigé, la valeur du dinar est fixée par le marché mais la Banque d'Algérie intervient sur ce dernier en tant qu'unique offreur de devises grâce aux réserves de change accumulées. Ces dernières lui permettront de maintenir un taux de change au niveau souhaité par les autorités monétaires. Donc, la stabilité du taux de change est liée à deux conditions :

- des réserves de change importantes qui permettront à la Banque d'Algérie d'intervenir sur le marché de change en cas de besoin ;
- et une politique monétaire saine afin d'éviter des dérapages inflationnistes qui causeront une dépréciation de la monnaie nationale. Dès lors, les autorités monétaires ne seront plus obligées de rattraper le différentiel d'inflation de l'Algérie vis-à-vis de ses partenaires commerciaux.

Cette période est marquée aussi, par l'introduction de l'Euro, nouvelle monnaie de l'union européenne. L'introduction de cette devise était, après la signature de l'Algérie d'un accord d'association avec l'union européenne. Partant toujours de la politique de taux de change et de régimes de change et l'intervention de l'Etat dans la vie économique pour créer un équilibre sur le marché monétaire (pour atténuer les déséquilibres macroéconomiques), il y eu une autre dépréciation du Dinar algérien contre le Dollar américain et l'Euro, en effet, cette dépréciation du Dinar par rapport aux monnaies, américaine et européenne, entre fin septembre 2008 et fin septembre 2009 a été de 12.3% par rapport au dollar et de -2.3% par rapport à l'euro.

**4.6. Depuis 2014 à nos jours**

L'Algérie traverse, depuis 2015, une grave crise économique et financière. Pour faire face à cette dernière, différentes politiques sont utilisées parmi lesquelles, nous pouvons citer à titre d'exemple le financement non conventionnel (*privilégié par les autorités politiques*), l'austérité budgétaire, le recours à l'endettement extérieur ou encore la dévaluation. Cette dernière à l'instar des autres politiques peut être efficace ou nocive, cela dépend en fait de l'ampleur et du sérieux de son utilisation.

En effet, cette crise est consécutive de la chute des prix du pétrole sur le marché international, a commencé au second semestre de l'année 2014 et s'est poursuivie tout au long de l'année 2015, le prix moyen annuel du baril de pétrole brut, est passé de 100,23 dollars/baril en 2014 à seulement 53,07 dollars/baril en 2015, soit une baisse de 47,1 %<sup>1</sup>. Le prix du pétrole a affiché son plus bas cours en janvier 2016 à 31,1 dollars le baril. Les cours sont ensuite

---

<sup>1</sup> Rapport de la banque d'Algérie pour l'année 2015.

remontés pour atteindre 53,96 dollars le baril en décembre 2016. En moyenne annuelle, les cours du brut sont passés de 100,2 dollars en 2014 à 53,1 dollars en 2015 puis à 45 dollars en 2016.<sup>1</sup>

Selon AFROUNE.N et ACHOUCHE.M (2018), les facteurs qui peuvent expliquer ce choc pétrolier sont en l'occurrence :

- la surproduction du pétrole, notamment, par l'Arabie Saoudite qui malgré l'offre excessive, a augmenté sa production pour décourager la production des hydrocarbures de schiste entamée aux États-Unis ;
- le refus des pays de l'OPEP à réduire leurs quotas, en vue de garder leurs parts de marché ;
- la baisse de la demande suite au ralentissement de la croissance et de la demande internationale du pétrole notamment la demande chinoise ;
- et l'appréciation du dollar américain.

Cette double crise financière et économique accentuée par la crise sanitaire de la Covid-19 n'a fait qu'avantager le secteur informel en Algérie, d'ailleurs, il représente 40% du PIB<sup>2</sup>. De ce fait, le recours à la dévaluation du dinar algérien peut être considérée comme une solution parmi tant d'autres, et ce, pour faire face à cette crise, susceptible de représenter un risque pour l'économie algérienne.

#### **4.6.1. Les arguments en faveur d'une dévaluation du dinar pour faire face à la crise**

Les déficits de la balance des paiements, les déficits budgétaires et le manque de compétitivité de l'économie algérienne pourraient être améliorés si une dévaluation du dinar algérien est bien menée.<sup>3</sup>

En effet, une dévaluation du dinar pourrait :

- atténuer le déficit budgétaire parce que l'affaiblissement de la monnaie nationale va automatiquement augmenter les recettes publiques provenant de la fiscalité pétrolière et des recettes d'exportations ;
- améliorer, d'une part la compétitivité /prix des produits nationaux par rapport aux produits étrangers , ce qui va encourager les entreprises algériennes à exporter et augmenter les rentrées en devises dont l'Algérie a tant besoin, et d'autre part pousser les Algériens à consommer des produits « *made in Algeria* » puisque la demande des biens

<sup>1</sup> Rapport de la banque d'Algérie pour l'année 2016.

<sup>2</sup> ALGERIE ECO, « *L'informel représente 40% du PIB de l'Algérie* ». Disponible en ligne : <https://www.algerie-eco.com/2019/03/31/informel-represente-40-du-pib-de-lalgerie/>, consulté le 18-09-2020, à 16h00.

<sup>3</sup> Des expériences comme celle de la Chine confirme l'idée selon laquelle, utiliser l'arme monétaire à travers la dévaluation peut stimuler la croissance économique d'un pays. Cette arme est peut être nécessaire mais pas suffisante, en effet cette solution doit être envisagée avec beaucoup de prudence.

importés va baisser à cause de leur renchérissement. De ce fait, les entreprises algériennes verront leurs bénéfices augmenter dont une partie sera utilisée pour l'investissement, source de croissance économique. Dès lors, cette dernière va à son tour contribuer à l'équilibre des finances publiques ;

- et servir de leçons aux autorités monétaires et politiques du pays pour ne pas reproduire les mêmes erreurs causées par la dévaluation au passé quant aux modalités d'utilisation d'une telle politique afin de ne pas avoir des effets contraires aux objectifs fixés.

#### **4.6.2. Les risques d'une éventuelle dévaluation du dinar sur l'économie algérienne**

Une dévaluation du dinar, qui serait mal utilisée, peut être une source d'aggravation des déséquilibres macroéconomiques du pays, ou pire encore être à l'origine d'une aggravation de la situation sociale et politique déjà fortement entamée, en effet :

- les pays où la dévaluation a eu des effets positifs sur leur croissance économique ont entrepris des réformes structurelles très profondes et ont pris le temps de constituer un tissu industriel dense avant d'entreprendre toute mesure de dévaluation. En effet si cette dernière permet de stimuler les exportations et la production nationale, il faut que le pays puisse répondre à la demande supplémentaire qui émanerait de l'extérieur comme de l'intérieur. Or, l'Algérie est une économie de rente mono-exportatrice avec un tissu industriel très faible ;
- cette structure de l'économie algérienne pourrait aggraver les risques d'une dévaluation du dinar puisqu'elle aura comme conséquence d'une part une perte du pouvoir d'achat des ménages qui va résulter de l'augmentation des prix des produits importés qui ne peuvent pas être produits sur le territoire national soit par ce qu'on a pas la technologie nécessaire (*biens d'équipement*) ou par ce que des réformes n'ont pas été menées pour encourager des secteurs comme l'agriculture. Donc dévaluer ou non certains biens de premières nécessité seront de toute les façons importés ;
- le renchérissement des prix des équipements industriels et de certaines matières premières (*poudre de lait ...*) aura pour conséquence une augmentation des coûts de production des produits nationaux et donc des prix, ce qui va provoquer une baisse du pouvoir d'achat des ménages et des bénéfices des entreprises algériennes ;
- la baisse de la consommation et de l'investissement provoquera à son tour une aggravation des déficits budgétaires (*augmentation des dépenses et une baisse des recettes*) ce qui va aggraver la crise économique et financière ;

- et l'aggravation de la crise va accentuer la paupérisation de la population algérienne et exacerber le sentiment de colère et d'injustice ce qui risque de déstabiliser encore plus la situation politique du pays et *in fine* aggraver la crise.

Il est à préciser que, selon les prévisions du projet de la loi de finances 2021, le taux de change du dinar algérien face au Dollar Américain va passer à 142,20 DA/USD en 2021, 149,31 DA/USD en 2022 et 156,78 DA/USD en 2023. Cette importante dévalorisation du dinar en Algérie, vis-à-vis des devises étrangères notamment, le Dollar va être, sans doute, un facteur important dans la hausse de l'inflation ; de l'indice national des valeurs unitaires (IVU) des biens alimentaires importés ; les biens de consommation à fort contenu d'import, le prix des intrants de la production industrielle (FARAH.K, 2020). En effet, l'impact de la chute du DA s'avère très décisif et important, bien que dans ledit projet on a aussi parlé d'une baisse de l'importation des marchandises d'un taux représentant -14,4% de la valeur courante en 2021 par rapport à la fin 2020; autrement dit 28,21 milliards de dollars. Les résultats désastreux de la crise sanitaire sur les entreprises et la production nationale ne peuvent pas permettre un rebondissement rapide de l'offre globale en 2021(FARAH.K, 2020).

De cette section, nous déduisons que la politique de change en Algérie a pris des formes différentes pendant son évolution, et ce, en fonction des conjonctures économiques et politiques rencontrées par le pays pendant chaque période. De là, nous comprenons que l'Algérie via ses autorités compétentes doit œuvrer davantage dans le meilleur choix d'une politique de change pour avoir une économie stable et croissante tout en luttant contre toute forme de crise économique et financière (l'inflation qui provoque par conséquent la diminution du pouvoir d'achat, la dépréciation du dinar par rapport autres monnaies étrangère, etc.). Ajoutant à cela, la réduction du secteur informel qui ne cesse de prendre de l'ampleur, et particulièrement, celui de change parallèle.

**Conclusion**

A travers ce chapitre, nous avons constaté que le change de la devise en Algérie a traversé plusieurs périodes, chacune d'elles se caractérise par des événements à caractère économique, financier et institutionnel qui affectent le fonctionnement de ce marché. Pour comprendre en profondeur ces faits, il était question de consacrer notre réflexion à une transposition du corpus théorique mobilisé en matière de change au contexte algérien, et ce, afin d'en tirer des enseignements sur la nature de change en Algérie par rapport à chaque temps. De cette logique processuelle, nous retenons que durant la transition de l'économie algérienne vers l'économie de marché (mutations opérées et changements subis tout au long de ce processus) et l'allègement sensible du contrôle des changes ont comme voie de conséquence, entraîné la complexité et la non satisfaction de la demande des devises par le secteur financier et bancaire algérien, qui se traduit par un dysfonctionnement des marchés interbancaires où les activités exclues par ce dit marché seront prises naturellement en charge par le marché de change parallèle.

Il est à préciser, que l'Algérie est confrontée à un contexte économique et financier envisageant des changements significatifs, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, d'où l'Algérie est sensée de tirer des expériences de sa gestion de change, et ce, pour le choix de son régime et de sa politique de change le plus y adéquat afin de lutter contre le secteur financier informel, notamment le change parallèle.

## **Chapitre 3 :**

# **Le développement local**

**Introduction**

Le développement local est un concept nouveau qui repose sur des fondements spécifiques spatiaux, temporels, méthodologiques et logiques, etc., soutenus par des structures juridiques, économiques et sociales et qui nécessite l'élaboration d'un outil d'aide à la prise de décision conformément à chaque espace dans lequel il est envisagé (*pays, espace régional, etc.*).

Dans ce sens, la réflexion autour du développement local a fait l'objet de nombreux débats théoriques qui sont d'une importance capitale et d'une grande portée idéologique. De ce fait, le développement local fait aujourd'hui l'objet de multiples discours. *« Cette expression courante et redondante qui dans une première impression veut tout et ne rien dire, qui glisse des mains et s'écoule de l'esprit dès qu'on cherche à la saisir. Comment en préserver les richesses et les potentialités inouïes, tout en évitant l'usure propre à toutes les politiques et procédures ? » (JOLIVET, 1985, cité par BARREAU.E, 2005, P.5).*

Pour avoir une vision d'ensemble sur le développement local, il est question d'illustrer quelques généralités (*section1*), la sélection des approches les plus adéquates et transposables pour articuler l'économie informel et développement local (*section2*), une esquisse sur le contexte du développement local en Algérie (*section3*) et enfin, les transferts des fonds migratoires ainsi que leurs apports dans le Co-développement (*section4*).

Il est primordial de souligner, que l'Algérie dispose de plusieurs ressources territoriales, en l'occurrence, la ressource humaine demeurant niveaux national et international. Pour celle résidante à l'étranger, qu'on qualifie, d'une communauté migratoire constitue une source de financement pour le territoire algérien, et ce, à travers des transferts des fonds (formel et informel). Mais, la diaspora préfère transférer ses fonds via des réseaux informels, où la région de la Kabylie occupe une place prépondérante vu la largesse et la densité de la communauté d'immigrés, et cela, dans le but de tirer profit du marché de change parallèle qu'elle alimente et sur lequel, elle se nourrit.



## Section 1 : Généralités sur le développement local

Dans la littérature scientifique la définition de ce concept de « *développement local* » jusqu'à nos jours demeure dynamique, bien que depuis des décennies les nouvelles logiques qu'il charrie exercent progressivement une influence assez importante sur un ensemble de politiques publiques territoriales (ST-MARTIN.J-M, 2018). Ainsi, théoriquement, il devient évident qu'un territoire local puisse générer des situations de développement en fonction du modèle de gouvernance des politiques publiques existantes (ANGEON et CALLOIS cités par ST-MARTIN.J-M, 2018). Dans le cadre de cette section, nous mettons en évidence les origines et définitions du concept de développement local, ses acteurs, ses ressources et ses principales caractéristiques.

### 1.1. Origines et définitions du concept de développement local

Comprendre le concept de développement local, nécessite d'abord de connaître ses origines, ensuite définir quelques notions qui s'y rattachent.

#### 1.1.1. Origines du concept de développement local

C'est vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, avec l'apparition du concept de district industriel élaboré par l'économiste britannique MARSHALL.A que les prémices de réflexions théoriques au sujet du développement local sont apparus (TELAIDJIA. D, 2016).

Dans le cadre de son analyse des faits économiques, MARSHALL.A (1898) examine le sort des groupements d'ouvriers qualifiés qui se forment dans les limites étroites d'une ville manufacturière ou d'une région industrielle très peuplée.<sup>1</sup>

De ce fait, le concept de district industriel est venu donc désigner l'agglomération dans un territoire d'un éventail d'entreprises structurées sectoriellement voire par métier et dont l'essor est fortement corrélé à leurs interdépendances et des relations qu'elles entretiennent avec leurs environnements et les communautés locales. Par la suite, le district industriel a refait surface grâce à des économistes italiens qui l'ont réutilisé pour désigner l'organisation industrielle de la Troisième Italie. D'ailleurs, il est considéré par BECATTINI. G (1979, PP.7-21) comme « *une entité socio-territoriale caractérisée par l'association active, dans une aire territoriale circonscrite et historiquement déterminée, d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises industrielles. Dans le district, à la différence de ce qui se produit*

---

<sup>1</sup> L'analyse de la localisation de MARSHALL.A (1898) est originale en ce sens qu'elle accorde peu d'importance aux causes premières exogènes de la localisation, contrairement à beaucoup de travaux sur le sujet, y compris les plus récents. Ainsi, si les conditions physiques (*caractère du climat et du sol, existence de mines et de carrières, accès facile en termes de transport*), ou encore la présence des cours de princes et de rois, peuvent jouer un rôle, en définitive, tout dépend de l'usage que fait l'homme de ces avantages.

*dans d'autres milieux, par exemple la ville manufacturière, la communauté et les entreprises tendent, pour ainsi dire, à s'interpénétrer ».*

Quant à certains économistes français se sont y inspirés pour proposer, par conséquent, la notion de SPL « *Système Productif Localisé* ».

ARENA.R et al (1987) considèrent que cette notion se réfère à l'économie industrielle. En littérature de la pensée et des faits économiques, la notion de «*Système Productif Localisé*» est utilisée par de nombreux auteurs sous des formes et appellations diverses, elle est considérée par COURLET.C (2001) comme un groupement déterminé par la proximité d'unités productives, au sens large du terme (*entreprises industrielles, de services, centres de recherches et de formation, interfaces, etc.*), qui maintiennent et développent entre elles des relations plus ou moins intensifs. L'accroissement des liens entre les unités de production découle avant tout de l'organisation et du fonctionnement du système de production. Les rapports entre unités sont différents et ont des caractéristiques diverses, et qui peuvent être formels, informels, matériels, immatériels, marchands et non marchands. Ces relations peuvent porter sur des flux matériels, de services, de mains d'œuvre, de technologie ou encore de connaissance. Puis, la DATAR<sup>1</sup> (1982) considère le système productif local comme une organisation productive particulière localisée sur un territoire correspondant généralement à un bassin d'emploi, qui fonctionne comme un réseau d'interdépendances constituées d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires qui se divisent le travail (entreprises de production ou de services, centres de recherche, organismes de formation, centres de transfert et de veilles technologiques, etc.).

En effet, deux types de variables semblent importantes pour apprécier le Système Productif Localisé à savoir celles qui portent sur la nature des activités et celles qui s'expliquent par l'intensité des coopérations.

Pour les premières, nous pouvons distinguer deux cas de figures. D'une part, les activités similaires, les entreprises développent alors des coopérations dans des activités périphériques comme les transports, les exportations, la formation, éventuellement le partage de marché, etc. D'autre part, les activités complémentaires qui correspondent plutôt à un approfondissement de la division du travail entre firmes menant à la réalisation d'un produit unique. Quant aux secondes, nous pouvons faire référence, à titre d'exemple, au modèle de BOSWORTH et

---

<sup>1</sup> La DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), dont la création remonte à 1963 par le décret n°63-112 du 14 février 1963 en France. Elle est une administration de mission relativement légère (160 agent) mais à laquelle est attachée une forte symbolique. Son histoire et les initiatives auxquelles est associée au cours des dernières années reflètent progressivement l'élaboration d'une doctrine d'aménagement du territoire.

ROSENFELD (1993) qui identifie sept types de coopération depuis l'association industrielle traditionnelle (*club d'entreprises*) jusqu'aux réseaux de production conjointe (*district industriel*) en passant par des formes de coopération en développement (*apprentissage en collaboration*) ou des réseaux basés sur des ressources partagés (*réseau de marketing conjoint par exemple*) (COURLET.C, 2001).

A ces variables, il faut ajouter un environnement actif (y compris institutionnel) concerné par le fonctionnement de l'ensemble du système local. Ces éléments définissent un système plus ou moins complexe (COURLET.C, 2001).

De là, nous considérons que Système Productif Localisé se caractérise, tout d'abord, par la présence sur un territoire restreint d'un grand nombre d'entreprises suffisamment proches et réciproquement liées. Cette zone peut être distinguée comme une forme de concentration géographique originale. Donc, il s'agit d'une zone mesurable et délimitée spatialement.

C'est dans le prolongement de ces évidences historique et théorique, que nous pouvons fonder une réflexion portant sur la description et l'analyse des dynamiques de développement local. D'ailleurs, ce n'est qu'en 1965, en pleine Bretagne centrale, dans le petit pays du Mené, qu'il apparaît pour la première fois en France la référence au « *développement local* ».<sup>1</sup> Entre 1965 et 1970, une douzaine de territoires pionniers, presque tous ruraux, se mettent en route, sous-tendus par des idées voisines et animés par des pratiques apparentées<sup>2</sup>. Il est particulièrement intéressant de s'attarder sur ces racines, car elles apportent certainement les meilleures bases d'une définition pertinente du « *développement local* », mêlant, dans un croisement fructueux, la mise en œuvre d'idées théoriques à la réflexion sur les pratiques (GONTCHAROFF.G, 2002).

### 1.1.2. Le développement local : définitions de concepts

Connaitre le sens du développement local est d'une importance capitale, et ce, afin de comprendre par la suite, l'implication du secteur informel (*positivement ou négativement*) sur ce dernier. Pour cela, il est évident tout d'abord de comprendre les concepts qui le composent, ainsi que, ceux qui lui donnent une signification plus conforme par rapport aux nouveaux apports qu'il procure conformément au contexte dans lequel est inséré.

<sup>1</sup> Ce concept constitue une réponse d'une part à la mondialisation naissante à l'époque, dont on commence à sentir les effets, d'autre part à l'approche frontale de l'aménagement du territoire, très centralisé, qui agit par rattrapage massif des retards économiques dans une dynamique exogène dont on sent poindre les limites.

<sup>2</sup>Après, le concept de « *développement local* » apparaît en 1975, dans les débats sociaux, en 1982 dans les propositions et mesures ministérielles, et en 1995 dans les politiques territoriales.

### 1.1.2.1.Définitions du développement

Longtemps assimilée au développement économique, l'idée de développement avait pour corollaire progrès et modernité (OTHELT.A, 2008). Or, pour TOURAINE.A (1992) « développement » et « modernisation » sont deux concepts opposés. La modernisation est la capacité pour un système social de produire de façon endogène et volontaire de la modernité, tandis que le développement est une action politique de transformation de la société. Le développement a pour finalité la transformation de la société sous ses différents aspects. Le développement est donc plutôt une notion définie davantage pour l'action que pour l'analyse (OTHELT.A, 2008). Par ailleurs, le développement est le résultat de l'effort pour améliorer une situation ou le processus y menant. Il peut représenter le résultat au sens d'une communauté développée et le processus au sens de faire du développement (GADOURY.G, 2010).

### 1.1.2.2.Définition du local

Le local est un espace territorial réduit basé sur l'économie, les marchés locaux et les activités de production du terroir. Ainsi défini, le local semble renvoyer à un microcosme, à un univers singulier plutôt qu'à un territoire bien délimité (CHEVALLIER.D et MOREL.A, 1985, cités par TRABELSI.S, 2016).

Aussi, le local regroupe des valeurs et des identités culturelles qui sont réservées uniquement à sa population et à son mode de vie. Généralement, la population locale s'attache bien à son local dans la mesure où chaque région ou territoire produit son propre modèle de valeurs sociales, qui influence son degré d'appartenance. Cette dynamique qui se développe entre la population et la région influence un modèle de représentation et un ensemble de valeurs sociales spécifiques à une population, partageables entre ses acteurs<sup>1</sup> (BEN SLIMANE cité par TRABELSI.S, 2016).

### 1.1.2.3.Définitions du développement local

Le développement local est défini comme « *un processus dynamique et non prévisible, par lequel les acteurs (acteurs institutionnels, entrepreneurs, hommes politiques, associations, habitants...) aux logiques et finalités parfois divergentes mobilisent, mettent en valeur et transforment des ressources sur un territoire* » (PECQUEUR. B et al, 1992, P13.).

Dans une vision plus globale, HOUÉE. P (2001, P.108) définit le développement local est comme « *une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux* ».

---

<sup>1</sup>Conformément à ce raisonnement, l'ancrage territorial encourage les actions d'implantation du local, particulièrement l'identification des parties prenantes, le dialogue et le développement économique grâce à une implantation d'achats des produits locaux. Cela, abouti naturellement à un transfert de savoir-faire, une préservation de l'emploi et du tissu économique.

*pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux, culturels et politiques dans lesquels ils s'inscrivent ».*

Ensuite, EDGARD.M (2002.P.43) précise que « *l'idée de développement suppose de façon implicite que le développement techno-économique est la locomotive qui entraîne naturellement à sa suite un « développement humain » dont le modèle accompli et réussi est celui des pays réputés développés ».*

Pratiquement, le développement local est « *un processus, une démarche et une méthode* » (PERQUEUR.B, 2002, P.23). Nous pouvons décortiquer brièvement ces trois concepts explicatifs du développement local comme suit :

- premièrement, un processus, car la construction par les acteurs s'inscrit dans le temps. Elle est spécifique à chaque territoire et, de ce fait, n'est jamais reproductible à l'identique ;
- deuxièmement, une démarche, car le processus ne s'enclenche jamais mécaniquement de toutes parts. Il existe une part importante de stratégie volontaire et donc, une place pour les politiques publiques. Il s'agit de capitaliser l'apprentissage collectif et de valoriser le savoir-faire collectif ;
- troisièmement et enfin, une méthode, car sur un plan abstrait, le développement local n'est pas seulement un phénomène observable. Il est aussi la méthode d'observation des relations de coordination entre les acteurs de l'économie, et plus généralement de la société.

En cela, il est à préciser que l'expression « *développement local* » s'est progressivement imposée pour caractériser une grande diversité d'expériences et d'actions au nord comme au sud, en milieu rural et dans les quartiers urbains (BARREAU.E, 2005). Pour mettre davantage au clair cette expression du développement local, ANGEON.V et CALLOIS. J-M (2005) indiquent que le développement local manifeste depuis trois décennies un mouvement de prise en charge du territoire par les acteurs locaux. D'abord apparu comme une nécessité contrainte par la crise, il s'est peu à peu présenté comme un choix. Le développement local se caractérise ainsi par le passage d'une approche essentiellement thérapeutique (*répondre aux crises*) à une approche préventive ambitionnant à faciliter l'adaptation du tissu local (*économique et humain*) aux enjeux auxquels il se confronte (*internes, externes*).

Toujours dans cette logique, les fondements politiques et idéologiques de cette notion de développement local sont divers voire opposés. Pour certains, notamment des chercheurs anglo-saxons, qui parlent alors de développement communautaire, il est la conséquence de

l'échec des Etats ; pour d'autres, il est une manière de rompre avec les tendances lourdes de la mondialisation ; pour d'autres encore, il est un espace d'autonomisation des acteurs privés face à des pouvoirs politiques nationaux défaillants ou prédateurs. Ainsi, le concept de développement local et les pratiques qui s'y rattachent se caractérisent par la multiplicité des discours et des programmes tour à tour complémentaires et contradictoires (BARREAU. E, 2005). Pour rompre avec cette ambiguïté et concilier avec ces deux tendances de développement local, SAHLI.Z (2009, P.320) avance que « *le développement local est un ensemble d'initiatives économiquement viable, qui peuvent être généralement composées de richesse et de progrès et qui visent essentiellement une maîtrise de développement par les acteurs locaux* ».

Selon le rapport du Ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement (2011), « *le développement local est une stratégie de développement orientée vers l'action qui valorise les potentiels locaux, mise sur les acteurs locaux et la dynamique qui les anime, et interprète et tire avantage des politiques gouvernementales et de l'aide externe* ». Par ailleurs, « *le développement local est un processus utilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités comme moteur du développement. Il accompagne, dans les pays en voie de développement, des mesures macroéconomiques et de grands projets* » (TRABELSI.S, 2016, P.106).

Dans ce sens, nous considérons que le développement met, en effet, l'accent sur le potentiel des collectivités locales et la dynamique qui anime leurs acteurs. C'est une façon unique de voir et de faire le développement et il ne peut être réduit à une action strictement sectorielle ou institutionnelle. Au même titre que le développement durable, le développement local constitue davantage une approche de développement local qu'une théorie économique.

#### **1.1.2.4.Le développement local durable**

Selon WORMS J-P et PINTON. M (1997), le développement local durable est le plus souvent défini comme un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies.

Dans ce sens, analyser le développement durable à caractère local permet de répondre à deux niveaux étroitement liés, à savoir l'analytique et l'opérationnel, dans la mesure où les projets sont réalisés au niveau local ; et épistémologique, même si le lieu n'est pas le but de l'analyse, il est nécessaire pour comprendre le phénomène réel (DANSERO.E cité par SABBADO FLORES.S et VIEIRA MEDEIROS.R.M, 2018). Par conséquent, l'étude du développement durable à partir du développement local permet de surmonter les enjeux économiques et d'attirer l'attention sur la compréhension de l'environnement (au sens large,

comportant des aspects physiques et culturels), en mettant l'accent sur la notion de territoire (SABBADO FLORES.S et VIEIRA MEDEIROS.R.M, 2018).

Il est à préciser, qu'il possible de trouver des approches diverses abordant la question du développement local dans sa dimension territoriale et sa logique de durabilité à savoir l'approche territoriale.<sup>1</sup>

### 1.2. Les caractéristiques du développement local

En fondant notre réflexion sur la contribution de BOUCHETATA.A (2004) portant sur « *Le développement local en Algérie : importance de la formation aux nouvelles approches et à l'utilisation d'outils méthodologiques* », nous distinguons deux principales caractéristiques du développement local, à savoir la complexité et la diversité.

#### 1.2.1. La complexité

Selon THIETART.R.A (2000.P.2) « *la complexité est un concept subjectif. Elle est fonction de la manière dont on la regarde et de qui la regarde. Ce qui était complexe, il y a cinq cents ans, la dynamique céleste par exemple, ne l'est plus ou l'est plus encore, mais d'une autre manière, aujourd'hui.* ». Par ailleurs, ALMALEH.F (2016, P.2) note que « *plus les interactions sont importantes dans un système composé de parties multiples, plus la pression sur la complexité s'accroît. L'approche consiste à déterminer le degré d'organisation, la certitude ou non de l'environnement, et le degré d'identification des propriétés et des liens entre les parties du système socio-économique. Il est alors nécessaire d'analyser en complément comment émerge cette complexité, sa non-linéarité, et son évolution probable ou prévisible (mais en général, la prévisibilité est difficile à gérer dans un système complexe)* ».

La traduction de la complexité au développement local, consiste à lui introduire des interactions entre acteurs, spécialement entre Etat/opérateurs du développement et sociétés locales.

#### 1.2.2. La diversité

Pour comprendre la notion de diversité, il faut savoir qu'étymologiquement elle est définie comme étant « *contradiction et variété différence* » (CHARLOTIN.C et SABERG.Y cités par ALLANIC.A et al, 2016, P.2). Cependant, les définitions contemporaines de cette notion sont sensiblement plus complexes. Parmi lesquelles, nous avançons celle qui est fondée sur le cadre institutionnel, selon laquelle la diversité a été inventé dans un environnement

---

<sup>1</sup>Même si les concepts de territoire et de développement durable sont largement discutés, leur intégration n'est pas évidente. En considérant la diversité et l'intensité du débat, il est possible de trouver plusieurs apports ayant fait la jonction entre les deux concepts. A titre d'exemple, les travaux de MEGNAGHI utilisent l'approche territorialiste en mettant en évidence l'espace, la dynamique de l'environnement et l'élaboration des projets de développement.

d'institutionnalisation des politiques antidiscriminatoires aux Etats Unies, et plus spécifiquement des politiques d'affirmation d'actions (*discrimination positive*) auxquelles elle a fourni la principale source de légitimation depuis une trentaine d'années. En France également, c'est la mise en place d'un cadre juridique antidiscriminatoire renforcé autour des années 2000, sous l'influence des normes européennes, qui a précipité l'irruption et la diffusion du terme dans l'espace public» (SABBAGH.D cité par ALLANIC.A et al, 2016). Pour affiner davantage le sens de cette définition, nous pouvons ajouter que la diversité qui a pour but de lutter contre la discrimination toute forme de discrimination, ce qui nous permet de l'appuyer par d'autres définitions lui émanant d'autres critères.

Pour ce qui est du développement local, BOUCHETATA.A (2004) précise qu'il y a diversité des besoins entre les hommes et les femmes, entre les jeunes et les vieux, diversité des données foncières géographiques et juridiques, diversité du relief, de fertilité des sols, de ressources hybrides, des conditions climatiques qui conditionne le potentiel agricole ou forestier. Enfin, diversité des attentes et des priorités, ce qui entraine dans le cadre des programmes de développement local une diversité de projets.

Ces derniers peuvent globalement se distinguer comme suit :

- les projets à caractère économique visant la production de biens et de services faisant l'objet d'une commercialisation effective ;<sup>1</sup>
- et les projets n'obéissant pas à une logique commerciale et fournis gratuitement aux populations locales et projets visant l'amélioration des conditions de vie des populations.<sup>2</sup>

### 1.3. Les acteurs de développement local en Algérie

Les acteurs du développement local ont fait l'objet de plusieurs travaux scientifiques et ce, dans le but de donner une conception et de comprendre en profondeur leurs missions et leurs apports dans une dynamique de développement du territoire. D'ailleurs, si le concept d'acteur est généralement considéré comme étant propre à la sociologie, BRULAT.P(1996) l'a quant à lui, défini comme un concept tout autant géographique. Ils considèrent l'acteur comme une personne physique ou morale possédant le pouvoir d'agir sur une certaine portion de la surface terrestre, de la transformer, d'en user suivant ses intentions et ses besoins (CORMIER.A, 2009). Alors, la liaison de l'acteur en vers son territoire peut se voir à travers ses contributions dans le

---

<sup>1</sup>Projet de développement agricole, artisanal, industriel, tourisme, etc.

<sup>2</sup>Projet de formation professionnelle ou de vulgarisation agricole, projet de développement d'infrastructures routières, projet d'éducation nationale, de santé publique, de réseau de distribution d'eau potable ou d'assainissement, projet de prévention de l'environnement ou d'appui institutionnel, etc.



développement local. Plusieurs formes d'acteur peuvent être représentées dans le cadre du développement local, parmi lesquelles, nous citons à titre illustratif les collectivités locales, les universités, les entreprises, les associations, et enfin, l'Etat.

### **1.3.1. Les collectivités locales**

Les collectivités territoriales, ou locales, sont des structures administratives, distinctes de l'administration de l'Etat qui ont à leur tête des représentants élus. Selon le pays, il existe plusieurs niveaux de collectivités territoriales (*des Régions, des Départements, des communes, etc.*). Elles assument des compétences précises dans l'intérêt et au profit des populations de leur territoire (GAFOUR.H.N, 2011).

Ces collectivités locales sont des personnes morales de droit distincte de l'Etat et bénéficient à ce titre d'une autonomie juridique et patrimoniale, alors elles s'expliquent par trois critères, qui sont en l'occurrence :

- des organes de la personnalité juridique et morale, qui leur permet d'agir légalement et alors jouir des droits et prendre des responsabilités. Elles bénéficient de l'autonomie administrative et disposent ainsi de leur propre personnel et de leur propre budget ;
- disposant des compétences propres, qui leurs sont attribuées par le législateur ;
- et exerçant un pouvoir de décision, qui s'applique par une délibération d'un conseil de représentants élus. Les décisions sont ensuite appliquées par les pouvoirs exécutifs.

Il faut préciser aussi, que ces collectivités locales constituent l'administration de proximité qui exerce au quotidien, au profit des citoyens, des missions de service public et d'intérêt général, des missions tellement habituelles, tellement familières qu'on les considère comme naturelle. En Algérie, les collectivités locales sont composées par la constitution des wilayas et des communes (MOUSSAOUI. K et ARABI .K, 2014). Elles agissent par l'intermédiaire des assemblées communales et de wilaya. Elles sont considérées comme levier puissant de développement local. Les pouvoirs publics algériens se sont penchés sur la réforme des relations Etat-collectivités locales par la refonte du code communal et le code de wilaya. (ADMANE.M et BOUKLACHI.I, 2013).

### **1.3.2. Les universités**

Pour comprendre la raison d'être de l'université, nous pouvons avancer une réflexion globale selon laquelle l'université est un établissement d'enseignement supérieur dont l'objectif est la production du savoir (*recherche*), sa conservation et sa transmission (*études supérieures*).

Il est à rappeler qu'aux États-Unis, au moment où les universités de ce pays commençaient leur ascension qui devait les mener au niveau qu'elles ont actuellement,

PEIRCE.C.S<sup>1</sup>, a défini en 1891 l'université comme une association d'hommes [...] dotée et privilégiée par l'État, en sorte que le peuple puisse recevoir une formation (guidance) intellectuelle et que les problèmes théoriques qui surgissent au cours du développement de la civilisation puissent être résolus <sup>2</sup>.

Dans le cadre du développement local, l'université comme une institution supérieure de la fonction publique d'enseignements supérieurs, d'études et de recherche a pour rôle de répondre aux besoins du marché du travail de chaque territoire ou région ainsi que le développement d'une proximité avec les entreprises et les industries pour contribuer à leur développement et à leur innovation, que ce soit en technologie ou en organisation (*mode de management par exemple*). Donc, l'université est l'espace qui permet la formation et la recherche des cadres et des formateurs indispensables, parce que le développement nécessite de la compétence et la maîtrise de la technologie.

### **1.3.3. Les entreprises**

L'entreprise a toujours été un vecteur important de développement économique, en premier lieu, et social par la suite. Elle constitue un véritable pôle d'attractivité pour la population qui gravite autour, que ce soit une population d'entreprises, d'employés ou de demandeurs d'emploi. Ce qui fait d'elle un moyen important d'aménagement du territoire. Elle entreprend des liens interactifs avec les acteurs existants dans son lieu d'implantation et favorise une réelle dynamique locale (GAFOUR.H.N, 2011). Dans ce sens, l'entreprise est censée développer un ancrage territorial pour avoir des apports plus cohérents aux développements économique et social au niveau local. VALAD.H (2018) considère cet ancrage territorial comme un type de comportement stratégique d'entreprise qui participe de la cohésion sociale d'un territoire, au contraire d'une stratégie qui privilégie une volatilité des localisations productives, des critères de profitabilité à court terme dans le choix des investissements et une aversion au financement des charges communes sur un territoire. Selon le type de contraintes concurrentielles et techniques de son activité d'une part, et selon la territorialité de ses acteurs influents d'autre part, l'entreprise se trouvera face à un choix stratégique. Pour booster cette dynamique de développement et particulièrement au niveau local, de différents dispositifs d'aide à la création et à l'accompagnement de petites et moyennes entreprises ont été créés par l'Etat comme l'ANSEJ (depuis 2019 l'ANADE), l'ANGEM et la CNAC dans le but de

---

<sup>1</sup>PEIRCE Charles Sanders est un sémiologue et philosophe américain. Il est considéré comme le fondateur du courant pragmatiste, avec JAMES William, et, avec de SAUSSURE Ferdinand, comme l'un des deux pères de la sémiologie moderne, ainsi qu'un des plus grands logiciens.

<sup>2</sup>Université-Définition et Explications. Disponible en ligne :

<https://www.techno-science.net/glossaire-definition/Universite.html> consulté le 05/02/2022 à 18h05.

diversifier l'économie locale et de créer des postes d'emploi et donc, de lutter contre le secteur informel.

#### **1.3.4. Les associations**

Les associations sont d'une importance capitale pour la dynamique et le développement locale. Au sens de la loi n°12-06 relative aux associations, *« l'association est le regroupement de personnes physiques et/ou de personnes morales sur une base contractuelle à durée déterminée ou à durée indéterminée. Ces personnes mettent en commun, bénévolement et dans un but non lucratif, leurs connaissances et leurs moyens pour promouvoir et encourager les activités dans les domaines, notamment, professionnel, social, scientifique, religieux, éducatif, culturel, sportif, environnemental, caritatif et humanitaire »*.<sup>1</sup>

HACHEROUF.H (2010, P.19) explique le mouvement associatif en Algérie en cheminant que *« la poussée sans précédent de la démographie associative en Algérie, repérée surtout après la promulgation de la loi 87, encouragée et accélérée par la loi 90, est une réalité aujourd'hui observable. Ce constat a été, en effet, mis en exergue par un bon nombre de chercheurs aussi bien algériens qu'étrangers qui ont traité du mouvement associatif ou encore : du fait associatif, du champ associatif voire même du phénomène associatif, en parlant d'explosion, de dynamique, de floraison et d'ébullition des associations »*.

Ce mouvement associatif est attaché directement à la réalisation des objectifs assignés au développement local. En effet, parmi les volontés institutionnelles ayant pour but essentiel d'encourager les associations à travailler pour le développement local, nous citons à titres illustratifs le premier programme (2017), destiné au renforcement de la société civile afin de consolider la gouvernance et renforcer le développement local ; et le second programme (2021), pour des projets catalyseurs de développement économique local.

#### **1.3.5. L'Etat**

En tant qu'acteur du développement local, l'Etat signifie l'ensemble des organes centraux des pouvoirs publics, notamment le gouvernement. Il a un rôle central dans l'animation, la dynamique et la coopération des autres acteurs de ce développement. Il est aussi représenté dans les espaces locaux par les institutions et organisations étatiques déconcentrées, hiérarchisées et graduées en plusieurs échelons territoriaux qui interfèrent sur le développement de la base. Conformément à cette logique, ROCA.J-P (2003, P.26) avance que *« l'Etat peut encourager la coopération entre les communes au travers des lois définissant les formes*

---

<sup>1</sup>Nous considérons que ces personnes sous forme de société civile c'est-à-dire les multiples groupes œuvrent dans l'action et l'initiative citoyennes lorsqu'ils souhaitent modifier leur environnement et disposent pour cela d'un rôle effectif ou potentiel notoire.

*juridiques de cette coopération, mais aussi en proposant des procédures incitant les communes à travailler ensemble* ». Donc, comme dans divers pays du tiers-monde, l'Etat algérien a été pendant longtemps l'agent unique, responsable du développement économique en remplissant des missions de décideur, de provoyeur financier, de réalisateur et de gestionnaire avec, il est vrai, l'aide des collectivités locales jouant le rôle de relais (BEN DJELID.A, 1998). L'Etat détient donc le rôle de régulateur. Il établit l'environnement adéquat au fleurissement des initiatives locales. Il régit également les lois qui favorisent l'aboutissement des efforts conjugués des différents acteurs du local. Il coordonne les programmes et actions entrepris par les collectivités locales tout en leur accordant des prérogatives leur permettant d'assurer leur rôle dans l'insertion sociale et l'épanouissement économique à travers « *une politique d'aide économique et non de gestion de la pénurie* » (DENIEUIL.P-N, 1999).

A noter aussi que l'Etat, acteur du développement local, dans le contexte actuel marqué par la mondialisation, la globalisation est appelé à assumer le rôle de maillon intermédiaire entre le niveau supranational, par l'intégration dans un bloc solide capable d'affronter la rude concurrence générée par ce nouveau contexte, et le niveau infranational à travers la promotion du développement local et l'adaptation des conditions locales aux exigences de la globalisation.<sup>1</sup>

#### 1.4. Quelques ressources du développement local

On peut considérer comme « ressource » tout objet matériel (*un produit par exemple*) ou immatériel (*un savoir-faire, un patrimoine culturel, etc.*) dont la valeur est reconnue localement, et qui peut de ce fait faire l'objet d'une valorisation individuelle ou collective. Certaines peuvent être génériques, comme le pétrole, les produits alimentaires indifférenciés (*lait, viande...*). D'autres sont spécifiques par leurs modes de production... ou par leur forte interaction au territoire et à l'histoire des acteurs (PERRON.L et JANIN. C, 2014).

En fondant notre réflexion sur la contribution d'OUSSALEM.M.O (2007), le développement local nécessite une mobilisation et une combinaison des ressources diverses, parmi lesquelles, nous trouvons à titre d'exemple les ressources humaines, l'infrastructure industrielle, les ressources financières, etc.

---

<sup>1</sup>Développement local : objectifs, outils, acteurs et leur rôle. Disponible en ligne : <https://wikimemoires.net/2011/02/developpement-local-acteurs-role/> consulté le 11/02/2022 à 14h25.

### 1.4.1. Les ressources humaines/Capital humain

Toute politique de développement local doit être basée sur l'utilisation des ressources internes notamment humaines. C'est en ce sens, que la Gestion des Ressources Humaines doit être considérée comme un enjeu fondamental dans le processus de développement régional en raison de ses finalités sociale et économique. Dans ce sens, les institutions et organisations de développement ont placé le ressource humaine au centre de leurs préoccupations, en mieux identifiant son l'impact sur la croissance économique et le développement à moyen et long termes de la société. A titre d'exemple, dans des publications de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) (1996) ce « *capital humain* » a été souvent défini comme le savoir que les personnes acquièrent au cours de leur vie ; puis, il est indiqué qu'il recouvre les connaissances, les qualifications, les compétences et les autres qualifications qui favorisent le bien-être personnel, social et économique.<sup>1</sup>

En Algérie, les ressources nationales allouées au développement humain sont loin d'être satisfaisants. Ceci explique la faiblesse et la stagnation de la productivité dans notre pays (LAMIRIA, 2013). Les pouvoirs publics doivent s'attaquer aux véritables priorités : le développement humain, la modernisation technologique et managériale et le financement de l'économie productive (GODIH.D.T et LAZREG.M, 2017).

D'après DJEFLAT. A (2015), l'Algérie est le pays de la région Afrique du Nord qui recèle aujourd'hui les plus larges possibilités de diversifier les déterminants de sa croissance, et ce, grâce aux revenus de la rente des hydrocarbures en « *capitaux cognitifs* », c'est-à-dire, ceux de la connaissance, dont l'apport pour la croissance n'est plus à démontrer.

La disponibilité de ces ressources offre l'occasion de diversification dans des filières à haute teneur en savoir et en savoir-faire.

Dans ce sens, DJEFLAT. A (2015) dresse le constat à huit niveaux, à savoir :

- premièrement, un important potentiel offert par le secteur des services ;
- deuxièmement, un immense potentiel de savoirs tacites mobilisables ;
- troisièmement, une prédisposition des pouvoirs publics à investir dans les domaines de la connaissance ;<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>Selon certaines données de la zone OCDE, « si le temps moyen que chaque personne consacre à l'éducation augmente d'un an, le produit économique du pays par habitant devrait augmenter, sur le long terme, dans une fourchette comprise entre 4 % et 6 %. ». Disponible en ligne : <https://www.croset-td.org/2019/10/le-capital-humain-au-service-du-developpement-nouvelles-mobilites-et-competences/> consulté le 11/02/2022 à 15h05.

<sup>2</sup>DJFLAT.A (2015) considère qu'investir dans le domaine des connaissances se voit davantage dans le domaine de l'éducation et de la formation porté par les réformes institutionnelles, dans le domaine de la recherche et l'innovation aussi, puisque l'objectif d'arriver à 1% du PIB en 2010 consacrés à la recherche scientifique et le développement et technologique a été retenu.

- quatrièmement, une population jeune et tournée vers le progrès technique et le savoir;<sup>1</sup>
- cinquièmement, un potentiel de chercheurs non négligeable à mobiliser. Sur le nombre total d'enseignants (27 500) et de chercheurs permanents (1500), seuls 50% environ (11 484) activent dans la recherche scientifique. Cette expertise est très éloignée des normes internationales (plus de 80%). Cependant, en termes de nombre de chercheurs mobilisables si les conditions adéquates sont mises en œuvre, l'Algérie se classe parmi les pays du Sud de l'Europe ;<sup>2</sup>
- sixièmement, une propension réelle à se former en continu en dehors de circuits conventionnels. Les chiffres montrent une augmentation croissante des effectifs de la formation continu ;
- septièmement, un potentiel de « *gain de compétences* » important. Paradoxalement, l'Algérie étant parmi les pays qui ont le plus perdu de compétences, à des périodes différentes et pour des raisons différentes, est aussi celle qui peut le mieux profiter de cette masse de compétences en provoquant un flux de compétences et de connaissances permanents en direction du pays ;
- huitièmement, des perspectives de production d'avantages comparatifs fondés sur la connaissance. Il est important ici aussi de se poser la question de la mobilisation du capital intellectuel et l'identification des pôles d'accumulation de connaissance.

Ce constat peut être transposé naturellement sur le développement local des territoires et ce, dans le sens ou les politiques stratégiques de l'Etat en matière de développement des ressources humaines ou du capital humain, qui nécessitent des plans opérationnels spécifiques pour chaque région afin de répondre exclusivement aux besoins en développement de chaque territoire ou région. A titre d'exemple, l'investissement public réalisé dans l'éducation et la formation, sur plusieurs décennies, permet à la wilaya de Tizi-Ouzou de disposer de cadres, d'ingénieurs, de techniciens, de chercheurs dans un éventail de spécialités très ouvert. A ces ressources formées par les institutions d'éducation et de formation, s'ajoutent celles formées par les entreprises publiques dans le cadre de contrats de transfert de technologie et qui ont pu accumuler une expérience industrielle. La mobilisation de ces ressources nécessitera certainement des adaptations, des recyclages, mais une forte contrainte peut être levée si les

---

<sup>1</sup>La population globale a atteint plus de 44 millions 2020 dont presque la moitié est concentrée au Nord du pays. Ceci se traduira par une explosion des besoins économiques et sociaux, auxquels le régime de croissance actuel n'est pas en mesure de répondre

<sup>2</sup> Prêt de 50% des chercheurs sont dans les disciplines scientifiques et technologiques, ce qui est un atout non négligeable pour l'innovation technologique (DJEFLAT.A, 2015).

bons dispositifs de mise en relation, de coordination et d'information sont mis en place (OUSSALEM. M. O, 2007).

#### **1.4.2. L'infrastructure industrielle**

A la suite des travaux d'HIRSCHMAN (1958) et HANSEN (1965), les infrastructures sont définies comme des biens et services qui rendent possible l'activité productive au sein d'une économie donnée. De ce fait, une distinction est établie entre les infrastructures sociales dont le rôle est de protéger et développer le capital humain (*éducation, santé, services sociaux*) et les infrastructures économiques qui concernent directement le processus économique productif (OUMLMAKKI.O, 2015). Par ailleurs, PERROUX.F (1964) définit les infrastructures comme étant un capital fixe pouvant avoir des effets en amont et en aval en termes d'activité économique et d'aménagement du territoire. Quant à HANSEN.M (1965), il considère les infrastructures comme des facteurs directs ou indirects dans l'activité productive et dans la circulation des biens et des personnes.

Plus généralement, les infrastructures jouent dans l'économie deux rôles principaux, d'une part, elles fournissent des services essentiels, fondements non seulement de l'amélioration de la santé de la population (eau potable, électricité, mobilité) mais aussi de la capacité de l'individu d'avoir une activité productive ; d'autre part, elles entraînent d'importants effets externes positifs sur l'ensemble de l'activité économique en facilitant la connexion entre les différents individus et les différents marchés et donc l'incitation aux investissements (CHIGARA.H, 2021). A titre illustratif, en termes d'infrastructures, les capacités industrielles de la wilaya de Tizi-Ouzou sont soumises à de fortes contraintes de restructuration et d'adaptation à la concurrence et à la nouvelle donne économique. Elles présentent, pourtant, des potentialités intéressantes pour des actions d'essaimage, d'externalisation, de sous-traitance ou d'intégration. Les grands réseaux d'utilités (*eau, électricité, gaz*) sont en place, même si des investissements complémentaires sont nécessaires, dans le gaz en particulier. Les réseaux de télécommunications ont connu, dans la période récente, une forte impulsion (OUSSALEM.M.O, 2007).

#### **1.4.3. Les ressources financières**

Les ressources financières font partie des autres ressources, elles se voient à travers les différents budgets de financement dans les différents domaines de développement local. En effet, Pour que la wilaya parvienne à fournir des services à ses citoyens, elle doit disposer des recettes suffisantes d'origine fiscale et de bénéficier de transferts de la part de l'État d'une manière régulière et de façon équitable et doit, par ailleurs, avoir accès aux sources de financement externes. L'État affecte à la wilaya, les moyens et les ressources nécessaires pour

la couverture de ses besoins et charges qui lui sont dévolues par la loi, afin que cette collectivité territoriale puisse assurée convenablement ses obligations. La wilaya doit gérer les biens qu'elle possède et assurer parallèlement les services utiles aux populations vivantes sur leur territoire. Cette tâche implique des dépenses importantes qui ne cessent d'accroître ; pour les financer, elle doit se procurer de ressources (CHEKROUN.M, 2017). Quant aux sources de financement externe, OUSSALEM.M.O (2007) précise à titre d'exemple l'importance du niveau d'épargne dans la wilaya de Tizi-Ouzou et qu'une partie de celui-ci est constituée par les détenteurs de revenus en devise (*retraités de l'émigration*) et par l'important secteur commercial.

A travers cette section, nous avons essayé de porter des éclaircissements sur le développement local tout en mettant en valeur la logique conceptuelle qui l'associe et qui le constitue. Ainsi, faire référence à ses caractéristiques, les acteurs qui l'animent et ses principales ressources est capital pour avoir un aperçu sur la dynamique et les mouvements qui le composent.

## **Section 2 : Les approches du développement local**

Arborer les différentes approches de développement local, qu'elles soient territoriale, entrepreneuriale et communautaire, etc., c'est avant tout d'exprimer le développement local comme une approche de développement régional contraire aux approches plus classiques comme le développement par pôle de croissance ou encore le développement industriel d'après-guerre. En effet, ces approches parfois se complètent (*en d'autres occasions ou d'autres lieux*) et parfois, elles s'appliquent distinctement ou encore elles s'opposent. Il est à préciser aussi, que ces approches du développement local se distinguent fondamentalement et particulièrement des autres théories du développement. Cette distinction se fait principalement par deux aspects, à savoir celui de la globalité des champs d'activité pris en compte et celui du lieu où se produit le développement. De ce fait, la présentation de ces approches constitue pour notre réflexion un corpus théorique fondamental pour approfondir nos analyses concernant les jonctions qui peuvent exister entre le secteur informel et spécialement le change parallèle avec développement local.

### **2.1. L'approche territoriale**

L'entrepreneuriat joue un rôle dans le développement et la dynamique des territoires et du développement local. En analysant le concept de développement local, il y a lieu de déceler deux termes qui à l'aube de l'Economie du développement manifestent une certaine incompatibilité entre la notion de développement et celle de local. Le développement est généralement affilié à une démarche progressive et systématique de transformation et



d'évolution qui s'inscrit dans une période de temps assez significative (à long terme). Le local, quant à lui, se confond généralement à la notion de territoire. Ainsi, la logique de développement local s'inscrit dans une échelle territoriale bien spécifique où sont opérées des transformations sociales multidimensionnelles (*politique, administrative, identitaire, culturelle, de conduite d'actions champ d'intervention des acteurs*). Cette approche de localisation des transformations multidimensionnelles sur un territoire est une évolution récente dans l'histoire de l'économie du développement (ANGEON.V et CALLOIS.J-M 2005 cités par ST-MARTIN.J-M, 2018).

D'ailleurs, la crise économique des années 1980 à engendrer une nouvelle organisation spatiale du développement. Les villes industrielles performantes du modèle d'avant crise n'obtiendront pas nécessairement la cote de performance qu'elles obtenaient jusqu'alors. La mondialisation de l'économie déplace les critères de performance et les lieux de production. Les caractéristiques de travail de certaines périphéries dévitalisées deviennent intéressantes, on assiste à un retournement spatial des lieux où se déploient les activités économiques. Pour PLANQUE.B (1987, P.7) « *l'espace n'est plus ici conçu comme une distance entre les lieux, une contrainte et une source de coûts pour les agents économiques. Il est avant tout un territoire de vie d'un groupe doté d'une sorte de droit au développement local* ». Autrement dit, ce groupe se revendique par une identification territoriale<sup>1</sup> (*identification par à un territoire*) afin de se distinguer des autres populations occupant d'autres espaces territoriaux (référénts territoriaux). Au concret, l'identité territoriale a pour objet l'individu ou le groupe dans la manière dont ils construisent leur propre identité sociale ou personnelle à partir du territoire. Dans cette logique, CHEVALLIER et al (1985, P.1) précisent que « *si l'identité focalise sur elle tant de regards, c'est aussi parce qu'elle serait au cœur de phénomènes sociaux dont la compréhension, voire la maîtrise, sont des enjeux importants dans une société où les revendications pour la reconnaissance des cultures régionales, locales, ethniques se font plus fortes* ». Donc, sa jonction au territoire s'explique par le fait qu'elle peut se manifester au niveau des individus et ce, par référence à un espace géographique particulier (*le local*) auquel ils se sentent particulièrement rattachés. De ce fait, investir dans le développement local consiste à initier des projets de développement plus conformes et plus cohérents aux spécificités de chaque territoire. Pareille pour les activités informelles, qui peuvent se voir comme effets conséquents de la spécificité de chaque territoire ou région.

---

<sup>1</sup> L'identification à un territoire c'est une référence aux signes culturels propres à un espace bien déterminé (*s'identifier à un milieu ou une région*). Cette identité se construit et se modifie avec l'évolution et le changement des rapports sociaux et des appartenances (*l'adhésion à un système de valeurs sociales et culturelles*).

De ce fait, le territoire à travers sa spécificité et/ou son identité constitue un objet d'analyse (*activités formelles et informelles*) du développement local territorial. Ce dernier s'explique davantage par les capacités et les moyens consacrés aux collectivités locales afin de créer des conditions favorables au développement et de les animer pour susciter ce développement.

Dans ce cas, les dynamiques économique et sociale générées ont un impact sur le secteur informel (*la tolérance de l'informel par l'Etat peut être considérée comme une intermédiation face à la vulnérabilité et au manque de rigueur de ses institutions,*) surtout dans le cas où le rôle des collectivités locales n'est pas en mesure de répondre favorablement aux exigences de leurs territoires en termes de développement (*emplois et création d'entreprise à titre d'exemple*).

Pour gérer d'une façon plus effective et efficace le développement local c'est-à-dire, éliminer les dysfonctionnement institutionnels engendrés par les instances de gouvernance des territoires, l'approche territoriale en plus des modèles d'analyse qu'elle propose, elle a pour préoccupation centrale la réalisation de modèles de développement, avec des exemples d'application dans la mise en place de politiques publiques dans les pays comme l'Italie, le Brésil et la France (*SABBADO FLORES.S et VIEIRA MEDEIROS.R.M, 2018*).

## **2.2. L'approche entrepreneuriale**

Parmi les avancées conceptuelles et pratiques relatives au développement local qui ont émergé face aux évolutions contextuelles de la dynamique territoriales, nous citons le développement local entrepreneurial. En effet, il a pris son essor au Québec suite à une analyse économique globale des années 1990 et ce, par l'identification de la petite et moyenne entreprise (PME) comme plus créatrice d'emplois et donc de valeur ajoutée pour d'économie locale. Cette lecture, accommodée à l'approche du développement endogène du développement local (*provenant de l'intérieur du milieu concerné*), procure du développement par la création d'entreprises locales s'inscrivant dans un réseau local ou territorial de production.

Toujours dans ce sens, aucun concept n'a joué un rôle plus grand dans les théories du développement que celui de l'entrepreneuriat. En effet, le manque d'entreprises dans certaines régions et leur concentration dans d'autres est une source d'explication des disparités régionales (*SHIGING et SAVOIE cités par DALI.C et NOMO.T.S, 2017*).

Par conséquent, il est primordial d'associer le développement local au défi de l'essor d'une culture entrepreneuriale et ce, tout en considérant que l'entrepreneur auquel s'intéresse l'approche du développement local n'est pas un individu qui agit de son propre chef sur une

base essentiellement individualiste, mais sous un autre angle qui reflète son apport sur le développement communautaire dans un espace territorial.

D'ailleurs, d'après GUESNIER.B (2008), l'entrepreneuriat contribue à la construction du territoire et maintient sa dynamique en renouvelant le système productif. À leurs tours, les acteurs publics et privés rendent leurs territoires concurrentiels en mobilisant leurs ressources et en encourageant la création d'entreprise. Ainsi, entrepreneuriat et territoire doivent entrer en synergie : il s'agit d'améliorer sans cesse coordination et coopération en décloisonnant les compétences. Ainsi, une collectivité dont la population acquiert une culture entrepreneuriale et dont les décideurs et leaders publics mettent en œuvre des stratégies créatrices en vue de soutenir les porteurs de projets est cotée entrepreneuriale (YOUSSEF.D et al, 2016).

Dans ce sens, l'approche entrepreneuriale peut être perçue à travers un double prisme : d'abord, celui de l'entrepreneuriat même ; en second lieu, il conviendra d'interroger le domaine des stratégies approchées d'un point de vue collectif (COLIN.A, 2016).

Dans ce sens, PREVOST.P (1994) présente quatre actions qui encourageront l'adoption d'une vision entrepreneuriale du développement économique local, à savoir :

- la promotion d'un développement fortement endogène ;
- l'adoption d'une démarche entrepreneuriale de la part des principaux intéressés ;
- la valorisation de l'entrepreneurship comme source de création d'emploi ;
- et l'adoption résolue du partenariat pour mobiliser les énergies et les ressources locales.

Dans cette même logique, DUBE.M (2012), met l'accent sur l'émergence d'une nouvelle façon d'apercevoir le développement local. Ainsi, le développement local aurait été fondé sur l'entrepreneuriat. De ce fait, l'entrepreneuriat est pris comme un support du développement local, d'où l'importance pour les collectivités territoriales d'affirmer leur volonté de concourir à la composition de programme de développement basés sur l'entrepreneuriat (DUBE.M, 2012, cité par YOUSSEF.D et al, 2016).

Sachant que le développement local est une préoccupation majeure de la société et ce, par le biais de satisfaction des revendications sociales et environnementales, les entrepreneurs s'affichent par leur engagement socialement responsable c'est-à-dire, il sont considérés comme des acteurs qui décèlent des occasions pour satisfaire un besoin que le système social établi par l'État ne va pas ou ne peut pas satisfaire, et qui rassemblent les ressources nécessaires,

généralement des personnes, souvent des volontaires, de l'argent ou des locaux, et les utilisent pour atteindre leurs objectifs (DUBE.M, 2012, cité par YOUSSEF.D et al, 2016).<sup>1</sup>

Dans le cadre du développement local, pour ce qui est de l'entrepreneuriat informel, nous le considérons qu'il tire le plus d'avantages des activités souterraines qu'il exerce. D'ailleurs, il désigne l'ensemble des revenus provenant d'activités qui se déroulent en partie ou en totalité en dehors de la réglementation et des lois gouvernementales, de la fiscalité, mais à l'intérieur d'un cadre institutionnel normatif basé sur la compréhension mutuelle implicite de la société et des communautés de ce qui est acceptable et tolérable (WELTER et al, 2014, cités par SIMEN.S.F, 2019). Il génère aussi des bénéfices supplémentaires par le biais de l'évasion fiscale, fait face à des coûts de création d'entreprise moins élevés et bénéficie de modalités de travail plus flexibles. Certains de ces avantages sont particulièrement importants pour les groupes sociaux défavorisés <sup>2</sup>(WELTER et al, 2014, cités par SIMEN.S.F, 2019).

Malgré cela, les entrepreneurs informels se heurtent également à des entraves ou contraintes WELTER et al (2014) cités par SIMEN.S.F (2019, P.62), résumant comme suit :

- premièrement, ils sont moins enclins à se développer au-delà d'un certain seuil dans la mesure où ils ne peuvent pas solliciter de prêts bancaires, participer à des appels d'offres publics ou présenter leur candidature dans le cadre de programmes publics ;
- deuxièmement, une formalisation tardive peut s'avérer coûteuse si l'entrepreneur doit s'acquitter de ses obligations fiscales et de sécurité sociale de manière rétroactive, ou difficiles, il ne peut prouver un certain nombre d'années d'expérience professionnelle ;
- et troisièmement, les entrepreneurs informels ont moins de moyens de recours juridique vers lesquels se tourner en cas de paiement tardif ou partiel de leurs factures, ce qui peut s'avérer particulièrement dommageable pour ceux qui sont peu familiarisés avec le fonctionnement du système juridique (*par exemple, les immigrés et les personnes peu instruites*).

Il est à noter aussi, que les entrepreneurs qu'ils soient formels ou informels, leurs champs d'activités ne vont pas être uniquement réduits aux métiers qu'ils exercent explicitement. Ils peuvent exercer d'autres activités en parallèle, à savoir le change informel,

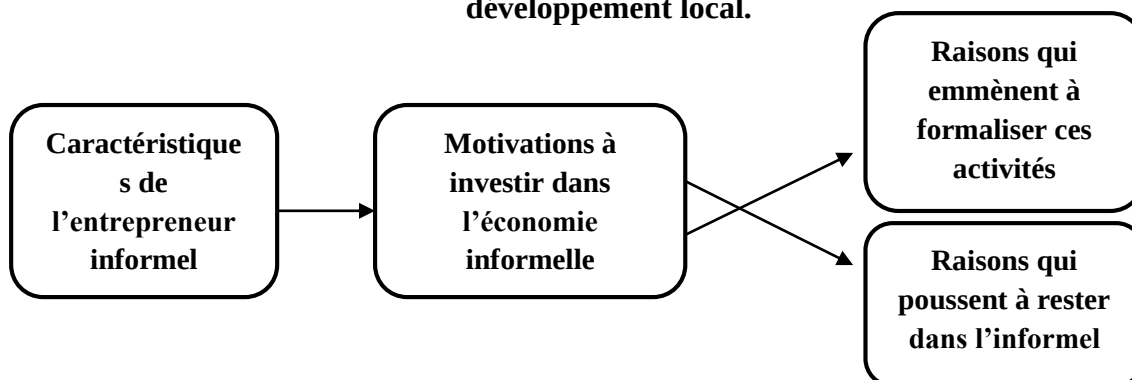
---

<sup>1</sup>Nous précisons aussi que l'entrepreneur social est un individu visionnaire, dont le principal objectif n'est pas de faire du profit mais de créer de la valeur sociale, capable à la fois de saisir et d'exploiter les occasions qui se présentent à lui, de lever les ressources nécessaires à la conduite de sa mission sociale et de trouver des solutions innovantes aux problèmes sociaux de sa communauté non traités par le système en place par l'Etat.

<sup>2</sup> Pour justifier le recours à l'entrepreneuriat informel, nous considérons que les coûts de création d'entreprise moins élevés seront particulièrement appréciés des jeunes en difficulté financière et des chômeurs alors que la flexibilité profitera avant tout aux femmes qui doivent combiner vie professionnelle et vie de famille ainsi qu'aux personnes handicapées qui préfèrent travailler à domicile.

etc. Globalement, l'entrepreneur informel dans le cadre du développement local se maintient dans l'informalité à travers quatre principaux axes, qui se récapitulent dans le schéma suivant :

**Figure N°01 : Axes résumant l'entrepreneur informel dans le cadre du développement local.**



Source : SIMEN.S.F, 2019, P.4.

Ces quatre principaux axes tels que représentés par la figure ci-dessus, illustrent globalement la sphère dans laquelle l'entrepreneur investit dans l'économie informelle avec une dynamique boostée par diverses motivations, qui sont en fonction des besoins et des objectifs de cet entrepreneur informel dont ses caractéristiques sont en harmonie avec son personnage, ainsi que, la raison d'être de son activité (*finalité, but, objectifs, etc.*). Il est à préciser que cette idée d'ensemble, se transpose sur tous les contextes dans lesquels peut se situer l'entrepreneur informel.

### 2.3. L'approche communautaire

Au Québec, l'approche en développement des communautés est apparue dans les années 1980, à travers les pratiques d'organisation communautaire (ROCE<sup>1</sup>). Cette approche du développement local est principalement fondée sur les dimensions sociale et communautaire. Dans le contexte du développement des communautés, elle renvoie à « un regroupement de personnes vivant sur un territoire ». Ce qui permet de retenir qu'elle est circonscrite par le sentiment d'appartenance que confère le territoire « vécu » (LACHAPELLE.R, 2004).

Globalement, le mot « *communautaire* » désigne trois caractéristiques, qui se retrouvent dans la plupart des faits, à savoir :

- **l'intégration du développement social et économique** : la répartition des bénéfices du développement n'est pas toujours « *équitable* », c'est-à-dire, qu'elle ne profite pas toujours, en priorité, aux défavorisés. De ce fait, le principe de l'intégration du développement

<sup>1</sup>Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie.

économique et du développement social exprime le refus d'un développement qui ne serait pas «équitable» en ce sens. C'est pourquoi les programmes de développement économique local communautaire sont souvent formulés en fonction de clientèles cibles : jeunes chômeurs, membres de groupes ethniques minoritaires ou immigrants, femmes chefs de famille monoparentales, etc. Et les programmes d'employabilité occupent une place de choix dans les stratégies de développement économique local communautaire (LEMELIN.R et MORIN.R, 1991). Quant aux programmes de soutien à l'entreprise, soit qu'ils aient des défavorisés comme bénéficiaires directs, soit que l'on s'assure que les bénéfices ne seront pas trop lointains pour les clientèles visées (LEMELIN.R et MORIN.R, 1991) ;

- **la participation** : le développement est aussi communautaire parce qu'il est pris en mains par la communauté. Quelles que soient les structures institutionnelles mises en place pour y arriver, la notion de Développement Economique Local et Communautaire (DELC) exprime pour la communauté une volonté de déterminer les orientations et les modalités de son développement (NEAMTAN, 1988) ;
- **et le partenariat et local** : le développement économique local repose enfin sur l'établissement d'un large consensus au sein de la communauté et entre la communauté immédiate et les autres composantes de la société: gouvernements, entreprises, etc. Evidemment, ce principe est interprété diversement, selon les conditions locales et selon la vision socio-politique des animateurs, mais en général, il implique un certain pragmatisme et un abandon des attitudes doctrinaires. En pratique toutefois, cela n'exclut pas la « *cohabitation conflictuelle* » entre partenaires aux vues divergentes (LEMELIN.R et MORIN.R, 1991).

En effet, le développement des communautés a pour objectif principal l'amélioration des conditions et de la qualité de vie de la communauté<sup>1</sup>.

BOURQUE (2008, P.100) considère que « *le développement des communautés est entendu comme une forme d'action collective structurée sur un territoire donné qui, par la participation démocratique des citoyens et des acteurs sociaux, cible des enjeux collectifs reliés aux conditions et à la qualité de vie* ». De ce fait, nous considérons le développement de la communauté comme processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens

---

<sup>1</sup>L'approche du développement communautaire a comme objectif d'aider les communautés pauvres à prendre leur avenir en main en se basant sur leurs atouts, créant ainsi des communautés modèles où tous les êtres humains (femmes, hommes, enfants, veuves et orphelins peuvent vivre une vie meilleure indépendamment de leur niveau de connaissances, caste, religion, etc.).

sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur les plans physique, social et économique.

A partir de ces trois principales approches, nous déduirons que dans le cadre du développement local, le secteur informel est, en effet, un produit social animé par un entrepreneur dont la dimension territoriale et communautaire apparaît comme une variable importante pour l'analyse de son fonctionnement et ce, à travers une jonction entre variables et indicateurs multiples, qui se résument dans tableau suivant :

**Tableau N° 08:Jonction entre développement local et secteur informel**

| Le concept                 | Les variables                                                                   | Les indicateurs                                                                           |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Développement local</b> | Rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages.          | Nombre d'emploi généré par le secteur informel au sein des ménages.                       |
|                            |                                                                                 | Importance des revenus générés par le secteur informel.                                   |
|                            |                                                                                 | Provenance des biens de consommation finale et des services des ménages.                  |
|                            | Formes d'intervention des instances locales compétentes sur le secteur informel | Appui au secteur informel (encadrements, conseils, prêts, politiques de promotion, etc.). |
|                            |                                                                                 | Mesures de contrôle du secteur informel par les instances locales compétentes.            |

**Source** : conçu par nous-mêmes à partir d'une revue de littérature

A travers ce tableau, nous considérons que le secteur informel a un important rôle dans la satisfaction des besoins des ménages au niveau local qui sont multiples, à savoir la création d'emploi et la différenciation des sources de revenus. Il est ainsi considéré comme source de provenance des biens de consommation finale et des services pour les ménages. Il est à noter aussi, que l'ampleur et le degré d'influence de ce secteur sur l'économie et le développement d'un territoire ou d'une région (*l'économie locale*) est l'effet conséquent de la fragilité, voire même, l'incapacité des instances locales compétentes (*limites organisationnelles et contraintes financières*), qui sont concernées par des questions du développement local et de luttent contre toute activité informelle.

En définitive, nous considérons qu'à travers les trois principales approches mobilisées c'est-à-dire, territoriale, entrepreneuriale et communautaire, nous a permis de tirer un enseignement majeur selon lequel, les descriptions et les analyses théoriques du développement

local sont divergentes mais complémentaires, ainsi que leur intérêt qu'elles portent lorsqu'il est question de comprendre sa dynamique qu'elle soit dans un cadre formel et/ou informel.

### **Section 3 : Esquisse sur le contexte du développement local en Algérie**

En Algérie, la notion du développement local a évolué principalement sur deux périodes. La première est celle qui caractérise les premières années de l'indépendance, au cours desquelles l'acteur du développement local était un acteur unique, l'État en l'occurrence, qui définit et déploie des stratégies de développement dans le cadre d'une économie planifiée et centralisée. La deuxième période est caractérisée par la définition d'un ensemble de réformes s'inscrivant dans le contexte de l'ouverture du pays et de son intégration à l'économie de marché. De ce fait, le rôle de l'État en tant que principal décideur et entrepreneur commence à s'amenuiser avec la prise en considération de la capacité, de plus en plus forte, des échelons locaux à faire émerger des dynamiques locales et à propulser le processus de développement (MOUSSAOUI.K et ARABI.K, 2014).

Le développement local a été intégré officiellement suite aux plans d'ajustement structurel. En effet, ce sont les territoires ruraux, notamment ceux qui sont marginalisés qui sont le plus bénéficiaires par cette approche locale voire territoriale. Pratiquement, la décentralisation et le changement institutionnel qu'elle engage sont les démarches choisies pour représenter et concrétiser le processus de développement local.

Ce sont les organisations publiques qui ont été renforcées. Toutefois, cela n'a pas empêché qu'en matière de développement économique local, les stratégies adoptées par les organisations officielles, même civiles, restent parfois en marge des stratégies adoptées par les populations. Les jeunes surtout, qui n'arrivent pas à intégrer le système classique officiel, s'engagent dans les secteurs parallèles de l'informel. Dans l'espace rural à titre d'exemple, ces activités pratiquées dans l'informel sont habituellement les sources de revenus de plusieurs ménages. Ces initiatives et pratiques permettent de mettre davantage en valeur les ressources locales et ce, grâce aux relations sociales et à l'expérience, souvent transmises par les générations antérieures. Par conséquent, le diagnostic local, qui couramment ne s'intéresse pas à cette variable est bancal et les issues fournies sont incohérentes. Là où l'innovation et la réussite sont indéniables, les spécialistes en la matière perçoivent une dégradation des ressources et un refus de se conformer aux règles du marché.

De ce fait, les mesures prises par l'Algérie pour orienter ses politiques de développement vers une logique de développement local sont multiples et ce, afin de créer une dynamique compatible avec le choix du système économique adopté par les pouvoirs publics depuis l'indépendance du pays jusqu'à nos jours. Pour englober cette évidence, nous divisons le



processus de développement en trois principales périodes, à savoir celle allant de 1962 jusqu'à 1974 (la *planification et le centralisme comme principales caractéristiques d'émergence du développement local*), puis celle commençant de 1974 jusqu'à 1990 (le *recentrage vers le développement local ?*) et enfin, la période allant de 1990 à nos jours (*désengagement progressif du pouvoir central et l'attribution de plus de prérogatives au niveau régional pour le développement local*).

### **3.1. La période allant de 1962 jusqu'à 1974 : la planification et le centralisme comme principales caractéristiques d'émergence du développement local**

Cette phase postcoloniale relève se caractérise à la foi de l'organisation de l'Etat et du développement est déterminée par un « *centralisme exagéré de la décision* » (ARHAB.B, 2004, P.165).

Dans le cadre de la stratégie algérienne de développement des années 1960 et 1970, à l'échelle locale était ignoré dans le cadre de la planification. Les collectivités locales ne procèdent aucune voie car elles doivent suivre le schéma national de développement économique local (SOLTANE.K, 2007). En effet, l'une des premières mesures institutionnelles prises par l'Etat pendant cette période est la mise en vigueur du décret n°63-189 du 16 mai 1963. Ce décret est le premier texte officiel de l'Etat Algérien après l'indépendance qui a réorganisé la commune algérienne, il maintient la division de l'Algérie en quinze départements et donne la répartition des communes algériennes par département et par arrondissement. Puis, d'autres ordonnances se succèdent pour remodeler davantage les communes et les départements par rapport aux décisions centrales de développement à savoir celles de 63-421 du 28 octobre 1963, 63-466 du 2 décembre 1963 et 64-54 du 31 janvier 1964 modifient légèrement le nombre des communes et le nombre de d'arrondissement des quinze départements. Il est à préciser aussi, que pendant « *les premières années de l'indépendance jusqu'en 1974, l'action du pouvoir central en faveur des régions revêtent la forme des programmes de lutte contre les disparités interrégionales. Ces programmes spéciaux à partir de 1966 et programmes d'équipement local des communes à partir de 1970, servent de substitut à une politique à une politique d'aménagement du territoire* » (ECREMENT.M, 1986, P.160).

Les politiques adoptées par les instances compétentes en terme de développement régional et territorial correspondent principalement à une vision régionale plutôt que locale et ce, tout en gardant l'aspect de la centralisation de la prise de décision<sup>1</sup>. Ainsi, dans leur fond,

---

<sup>1</sup>Il est à préciser que les acteurs des espaces locaux, spécialement les citoyens, ainsi que les entreprises, n'ont pas l'éventualité de montrer leurs opinions et d'initier des projets de développement.

ces politiques s'intéressent principalement à la diminution des déséquilibres entre régions et ne s'orientent pas objectivement vers le développement local.

En effet, les programmes spéciaux de développement et d'équipement répondent à la volonté affirmée dans la Charte d'Alger<sup>1</sup> « *d'éliminer progressivement les disparités régionales pour ralentir, sinon enrayer l'exode rural* ». La résolution finale du Congrès de 1964 avait décidé que « *soit établi un plan de développement des régions déshéritées, dans le cadre duquel le volontariat devrait être largement utilisé* ». <sup>2</sup> (MIGNON.J-M, 1974, P.390).

Mais, ce n'est qu'en 1966 que le premier programme est ordonné par le gouvernement. Depuis ces programmes se succèdent, wilaya « déshéritée » après wilaya « *déshéritée* », avec un souci d'équilibre politique qui interfère les buts socio-économiques. Ces programmes doivent être exécutés en trois années, mais cette durée semble plutôt indicative<sup>3</sup> (MIGNON.J-M, 1974). Il est à préciser, qu'ils sont connus par leur étiquette de développement économique rural.

En effet, l'Etat a mis en œuvre une enveloppe pour ces programmes qui était estimée à 10,26 Milliards de dinars en termes courant entre 1967 et 1978 (BRAHIMI.A, 1989), et ce, pour confirmer la volonté de l'Etat, ainsi que son engagement dans le développement des régions.

Il est à préciser aussi, que durant cette période du centralisme (1967 jusqu'à 1974), l'Algérie a connu principalement deux plans de développement, à savoir le plan triennal (1967-1969) et le plan quadriennal (1970-1974).

### 3.1.1. Le plan triennal (1967- 1969)

Ce plan de développement est donné comme un pré-plan affecté à établir les grands investissements futurs. Ce plan considéré couramment comme un plan expérimental, véhicule une préférence de structures, possédant pour pilier l'industrie de base et les activités dépendantes des hydrocarbures. Pendant cette phase, le coup d'envoi de l'industrialisation est lancé. Cette dernière, est considérée comme « *la façon d'aboutir un développement significatif et expéditif. Il est à préciser que cette période a connu la promulgation du code communal, qui organise niveau local la commune, qui spécifie ses attributions et qui définit son financement* » <sup>4</sup> (L'ordonnance n° 67-24 du 18 janvier 1967). De ce fait, la commune constitue un territoire

<sup>1</sup> La Charte d'Alger englobe l'ensemble des textes adoptés par le premier congrès du front de libération nationale du 16 au 21 avril 1964.

<sup>2</sup> Il est à noter que le volontariat, si ce n'est en 1972, l'année à laquelle une enquête fut effectuée dans 267 communes déshéritées par des étudiants.

<sup>3</sup> Ces programmes ont une constance, à vrai dire, ils ne sont pas des plans autonomes de développement régional. Ils ne s'insèrent pas dans la politique nationale des plans quadriennaux. Ils constituent une enveloppe budgétaire supplémentaire affectée aux wilayas concernées.

<sup>4</sup> Le premier article de ce code communal spécifie que la commune est la collectivité territoriale politique, administrative, économique, sociale et culturelle de base.

local plus adéquat pour les décisions prises par l'Etat Algérien et ce, dans le sens où se transposent d'une façon plus cohérente les plans de développement économique qui nécessite une animation par les départements et les communes de chaque région. Puis, un premier code de la wilaya a été promulgué par l'ordonnance n°69-38 du 23 mai 1969, qui organise la wilaya en remplacement du département, spécifie son organisation et son fonctionnement.<sup>1</sup>

### **3.1.2. Le plan quadriennal (1970-1974)**

Ce plan de développement est considéré comme une modalité d'une première épreuve d'accroissement de la participation à la prise de décision à la wilaya. Bornée uniquement aux exécutifs de wilaya, représentation local du pouvoir central, la participation à la prise de décision n'a pas concerné les assemblées élues, évincées de fait. Cette époque est déterminée par la ressource pétrolière, qui a permis au secteur privé de s'enrichir grâce aux investissements importants de l'Etat et à augmentation des devises, ce qui a renforcé le pouvoir d'achat des citoyens.

Puis, en 1969, lors de la réforme de la wilaya, des extensions de l'appareil administratif sont effectuées, d'ailleurs, un service de planification et d'action économique de wilaya a été créé et ce, dans le but de mettre en œuvre des démarches de développement des régions d'une façon plus efficiente et plus efficace par rapport à la spécificité et aux besoins de chaque wilaya.<sup>2</sup>

### **3.2. La période allant de 1974 jusqu'à 1990 : un recentrage vers le développement local ?**

La dynamique qui caractérise cette phase de développement une succession de plusieurs plans de développement économique. Ces derniers, adoptent une démarche orientée vers une décentralisation centralisante, qui se voit comme un nouveau mode de gouvernance pour mettre en exergue toute initiative prise pour le développement local des wilayas (régions). En effet, les orientations vers le développement local ont commencé à être ressenties que depuis 1974, pratiquement à travers la décentralisation et la promotion des responsabilités des collectivités locales. Afin de suivre cette logique, une série de plans de développement a été émise par l'Etat Algérien. Les plans qui caractérisent cette période sont en l'occurrence, le plan quadriennal (1974-1977), le plan quinquennal (1980-1984) et le plan quinquennal (1985-1989).

---

<sup>1</sup> L'ordonnance n°69-38 du 23 mai 1969 ne modifie pas le nombre de wilaya et ni leur composition en termes de communes.

<sup>2</sup> Malgré cette volonté de mise en œuvre des plans de développement économique par la création des dispositifs compétents, orientée vers l'opérationnalisation de ces derniers pour chaque wilaya, cette phase est caractérisée par une extrême centralisation de prise de décision économique c'est-à-dire, la conception et la mise en œuvre de chaque plan relevée de la seule prérogative de l'administration centrale.

**3.2.1. Le plan quadriennal (1974-1977)**

Ce plan intègre une nouvelle démarche, qui répond à la problématique de décentralisation de la décision économique avec l'objectif d'aborder une nouvelle phase de développement. D'ailleurs, de nouvelles structures d'organisation sont créées, qui sont en l'occurrence, les collectivités territoriales. Ces dernières sont considérées par le niveau central comme un niveau de planification complémentaire. En effet, ces collectivités territoriales sont destinées à rassembler dans un cadre harmonieux et plus convenable toutes les interventions de portée proposée par la commune, réalisées et gérées par elle et financées par ressources centrales. Par conséquent, le plan communal de développement apparaît comme un nouveau dispositif qui favorise de nouvelles aptitudes et dispositions aménageant le processus de planification.

Au cours de la période 1977, le développement local a été pris à bras le corps par les entreprises publiques locales appartenues aux communes. Alors durant cette décennie on parle d'entreprises communales d'entreprises de wilaya et d'entreprises régionales.

Avec l'achèvement de la période consacrée au plan quadriennal, l'Algérie entre dans une autre phase de hors plan (1978-1979). Pendant ce temps, un triple objectif a été assigné à savoir :

- faire le bilan des réalisations des deux plans quadriennaux ;
- contrôler le degré de leur réalisation ;
- et enfin, libérer autant que possible les entreprises des programmes précédents pour mieux leur permettre d'affronter la période future.

Il faut aussi préciser que pendant ce temps de hors plan, qualifié aussi de période du reste à réaliser, des révélations sur les déformations économiques et sociales sont apparues et qui feront l'objet des réformes d'ordre institutionnel, économique et social et ce, afin de rendre plus cohérent les décisions de la tutelle (*au niveau central*) de chaque secteur d'une façon plus prioritaire et plus compatible face aux besoins des contextes régionaux (*wilaya*).

**3.2.2. Le plan quinquennal (1980-1984)**

Ce plan quinquennal fait l'objet d'une nouvelle orientation et ce, tout en fixant et précisant de nouvelles priorités par rapport aux divers projets de développement. Ces derniers portent spécialement sur l'agriculture, la santé, la formation professionnelle et technique.

Prenant l'exemple de l'agriculture qui était au premier rang, une première réforme touche alors ce secteur, elle est basée essentiellement sur la restructuration des secteurs socialistes et coopératifs de la révolution agraire en Domaines Agricoles Socialistes (DAS) pour améliorer la production agricole. En effet, les DAS sont issus de la réforme 1980, le but essentiel

de cette réforme est de permettre aux producteurs l'exercice de leurs responsabilités dans l'exploitation des terres et d'assurer une autonomie effective aux exploitations.

De ce fait, l'accent émis par l'Algérie est orienté sur la satisfaction des besoins sociaux dans le but garantir une meilleure vie de ses citoyens. En effet, en fixant l'accent sur l'autosuffisance alimentaire, cette nouvelle orientation marque cependant, la fin des investissements industriels, et pour la première fois, l'aménagement du territoire est une priorité. Ce plan envisage aussi d'amorcer une politique de désendettement dont l'ambition est de réduire la dépendance extérieure dans les domaines de la technologie, du financement et des approvisionnements. Ainsi, l'Algérie est engagée dans un processus de décentralisation et de décentralisation à la fin de l'année 1980, aussi bien dans le domaine productifs que territorial.

### 3.2.3. Le plan quinquennal (1985-1989)

Ce plan quinquennal est considéré comme une suite logique de son précédent. Il est conditionné par les mutations de l'environnement international, qui est caractérisé par une crise économique mondiale persistante en plus de la prise en charge des besoins sociaux. D'ailleurs, selon HAMAMDA.M-T (2011, P.3) « *après le choc pétrolier de 1986, le mode de régulation planifié nécessite des restructurations profondes. Que ces ajustements expriment un choix voulu ou subi, ils amorcent la transition vers l'économie de marché* ».

Par conséquent, ce plan émis par les autorités Algériennes, envisage de poursuivre la restructuration et la réorganisation des entreprises publiques. Pour cela, le gouvernement Algérien a opté pour la mise en œuvre d'une réforme économique, qui offre l'autonomie à ces entreprises. Il s'agit de la loi de 1987, selon laquelle, les entreprises publiques doivent se gérer d'une façon autonome.

Ensuite, une autre loi portant l'orientation sur les entreprises publiques économiques est mise en vigueur, il s'agit de la loi n° 88-01 du 12 janvier 1988. En effet, cette nouvelle forme de restructuration de l'entreprise publique implique la soumission de cette dernière au code de commerce, c'est-à-dire, elle est désormais conditionnée par la performance économique (*être rentable*) et ce, tout en maintenant son rôle lié à sa raison d'être de départ, qui est celui de l'intérêt général et collectif (*rôle beaucoup plus social qu'économique*).<sup>1</sup> Autrement dit, « *la loi 88-01 visait à faire bénéficier l'entreprise d'une autonomie de gestion, qui n'a guerre remis en question la propriété de l'Etat. Ce dernier demeurant le seul actionnaire des entreprises et offres publics. Excepté son capital social, l'entreprise est dès lors cessible et saisissable, conformément aux règles énoncées dans le code de commerce, soumises entièrement aux*

---

<sup>1</sup> Pour plus de précision et de détails, voir le Journal Officiel de la République Algérienne du 13-01-1988.

*dispositifs du droit privé. On parlera alors de privatisation des règles de fonctionnement de l'entreprise*<sup>1</sup>». De cette logique, nous considérons que les EPE sont confrontées à un dilemme de gestion qui est d'une part, l'obéissance au critère de commercialité (générer des profits) et d'autre part, se soumettre aux exigences de la propriété publique (*l'intérêt général*). Ensuite, d'autres mesures institutionnelles en matière de développement sont adoptées et visent le renforcement des prérogatives des collectivités locales, la plus réputée est la loi 88-22 du 12-01-1988 relative à la planification.

### **3.3. La période allant de 1990 à nos jours : désengagement progressif du pouvoir central et l'attribution de plus de prérogatives au niveau régional pour le développement local**

Des réformes profondes ont été engagées dès le début des années 1990 dans le contexte de la crise que subissait le pays à cause de la chute des prix des hydrocarbures. Ainsi, l'application du plan d'ajustement structurel imposé par le Fonds monétaire international (FMI) a atténué les démarches de développement local, car la stratégie suivie durant cette époque était de libéraliser le pays et d'ouvrir son économie qui avait été pendant longtemps dirigée et protégée. De ce fait, l'État était confronté à l'obligation de redéfinir son mode d'action ainsi que son intervention dans la sphère publique (MOUSSAOUI.K et ARABLI.K, 2014). D'ailleurs, parmi les mesures institutionnelles initiées à cet égard, la promulgation de la loi n°93-12 du 05 octobre 1993 relative aux investissements, selon laquelle l'Etat algérien marque son désengagement du secteur économique et la dévolution de plus de prérogatives au niveau local.<sup>2</sup>

C'est dans ce contexte que les plus importants dispositifs d'incitation à la création d'activité ont été créés. Il s'agit de la CNAC (*Caisse Nationale d'Assurance Chômage*) créée en 1994<sup>3</sup> et de l'ANSEJ (*L'Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes*) créée en 1996.<sup>4</sup>

Pour encourager et dynamiser davantage le développement local, de grands dossiers sont ouverts, à commencer par une Ordonnance sur l'Investissement (2000.01) et surtout

---

<sup>1</sup> D'après la loi 88-01 du 12-01-1988, les entreprises publiques économiques (EPE) sont des personnes morales de droit privé (SPA ou SARL), dotées d'un capital social et de l'autonomie financière. Il est à rappeler, que suite à la Promulgation de cette loi, 350 sociétés nationales sur 450 existantes sont transformées en EPE auxquelles, il est reconnu l'autonomie de gestion.

<sup>2</sup> Il est à préciser qu'entre 1993 et 1998, le modèle de développement algérien a été abandonné car l'Algérie était soumise au plan d'ajustement structurel (PAS), sous la direction du fond monétaire (FMI).

<sup>3</sup> La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) a été créée par le Décret exécutif n°94-188 du 6 Juillet 1994, en tant qu'institution publique de sécurité sociale. Elle est chargée de l'indemnisation du chômage des anciens salariés qui perdent leur emploi pour raisons économiques. Elle gère le régime d'assurance-chômage mis en place en mai de la même année.

<sup>4</sup> Décret exécutif n° 96-296 du 24 Rabie et hani 1417 correspondant au 08 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes.

l'instauration d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire, mise en œuvre rapidement dans le cadre de la politique de relance économique. Ensuite, d'autres mesures institutionnelles sont prises dans ce sens et ce, pour confirmer le rôle joué par les collectivités locales dans le cadre du développement local, à savoir la loi n° 01-20 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, qui définit les orientations et les instruments d'aménagement du territoire de nature à garantir un développement harmonieux et durable de l'espace national.<sup>1</sup>Pour plus d'applicabilité du contenu de cette loi, un conseil national de l'aménagement et du développement durable du territoire. Il a pour mission notamment de :

- proposer l'évaluation et l'actualisation périodique du schéma national d'aménagement du territoire ;
- contribuer à l'élaboration des schémas directeurs nationaux et régionaux ;
- et de présenter devant les deux chambres du Parlement un rapport annuel sur la mise en œuvre du schéma national d'aménagement du territoire.<sup>2</sup>

Parallèlement, avec la stabilisation des principales variables macroéconomiques à partir de l'an 2000 et ce, grâce à la mise en place du PAS, l'Etat algérien a lancé le Plan de Soutien à la Relance Economique (*PSRE*). En clair, le *PSRE (2001-2004)*, tel que conçu par le gouvernement algérien, contenait une série de mesures élaborées dans le but de favoriser la création et la promotion d'un tissu de PME-PMI.

Pour la concrétisation de cet objectif, d'autres organismes et structures de facilitation de création d'entreprises ont été mis en place. Parmi eux, nous citons le Fonds de Garanties (FGAR)<sup>3</sup>, les pépinières d'entreprises<sup>4</sup>, une autre agence l'ANGEM (*Agence Nationale de*

---

<sup>1</sup> L'harmonisation et la durabilité du développement telles qu'elles sont conçues par cette loi, elles sont fondées sur : Les choix stratégiques que requiert un développement de cette nature, les politiques qui concourent à la réalisation de ces choix ; Et la hiérarchisation des instruments de mise en œuvre de la politique d'aménagement et de développement durable du territoire.

<sup>2</sup> Pour plus de clarté, de légitimité et d'appui institutionnel du Conseil national de l'aménagement et du développement durable du territoire ainsi que les initiatives à prendre en faveur du développement local, des décrets ont été émis à titre d'exemples :

- Le décret exécutif n° 05-416 fixant la composition, les missions et les modalités de fonctionnement du conseil national de l'aménagement et du développement durable du territoire
- Le décret exécutif n° 12-94 fixant les conditions et les modalités d'élaboration du schéma directeur d'aménagement de l'aire métropolitaine et son approbation
- Et le décret exécutif n° 16-83 du 21 Joumada El Oula 1437 correspondant au 1er mars 2016 fixant les modalités d'élaboration du plan d'aménagement du territoire de wilaya.

<sup>3</sup> Le dispositif FGAR a été créé par décret exécutif n°02-373 du 6 Ramadhan 1423 correspondant au 11 novembre 2002 en application de la loi d'orientation sur les PME, ce décret fixe les statuts du Fonds de garantie. Placé sous tutelle du Ministère de l'Industrie et des Mines, le FGAR est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

<sup>4</sup> Créées par le décret du 25 février 2003 portant statut-type des pépinières d'entreprises, de celui concernant les centres de facilitation des PME, de celui portant sur le fonctionnement du Conseil national exécutif pour la promotion de la compétitivité et enfin de celui fixant les attributions du Ministère des PME et de l'artisanat.

*Gestion du Microcrédit*) a été créée.<sup>1</sup> Cependant, ces structures d'accompagnement restent, pour la plupart, centralisées, ce qui rend lent et bureaucratique les procédures d'accompagnement les jeunes dans la création de leurs entreprises, ce qui peut avoir comme effet conséquent, le recours à l'exercice dans des activités informelles comme sources provisoires de leurs revenus et qui risquent de durer dans le temps.

Il est aussi question de savoir que les collectivités locales ont pour rôle la mise à disposition des assiettes foncières pour des projets de développement local. D'ailleurs, comme le rappelle KOUADRIA (2007, P. 243) « *le décret n°03-408 du 05 novembre 2003 est venu porter un coup décisif au rôle joué par les communes dans la gestion du foncier [...]. Désormais, ce sont les structures déconcentrées de l'État qui sont chargées d'orienter l'usage du foncier à l'échelle de la wilaya, de juger de l'opportunité de projets et de valider l'ensemble des demandes d'assiettes foncières pour l'implantation des projets. Autrement dit, ce sont ces structures qui commandent et président aux destinées des territoires communaux ; sur le plan foncier, la politique de la commune se retrouve diluée dans celle de la wilaya* ».

Par ailleurs, l'Etat algérien avait consacré des sommes d'argent importantes pour la réalisation de divers projets structurants, comme ceux inscrits dans le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT 2025).<sup>2</sup> L'objectif assigné au Projet SNAT -2025- (2004), étant « *de programmer des équipements collectifs et de mettre en œuvre des politiques de développement régional et local* ».

Dans ce sillage, l'Etat a donné des instructions pour que ces équipements soient programmés en fonction des besoins des acteurs locaux. Cela veut dire que ces derniers seront associés dans la conception des projets de développement locale. L'étape qui a suivi le PSRE a consisté dans l'élaboration et la mise en œuvre par l'Etat algérien du Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance Économique (PCSCÉ). Ce dernier s'est étalé de 2005 jusqu'à 2009. L'objectif attendu par l'Etat algérien à travers le lancement de ce plan était de consolider les résultats réalisés grâce au PSRE et de continuer sur la même lancée de développement local. En gros, le PCSCÉ comprenait cinq grands chapitres. Il s'agit, respectivement d'améliorer les conditions de vie des citoyens, de développer des infrastructures de bases, d'assurer le soutien

---

<sup>1</sup> Comme instrument de lutte contre le secteur informel, de pauvreté et de précarité. Ce constat a été révélé lors du séminaire international organisé en 2002 sur « *l'expérience du micro-crédit en Algérie* ». Par conséquent, les recommandations faites lors de ce regroupement d'experts de la micro-finance ont conduit à la création d'une institution spécialisée dénommée « *Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit* », créée par le décret exécutif n° 04-14 du 22 janvier 2004.

<sup>2</sup> Il est important de préciser que les investissements prévus reposent uniquement sur des ressources financières tirées des exportations des hydrocarbures. Cela, pose un grand problème. En fait, si le prix du pétrole chute, l'Etat ne pourra pas continuer à financer tous les programmes prévus dans le SNAT. Les projets lancés seront retardés ou même abandonnés.



à la croissance économique, de moderniser le service public et, enfin, de promouvoir des technologies de l'information et de la communication.

Pour fluidifier davantage le rôle des collectivités territoriales dans le cadre des politiques des développements économiques et sociales, l'Etat algérien a mis en vigueur le décret n°15-140 du 27-05-2015 relatif à la création de la wilaya déléguée, rattachée à une wilaya mère. Puis, vient la loi n° 09-12 du 11 décembre modifiant et complétant la loi n°84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays. Cette nouvelle loi redécoupe le pays en 58 wilayas, 44 wilayas déléguées et 1541 communes<sup>1</sup>. Cette nouvelle restructuration des collectivités locales inspire le rapprochement des institutions publiques des citoyens afin de leur faciliter toutes procédures administratives, et particulièrement, celles ayant un lien avec la création d'emplois et d'entreprises, ce qui peut réduire le secteur informel avec ses différentes formes d'activités (*économiques et financières*).

L'importance accordée au développement local en Algérie peut se voir à travers les différentes mesures institutionnelles prises par l'Etat, et plus particulièrement, celles de ces dernières dessinées en donnant plus d'importance aux programmes spécifiques régionaux ainsi qu'en offrant des marges de manœuvre pour les instances compétentes régionales en termes de mise en œuvre et de suivi des projets de développement local. Malgré cela, le développement local en Algérie reste une problématique majeure qui nécessite une mobilisation de toutes les facultés, qu'elles soient scientifiques, pratiques et institutionnelles afin de créer une dynamique de croissance économique et de développement social en fonction des besoins de chaque espace régional avec l'objectif de lutter contre toute forme d'activité informelle.

#### **Section 4 : Les transferts des fonds migratoires au service du Co-développement**

La dynamique des transferts des fonds vers l'Algérie (formels et informels) constitue un enjeu majeur pour le développement socio-économique de la population du pays et ce, tout en lui offrant des opportunités de Co-développement. Ce dernier est considéré comme une forme de soutien et d'accompagnement du développement local. Dans ce sens, il est utile d'aborder de cette section un éclaircissement sur le Co-développement, la migration en Algérie et particulièrement en Kabylie, la question des transferts informels des fonds ainsi que leurs déterminants et enfin, l'apport des transferts de ces fonds dans le Co-développement.

---

<sup>1</sup> Il est à noter comme rappel que la constitution de l'Algérie institue que les collectivités territoriales algériennes sont composées de deux niveaux, à savoir les communes et les wilayas. En effet, depuis l'indépendance de l'Algérie, plusieurs textes définissent et réagissent la composition, les limites territoriales, la consistance, l'organisation et le fonctionnement des communes et des wilayas algériennes.

#### 4.1. Le Co-développement

Le Co-développement a été initialement présenté comme étant un partenariat gagnant-gagnant tant pour les pays en voie de développement que pour les pays développés. Il s'agissait de mettre en œuvre les complémentarités des pays ; d'une part le savoir-faire et la haute technologie des pays développés, d'autre part, la main d'œuvre et les ressources naturelles des pays en voie de développement (AUDRAN.J, 2008). A titre illustratif, au début des années 1980, les « inventeurs » du Co-développement souhaitaient organiser un véritable partenariat entre la France et quelques pays émergents. L'idée était de mettre à profit les complémentarités des pays : savoir-faire et haute technologie d'une part, main d'œuvre et ressources naturelles, d'autre part<sup>1</sup> (INSTITUT MONTAIGNE, 2010).

Puis, depuis les années 1990, l'utilisation de ce terme est de plus en plus fréquente pour qui veut évoquer le lien entre « développement » et « phénomènes migratoires ». La nouvelle conception du « Co-développement » est fondée sur une recherche de la complémentarité entre migration et développement et ce, dans le sens où elle vise surtout à renforcer l'intégration en France tout en favorisant la solidarité active avec les pays d'origine, à créer les conditions sociales pour aider les migrants potentiels à demeurer chez eux. Elle signifie le dépassement de la coopération pour l'instauration d'objectifs communs. L'intérêt partagé de la France et des pays d'origine est de faire de l'immigration un vecteur de développement (NAÏR.S, 1997).

#### 4.2. La migration en Algérie

La migration algérienne trouve son origine dans l'histoire de la colonisation française. Elle a régulièrement progressé à travers les diverses périodes historiques qu'a connu l'Algérie, particulièrement celles des périodes coloniale et poste indépendance.

En effet, les causes à l'origine des mouvements migratoires se distinguent d'une génération à une autre en fonction des liens sociaux que les individus entretiennent entre leurs pays d'accueil et d'origine. Toutefois, la diversité des causes et des profils n'implique pas une systématisation. Le peu d'intérêt qu'accordent les pouvoirs publics à la question des migrations

---

<sup>1</sup>Le concept de co-développement, revendiqué dans les années 1990 par NAÏR.S, délégué aux migrations internationales dans le gouvernement de Lionel Jospin, se voulait ambitieux et novateur. Dans un entretien avec le Figaro, il avance que « Nous avons promis aux pays africains de construire avec eux une telle politique, fondée sur des mécanismes précis : le financement des microprojets, une relative liberté de circulation pour certaines catégories de population, l'augmentation du nombre des visas pour les étudiants et la possibilité pour eux de retourner dans leur pays d'origine sans perdre le droit de revenir en France. Il s'agissait aussi de former des travailleurs dans des secteurs correspondant à l'intérêt de ces pays : l'hôtellerie, le tourisme... L'idée était de fixer, en concertation avec les pays d'origine, des contingents de personnes qui viendraient se former et qui repartiraient chez eux, mais en conservant la possibilité de revenir en France. Pratiquement aucune de ces idées n'a été mise en œuvre ».

dans les stratégies et les plans de développement nationaux ou supranationaux, n'exclut pas l'avantage tangible procuré par les envois de fonds vers le pays d'origine (ABRIKA.B, 2017).

A partir du milieu des années 1980, LABDELLAOUI.H (2009, P.1) qui constate l'évolution des mouvements migratoires relève que « *les nouvelles causes d'émigration ont donné lieu à l'apparition de nouveaux profils de migrants. La recherche d'un emploi n'est plus la principale justification des départs. Composés de diplômés, femmes et jeunes, les émigrés qui ont remplacé les travailleurs dans justifications partis seuls et pour certains rejoints par leur famille, émigrent à la recherche de meilleures conditions de travail et de vie* ». Ces nouvelles causes d'émigration opposent les déterminants traditionnels du phénomène des migrations. Les nombreux facteurs traditionnels expliquant le recours aux mouvements migratoires liés aux conjonctures et à l'environnement socio-économique commun en général et spécifique parfois à chaque territoire semble battus en brèche. Les déterminants endogènes qui sous-tendaient ces motivations en fonction des contextes à l'origine des frustrations, des privations et des exclusions sociales (politique, socioprofessionnel, compétence, mauvaise gouvernance et les dénis des droits) semblent être dépassés par les mutations et les changements qui s'opèrent chez les nouvelles générations émigrantes (ABRIKA. B, P.4).

Pour avoir une vision d'ensemble sur cette évolution de migration algérienne, MUSUETTE.M.S et LABDELLAOUI.H (2003) fondent leur analyse tout en mettant en valeur quatre facteurs de référence, qui sont en l'occurrence :

- une conjoncture particulière au niveau qu'ils considèrent marqué par des ruptures profondes sur un triple plan (*le pluralisme politique entamé en 1989 et la transition vers l'économie de marché, l'isolement du reste du monde et l'adoption du plan d'ajustement structurel*) ;
- une nouvelle configuration de la migration ;
- le nouvel itinéraire des migrants algériens avec une domination des départs vers la France ;
- et les transferts des migrants qui restent approximatifs.

Il est à noter que plusieurs institutions (CREAD<sup>1</sup> pour l'Algérie et IUE/CARIM<sup>2</sup> pour l'Union Européenne) ont tenté de procéder à la mesure de cette population. Les résultats restent

---

<sup>1</sup> Depuis 1984, la revue « *Les cahiers du CREAD* » permet aux spécialistes et chercheurs universitaires en économie de participer au débat sur le développement économique en Algérie.

<sup>2</sup> Le Consortium Euro-méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales a été créé à l'Institut Universitaire Européen (IUE, Florence) en Février 2004. Il est co-financé par la commission européenne et il a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrants dans les pays du sud et de l'est de la méditerranée et d'Afrique subsaharienne. Il est composé d'une cellule de coordination établie eu Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut

peu satisfaisants en absence d'enquête. L'unique enquête nationale sur l'émigration algérienne a été faite par l'INEAP en 1980. Le RGPH<sup>1</sup> (2008) n'a pas donné les résultats escomptés. Des données globales sont produites par les services consulaires. Ces données ne captent que les Algériens à l'étranger qui sont immatriculés. L'absence d'échange de données sur les migrations fait qu'il y a toujours des différences entre les données du pays d'origine et du pays d'accueil. Mêmes les données réunies par le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA), par la Banque Mondiale ou encore par l'OCDE restent approximatives car elles ne tiennent pas compte des ruptures historiques, des déplacements forcés des populations ou encore des migrations frontalières, estimées non pertinentes pour les statistiques des migrations internationales. Le fait que des mouvements des populations ne soient pas mesurables n'élimine pas pour autant sa réalité, son existence (MUSSETTE.M.S, 2016).

Pour mettre davantage au claire la nature de la population actuelle de ces mouvements migratoires, ABRIKA.B (2017) considère que la mutation des aspirations qui se manifestent chez la nouvelle génération comparativement aux générations antérieures<sup>2</sup>, résulte de la multiplication du nombre d'universitaires diplômés, formant une élite non négligeable dotée de compétences avérées capables<sup>3</sup> d'accéder à des postes d'emplois ouvrant la voie à de nouveaux horizons. Une perspective ouvrant la voie à l'amélioration du statut social des migrants en donnant naissance à l'émergence d'une petite bourgeoisie accumulant des capitaux. Une nouvelle configuration qui redéfinit les contours de la composante de la communauté des migrants à l'étranger. La nouvelle composante intègre les enfants d'émigrés binationaux, ceux qui prennent la nationalité de leur pays de résidence<sup>4</sup> (*fait rarissime chez les générations antérieures*) et les résidents, sans omettre les nombreux clandestins.

---

Universitaire Européen et d'un réseau correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Palestine, Syrie, Tchad, Tunisie, Turquie, etc.).

<sup>1</sup> Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat est l'ensemble des opérations consistant à recueillir, à grouper, à évaluer, à analyser, à publier et à diffuser des données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays.

<sup>2</sup> Les générations antérieures se caractérisent en général par des profils en référence aux taux élevés d'analphabétisme, absence de qualification, la pauvreté, la précarité du cadre de vie où l'essentiel des revenus sont transférés vers les pays d'origines pour subvenir aux besoins de leurs familles.

<sup>3</sup> Il s'agit à la fois d'un côté dans un large éventail de la migration de capital humain composée d'individus dotés de diplôme et/ou d'expérience professionnelle recherchés par les pays industrialisés ; et d'un autre côté, en particulier de la fuite des cerveaux (*Brain Drain qui fait référence à la migration des scientifiques vers les Etats Unies dans les années 50*) accentuée durant la période de la guerre civile des années 1990 jusqu'à nos jours. Pour illustrer ce fait, nous citons un exemple d'actualité pour l'année 2022 selon lequel environ 1200 médecins algériens, de différentes spécialités, s'apprêtent à partir en France pour travailler dans ses hôpitaux après leur réussite dans aux épreuves de vérification de connaissance (EVC).

<sup>4</sup> ABRIKA.B (2017) parle aussi d'un changement radical sur ce plan. Selon cet auteur, plusieurs raisons liées aux multiples frustrations inhérentes aux pays de départ sont à l'origine de ce changement. De même que pour

Il est à préciser que l'émigration algérienne vers la France est un phénomène ancien, qui a connu depuis sa première apparition, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle plusieurs générations. Importante par ses effectifs dans les premières vagues d'émigrés algériens vers la métropole et par son évolution dans le contexte de la colonisation, l'émigration kabyle constitue un phénomène particulier, voir dominant dans l'histoire de la migration algérienne (LEFFAK.N et LABDELAOUI.H, 2021).

#### 4.3. La migration en Kabylie

De par sa place dans la genèse de l'émigration algérienne, l'émigration kabyle est un modèle qui servi à une lecture sociologique de l'histoire de l'émigration en Algérie (LEFFAK.N et LABDELAOUI.H, 2021).

La Kabylie a une longue tradition d'émigration. En effet, une migration interne existe déjà avant 1830, c'est-à-dire, avant le début de la colonisation française de l'Algérie. Avant cette date, de jeunes kabyles vont travailler pour une courte durée dans les grandes villes algériennes (HYANKOVA.T, 2005). Par exemple, une part importante des ouvriers des manufactures turques en Algérie sont kabyles (CHAKER.S, 1998). Autrement dit, l'insuffisance de travail et d'activités locales et le dynamisme démographique de la Kabylie ont donné, très précocement, à l'émigration un caractère traditionnel qui s'enracine dans une mobilité ancienne et régulée par la société. Les déplacements ont toujours eu un caractère temporaire et ont concerné des membres désignés par le groupe. La forte cohésion sociale et la solidarité de la parenté permettait les départs répétés et organisés vers d'autres régions (DIRECHE SLIMANI.K, 2004).<sup>1</sup>

L'effort fourni par les historiens ayant pour objet d'étude l'émigration kabyle (*Spécialement en vers la France*), cela a eu comme fait conséquent l'aboutissement à la classer dans un cadre de périodisation avec une analyse sociologique dominée par le modèle des « trois

---

accéder à certaines fonctions et avantages qu'accordent les pays de résidence de nombreux nationaux n'hésitent plus à postuler à prendre la nationalité du pays d'accueil.

<sup>1</sup> Pour mettre à la claire la migration Kabyle de cette époque, ce même auteur (2004, P.1) précise que « *l'activité du colportage et du commerce itinérant des Kabyles est soulignée dans les archives ottomanes. Ils circulent dans tout l'espace algérien, faisant des incursions jusqu'au Maroc et en Tunisie. Commerçants itinérants et aventureux, les colporteurs kabyles sillonnent les régions vendant des marchandises diverses parfois originaires de leur région (huile d'olive, figues séchées, produits artisanaux comme les bijoux en argent et les poteries). Pour les plus chanceux et les plus nantis d'entre eux, le commerce reste l'activité dominante qui les fera s'installer dans les grandes villes algériennes où des établissements commerciaux les recevaient. Dans des villes comme Annaba ou Constantine, des foundouks étaient financés par la tribu des Aït Abbès spécialisée dans la vente de l'huile d'olive ; ou bien Orléans ville (Chlef) où des familles kabyles dominaient les places commerçantes de l'Ouarsenis. Plus tard, on les retrouve dans l'hôtellerie, la restauration, le commerce de proximité. La colonisation française et sa politique agricole proposeront des emplois dans les plaines de la Mitidja et du Cheliff. Souvent saisonniers, ils sont sollicités pour des activités ponctuelles et se déplacent selon le calendrier agricole des grands travaux* ».

âges » de SAYAD.A (1977) qui se résume par le passage significatif d'une émigration de l'homme seul envisageant le retour à émigration familiale de peuplement apparue à partir de 1975. Ces trois âges sont en l'occurrence résumées par :

- le premier âge, « *une émigration sur ordre* », jusqu'au 1945-1950 : l'émigration en France avait pour fonction première de donner aux communautés paysannes traditionnelles, incapables de se suffire à elles-mêmes par leurs activités agricoles, les moyens de se perpétuer entant que telles. Aussi, l'émigré d'alors, paysan qui ne s'était séparé des siens, de sa terre, de ses activités que physiquement que provisoirement, était-il mandaté par sa famille et plus largement par la société paysanne pour une mission bien précise, limitée dans le temps parce que limitée dans ses objectifs. Pour résumer, SAYAD.A (1977) qualifie ce premier âge comme un temps logique en quelque sorte, le temps d'avant, celui où l'émigration n'était pas encore une « *quasi-professionnalisation de l'état d'émigré* » (LORCERIE.F, 2014, P.298). Il est à noter que SAYAD.A (1977) ne donne pas de bornes historiques à son premier âge de l'émigration algérienne en France, il donne seulement un repère macrosociologique : la société villageoise que quittaient ceux qui émigraient était pauvre, mais pas déstructurée (LORCERIE.F, 2014) ;
- le deuxième âge, « *la perte de contrôle* » de 1950 jusqu'au 1962, contrairement à l'émigration du premier âge, l'émigration du second âge allait donner à la rupture avec la communauté paysanne inscrite objectivement dans les caractéristiques sociales des émigrés d'alors, l'occasion de s'actualiser. Sans doute, plusieurs facteurs pouvaient inciter les émigrés à aller de reniement en reniement, mais une reconversion totale de leurs pratiques dans le sens d'un individualisme plus affirmé n'était possible (une rupture entraînant une autre) qu'à la condition qu'ils renoncent, pour le moins, à entretenir des relations privilégiées avec la communauté des émigrés ;<sup>1</sup>
- et le troisième âge, « *une colonie algérienne en France* », 1962 jusqu'au 1977 : ce troisième âge a connu un nouvel état d'esprit de l'émigré algérien (particulièrement l'émigré Kabyle) et ce, dans le sens où il cherche à s'implanter et à s'intégrer dans la société française. Cet âge est expliqué par MONTLIBERT.CH (2000, P.5) tout en considérant que « *l'émigration a fini par déterminer l'implantation en France d'une communauté algérienne relativement autonome tant à l'égard de la société algérienne qu'elle côtoie qu'à l'égard de la société*

---

<sup>1</sup>Si nous cherchons à prendre des repères historiques, de sorte à saisir le contexte social des faits évoqués, nous pouvons voir par les textes de SAYAD que les émigrés de son deuxième âge sont nés dans les années 1920-1930, ils sont venus en France après la seconde guerre mondiale, période du grand flux migratoire algérien suivi de regroupements familiaux.

*algérienne dont elle tire ses origines.* ». Le mouvement migratoire des familles et l'accroissement du nombre d'immigrés sont les facteurs principaux de la constitution de groupements algériens en France. Ses communautés se dotent de moyens de « *reproduction* » avec ses artisans, ses commerçants, ses cadres, ses professions libérales. L'élévation du niveau de qualification des nouveaux immigrés, la scolarisation des enfants nés en France, entraînent une diversification de la composition sociale de cette colonie algérienne. L'appartenance à la nationalité française des enfants nés en France et les naturalisations des immigrés modifient encore le processus au point que se construit un contentieux des autochtones à l'encontre des immigrés. Ainsi on est passé en un demi-siècle d'une émigration de travail à une immigration de peuplement. Toute l'histoire des migrations témoigne qu'il n'y pas d'immigration réputée de peuplement qui n'ait commencé comme « *immigration de travail* » pendant plus ou moins longtemps ; à l'inverse, il n'est peut-être pas d'immigration dite de travail et voulue comme telle tout au long de son histoire, et par tout le monde, qui ne se conclue tôt ou tard, à condition qu'elle perdure, en « *immigration de peuplement.* » MONTLIBERT.CH (2000, P.6).

D'après ABRIKA.B (2017), les mouvements migratoires connaissent avec le degré d'ouverture, de maturité et le niveau de perception des enjeux futurs, un renouveau en termes de réflexion impliquant des changements, capables d'enjamber des sursauts qualitatifs amorçant l'idée d'un développement durable dans la région de Kabylie.

#### **4.4. L'émigration et les transferts de fonds**

La question des transferts de fonds est d'une importance capitale pour le Co-développement. Ces transferts apparaissent en partie comme un rapatriement du revenu (*ou d'une partie du revenu*) de la ressource travail vers le pays d'origine exportateur de cette ressource. Ils constituent l'un des canaux les plus visibles par lequel les migrations affectent le développement du pays d'origine car en l'absence de migration (*cette ressource*) lorsqu'elle est abondante dans le pays d'origine et n'est pas utilisées (*travail non qualifié*), ne génèrent aucun revenu pour ce pays. Elles pourraient même constituer une charge. Les transferts seront donc dans ce cas un gain net pour le pays d'origine. En effet, ils s'effectuent via deux systèmes, à savoir le transfert formel et le transfert informel.

Le niveau des flux de transferts opérés par un émigré dépend à la fois de ses possibilités, c'est-à-dire, de son revenu et de la partie qu'il épargne de ce revenu, et de sa motivation à rapatrier ses économies dans son pays d'origine (OCDE, 2006). Pour le cas de l'Algérie, il n'existe pas d'institutions compétentes dans la collecte des fonds d'émigrés encore moins de représentations bancaires de collecte dans les pays de destination. Cette situation limite, voire

même réduit les circuits formels au change au niveau des banques à l'arrivée du migrant en Algérie ou au virement par des institutions financières internationales spécialisées comme la Western Union<sup>1</sup> affectant à la hausse le coût des transferts. Dès lors, une importante part des transferts emprunte les circuits informels avec comme conséquence une perpétuation du marché noir des devises ainsi qu'une mauvaise appréhension statistique de ces transferts par les banques centrales des pays d'origine. Ainsi, KHELFAOUI. H (2006), dans le cas du Canada, note qu'un premier canal, probablement le plus important, est celui des vacanciers qui se voient confier des sommes à remettre à qui de droit. Le deuxième est constitué par des réseaux de changeurs informels. KHELFAOUI. H (2006) précise que des agents établis en Amérique du Nord, récoltent l'argent, d'autres vivants en Algérie, se chargent de remettre l'équivalent en monnaie locale aux bénéficiaires. Nous avons ainsi appris que ces réseaux, construits sur le modèle de ceux qui existent entre la France et l'Algérie, se sont considérablement développés ces dernières années ; ils sont maintenant capables d'assurer les opérations dans n'importe quelle partie du pays, ce qui montre leur ampleur ou, au moins, leur capacité d'actions. Alors que les opérations bancaires prennent plusieurs semaines, les sommes échangées par le biais de ces réseaux parviennent à leur destinataire dans la journée, l'ordre de paiement étant transmis via Internet<sup>2</sup>. SMAIL. N et OUALIKANE.S (2018) notent qu'au fil des ans, la région de Tizi-Ouzou a bénéficié de tels transferts de fonds. Ils correspondent à la part des revenus gagnés à l'étranger que les migrants rapatrient chez eux sans passer par les organismes de transfert officiel (*banques*) et en choisissant des canaux informels non supervisés des versements. Très répandu de nos jours en Kabylie, l'augmentation des envois de fonds va de pair avec l'esprit solidaire et l'altruisme qui animent la communauté kabyle à l'étranger.

#### 4.5. Les déterminants des transferts informels des fonds

Les transferts informels des fonds sont le fait conséquent d'une multitude de déterminants. SMAIL.N et OUALIKEN.S (2018) citent parmi les plus importants pour le cas de la Kabylie ; à savoir les coûts de transaction, l'écart de change, l'apport des émigrés algériens en situation irrégulière l'inefficacité des canaux formels, et enfin, la répression financière.

---

<sup>1</sup>Western Union (WU) est une entreprise d'origine américaine du secteur des paiements, spécialisée dans les transferts d'argent internationaux pour les particuliers et les entreprises. WU opère dans plus de 200 pays et territoires au travers d'un réseau de 500 000 agences physiques, 100 000 kiosques et guichets automatiques bancaires ainsi que par internet. Elle a transféré plus de 150 milliards de dollars en 2015, et effectué près de 31 transactions par seconde. Son siège est situé à Meridian près de Denver dans le Colorado. In[https://fr.wikipedia.org/wiki/Western\\_Union](https://fr.wikipedia.org/wiki/Western_Union) consulté le 01-03-2022 à 18h40.

<sup>2</sup> D'après BOUKLIA-HASSANE.R (2010) Des circuits informels de même nature sont également observés en Egypte et au Pakistan et sont connus sous le nom de « *Hawala* ». Il faut souligner que l'une des actions importantes envisagée par le ministère algérien chargé de la communauté nationale à l'étranger est la mise en place de guichets de banques algériennes dans les principaux pays de destination spécialisés dans la collecte des fonds des émigrés et de leur transfert.



#### 4.5.1. Les coûts de transaction

Parmi les principales causes du recours aux transferts informels des fonds, nous trouvons les coûts de transaction imposés par le cadre institutionnel, c'est-à-dire, les charges inhérentes aux opérations des de transfert. Cela s'explique par le fait que le caractère formel d'une transaction conduit les parties contractantes à régler des taxes qui augmentent les coûts de transaction. Paradoxalement, s'il s'agit d'un transfert illégal, de tels coûts ne seraient pas supportés parce que les opérations de ce transfert ne sont pas soumises à la réglementation en vigueur, ce qui induit une importante réduction des coûts de transaction, pour dire qu'elles n'existent même pas. Par conséquent, les Kabyles émigrés (*spécialement ceux de France et du Canada*) transfèrent leurs devises vers la Kabylie par le choix du circuit informel dans le but d'échapper aux coûts de transaction.

#### 4.5.2. L'écart de change

L'écart de change est considéré parmi les causes les plus importantes qui entraînent des surcoûts automatiques pour le bénéficiaire. En effet, plus l'écart de change entre le marché parallèle et le marché officiel est considérable, plus les transferts recourant aux circuits informels sont vus à la hausse.

Pour le cas de l'Algérie, il existe une différence considérable entre le cours du marché de change légal et celui du marché parallèle. Cet écart est l'effet conséquent de la politique de change adoptée par l'Algérie, il est considéré comme l'effet conséquent d'un besoin en devise non satisfait sur le marché légal des besoins de voyages (*location touristique par exemple*) ou d'importation des biens de consommation (*en consommation et en équipements*). Cet écart est accentué aussi par le recours des émigrés algériens au circuit informel, ainsi que les mesures institutionnelles anti-blanchiment d'argent émis par les autorités compétentes qui mènent à opter pour des voies informelles.

#### 4.5.3. L'apport des émigrés algériens en situation irrégulière

L'apport des émigrés algériens en situation irrégulière est considérable dans les transferts informels des fonds des circuits informels, leur situation ne leur permet pas d'avoir le droit au compte bancaire dans le pays d'accueil comme. A titre illustratif, le cas des kabyles (*les sans-papiers*) résidents en France (*premier pays d'émigration pour la communauté kabyle*).

#### 4.5.4. L'inefficacité des canaux formels

L'inefficacité des canaux formels s'expliquent par plusieurs raisons comme le manque d'infrastructures bancaires en Algérie et particulièrement la Kabylie, considérée majoritairement comme une zone montagnaise voire même isolée. Ajoutant à cela, la rigueur

et la bureaucratie du système bancaire, ainsi que la faible bancarisation de l'économie. Ce contexte est attractif pour les transferts informels des fonds.

#### **4.5.5. La répression financière**

L'application de la répression financière manifestée spécialement par des taux d'intérêt réels négatifs sur l'épargne intérieure, aussi sur les encaisses monétaires à des comptes bancaires étrangers, encourage l'emploi du circuit parallèle de transfert de devises.

#### **4.6. L'apport des transferts des fonds dans le Co-développement**

Les transferts informels des fonds en Algérie, et particulièrement, en Kabylie ont un apport très important dans le cadre du Co-développement qui peut être à la fois économique et social.<sup>1</sup>

L'apport économique de ces fonds s'explique globalement par le fait que ces transferts de fonds informels forment d'une part, une importante source de revenu pour les ménages à faible ou à moyen revenu ; et d'autre part, un soutien pour l'investissement entrepreneurial qui affecte directement la croissance et le développement économique local. Parmi les secteurs bénéficiaires de ces transferts parallèles des fonds, nous citons à titre d'exemples celui de la construction ou de l'immobilier, le petit commerce de détail, les activités artisanales, etc. Quant à l'apport social, il peut s'expliquer par la destination des fonds au bien-être de la société Kabyle c'est-à-dire, ils sont orientés vers des projets ayant une valeur ajoutée sociale, à savoir :

- Les projets d'éducation comme la création des écoles non formelles, spécialement dans des zones rurales au privilège des enfants mineurs qui n'ont jamais été scolarisés ou qui ont quitté l'école à l'âge précoce ainsi que les adultes spécialement la gente féminine ;
- Et les projets dans le domaine de la santé comme portant essentiellement sur la création des centres de santé communautaire, de dispensaires, achat d'ambulance, etc.

Les transferts informels des fonds effectués par des émigrés kabyles concernent aussi des projets de développement à caractère culturel et environnemental comme le financement des mouvements associatifs dans les villages, des mosquées, des maisons de jeunes, etc.<sup>2</sup>.

ABRIKA. B (2017) précise et détaille cet apport de transfert des fonds dans le Co-développement, et ce, tout en considérant que ces transferts assurent, en priorité la satisfaction

---

<sup>1</sup> D'après SMAIL.N et SELIM.O (2018), lorsqu'on évalue le rôle joué par les envois de fonds, il est important d'examiner à la fois les impacts économiques et non-économiques. D'une manière générale deux champs sont explorés :

- l'impact sur la répartition du revenu des ménages, la réduction de la pauvreté et le bien être des ménages ;
- et l'impact sur l'économie en général, en examinant les incidences sur l'emploi, la productivité et la croissance économique.

<sup>2</sup> Il est à préciser que les associations des migrants jouent aussi le rôle d'acteurs dans les transferts des fonds informels à destination du bien-être de la communauté kabyle en Algérie.

des besoins fondamentaux des membres de la famille restés dans le village, ce qui favorise la consommation et n'implique directement le développement ; ensuite, il est consacré à l'amélioration de la qualité de l'habitat, une activité qui permet d'assurer la redistribution des revenus au sein de la communauté, même s'il n'entraîne systématiquement des effets considérables sur les tissus économiques locaux. Pour le reste du surplus transféré est épargné pour un éventuel investissement. ABRIKA. B (2017) considère qu'à ce niveau, deux catégories émergent chez l'émigration kabyle, affirmant une prépondérance à leur prédilection. La première oriente ce surplus vers des placements immobiliers sachant que c'est un créneau porteur valorisant les économies cumulés et sécurisant le retour au pays. Ce choix, qui permet d'absorber en parti la crise du logement, place le secteur du bâtiment en première position. La seconde catégorie choisit d'investir dans le secteur des transports<sup>1</sup>. Ces deux catégories symbolisent la réussite et l'ascension sociale des immigrés chez la communauté villageoise. Rajoutant à cela, que les villages kabyles ont initié et organisé d'autres opérations de Co-développement comme les travaux de captage, d'adduction et de distribution de l'eau des sources et ont acheté le matériel nécessaire pour les travaux, plusieurs réservoirs d'eau et des pompes de refoulement. Parmi les projets les plus récents de ce Co-développement, nous pouvons citer le cas du village de Hidous dans la commune d'Ifigha, Daïra d'Azazga. En effet, les habitants de ce village ont décidé de mettre un terme à leur souffrance en lançant au début de l'année 2016 des travaux de captage d'une eau en pleine forêt à cinq (05) km. Un autre exemple de Co-développement, qui illustre aussi l'importance des réalisations récentes des comités de villages en collaboration avec des associations villageoises de protection de l'environnement, et ce, pour prendre en charge les questions liées à l'environnement dans des villages comme la prise en charge des déchets par l'aménagement des décharges ainsi que l'achat du matériel nécessaire pour la conduite de ces actions, l'organisation des volontariats de désherbages d'une façon régulière, les initiatives portant sur l'aménagement des villages, etc. Cette pratique de Co-développement à essentiellement aboutit à une initiative de la part des pouvoirs publics, celle de l'organisation d'un concours du village le plus propre au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou depuis 2013. Le premier prix de cette manifestation a été attribué au village Zouvga de la commune d'Ililten.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Les financements des investissements dans le secteur des transports par les transferts des fonds des immigrés ont contribué positivement à la création d'emploi, et donc, à l'absorption d'une partie importante du chômage en Kabylie.

<sup>2</sup> Cette manifestation environnementale et sociale encourageant le Co-développement est devenue l'une des principales traditions incitant les villages à y participer pour chaque année. Le vainqueur de l'édition 2020 de ce concours est le village d'Azra commune de Tizirt. Pour les années précédentes, nous pouvons citer comme

Il est à rappeler aussi, que les fonds de la communauté migratoire kabyle transférés par des circuits informels, notamment le marché de change parallèle, ne sont pas épargnés du financement de ces opérations sociales et environnementales propres au Co-développement de la région Kabyle, notamment l'espace Wilayal de Tizi-Ouzou.

---

exemple le village Sahel (*commune de Bouzeguene*) pour l'édition 2019, et le village AzemourOumeriem (*commune de Tirmatine*) pour l'édition 2018.

**Conclusion**

A travers ce chapitre, nous comprenons que le développement local constitue une alternative de développement économique et social qui est exigée par des espaces ou des territoires différents. Il se pratique en fonction des besoins que manifestent ces derniers et qui échangent dans le temps avec l'évolution des modes de vie des populations. Pour cela, il est primordial de le comprendre davantage et sans cesse dans un environnement impacté par des ressources diverses et animé par des acteurs, ce qui le caractérise par sa complexité (qui s'explique par exemple par la dynamique locale) et sa diversité (*qui est déterminée à titre d'exemple par les différents besoins relatifs à la population d'un espace territorial*).

Ainsi, le développement local est affecté par l'économie informelle et ce, dans le sens où elle contribue à répondre aux insuffisances dans la mise en œuvre et d'accompagnements institutionnel et juridique des programmes de développement des territoires, d'ailleurs parmi les exemples qui illustrent cet état de fait et spécialement dans la région de Kabylie, nous citons celui du Co-développement qui est boosté par les transferts informels des fonds des émigrés, et par conséquent, le développement particulier du marché de change informel des devises, structuré principalement par des bureaux de change parallèle.

En définitive, ces transferts de fonds via des réseaux informels soutiennent davantage le Co-développement en Kabylie (*surtout au cours de ces dernières années*), qui permettent d'améliorer les conditions de vie économique, sociale et environnementale de cette région. Parmi ces initiatives, nous citons les constructions d'immobilier, les achats d'automobiles, le financement des activités commerciales, voire même, des activités entrepreneuriales créatives d'emploi, ainsi que, le financement des actions villageoises portant sur les captages d'eau et de développement durable portant sur la protection de l'environnement et de l'amélioration des conditions de vie, et ce, dans le but de constituer des villages modèles.

## **Chapitre 4 :**

**Cadrage méthodologique : espace  
d'investigation, démarche et les  
déterminants de l'enquête**

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

### Introduction

Comme pour tout travail académique de cette consistance un plan méthodologique global a été mis sur pieds pour cadrer notre enquête et cibler nos objectifs. Une présentation générale du contexte de nos investigations a été élaborée pour permettre une meilleure connaissance du sujet présenté et le cerner sous ses différents aspects. De là, une présentation intégrale est effectuée pour évoquer le sujet de notre enquête notamment l'espace wilaya de Tizi-Ouzou sous ses angles géographique et social, tout en incluant sa population (*composé de 21 Daïra*).

Des explications détaillées, appuyées par des statistiques, ont été fournies d'abord pour mieux détailler le sujet. Nous avons, par la suite, entamé notre deuxième phase de ce chapitre, celle consacrée au positionnement épistémologique et au déroulement même de notre enquête. Ici, et outre les explications relatives au choix du terrain à l'élaboration du questionnaire, nous avons franchi un nouveau seuil, car nous avons mis les deux pieds dans le vif du sujet.

Ainsi, l'élaboration du questionnaire, qui a déjà nécessité plusieurs sorties sur le terrain des cambistes pour sonder l'environnement général, nous a amené à effectuer des virées périodiques aux près des cambistes à Tizi-Ouzou. D'abord, pour dispatcher les questionnaires élaborés à cet effet et puis pour les récupérer par la suite. Une démarche qui était, il faut le citer, parsemée d'embûches et difficultés. D'abord, parce que cette tâche a été entamée au plein mois de juillet et aout et plus précisément au moment même où la Kabylie brûlait des gigantesques feux des forêts qui l'ont ravagé, ce contexte, très particulier, il faut le dire, nous a causé une multitude de désagréments, certains jours nous étions contraints de repasser plusieurs fois pour tenter de trouver un seul cambiste ouvert. Souvent, il nous fallait retourner voir le même cambiste trois ou quatre fois par semaine juste pour pouvoir lui remettre un questionnaire, la démarche était la même lors de la récupération du dit document.

Ce travail s'est donc éternisé dans le temps d'une manière devenue handicapante, plus particulièrement avec l'arrivée de la troisième vague de la Covid-19 (*aout2021*). Cette fois toute sorties sur le terrain devenait un risque certain sur nos vies et sur celles de nos interlocuteurs. La récolte des premiers éléments probants de cette enquête n'a pu être faite avant fin septembre. Nous avons tenté de rattraper le retard accusé par un dépouillement sur logiciel. Les éléments figurants dans ce chapitre, tant au niveau du chiffrage ou sur le plan pratique, constituent le pilier pédagogique de notre enquête.

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

### Section 1 : Esquisse sur la présentation du contexte d'investigation : l'espace Wilayal de Tizi-Ouzou

Cette section a pour objectif de présenter le contexte Wilayal de Tizi-Ouzou, et ce, par la présentation de ses spécificités géographique et sociale tout en incluant sa population répartie en vingt et une (21) Daïras, suivie par des illustrations portant sur les résultats de quelques études abordant le secteur informel au niveau de ce territoire.

#### 1.1. Présentation de la Wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou se situe à 100 kilomètres de la capitale et à 80 kilomètres de l'aéroport international d'Alger, elle s'étend sur une superficie dominée par des ensembles montagneux un potentiel agricole cultivable très faible (32%), une densité de la population et une ouverture sur la mer méditerranée par 70 Kms de côte<sup>1</sup>. Elle se situe dans la partie nord centre de l'Algérie. Elle est délimitée au nord par la mer méditerranée, au sud par la wilaya de Bouira, à l'est par la wilaya de Bejaia et à l'ouest par la wilaya de Boumerdes.<sup>2</sup>

Cette wilaya est caractérisée aussi par un relief de hautes collines et de montagnes, traversées par deux vallées (*vallée du Sébaou, longue de 50 km, où se trouve le chef-lieu, Tizi-Ouzou et la vallée de Draâ-El-Mizan, située dans le Sud-Ouest de la wilaya*). La superficie globale du territoire est de 2 958km<sup>2</sup> couvrant une population totale, au 31/12/2018, de 1 127 165 habitants.

La densité de la population est de 398 habitants / km<sup>2</sup>; ce chiffre est largement dépassé dans certaines communes à l'image de la commune de Tizi-Ouzou peuplée d'environ 152 176 habitants avec une concentration de la population estimée à 1487 habitants au Km<sup>2</sup>.

Habitée depuis de nombreuses générations à chercher sa subsistance ailleurs, c'est-à-dire, dans les villes du nord du pays, sur les zones pétrolières du Sahara et en Europe, la population se trouve depuis deux décades dans l'obligation de construire sur place son économie, les exutoires migratoires traditionnels s'étant taris les uns après les autres (BOUGUERMOUH.A, 2002).

La wilaya de Tizi-Ouzou s'allonge sur un espace territorial décrété dans sa globalité par des compositions montagneuses. Cette domination joue certainement un rôle limitatif quant aux exploitations agricoles. Néanmoins, l'agriculture présente une potentialité de développement

---

<sup>1</sup> Direction du commerce de Tizi-Ouzou. Disponible en ligne :

[https://www.dcwtilizouzou.dz/fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=57&Itemid=34](https://www.dcwtilizouzou.dz/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=57&Itemid=34) consulté le 14-06-2021 à 10h20.

<sup>2</sup> L'annuaire statistique 2018, Direction de la programmation et du suivi budgétaires de la wilaya de Tizi-Ouzou.



## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

relativement importante dans la wilaya. La Superficie Agricole Utile (SAU) de la wilaya est de 98842 hectares, répartie entre la zone de plaine (*9 communes 2 totalisant 19 007 ha*) et la zone de montagne (*58 communes totalisant 79 835 ha*). La SAU représente 38% de la superficie agricole totale de la wilaya.

Par ailleurs, en matière de développement, les opportunités d'investissement dans la wilaya de Tizi-Ouzou, sont aujourd'hui une réalité sans contraire. Les possibilités sont illimitées en matière de créneaux d'affaires. Cependant, la wilaya se caractérise par de nombreux contrastes et contradictions<sup>3</sup>. En effet, dotée de bonnes infrastructures, de potentialités humaines en formation et en savoir-faire, de ressources financières, d'une bonne tradition en matière d'initiatives entrepreneuriales, elle se trouve en panne d'imagination pour faire face au problème du chômage, à travers notamment la promotion de l'entrepreneuriat privé régional et local (*BOUGUERMOUH. A et BOUTELDJA.O, 1994*).

Du point de vue spatiale, la représentation Wilayal peut être mise au claire géographiquement en fonction de son relief, qui est marqué par la succession et la juxtaposition de différents ensembles topographiques, du Nord au Sud, et qui sont en l'occurrence la chaine côtière, la vallée de l'oued Sebaou, le massif de grande Kabylie, la zone collinaire de Tizi-Ghennif, la dépression de Draa El Mizan, et enfin, la chaine du Djurdjura. Chaque ensemble topographique se caractérise par sa spécificité spatiale, d'où il est nécessaire de donner une vision d'ensemble de chacun de ces territoires à travers le tableau ci-dessous :

---

<sup>3</sup> Rapport Bilan d'évaluation des programmes et actions de développement de la wilaya, wilaya de Tizi-Ouzou, décembre 2002.

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

**Tableau N° 09: Les spécificités spatiales territoriales de la Wilaya de Tizi-Ouzou**

| Ensemble topographique                    | Spécificité spatiale territoriale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>La chaîne côtière</b>                  | Elle présente une orientation Est-Ouest bien distincte. Cette chaîne se présente comme un arc montagneux parallèle au littoral, traversée par des dépressions synclinales. A l'origine de l'existence d'un relief morcelé. L'altitude maximale se situe dans la partie Est au niveau de Djebel Targot (1.278 m). La chaîne côtière est constituée du massif côtier de Tigzirt <sup>4</sup> , le massif d'Azeffoun <sup>5</sup> et la zone collinaire d'Azazga <sup>6</sup>                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>La vallée de l'oued Sebaou</b>         | Cette vallée occupe la partie Centre-nord de la wilaya. L'oued Sebaou prend sa source dans la partie orientale de la chaîne du Djurdjura. Il coule d'Est en Ouest entre le massif montagneux de la grande Kabylie et la chaîne côtière. Il traverse une large vallée présentant un relief peu accidenté où les pentes sont inférieures à 12.5 % et les altitudes inférieures à 300m. Cette régularité topographique est cependant brisée par Djebel Aïssa Mimoun située au Nord-est de Tizi-Ouzou et dont le point culminant atteint 801m <sup>7</sup> .                                                                                                                                                         |
| <b>Le massif de grande Kabylie</b>        | Il forme le centre de la grande Kabylie il est bordé au nord par la vallée de l'oued Sebaou et au sud par la chaîne du Djurdjura. Le massif Kabyle est un vaste ensemble découpé par d'étroites vallées incisées. Les pentes dépassent 20 % sur l'ensemble de cette zone. Avec un point culminant à Tirourda (1.395 m). L'altitude moyenne de ce massif varie cependant entre 600 et 700m. Au pied de ce massif, donc sur le piémont, s'étendent des collines argileuses, appelées communément Touares.                                                                                                                                                                                                          |
| <b>La zone collinaire de Tizi-Ghennif</b> | Cette zone est constituée de terrains gréseux à intercalations marneuses. Elle est localisée dans la partie Sud-ouest de la wilaya. Elle se caractérise par un relief mamelonne dont l'altitude moyenne est située entre 400 et 500 m. alors que les pentes sont généralement comprises entre 12.5 et 25 %.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>La dépression de Draà El Mizan</b>     | C'est une étroite vallée comprise entre le massif montagneux de grande Kabylie et la terminaison occidentale de la chaîne du Djurdjura. Les pentes oscillent entre 3 et 12.5 % sur l'ensemble de la zone et l'altitude moyenne est de l'ordre de 350 m. Le point le plus bas (231 m) est situé au niveau de l'oued Chorfa.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>La chaîne du Djurdjura</b>             | Elle constitue la limite Sud de la wilaya. Cet important massif montagneux est une barrière naturelle caractérisée par une succession de crêtes calcaires très découpées. Cette zone se caractérise par une altitude moyenne de 1.000 m et des pentes fortes et très fortes, supérieures à 40%. La chaîne se déploie d'ouest en Est dans la partie sud de la wilaya en une véritable barrière d'altitude souvent supérieure à 2000 mètres. Quelques cols (Tizi-N'Kouilal, Tirourda, Chelatta) permettent de rejoindre les régions de Bouira et de Bejaia. Le point le plus élevé de la wilaya de Tizi-Ouzou se situe sur cette chaîne, plus précisément à Ras-Timedouine, à une altitude de 2305m <sup>8</sup> . |

**Source :** Conçu par nous-mêmes à partir des données de l'annuaire statistique 2018, Direction de la programmation et du suivi budgétaires de la wilaya de Tizi-Ouzou.

<sup>4</sup> Le massif côtier de Tigzirt de relief est assez peu accidenté. Les pentes varient entre 3 % et 25 % et l'altitude moyenne ne dépasse pas les 300 m. Un monticule rocheux à relief très accidenté constitue la limite du sud de cette zone. Il s'agit de Djebel DraàKerouch (870 m).

<sup>5</sup> Le massif d'Azeffoun occupe la partie Nord-est de la wilaya. Le relief est accidenté, dominé par les pentes supérieures à 12.5 % exception faite de l'embouchure des petits oueds côtiers (oued Si Ahmed Youcef).

<sup>6</sup> La zone collinaire d'Azazga présente une topographie accidentée. L'altitude varie de 200 à 800 m. Certains points culminent à 1.200 m. Elle est constituée de la sous-zone de la région d'Azazga et de celle de la forêt de Béni-Ghorbi.

<sup>7</sup> Il est à préciser aussi, que les structures géomorphologiques présentent des nuances naturelles entre le Haut-Sebaou où l'on rencontre des terrasses étagées et le Bas-Sebaou où les terrasses sont emboîtées.

<sup>8</sup> Il est à préciser que le point culminant de cette chaîne, est à 2.308 m d'altitude et, se situe au niveau de Djebel Tamgout Lala Khedidja, dans la wilaya de Bouira.

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

### 1.2. Présentation de la population par Daïra

D'après le dernier découpage administratif réalisé en 1984, la wilaya de Tizi-Ouzou est divisée en 67 Communes et 21 Daïras. A travers le tableau ci-dessous, nous illustrons respectivement le nombre de la population, la superficie et la densité (Habitants/KM2) pour chaque daïra comme suit :

**Tableau N° 10: La population par daïra**

| <b>Daïra</b>                  | <b>Population totale</b> | <b>SuperficieKM2</b> | <b>Densité population<br/>Hbts/KM2</b> |
|-------------------------------|--------------------------|----------------------|----------------------------------------|
| <b>TIZI-OUZOU</b>             | 156775                   | 102                  | 1532                                   |
| <b>AIN ELHEMMAM</b>           | 52262                    | 145                  | 361                                    |
| <b>AZAZGA</b>                 | 92 108                   | 360                  | 256                                    |
| <b>AZEFFOUNE</b>              | 39 040                   | 319                  | 122                                    |
| <b>BENI DOUALA</b>            | 50 359                   | 102                  | 492                                    |
| <b>BENI YANNI</b>             | 15 457                   | 82.74                | 187                                    |
| <b>BOGHNI</b>                 | 71 635                   | 122.13               | 587                                    |
| <b>BOUZEGANE</b>              | 51 973                   | 209.97               | 248                                    |
| <b>DRAA-BEN-KHEDDA</b>        | 91035                    | 172.23               | 529                                    |
| <b>DRAA EL MIZAN</b>          | 91 882                   | 239.21               | 384                                    |
| <b>LARBAA NAIT<br/>IRATEN</b> | 48 046                   | 86.73                | 554                                    |
| <b>IFERHOUNEN</b>             | 28 735                   | 84.47                | 340                                    |
| <b>MAATKAS</b>                | 48 507                   | 66.16                | 733                                    |
| <b>MAKOUDA</b>                | 40 284                   | 92.37                | 436                                    |
| <b>MEKLA</b>                  | 46 743                   | 129.25               | 362                                    |
| <b>OUASSIFS</b>               | 25 450                   | 74.99                | 339                                    |
| <b>OUADHIAS</b>               | 56 791                   | 139.54               | 407                                    |
| <b>OUAGUENOUN</b>             | 70 921                   | 141.21               | 502                                    |
| <b>TIGZIRT</b>                | 38 006                   | 166.38               | 228                                    |
| <b>TIZI GHENNIF</b>           | 49 269                   | 76.91                | 641                                    |
| <b>TIZI RACHED</b>            | 26 475                   | 44.79                | 591                                    |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>1 191 753</b>         | <b>2958</b>          | <b>403</b>                             |

**Source :** conçu par nous-mêmes à partir de l'annuaire statistique 2018, Direction de la programmation et du suivi budgétaires de la wilaya de Tizi-Ouzou.

A travers ce tableau, nous constatons que la daïra de Tizi-Ouzou est la plus peuplée avec une population de 156775 habitants dont la densité est de 1532 Hbts/KM2 pour une superficie de 102 KM2 ; Quant à la moins peuplée, il s'agit de la daïra de Béni Yanni avec une population de 15457 habitants dont la densité est de 187Hbts/KM2 pour une superficie de 82,74KM2. La population totale de chaque Daïra a un impact sur l'animation et la dynamique des activités

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

dans toutes les branches, et spécialement, dans la branche commerciale par le fait que cette population est considérée économiquement dans sa grande majorité comme des ménages (*consommateurs, producteurs, vendeurs, acheteur, etc.*).

### 1.3. Présentation de la population féminine et masculine par Daïra

L'exposition de la population de la wilaya de Tizi-Ouzou selon son genre (*masculin et féminin*) est d'une importance capitale pour mettre exergue la population à étudier dans notre enquête de terrain. Le tableau suivant illustre cette population comme suit :

**Tableau N° 11: Répartition de la population masculine et féminine par Daïra**

Source : Annuaire statistique 2018

D'après ce tableau, nous constatons que les populations féminine et masculine de

| Daïra                  | Population masculine | Population féminine |
|------------------------|----------------------|---------------------|
| TIZI-OUZOU             | 78200                | 78575               |
| AIN EL HAMMAM          | 25883                | 26379               |
| AZAZGA                 | 46022                | 46086               |
| AZEFFOUN               | 19552                | 19488               |
| BENI DOUALA            | 25155                | 25204               |
| BENI YENNI             | 7698                 | 7759                |
| BOGHNI                 | 35984                | 35651               |
| BOUZEGUENE             | 25511                | 26462               |
| DRAA BEN KHEDDA        | 46144                | 44891               |
| DRAA EL MIZAN          | 45864                | 46028               |
| LARBAA NAIT<br>IRATHEN | 24080                | 23966               |
| IFERHOUNEN             | 14206                | 14529               |
| MAATKAS                | 24368                | 24139               |
| MAKOUDA                | 20200                | 20084               |
| MEKLA                  | 23215                | 23527               |
| OUACIFS                | 12899                | 12552               |
| OUADHIAS               | 28340                | 28451               |
| OUAGUENOUN             | 35698                | 35223               |
| TIGZIRT                | 18792                | 19214               |
| TIZI GHENIFF           | 24800                | 24469               |
| TIZI RACHED            | 13 409               | 13066               |
| <b>TOTAL WILAYA</b>    | <b>596 010</b>       | <b>595 743</b>      |

l'espace Wilayal de Tizi-Ouzou telles quelles sont représentées, tendent numériquement à un équilibre, dans le sens où, il n'y a pas un écart considérable entre les deux populations dans chaque daïra et spécialement dans celles sélectionnées pour notre enquête de terrain. A titres illustratifs, nous constatons que dans la daïra de Tizi-Ouzou, la population féminine dépasse la population masculine avec un nombre de 78575 contre 78200, soit un écart de 325 F ; Le cas contraire pour la Daïra de DBK dont la population masculine dépasse la population féminine c'est-à-dire, un nombre de 46144 contre 44891, soit un écart de 1263H ; Pareil pour le cas de

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

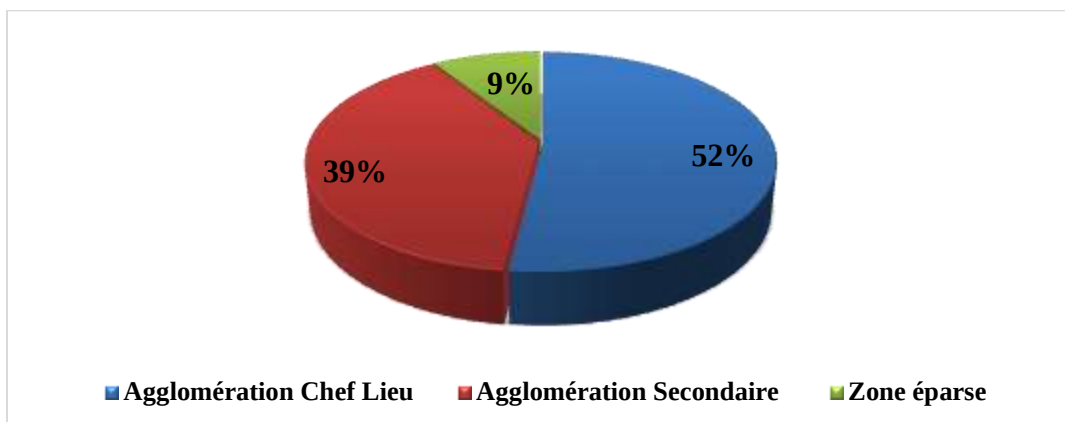
Boghni dont la population masculine dépasse la population féminine avec un chiffre de 35984 contre 35651, soit un écart de 333H ; Pour les daïras maritimes comme Azeffoun ayant une population masculine de 19552 contre une population féminine de 19488, soit un écart de 64 H ; Le cas contraire pour Tigzirt, c'est-à-dire, c'est la densité féminine qui dépasse la densité masculine avec une quantité de 19214 contre 18792, soit un écart de 422 F ; Pareil pour la daïra d'Azazga, qui connaît une supériorité de la population féminine avec un chiffre de 46086 contre 46022 soit un écart de 64 F ; Enfin, pour les daïras montagneuses à savoir Ain El Hammam qui possède une population masculine avec un nombre de 25883 contre une population féminine avec un chiffre de 26379, soit un écart de 496 F ; Et Larbaa Nath Irathen qui se manifeste avec une domination de la population masculine avec un nombre de 24080 contre 23966 soit un écart 114 H.

Cette population (*commerçants, salariés, entrepreneurs, chômeur, retraités, émigrés, etc.*) par daïra constitue une partie prenante dont le poids est important dans sa logique d'acteurs ou de ménages, et ce, par le fait qu'elle anime et dynamise le secteur économique informel et spécialement secteur financier informel, qui se manifeste par plusieurs formes de la finance informelle, notamment le marché de change parallèle.

### 1.4. Présentation de la population selon la dispersion territoriale

La population de la wilaya de Tizi-Ouzou peut être aussi représentée en fonction de la dispersion territoriale, composée principalement de trois espaces territoriaux, qui sont l'Agglomération Chef-lieu de Daïra, l'Agglomération Secondaire et la Zone Eparsée. Cette représentation est illustrée par la figure ci-dessous :

**Figure N° 02: Représentation de la population de la Wilaya de Tizi-Ouzou selon la dispersion territoriale au 31/12/2018**



Source : conçu par nous-mêmes à partir de l'annuaire statistique 2018, Direction de la programmation et du suivi budgétaires de la wilaya de Tizi-Ouzou.

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

A travers la figure ci-dessus, nous constatons que plus de la moitié de la population réside dans l'espace territorial d'agglomération Chef-lieu avec une proportion de 52%, ensuite la deuxième catégorie appartenant la l'Agglomération secondaire avec un taux de 39% et enfin la minorité de la population domiciliant dans la zone éparse avec une proportion qui ne dépasse pas les 9%. Cette domiciliation géographique est l'une des principales caractéristiques sur lesquelles est effectué le choix de notre terrain enquêté à savoir la sélection de quelques chefs lieu de daïra (*Tizi-Ouzou, Azazga, Draa-Ben-Khedda, Ain El Hammam, Larbaa Nath Irathen, Boghni, Tigzirt et Azeffoun*), et ce, par le fait que la majorité de la population appartient à cet espace territorial (*lieu urbain*).

### 1.5. La population occupée par branche d'activité

Le développement local au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, est animé par plusieurs branches d'activité et ce, tout en mobilisation une population importante dans le but de contribuer au développement économique et social de la région. Ces branches d'activité sont principalement l'agriculture, le BTPH, l'industrie, le commerce et le service, et enfin l'administration. Chacune d'elles emploie une partie de la population avec des proportions différentes. Cette répartition est représentée par le tableau ci-dessous :

**Tableau N° 12: Répartition de la population employée par branches d'activités**

| Branches d'activité | Population     | %          |
|---------------------|----------------|------------|
| Agriculture         | 25 759         | 7,13       |
| BTPH                | 79 111         | 21,90      |
| Industrie           | 34 632         | 9,58       |
| Commerce et service | 146 755        | 40,60      |
| Administration      | 84 743         | 23,46      |
| <b>Total</b>        | <b>361 200</b> | <b>100</b> |

**Source :** conçu par nous-mêmes à partir de l'annuaire statistique 2018, Direction de la programmation et du suivi budgétaires de la wilaya de Tizi-Ouzou.

A travers ce tableau, nous constatons que la branche d'activité la plus dominante est celle du commerce et service avec une proportion de 40,60%, soit une population de 146755, ce que signifie que la majorité de la population de la wilaya de Tizi-Ouzou exerce plusieurs activités, notamment celles de la boucherie, prêt à porter, bijouterie, coiffeur/coiffeuse, magasins de gâteaux traditionnels, cafétéria, cybercafé, etc. De ce constat et compte tenu de notre sujet de thèse portant sur les bureaux de change parallèle dans l'espace Wilayal de Tizi-Ouzou, nous avons choisi d'observer et d'enquêter les cambistes exerçant le change dans des

## **Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d’investigation, démarche et les déterminants de l’enquête**

---

bureaux de change parallèle et qui sont affiliés légalement à cette branche d’activité de commerce et de service.

### **1.6. Le secteur informel au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou : illustration par quelques études empiriques**

Pour comprendre globalement la cause principale de l’existence du secteur informel dans le fonctionnement d’une économie et spécialement dans le cadre d’une économie spatiale (territoriale et locale) comme le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous inspirons de l’interprétation de GDOURA.A (1997) selon laquelle, l’informel prospère lorsque les opportunités fournies par la loi ne sont pas accessibles pour tous les citoyens. Dans toutes leurs démarches les opérateurs procèdent par une comparaison, explicite ou implicite, des coûts et avantages entre l’informel et le formel. Souvent, ils ne peuvent pas supporter les coûts du formel et respecter la multitude et la complexité des normes et exigences arrêtées par la loi et les autorités pour bénéficier du statut intégral. Ils s’installent dans l’informel. Plusieurs avis et opinions ont été appuyés pour expliquer l’apport du secteur informel en terme du développement.

Le travail dans le secteur informel ou l’exercice d’une activité informelle contribue au développement de la région Kabyle aussi bien sur le plan économique que sur le plan social et cela à travers son impact sur le niveau de vie des ménages (*SMAILI.N, 2018*).

Parmi les travaux ayant porté des contributions pour avoir plus d’éclaircissements dans quelques domaines du secteur informel au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous avons choisi de citer et de présenter brièvement quelques travaux précurseurs relevant de notre espace d’investigation dont ceux d’ABRIKA. B (1999), de BABOU.O et ADAIR. Ph (2016), celle de SMADI. A (2018), et enfin, celle de SMAILI. N(2018).

#### **1.6.1. Les résultats des travaux de recherche d’ABRIKA.B(1999)**

À travers son travail de recherche, portant sur l’analyse de l’activité informelle dans les pays du tiers-monde, ABRIKA.B avait explicité l’informalité du secteur de bâtiment de la wilaya de Tizi-Ouzou. Dans son enquête, cet auteur s’est basé sur des données très hétérogènes. Pour cela, il a choisi à travers son investigation de toucher quatre-vingt (80) entreprises, dont vingt (20) entreprises de gros œuvres et soixante (60) entreprises de secondes œuvres.

En effet, il a pu par l’examen empirique de ses activités informelles, découvrir l’existence d’un potentiel d’une main d’œuvre jeune disposant d’une capacité de distribution des revenus, des aptitudes à améliorer de formation et de se doter ainsi d’une nouvelle technologie adaptées au secteur informel.

## **Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête**

---

Il note aussi, que les entreprises informelles du secteur de bâtiment qui affrontent un certain nombre de problèmes nécessitent des mesures spécifiques, visant à améliorer la productivité et l'utilisation de sa capacité à stabiliser l'emploi existant et à promouvoir la création d'emploi.

Dans ce sens, l'analyse de ABRIKA.B a abouti à une perspective, selon laquelle, il est désormais nécessaire de porter des réformes et des approches favorables au développement de ce secteur informel de bâtiment, regroupées dans le domaine, dans lesquels les projets d'assistance technique pourraient être mis en œuvre comme l'assistance financière, formation à la gestion, commercialisation, formation technique et recyclage, rapprochements des meilleures technologies et la mise en œuvre d'un instrument doté d'une infrastructure pour le groupement des entrepreneurs du même profils et faire le suivi des problèmes et des correctifs aux entreprises qui s'y rattachent.

Il à noter, qu'ABRIKA.B a approfondi cette étude en traitant le rôle de la finance informelle dans la promotion immobilière en s'appuyant sur des exemples concrets notamment dans des promoteurs occasionnels et permanents. En effet, le recours à la finance informelle dans ce cas ne fait que confirmer les capacités à la mobilisation et à la canalisation des sources financières se trouvant en dehors du circuit financier formel qui n'assure pas son rôle dans le financement des opérations immobilières. Le recours à cette finance informelle dans ce cas, se caractérise par une souplesse au niveau de la gestion et des cercles de décisions et par une capacité d'adaptation à toutes les propositions possibles, qui sont offertes pour les différents projets en cours de réalisation, ainsi par la qualité des services que cette finance informelle offre contrairement à la finance formelle qui s'interdit de l'offrir, ce qui contribue à la baisse des tensions et le maintien de certaines activités en vie, notamment celle qui emploie une main-d'œuvre importante telle que le secteur du bâtiment.

Il est à préciser aussi, qu'ABRIKA.B est considéré comme l'auteur pionnier ayant abordé la finance informelle au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou à travers cette étude.

### **1.6.2. Les résultats de l'analyse de BABOU.O et ADAIR. Ph (2016)**

En fondant notre réflexion sur la recherche de BABAOU.O et ADAIR. Ph (2016) portant sur « *l'économie informel à Tizi-Ouzou : déterminants, segmentation et mobilité* », nous résumons globalement le contexte du secteur informel de cette dite wilaya par une esquisse d'explication des déterminants relatifs tout d'abord à l'accès aux segments du marché du travail, puis ceux qui se rattachent à l'emploi informel, et enfin, ceux soutenant le secteur informel.



## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

Mais d'abord, il est à préciser, que BABOU.O a mené une enquête mixte des ménages et unité de production, il s'est appuyé sur une base de donnée était constituée d'un échantillon de 550 ménages répartis sur 8 communes sur 67 au total (8/67)<sup>9</sup>. L'auteur explique que l'objectif de sa recherche tendait à estimer l'emploi informel à Tizi-Ouzou et l'identification des causes qui poussent les personnes ou les entreprises à opérer dans ce secteur (BOUHRIZ DAIDJ.F, 2018, P.136). Les résultats en chiffres et en proportion obtenus à la fin de cette enquête sont illustrés par le tableau suivant :

**Tableau N° 13: Respect de la réglementation par les employeurs et indépendants (Tizi-Ouzou, 2013)**

| Rapport à la réglementation                    | Employeurs |            | Indépendants |            | Total      |            |
|------------------------------------------------|------------|------------|--------------|------------|------------|------------|
|                                                | Effectifs  | %          | Effectifs    | %          | Effectifs  |            |
| <b>Immatriculation au registre de commerce</b> |            |            |              |            |            |            |
| Oui                                            | 96         | 82,05      | 116          | 70,3       | 212        | 75,18      |
| Non                                            | 21         | 17,95      | 49           | 29,7       | 70         | 24,82      |
| <b>Total</b>                                   | <b>117</b> | <b>100</b> | <b>165</b>   | <b>100</b> | <b>282</b> | <b>100</b> |
| <b>Affiliation CASNOS</b>                      |            |            |              |            |            |            |
| Oui                                            | 89         | 76,06      | 122          | 73,93      | 211        | 74,82      |
| Non                                            | 28         | 23,94      | 43           | 26,07      | 71         | 25,18      |
| <b>Total</b>                                   | <b>117</b> | <b>100</b> | <b>165</b>   | <b>100</b> | <b>282</b> | <b>100</b> |
| <b>Païement des impôts</b>                     |            |            |              |            |            |            |
| Oui                                            | 92         | 78,63      | 110          | 66,67      | 202        | 71,63      |
| Non                                            | 25         | 21,37      | 55           | 33,33      | 80         | 28,37      |
| <b>Total</b>                                   | <b>117</b> | <b>100</b> | <b>165</b>   | <b>100</b> | <b>282</b> | <b>100</b> |
| <b>Tenue d'une comptabilité</b>                |            |            |              |            |            |            |
| Oui, régulière                                 | 64         | 54,7       | 59           | 35,75      | 123        | 43,61      |
| Oui, irrégulière                               | 35         | 29,91      | 61           | 36,97      | 96         | 34,04      |
| Non                                            | 18         | 15,39      | 45           | 27,27      | 63         | 22,34      |
| <b>Total</b>                                   | <b>117</b> | <b>100</b> | <b>165</b>   | <b>100</b> | <b>282</b> | <b>100</b> |

Source : BABOU.O et ADAIR. Ph (2016)

### 1.6.2.1. Les déterminants de l'accès aux segments du marché du travail

D'après BABAOU.O et ADAIR. Ph (2016, P.150), les déterminants de l'accès aux différents segments du marché du travail reposent sur des variables relatives à la démographie (*âge, sexe, état matrimonial, taille du ménage et lien avec le chef du ménage*), à la strate et au

<sup>9</sup> La constitution de l'échantillon de ménages (première phase) s'est faite par le recours à l'utilisation de la base de sondage fournie par le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2008, qui fixe à 197 410 le nombre de ménages de la wilaya de Tizi-Ouzou. L'étude s'est appuyée sur 550 ménages, soit 0,27% de l'ensemble des ménages de la wilaya et 1,02% des ménages de l'échantillon de communes.

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

niveau du capital humain. Ajoutant à cela, les variables sociodémographiques (*genre, âge, taille du ménage, situation matrimoniale et lien avec le chef du ménage*) exercent une influence quant à l'accès à tel ou tel segment du marché du travail. Dans ce sens, l'étude menée par ces deux auteurs prouve les évidences suivantes :

- le fait d'être un homme accroît la probabilité (*logarithme des chances de choix*) d'accéder aux différents segments du marché du travail plutôt que de rester au chômage. Les hommes ont plus de chances, relativement aux femmes, d'accéder au marché du travail respectivement d'abord comme non-salarié formel ensuite comme salarié informel et enfin comme non-salarié ;
- l'âge accroît la probabilité d'accéder aux différents segments du marché du travail, tandis que les individus de jeune âge ont plus de chances de se retrouver au chômage ;
- Selon la situation matrimoniale, les mariés ont relativement plus de chances d'accéder à un emploi que de se retrouver au chômage ;
- les chefs de ménage ont plus de chances d'avoir un emploi non salarié formel ou informel ou encore salarié formel que de se retrouver au chômage ou d'exercer comme salarié informel ;
- plus la taille du ménage est importante, plus ses membres actifs ont une chance d'occuper un emploi salarié informel ou de rester au chômage ;
- les actifs résidant dans les zones semi-urbaines ont plus de chance d'accéder à un emploi informel salarié ou non salarié que de trouver un emploi salarié formel. A contrario, les actifs urbains ont plus de chances d'être salariés informels que de se retrouver au chômage ;
- et enfin, un niveau d'instruction supérieur donne plus de chance d'accéder au marché du travail comme salarié formel sinon de rester chômeur, tandis que la qualification augmente relativement la probabilité d'accéder à tous les segments.

### 1.6.2.2. Les déterminants de l'emploi informel

Selon BABAOU.O et ADAIR. Ph (2016), l'emploi formel est plus exercé par des femmes, des universitaires, des chefs de ménage, des résidents en milieu urbain et ayant une qualification professionnelle. Paradoxalement, les hommes, les individus mariés, âgés et d'un niveau d'instruction moyen ou secondaire ont plus de chances d'occuper un emploi informel. L'emploi informel est, par ailleurs, plus concentré dans le BTP, le commerce ou le transport que dans l'industrie et l'artisanat, ces secteurs procurent un revenu plus faible que celui des autres services où les emplois sont plutôt formels. Ceux qui occupent un emploi informel ont

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

deux fois moins de chances de se stabiliser dans l'emploi (*emploi non permanent*) et deux fois plus de chances de travailler dans leur commune, sinon dans les autres communes de la wilaya.

### 1.6.2.3. Les déterminants du secteur informel

Pour avoir une analyse plus évidente de la nature de l'informalité dans l'espace wilaya de Tizi-Ouzou, il est évident d'observer aussi les déterminants d'accès au secteur informel.

Dans ce sens, d'autres variables sont additionnées aux variables précédentes (*celles portant sur l'emploi informel*) et qui sont en l'occurrence le lieu d'exercice, le créateur de l'unité de production, le mode de financement, les raisons du choix de l'activité et enfin la possession d'un compte bancaire.

Par conséquent, le travail d'investigation mené par BABOU.O (2016) a abouti aux résultats suivants :

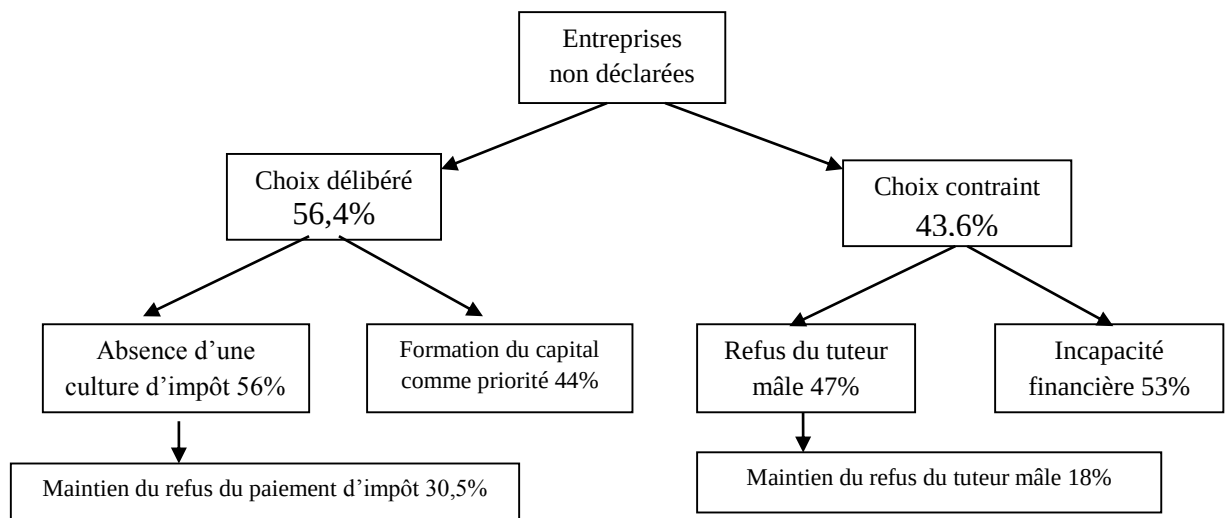
- les non-salariés, qu'ils soient formels ou informels, ont les mêmes probabilités d'avoir un chiffre d'affaires élevé. Quant à l'âge, il a très peu d'influence sur le choix du secteur, par contre les hommes ont cinq fois plus de chances que les femmes d'exercer comme non-salarié formel ;
- les chefs de ménage, leurs conjoints ainsi que leurs enfants, de même que les individus mariés ont plus de chances que les autres d'être des non-salariés formels ;
- un niveau d'instruction universitaire de même qu'une qualification donne plus de chance d'exercer comme non-salariés formels ;
- les non-salariés formels exercent notamment dans le BTP, l'industrie et l'artisanat dans des locaux ou lieux fixe, d'une part parce que ces activités sont difficiles à dissimuler, d'autre part pour bénéficier des différents avantages consentis par l'État en faveur de ces deux secteurs, notamment celui de l'octroi des marchés publics. A contrario, les non-salariés informels sont plus présents dans le commerce, le transport ou les services et, le plus souvent, sans local ou lieu d'activité fixe ;
- contrairement aux non-salariés formels, les non-salariés informels possèdent rarement un compte bancaire et n'ont pas recours à la banque ou l'État pour obtenir un financement ; leur établissement est leur propriété, qu'ils possèdent seuls ou avec d'autres membres de la famille dans la majorité des cas ;
- concernant la raison du choix de l'activité, si les non-salariés formels ont espéré obtenir un revenu plus élevé ou accéder à un statut meilleur, les non-salariés informels considèrent que leur choix est dicté par la nécessité de subvenir à leurs besoins.

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d’investigation, démarche et les déterminants de l’enquête

### 1.6.3. Les résultats des travaux de la thèse de SMADI. A (2018)

Cette recherche porte sur la contribution de l’entrepreneuriat féminin formel/informel au développement territorial dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Parmi ses objectifs, la distinction des contraintes auxquelles les femmes font face dans le milieu entrepreneurial entre celles qui les freinent à entreprendre et celles qui les poussent à choisir et à se maintenir dans l’informalité. En effet, parmi les résultats ressortis par l’enquête de terrain une proportion d’environ 38% des femmes entrepreneures enquêtées exerçant leurs activités dans le secteur informel (*le critère retenu est la non déclaration des entreprises créées*). Cette étude révèle aussi une réalité sur la présence féminine dans le secteur informel comme étant un choix délibéré pour une proportion dépassant 56% d’entre-elles. Paradoxalement, environ 43,6% de ces femmes ont choisi le secteur informel contrairement aux autres par contrainte ou par obligation. Afin d’approfondir ces résultats et cerner davantage ce phénomène, des interrogations sont portées sur les formes de ces choix délibérés<sup>10</sup> et/ou par obligation ou par contrainte<sup>11</sup>, ainsi que les éléments révélés par ces femmes justifiant leurs décisions prises pour l’exercice de leurs activités dans le secteur informel. Les figures suivantes illustrent en pourcentage (%) les résultats de ces questionnements comme suit :

**Figure N°03 : Le secteur informel comme choix délibéré des femmes entrepreneures**



Source : SMADI.A, 2018, P.298

Quant à la figure suivante, elle illustre les informations recensées auprès des femmes entrepreneures sondées par rapport à leur préférence à propos du choix de travailler définitivement dans le secteur informel, ou bien, il s’agit d’une question provisoire pour marquer

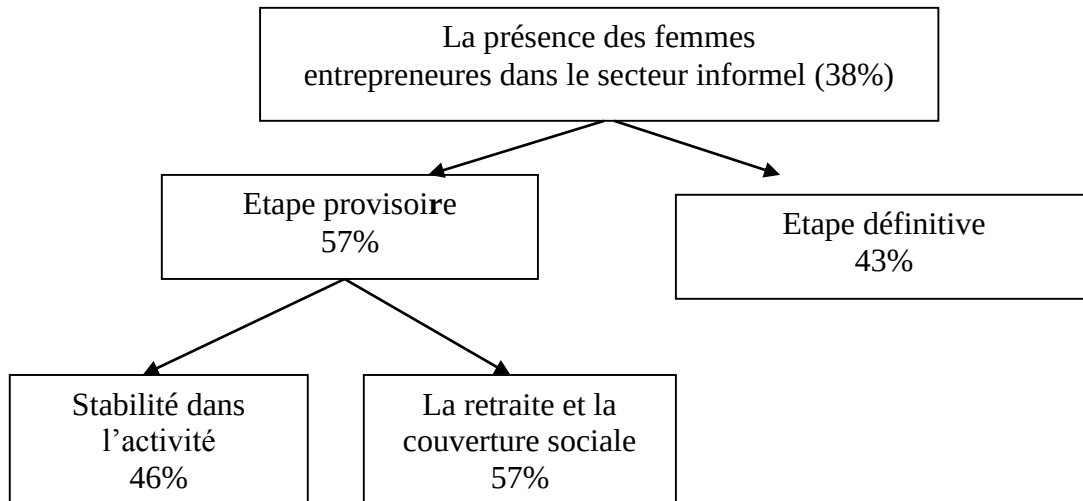
<sup>10</sup> Les facteurs déterminants de formes de choix délibérés sont l’absence d’une culture d’impôts et la formation du capital comme priorité.

<sup>11</sup> Les facteurs déterminants de formes de choix par contrainte ou obligation sont le refus du tuteur mâle et l’incapacité financière.

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

ensuite le passage au secteur formel pour plusieurs raisons à savoir la stabilité de l'activité, la couverture sociale et pour avoir une retraite à l'avenir.

**Figure N°04 : Le secteur informel est-t-il une étape provisoire pour les femmes entrepreneures?**



Source : SMADI.A, 2018, P.299.

### 1.6.4. Les résultats des travaux de recherche de SMAILI. N(2018)

Parmi les travaux liés à cette recherche, nous trouvons celui qui porte sur « **les transferts informels de fonds en Algérie : cas des migrants kabyles en France** ». Son objectif est d'analyser la contribution des envois de fonds informels des migrants kabyles au développement économique et social de la Wilaya de Tizi-Ouzou en général. Il s'agit là d'une analyse à l'échelle micro et macro-économique à travers une enquête sur 250 ménages Kabyles<sup>12</sup>, qui ont au moins un membre du ménage en France et qui sont interviewés durant l'année 2016 sur le montant, les causes des transferts non officiels de fonds, déterminants et impacts sur le développement socio-économique des localités d'origine des migrants.

Cette étude divulgue que le recours au système bancaire (*canal officiel*) représente 08 % des transferts quant aux canaux informels sont évalués à 92%. En effet, trois formes de transfert informel sont distingué, à savoir :

<sup>12</sup>L'auteure précise que 200 observations fiables sont gardées et ce, après avoir éliminé les questionnaires non fiables. L'âge minimum des actifs enquêtés à 18 ans. L'échantillon est composé de 80% d'hommes et de 20% de femmes avec une moyenne d'âge de 40 ans et une taille de ménage moyenne de 3 (nombre d'enfant). La nature d'émigration était prise en compte aussi, 90% sont entrés au pays d'accueil d'une façon régulière contre 10% qui ont accédé au pays d'une irrégulière.

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

- près de 60% de la totalité de ces transferts informels s'effectuent par les migrants eux-mêmes de retour (*sous forme d'argent liquide ou chèque de voyage*), ou par les membres de famille ou par les amis ;
- les transferts des travailleurs migrants à hauteur de 30% sont effectués par l'intermédiaire d'opérateurs appelés courtiers ;<sup>13</sup>
- et enfin, l'envoi d'argent par courrier ordinaire. Bien qu'assez risquée, cette méthode représente près de 2 % des transferts opérés par les migrants.

Cette recherche a abouti à un autre résultat, selon lequel ces transferts constituent une importante source de revenu pour de nombreux ménages à revenu faible ou moyen. L'investigation de terrain dévoile globalement qu'une importante proportion des flux est affectée à l'investissement (57%). Par ailleurs, les nouveaux besoins exprimés par les récepteurs de ces fonds, constituent dans de nombreux cas, un soutien à l'activité économique traditionnelle. Plusieurs secteurs, particulièrement celui de la construction (36 %) ou l'immobilier, le petit commerce de détail (11%), et les activités artisanales (10 %) bénéficient de l'argent qui arrive de l'extérieur. Le résultat de cette étude dévoile aussi, que le faible niveau d'instruction des émigrés et leur manque d'esprit d'entreprise font également que les fonds envoyés sont rarement investis dans la création d'activités productrices des revenus.

### Section 2 : Démarche méthodologique

La démarche méthodologique adoptée dans notre travail de thèse, vise la compréhension de notre terrain d'étude tout en suivant un protocole de recherche scientifique qui y correspond. Dans ce sens, nous comptons à cette section de présenter d'abord notre positionnement épistémologique, notamment l'interprétativisme ; puis le choix méthodologique illustrant la méthode de recherche sélectionnée la méthode quantitative appuyé par une démarche qualitative ; et enfin, l'élaboration de notre principal outil d'investigation à savoir le questionnaire.

#### 2.1. Le positionnement épistémologique de la recherche

Le terme «épistémologie (ou plus précisément le terme anglais *epistemology*) a été forgé par le métaphysicien James Frederick FERRIER (1808-1864) pour désigner une théorie de la connaissance. Ce néologisme est construit à partir des termes grecs épistémè (*connaissance*

---

<sup>13</sup>Ce procédé est plutôt facile à comprendre : un travailleur Kabyle expatrié en France souhaite envoyer une somme d'argent à sa femme restée à Tizi-Ouzou se retourne à un Kabyle de la place de France. Après avoir reçu la somme en euros, ce dernier contactera un confrère à Tizi-Ouzou qui paiera la femme de l'expatrié directement en dinars algériens, La confiance est le mot d'ordre dans ce type de transactions.

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

*théorique, savoir*) et logos (*discours rationnel, langage, jugement*). Il apparaît pour la première fois dans un ouvrage de langue française en 1901, dans la traduction d'un ouvrage de Bertrand RUSSELL. Il est ensuite popularisé et est aujourd'hui très répandu.<sup>14</sup>

Il est à préciser aussi que le mot "épistémologie" est bien entendu polysémique, il englobe les méthodes propres à chaque science ou domaine scientifique, tout comme les démarches de la pensée scientifique en général, mais il peut se référer également au problème de la vérité scientifique. Il est tentant de garder tous ces sens, dans une acception synthétique, qui rappellerait que l'épistémologie est la réflexion sur la construction et la gestion du savoir dans un domaine donné et dans son rapport avec les autres domaines de la réflexion scientifique. Nous serons encore plus larges en considérant que l'épistémologie s'intéresse aussi à la façon dont la connaissance se construit pour chaque individu ; c'est alors que le mot "positionnement" prend son sens (DEMAIZIERE.F et NARCY-COMBES. J-P, 2007).

Comme voie de conséquence, il subsiste aujourd'hui des oppositions et des débats entre les différents chercheurs concernant la production des connaissances scientifiques en sciences économiques, leurs valeurs et leurs critères de validité. D'ailleurs, « *chaque centre de recherches a tendance à affirmer que sa démarche est scientifique, valide, reléguant en même temps toutes les autres qui se démarquent d'elles* » (ECOTO.F, 2006, P.4).

En suivant cette logique, « *le choix de la posture épistémologique influence le chemin emprunté par le chercheur pour produire de la connaissance scientifiquement valide. Il oriente l'objet de la recherche, la stratégie de celle-ci, le choix de la méthode scientifique, les formes logiques, et les théories mobilisées* » (BOUKAIRA.S et OUDAAMOUCH. M, 2021, P.1).

Tout travail scientifique de recherche doit en sciences économiques et de gestion, s'inscrire dans l'un de ces paradigmes : positivisme, constructivisme ou interprétativisme. pour ce qui est de notre travail de thèse, nous avons opté pour le choix du paradigme interprétativiste car il est considéré comme le plus approprié pour notre terrain de recherche, notamment l'étude et l'analyse du marché de change parallèle à travers ses principaux acteurs en l'occurrence les cambistes organisés sous formes de bureaux de change parallèles exercés dans des espaces commerciaux de façade légale.

L'objectif d'une recherche interprétativiste est de comprendre la réalité au travers des interprétations qu'en font les acteurs et en tenant compte de leurs intentions, leurs motivations, leurs attentes, leurs raisons et leurs croyances (POURTOIS.J.P et DESMET.H, 1988).

---

<sup>14</sup> SAGAUT.P, Introduction à la pensée scientifique moderne, Institut Jean Le Rond d'Alembert Université Pierre et Marie Curie – Paris 6, 2009, P.10.

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

Le rôle est donc d'interpréter la réalité en fonction de la façon dont les acteurs l'appréhendent (DAFT.R.L et WEICH.K.E, 1984). Il faut pour cela tenir compte du contexte tant spatial que temporel (GIROD-SEVILLE. M et PERRET.V, 1999). Parmi les principaux critères de validité dans le paradigme interprétativiste, nous citons celui de l'empathie. Cette dernière est définie selon GIROD-SEVILLE. M et PERRET. V (1999, P.29) comme « *la faculté de se mettre à la place d'autrui, de percevoir ce qu'il ressent* ». Il faut aussi préciser que les recherches menées étudient les phénomènes en contexte et s'intéressent à des événements singuliers. Ajoutant à cela, une description détaillée au phénomène (*en prenant en compte les aspects historiques et contextuels*) doit être présentée (GIROD-SEVILLE. M et PERRET. V, 1999).

Pour que notre enquête de terrain soit performante (*objectivité et scientificité*), nous sommes tenus de créer une certaine proximité avec les cambistes, notamment s'appropriant leurs termes et leur langage et ce, afin de permettre la compréhension des phénomènes sociaux et économiques tels qu'ils sont vécus par ces acteurs.

Le choix de cette posture interprétativiste a pour apport à la description, l'étude et l'analyse du comportement et du tempérament de la communauté des cambistes, la nature de son activité de change parallèle, ses intentions, ses fins et motivations, les risques qu'elle encourt ainsi que les différents réseaux relationnels qui s'y rattachent et ce, dans le but d'aboutir à des résultats de recherche scientifiquement validés.

### 2.2. Le choix méthodologique et déroulement de l'enquête

ESSID.M (2009) souligne que toute recherche scientifique doit se baser sur une conception et une vision des choses. Donc, le choix d'une méthodologie est central afin de respecter le protocole qui se rattache à chaque travail de thèse (*l'exclusivité et la spécificité de chaque travail de recherche*).

Il est à rappeler que étymologiquement la méthodologie est un mot qui est composé par trois vocables grecs : metà (« *après, qui suit* »), odòs (« *chemin, voie, moyen* ») et logos (« *étude* »). Puis, ce concept est influencé par les sciences sociales et économiques dans le temps. De ce fait, la méthodologie se rapporte aux méthodes de recherche permettant d'arriver à certains objectifs au sein d'une science. Ainsi, elle peut également être appliquée à l'art lorsqu'une observation rigoureuse est effectuée. La méthodologie est donc tout un ensemble de méthodes régissant une recherche scientifique ou dans une exposition doctrinale. Dans le cas des sciences sociales, la méthodologie étudie la réalité sociale dans le but de trouver la véritable explication



## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

des faits sociaux par le biais de l'observation et de l'expérimentation commune à toutes les sciences.<sup>15</sup>

Il est à préciser que bien avant, les définitions du terme *méthodologie*, autant dans les dictionnaires français qu'anglais, s'avèrent fidèles à l'esprit qui a présidé à ce néologisme qui associe méthode et raison. Si nous citons celle du dictionnaire de l'académie française (1835), c'est un terme de philosophie, qui est considéré comme « *la science de la méthode en général ou des méthodes particulières de diverses sciences. La méthodologie est une partie de la logique* ». Puis, plusieurs auteurs ont appuyé cette logique philosophique, à savoir LITTRE.E (1880) selon laquelle « *traité des méthodes, art de diriger l'esprit humain dans la recherche de vérité* ».

Par ailleurs, MALINVAUD. E (1996, P.930) considère que « *La méthodologie a une position ambiguë dans la science. D'un côté, elle apparaît comme une partie molle dans toute discipline qu'elle concerne : les assertions sont plus discutables que dans les parties traitant la substance de la discipline ; elles prétendent surtout définir les domaines d'utilisation légitime des pratiques scientifiques existantes, plutôt que changer fondamentalement ces pratiques ; ainsi la méthodologie ne conduit pas mais suit le progrès scientifique. Mais, d'un autre côté, c'est aussi une partie inévitable de la science : la recherche étant une activité collective, les savants doivent viser à un accord sur les objectifs poursuivis ; ils ont besoin de normes sur ce qui constitue un accomplissement intéressant ou une bonne pratique; quand diverses écoles coexistent, leurs désaccords mutuels peuvent concerner plus certains objectifs ou certaines normes que des questions de substance.* ».

Il est aussi important de distinguer entre la méthode (*la marche à suivre pour atteindre des objectifs*) et la méthodologie (*l'étude de la méthode*). Il n'appartient pas au méthodologue d'analyser ou de vérifier une connaissance obtenue au préalable et acceptée par la science. Ce dernier a pour fonction de chercher des stratégies valides pour augmenter ladite connaissance.<sup>16</sup>

Autrement dit, Méthode et méthodologie sont d'autres termes équivoques en recherche et souvent employés comme synonymes. La méthode, dont l'étymologie renferme le mot grec *odos* qui signifie route, est définie comme « *la marche rationnelle de l'esprit pour arriver à la connaissance ou à la démonstration de la vérité* » (QUILLET.G, 1967). Quant à la méthodologie, elle fait partie de la logique qui étudie les méthodes des différentes sciences, par opposition à la logique formelle ou étude des lois de la pensée (QUILLET.G, 1967).

---

<sup>15</sup> Le doc des définitions in <https://lesdefinitions.fr/methodologie> consulté le 25-08-2021 à 12h30.

<sup>16</sup> Le doc des définitions in <https://lesdefinitions.fr/methodologie> consulté le 25-08-2021 à 12h40.

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d’investigation, démarche et les déterminants de l’enquête

Pour distinguer convenablement entre méthodologie et méthode, GUERCHOUH.M (2017, P.251) affirme que « *avant tout, il y a lieu de distinguer entre la méthode et la méthodologie. La méthode de recherche (technique) indique la manière dont un chercheur utilise ses différents outils de collecte et de l’analyse de données, et les différentes opérations qui lui permettent d’atteindre ses objectifs. À ne pas confondre avec la méthodologie, qui est un ensemble de méthodes et de techniques qui guident l’élaboration d’une recherche et orientent la démarche scientifique (approche)* ».

Pour mener convenablement la démarche méthodologique de notre travail de terrain et afin de réunir le plus de données exploitables pour notre sujet de recherche, nous avons opté pour une méthode mixte c’est-à-dire, à la fois quantitative et qualitative en même temps.<sup>17</sup>

**Tableau N° 14: La recherche qualitative comparée à la recherche quantitative**

| Type de recherche                     | Recherche qualitative                                                                                         | Recherche quantitative                                                                                                                          |
|---------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Les outils d’investigation</b>     | S’appuie sur la méthode d’observation, d’entretien et de références, loin des méthodes statistiques.          | Des normes et des tests ou des listes d’évaluation sont utilisés pour collecter des données et des informations avec des méthodes statistiques. |
| <b>Informations</b>                   | Des informations riches et approfondies. La collecte et la classification des informations prennent du temps. | Informations générales, pas toujours exactes. La collecte et la transcription des informations sont plus rapides et plus faciles.               |
| <b>Contrôles</b>                      | Le chercheur/la chercheuse ne contrôle aucune des variables                                                   | Le chercheur/la chercheuse exerce un contrôle complet sur toutes les variables liées à la variable dépendante                                   |
| <b>Biais : à préciser les nuances</b> | Biais : Biais du chercheur/de la chercheuse<br>Biais de l’observateur/de l’observatrice                       | Biais : Biais de non-réponse. Effet de la formulation                                                                                           |
| <b>Echantillons</b>                   | Un petit échantillon non représentatif. Il ne peut pas être généralisé                                        | Échantillon représentatif Peut être généralisé                                                                                                  |
| <b>Résultats</b>                      | Les rapports sont rédigés dans un style analytique et narratif                                                | Les données sont utilisées dans la rédaction de rapports, de tableaux et de graphiques                                                          |

**Source** : conçu par nous-mêmes à partir d’une revue de littérature portant sur la méthodologie

<sup>17</sup> Les deux méthodes ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients. D’après WACHEUX (1996) leurs limites respectives peuvent être atténuées si on les considère comme complémentaires et non concurrentes. Dans ce sens et avec une position très claire, GIDDENS (1987, P.399) considère que l’idée qu’il existe une division claire, ou une opposition nécessaire, entre les méthodes quantitative et qualitative doit disparaître.

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

Il est à rappeler que le problème fondamental de toute méthodologie est d'obtenir une validité c'est-à-dire, de permettre au chercheur d'être sûr que le comportement observé représente bien ce qu'on veut mesurer (KABATAKAKA.B, 2013). Dans le cas qui nous concerne, à travers la recherche quantitative, nous voulions que les cambistes expliquent dans leurs propres termes ce qu'ils conçoivent par rapport à leur activité de change parallèle. Pour ce faire, ils ont été conviés à répondre, librement, à un ensemble de questions mobilisant les dimensions identitaires, sécuritaires, économiques et financières, sociales, et enfin juridiques. Pour y parvenir, nous avons choisi le questionnaire comme outil d'investigation et de collecte d'information.

Cette enquête est appuyée par une démarche qualitative portant sur des déplacements au niveau des marchés de change parallèles, notamment Port Saïd et celui de Tizi-Ouzou (rue de la paie), où nous avons effectué des observations et des entretiens libres (informels) pour comprendre d'une façon appréhendée les comportements et les tempéraments des cambistes. En effet, lieu le plus fréquenté pour effectuer une transaction de vente ou d'achat de devise à Tizi-Ouzou, c'est un point de commerce informel aussi connu qu'incontournable appelé par certains, le café de la paix, ou le café de « l'euro » voire même le « Wall Street » de Tizi-Ouzou. Son emplacement est stratégique, il se situe au cœur de la ville et qui fait de cet endroit, un véritable carrefour commercial pour les cambistes et leurs clients. Ce qui attire plus d'attention, une fois sur place, c'est que cette activité se pratique au vu et au su de tout le monde, bien qu'elle soit informelle, donc illégale. En effet, au croisement des deux ruelles dont est constituée la « *bourse parallèle* » de Tizi-Ouzou, des grappes de jeunes prennent place au même trottoir (*c'est économie d'échelle externe et ce, par le groupement des cambistes dans même lieu, dans le sens où il constitue un lieu connu publiquement, et donc, attractif pour les clients*). Exhibant ostensiblement des liasses de billets de banque (*en monnaie nationale et en devises*), ces cambistes n'hésitent pas à apostropher les passants pour proposer leurs services. Souvent, ils vont même, jusqu'à faire de la vente à la criée, sans que cela ne gêne qui que ce soit. Un peu plus loin dans la rue (*le nom de la rue*) des locaux commerciaux sont transformés en bureaux de change en bonne et due forme. Ici, les clients sont nettement plus nombreux, car les transactions sont bien plus discrètes. Ces commerçants s'adonnent ainsi à une double activité, puisque leur commerce est jumelé avec l'activité de change informel de la devise. Autrement dit, durant nos déplacements sur les lieux de l'enquête, nous avons constaté que dans le même local, ils existent réellement deux espaces où s'exercent deux activités complètement distinctives, une commerciale formelle, activité de façade (*exemple : ventes d'habillements,*

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

*ventes de bijoux, etc.*); et une autre financière informelle, derrière la boutique ou derrière les coulisses (*les pratiques de change parallèle*).

Ici, personne ne peut estimer avec exactitude le volume de flux globaux des devises, qui y circulent, à plus forte raison que c'est les cambistes eux même qui fixent les taux de la vente et de l'achat. Les cours de change parallèle à ce niveau, sont tributaires de ceux appliqués sur le marché Port Saïd à Alger, considéré comme la plaque tournante d'échange de devise en Algérie. A notre arrivée à la place port Saïd, également appelé « square » le topo diffère peu de celui constaté à Tizi-Ouzou. Même mode opératoire même manière de s'afficher avec des sommes importantes de billets pour attirer le client, et surtout, même taux de change appliqué à Tizi-Ouzou. C'est le grand temple des vendeurs de la devise. Seule différence avec Tizi-Ouzou, c'est le nombre de cambistes qui jonchent la rue et le petit jardin qui y fait face, où ils se comptent par dizaines. Ce qui explique, en partie, la concentration de très gros capitaux sur cette petite allée. D'ailleurs, les cambistes de Tizi-Ouzou ne s'en cachent pas quand ils sont à court de liquidité ou qu'ils doivent fournir urgemment à un client une somme importante en Euro ou en Dollar, c'est à la bourse parallèle de Port Saïd qu'ils s'approvisionnent. C'est pour cela, qu'ils maintiennent des rapports très étroits avec les cambistes du square. Car, ils sont considérés comme étant leurs fournisseurs fiables. Cela étant, et au-delà du bazar général que créent ces vendeurs de devises en pleine voie publique, et qui est devenu coutumier par la force des choses, certaines scènes sont toutefois frappantes, paradoxales et parfois même aux limites du burlesque.<sup>18</sup>

Il est bien évident de préciser aussi, que le marché de change parallèle existe dans plusieurs autres villes ou endroits de la Wilaya de Tizi-Ouzou, qui sont en l'occurrence Azazga, Bouzeguène, Larbaâ Nath Irathène et Aïn El Hammam (Michelet), mais la «banque» deréférence reste cette rue jouxtant la BADR du centre-ville du chef-lieu, comme l'est le Square Port Saïd d'Alger pour la région centre du pays. Le change parallèle s'effectue également de façon discrète dans des commerces de la ville des genêts.

Pour perfectionner notre enquête de terrains, c'est-à-dire, avoir plus d'informations pertinentes et plus conformes par rapport aux aspects appropriés à notre thématique de recherche, nous avons complété notre investigation par le recours aux institutions financières, précisément, les directions régionales des banques comme la Banque Extérieur d'Algérie

---

<sup>18</sup>A Port Saïd, il ne se passe pas un quart d'heure sans qu'un véhicule de la police nationale remonte l'artère. Les cambistes ne semblent pas gênés outre mesure. Les policiers ferment les yeux, et font semblant de ne rien voir. Le comble du paradoxe, il n'est pas rare d'apercevoir un véhicule officiel de L'APN, situé à quelque dizaine de mètre de là, s'immobiliser pour effectuer une transaction avec des cambistes censés exercer une activité illégale.

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

(BEA), la Banque Nationale Algérienne (BNA), la Banque de Développement Local (BDL), la BADR, le Crédit Populaire Algérien (CPA), ainsi que, la Caisse Nationale de Retraites (CNR). Pour ce faire, nous avons utilisé des techniques d'investigation comme les entretiens libres avec les responsables de ces institutions, l'exploitation des documents internes, se baser ainsi sur des observations et le recueil de quelques données statistiques ou chiffrées.

En effet, le nombre d'entretiens libres accomplis diffère d'un organisme à un autre. Cette différence se voit par le nombre rencontres effectués pour chaque organisme, temps consommé et la nature de l'information recherchée.

**Tableau N°15 : Entretiens libres effectués par organisme d'accueil**

| Organisme d'accueil | Responsable enquêté                                      | Le nombre de rencontres |
|---------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------|
| <b>BNA</b>          | Chef de département des opérations du commerce extérieur | <b>4</b>                |
| <b>CPA</b>          | Directeur d'Agence de Tizi-Ouzou                         | <b>1</b>                |
| <b>BEA</b>          | Chef de service                                          | <b>1</b>                |
| <b>BADR</b>         | Directeur d'agence de Tizi-Ouzou                         | <b>2</b>                |
| <b>BDL</b>          | Chef département des opérations du commerce extérieur    | <b>1</b>                |
| <b>CNR</b>          | Directeur général                                        | <b>3</b>                |

Source : conçu par nous-mêmes à partir de notre enquête de terrain

**Tableau N°16: Quelques données institutionnelles collectées auprès des organismes**

| Banque      | Nombre de comptes en devises | Masse monétaire | Montant de la commission | Proportion des retraités gardant leur pension |
|-------------|------------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------------------------------------|
| <b>BNA</b>  | 5902                         | 2350000 Euros   | 18 Euros                 | 96%                                           |
| <b>BEA</b>  | 6004                         | 2560000 Euros   | 18 Euros                 | 95%                                           |
| <b>CNEP</b> | -                            | -               | -                        | -                                             |
| <b>BADR</b> | 6601                         | 2970000 Euros   | 18 Euros                 | 97%                                           |
| <b>BDL</b>  | 5907                         | 2400000 Euros   | 18 Euros                 | 98%                                           |

Source : conçu par nous-mêmes à partir des données recueillies auprès des organismes bancaires de la wilaya de Tizi-Ouzou, année 2020.

A partir de ces entretiens libres réalisés auprès des banques, nous avons pu avoir des informations supplémentaires trouvées essentielles pour comprendre au mieux notre terrain de recherche correspondant aux activités de change parallèle et ayant une relation directe et/ou indirecte avec l'état du secteur financier légal, et principalement, la devise qui transite le circuit financier via le nombre de comptes domiciliant au niveau des banques de la wilaya, c'est-à-

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

dire, la masse monétaire en devise qui rente par les retraités et les coûts des transferts. Le tableau suivant les illustre de la façon suivante :

Quant aux données recueillies auprès de la CNR d'ordre quantitatives pour affiner les informations assemblées lors des entretiens avec son premier responsable (Directeur Général), il s'agit des statistiques relatives aux dossiers des retraités en coordination avec les pays étrangers de l'année 2010 jusqu'au 31/12/2020.

**Tableau N° 17: Statistiques des dossiers de coordination d'année 2010 jusqu'au 31/12/2020**

| Année | Direct | Réversion |
|-------|--------|-----------|
| 2010  | 4746   | 6746      |
| 2011  | 4830   | 6766      |
| 2012  | 4891   | 6777      |
| 2013  | 9437   | 6785      |
| 2014  | 4981   | 6796      |
| 2015  | 5012   | 6807      |
| 2016  | 5046   | 6812      |
| 2017  | 5100   | 6816      |
| 2018  | 5118   | 6819      |
| 2019  | 5125   | 6820      |
| 2020  | 5111   | 7220      |

Source : CNR de Tizi-Ouzou, année 2020

Auprès de ce même organisme, nous avons aussi obtenu la proportion de retraités de France qui rapatrient leurs pensions via les banques ordinaires qui est à hauteur de 80%. Selon cette même source, le niveau de ces pensions est compris entre 500 Euros jusqu'à 1120 Euros.

En définitive, cette démarche méthodologique nous a servi d'utilité pour chercher des informations et fructifier notre enquête de terrain et ce, par la complémentarité des deux méthodes d'investigation (*quantitative et qualitative*) lors de la recherche et de la collecte des données quantitatives et qualitatives suffisantes pour comprendre l'une des formes de la finance informelle à savoir le fonctionnement des bureaux de change parallèle au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

### 2.3. Elaboration du questionnaire

Le questionnaire est un outil d'investigation utilisé par le chercheur pour la collecte des informations. Dans notre travail, il nous permettra de répondre à notre problématique de recherche, et ainsi, atteindre notre objectif portant sur les bureaux de change parallèle (cambistes) dans l'espace Wilayal de Tizi-Ouzou (voir annexe 1, P. 325). Dans ce sens,

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

ANGERS.M (1997, P.146) considère que « le questionnaire est une technique directe pour interroger les individus ». Par ailleurs, JAVEAU.C (2002, P.29) précise que « le questionnaire est un document sur lequel sont notés les réponses sur les réactions d'un sujet déterminé. A partir de ces considérations, nous pouvons comprendre que le questionnaire est une technique de recherche qui sert à recueillir des informations des personnes par le biais d'un formulaire, qui contient un nombre de questions ».

Puis, DELEND.A (2013, P.167) considère que « dans le cas des enquêtes en sciences sociales, le questionnaire est considéré comme l'outil principal de l'investigation, comparé à l'échantillonnage ou au travail de terrain. Rater son élaboration conduit à l'échec de l'enquête. Quelles que soient les recommandations qui puissent être données dans le but d'orienter son concepteur, elles resteront toujours insuffisantes pour que le questionnaire soit parfait. Cependant, il existe une remarque qui permet de les résumer : c'est au bout de plusieurs expériences qu'on arrivera à faire un bon questionnaire. Il est également fort recommandé de le faire lire (pour avis) par le plus grand nombre de personnes et particulièrement par des spécialistes ».

Pour mettre davantage en valeur cet outil d'investigation, HAMEL.N (2014, P.143) avance que « le questionnaire est l'un des outils d'enquête le plus employé dans les recherches universitaires, dans le but d'obtenir des données ou des informations relatives aux conditions de vie des personnes ou à leurs opinions, il se compose d'un formulaire contenant une série de questions destinées à un public bien déterminé. Un bon questionnaire doit contenir tous les éléments nécessaires, visant à optimiser le recueil de réponses sincères de la part des personnes interrogées ».

En effet, la construction d'un questionnaire va permettre de traduire les indicateurs en questions et les formuler adéquatement. L'enquête par questionnaire vise à vérifier les hypothèses de la recherche, en vérifiant les corrélations suggérées. La formulation des questions est donc une étape cruciale de l'enquête. Puisqu'il s'agit d'agréger et comparer les réponses, le questionnaire prendra toujours une forme standardisée, et les réponses seront parfois précédées. Il peut être intéressant de préparer la grille d'analyse du questionnaire au préalable, afin de vérifier que chaque question correspond, en effet, à un ou des indicateurs déterminés.<sup>19</sup>

---

<sup>19</sup> LUGEN.M, « Le petit guide de méthodologie de l'enquête », Université libre de Bruxelles ». Disponible en ligne : [https://igeat.ulb.ac.be/fileadmin/media/publications/Enseignement/Petit\\_guide\\_de\\_m%C3%A9thodologie\\_de\\_l'enque%C3%A2te.pdf](https://igeat.ulb.ac.be/fileadmin/media/publications/Enseignement/Petit_guide_de_m%C3%A9thodologie_de_l'enque%C3%A2te.pdf) consulté le 15-08-2021 à 20h30.

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

Il est à préciser aussi, que le questionnaire est un document comportant un ensemble de questions écrites élaborées en fonction d'un sujet particulier et s'appuyant sur des règles précises de préparation, de formulation et de passation. Il existe une grande variété de questionnaires qui se classent selon le but visé : d'opinions, d'intérêts, de connaissances, de motivation. Contrairement à l'entretien et à l'observation qui sont des instruments individuels ou collectifs, le questionnaire est uniquement collectif (LARAOUI.N.E.H, 2021).

A partir de ces éclaircissements théoriques, nous confirmons notre choix portant sur l'enquête de terrain par questionnaire. Cette méthode est la plus appropriée lorsqu'il s'agit d'approfondir la connaissance sur une population spécifique et d'analyser un phénomène social que nous pensons pouvoir mieux cerner à partir d'informations portant sur la population cible, ou plus généralement, quand il est nécessaire d'interroger un nombre important d'individus où la question de représentativité pose problème.

En effet, notre questionnaire appréhende trente-six (36) questions réparties sur cinq (5) volets principaux suivants :

- le premier volet « *Identification* » porte sur le genre du cambiste, son activité officielle (légale), son avis sur la proportion de l'implication des femmes dans le métier de change parallèle, la façon de son intégration dans ce métier, son expérience par rapport à cette activité informelle, l'exercice de cette activité (*individuellement, en famille ou avec un associé*) et enfin sur les moyens les plus importants de communication utilisés toujours dans le cadre de l'exercice de ce change parallèle ;
- le deuxième volet « *Sécuritaire* » aborde les différents risques et aux dangers auxquels le cambiste est exposé, notamment pour le choix de travail dans un local afin de prétendre à plus de discrétion (*les vols, les agressions, les faux billets, l'escroquerie et autres*) ainsi que les précautions nécessaires à entreprendre pour y faire face, le choix des espaces préférés pour l'exercice de cette activité (*local commercial, voitures, endroits isolés, lieux publics, etc.*), la manière d'assurer la sécurité dans le cas où la transaction se fait dans un espace autre que celui du local habituel (*bureau de change parallèle*), et enfin, la vision ou la perception du cambiste de son activité de change parallèle (*son avenir*) dans le cadre du rapprochement (*la réduction de l'écart*) entre le taux de change légal et le taux de change parallèle ;
- le troisième volet « *Social* » se structure au tour des raisons amenant ou conduisant à l'exercice de cette activité de change parallèle, la considération de cette dernière (*comme étant principale ou secondaire*) par rapport à l'activité officiellement exercée, le nombre



## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

de cambistes constituant le même réseau d'appartenance à différents niveaux (*local, région et national*), le nombre de famille bénéficiant de cette activité, et enfin, les différentes répercussions à rencontrer dans le cas où l'activité de change parallèle deviendra une activité légale ;

- le quatrième volet « *Economique et Financier* » porte sur l'explication de l'activité de change parallèle, les principales monnaies étrangères (devises) les plus échangées (fréquentes) sur le marché de change parallèle, les événements ou les faits contextuels les plus influençant sur cette activité de change parallèle pendant ces deux dernières décennies (*la Covid-19, le Hirak, la dévaluation du dinar, la crises financière, la période d'été, el hadj, l'arrivée massive de la communauté algérienne vivant à l'étranger, importateurs de prêt à porter*), le volume approximatif de la monnaie qui transite quotidiennement par le cambiste, la masse de la devise circulant dans le réseau d'appartenance, la dimension spéciale dont s'effectuent les opérations de change parallèle (*l'Algérie, vers l'étranger et vice-versa*), la façon dont se font ces dernières, l'avis sur l'étendu de l'impact économique sur l'activité de change parallèle, les sources d'approvisionnement en devises les plus importantes (*retraités, commerçants, étudiants, intermédiaires, exportateurs, opérateurs économiques, etc.*), les instruments et les moyens retraçant la manière avec laquelle des sommes importantes sont mises en circulation (*argent liquide, via numérique, chèque de banque, virement numérique, cabas, etc.*), la rentabilité ou la non rentabilité de cette activité, la destination des profits générés par cette dernière (*le marché de change parallèle ou l'investissement dans d'autres secteurs*), l'impact de la dépréciation du dinars par rapport aux monnaies étrangères par rapport à la rente que procure le l'exercice du change parallèle, la source secours d'approvisionnement en monnaies (*nationale et étrangères*) lors d'une demande urgente et importante, les franges sociales considérées comme clients plus importants (*commerçants, hadjs, étudiants, touristes, opérateurs économiques, importateurs, firmes étrangères, etc.*), le recours aux sources d'alimentation des transactions de change (*fournisseurs qui assurent des liquidités en dinars en permanence ou autres canaux*) et les activités d'importation qui paraient être les plus gros clients (*les importateurs de voitures, les importateurs du prêt à porter, les importateurs d'appareils électroniques et électroménagers, les importateurs de l'agroalimentaire, les importateurs de matériel médical, etc.*) ;
- et enfin, le cinquième le volet « *Juridique* » relatif à l'estimation de l'activité de change parallèle si elle est assez rentable au point de faire l'in-pace sur de nombreux avantages

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

sociaux, l'attraction de plus en plus de cambistes par cette activité ou bien elle est en déperdition et enfin sur la reprise de son cours (*dynamique, rythme*) avec l'ouverture des frontières après la crise de la Covid-19 (*retour des clients habituels*).

### Section 3 : Le panel de l'enquête et les conditions des investigations

Cette section a pour objectif de préciser la population cible à investiguer à travers la section et la construction de l'échantillon de l'enquête, suivi par le motif et choix du terrain, puis le déroulement de l'enquête, et enfin, les contraintes rencontrées lors de notre investigation.

#### 3.1. Cibler la population à enquêter : la sélection et construction de l'échantillon de l'enquête

Lorsqu'une problématique est réfléchie, en suite posée, le chercheur (enquêteur) doit s'interroger sur la population pertinente pour répondre à sa question de recherche<sup>20</sup>. Cette population est considérée par (BERGERON.S, 1994, P.45) comme « *l'univers de l'enquête* ».

Dans le cadre du ciblage de la population, l'enquêteur peut se demander si cette dernière est susceptible d'apporter de l'information et s'il est nécessaire que celle-ci soit informée pour répondre. Ce questionnement dépendra, en fait, de l'objet de recherche.

Par conséquent, l'échantillonnage doit obéir à certaines règles méthodologiques déterminant l'ampleur du panel et permettant de sélectionner les groupes à analyser en fonction de l'objet d'étude. Ce choix dépend de plusieurs paramètres qui tiennent compte des contraintes humaines et matérielles. L'objectif de la méthode d'échantillonnage consiste en la sélection d'un échantillon représentatif suffisant pour illustrer les phénomènes traités (SMADIA, 2018). Par rapport à notre sujet d'étude (*bureaux de change parallèle représentés par des individus*), nous avons constitué un échantillon dans le sens où il doit tendre à la représentativité de la population mère, c'est-à-dire, les cambistes qui exercent le change parallèle sur le territoire de Tizi-Ouzou, et ce, dans l'objectif de généraliser les résultats parvenus à l'ensemble de cette population mère.

Pour plus d'objectivité, nous avons choisi de délimiter cette population mère aux cambistes exerçant une activité officielle (*commerciale ou artisanale*) dans un lieu géographiquement bien repéré (*siège social de l'activité légale*). Autrement dit, des cambistes de la wilaya de Tizi-Ouzou exerçant le change parallèle dans des locaux où ils exercent leurs activités officielles, considérés comme des « bureaux de change parallèle ».

---

<sup>20</sup>Il est à préciser aussi, qu'il est important de ne pas confondre la question de recherche et les questions qui seront posées dans le questionnaire.

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

En effet, notre échantillon d'étude est constitué de 162 cambistes, répartis sur l'espace Wilayal de Tizi-Ouzou et par le choix de huit centres urbains, qui sont en l'occurrence, les chefs-lieux de daïra par verseau, à savoir :

- le centre : Tizi-Ouzou Chef-lieu
- le verseau nord : Tigzirt, Azeffoune ;
- le verseau sud-ouest : Boghni et Draa Ben Khedda ;
- le verseau est : Azazga ;
- et la haute Kabylie ou les villes de hauteur (*Larbaa Nath Irathen et Ain El Hammam*).

### 3.2. Motif et choix du terrain

Le choix des Daïras concernées par notre enquête n'est nullement fortuit. En effet, les motifs du choix de ce terrain sont expliqués brièvement comme suit :

- la concentration démographique et les flux des monnaies échangées sur une même circonscription géographique sont déterminants pour le choix de ces villes. Cette concentration démographique, est donc, automatiquement liée aux volumes de change. Plus une ville est peuplée, plus la demande est forte et plus les cambistes sont nombreux pour satisfaire la demande ;
- notre choix est également justifié par la forte présence de la communauté d'immigrés dans ces daïras. La encore, l'équation est la même, c'est-à-dire, plus la ville compte d'immigrés, plus les flux de devises sont importants et plus les cambistes sont abondants ;
- ainsi, la forte concentration de l'activité commerciale appuyée par l'existence de « souks » soit d'une façon permanente comme celui de Draa-Ben-Khedda (quotidiennement) ou d'une façon hebdomadaire à savoir celui d'Azazga (*chaque samedi*), de Boghni (*chaque dimanche*), etc. Cela sous-entend l'existence des flux monétaires très importants formels et informels dont les flux de change parallèle ;
- concernant les villes du verseau nord de la wilaya, c'est-à-dire, celles de la Kabylie maritime, à savoir Tigzirt et Azzefoun sont connues par leur animation durant la période estivale ou d'été, qui attire un nombre important de touristes interne et externe, comme le cas des émigrés d'où l'activité de change parallèle est au service de leur approvisionnement en dinar.

Le choix du terrain de notre enquête s'est imposé de lui-même. Il y a tout d'abord cette proximité géographique avec les réseaux des cambistes ainsi que leurs locaux et réseaux. Cela a incontestablement joué en notre faveur car, malgré les difficultés rencontrées nous avons pu pénétrer dans ce milieu grâce à une double proximité : géographique et sociale. La première

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

nous a permis d'exploiter la deuxième. De fait, et vu que nous sommes des diplômés de l'Université Mouloud MAMMER de Tizi-Ouzou (UMMTO) et résidents dans l'agglomération de Tizi-Ouzou, notre choix s'est fait tout seul. Enquêter sur un autre terrain géographique autre que celui dont nous vivons, ne nous assurait pas une meilleure couverture statistique, ni une plus grande crédibilité aux chiffres que nous allions récolter. Tout au contraire, le choix de la wilaya de Tizi-Ouzou demeure pour nous un choix de qualité et ce, vu les innombrables avantages qu'elle représente. Au-delà de la proximité géographique que nous évoquions en haut, il y a aussi, et surtout, cette place prépondérante qu'occupe la wilaya de Tizi-Ouzou dans le commerce informel de devise (*de l'avis de tous*), notre wilaya est connue pour être l'un des plus importants marchés de la devise en Algérie. Certains la considèrent comme deuxième plus grande ville (*après la capitale*) en matière de volume d'échange parallèle. Cela s'explique bien évidemment par la très forte concentration de la communauté d'immigrés dans la wilaya par rapport au nombre d'habitants, ce qui impacte directement sur la vie commerciale et les codes sociaux de Tizi-Ouzou. Le taux de famille vivant de la vente informelle de la devise est le plus haut au niveau national et ce, il est vrai, en dépit de l'absence de statistiques officielles. Ce volume d'échange ajouter à la proximité géographique entre les villes et communes de la wilaya, ont produit un réseau commerciale propre à la région. Un réseau basé sur une densité géographique très importante dans les grandes villes, ce qui rend le volume des échanges particulièrement important. Des volumes que nous retrouvons aussi sur d'autres activités commerciales et pas uniquement le secteur de la vente informelle de la devise.

L'existence de nombreux marchés et pôles commerciaux témoignent d'une nécessité grandissante de satisfaire la demande d'une population de plus en plus concentrée. Cet état de faits s'est directement répercuté sur le marché de la devise parallèle, car nous avons constaté lors de notre pré-enquête que plus une ville dispose d'infrastructures commerciales (*marchés, centres commerciaux, etc.*) plus le volume des échanges de la devise qui s'y rattache est important. La densité géographique impose l'extension des structures commerciales, ce qui engendre inexorablement une croissance des volumes et des achats, même dans l'activité des cambistes.

Les critères choisis pour sélectionner les daïras concernées par notre enquête obéissent à plusieurs aspects. Au-delà des critères généraux et classiques qui classent chaque Daïra selon sa superficie et sa situation géographique ou bien sa densité démographique ; nous avons introduit d'autres éléments qui, à nos yeux peuvent rendre notre travail plus fiable et plus précis. A cet effet, nous avons exploité les données géographique et démographique de la wilaya

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

de Tizi-Ouzou en notre possession puis nous les avons consolidées avec des données spécifiques à chaque daïras. L'objectif étant de cibler les régions qui reflètent le mieux le volume et la contenance du marché parallèle de la devise à Tizi-Ouzou. Plusieurs similitudes ont été constatées entre certaines daïras, formant de fait un premier groupe à cibler. De ce fait, nous avons établi que certaines que même si le tissu social et économique de la wilaya est plus au moins le même incorrect, il n'en demeure pas moins que certaines régions se différencient légèrement des autres. De cette observation, que nous avons établi que des daïras comme Tizi-Ouzou, Azazga, Draa-Ben-Khedda et Boghni se ressemblent sur plusieurs facettes avec une densité démographique importante, une population plus au moins cosmopolite, et un volume d'échange commercial (*même en devise*) proportionnellement important. D'autre part, des daïras comme Larbaa Nath Irathen et Ain El Hemmam sont connues pour être moins peuplées que les premières citées, et surtout, composées d'une population nettement moins cosmopolite au regard de la nature montagnarde de cette région qui, par ce fait obéit à un tissu social bien particulier. Mais cela, n'a pas empêché ces deux daïras de concurrencer les quarts premières citées en matière de volume des échanges en devise. L'importante densité des populations immigrées dans cette région de haute Kabylie explique ce contraste.

Quant aux deux daïras, Azeffoune et Tizirt, ont été choisies par rapport à leur situation géographique, faisant d'elles les deux villes côtières les plus prisées de la wilaya. Bien que très similaires avec les autres daïras choisies pour notre enquête. Azeffoune et Tizirt ont toutefois l'avantage de devenir l'espace de la saison estivale (*période d'été, la dominance des estivaux*), des villes surpeuplée et extrêmement cosmopolite. C'est un fait qui dope automatiquement l'activité commerciale, et par ricochet, l'activité de change parallèle de devises est boostée selon cette période de l'année.

### 3.3. Déploiement et déroulement de l'enquête de terrain

Notre enquête s'est étalée sur deux principales phases :

- premièrement, il s'agit d'une pré-enquête, consacrée à travailler et à expérimenter notre questionnaire, et ce, dans le but de le réajuster en procédant à la reformulation, le remplacement, voire même la suppression de quelques questions jugées non appropriés ou non adéquates à notre objet de recherche, ainsi que, le réajustement du temps de passation à la disponibilité de l'enquêté (cambiste). Cette pré-enquête nous a pris trois mois, précisément janvier février et mars de l'année 2021. Une fois notre questionnaire est expérimenté et vérifié sur quelques cambistes, que nous avons jugé convenables pour

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

notre enquête de terrain, et apporter les modifications nécessaires afin d'assurer sa faisabilité, nous avons procédé à la passation définitive de ce questionnaire ;

- deuxièmement, notre enquête s'est étalée sur une période allant du mois de mai 2021 jusqu'à la fin du mois d'août 2021. Il est à préciser que la transmission de la plupart des questionnaires était très flexible et ce, par le fait que nous avons eu l'opportunité de confier un nombre important de questionnaires à des personnes de confiance pour les distribuer dans les chefs-lieux de daïra sélectionnés pour notre enquête, ainsi que la courte durée consacrée aux réponses par les cambistes questionnés dans la plus part des cas ;
- troisièmement, dans la finalité de procéder au recueil des éléments probants, techniques et professionnels qui entourent et canalisent l'activité du change parallèle à Tizi-Ouzou, nous avons opté pour une enquête guidée effectuée sur tous les canaux du métier (activité officielle). Ainsi, un questionnaire de plus de 38 questions a été élaboré. Au début, il fallait d'abord approcher les cambistes connaître l'abécédaire de leur métier, puis procéder à mettre à jour notre tableau de bord, dont le rôle était d'identifier les indicateurs généraux de l'activité. Une fois cette tâche effectuée, nous avons confectionné 162 questionnaires identiques et nous sommes repartis à la rencontre des vendeurs parallèle de la devise à Tizi-Ouzou. Notre enquête guidée consistait, en fait, à dispatcher nos documents, de laisser un temps aux concernés pour les remplir puis revenir les récupérer une fois terminés. Nous nous n'étalerons pas ici sur les conditions, très compliquées, dans lesquelles nous avons fait cela, mais nous insistions à répéter qu'il fallait des fois plusieurs aller-retour vers le même cambiste aux fins de récupérer un seul questionnaire. Les délais que nous nous sommes accordés ont été prolongés plusieurs fois. À la récupération des documents, l'enquête guidée n'était guère à la fin, car il fallait procéder au dépouillement des données récoltées et des chiffres en notre possession, puis au décryptage systématique de chaque question posée aux cambistes

Il est à souligner que les cambistes sont réticents au point même de ne pas faire confiance y compris aux éventuels clients, c'est-à-dire, dans le sens d'avoir le maximum d'information sur n'importe quelle personne qui s'adresse à eux. Pour ce qui est de notre cas, enquêteur sur le change parallèle, nous avons connu un accueil dominé par une atmosphère de réticence et de méfiance même si nous nous sommes adressés à eux par la médiation de personnes ressources (un ami, un ancien client, un membre de la famille, un voisin, un des leurs). Cela a abouti à quatre situations :

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

- la première, est l'acceptation de les enquêter après avoir pu les convaincre en leur clarifiant davantage l'objectif de notre enquête (*garder la confidentialité des informations remises ainsi que de ne pas lever l'anonymat sur leur identité*) avec le recours des fois aux personnes ressources pour se porter comme un gage ;
- quant à la deuxième, est le refus en niant catégoriquement l'exercice de cette activité de change parallèle, surtout pour ce qui est de l'aspect féminin. Pour ce cas, nous nous sommes référés aux personnes ressources proches afin de comprendre les raisons principales de cette position catégorique dont les réponses sont en l'occurrence la crainte des services d'instances de contrôle de l'Etat à savoir la police, les impôts, agents de wilaya (*Direction de commerce, par exemple.*) ;
- pour la troisième, c'est par conscience et connaissance des faits la crainte de dévoiler la véracité des choses relative à l'exercice de leur activité de change parallèle, considérée comme activité purement lucrative. Leur refus est basé particulièrement à ce qui est relatif à l'aspect économique et financier de leur activité informelle, notamment les sommes drainées sur le marché de change parallèle, les bénéfices générés, etc.
- et enfin, pour la quatrième, il faut souligner que lors de notre enquête de terrain, nous avons constaté, contrairement à ce que nous pourrions penser, tous les cambistes ne sont pas automatiquement propriétaire de leur commerce formel et du bureau de change parallèle. Parfois, même si c'est rare ces cambistes peuvent être de simples employés qui sont contraints de rendre des comptes à leurs employeurs (le cambiste-principal). Pour cela, il est clair qu'il faudra avoir important capital de confiance entre ces cambistes (employeurs) et leurs employés. Surtout que cette activité n'est régulée par aucune traçabilité comptable, cela a constitué une entrave dans notre enquête qui se manifeste par ambigüité ou asymétrie informationnelle.

### 3.4. Le taux de réponse à la passation du questionnaire

A travers le tableau ci-dessous, nous démontrons le taux détaillé de réponses obtenues lors de la passation du questionnaire à notre échantillon d'étude :

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d’investigation, démarche et les déterminants de l’enquête

**Tableau N°18 : Le taux de réponse à la passation du questionnaire**

| <b>DAÏRA</b>                        | <b>Nombre de questionnaires distribués</b> | <b>Nombre de questionnaires récupérés totalement exploitable</b>                            | <b>Nombre de questionnaires récupérés (remplis à hauteur de 50%)</b> | <b>Nombre de questionnaires non récupérés (refus catégorique)</b> |
|-------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| <b>Tizi- Ouzou (1-29)</b>           | <b>29</b>                                  | <b>27</b><br>(codes :1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-14-15-16-17-18-21-22-23-24-25-26-27-28)     | <b>2</b><br>(codes : 13-19)                                          | <b>2</b><br>(codes : 20-29)                                       |
| <b>Azazga (30-55)</b>               | <b>26</b>                                  | <b>24</b><br>(codes : 30-32-33-34-35-38-39-41-42-44-47-48-50-53-54-55)                      | <b>4</b><br>(codes : 31-40-43-51)                                    | <b>2</b><br>(codes : 36-37)                                       |
| <b>Boghni (56-77)</b>               | <b>22</b>                                  | <b>19</b><br>(codes :56-57-58-59-61-63-64-65-67-68-69-70-71-72-73-76)                       | <b>3</b><br>(codes : 60-66-75)                                       | <b>3</b><br>(codes : 62-74-77)                                    |
| <b>Draa Ben Khedda (78-104)</b>     | <b>26</b>                                  | <b>25</b><br>(codes : 78-79-80-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-98-99-100-101-102) | <b>5</b><br>(codes : 81-97-100-103-104)                              | <b>1</b><br>(codes : 96)                                          |
| <b>Ain El Hammam (105-122)</b>      | <b>18</b>                                  | <b>15</b><br>(codes : 105-106-108-110-112-113-114-115-118-117-120-122)                      | <b>3</b><br>(codes : 107-116-121)                                    | <b>3</b><br>(codes : 109-111-119)                                 |
| <b>LarbaaNath Irathen (123-136)</b> | <b>14</b>                                  | <b>13</b><br>(codes : 123-124-126-128-129-130-131-132-133-136)                              | <b>3</b><br>(codes : 125-127-135)                                    | <b>1</b><br>(codes : 134)                                         |
| <b>Tigzirt (137-152)</b>            | <b>16</b>                                  | <b>11</b><br>(codes : 137-139-141-142-143-144-145-146-147-148-149)                          | <b>3</b><br>(codes : 140-151-152)                                    | <b>2</b><br>(codes : 138 - 150)                                   |
| <b>Azeffoun (153-162)</b>           | <b>11</b>                                  | <b>10</b><br>(codes : 153-154-155-156-157-158-159-160-161)                                  | <b>0</b>                                                             | <b>1</b><br>(codes : 162)                                         |
| <b>Total</b>                        | <b>162</b>                                 | <b>144</b>                                                                                  | <b>23</b>                                                            | <b>15</b>                                                         |

**Source** : conçu par nous-mêmes à partir des données de notre enquête



## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

Sur les 162 exemplaires dispatchés, nous avons constaté que 38 (*presque le cinquième des questionnaires*) nous ont été rendus soit amputés de quelques axes, soit carrément vides.

En effet, nous remarquons que 23 exemplaires ont été remplis à moitié par les concernés. Ce chiffre cache une donnée tout aussi importante, car les cambistes se sont abstenus de cocher toutes les questions inhérentes aux volets économiques et financiers. En plus clair, ces questionnaires nous ont été rendus avec des réponses limpides sur tout le chapitre sauf l'économique et financier. Plus intéressant encore, 15 questionnaires ont eu un refus catégorique de la part des cambistes. Notre engagement sur le terrain de l'enquête nous a tout de même permis d'avancer des explications logiques à cette réaction. Selon notre enquête, ce refus peut être expliqué par un sentiment de non assurance de la part des cambistes qui pourrait penser qu'ils exposent trop leur activité, comme pour tant d'autres, le rapport de confiance est plus que primordial pour tenter une immersion totale dans l'univers des cambistes. Autre explication, que nous estimons moins influente mais tout à fait logique en somme, c'est le niveau d'instruction de certains acteurs du change parallèle, lequel constituerait un vrai obstacle pour la compréhension des questions qui leur sont posées. Ainsi, certains cambistes ont donc préféré rendre « *la copie blanche* » pour la bonne et simple raison qu'ils ne sont pas en mesure d'y répondre.

### 3.5. Contraintes du terrain

Aux fins de mieux cerner les éléments de notre enquête et dans le souci de traduire les aspects techniques de cette activité de change parallèle, de nombreuses sorties de terrain ont été nécessaires. D'abord, pour s'approcher des cambistes et d'essayer de mieux connaître leur métier, et ensuite, pour distribuer le questionnaire, recueillir les réponses puis effectuer le dépouillement. Par la suite, d'autres sorties ont été effectuées pour observer le déroulement des transactions, l'organisation des cambistes, ainsi que les lieux utilisés à cet effet. Ceci dit, et au-delà des embûches techniques auxquelles nous avons dû faire face à plusieurs contraintes comme la difficulté à infiltrer aisément, ce monde est plutôt discret et très prudent.

#### 3.5.1. La contrainte sanitaire (la Covid-19)

Pendant notre enquête, nous avons été également confrontés à bien d'autres difficultés et ce, étant donné que la réalisation de notre enquête a coïncidé avec un contexte sanitaire le plus délétère avec l'expansion drastique qu'a connue la pandémie de la Covid-19 particulièrement l'été 2021, notre travail sur le terrain a été (*parfois même freiné*) par plusieurs aspects. D'abord, par des horaires qui ont considérablement réduits nos déplacements, notamment vers la capitale (*lieu où se situe le marché de change parallèle la référence*

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

*nationale*), vu que nos sorties étaient régies par des horaires de départ et de retour loin d'être avantageux. Il y a aussi les gestes barrières, qu'il fallait absolument respecter et faire respecter à nos interlocuteurs. Nous pouvons ni rencontrer un cambistes dans son local, ni prendre le temps nécessaire pour les questions, ni même lui prêter un stylo pour apporter la moindre correction aux réponses données. Il va sans dire que durant cette période, le morale de nos interlocuteurs n'était guère au plus haut, puisque affectés eux aussi par la situation dramatique que connaissait le pays.<sup>21</sup>

### 3.5.2. La contrainte climatique et incendies

Nous avons encore fait face, pendant cette même période, à des conditions climatiques extrêmes, causés par la forte canicule qui a frappé la Kabylie et les régions du centre du pays deux mois durant (*juillet et aout*). Les incendies et les flux de forêts n'ont guère arrangé les choses et plusieurs de nos sorties ont été soit écourtée soit annulée. Il était quasiment impossible de se rendre vers des régions comme Larbaa Nath Irathen ou Ain El Hammam (*zones sinistrées*), considérées pourtant comme de vraies plaques tournantes de la vente de la devise en Kabylie, et ce, à cause d'importants feux qui les ont ravagé. Plus que la canicule, plus que les incendies, le deuil a fini par installer un climat morose qui a stoppé net nos efforts pendant près de deux mois. Paradoxalement, et aussi étonnant que cela puisse paraître, c'est durant cette même période que le marché parallèle de change, plat et immobile jusque-là, a connu un début d'éveil. En effet, et face à la dramatique pénurie de concentrateurs d'oxygène, qu'a causé le décès de dizaine de citoyens atteint de la Covid-19, les villages et communes de la wilaya se sont mobilisés pour se procurer ces appareils de propres fonds. De gigantesques collectes d'argent ont été organisées partout en Kabylie et les sommes collectées ont servi à l'achat des précieux appareils. Seulement voilà et comme les concentrateurs se vendent en Europe, donc en euro, les fonds collectés (*se comptant par milliards de centimes*) ont dû être échangés en euro, ce qui a créé une forte demande, boostant, de fait, l'activité de change parallèle, et c'est comme ça que l'euro a connu sa première hausse face au dinar après les long mois de stagnation liée essentiellement à la fermeture des frontières.

---

<sup>21</sup>Investiguer auprès des cambistes pendant cette période de crise sanitaire (la Covid-19) a affecté négativement notre enquête de terrain et ce, pour plusieurs raisons comme la difficulté de se déplacer vu les mesures strictes du confinement qui était au départ total puis devenu partiel. ces strictes mesures consistent à la limitation de la durée de la circulation, le gèle des moyens de transport et de circulation (*complètement pendant le confinement total et durant les journées du week-end c'est-à-dire, le vendredi et le samedi pendant le confinement partiel*), suspendre l'exercice de plusieurs activités commerciales un laps de temps important, l'exigence du respect d'un protocole sanitaire stricte une fois ces activités sont reprises comme la limitation du nombre de personnes à entrer dans un magasin et pour une durée très courte, d'où la difficulté de communiquer et de débattre avec l'enquête c'est-à-dire, le cambiste, etc.

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

### 3.5.3. La contrainte sociale

Au-delà des contraintes sanitaire et climatique, que nous avons rencontrées lors de nos différentes sorties sur le terrain de notre enquête, et que nous avons tenté de surpasser ou contourner, nous étions également confrontés à une toute autre difficulté, totalement inattendue. En effet, et si nous étions suffisamment préparé aux quelques inconvénients et autres embarras que suscite logiquement les enquêtes du terrain, nous étions désagréablement surpris par une contrainte sociale qui a failli saper nos efforts. En fait, l'écrasante majorité de nos interlocuteurs, que ce soit les cambistes ou leurs clients, ont affiché une méfiance non cachée au fait que cette enquête soit réalisée par une femme. L'activité de change informel est connue pour être un secteur très masculin. Les acteurs de « milieu » n'ont guère apprécié qu'une femme s'introduise dans leurs rouages et tenter de faire la lumière sur « leur » activité. A plusieurs reprises, nous étions confrontés à des réflexions sèches et désobligeantes, concernant les motifs de notre présence avec eux. Certains cambistes ont carrément refusé de nous accorder le moindre intérêt, refusent, parfois, carrément de nous parler. Au début, ça a failli écorcher notre collecte d'information, et il nous a fallu insister plusieurs fois auprès de la même personne (*avec souvent des intermédiaires*) pour établir un semblant de confiance et « arracher » quelques éléments d'informations. Les réflexions misogynes n'ont pas manqué à notre égard la réflexion qui revenait le plus, c'était celle qui consiste à dire « *qu'est-ce que une jeune femme fait ici au milieu de cet environnement purement masculin ?* » c'était une manière de nous dire, qu'un homme aurait fait le boulot d'une manière plus aisée, puisqu'il serait le bienvenu à tous les niveaux qui forment cette activité, exercé le plus souvent dans des cafés, des commerces clos ou même les trottoirs. Il est capital de souligner, à cet effet, nous avons triplé d'efforts pour surpasser cette « inconvénient » à laquelle nous nous n'attendions guère. Seule satisfaction, toutefois, c'est d'avoir constaté que cette activité de commerce se propage au sein de la gente féminine, laquelle exerce la vente de la devise dans des cercles limités, certes, mais qui commencent à bousculer les anciens codes sociaux.

### 3.5.4. La contrainte de méfiance et réticence des cambistes

Cette contrainte s'explique par la non-disponibilité de la personne à enquêter à cause de l'informalité de son activité de change et ce, pour plusieurs raisons telles que la crainte du fisc et des contrôleurs en la matière ainsi que, l'évitement de répondre à quelques questions, singulièrement celles correspondantes aux aspects financiers et monétaires (*les sommes d'argent drainer ou qui transitent son activité, les instruments avec lesquels transite cette masse monétaire, les principaux offreurs de la devise, etc.*). Un autre paramètre justifie aussi la

## Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête

---

méfiance et la réticence des cambistes, notamment le niveau d'instruction qui ne nous permet pas d'avoir des éléments de réponse explicites et convenables ; pour dire parfois que la non possibilité de répondre à certaines questions nécessitaient un effort intellectuel de traduction.

Pour entrer en contact avec les cambistes enquêtés, nous leurs avons demandé leurs numéros de téléphone ou leurs adresse e-mail pour des besoins d'informations complémentaires si-nécessaires pour affiner notre enquête de terrain. Par conséquent, trois situations se sont manifestées à notre égard : pour la première, elle consiste au refus de nous remettre leurs coordonnées, spécialement leurs numéros de téléphone ; quant à la deuxième, les numéros fonctionnent à très courte durée (*bloquer ou le rejet d'appel, etc.*), et enfin pour la troisième situation, les cambistes nous donnent de faux numéros et/ou qui ne sont plus fonctionnels ou suspendus et ce, afin de nous éviter et de couper carrément le contacte.

Abstraction faite des contraintes auxquelles nous avons fait face, nous avons pu distribuer 162 questionnaires, répartis sur plusieurs pages et axes minutieusement étudiés pour toucher à tous les aspects (*sociaux, économiques, sécuritaires, etc.*) inhérent à notre thèse. Après un long travail de conception, nous avons investi le terrain pour entamer, tout d'abord, un décryptage visuel, et par la suite, instaurer un réseau de contacts nous permettant de toucher directement les cambistes. Il fallait absolument palabrer avec ces derniers avant d'entamer la distribution des questionnaires.

Ce qu'il y a lieu de préciser c'est que ce chiffre représente le nombre d'exemplaires que nous avons pu réellement dispatcher sur le terrain, car le nombre de questionnaire préparés était amplement plus important. Seulement voilà, plusieurs embuches nous ont contraints de réduire son ampleur, à commencer par le contexte général dans lequel nous avons agi. En effet, l'épisode caniculaire qu'a connu notre wilaya pendant plusieurs semaines a considérablement réduit notre marge de manœuvre car nos déplacements étaient réduits, nos interlocuteurs souvent difficiles à trouver et bon nombre de cambistes étaient déjà en vacances lors de cette période. Les choses ne sont guère améliorées avec l'arrivée de la troisième vague du Covid-19, laquelle a instauré des règles strictes de confinement et de distanciation sociales. Aussi, le fait d'être une femme qu'enquête dans un milieu majoritairement masculin, nous a plus desservi qu'autre chose. La deuxième raison concerne, quant à elle : à force de toucher à presque tous les délits qui régissent cette activité, nous atteignons inexorablement, un seuil de saturation intellectuelle des cambistes qui pourrait nuire à la qualité du travail fourni. En effet, quand nous superposons plusieurs éléments qui traitent du même axe du questionnaire, nous risquons de tomber dans la redondance, la répétition ou même la contradiction. Les éléments collectés donneront dans ce

## **Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête**

---

cas un résultat contraire à celui escompté. Ceci dit, nous avons choisi d'arrondir les données en notre possession dans le souci de ne pas altérer l'aspect qualitatif de notre enquête. Pour finir, il est important de rappeler que, comme pour tout travail de thèse, nous avons également cédé à la plus inévitable des contraintes : le temps. Pressés par des conditions générales défavorables, nous ne pouvions s'éterniser sur une enquête qu'allait être par la suite décryptée et expliquée à temps. Déjà qu'il fallait plusieurs semaines pour réussir à récupérer tous les questionnaires distribués. Ces derniers ont dû être lus, corrigés puis transmis au dépouillement avec tout ce que cela implique en termes de temps logistique et de logistique. Notre souhait était de fournir un travail accompli, bien ficelé et très lisible sur les conclusions.

## **Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête**

---

### **Conclusion**

Tout compte fait et à la lumière des éléments amassés lors de cette enquête, il ressort clairement que le marché de change parallèle de la wilaya de Tizi-Ouzou est particulier, et ce, compte tenu de la densité de sa communauté migratoire et ses spécificités géographiques, sociales, historiques et économiques qui font ressortir un exemplaire de marché tout à fait inédit.

Grâce à la démarche méthodologique circonstancielle élaborée à cet effet, nous avons explicitement développé ces spécificités, en les présentant d'une manière individuelle, et nous avons fait le lien pédagogique entre ces caractéristiques et le marché en lui-même.

Ce plan d'action nous a permis non seulement de détailler ces aspects et de justifier nos choix mais aussi de mettre en avant notre wilaya et ses particularités. Ça nous a également permis, sur le plan pédagogique, d'identifier le circuit, connu très fermé des cambistes, et de relever certains tempérament propre aux cambistes.

La maîtrise des atouts et des inconvénients de la wilaya de Tizi-Ouzou, sous ses différents aspects, nous a mécaniquement menés vers ce plan méthodologique. Un plan qui, rappelons-le encore une fois, nous a permis mieux de cerner les fonctionnements de cette activités. Évoquer, par exemple, la nature montagnarde de la wilaya et la densité de la population des immigrés en son sien, puis la concentration démographique sur certaines villes permet inexorablement de tirer des conclusions claires sur cette activité à Tizi-Ouzou.

Connecter ces caractéristiques entre elles puis faire un travail de recoupement dessus, nous a également permis d'aboutir à des conclusions certaines, celles qui écartent toute ambiguïté sur l'organisation et le fonctionnement des cambistes. Ce compartiment pédagogique était également l'occasion pour nous de révéler le tas d'obstacle que nous avons dû dépasser et les méthodes que nous avons adoptées pour les résoudre.

**Chapitre 5 :**

**Le change parallèle en Algérie :**

**Caractérisations de l'activité de**

**change parallèle dans l'espace**

**d'investigation**

## **Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation**

---

### **Introduction**

Comme stipulé dans le titre de ce chapitre, nous avons choisi d'aborder l'évolution de marché de change parallèle en Algérie, marqué par des périodes clés dont chacune d'entre elles illustre un contexte de change parallèle particulier, ensuite, nous avons essayé de définir le marché de change parallèle, puis porter quelques détails concernant les raisons de la dépréciation du DA, facteur ayant un lien direct avec ce marché, ainsi que l'apport du numérique à son égard.

Il est question, en plus des états généraux liés à cette activité, de relater, d'expliquer puis de distinguer les attributs qui forment la propriété même de l'activité de change parallèle. S'étaler sur ces caractéristiques c'est se lancer dans une démarche explicative détaillée et classifiée. Nous les définissons grâce à un minutieux travail de découpage de réponses. En calquant ces dernières les unes sur les autres, sous avons pu établir que les rouages de ce métier sont régis par des caractéristiques communes que nous avons retrouvé chez chaque cambiste « confirmé ». Pour des raisons techniques, nous avons procédé d'abord à étaler les réponses des sujets sondés telles qu'elles nous ont été données, puis faire ressortir les faits et les mettre dans des sections plus explicatives.

En plus claire, nous avons d'abord donné des réponses, effectué un chiffrage précis par taux et pourcentage, puis, faire une synthèse explicative pour chaque caractéristique et ce, pour pouvoir lire entre les chiffres et accorder les indicateurs de notre tableau de bord. Ce travail permet non seulement une lecture pragmatique des chiffres collectés, mais aussi, de faciliter l'accès à notre enquête pour toute personne voulant découvrir les contours de ce métier, restés, jusque-là, méconnus du grand public.



## **Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation**

---

### **Section 1: Evolution du marché de change parallèle des devises en Algérie**

Le marché parallèle des devises est naturellement assez ancien en Algérie. En effet, Il s'est d'abord développé dans une ère de la gestion administrée du taux de change et de la régulation de l'économie nationale par la planification centralisée ; ensuite, il a pris de l'ampleur avec l'entrée de l'Algérie dans la phase de transition vers l'économie de marché à partir du début des années 1990 d'une part, et d'autre part, le contrôle très stricte de marché de change des devises qui s'effectue par l'imposition de restrictions dans les échanges avec l'extérieur ; le contrôle des mouvements de capitaux avec le reste du monde, le contingentement des importations et l'interdiction d'importer certains produits et le taux d'inflation que connaît l'Algérie en tant que pays en voie de développement dont la devise est considérée comme une valeur refuge.

Par rapport à cette logique, BENISSAD.M(1984) a bien avant supposé que le contrôle de change secrète une économie informelle parce que, pour l'essentiel, il est rendu très strict et encourage d'abord la politique financière laxiste qui conduit à l'inflation domestique et à la surévaluation de la monnaie locale.

#### **1.1. Le marché de change parallèle en Algérie pendant les années 1960**

Le marché de change parallèle pendant les années 1960 opposant le Dinar algérien aux différentes devises étrangères débute du point de vue monétaire avec la création du Dinar algérien par la loi 64-111 du 10 avril 1964. Ce marché n'a pas vraiment d'influence dans la finance informelle, dans le sens où la conjoncture de postindépendance de l'Algérie est très affectée par une position nationaliste dominante des Algériens qui exprime la mise en valeur de la monnaie nationale pour symboliser la souveraineté nationale et le non recours à la monnaie étrangère et spécialement le franc, qui est considéré comme l'ex-monnaie coloniale.

#### **1.2. Le marché de change parallèle en Algérie pendant les années 1970**

A l'origine situé principalement en France, le marché de devises s'étendra à l'Algérie au milieu des années soixante-dix (*bien avant, ce marché a commencé à s'identifier lorsque le dinar a décroché par rapport au franc français*).<sup>1</sup> Cette extension a coïncidé à la dégradation de la situation socio-économique en Algérie qui incitait à la « *débrouille* »(BENBOUZID.M, 1999). Ainsi, pour répondre au renchérissement du coût de la vie algérienne, à la stagnation des revenus salariaux, à l'érosion continue du pouvoir d'achat, les salariés dans leur ensemble ont

---

<sup>1</sup>L'émigration algérienne n'a pas apprécié cette mesure et a préféré changer ses avoirs en francs français à un taux plus avantageux que le taux officiel d'alors, d'autant plus qu'il existait une demande favorisée par différents facteurs.

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

cherché une augmentation de leurs revenus par des pratiques hors du temps de travail, un deuxième emploi ou une activité commerçante, notamment dans l'achat et la revente de produits fortement demandés<sup>2</sup> (BENBOUZID.M, 1999) .

C'est dans cette conjoncture convenable aux activités parallèles en tout genre et particulière le change parallèle des devises, que des migrants ont développé leur pratique commerçante en revendant en Algérie une part des biens de leur déménagement lors de leur retour définitif. Aussi, ce marché de change parallèle est l'effet conséquent des entrepreneurs, commerçants, artisans et d'autres acteurs sociaux, associés parfois à des migrants, qui proposent aux émigrés, au moment de leur retour, d'inclure dans leur déménagement, des biens de consommation (*matériel, ameublement, voiture...*) destinés à la revente en Algérie, en échange d'une somme d'argent en francs français.<sup>3</sup>

Pour les prétendants au retour en Algérie et qui disposaient parfois de moyens limités pour organiser un déménagement qui soit une sorte d'accomplissement de plusieurs années d'immigration, ils représentaient une opportunité financière considérable. Pour les importateurs informels algériens, ils offraient la possibilité d'importer des biens de consommation et de profiter des exonérations douanières. Donc, les besoins de se ressourcer en monnaie étrangère (*particulièrement le franc français*) pour ces importateurs afin d'effectuer leurs acquisitions sont la principale cause du dynamisme et du développement du marché de change parallèle en Algérie. Cette période est caractérisée par la légalisation de fait du marché parallèle des changes via la procédure des Importations Sans Paiement(ISP) adoptée dans la loi de finances pour 1977(GAMMACHE.N et MEBEROUK.M.B, 2020). De ce fait, l'Etat Algérien confirme officiellement sa tolérance pour le marché de change parallèle.

### 1.3. Le marché de change parallèle en Algérie pendant les années 1980

Durant la période des années quatre-vingt, l'Algérie fait face à des besoins grandissants en consommation et ce, compte tenu d'une démographie en forte croissance. De ce fait, les autorités autorisent des acteurs économiques privés à organiser l'importation, sous contrôle, de certains produits industriels et artisanaux. Cette phase a connu aussi un contexte de crise économique mondiale (la dépréciation du dollar entraîne la chute du cours du pétrole), qui

---

<sup>2</sup>Il est aussi question que quelques diplômés laissant leur emploi pour créer un commerce. A titre d'exemple, on peut ainsi apercevoir des ingénieurs à la tête de bazars ou de magasins de vêtements et qui exercent et qui deviendront par la suite des commerçants exerçant l'activité de change parallèle.

<sup>3</sup>Il est à préciser que ces premiers importateurs exerçant en toute illégalité ont ainsi contourné l'interdit en ayant recours aux migrants qui dans les années soixante-dix étaient candidats au retour et profitaient pour cela à la fois d'un soutien financier de l'État français et d'une permission de l'État algérien de rapatrier leurs biens dispensés de taxes douanières. Ces « déménagements » comme les nommaient ceux qui en déviaient la finalité, offraient de réels avantages aux deux parties.

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

affecte pleinement les économies reposant principalement sur la rente pétrolière. Cela a provoqué le manque de disponibilités en devises des banques, qui avec la non-convertibilité de la monnaie, oblige un certain nombre d'entrepreneurs à se diriger vers le marché de change parallèle<sup>4</sup>. Selon BENBOUZID.M (1999, P.127), « *ces entrepreneurs vont y capter à la source les flux financiers que représentent les remises des émigrés, d'autant plus aisément qu'une certaine rupture de confiance envers le système bancaire algérien se généralise parmi eux, les conduisant à solliciter davantage les banquiers informels pour changer et transférer leurs économies au pays* ».

En même temps, l'Algérie a pris des mesures de réinsertion des résidents à l'étranger, à savoir le décret N° 81-80 du 2 mai 1980, avec la création du Comité National de la réinsertion des nationaux résidant à l'étranger.<sup>5</sup> En pratique, chaque ministère prendra désormais des mesures et adoptera des textes pour accompagner et organiser le retour des Algériens dans leur pays. Cette démarche est animée par :

- l'attribution de logement dans des zones d'habitat urbain nouvelles ou dans les villages socialistes. Ce sont ainsi, officiellement 10% des logements neufs construits et quelques terrains qui sont mis de côté (SIMON.G, 1990) ;
- l'ouverture d'un compte devise au niveau de la CNEP, qui permet à l'épargnant d'accéder aux prêts bancaires. En effet, la CNEP est également autorisée, pour stimuler les dépôts, à servir un taux d'intérêt de 4,5% contre 3,5% pour les comptes-épargnes ouverts par les nationaux-résidents ;
- l'octroi des facilités à la création des micro-entreprises conformément à l'arrêté interministériel du 11 novembre 1982 relatif à l'insertion, en Algérie, des nationaux émigrés en France)
- des facilités pour la rescolarisation des enfants en Algérie et ce, par l'adoption de l'arrêté du 8 novembre 1983 instituant une épreuve spécifique en langue arabe à l'intention des enfants Algériens ayant été scolarisés à l'étranger ;
- et le traitement de la question du service national par l'adoption d'un accord entre l'Algérie et la France le 11 octobre 1983. En effet, cet accord franco-algérien, à l'instar d'autres accords bilatéraux, présente l'avantage d'éviter aux jeunes Algériens binationaux, soit de faire deux fois leur service militaire, soit d'être considérés

---

<sup>4</sup>L'importance des sommes d'argent recherchées les dirige en France vers les régions d'immigration algérienne.

<sup>5</sup> Ce comité présidé par le premier ministre. Il a pour mission l'élaboration et la proposition au gouvernement une politique nationale de réinsertion des nationaux résidant à l'étranger, qui était déjà admise comme principe dans la charte nationale de 1975.

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

comme insoumis dans le pays où ils ne l'ont pas fait. Cette convention prévoit, certes, un exercice complètement autonome de la faculté d'option qui n'est fixée à aucune condition de lieu de naissance ou de lieu de résidence.

Ces initiatives sont prises par l'Etat Algérien dans l'espérance de rendre attractif le pays aux Algériens résidant à l'étranger, particulièrement en France.

Par ailleurs, NOUIOUA.B (2015) précise que d'autres mesures à caractères institutionnelles ont amplifié le marché de change parallèle des devises pendant cette même période, à savoir :

- la multiplication des restrictions du contrôle des changes comme le niveau de l'allocation voyage fixé au début à 100 DA l'an, porté par la suite à 300 DA ;
- la tolérance du commerce de la valise (*le trabendisme*) pour couvrir le manque de l'offre causé par l'extension des pénuries ;
- et l'instauration officiellement de l'ISP, c'est-à-dire, l'importation de marchandises sans l'obtention de devises auprès des banques, mais soit par le recours au marché parallèle, soit par l'utilisation d'avoir à l'étranger<sup>6</sup>. C'est ainsi que le cours du franc français a atteint 4 DA alors qu'officiellement il était de 0,86 DA.

Par conséquent, SI MOHAMMED.K et BENDOUB.A (2014) considèrent que ce marché informel des devises a explosé au début des années quatre-vingt-dix avec un écart entre le taux de change parallèle et le taux de change officiel.

Ainsi, avec la détérioration de la valeur du DA par rapport aux monnaies étrangères<sup>7</sup>, et principalement, vis-à-vis du franc français et ce, dans un contexte où le droit de l'échange pour les touristes nationaux a été toléré. Cela a fait que le mouvement d'échange a été actif de façon inédite, alors que le taux de change sur le marché parallèle ne cesse d'augmenter progressivement et ce, en raison de la demande croissante et la préférence des travailleurs migrants de transférer leur argent par le marché de change parallèle plutôt que les transferts par les banques. Pareil pour les acheteurs immigrants, (*importateurs implicites*) lorsqu'ils effectuent des opérations d'achat d'articles manquants pour les vendre en Algérie.

---

<sup>6</sup>Le principe de préservation des devises de l'Etat doit permettre à nouveau que "Les importations dites sans paiement sont dispensées de l'obligation de domiciliation bancaire".

<sup>7</sup>Cette détérioration est causée principalement par l'entrée en crise de l'économie Algérienne en 1986 avec la chute des prix du pétrole. Cette crise s'explique par l'inflation, la baisse du pouvoir d'achat, le chômage, la pénurie de plusieurs produits de consommation, etc. il est aussi à préciser qu'une détérioration du solde de la balance des paiements en plus du resserrement des marchés de capitaux, et une surévaluation du dinar a imposé, entre 1986 et 1990, la nécessité d'une dépréciation du cours par rapport au dollar américain, qui passe de 4,82 DZD à 12,191 DZD, soit pour le dollar une hausse locale de 153 %.

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

BENBOUZIANE. M et BENAMER.A (2004, P.7) précise aussi que « *l'importance du change parallèle est plus accentuée en 1986 à cause de la situation de crise économique découlant de la chute des prix des hydrocarbures qui a entraîné une baisse de 56.5% des recettes d'exportations pour la même année ; une forte corrélation existe entre la variation annuelle du taux de change parallèle et le taux d'inflation* ». <sup>8</sup>

Cette corrélation se constate, en effet, lorsque le taux de change parallèle augmente cela entrainera naturellement l'accroissement de l'inflation.<sup>9</sup>

### 1.4. Le marché de change parallèle en Algérie pendant les années 1990

Au début des années quatre-vingt-dix, le marché de change parallèle se situe désormais dans un autre contexte de transition institutionnelle vers l'économie de marché<sup>10</sup>. Face à cette conjoncture, les premiers acteurs économiques privés ont pu, en proportion des crédits dont ils ont bénéficié, réaliser rapidement une forte accumulation de richesses et détenir une position forte dans leur créneau, d'autant plus forte que peu à peu la détention de capitaux était érigée en condition d'accès aux devises (*LIASSINE cité par BENBOUZID.M, 1999*). Cependant, si les banques nationales octroient des devises, c'est le plus couramment suivant un système de clientélisme qui les rend difficilement accessibles (*ce système clientéliste a souvent entraîné un abus de pouvoir et un retour d'ascenseur*).<sup>11</sup>

Obéissant à l'arbitraire des banques pour acquérir des devises, les importateurs sont en plus à chaque fois sous la menace de la révision de la liste des produits d'importation bénéficiant de la convertibilité du dinar, couramment allongée ou réduite selon la détermination des dirigeants de ces banques d'État en fonction de la générosité du requérant à leur égard ou de la nature de leurs rapport et relations. En effet, ce pouvoir des banques est encore accru depuis la réforme de 1988 qui portait sur l'autonomie des entreprises publiques par un allègement de la tutelle de l'État, mais qui de fait s'est traduite par l'étendue de leur intervention (*LIASSINE cité par BENBOUZID.M, 1999*).

---

<sup>8</sup>Lorsqu'en 1986 le prix du baril de pétrole s'est effondré et a entraîné une chute drastique des recettes en devises, les difficultés se sont multipliées. Il est devenu impossible de satisfaire toutes les demandes de transfert à leur échéance et d'effectuer toutes les importations dont le pays a besoin. Alors, il est apparu clairement que le dinar fort est loin de refléter une économie forte et son décalage par rapport au franc français ne se justifie nullement et il est même perçu comme anormal.

<sup>9</sup> Il est à préciser aussi, que cette inflation est accentuée par plusieurs dévaluations de la monnaie nationale (*le Dinar Algérien*) depuis 1985 et ce, suite aux plusieurs événements qui ont conduit l'Algérie à adopter l'économie de marché.

<sup>10</sup>Le marché algérien s'ouvre aux produits d'importation dans une situation de totale pénurie, ce qui marque la fin du monopole de l'État en matière de commerce extérieur.

<sup>11</sup>Cette pratique s'est consolidée à partir d'une circulaire du Ministère de l'économie qui précise que seuls certains produits d'importation sont susceptibles de profiter de la convertibilité du dinar auprès des banques.

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

Ce contexte de relative libéralisation économique, dans lequel la convertibilité du dinar algérien n'est acceptée qu'à une catégorie d'Algériens<sup>12</sup>, se traduit par une crise de confiance à l'égard de l'Etat et profite aux banquiers informels. Alors que la demande en devises s'accroît fortement, ces banquiers informels ont un rôle clé dans le fonctionnement et le mouvement des marchés de change parallèles en Algérie.

Aussi, le recours au PAS (1994) a pour conséquent des effets néfastes ayant aggravé la crise de l'économie Algérienne (*tous secteurs confondus*). Cela a favorisé le recours au marché de change parallèle afin d'avoir des monnaies étrangères et ce, pour plusieurs raisons dont les plus essentielles, la détérioration du dinar algérien (*la devise constitue une monnaie refuge*), la fuite des capitaux, etc. Ensuite, l'ampleur de ce marché de change parallèle est soutenue par la fragilité et l'échec de l'institution bancaire algérienne à créer et à mettre en œuvre des bureaux de change ainsi que la non convertibilité totale du Dinar dans un contexte orienté vers l'économie de marché.

Face à cette situation, SI MOHAMMED.K et BENDOBA.A (2014) précisent que ce marché informel des devises a explosé au début des années 1990 avec un écart entre le taux de change parallèle et le taux de change officiel<sup>13</sup>. Depuis, cet écart ne cesse de devenir considérable jusqu'à nos jours, notamment avec la crise sanitaire (*la Covid-19*).

Le fait que le marché des changes parallèle des devises est connu par sa nature complexe par rapport à son fonctionnement, cela nous donne une autre appréciation pour la valeur du dinar par rapport aux autres monnaies étrangères comme l'euro et le dollar, c'est-à-dire, sa dévaluation par rapport aux devises. D'ailleurs, ce marché ne cesse de connaître l'émergence d'autres pratiques, à savoir celles d'achat et de vente de devises étrangères par les « cambistes de la rue » ou « des cambistes des espaces publics », et ce, malgré l'engagement de l'Algérie dans des réformes institutionnelles pour contrôler d'une façon légale le change des devises et veiller à protéger la valeur du dinar.

Dans ce sens, SI MOHAMMED.K et BENDOBA.A (2014) considèrent que ce marché informel des devises a explosé au début des années quatre-vingt-dix avec un écart entre le taux de change parallèle et le taux de change officiel.

---

<sup>12</sup>C'est ce type de politique qui a produit les oligarques algériens.

<sup>13</sup> Cet écart à toujours persisté jusqu'à nos jours.

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

### 1.5. Le marché de change parallèle en Algérie pendant les années 2000

Pendant cette période, le marché de change parallèle en Algérie a connu un impact considérable causé principalement par un changement contextuel qui s'explique par deux événements majeurs, que nous pouvons avancer brièvement comme suit :

- le premier, concerne la mise en œuvre entre 2000 et 2006 d'une politique d'inspiration libérale par le pouvoir algérien et ce, par le fait que des mesures institutionnelles ont été prises dans ce sens et parmi les plus importantes (MEZOUAGHI.M, 2015), nous citons à titre d'exemple les suivantes :
  - la signature de l'accord d'association avec l'Union Européenne (2002), en introduisant des impératifs de compétitivité et de convergence institutionnelle, confirment l'orientation des réformes sous l'effet de contraintes extérieures ;
  - des amendements au Code des investissements (*exonérations et exemptions fiscales, assouplissement du contrôle des changes*) sont adoptés pour promouvoir l'investissement étranger ;
  - et le démantèlement des monopoles publics est progressivement étendu à tous les secteurs d'activité, même ceux considérés jusqu'alors comme des attributs essentiels de la puissance publique : services urbains (*distribution de l'eau, fourniture d'électricité, télécommunications*), services bancaires, et secteurs des mines et des hydrocarbures.
- Quant au deuxième, il s'agit du passage à l'euro fiduciaire en 2002 qui a été à la fois un événement important dans l'histoire de l'Europe et une grande réussite technique<sup>14</sup>. Cela a un impact direct avec les autres pays ayant des relations avec elle des relations commerciales, d'émigration économique, etc. Selon BENBOUZIANE.M et al (2002), en avril 2002, le DA est rattaché à l'Euro pour une valeur parallèle de 100 DA/ Euro face à une valeur officielle de 72 DA /Euro.

Pour affirmer l'ampleur et l'effet conséquent de ce changement contextuel sur le marché de change parallèle, BENBOUZIANE.M et al (2002) estiment que le taux de change parallèle du dinar est efficient contrairement au taux de change officiel, et par conséquent, il peut être utilisé désormais comme indicateur pour le taux de change approprié.

Il est à rappeler que pendant cette même période, les équilibres macro-économiques ont été rétablis et que la hausse des cours du pétrole permet le remboursement anticipé de la dette

---

<sup>14</sup>Le 1er janvier 2002, les billets et les pièces en euros ont été introduits dans douze pays comptant au total 308 millions d'habitants. Il s'agit de la plus vaste opération d'échange monétaire que le monde n'ait jamais connue. Étaient concernés le secteur bancaire, les sociétés de transport de fonds, les commerçants, les sociétés gérant des distributeurs automatiques et, bien évidemment, le grand public.

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

extérieure. Cela a engendré l'accroissement des flux financiers sur le marché de change parallèle dû à l'abondance de la liquidité dans la sphère informelle.

### 1.6. Le marché de change parallèle durant la période allant de l'année 2014 jusqu'à l'année 2021

Les cours des moyens annuels de change des devises (officiels et parallèles) en Algérie durant la période allant de 2014 jusqu'à 2021 ont été fortement impactés par les différentes crises que le pays a traversé (voir annexe 2, P 332 et annexe 3, P 333).

Il est à souligner, que le marché de change parallèle a été strictement impacté par la valeur de la monnaie nationale, qui a été fortement dévaluée et ce, après l'entrée en crise du secteur des hydrocarbures depuis juin 2014. D'ailleurs, à titre d'exemples, le DA perd 56,11 unités face au billet vert (USD) et 63,83 dinars face à la monnaie unique (EUR).

Il est à préciser, que l'instabilité et la volatilité des cours de change du dinar depuis la mi-2014 ne sont pas arrêtées et la dépréciation du DA s'est poursuivie et ce, suite aux différents événements importants, qui se sont manifestés et ayant un impact considérable sur l'économie et la finance nationales, à savoir le recours au financement non conventionnel en 2017, l'enclenchement du mouvement populaire le Hirak en février 2019 et l'entrée en crise sanitaire (la Covid-19) à partir du mois de mars 2020 jusqu'à nos jours.

Il est à noter aussi, que la loi des finances complémentaire (LFC) 2021 prévoit une poursuite de la dépréciation du dinar au dollar américain, pour atteindre 142,20 dinars pour 1USD. Dans le Projet de loi des Finances 2022, il est également prévu la poursuite de la dévaluation du Dinar. La monnaie nationale devrait s'établir, à fin 2022, à 149 dinars pour 1USD<sup>15</sup>.

Pour comprendre l'évolution des cours des principales monnaies étrangères sur le marché de change parallèle en Algérie, il est important de rappeler que « *le marché parallèle est "illégal" dans un système de change multiple avec marché noir des devises (black market system) ; dans ce cas les restrictions imposées par les pouvoirs monétaires en matière de change (rationnement de l'allocation des devises au taux officiel souvent surévalué, fixe ou fortement administré et l'obligation de cession des devises par les exportateurs et les autres détenteurs d'encaisses en devises sur la base de ce taux) poussent les agents économiques à orienter leurs offres et demandes en devises sur un marché libre régi par un taux librement*

---

<sup>15</sup> BENALI.A (2021), Taux de change : la dévaluation du dinar face au dollar se poursuit, In <https://www.algerie-eco.com/2021/11/17/taux-de-change-la-devaluation-du-dinar-face-au-dollar-se-poursuit/> consulté le 28/11/2021 à 00h05.



## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

*déterminé et plus élevé que le taux officiel. Quoiqu'illégaux, les marchés parallèles des changes sont souvent tolérés par les pouvoirs publics dans le cadre de systèmes de changes multiples avec marché noir des devises. »(GAMACHE. N et MEBIROUK.M.B, 2020, P.13)*

Pour mettre au clair et porter plus de précision par rapport à l'évolution des cours moyens du marché de change parallèle, nous avons choisi d'affiner cette évolution en présentant les cours moyens mensuels de change parallèle des principales monnaies étrangères, les plus réputées sur le marché de change en Algérie, et ce, durant ce contexte de crise, à savoir les USD, CAD, EUR et GBP pour ces trois dernières années (2019, 2020 et 2021), généralement connues d'années d'intensification de crise par le mouvement Hirak, la Covid-19 et la chute libre du Dinar (*dépréciation continue*) par rapport aux monnaies étrangères.

### 1.6.1. Le marché de change parallèle durant l'année 2019

Durant l'année 2019, le marché parallèle de la devise a été strictement impacté par le mouvement du Hirak. Cet état de fait, est détaillé par des chiffres mettant en lumière les derniers cours des devises les plus importantes sur les marchés de change parallèle et officiel (voir annexe 4, P 334). En effet, cette atmosphère a jugulé, de façon graduelle et au fur et à mesure que le Hirak durait dans le temps les cours de change moyens principales devises au marché parallèle pour osciller comme suit :

- entre 163,3 DA/1USD jusqu'à 167,6 DA/1USD pour l'achat et entre 167,35 DA/ 1USD jusqu'à 176,12 DA/ 1USD pour la vente ;
- entre 125,20 DA/1CAD jusqu'à 127,15 DA/1CAD pour l'achat et entre 126,57 DA/1CAD jusqu'à 128,91 DA/1CAD pour la vente ;
- entre 189,47 DA/1EUR jusqu'à 197,43 DA/1EUR pour l'achat et entre 187,47 DA/1EUR jusqu'à 197,43 DA/1EUR pour la vente ;
- et entre 209,71 DA/1GBP jusqu'à 221,74 DA/1GBP pour l'achat et entre 210,79 DA/GBP jusqu'à 223,32 DA /1GBP pour la vente.

A partir de ces évolutions des cours moyens de change des principales monnaies étrangères sur le marché parallèle, la marge moyenne pour l'année 2019 est représentée comme suit :

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

**Tableau N°19 : La marge des cours moyens d'achat et de vente de change parallèle durant l'année 2019**

| Devise | Marge de cours moyen à l'achat | Marge de cours moyen à la vente |
|--------|--------------------------------|---------------------------------|
| USD    | 4,3                            | 8,75                            |
| CAD    | 1,95                           | 2,34                            |
| EUR    | 7,96                           | 9,96                            |
| GBP    | 12,03                          | 12,53                           |

Source : Conçu par nous-mêmes, à partir de notre enquête

### 1.6.2. Le marché de change parallèle durant l'année 2020

Durant l'année 2020, l'évolution du cours du DA demeurerait toujours au plus bas. En effet, le DA maintient sa tendance baissière face aux principales devises étrangères tant sur le marché légal que sur le marché parallèle (voir annexe 5, P 336).

Face à la conjoncture économique actuelle caractérisée par une double crise que traverse l'Algérie, occasionnée par la crise sanitaire causée par la pandémie du Covid-19 et la crise d'ordre économique accentuée par une baisse vertigineuse du cours du baril du pétrole<sup>16</sup> (aggravée par la guerre des prix entre deux grands producteurs en l'occurrence la Russie et l'Arabie Saoudite), les cours des devises sur les marchés officiel et parallèle par rapport au Dinar Algérien ne cessent de fluctuer pour voir leurs plus bas taux de change<sup>17</sup>. En d'autres termes, cela veut dire que l'apparition du Covid-19 n'a pas épargné le marché de change parallèle des devises en Algérie, et ce, par le fait remarquable du recul de la demande (*cette pandémie a eu des répercussions négatives dans tous les secteurs, et plus particulièrement, le secteur financier*).

Cette période n'est plus lucrative pour les cambistes du marché parallèle, car il n'y a plus de pèlerinage (Hadj et Omra), de voyages d'affaires et touristiques à l'intérieur et à l'extérieur du pays, sans omettre les déplacements spécialisés dans le transfert clandestin des capitaux (fuite de capitaux). D'ailleurs, certains d'entre eux sont tombés dans les filets du chômage et fuyant la misère sociale que pèse sur eux cette pandémie (Covid-19) ont vendu leurs monnaies

<sup>16</sup>A titre d'exemple, le Brent européen et le WTI américain ont évolué, en effet, au-dessus de 30 dollars le baril, contre 15,89 dollars pour le Brent à son minimum le 22 avril. Quant au WTI, il avait plongé dans le négatif jusqu'à -40,32 dollars.

<sup>17</sup>Cette baisse drastique des cours de change sur les marchés des devises est conséquente d'une crise financière et économique marquée essentiellement par l'arrêt quasi-total de tous les secteurs d'activité à l'international (*le tourisme, l'industrie, le commerce international, transport, etc.*).

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

étrangères à un prix faible par rapport à l'achat, et ce, dans l'objectif de subvenir aux besoins de leurs familles<sup>18</sup>.

Selon BENKHALFA.A<sup>19</sup> (2020), le prix de la monnaie dans la sphère informelle atteindra des niveaux record à la fin de l'année en raison du contrôle des grands commerçants<sup>20</sup> sur le marché au cours de cette période et de l'éclosion ultérieure de la demande provenant de différentes parties à la fois, motivées par les voyages d'affaires et d'investissements ; ainsi que touristiques et religieux qui reprendront.

Nous constatons aussi, que le cours du taux de change dinar algérien face aux devises étrangères sur les marchés de change officiel et parallèles ne cesse de confirmer ses fluctuations. D'ailleurs, durant cette double crise sanitaire et économique, la flexibilité et la volatilité de ces marchés de change se poursuivent et aggravées par la fermeture des frontières aériennes et maritimes ayant plongé le marché parallèle dans une crise inédite. En effet, le recours au confinement depuis le mois de mars, ainsi que son prolongement par l'Etat algérien jusqu'au mois de juin a vraiment accentué l'instabilité et l'incertitude qui marquent ce dit marché. Face à cette situation, le dinar algérien a connu depuis le blocage économique, notamment, durant le mois d'avril une hausse de sa valeur, autrement dit, une légère baisse des cours des principales monnaies étrangères par rapport à la monnaie nationale. Cette conjoncture a pour conséquence une quasi-convergence des prix du marché parallèle vers ceux du marché officiel. Cela est suivi par une correction du marché durant le mois de mai, et ce, par une reprise progressive du marché de change<sup>21</sup>. A titre d'exemple, la monnaie européenne a repris sa tendance haussière pour atteindre son plus haut niveau depuis le mois de mars dernier ayant coïncidé avec le début de la crise sanitaire ayant frappé l'Algérie.

Pareil pour le mois de juin, cette même monnaie poursuit sa tendance haussière suite au déconfinement progressif mis en œuvre durant le mois de juin.<sup>22</sup> Cela signifie pour les

---

<sup>18</sup> Les destinataires de cette vente sont les gros commerçants, qualifiés d'opportunistes qui stockent des devises pour l'après Covid-19.

<sup>19</sup> BENKHALFA.A, « *Marché noir de devises en Algérie : hausse de l'Euro* » in <https://www.dzairdaily.com> consulté le 03-06-2020 à 19h55.

<sup>20</sup> Ces commerçants approvisionnent le marché noir des devises et ils n'acceptent pas la perte lors des fluctuations saisonnières, ainsi ils monopolisent la liquidité en espèce, et ce, pour qu'il n'y ait d'offre excédentaire au détriment de la demande, ce qui justifie que les cours des devises sur le marché parallèle des changes n'ont pas chuté d'une manière surprenante.

<sup>21</sup> Malgré la reprise progressive du marché parallèle de change, son avenir n'est pas garanti, et ce, suite aux décisions stratégiques prises par le gouvernement actuel afin d'éradiquer ce marché qui est considéré comme moteur de la fuite de la devise.

<sup>22</sup> Le dinar algérien connaît une période très mouvementée dans un contexte économique difficile pour l'Algérie. La monnaie nationale connaît un nouveau recul dans les transactions officielles après une petite période d'accalmie. A titre d'exemple, pour l'achat d'un euro, elle est échangée à 145,639 DA sur le marché officiel et

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

investisseurs importateurs une reprise et une accélération de l'activité économique. Cette tendance haussière des cours des devises profite particulièrement aux cambistes qui prévoient d'exploiter la forte demande qui commence à reprendre. Quoique la valeur de la monnaie nationale reste très basse tant sur le marché officiel que sur le marché parallèle, elle révèle la situation de l'économie algérienne qui a de la peine à se relancer dans un contexte de crise. D'ailleurs, KHALEF.A<sup>23</sup> (2020) considère que le marché parallèle des devises n'a que très peu vaciller face à la violence du choc ressenti par la double crise (sanitaire et économique) qui menace le pays, et ce, en considérant que « *le Square est devenu le Frankenstein de l'Etat* ».

Il est aussi important de souligner la baisse du budget de l'Etat durant cette période, qui impacte considérablement la valeur de la monnaie nationale. Cela oblige les opérateurs économiques de se procurer des devises nécessaires au fonctionnement de leurs affaires par le biais du marché parallèle des changes. Ce contexte de rigueur n'encourage pas les investisseurs à mettre leur argent dans un pays où la situation financière est critique, mais plutôt, il favorise la fuite des capitaux et impacte l'équilibre sur le marché parallèle des changes, ce qui cause comme conséquence la flambée des principales devises, en l'occurrence l'euro et le dollar américain pour le cas du marché parallèle en Algérie. Pareil pour le marché officiel des changes, les devises atteignent encore des valeurs records, notamment pour l'euro qui s'est échangé à 145,639 DA pour l'achat et 145,695 DA pour la vente, une appréciation qui se confirme avec le recul drastique de la liquidité bancaire, mais surtout avec la baisse des revenus en devise du pays, qui ne devrait pas dépasser les 20 milliards de dollars pour l'année 2020, alors que le déficit de la balance des paiements peut atteindre les -18 milliards de dollars selon la loi de finances complémentaire de cette même année. De ce fait, les autorités financières procéderont au fur et à mesure à l'ajustement de la valeur du dinar afin de faire face à la conjoncture économique actuelle et diminuer l'impact du déficit de la balance des paiements.<sup>24</sup>

Pour cette année 2020, il est à relever que le marché des changes (*officiel et parallèle*) s'est caractérisé par une dépréciation du dinar par rapport aux principales monnaies étrangères (*5,9% par rapport au dollar et 7,7% par rapport à l'euro*).<sup>25</sup>

---

à 198,00 DA sur le marché parallèle ; quant à sa vente, elle est échangée à 145, 695 DA sur le marché officiel contre 200,00 DA sur le marché parallèle.

<sup>23</sup>KHALEF.A, « Algérie : le marché noir des devises est-il 'hors de contrôle' » in <https://www.dzairdaily.com> consulté le 19-06-2020 à 22h00.

<sup>24</sup> Il est à rappeler que le marché officiel des devises en Algérie, se caractérise toujours par sa nature institutionnelle, qui impose un contrôle très stricte avec une rigueur qui régule le change fondée sur des mesures très rigides.

<sup>25</sup>Le rapport sur l'APLFC 2021 : « Poursuite de la dépréciation du dinar et hausse du taux d'inflation ». Disponible en ligne : <https://www.algerie-eco.com/2021/05/12/aplfc-2021-poursuite-de-la-depreciation-du-dinar-et-hausse-du-taux-dinflation/> consulté le 24/11/2021 à 21h50.

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

Ce contexte, qui ne cesse de confirmer davantage la complexité du marché de change parallèle pour cette même année, nous donne les évolutions des cours moyens de change des principales devises comme suit (voir le tableau précédent) :

- Entre 167,30 DA/1USD jusqu'à 177,30 DA/1USD pour l'achat et entre 168,33DA/ 1USD jusqu'à 179,33 DA/ 1USD pour la vente ;
- Entre 127, 15 DA/1CAD jusqu'à 136,05 DA/1CAD pour l'achat et entre 125,16 DA/1CAD jusqu'à 134,73 DA/1CAD pour la vente ;
- Entre 188,43DA/1EUR jusqu'à 213,43 DA/1EUR pour l'achat et entre 189,10 DA/1EUR jusqu'à 214,26 DA/1EUR pour la vente ;
- Et entre 220,08 DA/1GBP jusqu'à 238 DA/1GBP pour l'achat et entre 218,79 DA/GBP jusqu'à 240,59 DA /1GBP pour la vente.

De ces fluctuations des cours moyens de change des monnaies étrangères essentielles sur le marché parallèle, la marge moyenne de l'année 2020 est représentée comme suit :

**Tableau N° 20 : La marge des cours moyens d'achat et de vente de change parallèle durant l'année 2020**

| Devise | Marge de cours moyen à l'achat | Marge de cours moyen à la vente |
|--------|--------------------------------|---------------------------------|
| USD    | 10                             | 11                              |
| CAD    | 8,9                            | 9,57                            |
| EUR    | 25                             | 25,16                           |
| GBP    | 17,92                          | 21,8                            |

Source : Conçu par nous-mêmes, à partir de notre enquête

### 1.6.3. Le marché de change parallèle durant l'année 2021

Pareil pour l'année 2021 (voir annexe 6, P 338), le cours du taux de change du DA face aux devises étrangères sur les marchés de change officiel et parallèles n'arrête pas d'affirmer ses flottements et ce, à cause de la double crise sanitaire et économique. En effet, pendant la période d'été, la Covid-19 a connu un niveau très élevé du nombre de contamination, surtout les mois de Juillet et Août, ce qui a conduit le gouvernement à prolonger la fermeture des lieux accueillant du public (restaurants, lieux de loisir et culturel, lieux sportifs, salles des fêtes, etc.), l'application des mesures très strictes dans le cadre de la réouverture du transport aérien, etc. Cette crise sanitaire n'a pas cessé d'aggraver la crise économique (poursuite de la dépréciation du dinar, la hausse du taux d'inflation, la baisse du pouvoir d'achat, l'augmentation du taux de chômage, etc.). Face à ce contexte, la devise confirme davantage son statut de monnaie refuge. Cela a fait augmenter sa demande sur le marché de change parallèle, essentiellement

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

l'euro<sup>26</sup>. Par conséquent, ce marché de change subit une pénurie de cette monnaie étrangère, qui a connu pour ce fait des cours record. Autrement dit, les cours de change parallèles ne baissent toujours pas et les monnaies de référence s'échangent aux prix forts, à l'image de l'euro qui avoisine les 220 DA/EUR à l'achat et qui dépasse ce cours moyen à la vente pour la majorité des mois de l'année 2021. Pareil, pour cours moyens les autres principales monnaies étrangères (USD, CAD et GBP), qui correspondent aussi à cette hausse sans cesse avec des taux moyens qui varient comme suit :

- Entre 180 DA/1USD jusqu'à 182,81 DA/1USD pour l'achat et entre 182 DA/ 1USD jusqu'à 183,98 DA/ 1USD pour la vente ;
- Entre 140 DA/1CAD jusqu'à 144,97 DA/1CAD pour l'achat et entre 143 DA/1CAD jusqu'à 149,08 DA/1CAD pour la vente ;
- Entre 214,40 DA/1EUR jusqu'à 217,75 DA/1EUR pour l'achat et entre 216,59 DA/1EUR jusqu'à 220,10 DA/1EUR pour la vente ;
- Et entre 245 DA/1GBP jusqu'à 252,67 DA/1GBP pour l'achat et entre 248 DA/GBP jusqu'à 254,79 DA /1GBP pour la vente.

A partir de ces variations des cours moyens de change des principales monnaies étrangères sur le marché parallèle, les marges moyennes pour l'année 2021 sont représentées comme suit :

**Tableau N°21 : La marge des cours moyens d'achat et de vente de change parallèle durant l'année 2021**

| Devise | Marge de cours moyen à l'achat | Marge de cours moyen à la vente |
|--------|--------------------------------|---------------------------------|
| USD    | 2,81                           | 3,98                            |
| CAD    | 4,97                           | 6,08                            |
| EUR    | 3,35                           | 3,51                            |
| GBP    | 7,67                           | 6,79                            |

Source : Conçu par nous-mêmes, à partir de notre enquête de terrain.

<sup>26</sup> En ce temps de crise, les cambistes connaissent un problème de confiance, à tel point que les monnaies étrangères sont devenues, pour beaucoup d'Algériens, une valeur refuge tant au plan politique qu'économique.

## **Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation**

---

### **Section 2 :Le marché de change parallèle en Algérie : Essai de définition, raisons de dépréciation du Dinar Algérien et l'apport du numérique à son égard**

Cette section a pour objectif de mettre au clair le marché de change parallèle, qui est considéré parmi les formes de la finance informelle les plus importantes en Algérie. De ce fait, il est primordial de lui consacrer une réflexion portant sur un essai de définition, les raisons de la dépréciation du DA et sa relation avec ce dit marché, ainsi que l'apport du numérique sur son fonctionnement et sa dynamique.

#### **2.1. Essai de définition du marché de change parallèle en Algérie**

D'après BOUCHETA.Y (2014) le marché de change parallèle en Algérie est l'effet conséquent du strict contrôle de change, ce marché intervient dans le cas où la banque centrale ne peut pas satisfaire les demandes des citoyens pour la devise, tant que l'offre de devise est insuffisante s'accroît la capacité du marché parallèle, et la différence entre taux de change officiel et parallèle s'accroît ce qui pousse la vente des devises dans le marché noir.<sup>27</sup> A partir de là, on peut accepter le taux de change parallèle le plus élevé pour deux causes, à savoir :

- l'élargissement dans l'émission monétaire qui donne plus de recettes ;
- et le surplus ou le manque des biens et services importés dans le marché local.

En effet, ce marché parallèle est expliqué et animé par la confrontation entre l'offre et la demande des monnaies étrangères.

BOUCHETA.Y (2014) avance les causes principales qui animent la demande et l'offre sur ce marché parallèle comme suit :

Pour la demande des devises en marché parallèle, en plus qu'elle est demandée pour financer les importations légales et les investissements (dettes extérieures et services des dettes), les devises sont également demandées pour d'autres fins de nature illégale devant le contrôle de change, à savoir :

- le financement des importations illégales ;
- le financement des paiements imprévus ;
- et l'emploi des capitaux à l'étranger.

Quant à l'offre, elle vient dans la plupart du temps des recettes des exportations ou de l'emprunt, et se trouve aussi d'autres issues, qui sont en l'occurrence :

- les exportations enfouies ou cachées ;

---

<sup>27</sup>Il est à préciser, que l'existence du marché de change parallèle s'avère être observée au début comme une contrainte. Cependant, dans les pays en développement comme le cas de l'Algérie, ce sont les autorités compétentes en la matière qui tolèrent de temps en temps l'existence d'un autre taux de change parallèle pour faire face aux crises de désajustements de la balance des paiements.

## **Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation**

---

- le surplus des factures d'importations ;
- et la diminution pour la déclaration des factures des exportations.

ALIOUI.F.Z (2016) qualifie le marché parallèle en un marché libre où le change est disponible sans conditions. Autrement dit c'est le marché le plus souvent illégal, sur lequel sont échangés des devises avec un prix en général plus élevé à celui du marché officiel. L'apparition d'un marché parallèle des changes est due au :

- le contrôle rigoureux des changes ;
- les quotas d'importations qui limitent les importations de certains produit pour objet d'augmenter le prix intérieur du produit importé, en raréfiant l'offre ;
- et l'inefficacité du système productif algérien, ce qui conduit le consommateur algérien a cherché la devise pour avoir ces besoins.

### **2.2. Les raisons de la dépréciation du dinar sur le marché de change parallèle des devises en Algérie**

Il existe plusieurs raisons ayant causé la dépréciation du dinar sur le marché de change parallèle des devises en Algérie. De notre point de vue, nous retenons les éléments suivants :

- la crise mondiale jumelée aux décès d'un nombre considérable de retraités algériens a causé la baisse de l'offre de la devise ;
- la forte demande émanant de certaines franges sociales (touristes, hadjis, etc.) ;
- la masse monétaire issue de la sphère informelle (40% à 50%), ainsi que celle provenant des autres marchés circulent en grande partie sur le marché de change parallèle ;
- la rigidité administrative et les blocages des opérations d'implorations (rigidité de la remise documentaire), obligent les importateurs à recourir au marché de change parallèle afin de financer leurs transactions à l'international ;
- le dysfonctionnement institutionnel et la convertibilité partielle du DA, entraînant le fait de recourir au marché de change parallèle ;
- l'injection de la monnaie dans l'économie sans contrepartie productive engendre de l'inflation, et donc, la dévaluation du dinar ;
- et le placement d'une partie de l'épargne dans les devises provoqué par la fragilité de l'économie algérienne qui s'explique par la chute des prix des hydrocarbures depuis 2013 et les fluctuations erratiques des cours d'or.

### **2.3. Le numérique au service du marché de change parallèle en Algérie**

Bien que le gouvernement ait adopté un ensemble de mesures et d'alternatives pour lutter contre le marché de change parallèle comme le recours à la bancarisation, d'autres



## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

produits financiers, la finance islamique, etc., mais ce marché résiste encore et consolide son implantation sur le terrain pour poursuivre sa coexistence avec le marché légal en Algérie.

En effet, depuis quelques années, les transactions se font aussi sur internet, notamment les réseaux sociaux, avec les risques que cela comporte ont un rôle très important dans la dynamique et l'animation des transactions de change des devises sur le marché parallèle. D'ailleurs, « *grâce au numérique, ils échangent plus d'un million de dollars en trois (03) minutes seulement* »<sup>28</sup> (DJEMAA. N, 2021). A titre d'exemple, « *Sur Viber, Messenger ou encore WhatsApp, des transactions dont le montant est supérieur à un (01) million de dollars se produisent. Des étrangers résidant en Algérie et en dehors du pays traitent avec des Algériens* »<sup>29</sup> (DJEMAA. N, 2021). Ces réseaux sociaux deviennent par conséquent un dispositif clé au service des cambistes qui font de leur mieux pour conserver et rentabiliser leur activité de change parallèle, particulièrement durant cette période de crise sanitaire (la Covid-19).

Dans ce sens, REMAÏSSA.B (2021) considère que « *sur des groupes Facebook dédiés au change des monnaies étrangères fortes, des cambistes concluent des ventes. En Algérie ou en dehors de ses frontières, les vendeurs attirent la clientèle en ligne* ». <sup>30</sup>

Autrement dit, des centaines de groupes et de pages algériennes dédiées à la vente des devises ont éclos sur Facebook, et ont plutôt réussi à attirer vers elles une ruée de certains commerçants et importateurs, à la quête d'acquisition des différentes monnaies fortes, en vue de les stocker pour un usage post-pandémique. Le réseau social a ainsi servi d'alternative aux points de vente physiques, désertés par les acheteurs en raison des mesures préventives prises à l'encontre de la menace virale.<sup>31</sup>

De ce fait, le marché de change parallèle a donc repris son mouvement et sa dynamique grâce aux réseaux sociaux. BERRICHE.A<sup>32</sup> (2020), précise quant à ceux qui contrôlent ce

---

<sup>28</sup>Devises en Algérie : le Square résiste et se développe en ligne. In : <https://www.dzairdaily.com/devises-algerie-square-resiste-developpe-ligne-video/> consulté le 02-12-2021 à 19h40.

<sup>29</sup>Idem.

<sup>30</sup>Pour plus de résistance au contexte de la Covid-19 ayant affecté le marché de change parallèle, le Square a, en effet, mis en marche un grand mouvement de migration vers les réseaux sociaux. Pour plus de clarification, nous vous recommandons de revoir le reportage diffusé sur sujet par le média arabophone Ennahar TV le 04 juin 2021. In : <https://www.dzairdaily.com/devises-algerie-square-resiste-developpe-ligne-video/> consulté le 02-12-2021 à 20h05.

<sup>31</sup>Algérie : Hausse de l'Euro, le marché des devises émerge sur internet disponible en ligne : <https://www.dzairdaily.com/algerie-hausse-euro-marche-noir-devise-en-ligne-internet/>, consulté le 02-12-2021 à 20h15.

<sup>32</sup> BERRICHE.A (2020), « *Algérie : Hausse de l'Euro, le marché des devises émerge sur internet* ». Disponible en ligne : <https://www.dzairdaily.com/algerie-hausse-euro-marche-noir-devise-en-ligne-internet/> consulté le 02-12-2021 à 20h40.

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

marché se dressent comme un rempart fort contre son effondrement, « *car il est dans leur intérêt de maintenir le prix de l'euro élevé sur le marché parallèle pour obtenir des marges bénéficiaires importantes* », autrement pour eux c'est contre-productif.

Par ailleurs, ces réseaux sociaux ont fait pour les gangs l'objet d'un outil d'escroquerie, de vol et d'agression ayant causé plusieurs victimes. Parmi ces faits, nous pouvons relater celui cité par le quotidien Echorouk, diffusé le 1<sup>er</sup> septembre, selon lequel, les services de sécurité ont démantelé à El Harrach, dans la proche banlieue d'Alger, un gang dangereux composé de 12 personnes, âgées entre 32 et 55 ans. Ils piégeaient leurs victimes sur Facebook en proposant de leur vendre des devises à des taux attractifs, selon la même source.

Attirées dans un lieu isolé où devait se dérouler la transaction, les victimes sont alors délestées de leur argent sous la menace d'armes blanches, parfois avec violence<sup>33</sup> (CHINANI.S, 2020).<sup>34</sup> Aussi, un autre cas d'agression mérite d'être cité, à savoir celui d'une victime qui a été agressée par un groupe de contre bande « *Aissabat Allo Mama* »<sup>35</sup> ; Cette victime raconte avoir trouvé une annonce de vente de devise sur Facebook. Après avoir contacté le vendeur présumé, il s'est déplacé à Alger pour finaliser la transaction. Puis les deux hommes ont convenu d'un rendez-vous près de la piscine de Kouba. Une fois sur place, l'acheteur remet la somme d'argent convenue au vendeur présumé, soit 700.000 DA. Mais à la place d'une enveloppe contenant l'équivalent en euros, la victime voit débarquer des hommes munis d'armes blanches (HADDADI.Z, 2021).

---

<sup>33</sup>La victime a raconté aux policiers avoir répondu à une annonce sur une page Facebook spécialisée dans les annonces de vente et d'achat de devises sur le marché noir. Ses agresseurs lui ont fixé un rendez-vous pour effectuer la transaction. Une fois sur place, elle a été surprise par un groupe de personnes en armes blanches. Après l'avoir frappée, les agresseurs ont pris la fuite avec les 190 millions de centimes. Avec l'aide des policiers, la victime a tendu un piège aux membres du gang. Il a utilisé un faux profil sur Facebook pour proposer une autre transaction. Ils ont été arrêtés en flagrant délit. Lors de l'enquête, les policiers ont découvert que d'autres personnes ont été victimes du même gang, selon Echorouk (CHINANI.S, 2020).

<sup>34</sup>CHINANI.S (2020), « *Change parallèle : un gang, qui piégeait ses victimes sur Facebook, démantelé à Alger* ». Disponible en ligne : <https://www.visa-algerie.com/change-parallele-un-gang-qui-piegeait-ses-victimes-sur-facebook-demantele-a-alger/> consulté le 02-12-2021 à 16h25.

<sup>35</sup>Cette contre bande fait l'objet de nombreux détournements sur les réseaux sociaux. Selon plusieurs chaînes de télévision, en l'occurrence, Echorouk TV.

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

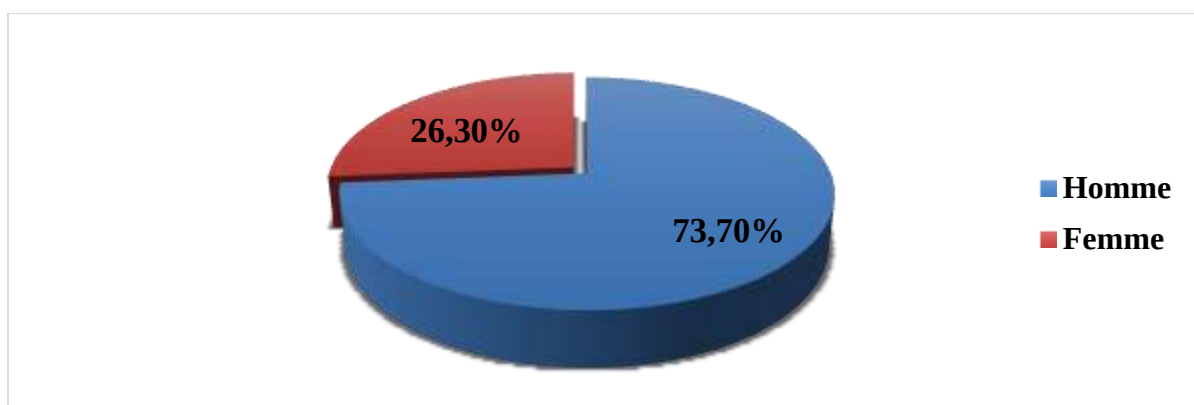
### Section 3 : Profil des cambistes

Par la présente section, nous comptons mettre en exergue le profil des cambistes, acteurs principaux du marché de change parallèle, spécifiquement dans la wilaya de Tizi-Ouzou tout en s'étalant sur leurs propres particularités qui forment leur nature dans l'exercice de activité de change parallèle. Parmi ces particularités, nous avons choisis de développer les plus significatives notamment le genre, l'âge, le niveau d'instruction, le choix des lieux d'exercice de l'activité de change parallèle, les modalités d'intégration de cette activité et l'expérience. En étudiant et analysant l'ensemble de ces indicateurs, nous nous sommes trouvés dans la déduction de donner une nouvelle appellation au cambiste, qui est désormais celle du "cambiste modèle".

#### 3.1. Le genre des cambistes

Le genre est une variable d'analyse centrale dans les sciences économiques. Il est à noter que l'identité du genre est d'une importance capitale dans la vie de l'individu et sa relation avec la société. Précisément, l'identité de genre est observée comme le fait d'être le même, l'unité et la persistance de l'individualité en tant que mâle, femelle ou androgyne, à un plus ou moins grand degré, particulièrement telle qu'elle est éprouvée dans la conscience de soi et le comportement. De ce fait, se référer au genre dans notre enquête de terrain nous permet de décrire et d'analyser le comportement des cambistes, c'est-à-dire, constater la différence qui existe entre les hommes et les femmes ainsi que l'intéressement qu'ils portent à l'activité de change parallèle.

**Figure N° 05: Le genre des cambistes**



Source : Résultats de notre enquête.

Il s'agit là de l'un des taux les plus explicites réalisé lors de notre enquête. Le genre masculin domine largement cette activité avec 73.7%. La genete féminine est à hauteur de 26.3% à exercer cette activité. A bien regarder ces chiffres, qui démontrent clairement que cette

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

activité demeure essentiellement masculine, il n'en demeure pas moins que « le score » réalisé par les femmes est tout à fait correct, parce qu'elles représentent tout de même plus d'un quart des cambistes de la wilaya. Un chiffre qui, selon « *les anciens du métier* », confirme une nette hausse de l'implication des femmes dans l'activité de change parallèle, et ce, depuis quelques années déjà. La première explication à cette tendance, c'est la discrétion des transactions effectuées entre femmes par rapport aux mêmes opérations de change chez les hommes. Si ces derniers ne se gênent pas, par exemple, de s'adonner à des opérations de change à même le trottoir, les femmes, elles, préfèrent des lieux plus discret donc relativement plus surs. Les salons de coiffeur et les autres locaux qui abritent des activités purement féminines sont les mieux placés pour accueillir ces transactions. Le bouche à oreille a permis à certaines cambistes d'intensifier leur activité d'une manière considérable grâce à la décence qu'elles proposent et aux garanties sécuritaires qu'elles assurent. L'autre explication à ce taux d'intégration de plus en plus important des femmes est liée à des facteurs sociaux devenus très importants dans notre quotidien.

En effet, les femmes sont devenues avec le temps de plus en plus indépendante grâce à leurs implications dans le monde professionnel aux côtés des hommes. Cette indépendance sociale est devenue indépendance financière, et cela s'est directement transplanté sur l'activité de change parallèle car la femme n'a plus besoin d'intermédiaire (*mari, frère, père*) pour lui réaliser une banale transaction de vente ou d'achat de devises. Elle préfère s'adresser directement à une cambiste femme pour réaliser le change. Le chiffre de 26% est appelé à croître dans l'avenir car plus il y a de clientes femmes plus le nombre de cambistes femmes va partir à la hausse. Cela touchera certainement d'autres secteurs d'activités féminines et peut atteindre même les hautes montagnes de Kabylie.

Nous avons donc relevé, tout au long de cette enquête, que l'activité de change parallèle de la devise à Tizi-Ouzou a cassé certains codes sociaux dans la région. La dominance outrageuse de la catégorie masculine a été ébranlée par certains faits nouveaux qui consistent en une implication de plus en plus montante de la genette féminine dans ce métier que ce soit par la vente ou pour l'achat de la devise, les femmes sont de plus en plus nombreuses à s'offrir une certaine liberté d'agir et à pénétrer dans les circuits des cambistes. Si nous avons expliqué le rôle joué par les vendeuses de la devise à Tizi-Ouzou et les endroits qu'elles préfèrent pour exercer, les clientes représentent toutes les franges sociales à commencer par les femmes des immigrés, des retraités ou même de leur mère. La nouvelle tendance réside en ces nouvelles catégories de femmes, plutôt jeunes, qui ont eu accès aux circuits d'achat grâce justement, à ces

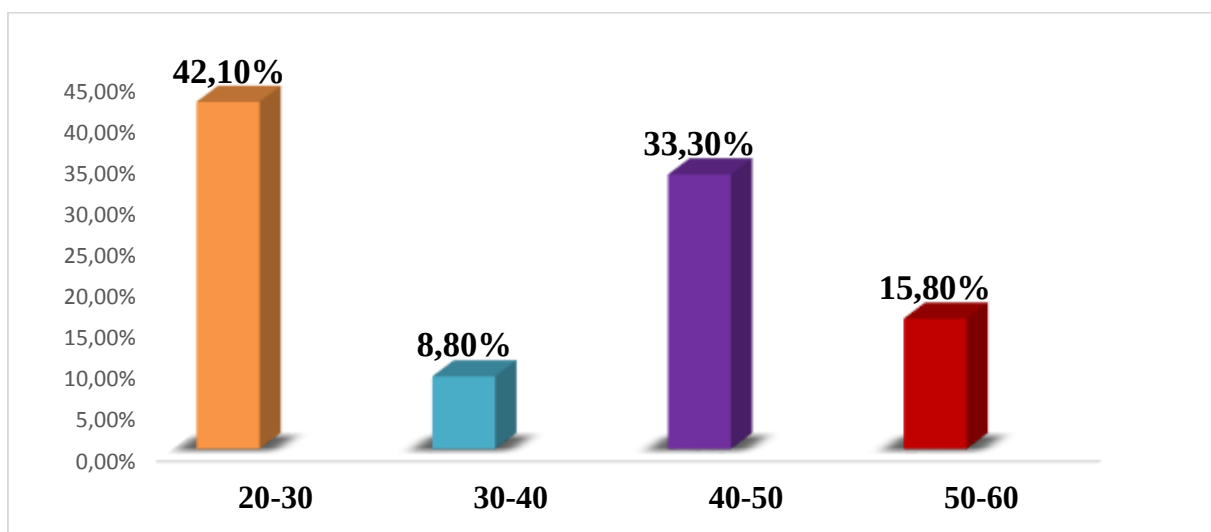
## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

nouvelles orientations sociales qui leur offre une liberté inédite. Il s'agit des futures étudiantes en Europe qui, fortes de leurs indépendance lors de la gestion de leurs démarches, se sont élargi aux transactions avec des cambistes femmes, pour conclure des achats de devise sans l'intervention de leurs frères, pères ou mari. Ce nouveau phénomène, bien que très nouveaux dans la région, va prendre des proportions plus qu'importante à l'avenir et ce compte tenu des changements sociaux que connaît la région.

### 3.2. Les fourchettes d'âge des cambistes

L'âge de l'individu constitue un paramètre important dans l'exercice de toute activité formelle ou informelle. Il influence naturellement son comportement intentionnel ou décisionnel pour satisfaire ses besoins et ses intérêts qui changent dans le temps. Cela, se transpose au cas des cambistes exerçant l'activité de change dans les bureaux de change parallèle, dont l'âge est considéré comme un déterminant clé dans toute action à entreprendre pour assurer le bon déroulement des transactions de change parallèle.

Figure N°06 : Les tranches d'âge des cambistes



Source : Résultats de notre enquête.

Comme pour toute statistique, certains chiffres se trouvent être sans appel. C'est le cas pour cet élément qui fait ressortir clairement que presque la moitié des cambistes (40 %) a un âge se situant entre 30 et 40 ans. La tranche d'âge des 40 et 50 ans constitue, quant à elle, un tiers des sujets investigués. A bien y regarder il nous est aisé de constater que ces deux fourchettes représentent plus de 70% des cambistes de la wilaya, ce qui constitue en soi une écrasante majorité. Les 50 et 60 ans et les 20 et 30 ans ferment le peloton de ces statistiques avec, respectivement 20% et 10%.

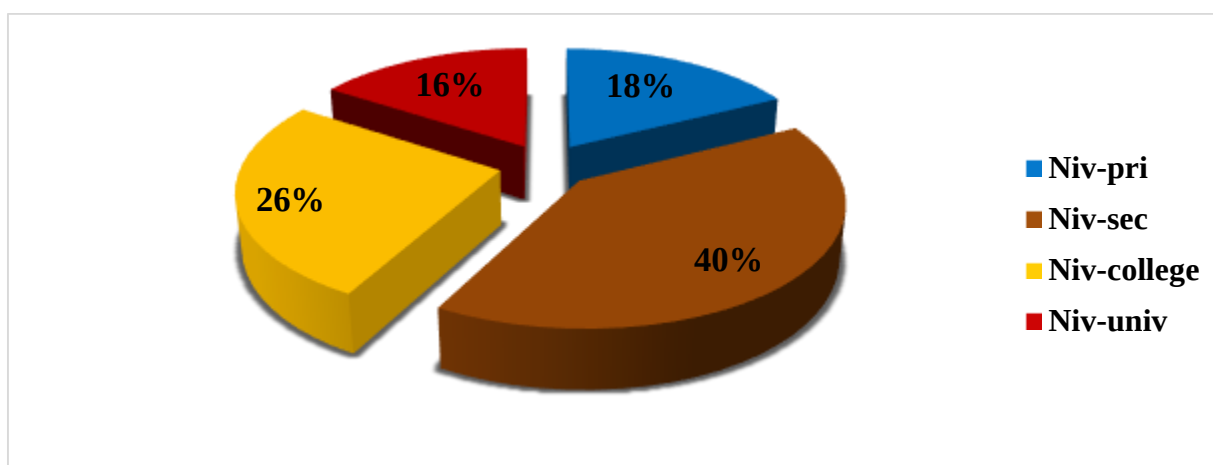
## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

A lire entre les lignes, un premier constat s'impose de lui-même : cette représentation chiffrée est très représentative de l'implication des différentes tranches d'âges dans les autres secteurs d'activités. En effet, ces statistiques sont très similaires avec ce que nous pouvons trouver dans les autres domaines économiques ou commerciaux. Les 30 et 40 ans constituent pour toute entreprise, ou toute activité, le principal réservoir de la ressource humaine. Pas trop jeunes et pas trop vieux, ces cambistes associent expériences et engouement pour dominer leurs semblables du même secteur. Clairement plus actifs nous les trouvons très souvent associés à la tranche des 40 et 50 ans et plus qui leurs délèguent de l'expérience et parfois des capitaux. Pour illustrer cet état de fait, il suffit de préciser que la catégorie des 20 et 30 ans, déjà minoritaire dans le secteur, est constituée principalement de courtiers (*cambistes intermédiaires*) et ce, pour leur incapacité évidente à rassembler (*sauf pour certains cas*) les capitaux nécessaires à l'activité de change parallèle. Ces mêmes capitaux se trouvent être entre les mains des 30 et 50 ans, chose qui les rend dominant non seulement par leur nombre mais aussi et surtout pour leur puissance financière.

### 3.3. Le niveau d'instruction

Le niveau d'instruction d'une personne est celui qui correspond à la dernière année d'études accomplies ou au plus haut degré atteint ou suivi à son terme par cette personne dans le système d'enseignement. Pour notre population enquêtée, nous retenons que le niveau d'instruction d'une personne est le degré d'études le plus élevé atteint par le cambiste et qui appartient à l'un des quatre niveaux d'instruction qui sont en l'occurrence le primaire, le collège, le secondaire et l'universitaire. Ces différents niveaux d'instruction sont représentés par la figure suivante :

Figure N°07 : Le niveau d'instruction des cambistes



Source : Résultats de notre enquête.

## **Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation**

---

D'après la figure, nous constatons que le niveau d'instruction dominant chez les cambistes est celui des niveaux moyen et secondaire qui font à eux seuls 66,7% des cambistes interrogés, avec respectivement 26,3% et 40,4%. Le niveau primaire arrive quand à lui en troisième position avec 17,5%. Fait important dans cette statistique, le taux des cambistes ayant fait des études supérieures arrivent en quatrième et dernière place avec 15,8% « les cambistes instruits font quasiment un seizième des sujets investigués ». Ceci dit, l'exercice de l'activité de change parallèle ne nécessite pas forcément de hautes connaissances ou qualification. L'activité de cambiste est donc à la portée de toute personne désirant se lancer dans l'activité, à condition bien évidemment d'avoir les fonds nécessaires et de connaître les rouages du métier. La non dominance de la frange instruite s'explique, aussi, par l'absence de plans de carrière dans cette activité.

Les diplômés universitaires préfèrent se consacrer à des carrières plus prometteuses sur le plan professionnel. Pour bon nombre d'entre eux, cette activité est secondaire car elle s'exerce en parallèle avec d'autres activités commerciales. Ceci dit, il est impossible d'établir que cette frange domine le change informel de par leurs aptitudes intellectuelles.

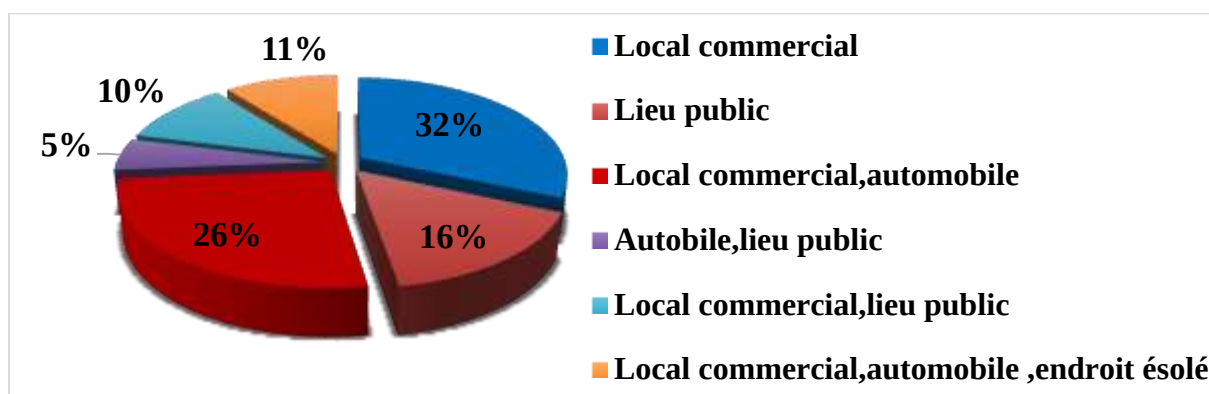
Le cambiste est un commerçant qui effectue de simple transaction de change sans avoir recours à des compétences intellectuelles précises. La réussite d'un cambiste réside dans le volume et la qualité de ses réseaux, son ancienneté et un degré moindre l'emplacement de son local. En clair, un capital, une calculatrice et une machine à billets sont les outils primordiaux d'un cambiste. Aussi, ce dernier n'est nullement tenu d'expliquer les fluctuations ni les variations du marché de change parallèle car il ne fait qu'obéir à la règle de l'offre et de la demande.

### **3.4 Les choix des lieux d'exercices de l'activité de change parallèle**

Toute activité humaine requiert un espace ou un lieu d'exercice qui est censé d'être propre à sa nature et à sa spécificité. Cette réalité détermine le type de comportement qu'un individu va adopter dans son travail lors de l'exercice de son métier. Transposant cette logique au cas de change parallèle, le cambiste adopte des comportements différents en fonction de l'espace auquel est appelé à effectuer la transaction de change. Parmi ces espaces, nous citons l'arrière-boutique du local commercial, le lieu public, l'automobile, etc. Selon la figure ci-dessous, la préférence des lieux d'exercice de change parallèle par les cambistes est illustrée comme suit :

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

Figure N°08 : Les choix des lieux d'exercices de l'activité de change parallèle



Source : Résultats de notre enquête.

À travers la figure en notre disposition, nous enregistrons que le lieu de l'exercice de change parallèle le plus distingué chez les cambistes est celui du local commercial et de l'automobile qui font à eux seuls 57.9% des cambistes questionnés, avec respectivement 31.6% et 26.3%. L'exercice du change parallèle sans des lieux publics parvient en troisième rang avec 15,8%. Fait important à souligner dans cette statistique est que le taux des cambistes exerçant leurs activités de change parallèle dans local commercial , automobile et endroits isolés, local commercial, lieux publics et automobile et lieux publics prennent la quatrième position avec 25.13%.

Le choix du local commercial comme lieu principal pour exercer l'activité du cambiste s'explique par le fait que le cambiste a fait un choix de confort et de sécurité. D'un côté, il s'assure d'une activité sereine dans son local. Et en même temps il ne prend aucun risque. Le choix est donc tout à fait logique. Quant au choix de la voiture, il peut s'expliquer par un souci de mobilité et d'exécution rapide des transactions. Jumelé au deux premiers choix, les lieux publics deviennent incontournable notamment, quand on sait que cette activité a commencé lorsque les premiers cambistes se sont affichés dans la rue avec des lias de billets pour proposer l'achat ou la vente de la devise aux passants.

Les endroits isolés sont choisis par certains cambistes parce qu'ils estiment que plus ils sont discrets plus ils éliminent les risques. Pour résumer les cambistes choisissent leurs lieux d'exercices selon leurs convenances et selon des critères pratiqués pour une utilisation optimale. D'ailleurs, si nous avons, à maintes reprises évoqué les spécificités techniques de cette activité et notamment la bipolarité entre l'activité principale représentée par un local commercial et un registre de commerce et l'activité secondaire qui consiste à vendre et à acheter de la devise en ce même lieu, il faut cependant souligner que ces transactions sont conclues selon un terme



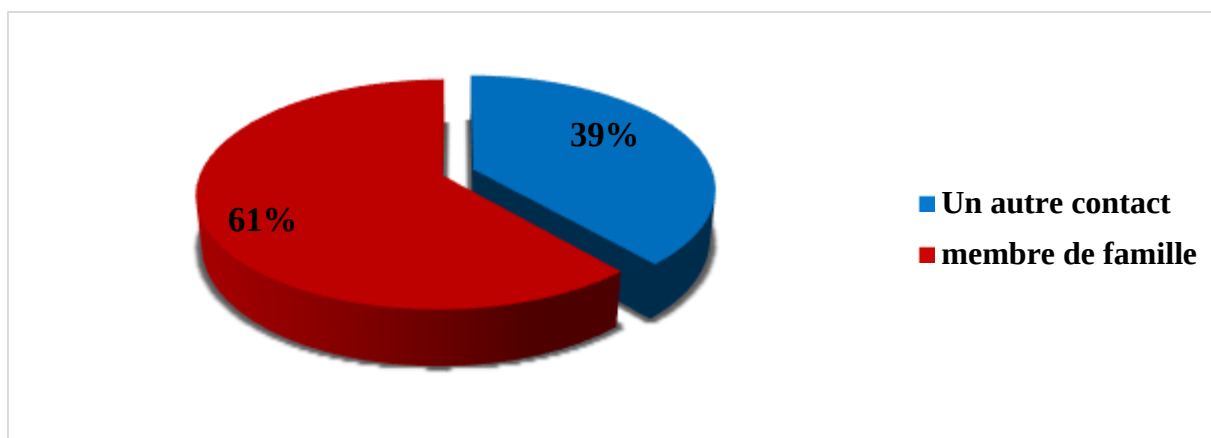
## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

communément appelé l'arrière-boutique. Le cambiste, celui même qui commercialise du tissu ou de la cosmétique, vend également de l'euro et du dollar dans ce même local commercial. Les transactions ne se font pas en cachette loin s'en fait, mais plus discrètement que les ventes des produits inhérents à l'activité principale, d'où le terme d'arrière-boutique. Les cambistes de Tizi-Ouzou, et c'est connu dans toute la région, exercent leurs deux activités, principale et secondaire, dans le même local mais avec deux méthodes de travail distinctes, donc totalement différentes.

### 3.5. Les modalités d'intégration de l'activité de change parallèle

Pour pouvoir intégrer une activité ou un métier, il est nécessaire d'abord d'en avoir une idée d'ensemble sur sa raison d'être c'est-à-dire, sa finalité, son but et son objectif ; puis développer des compétences les plus harmonieuses et ce, pour l'exercer d'une façon performante. Pour ce qui est de change parallèle, le cambiste peut intégrer cette activité soit par la famille (*héritage familial générationnel*) ou via d'autres contacts issus via son réseau relationnel vis-à-vis d'autres personnes (*amis par exemple*).

**Figure N° 09: Les modalités d'intégration de l'activité de change parallèle**



Source : Résultats de notre enquête.

L'une des caractéristiques principale de cette activité c'est là l'omniprésence de la cellule familiale. 61,4% des cambistes de la wilaya ont intégré le métier via un canal familial. Près de deux tiers des cambistes ont incorporé le secteur de change parallèle grâce à un lien familial qui exerce déjà ce métier. Ce dernier déjà considéré comme un circuit fermé consolide cette particularité avec la présence d'un réseau familial. Ces liens familiaux très solides qui gèrent la manière dont les cambistes rentrent dans le métier du change parallèle sont basés sur les réseaux du cambiste et le degré de confiance existant entre eux. Ces deux facteurs se trouvent souvent dans la cellule familiale ou on peut lancer un jeune cambiste grâce aux réseaux de son

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

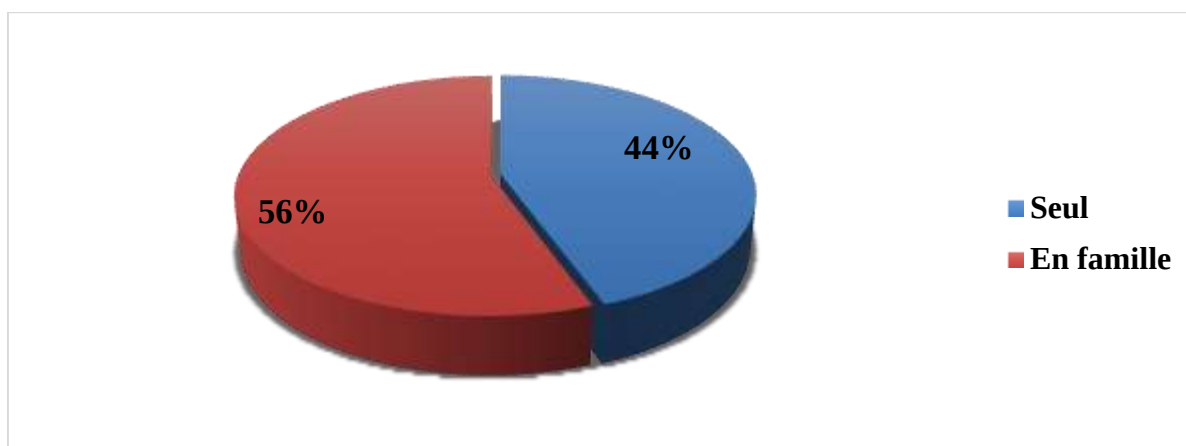
père ou de son frère, et de la confiance souvent très solide entre ce parent et ses réseaux. Ajouter à cela, et pour bien accompagné le nouveau cambiste, la famille se charge souvent aussi de lui apporter un fonds lui permettant de se lancer dans le métier. De fait la boucle commerciale est bouclée et le nouveau cambiste peut exercer en toute sérénité. Une autre manière d'intégrer l'activité de change parallèle est celui d'y intégrer via d'autre contact cela vient en deuxième position avec un taux de 38.6%. Cette façon d'accéder à ce métier se situe au niveau de l'aspect relationnel, le nouveau cambiste aura besoin d'un ami, un voisin ou une autre connaissance pour faire ses premiers pats dans les transactions du change parallèle. Comme pour le réseau familial, le nouveau cambiste utilisera les réseaux, les connaissances et souvent le local de la personne qui la inciter au métier et qui n'appartient pas au cercle familial. Le nouveau cambiste hérite donc de l'expérience de cette personne pour tracer son chemin.

Il est à signaler que les moyens acquis par les cambistes via leurs connaissances demeurent un peu moins importantes que ceux qu'ils peuvent acquérir quand ils accèdent au métier via le réseau familial. Celui-ci est beaucoup plus stable et solide que celui hérité de ses connaissances. Cette situation explique pourquoi le cambiste préfère travailler en famille, cette dernière lui offre des avantages qui ne trouveront pas ailleurs.

### 3.6. Les modalités d'exercer le métier de change parallèle

Pour pouvoir intégrer une activité ou un métier nécessite d'abord d'en avoir une idée d'ensemble sur sa raison d'être c'est-à-dire, sa finalité, son but et son objectif ; puis développer des compétences les plus harmonieuses et ce, pour l'exercer d'une façon performante. Pour ce qui est de change parallèle, le cambiste peut intégrer cette activité soit par la famille (*héritage familial générationnel*) ou via d'autres contacts issus via son réseau relationnel vis-à-vis d'autres personnes (*amis par exemple*).

**Figure N°10 : Les modalités d'exercer le métier de change parallèle**



Source : Résultats de notre enquête.

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

À travers la figure suivante, nous notons que l'une des principales modalités d'exercer l'activité du de change parallèle par les cambistes investigues dans l'espace Wilayal de Tizi-Ouzou est celle d'exerce le métier en famille avec un taux de 59.6% (avoisinant les 2/3). Suivi en seconde position par un taux, de 40.4% concernant les cambistes exerçant le métier du change parallèle seul c'est-à-dire, en dehors des liens familiaux.

Les statistiques relatives à la manière avec laquelle les cambistes ont accédé à ce métier confirment une fois de plus le rôle des liens familiaux dans cette activité. En effet et comme pour les autres caractéristiques que nous avons déjà développées, et qui démontre, d'une manière tranchante que le réseau familial est déterminant à plus d'un titre. Pour illustrer cet état de fait, il suffit de savoir que déjà, pour accéder à ce métier, presque les 2/3 des cambistes ont dû passer par le réseau de la famille. Comme pour les autres caractéristiques que nous avons analysées, le cercle familial revient d'une manière incessante pour figurer comme étant un acteur inévitable dans cette activité. Cela est justifié par les propos prononcés par les cambistes comme « *on y accède par la famille* », « *on y travaille en famille* », « *on utilise les réseaux de la famille* » et souvent « *on est aidé par des capitaux de la famille* ». Tout cela renforce cette état de fait, car ce sont des aspects qui facilitent l'accès et l'exercice de ce métier, qui demande, comme nous l'avons déjà expliqué une base logistique permettant de mieux exercer le travail de cambiste.

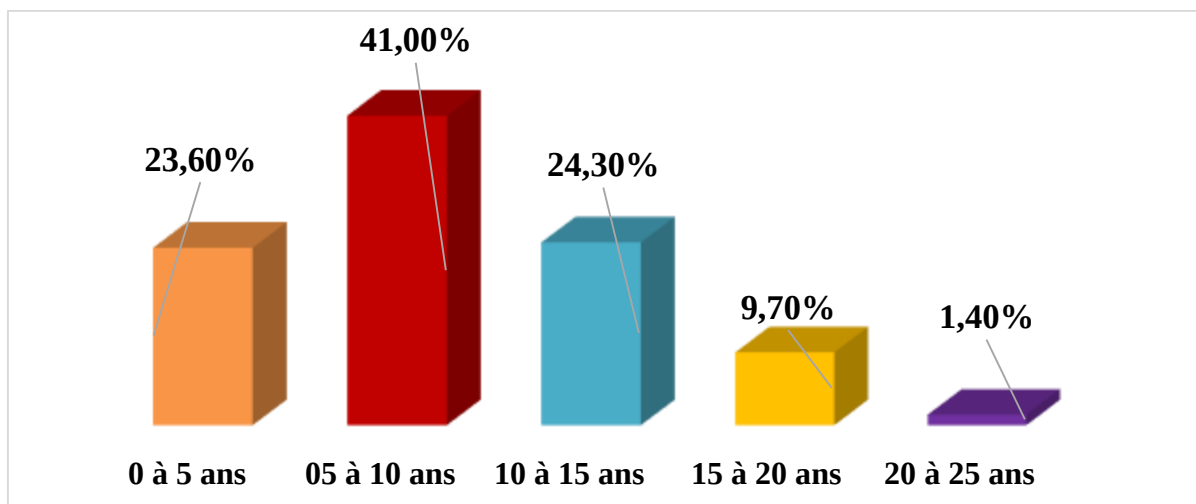
Ceci étant, il s'avère que plus de 40% des cambistes déclarent ne pas travailler dans le socle familial. Même si cela peut s'expliquer par des motivations personnelles du cambiste, il n'en demeure pas moins que les chiffres en notre possession sont tributaires de près ou de loin de l'ossature familial, car même si ces 40% de cambistes ne travaillent pas en famille, une bonne partie d'entre eux, est déjà passée par le circuit familial.

### 3.7. L'expérience des cambistes

L'expérience est une acquisition des connaissances et des compétences qui repose sur la pratique de l'activité de change parallèle par le cambiste. En d'autres termes, à travers l'expérience, le cambiste développe un processus d'apprentissage qui lui permet la construction d'un savoir-faire et d'un savoir être par son implication dans son métier au travers des pensées, émotions, perceptions, comportements, etc., telles que exigés par l'exercice de son activité de change parallèle. De ce fait, le cambiste a le statut d'un apprenant en permanence afin de s'adapter aux différents changements contextuels que peut subir son activité.

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

Figure N° 11 : L'expérience des cambistes



Source : Résultats de notre enquête.

Comme pour tout état, certains chiffres se trouvent être clameur, c'est le cas pour cet élément qui fait résulter nettement que presque de la moitié (41%) des sujets investigués ont un nombre d'années d'expérience dans l'exercice de l'activité de change parallèle se situant entre 5 et 10 ans. Nous remarquons en seconde place que le taux des cambistes questionnés ayant le nombre d'années d'expérience dans le change parallèle se situant entre 10 à 15 ans est à hauteur de 24.3%. Un autre chiffre attirant est celui où le nombre d'années d'expérience des cambistes interrogés se situant entre 0 à 5 années avec 23.6% et en quatrième position nous enregistrons un taux de 11.1% des cambistes ayant un nombre d'années d'exercice de l'activité de change parallèle variant respectivement 15 à 20 à hauteur de 9.7% et 20 à 25 ans à hauteur de 1.4%. Conformément aux lectures faites lors de nos précédents déchiffrages des statistiques, nous décelons encore cette fois-ci que l'âge est un élément déterminant dans l'activité du cambiste.

Nous constatons, en effet que presque la moitié des cambistes (*soit 41%*) possèdent une expérience variant entre 5 et 10 ans. Nous se rapprochons de ce fait, de l'âge médian du pratiquant (*cambistes*) du change parallèle. Il paraît clair que les cambistes ayant cumulés entre 5 et 10 ans forment une forte proportion chez les gens intervenant dans ce métier. Cette tendance se confirme largement chez les 10-15 ans d'expérience (24.3%) et les 0-5 ans (23.6%). Ces deux franges forment ainsi 47.9% des cambistes interrogées. Autre constat sans appel concerne quant à lui les cambistes dans les années d'expériences se situe entre 15 et 25 ans une simple lecture préalable démontre que plus on avance dans l'âge, plus on se raréfie dans le métier seulement 9.7% des cambistes cumules 15 à 20 ans d'expérience. Mieux encore, les cambistes qui détiennent entre 20 et 25 ans d'expériences forment un club très fermé inaccécible pour

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

l'écrasante majorité des gens qui opèrent dans ce métier (cambistes). Ils ne sont, en fait, que 1.4% de l'ensemble des cambistes activant au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Une interprétation plus approfondie de ces statistiques révèle qu'un club de cambistes lambda (*ordinaires*) est un commerçant dont les standards ne rentrent pas forcément dans des autres activités commerciales. Quelques années d'expérience dans le métier du change parallèle suffisent pour produire un bon cambiste. Par contre ils sont rares à vouloir rester trop longtemps dans le métier. À partir d'un certain âge, et vu les alias du métier. Les cambistes préfèrent se retirer, laissant dans la majorité des cas, l'activité à leurs héritiers (*généralement leurs enfants*).

### 3.8. Le cambiste modèle

Au fur et à mesure que nous avançons dans notre enquête, des faits saillants se sont imposés d'eux même à tel point qu'il était impossible de ne pas les voir. Nous nous sommes finalement rendu compte, en effet, que l'activité de cambiste obéit finalement à des règles identiques qui se manifestent chez chaque cambistes ayant réussi dans ce métier. Nous nous sommes aperçu par exemple, que le niveau d'instruction, ne joue pas un rôle prépondérant dans la réussite de ce métier, car une bonne partie des cambistes interrogés ont un niveau moyen ou secondaire. nous avons également appris lors de notre sondage que le réseau familial derrière la majorité des cambistes soit pour les lancer dans le métier et bénéficier de leurs réseaux, soit pour les soutenir lors de leurs parcours en cas de besoin de capitaux ou même de renforcer leur sécurité.

Il ressort également de notre enquête que le cambiste modèle possède un local commercial pour exercer le change parallèle en tant qu'activité secondaire et non principale comme nous pouvons le croire. Ce qui peut être principal, c'est les revenus générés, car le cambiste qui gère un taxiphone par exemple tire les trois quarts de ses bénéfices de la vente des devises. Enfin, nous avons pu relever que le cambiste modèle se place sur une tranche d'âge bien précise c'est-à-dire vers la quarantaine. Avant cet âge, le cambiste n'a pas l'expérience, les réseaux et les capitaux qu'il faut, et une dépassé la cinquantaine, le cambiste lègue son activité à son fils ou à un membre de sa famille pour se consacrer à d'autres investissements.

Cela étant, il est tout à fait clair que les statistiques ne reflètent pas la totalité des cas rencontrés, car, comme pour tout autre secteur, les exceptions sont toujours à prévoir. Ce que nous avons tenté de faire, c'est de dégager le maximum de similitudes partagées entre les cambistes pour pouvoir définir les contours d'un cambiste modèle, sur lequel nous retrouvons le plus de paramètres possible. Avoir la quarantaine, être moyennement instruit, exercer dans un vrai local commercial et faire la vente et l'achat informelle de la devise son activité

## **Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation**

---

secondaire (*et non principale*) sont les quatre critères que nous avons sélectionnés car ce sont les plus répandus. D'autres détails, commerciaux ou humains peuvent toutefois intervenir pour faire la différence dans certains cas par exemple, un cambiste chez qui nous retrouvons ces quatre premiers critères et qui, en plus dispose d'un capital plus important sera, sans nul doute, un cambiste plus réussi que les autres car plus sollicité par les clients vu qu'il peut acheter n'importe quelle somme en devise ou, au contrario, vendre n'importe quel montant en dinar. D'un autre côté, si ce métier cambiste est réputé être professionnel et très appréciable au niveau humain, il sera encore plus réussi. Au final, les quatre premiers aspects sont presque immuables, mais plus les critères deviennent plus fins, plus le cambiste modèle est distingué

À travers cette section, nous avons pu mettre au clair les caractéristiques individuelles des cambistes activant au niveau de l'espace Wilayal de Tizi-Ouzou. Cela nous a amené à en tirer un enseignement qui est celui du "cambiste modèle", d'où l'exercice de l'activité de change dans le marché parallèle est fortement lié au comportement de ce dit personnage.

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

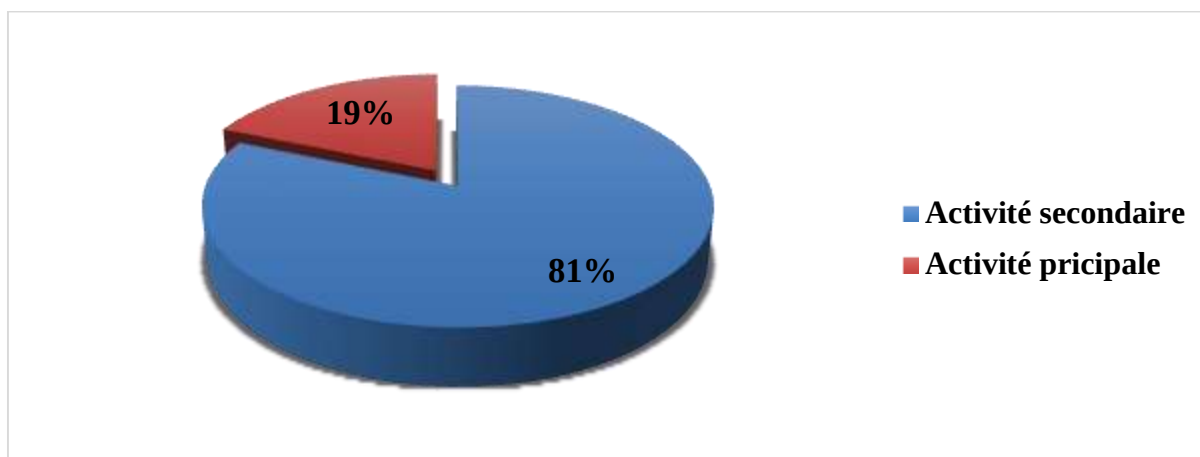
### Section 4 : Les spécificités commerciales de l'activité de change parallèle

Pour expliciter l'activité commerciale de change parallèle, il est nécessaire de présenter et de comprendre certains éléments qui caractérisent particulièrement son exercice au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Dans ce sens, nous avons pu illustrer quelques spécificités de l'activité commerciale de change parallèle d'après les résultats de notre enquête de terrain, qui sont en l'occurrence les types d'activité des cambistes, les catégories des cambistes, les sources d'approvisionnement de change parallèle, les moyens de communication qui s'y rattachent, ses principaux risques, les précautions prises pour lutter contre les risques, et enfin, les principales monnaies étrangères échangées dans l'activité de change parallèle.

#### 4.1. Les types d'activité des cambistes

Lors de la réalisation de notre questionnaire qui a concerné 162 cambistes, nous avons constaté que ces commerçants en fonction de la considération qu'ils portent par rapport à l'activité de change parallèle, ils sont scindés en deux groupes, c'est-à-dire, ceux la considérant comme principale et ceux la qualifiant de secondaire.

Figure N°12: Types d'activité des cambistes



Source : Résultats de notre enquête.

Le premier groupe, à hauteur de 18.5% travail et vit de cette activité d'une manière directe et principale sans avoir recours à diversifier ses activités. Le deuxième groupe quant à lui et qui représente 81.4% des cambistes considère cette activité comme étant une activité secondaire exerçant déjà d'autres activités commerciales, et titulaire de registre de commerce.

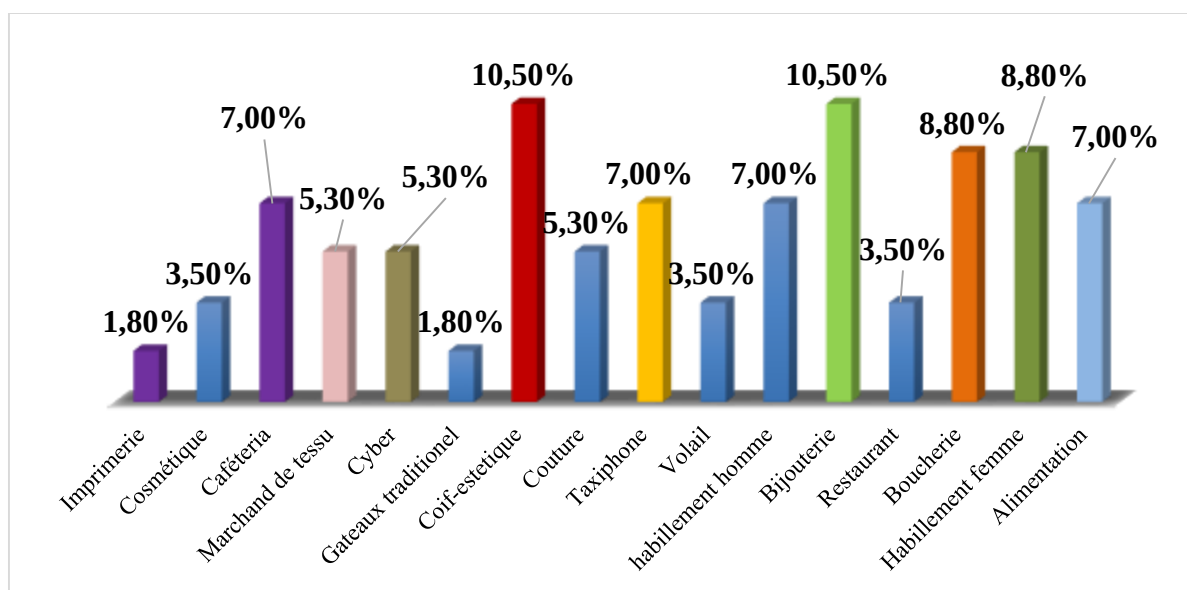
Cet état de fait s'explique par une série de facteurs que nous avons pu développer tout au long de notre thèse. Le change parallèle de la devise, étant une activité non réglementée, dont quasiment illégale vis-à-vis de la loi, nécessite une gymnastique technique infaillible pour contourner les règles. Avoir un local où on peut exercer une activité commerciale tout à fait

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

légal, avec bail de loyer, registre de commerce, numéro fiscal, etc., constitue en soit la meilleure couverture pour acheter et vendre la devise. De plus, le chiffre d'affaires et les profits peuvent être doublés voir triplés. Tenir une boucherie par exemple, permet au cambiste de bénéficier des avantages légaux dont jouit tout commerçant d'exercer ce commerce en générant du profit, et également de gonfler ce profit en s'adonnant au change parallèle des devises.

De cette manière, le commerçant cambiste gagne à coup sûr sur la rentabilité et se permet même de "masquer" son activité pour ne pas être inquiété en cas de contrôle. De plus, le local, comme expliqué précédemment, fait office de bureau de change parallèle et assure aux cambistes comme aux clients, sécurité et discrétion, deux éléments clés pour réussir dans ce métier. Cette catégorie de cambiste a opté donc pour une diversification de l'activité (*officielle et parallèle*). En effet, de nombreux cambistes travaillent déjà dans leurs locaux et exercent un commerce. Les activités de façade (*officielles*) des cambistes sondés sont représentées par la figure suivante :

Figure N°13 : Les activités légales des cambistes



Source : Résultats de notre enquête.

Comme le démontre cette figure, nous pouvons classer les activités légales de ces cambistes comme suit :

- les magasins d'habillements hommes et femmes représentent 15.8% des commerces qui font du change parallèle une activité secondaire (*respectivement 7% et 8.8%*) ;
- les cybers et les taxiphones viennent en seconde position avec 12.3% (*respectivement 5.3% et 7.0%*) ;



## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

- les bouchés et les vendeurs de volaille arrivent en troisième place avec un taux 12.3%(respectivement 8.8% et 3.5%) ;
- en quatrième position, arrivent les bijoutiers avec un taux de 10.5 % viennent après les salons de coiffeurs et esthétique (10.5%) , les cafétérias avec un taux de 7% , les alimentations générales(7%), les boutiques de couture avec un taux de (5.3%) même rang avec les marchands de tissus( 5.3%), viennent après les parfumeries ( cosmétiques avec un taux de (3.5%) et enfin les magasins de gâteaux traditionnels et les imprimeries avec un taux de 1.8% chacun. Il est à constater que les cambistes utilise toute sorte d'activité commerciales, mais avec un certain penchant pour les commerce mixte ou à large consommation. pour ce que cela apporte comme discrétion et sécurité pour le client et le cambiste.

Nous pouvons également citer comme point en commun entre tous ses cambistes qui exercent des activités commerciales en même temps que l'activité du change parallèle, ont presque tous un ou plusieurs associés exerçant à l'étranger. Cela permet aux cambistes de faire extension de ses activités et donc de ses revenus.

Puisqu'une très importante partie des clients vit en Europe et plus particulièrement en France, ou ce concentre une forte communauté kabyle, donc un fort potentiel de clients.

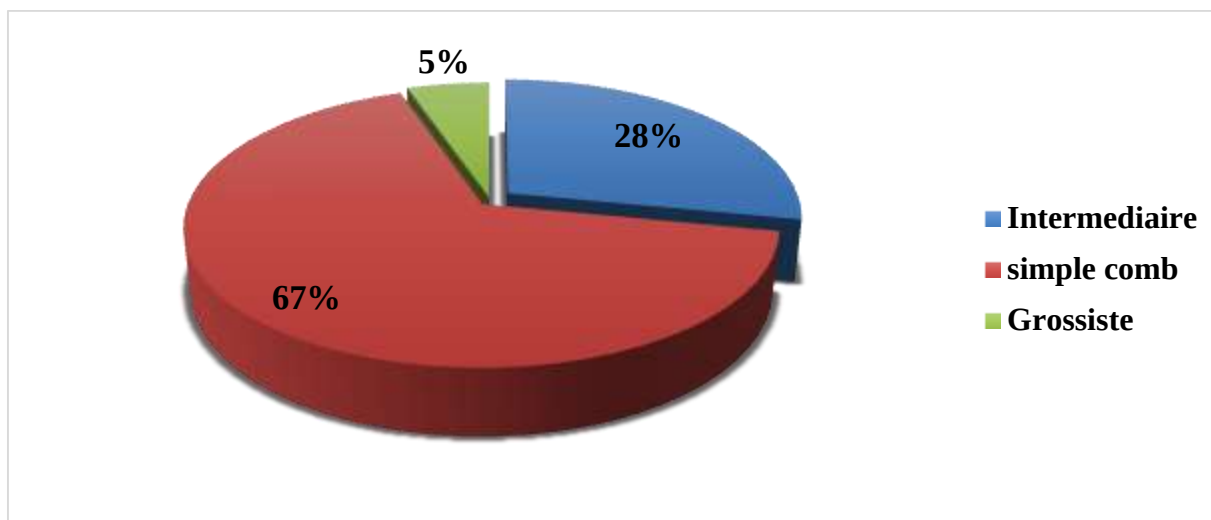
Certaines activités commerciales se distinguent des autres par le fait qu'elles sont plus nombreuses à avoir des comptoirs (*point de vente*). En France, il s'agit, particulièrement de la filiale de la boucherie, nous avons recensé un nombre impressionne de bureaux de change parallèle que ce soit à Tizi-Ouzou ou à Paris. Cela semble très logique vu que, le réseau des bouchés (*familial ou professionnel*) est réputé être puissant et omniprésent dans l'activité de change parallèle à Tizi-Ouzou. Des raisons sociales et historiques ont fait que cette filiale s'est longtemps imposée dans l'activité commerciale à Tizi-Ouzou. Pas uniquement dans le milieu des cambistes, tout comme les bijoutiers et les tenanciers de magasins d'habillements hommes et femmes, ces trois commerces sont connus pour être les plus impliqués dans l'activité de change parallèle. Les chiffres que nous avons déjà évoqués en témoignent largement.

### 4.2. Les catégories des cambistes

Comme toute activité commerciale, le change parallèle est exercé et animé en même temps par trois catégories de cambiste qui sont en l'occurrence les grossistes, les intermédiaires et les simples cambistes. Concernant le marché de change parallèle au niveau du territoire de Tizi-Ouzou, ces catégories de cambistes sont illustrées par la figure suivante :

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

Figure N°14 : Les catégories des cambistes



Source : Résultats de notre enquête.

Lors de la réalisation de cette enquête, nous avons eu à constater que les cambistes se sont organisés entre eux d'une manière tacite. Ainsi, 66.7% d'entre eux se déclarent être de « *simple cambistes* » qui assurent les transactions courantes de change parallèle avec des montants plus ou moins correctes. Aussi, 28.1% forment une catégorie autoproclamée intermédiaires, cette frange s'interfère au milieu d'un système préalablement établi pour assurer des liens permanents entre les simples cambistes et les grossistes. Ces derniers se trouvent au sommet de la pyramide ne constituent quant à eux que 5.3% des cambistes. Ces chiffres, somme toute, sont en vérité qu'une parfaite illustration de la forme pyramidale de cette activité en matière de catégorie. Les 2/3 étant des cambistes simple est le reflet de la base de cette pyramide, car ce n'est pas tous les cambistes qui détiennent les gros capitaux pour exécuter les grosses transactions, ou pour alimenter tous les marchés de la région en devises.

Au sommet de la pyramide, le grossiste joue non seulement rôle de fournisseurs capable d'injecter de gros capitaux dans ce même marché, mais aussi c'est à eux que les cambistes font recours pour conclure avec de gros clients.

Les intermédiaires, comme leurs noms l'indique jouent le rôle de pivot et se situent au milieu de la pyramide pour assurer la liaison entre les grossistes et les détaillants. Cet état de fait est donc identique à tout ce qui se pratique dans toute activité commerciale.

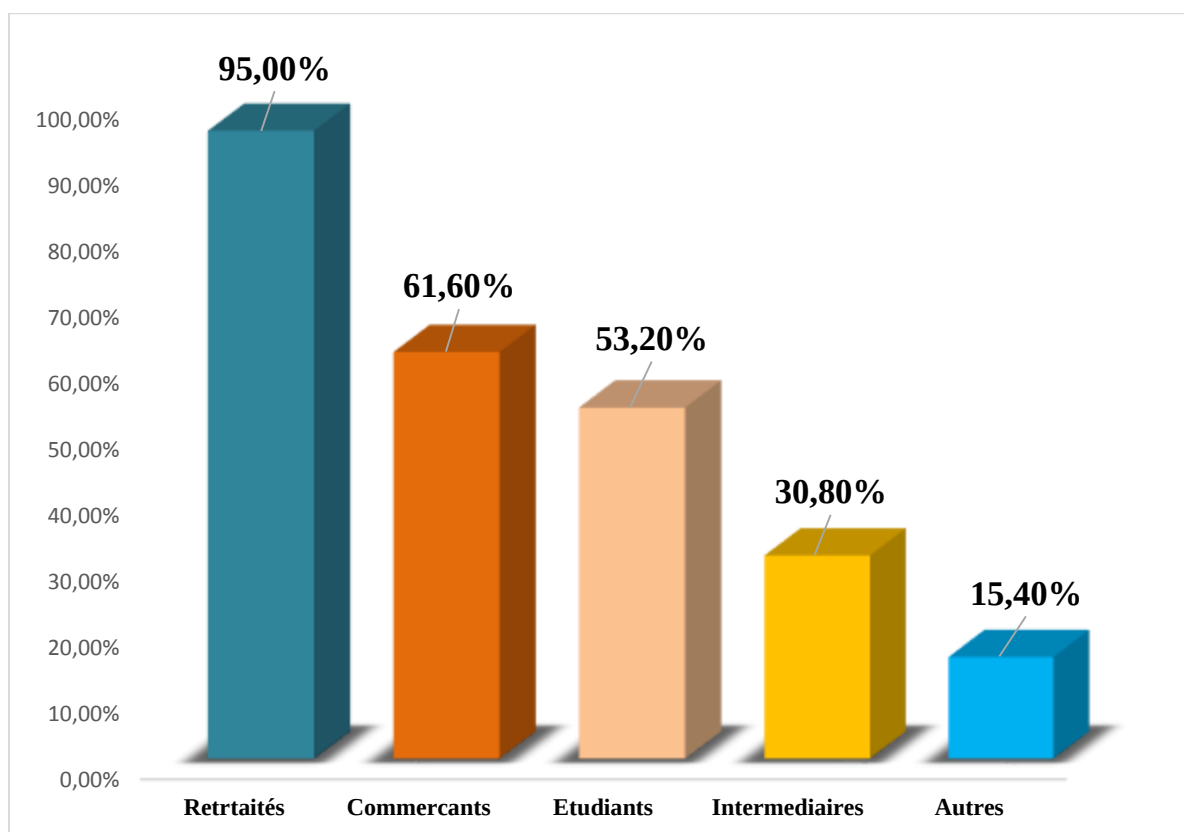
### 4.3. Les sources d'approvisionnement de l'activité de change parallèle

Les sources d'approvisionnement sont d'une importance capitale pour l'alimentation de l'activité de change parallèle qu'elle soit à l'achat ou à la vente de la monnaie étrangère contre

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

la monnaie nationale. D'après les cambistes sondés, les sources d'approvisionnement au niveau des bureaux de change parallèle dans l'espace wilaya de Tizi-Ouzou viennent principalement des retraités ayant travaillés à l'étranger (*spécialement en France*), la communauté marchande, les étudiants, les intermédiaires, etc. La figure ci-dessus, nous illustrons leur état des lieux conformément à notre enquête de terrain :

**Figure N° 15 : Sources d'approvisionnement de l'activité de change parallèle**



Source : Résultats de notre enquête.

Comme indiqué lors de nos précédents passages, le marché de change parallèle est alimenté par plusieurs sources et franges économiques. Les retraités issus de la communauté immigrés constituent la première source avec un volume d'approvisionnement qui atteint 95% suivie en deuxième lieu par la frange des commerçants avec une estimation de 61%, puis vient en troisième lieu la communauté estudiantine avec un taux de 53.20%, les intermédiaires quant à eux arrivent en quatrième position une moyenne de 30.80% .

Ces statistiques recueillies auprès des cambistes sont unanimes à dire que les principales sources d'approvisionnement de ce marché derrière les retraités figure les commerçants, les étudiants, les intermédiaires, ainsi que d'autres sources d'approvisionnement (particulièrement les ménages) avec un taux de 15.40%. Il est utile de noter que, les retraités ont toujours été la

## **Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation**

---

principale source d'approvisionnement grâce à deux atouts, à savoir la ponctualité et la constance.

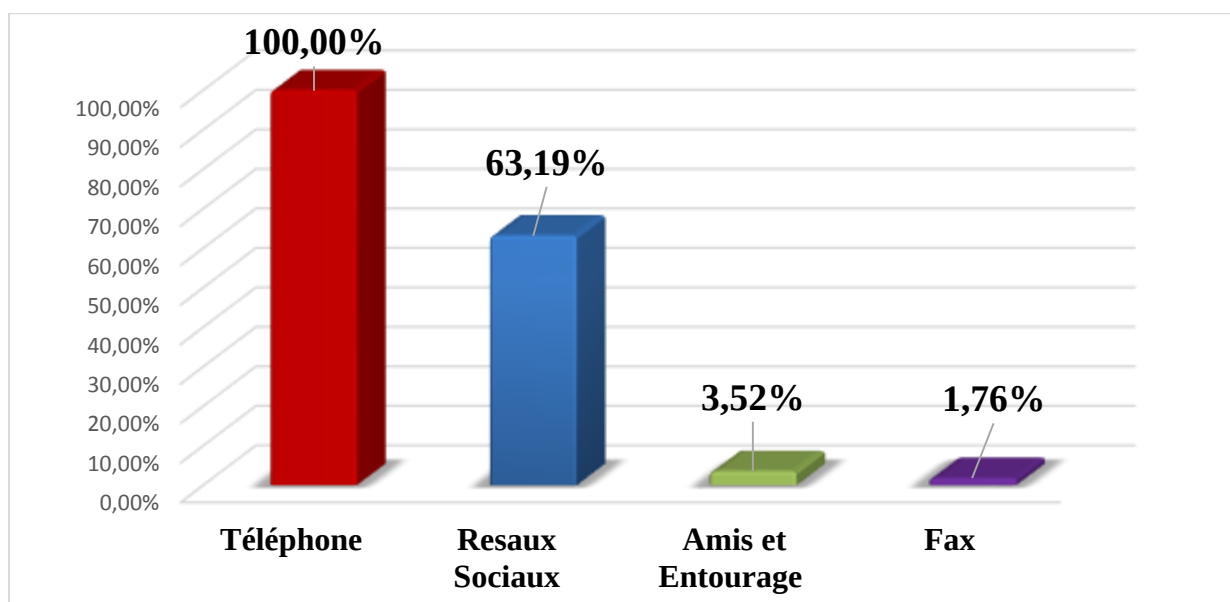
La ponctualité, parce que le cambiste s'assure un approvisionnement en devise la même date de chaque mois. Et une constance car le cambiste à une somme pratiquement fixe de la part de même retraités, ce qui lui permet de faire des prévisions ou des programmes des transactions avec une assurance et fiabilité. Le marché de change parallèle est une activité parfois complexe et souvent instable, notamment au niveau des taux de vente. Cependant, et aussi paradoxale que ça puisse paraître, nous avons révélé certaines constances qui se produisent d'une manière systématique dans les canaux de la vente de la devise. Ainsi, et comme stipulé précédemment, les cambistes évoquent les mêmes procèdes ou les mêmes circuits, d'une manière redondante à chaque fois qu'ils sont invité à le faire. Ainsi et à la question de savoir quelles sont les principales sources d'approvisionnement en devises, les cambistes reparlent inlassablement des mêmes catégories de personnes, qu'on peut retrouver d'ailleurs dans la catégorie gros acheteur ou meilleur client. D'après notre enquête, il en ressort que les plus gros fournisseurs s'avèrent être les retraités, les commerçants et les étudiants comme indiqué précédemment, ce qui représente les trois sources prépondérantes d'approvisionnement en devises. Il faut souligner aussi, que ces catégories sont les mêmes qui animent le caractère "saisonnier" de cette activité de par leur implication à bousculer les taux de change, chacune sa saison.

### **4.4. Les moyens de communication utilisés dans l'activité de change parallèle**

Pour avoir une activité de change parallèle dynamique et prospère, les moyens de communication mobilisés en la matière ont un rôle fondamental dans la construction d'un capital relationnel, que ce soit entre les cambistes ou bien entre les cambistes et leurs clients. Parmi ces moyens, nous citons à titre illustratif le téléphone (*mobile ou fixe*), les réseaux sociaux, le fax, etc. Ils sont représentés par la figure ci-dessous :

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

Figure N° 16 : Les moyens de communications employés dans le marché de change parallèle



Source : Résultats de notre enquête.

Concernant les moyens de communication utilisés par les cambistes, il n'a pas été compliqué de savoir que les réseaux sociaux et le téléphone mobile sont, sans surprise les deux canaux que les opérateurs (*cambistes*) de change parallèle utilisent le plus et ceux pour des raisons évidentes de simplicité, de confort et d'usage social. En effet, la totalité des cambistes ont recours au Téléphone avec une tendance de 100%, tandis que les réseaux sociaux viennent en second rang avec 63.19% et cela s'explique par une probable non maîtrise des technologies des smart phone par une certaine catégorie plus ou moins âgés.

Une partie infime (5.28%) des cambistes utilisent néanmoins des méthodes traditionnelles à savoir amis et entourage, et le fax dont la conclusion de leurs transactions nécessite l'utilisation d'un ensemble de moyens de communication qui est réparti proportionnellement et respectivement avec des tendances de 3.52% et 1.76%.

Cette statistique plus ou moins insignifiante concerne une catégorie bien définie des cambistes, c'est celle qui concerne les débutant qui se doivent de passer par tous les moyens de communication qui leurs tombent sur les mains aux fins de s'introduire convenablement et sans embuches dans le cercle très restreint des cambistes.

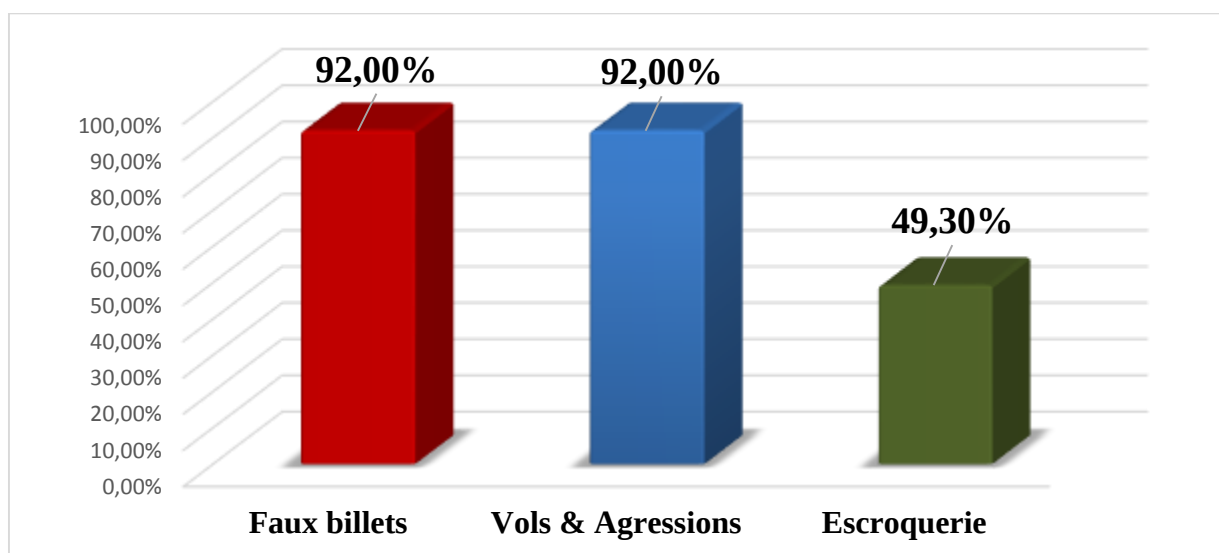
### 4.5. Les principaux risques de l'activité de change parallèle

Plusieurs conceptions peuvent mobilisées pour expliquer en quoi consiste réellement le risque dans l'exercice d'une activité professionnelle. Pour avoir une idée d'ensemble sur le

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

risque, nous pouvons le considérer comme la probabilité d'un évènement qui peut mettre une personne dans une situation dangereuse dans le cadre de l'exercice de son métier. Lors de l'exercice de l'activité de change parallèle, le cambiste est exposé à plusieurs risques qui sont en l'occurrence l'agression physique, le vol, les faux billets, l'escroquerie, etc.

**Figure N° 17 : Les principaux risques de l'activité de change parallèle**



Source : Résultats de notre enquête.

L'une des caractéristiques principale de cette activité c'est la prise de risque. Nous apercevons que les principaux risques auxquels font face les cambistes investigués sont ceux de faux billets et vole & agression avec des tendances similaires de 92% chacune, suivi en deuxième position d'escroquerie avec une proportionnalité atterrant de 49.3% (*presque la moitié*).

Pour ce qui est de ces risques encourus par les cambistes, il s'avère bien que cette activité est particulière, on retrouve les mêmes caractéristiques inhérentes aux risques qu'on retrouve dans d'autres activités commerciales. En effet, l'utilisation des faux billets, se trouve être l'une des principales méthodes pour escroquer les cambistes. Quant au risque de vol & agression, concerne généralement les cambistes qui ont fait le choix de travailler d'une manière isolés ou victimes d'un guet-apon lors de déplacement pour effectuer des transactions. D'autres cambistes ont fait l'objet de plusieurs formes d'escroqueries notamment l'utilisation de faux chèques, fausse hypothèque, faux documents administratifs, etc.

Bien que ses agissements on sensiblement diminuer dans ce milieu, et ce, depuis que les cambistes refusent d'effectuer des transactions avec paiement par chèque ou par mandat. Désormais, la quasi-totalité des opérations de change se font en espèces. Le recours à certaines

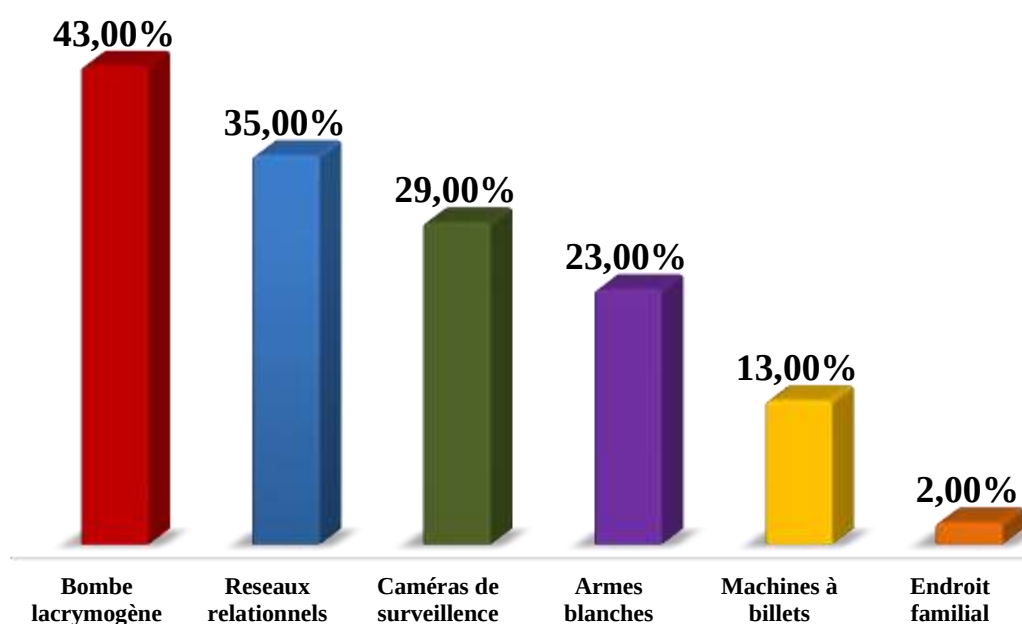
## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

méthodes d'auto-sécurisation des transactions (le déplacement entre plusieurs cambistes pour effectuer une transaction, le choix de lieux sûrs pour rencontre des clients, le refus de conclure avec des étrangers loin des endroits habituels aux cambistes et l'utilisation de machine à billets) a sensiblement participé à réduire les cas d'escroquerie de faux billets et même d'agressions. Il n'en demeure pas moins que certains actes isolés sont rapportés de temps à autre dans le milieu des cambistes, bien que ça soit de plus en plus rare.

### 4.6. Les précautions prises pour lutter contre les risques de l'activité de change parallèle

Quel que soit le risque que peut encourir toute activité économique ou financière, il est considéré comme une importante contrainte ou menace qui peut déstabiliser l'exercice de cette dernière, et par conséquent, affecter négativement sa croissance et son développement. De ce fait, il est primordial de prendre des précautions nécessaires pour lutter contre le risque c'est-à-dire le minimiser ou pour l'éviter. Cette évidence se transpose au cas de l'activité de change parallèle au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui est représentée par la figure ci-dessus :

Figure N° 18 : Les précautions prises par les cambistes



Source : Résultats de notre enquête.

Considéré comme étant un métier à risques et ne bénéficiant d'aucune protection juridique légale ou physique, le cambiste se retrouve dans l'obligation d'assurer sa propre sécurité, en utilisant des moyens parfois dérisoires, mais oh combien nécessaire pour sa survie,

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

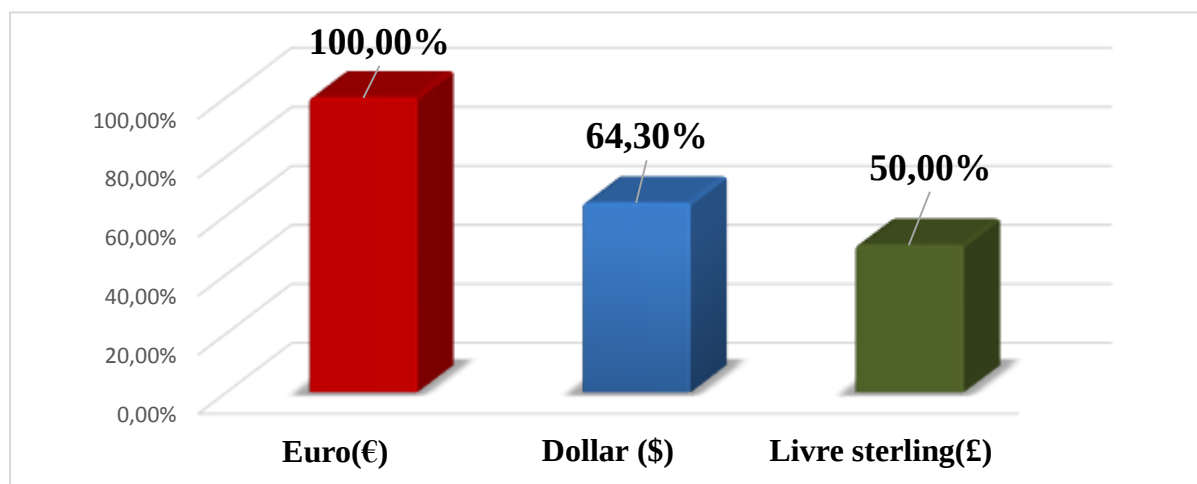
ainsi que la totalité d'entre-deux ont recourt à des méthodes d'auto-sécurisation, notamment l'usage de bombe lacrymogène avec un taux de 43%, l'acquisition de machine à billets (*pour déceler d'éventuels faux billets*) avec un taux de 13% ou encore faire recours à son réseau relationnel (*amis, autre cambiste, membre de la famille*) car cela diminue sensiblement le risque d'agression ou de braquage. Cette précaution est estimée à une promotion de 35%. Sur une échelle beaucoup moins importante, certains cambistes ont recours à des moyens plus traditionnels (*armes blanches*) à hauteur de 23% et une partie infime des cambistes (2%) choisie un endroit familial.

A bien analyser ses chiffres qui témoignent d'un réel état de fait, les cambistes n'ont fait que se protéger de tout risque extérieur avec les moyens qui leur semblent proportionnel aux dangers. Donc, l'utilisation de ses moyens techniques n'est qu'une réponse logique et pratique à des craintes somme toute légitime. Le recours à des moyens pas très coûteux financièrement (*bombe lacrymogène, etc.*) et l'omniprésence d'un proche ou d'un ami sont en réalité les seules mesures d'auto-protection que les cambistes peuvent utiliser. Leurs activités n'étant ni légale ni réglementée, les cambistes ne peuvent obtenir aucune protection de l'Etat.

### 4.7. Les principales monnaies étrangères échangées dans l'activité de change parallèle

Les monnaies étrangères échangées dans l'activité de change parallèle sont multiples. Pour le cas du marché informel des devises en Algérie et particulièrement en Kabyle, les monnaies échangées d'une façon plus intensive contre le dinar sont l'euro, le dollar et la livre sterling. L'utilisation de ces monnaies dans le marché par les cambistes dans le marché de change parallèle au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou est représentée par la figure ci-dessous :

**Figure N°19 : Les principales devises échangées**



Source : Résultats de notre enquête.



## **Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation**

---

Semblablement pour toute statistique, certains chiffres se trouvent être protestons. C'est le cas pour cet élément, qui fait découler distinctement que les principales monnaies étrangères échangées par les cambistes sur le marché parallèle de change sont l'euro, le dollar et la livre sterling. En première catégorie, nous trouvons l'euro avec un taux de 100%. En deuxième position, le dollar avec un chiffre de 64.30%. Et en troisième rang, arrive la livre sterling avec un chiffre de 50%.

En déchiffrant les statistiques relatives aux devises échangées, il paraît, sans surprise aucune que l'euro se trouve être la monnaie la plus échangée entre les cambistes de la wilaya de Tizi-Ouzou avec leurs clients. Le dollar et la livre sterling arrive respectivement en deuxième et en troisième position, et ce, étant donné que, selon des chiffres officiels près de 80 % de la diaspora de la Kabylie vit en Europe ou en Amérique du nord, il est tout à fait logique que c'est avec les monnaies de ces deux continents que le gros des échanges de devises se fait. Ceci dit, certaines activités commerciales vers la Chine et la Turquie se sont sensiblement intensifiées ses dernières années, ce qui a donné naissance à la multiplication des transactions vers ses pays. Cela a conduit à une utilisation plus massive du yen et de la livre turque. En dernier lieu, l'utilisation du rial saoudien, même périodiquement dans les changes parallèles demeure très présente, notamment pour le période des HADJ et OMRA.

Il faut souligner au passage que les chiffres exposés concernent plus à la fois les opérations de vente et d'achat de la devise. Le caractère socio-économique de la région de Tizi-Ouzou, avec ses importateurs, ses étudiants et ses hadjis font ressortir, très logiquement des statistiques qui concernent les monnaies de ces pays ou la diaspora kabyle vit, ou qu'elle visite, ou d'où elle importe. La monnaie de l'Arabie saoudite est demandée et vendue pour des raisons évidentes. Néanmoins, il est à noter que les cambistes ont attiré notre attention sur une monnaie inconnue auparavant auprès du grand public mais qui commence à se vendre à des volumes non négligeables à Tizi-Ouzou. Il s'agit du dirham émirati. Cette monnaie, dont personne ne voulait il y a quelque temps, commence à grignoter des parts de marché dans le secteur de change parallèle. En faveur d'un climat économique très favorable dans le royaume. Certains investisseurs kabyles, ont décidé de franchir les frontières de ce petit émirat, pour y faire du commerce et d'après les retours qui parviennent de ce pays, les affaires sont plus qu'encourageantes.

De fait, il faut prévoir dans les mois ou les années à venir, que cette monnaie puisse se tailler une part importante dans le tableau des monnaies les plus échangées à Tizi-Ouzou. Un tableau qui, même en connaissant quelques bousculades en bas de l'échelle, demeurera toujours

## **Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation**

---

fidèle aux indécrottables euros et dollar. La vente et l'achat massif de ces deux monnaies, ne s'explique pas par les seules motivations économiques ou commerciales. Au-delà de toute autre considération euro et le dollar font vivre la Kabylie, leur apport envers la région est vital, les mœurs sociales kabyles vivent, depuis des décennies, avec l'omniprésence de ces devises dans leur quotidien. Le rapport de la Kabylie avec l'euro (*notamment*) et le dollar n'est ni contextuel, ni commercial. C'est un acte de stabilité permanent qui permet à des milliers de familles de la région d'améliorer leur niveau de vie.

A travers cette section, nous avons essayé de nous étaler sur l'activité de change tout en expliquant ses spécificités commerciales. D'ailleurs, il était question de décortiquer ces spécificités pour lire le contexte de la dynamique commerciale les bureaux de change parallèle au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

### Conclusion

A la lumière des éléments exposés plus haut, notamment l'évolution du marché de change en Algérie, sa nature et l'apport du numérique à son égard ; et grâce au travail d'investigation et de décryptage des informations recueillies auprès et autour des cambistes, une première synthèse peut être faite assez aisément. Grace aux multiples données que nous avons récoltées, déchiffrées, comparées, puis exposées, le métier des cambistes nous paraît présentement moins opaque car nous avons pu s'introduire dans ses moindres détails et s'enquérir de son mode de fonctionnement.

Notre enquête a pu donc répondre à une nuée de questions concernant le sujet traité et ce, sur toutes ses facettes. Nous avons d'abord cerné le cambiste en lui-même, en définissant son mode d'emploi, son parcours, son expérience, ses lieux d'achats et de ventes, ses méthodes d'achats et de ventes, ses sources d'approvisionnements et même son entourage. De la même manière, nous avons également pu retracer le parcours de la devise vendue aux clients sa provenance, son volume approximatif et même les plus gros fournisseurs et les plus gros acheteurs. Nous avons aussi relevé les différentes catégories de cambistes ainsi que les activités commerciales exercées officiellement par les cambistes sondés.

Globalement, nous avons expliqué que le marché de change parallèle est régulé certes par l'offre et la demande, mais qu'il y a parallèlement cette règle immuable, tout un tas d'éléments et d'intervenants dont le rôle a pu être certaines fois déterminant pour les cours de marché de change parallèle.

Le cambiste, le fournisseur et le client forment le noyau dur de cette activité réglée comme une montre. Vient par la suite le caractère versatile de ce métier. Plus que ça, cette activité obéit aussi aux saisons, car nous avons pu déterminer qu'on vend plus et plus cher en été, en période du hadj, au départ des étudiants aux universités européennes, etc. Les cours obéissent aussi aux quantités des fonds mis à disposition des cambistes, à la nature et au métier du client et que les profits générés dépendent aussi de la devise vendue car on a guère les mêmes marges quand on vend l'euro ou la livre. Le métier de cambiste assure donc un revenu confortable à celui qui l'exerce mais à condition que ce dernier se soumette aux règles et autres critères que nous avons défini plus haut. Cette activité, bien que très répandue en Kabylie, demeure un club fermé à tous ceux qui ne l'exercent pas. Notre enquête a tenté de définir les règles de ce métier, ses caractéristiques puis de les exposer d'une manière simpliste sans l'optique de le cerner d'une manière globale.

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

---

Cela permet, en plus de maîtriser les contours du sujet, de faire des constats solides puis de tirer des conclusions implacables grâce au dépouillement de la multitude de statistiques récoltées lors de cette enquête. Ces constats placés les uns à côté des autres. Convertissant avec une exactitude quasi-scientifique, vers une lecture plus fidèle et hautement plus explicative des rouages de ce métier. Les statistiques en notre possession ont été peaufinées et décortiquées d'une manière limpide, et ce, dans le souci de les rendre non seulement lisibles mais aussi facile à exporter vers notre domaine de recherche. Dans cette optique, nous avons procédé à une classification détaillée des principaux indices liés à l'activité de change parallèle. Une classification qui se base évidemment sur les centaines de réponses obtenues dans le questionnaire soumis aux cambistes, nous avons également jugé utile de claquer le dépouillement effectué à cet effet sur cette classification pour éviter aucune caractéristique. Ceci dit, et grâce aux questions, nous nous sommes introduits dans l'univers des cambistes avec minutie et précision.

Notre questionnaire que nous avons voulu être direct et simple nous a été d'un apport considérable pour déchiffrer puis comprendre le fonctionnement de cette activité. Un chiffrage précis et pragmatique a été fait après la collecte des réponses. Le dépouillement final nous a ensuite permis de constituer un tableau de bord englobant tous les indicateurs liés au change parallèle. Nous avons par exemple compris, avec la lecture et le décryptage des réponses données, que l'activité des cambistes s'adosse principalement sur les réseaux familiaux, que l'activité principale du cambiste n'est pas la vente de la devise, que le niveau d'instruction ne joue pas un rôle déterminant pour réussir dans ce métier mais qu'il y a plutôt une tranche d'âge qui s'assoit sur un certain nombre d'années d'expérience qui forme une catégorie de cambistes devenus connus et courtisés. Cette catégorie, qui forme ce que nous avons appelé plus haut « *le cambiste modèle* » dont nous avons précédemment expliqué ses caractéristiques.

**Chapitre 6 :**  
**Les déterminants et l'organisation**  
**économique du marché de change**  
**parallèle en Algérie : illustré par la**  
**wilaya de Tizi-Ouzou**

### **Introduction**

Bien que nous avons explicitement détaillé les différentes configurations techniques et professionnelles du marché de change parallèle à Tizi-Ouzou, notre enquête étalera, pour ce sixième chapitre, les configurations générales inhérentes à cette activité. Nous tenterons, au long de cette partie, de retracer le fonctionnement même des cambistes et les règles qui les régissent. Nous ferons également état des faits et autres événements susceptibles de dérégler les rouages de ce circuit, ou voire même, de le déstabiliser ou de le mettre carrément à l'arrêt. Si jusque-là, nous nous sommes intéressés au cambiste et au contour de son métier pour mieux l'identifier et donc mieux le cerner, nous nous affairerons à rassembler les éléments en notre possession aux fins de les poser sur un schéma global qui définira les règles économiques de change parallèle à Tizi-Ouzou.

Ayant déjà fait connaissance avec les petits rouages du cambiste, il s'agit là de les situer selon une configuration purement économique. Selon ce que nous avons avancé jusque-là, il n'est pas difficile de déceler une tendance très changeante au sein de l'activité de change parallèle. Cette tendance, qui se tend plutôt vers la versatile, constitue le premier élément déterminant dans les règles générales du marché de change parallèle. Nous expliquons au fur et à mesure que ces tendances capricieuses de ce marché constituent en elles-mêmes la première règle économique qui le régit. Nos schémas et nos interprétations tenteront de simplifier cette contradiction et de l'expliquer d'une manière probante, car de leur première vue, les règles sont généralement figées et immuables, alors que pour le change parallèle la première règle prend naissance de son instabilité constante. Il sera également question de décortiquer certains aspects qui coulent dans le sens de cette versatile et qui constitue les déterminants de l'activité de change parallèle. Des déterminants comme leur nom l'indique comme les plaques tournantes du change parallèle, et que à chaque fois que l'un d'eux intervient, l'activité se voit être désorganisée, bousculée et parfois même carrément stoppée. Des événements contextuels moins importants comme la période de Hadj ou l'arrivée des immigrants en Kabylie, apportent également leur lot de dérèglement, soit en positif (booster les ventes) si cet événement saisonnier ne se passe pas comme voulu. Il est à noter au passage, que les deux axes concernant la versatilité de ce marché et les éléments qui le déterminent sont intimement liés, car c'est l'instabilité de ces éléments qui fait la versatilité de l'activité de change parallèle. Il sera également question, lors de ce chapitre, d'identifier les plus gros clients des cambistes à Tizi-

## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

Ouzou, leurs activités ainsi que leurs qualité de clients saisonniers dans la plupart des cas (*hadj, étudiants, importateurs, etc.*).

Ces mêmes clients, seront également désignés et répertoriés selon leur secteur d'activité ou leur secteur spécialisé en importation ou en investissement. Une fois ces deux catégories identifiées, nous mesurons leur impact économique sur l'activité dans son ensemble puis leur accointances avec les déterminants du marché parallèle de change. De là, le circuit économique du marché commence à se faire de plus en plus clair car nous atteindrons une étape très importante, celle qui consiste à déterminer la destination de tous ces flux en devise, le déplacement des capitaux depuis ou vers l'Algérie, les canaux de transmissions ainsi que la manière avec laquelle ces profits et ces capitaux circulent entre les cambistes (*de la Kabylie vers leurs collègues établi à l'étranger, et vice versa*) et entre les cambistes et leurs clients de Kabylie ou du reste du monde (*l'Europe, le Canada, les USA, etc.*).

Ensuite, nous nous attellerons à expliquer la destination finale des profits parfois colossaux, générés lors de ces transactions. Nous expliquerons par la suite, pourquoi les cambistes injectent leurs gains dans certains secteurs bien précis, pourquoi l'immobilier demeure leurs terrains préférés et surtout combien et comment parviennent-ils à réinjecter une partie de leurs profits dans leurs activités soit pour étoffer leurs capitaux ou soit pour renforcer leurs activités principale.

Enfin, il est question de citer et d'expliquer les mesures mises en œuvre par l'Etat Algérien afin de lutter contre ce marché de change parallèle ainsi que celles à entreprendre pour plus d'efficacité pour diminuer son ampleur qui ne cesse de s'amplifier.

### **Section 1 : La nature versatile du marché de change parallèle**

A fur et à mesure que nous avançons dans notre enquête certains éléments sont sortis de cette nuée de données, récoltées pour s'ériger en faits incontournables. Au-delà, des aspects techniques que nous avons pu soulever lors de notre investigation, nous sommes arrivés à des synthèses globales qui forment la colonne vertébrale non seulement de notre travail, mais aussi, du marché de change parallèle de la devise dans sa globalité. Un travail de découpage de données nous a amené à comparer les données récoltées après les avoir analysées.

Le premier fait que nous avons noté sur notre tableau de bord concerne la nature même de ce métier. Il est vrai que toute activité commerciale, notamment informelle, est sujette à des paramètres qui peuvent plus au moins dérégler son bon déroulement, mais le métier de cambiste, lui, est encore plus exposé aux vecteurs déstabilisants. Un état de fait, qui le rend incontestable sur plusieurs niveaux. Cette instabilité que nous avons pu soulever sur le terrain et au sein même des cambistes touche naturellement les circuits des achats et des ventes et influe toutefois que légèrement sur les marges des profits. De ce fait, le marché de change parallèle peut très bien être frappé par une crise, et les cours de change peuvent dégringoler rapidement sous un certain contexte, mais les cambistes continueront d'acheter et de vendre les devises (*surtout l'euro en Kabylie*), tout en s'adjugant au passage, la même marge bénéficiaire qu'ils s'octroieraient auparavant. Toutefois, les inconstances de ce marché peuvent perturber sérieusement les approvisionnements, les montants vendus ou le nombre de clients.

Parmi les vecteurs les plus improbables de cette activité, nous trouvons les taux de change internationaux. Une monnaie peut perdre lourdement de sa valeur ou grimper sensiblement sur les marchés mondiaux, et cela se répercute directement et immédiatement sur le marché de change parallèle qui devient complètement déboussolé et contraint de suivre les nouveaux cours. C'est le cas notamment lorsqu'il s'agit d'un conflit mondial majeur. Une situation que le monde a bien connu récemment avant l'invasion de la Russie contre l'Ukraine (*précisément, le 24 février dernier*), événement qui a fait immédiatement chuter le rouble russe contre le dollar américain. Ce dernier se changeait avant la guerre contre 76 roubles, mais qui a grimpé dès le début de mars à 160 roubles. Il aurait fallu toute une gymnastique pour le gouvernement russe pour pouvoir redresser la barre et maintenir la monnaie nationale à un niveau proche de ce qu'il était avant. De ce fait, si le marché algérien de change parallèle se basait sur le rouble pour effectuer la majorité de ses transactions, on aurait assisté à un vrai cataclysme au sein des cambistes locaux. Cela n'exclue aucunement un scénario similaire si



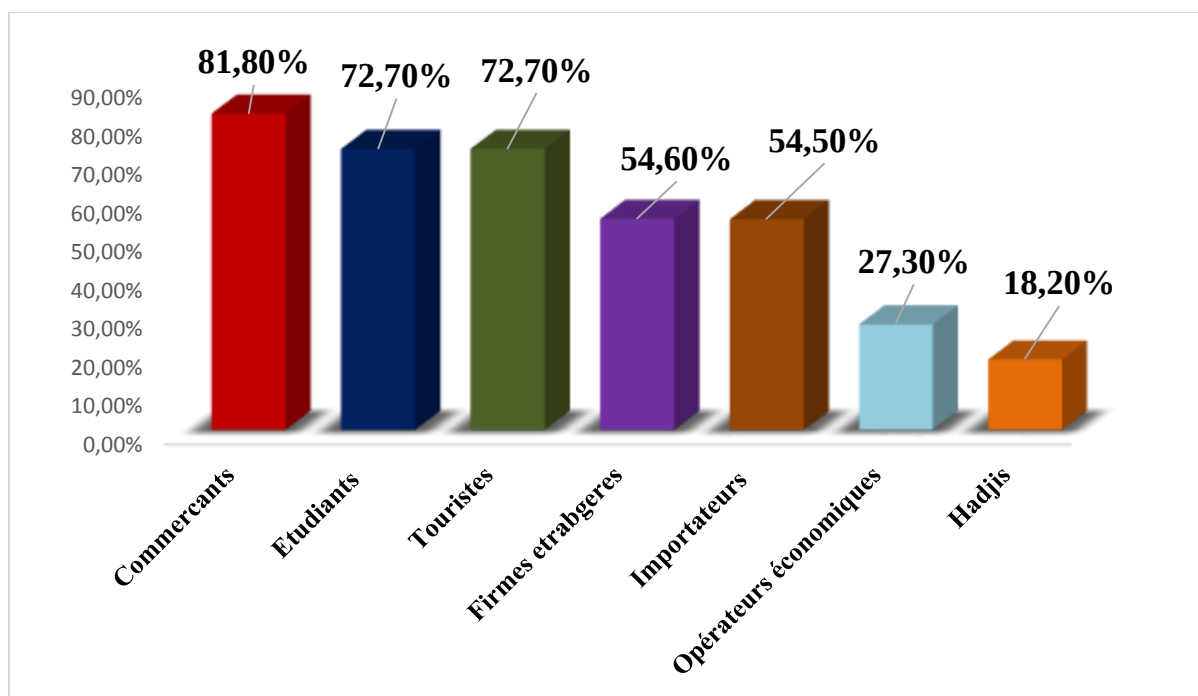
## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

jamais un autre conflit mondial se déclarait en Europe ou aux Etats-Unis, chose qui confirme encore une fois, la nature fragile de ce marché.

### 1.1. Les franges sociales (clients) les plus dominantes sur le marché de change parallèle

La versatilité du marché de change parallèle également par d'autres éléments dominants et influent sur l'activité commerciale de change parallèle pendant des périodes cycliques ou saisonnières. Il est connu, selon les règles de l'offre et de la demande, que l'on vend la devise plus chère à la saison de hadj ou de départ des étudiants vers les universités européennes, majoritairement françaises (*juillet, août et septembre*). Lors de ces deux saisons la demande sur la devise s'accrue, la hausse des prix de vente s'en suit automatiquement. De même, d'ailleurs que la période d'été, où nous assistons à un flux important de la diaspora kabyle vivant à l'étranger. Lorsque ces derniers diffusent leur devise sur le marché de change, les prix de vente changent inexorablement. La figure suivante illustre clairement ce contexte :

**Figure N°20 : Les franges sociales (clients) les plus dominantes sur le marché de change parallèle**



Source : Conçu pas nos-soins à partir des données de notre enquête de terrain.

Cette figure confirme que les franges sociales considérées comme étant les plus gros clients des combistes. Ces derniers sont formels à dire qu'il s'agit en premier lieu des commerçants avec une proportionnalité de 81.80%. Cette frange est suivie à égalité par la communauté estudiantine et les touristes avec une estimation de 72.75%. Arrivant en troisième place les firmes étrangères et les importateurs avec des taux quasi-similaires qui sont

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

---

respectivement 54.60% et 54.40%. Les opérateurs économiques, quant à eux, occupent la quatrième position avec un chiffre de 25.30%. Et enfin, la catégorie des Hadjis qui représente 18.20%.

Même si la première catégorie de frange sociale sort du lot, et ce, pour une raison bien précise, notamment sa préoccupation multicritère (investir dans des projets à l'étranger, couvrir les charges de leurs enfants étudiant à l'étrangers, partir en voyages pour des vacances à l'étranger, etc.) nécessitant la collecte des devises.

Les plus gros clients des cambistes sont des clients saisonniers, mais très réguliers. Les hadjis et les étudiants, par exemple, sont chaque année-là et à la même période pour vouloir acheter de la devise. Les importateurs sont également présents lors des occasions diverses (*l'aïd pour le prêt à porter, l'été pour les importateurs des climatiseurs, etc.*). Mais, le point en commun de cette catégorie, et qu'il la rend indétournable sur le volet des plus gros clients, c'est que ce sont des clients qui payent en cash et au comptant sans passer par le circuit bancaire. Contrairement aux opérateurs économiques et firmes étrangères utilisent des voies de traçabilité bien connues, les montants qu'ils achètent sont parfois astronomiques. Des montants qui demeurent très difficiles à retracer, donc à comptabiliser. Le volume global de ces transactions est difficilement chiffrable.

Pour consolider notre thèse, sur le caractère changeant et parfois instable du marché parallèle, marque majeur, le dollar américain et l'euro se vendent proportionnellement moins cher durant les vacances d'été parce que la population kabyle établit en Europe et aux USA sont bel et bien là et qu'ils écoulent leurs devises au point d'inonder le marché de change. La livre turque se vend plus cher à chaque changement de saison car les importateurs du prêt à porter doivent payer leurs fournisseurs turques aux fins de les alimentez en vêtements de tendances, soit pour épouser les courbes de la nouvelle saison qui arrive (*car il faut se faire ravitailler en habits d'été en été et en habits d'hiver en hiver*) soit pour suivre une tendance de mode qui fait tabac dans le monde entier.

De fait, cet importateur doit non seulement se plier aux caprices des saisons mais aussi aux attentes de la clientèle. Quand un nouvel ensemble d'une marque connu fait fureur en Europe, l'importateur algérien doit en commander des milliers sous un laps de temps très réduit. Et puisque les commandes se font en livre turque, il doit également en acheter des sommes plus que importantes, ce qui fait exploser la demande et par ricochet, les prix à l'achat. Le même topo s'applique également sur le rial saoudien, qui devient particulièrement plus demandé sur le marché de change parallèle en Algérie, donc plus chère avec la période du hadj (à Tizi-Ouzou,

## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

*les hadjis kabyles préfèrent acheter l'euro, et ensuite, le convertir en rial saoudien en arrivant à la Mecque*). Comme nous l'avons souvent répété lors de cette requête, ce marché est régulé par l'offre et la demande, mais plusieurs facteurs viennent s'incruster entre ces deux piliers pour former les caractères généraux de cette activité et confirmer sa nature changeante. Dernier exemple à prendre en compte, et qui constitue un nouveau phénomène dans la société algérienne et particulièrement kabyle, c'est le cours du dirhem émirati, celui qui se porte en bonne santé pendant toute l'année mais qui se hisse à ses niveaux les plus bas en été car la nature géographique de ce pays n'incite pas beaucoup de gens à y aller, et ce, pour des conditions climatiques (*un climat extrêmement chaud*). Ceci dit, et selon les explications de quelques cambistes, cet inconvénient climatique provoque par conséquent, une vraie signée dans l'économie des Emirats Arabes Unies (EAU) car le pays se vide quasiment lors de cette période et les opportunités touristiques ou professionnelles se trouvent être drastiquement réduites pendant cette période estivale. Par contre, la vente du dirham émirati devient plus fructueuse sur le marché de change parallèle dans la majorité des territoires algériens dès l'entamant du mois de septembre, où des milliers de contrats d'embauche sont conclus et où le tourisme reprend de plus belle grâce à des températures plus clémentes. Pour le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, c'est la demande de l'euro qui marque sa quasi exclusivité sur le marché de change parallèle y compris de la part des clients qui ont pour destination les pays de Golf et spécialement vers Emirats Arabes Unies (EAU).

En comparaison avec d'autres activités commerciales, la vente parallèle de la devise ne déroge pas aux règles d'instabilité des marchés, ou à la sempiternelle règle de l'offre et de la demande. Ce qui caractérise vraiment cette tendance versatile. C'est le fait que, à la base déjà, cette activité est informelle, donc illégale. Nous avons évoqué une multitude de paramètres (saisonniers, techniques, pratiques, etc.) qui consolident ce caractère changeant mais la vraie précarité de la vente parallèle de la devise réside en son statut de non-conformité à la loi et aux réglementations financières et bancaires.

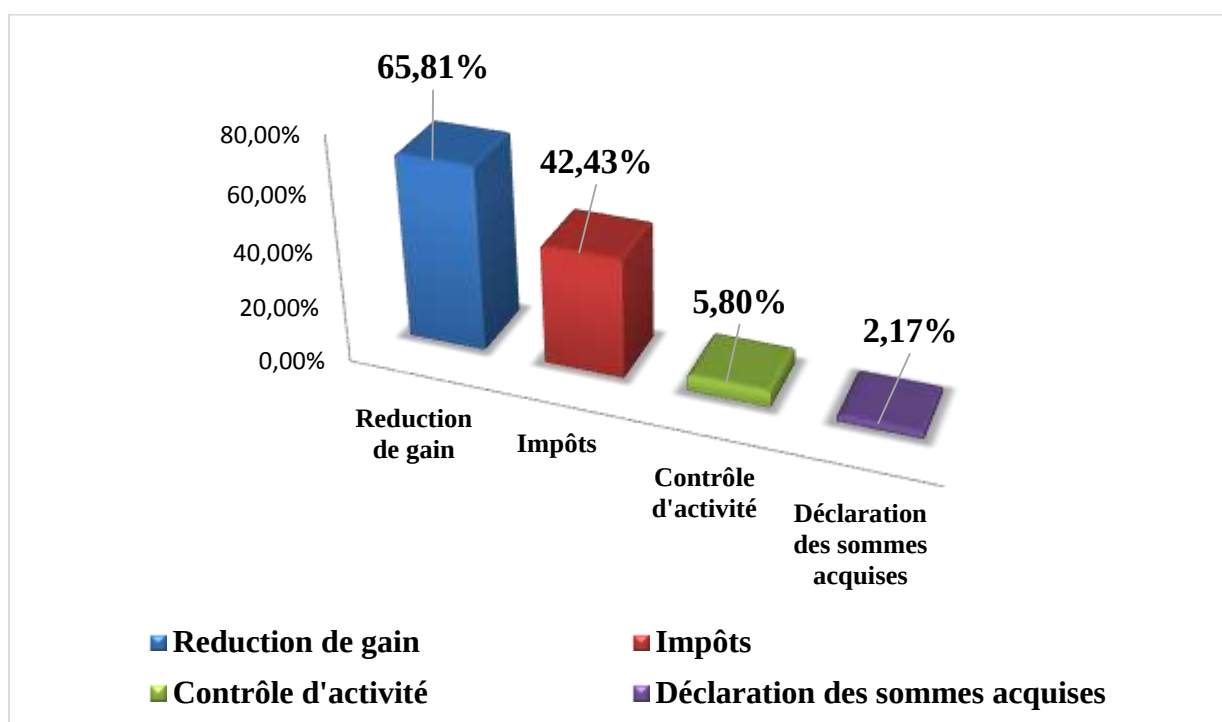
### **1.2. La régulation de l'activité de change parallèle : quelles répercussions ?**

Si l'Etat algérien décide d'interdire tout bonnement cette activité, on serait en plein crash. Le métier connaîtra une mutation, certes, mais il ne sera plus le même qu'on a connu pendant des décennies. A vrai dire, le talon d'Achille de ce commerce, qu'on sait bien informel, réside "en informalité". Tous les autres secteurs commerciaux vivent aux rythmes des hausses et des chutes des prix, des changements de saisons, de la santé financière de la clientèle (*la consommation*), des tergiversations des marchés internationaux, mais aucune activité ne vit

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

sous le concept d'un arrêt pur et simple. La vente du prêt à porter par exemple ou les épiceries ne vivent pas sous ce couperet. C'est des activités tout à fait légales, soumises aux registres du commerce et aux impôts. Leur rentabilité peut être secouée, mais pas leur existence. La vente parallèle de la devise, bien que florissante et très rentable, se trouve être l'activité, non seulement la plus changeante, mais aussi la plus vulnérable. Sa survie est tributaire d'une volonté politique. La majorité des cambistes sondés (40.50%) estiment qu'il n'y aura pas de répercussions sur l'activité de change parallèle, si cette dernière devrait être réglementée, ce qui veut dire d'une manière tacite qu'ils continueront à exercer ce métier sous sa forme parallèle. La figure suivante représente cet état des faits correspondant à la wilaya de Tizi-Ouzou :

**Figure N° 21: Les répercussions de la régulation de l'activité de change parallèle**



Source : Résultats de notre enquête.

Le marché de change parallèle obéit aux strictes règles de régulation du marché, à savoir l'offre et la demande. Mais, cet état de fait ne peut se perpétuer dans le temps car l'Etat algérien sera dans l'obligation de le réguler d'une manière plus stricte dans l'avenir.

Un jour, l'Algérie installera des bureaux de change comme partout dans le monde, avec des cambistes qui deviendront des opérateurs à part entière du moment que leur activité sera légale et parfaitement acquise au contribuable. Mais, cela ne semble pas inquiéter les cambistes de la wilaya de Tizi-Ouzou vu leurs réponses à notre questionnaire. A la question de savoir s'il y aura des répercussions sur cette activité, si celle-ci devenait réglementée.

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

---

65.81% des cambistes de l'espace Wilayal de Tizi-Ouzou se disent inquiets si cela venait à arriver car ils supposent que l'une des premières conséquences de cette « *régulation* » serait une baisse immédiate des profits générés (réduction du gain), une appréhension directement liée aux conditions qu'imposera l'Etat pour pouvoir exercer ce métier (*registre de commerce, local adéquat, taxes et impôts, se référer aux cours internationaux des devises, etc.*). Quant aux 42.43% des cambistes considèrent que les gains seront moindres car les impôts feront chuter leurs profits.

5.80% déclarent ainsi qu'il y aura une réduction des gains par le biais de l'imposition et le contrôle de leur activité. Quant au contrôle des sommes d'argents acquises, c'est-à-dire, l'obligation de déclarer les fonds à la possession des cambistes, est estimé à 1.70%. Ceci dit, les appréhensions et les inquiétudes des cambistes quant à la chute de leurs revenus une fois l'activité devenue légale et réglementée semble être tout à fait logique car ils perdront certains de leurs avantages fiscaux et ils seront dans l'obligation de mettre la main au portefeuille pour s'acquitter des charges fiscales et autres redevances, telles que les charges parafiscales (*CASNOS et CNAS*). Mais, cela ne veut certainement pas dire que cette activité ne deviendrait pas rentable. Ce que les cambistes ont compris, c'est que la légalisation de l'activité de change parallèle va catégoriquement changer leur métier en faisant d'eux des commerçants qui obéissent aux taux de change mondiaux et pas par rapport à l'offre et à la demande locale. Les profits seront réduits par rapport à l'informel, mais deviendront régulés et légaux après cette étape.

Il est à souligner que l'existence du marché de change parallèle au niveau de la wilaya Tizi-Ouzou ou à travers le territoire national est prolongée grâce à la politique "des yeux fermés", car l'Etat tolère bien son existence sans toutefois l'interdire en l'attaquant frontalement. De toutes les manières ce point faible est appelé à disparaître un jour ou l'autre. L'activité ne pourra pas vivre éternellement dans la clandestinité. Un jour, et ça sera peut-être une nécessité économique, des bureaux de change en bonne et due forme remplaceront les cambistes qui occupent les rues ou qui exercent dans leur locaux ou voitures. À ce moment, les cambistes seront définitivement des commerçants à part entière et se dévêtiront de cette versatilité qui leur fait tellement défaut.

## **Section 2 : Quelques déterminants encourageant le marché de change parallèle**

A travers cette section, nous essayons d'exposer les principaux déterminants qui illustrent la particularité du marché de change parallèle en Algérie d'une part, et au niveau de l'espace Wilaya de Tizi-Ouzou. Puis, nous consacrons une réflexion exclusive pour l'apport des activités d'importation, et ce, dans la mesure où ce déterminant est considéré comme le plus influant sur le marché de change parallèle dans la wilaya de Tizi-Ouzou, que ce soit par rapport au volume de la monnaie qu'y apporte ou par rapport à sa durabilité en permanence dans le temps.

### **2.1. Les déterminants du change parallèle en Algérie**

Pour interpréter le fonctionnement et la dynamique du marché de change parallèle de devises en Algérie, il est primordial de présenter d'une façon générale quelques facteurs (*déterminants*) à caractère institutionnel (*la convertibilité restreinte du dinar et l'absence des bureaux de change officiels et la rigidité de la BA*) et extra-institutionnel (*l'apport des émigrés et des retraités ayant travaillé à l'étranger, les importateurs et les exportateurs des biens et services, et enfin, la fuite des capitaux*).

#### **2.1.1. Les déterminants institutionnels**

Afin de comprendre au mieux les principaux déterminants institutionnels favorisant l'accroissement du marché de change parallèle, nous avons choisi de les représenter comme suit :

- la convertibilité restreinte du Dinar ;
- et l'absence de bureaux de change officiels.

##### **2.1.1.1. La convertibilité restreinte du dinar**

Face à la convertibilité restreinte du dinar, le change parallèle présente aujourd'hui, la seule et l'unique façon pour le simple citoyen, touriste, hadji, l'homme d'affaires ou le patron de PME, etc., d'avoir des devises pour voyager ou acheter des équipements introuvables sur le marché national.

Le débat sur la convertibilité partielle ou totale demeure, à ce jour, un dossier ouvert, où tous les arguments, en sa faveur ou en sa défaveur, sont avancés et notamment par les institutions de Bretton Woods qui nous conseillent la convertibilité totale, depuis bien longtemps. D'ailleurs, d'après GUENDOUZI .B<sup>1</sup>, les dysfonctionnements constatés et l'ampleur de la fuite des capitaux militent pour une nouvelle approche basée sur la convertibilité

---

<sup>1</sup>GUENDOUZI .B, « L'ampleur de la fuite des capitaux impose la convertibilité totale du dinar ». Disponible en ligne: <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/sup-eco/lampleur-de-la-fuite-des-capitaux-impose-la-convertibilite-totale-du-dinar-08-07-2019>, consulté le 20/10/2019 à 21h10.

## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

totale du dinar afin d'inscrire l'économie algérienne dans une perspective de moyen terme et pour une diversification comme unique solution de rupture avec la rente pétrolière.

### **2.1.1.2. L'absence des bureaux de change officiels**

Le cas algérien est très singulier dans le marché des changes, car la devise étrangère n'est pas disponible à l'achat dans les banques en l'absence des bureaux de change, ce qui a permis la prolifération des opérations sur le marché parallèle<sup>2</sup>. Cette prolifération du marché de change parallèle des devises a pour conséquence la forte augmentation des taux de change qui ne répondent à aucune règle.<sup>3</sup>

### **2.1.2. Les déterminants extra-institutionnels**

Pour comprendre les déterminants extra-institutionnels encourageant l'existence le marché de change parallèle, nous avons choisi d'expliquer les principaux d'entre eux, qui sont en l'occurrence :

- l'apport des émigrés et des retraités ayant travaillé à l'étranger ;
- les importateurs et les exportateurs des biens et services ;
- et la fuite des capitaux.

#### **2.1.2.1. L'apport des émigrés et des retraités ayant travaillé à l'étranger**

Fréquemment, l'offre de devises sur le marché parallèle résulte en premier lieu des apports en devises des émigrés algériens et spécialement ceux qui résident en France, l'Espagne et l'Angleterre. En second lieu, les retraités algériens ayant choisi de revenir dans leur pays, ce qui rend évident l'ouverture de comptes en devise pour faciliter l'accès à leurs pensions. Ajoutant à cela, les autres pensions versées en devise et enfin de quelques étrangers qui font le change occasionnellement, lors de leur déplacement en Algérie. Ces différentes populations ont un impact considérable dans la montée des réseaux de « *cambistes de la rue* » et des « *bureaux de change parallèles* », qui ne cessent de s'organiser dans la majorité des villes du pays, essentiellement là où il existe une émigration d'une manière intense comme le cas de la Kabylie. Il est à préciser, que le couloir migratoire Algérie-France (*et vice versa*) est très important en ce qui concerne les flux des capitaux (*formels et informels*). Par conséquent, l'importance de la diaspora algérienne en France détermine amplement la réserve financière transitée par les deux canaux (*formel et informel*). Débutant à s'y construire depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle, celle-ci est particulièrement kabyle. Selon DIRECHE-SLIMANI.K (1997), elle représentant plus de 50

---

<sup>2</sup>Les points de vente des devises inexistants en Algérie. In : <https://www.liberte-algerie.com/dossier-economique/les-points-de-vente-de-devises-inexistants-en-algerie-245082>, consulté le 20/10/2019 à 21h17.

<sup>3</sup>Laissant libre cours au marché de change parallèle des devises de se développer et les barons de ce marché profiter de cette faille qui s'impose comme une place financière qui contrôle les cours de la monnaie.

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

---

% de l'immigration algérienne en France, non seulement les montants en jeu sont très importants en termes absolus et relatifs, mais les migrants se sont aussi révélés être de véritables « *acteurs du développement* » à travers le financement de la création de microprojets individuels et collectifs grâce à ces envois.

Selon les chiffres obtenus, les rentrées en devises de la région de Kabylie sont constituées essentiellement des retraites des travailleurs qui ont passé des décennies dans l'Hexagone, cette manne est concentrée dans les banques françaises. Une fois retiré en France, cet argent fuit les canaux officiels et rejoint le marché informel. En plus de cette première génération de travailleurs qui, habituellement, envoient cet argent pour subvenir aux besoins de leurs familles restées dans le pays, s'ajoutent les deuxième et troisième générations composées de leurs enfants venus s'installer après la loi sur les regroupements familiaux de la fin des années 1970. Celles-ci, ayant obtenu des statuts professionnels plus hauts donc plus profitables, sont restés attachées à leur pays d'origine<sup>4</sup> (SMAILI.N et OUALIKEN.S, 2018).

En effet, les estimations disponibles font état d'un montant de transfert total des migrants de l'ordre de deux milliards d'Euros en 2010, soit moins de 2 % du PIB (Banque Mondiale, 2011), dont 1,35 milliard des pays européens et 282 millions d'Euros en provenance de la France<sup>5</sup>. Ce montant a dépassé deux milliards d'euros pour l'année 2016, le canal informel est neuf (9) fois plus important que l'officiel (DJELTI.S, 2016). Selon la dernière édition de la note d'information de la BM sur l'émigration et le développement, les envois de fonds officiellement enregistrés vers les pays à revenu faible et intermédiaire ont atteint 540 milliards de dollars en 2020, soit à peine 1,6% qu'en 2019, quand ils étaient ressortis à 548 milliards de dollars. Pour le cas de l'Algérie, les envois de fonds de la part sa diaspora, a atteint un seuil de 1,8 milliard de dollar en 2021.

A cette catégorie d'individus qui anime le marché de change parallèle (*les émigrés par leurs offres des devises*), nous trouvons aussi demandes de devises sur le marché informel émanant par contre de personnes physiques qui souhaitent ouvrir des comptes devises auprès des banques, surtout que celles-ci ne cherchent pas l'origine des billets étrangers. Ces demandes sont devenues très importantes car les détenteurs de comptes devises ont la possibilité de

---

<sup>4</sup>Pendant des années, la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié de tels transferts de fonds. Ils conviennent à la part des revenus acquis à l'étranger que les migrants ramènent chez eux sans passer par les organismes de transfert officiel (banques) et en préférant des canaux informels non supervisés des versements. Très répandu actuellement en Kabylie et particulièrement à Tizi-Ouzou, l'accroissement des transmissions et des envois des fonds en devise va de pair avec l'esprit solidaire et l'altruisme qui motivent et actionnent davantage la communauté kabyle à l'étranger et particulièrement en France.

<sup>5</sup>Rapport de la Commission économique pour l'Afrique (Bureau pour l'Afrique du nord), « Mobiliser les ressources pour financer le Développement en Afrique du Nord », 2011.



## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

demander des visas d'entrée auprès des ambassades et en même temps justifier des ressources en monnaie étrangère pour espérer obtenir ces visas et donc pouvoir voyager vers l'étranger. En conséquence, une grande partie de la liquidité en devises qui transite par le marché informel se retrouve régulièrement détenue auprès des banques sous forme de comptes devises, facilitant ainsi une amélioration de la position de change de ces établissements bancaires.

C'est un aspect positif car cela donne la possibilité au système bancaire algérien de pouvoir canaliser certaines ressources en monnaies étrangères disponibles auprès des émigrés, les quels privilégient pour des raisons évidentes le canal du marché informel plutôt que le secteur officiel. L'inconvénient réside dans le fait que les banques auront à gérer un perpétuel mouvement de ces comptes devises à cause des retraits incessants de la part de la clientèle qui est le plus souvent à la recherche d'une attestation de compte en devise pour l'obtention d'un visa ou un financement d'un voyage à l'étranger.

### **2.1.2.2. Les importateurs et les exportateurs des biens et services**

Une autre catégorie d'acteurs qui intervient dans le marché de change parallèle des devises, et ayant un impact considérable dans son développement, est celle des importateurs et des exportateurs de biens et services. Mais, vu la nature de l'économie algérienne dont ses exportations sont à plus de 95% en hydrocarbures (*l'Etat est l'exportateur absolu*) ainsi pour les autres exportations, qui sont hors hydrocarbures avec un montant de 4 milliards de Dollars en 2021. Il est très minime de trouver des personnes privées qui œuvrent dans cette activité, on peut avancer une évidence selon laquelle l'exportation a moins d'influence sur le marché parallèle des devises contrairement à l'importation qui est très investie par des hommes d'affaires privée de toute taille.

Face à la conjoncture économique que traverse l'Algérie, les pouvoirs publics se fixent comme objectif de réduire les importations du pays afin de résister aux effets des crises sanitaire la Covid-19 et financière ayant ralenti l'économie mondiale (*choc économique international inédit*) et par conséquent l'économie algérienne, et ce, pour pouvoir préserver les réserves de change afin d'éviter l'endettement extérieur.

Selon la note de conjoncture de la BA, que durant l'année 2021 les importations n'ont enregistré aucune baisse, bien au contraire, il y a eu une légère augmentation avec une hausse de 1.85% par rapport à l'année 2020. Quant à la Direction Générale des douanes algériennes, les exportations en Algérie ont reculé de plus de 34.82% en 2020 (*sauf le mois de décembre*), c'est-à-dire, entre 2019 et 2020, les exportations en enregistré une baisse entre 11 Milliards dollars jusqu'à 12 Milliards de dollars. Pour ce qui est des importations ont baissé de 18% en

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

---

2020 par rapport à 2019 (*enregistrement d'une économie de 7 milliards de dollars*), contrairement aux importations des produits alimentaires ont connu une hausse en passant de 7.317 milliards de dollars en 2019 à 7.363 milliards de dollars en 2020.<sup>6</sup>

Il est à souligner, qu'une partie des devises qui non moins importante, qui circule sur le marché parallèle et qui est difficilement évaluable, va au profit des importateurs de biens et services. Ces derniers constituent une frange qui s'adonne à l'importation de produits prohibés ou de contrefaçon, renforçant par la même occasion le secteur informel de façon générale. Ce qui d'ailleurs porte préjudice à l'économie nationale tant par la fraude fiscale, le gaspillage de devises pour des produits douteux que par la concurrence déloyale qui est faite à la production nationale.

### 2.1.2.3. La fuite des capitaux

Enfin, une dernière partie des ressources en devises disponibles au niveau du secteur informel, prend la voie de l'étranger sous forme de fuite de capitaux. Selon NOUIOUA. B<sup>7</sup> (2015), ces capitaux transférés vers l'étranger sont l'équivalent de plusieurs points de croissance perdus pour l'économie, dans la mesure où ces fonds sont des prélèvements sur les réserves de change qui alimentent ces opérations de transferts. Ce sont aussi des fonds en devises qui auraient dû être versés à la BADétournés vers le marché parallèle, permettant ainsi la fuite de capitaux.

En effet, de nombreux algériens investissent d'importantes sommes dans des activités telles la restauration, l'hôtellerie, les services, ou carrément l'immobilier dans certains pays comme la France, l'Espagne ou la Tunisie. Dans ce cas, il y a conversion de montants élevés en dinars vers des devises obtenues auprès des « *cambistes de la rue* » ou encore directement à la source, soit les émigrés eux-mêmes. Depuis le début des années 1990 jusqu'à nos jours, on a assisté au départ massif de nombreux citoyens vers l'étranger, particulièrement des cadres qui s'installent en France, au Royaume-Uni et au Canada. Les ressources en moyens de paiements extérieurs utilisées, sont procurées également dans la majorité des cas auprès du marché parallèle des devises.

---

<sup>6</sup> Pour plus de détail et selon la Direction Générale des Douanes Algériennes, la facture des fruits a augmenté d'un taux qui avoisine les 12%, c'est -à -dire, un montant de 273 millions de dollars pour l'année 2020 par rapport à l'année 2019. Quant à la facture des légumes a diminué d'un taux de 19%, ce qui correspond à 231 millions de dollars toujours pour la même période. Pour ce qui est du lait et produits dérivés ont connu pendant l'année 2020 une augmentation de presque 28%, c'est-à-dire, un montant de 1.3 milliard de dollar comparativement à l'année 2019.

<sup>7</sup> NOUIOUA.B, « *transfert illicites de devises : ces fortunes qui fuient l'Algérie* », dans le quotidien El Watan le 25-02-2015 in <https://algeria-watch.org/?p=7753>, consulté le 02-04-2019 à 16h50.

## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

D'ailleurs, il y aurait cinq (5) à huit (8) milliards de dollars qui circulent dans les réseaux de change informel, où s'abreuvent certains trafiquants tentés par le transfert de devises vers l'étranger.<sup>8</sup>

Ces déterminants tels que illustrés ci-dessus, constituent une réponse aux dysfonctionnements institutionnels (fragilité et vulnérabilité des institutions bancaires, fiscales et parafiscales) de l'économie algérienne, ce qui confirme la première et la deuxième hypothèse de notre travail de thèse.

### **2.2. Des déterminants contextuels : illustration par l'enquête de terrain**

A partir de notre enquête de terrain, nous avons constaté qu'ils existent des faits contextuels ayant appuyé la nature versatile du marché de change parallèle au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Parmi ces fait, nous citons les plus considérables, à savoir la Covid-19, le Hirak, la dévaluation du DA, la crise économique et financière, les hadjis et la communauté estudiantine, l'arrivée des immigrés, et enfin, les diverses occasions (*importateurs de prêt à porter*).

#### **2.2.1. La Covid-19**

En cherchant à comprendre les tenants et les aboutissants de ce métier (*change parallèle*) à Tizi-Ouzou, nous sommes confrontés à une réalité fracassante. Sans nul conteste et comme évoquer précédemment, jamais l'activité de change parallèle n'a été ébranlée par un événement aussi dévastateur que celui de la pandémie de la Covid-19. S'il est vrai que certains faits antérieurs ont plus au moins perturbé le marché de change parallèle, en déstabilisant les cours ou en ratifiant les sources d'approvisionnement en devises. La conjoncture de cette crise sanitaire “ a eu le mérite ” de stopper brusquement toute commercialisation de la devise. Au départ, un confinement strict a été imposé à la population locale, chose qui a sensiblement diminué les volumes de transactions, vu que cette activité se fait, d'abord et avant tout, en la présence physique des deux parties (l'usage de la transaction en ligne est quasiment inexistant)<sup>9</sup>. Cette mesure de confinement, jumelée à la fermeture des frontières, ports et aéroports a enregistré un véritable arrêt de l'activité de change parallèle (*Tous les acteurs intervenant dans le circuit de change parallèle ont cessé leur activité*).<sup>10</sup>

---

<sup>8</sup> TITOUCHÉ. A, transfert illicite de devises, un phénomène en plein essor, dans le journal LIBERTE, le 22 octobre 2018.

<sup>9</sup> Pendant cette période de confinement, la population arrivait à peine à faire sa course quotidiennement avant de rentrer chez elle. Il fallait d'abord préserver des vies au détruit de tout paramètre commercial.

<sup>10</sup> Personne ne songeait à acheter de la devise, on se préoccupait plutôt à acheter du matériel médical et des concentrateurs d'oxygène. Du jamais vu par les cambistes et de leurs entourages, qui ne faisaient qu'observer et à attendre, vu le caractère inédit de cet événement.

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

---

En l'absence des hadjis, étudiants, immigrés, touristes et l'arrêt brutal des importations, l'activité de change parallèle a perdu ses piliers. Les cours de change ont, par ce fait, sensiblement baissé et les transactions se faisaient de plus en plus rares. Cependant, un circuit est resté actif tout au long de cette crise, c'est celui créé par les cambistes eux-mêmes et qui leur permettrait d'effectuer des transactions de change parallèle vers l'étranger (*ou vice versa*) via des collaborateurs (*réseaux*). Ce procédé, permet à un émigré d'envoyer à titre d'exemple l'euro ou le dollar à sa famille en Kabylie, et ce, par le dépôt de la somme chez un cambiste à l'étranger. Puis, le partenaire ou le collaborateur qu'il aura désigné (*ami, frère, etc.*) se chargera de récupérer la somme instantanément en DA. Cette pratique s'est avérée comme l'une des conformes issues pour régénérer l'activité de change parallèle, quasi suspendue par la crise sanitaire. Ceci dit, et en dépit du fait que les cambistes ont tenté de résister tant bien que mal, les conséquences de cette pandémie ont bien été chaotiques. Pour nombreux d'entre eux, cet événement reste le plus important dans leur carrière. D'ailleurs, le change parallèle était parmi les secteurs financiers informels les plus laminé par la Covid-19.<sup>11</sup>

### 2.2.2. Le Hirak

Il est établi aujourd'hui que le change parallèle a connu son ère de stabilité durant les vingt dernières années. Plus particulièrement, avec l'augmentation des cours des hydrocarbures. Cela a comme conséquence, l'amélioration du niveau de vie des algériens. Cette même période a connu d'une part, l'émergence d'une frange sociale, considérée comme moyenne auparavant puis devenue aisée et d'autre part, la pauvreté se rétrécit, et ce, conformément à la situation économique et sociale qui tendait vers la stabilité. Ce contexte prospère à l'activité de change parallèle et encourage les cambistes à exercer leur métier informel. En effet, cette dynamique s'explique par le fait qu'une partie disposant financièrement à voyager pour des vacances, Hadj et Omra, ainsi que, envoyer leurs enfants pour des études des universités et écoles étrangères, etc. Face à cette situation, les cambistes sont amenés à effectuer des transactions vis-à-vis de leurs clients nécessitant des sommes très importantes vu la demande élevée de la devise sur le marché de change parallèle.

Mais, un autre événement à savoir le Hirak a affecté imprévisiblement ce marché, et ce, par l'agitation du contexte économique, social et politique.<sup>12</sup> Cette sphère a fait que les

---

<sup>11</sup> Les bourses mondiales, les cours des hydrocarbures, et les taux de croissance étaient aussi en berne ayant une relation directe avec les marchés de change, officiel et parallèle.

<sup>12</sup> Les hésitations déclarées au plus haut sommet de l'Etat concernant la gestion du Hirak ont produit une sorte d'anesthésie qui a amené le pays vers un statu quo, c'est-à-dire, aucune vision économique claire, aucun projet tracé, ainsi que le gèle de certaines activités économiques en cours. Ce flou s'est généralisé dans tous les secteurs

## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

commerçants, les opérateurs économiques, importateurs, etc., sont confrontés à une incertitude contextuelle très contraignante. Aucun opérateur économique n'osait s'aventurer à renforcer ses importations ou ses productions. Aucun commerçant ne voulait s'engager dans des transactions coûteuses et donc risquées. La roue économique du pays étant été mise à l'arrêt, à cause de ce mouvement contestataire dont personne ne pouvait prévoir l'issue, les cambistes se sont retrouvés à observer leur transactions qui ne fessaient que diminuer.

Le change parallèle de la devise frôlait le strict minimum et les grosses transactions devenaient de plus en plus rares. Ce secteur financier informel vient tout simplement de connaître sa première vraie crise depuis le l'an 2000, soit après vingt ans de stabilité, où le politique et l'économique s'entendaient d'un commun accord pour faire tourner le pays. De ce constat, le Hirak est venu bouleverser la machine du marché de change parallèle (*mettre du sable dans cette machine*).

Donc, l'extrême volatilité de ce marché causée par la conjoncture du Hirak nous interpelle et nous rappelle sur la vulnérabilité et la nature versatile des bureaux change parallèle dans l'exercice de leur métier.

### **2.2.3. La dévaluation du DA**

De tous les éléments qui déterminent le fonctionnement et l'organisation du marché de change parallèle au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, celui de la dévaluation de la monnaie nationale est le plus prémédité, et donc, le moins surprenant. En effet, et contrairement aux deux premiers déterminants (*Hirak et la Covid-19*), arrivés sans l'effet surprise pour provoquer un dérèglement total ou partiel du marché de change, et cet, dans le sens où cette dévaluation est arrivée suite à un calendrier bien précis décidé par le gouvernement algérien. Cela, a pour conséquence, un impact direct sur la montée des cours de change des devises sur le marché parallèle, qu'il soit à l'achat ou à la vente. Il à préciser, que la dévaluation le déterminant le plus "sensé" des autres, car les cambistes n'ont fait que suivre cette immuable règle économique et financière. Les cours des principales devises les plus échangées sur le marché de change parallèle au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou (l'euro et le dollar canadien) ont atteint des seuils vertigineux.

---

économiques (*formel et informel*) du pays, sans épargner le marché de change parallèle, animé par les bureaux de change parallèles.

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

---

De ce fait, les cambistes pour leur part, ont connu également d'importantes marges bénéficiaires, d'ailleurs, il est connu que plus une devise se vend cher, plus les profits de ces cambistes augmentent inéluctablement.<sup>13</sup>

### 2.2.4. La crise économique et financière

Comme expliqué précédemment, l'économie algérienne a pu opérer certains réajustements en matière d'infrastructures et l'amélioration sensible du niveau de vie de la population, et ce, grâce à une importante rente pétrolière durant les années 2000. Mais, les faits ont commencé à changer dès le début de l'année 2014 avec une baisse brutale des cours des hydrocarbures à hauteur de 50% lors du deuxième semestre de cette même année. Etant donné de la dépendance excessive de l'économie algérienne de cette rente pétrolière (*plus de 96% des recettes en devise*). Cette conjoncture paraît inquiétante concernant l'avenir économique et financier du pays. Les premiers faits conséquents de cette crise étaient les découpages drastiques faits sur le budget de l'Etat et l'abondant du niveau trop élevé des dépenses publiques. Aussi, les réserves de change ayant atteint le seuil historique des 194 milliards de dollars en 2013, ont subi un véritable choc, puis que ces mêmes réserves se dégringolaient en janvier 2015 à 166 milliards de dollars. Cet état de fait, qui s'est propagé sur les années qui se sont suivies, a eu comme effet immédiat de provoquer une crise économique rompant à pas lent.

De ce fait, la population algérienne a commencé à sentir les premiers prémices de cette crise lorsqu'elle découvre les prix de certains produits importés se sont envolés d'une manière vertigineuse.

Entre 2015 et 2019 (*début du Hirak*), les restrictions budgétaires repérées par l'Etat sont arrivées jusqu'aux simples citoyens, qui en plus de la baisse du pouvoir d'achat et de l'inflation redécouvrent le chômage. L'inertie de l'économie algérienne face à cette conjoncture, n'a fait qu'aggraver la crise que traverse le pays.

Le pouvoir d'achat, qui a été donc frappé de plein fouet par cette crise, devenu la principale contrainte de la population algérienne. En calquant ce contexte sur le marché de change parallèle, il est aisé de constater que ce dernier n'a pu être épargné par la crise. Même si les cours d'achat et de vente ont été maintenus à des taux plutôt stables, les volumes des échanges étaient, quant à eux, en dépression inéluctable. Des gros clients des cambistes, comme

---

<sup>13</sup> Face à cette dévaluation du DA, la devise comme les autres produits ou marchandises qui s'achètent et qui se vendent, elle n'a pas échappée à l'inflation galopante que subit l'économie algérienne (*économie locale*). Autrement dit, l'inflation (*fait économique bien connu*) émane les clients à acheter un produit plus cher, car la monnaie locale est devenue faible. C'est ce qu'a connu évidemment le marché de change parallèle.

## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

les importateurs, écoulaient leur marchandises de plus en plus difficilement, donc le réapprovisionnement depuis l'étranger devenait de plus en plus éloigné. Autre conséquence directe : le niveau de vie de la population algérienne, qui se permettait des vacances ou des achats de voitures à l'étranger, a complètement changé durant cette période, ce qui a rendu la demande sur la devise beaucoup moins forte. Avec la dévaluation du dinar, qui s'est effectuée pratiquement dès les premiers signes de cette crise, le marché de change parallèle a connu des fluctuations impressionnantes, causant un dérèglement régulier des cours et des volumes de ventes et d'achats de la devise.

### **2.2.5. Les hadjis et la communauté estudiantine**

Outre la Covid-19, le Hirak, la dévaluation du dinar et la crise économique qui a frappé le pays, un autre fait contextuel est venu s'ajouter aux paramètres qu'influence le marché de change parallèle à Tizi-Ouzou. Il s'agit de la période d'été qui, comme nous l'avons déjà évoqué avec l'arrivée en masse de la communauté kabyle établie à l'étranger, le baromètre des taux de change ou des volumes de ventes sont particulièrement boostées. Et comme souvent en été (*du moins pour ces dernières années*) le hadj s'effectue vers juillet/ aout, ce qui signifie que les prétendant à partir aux lieux saints sont appelé à s'approvisionner en devise. Le dollar américain et le rial saoudien deviennent très recherchés à cette période de l'année, ce qui fait automatiquement flamber leur prix. Ces deux devises arrachent à prix d'or auprès des cambistes. Et c'est là qu'intervient un autre régulateur de la vente parallèle de devise à Tizi-Ouzou. Au moment où l'euro perd relativement des points, ou, du moins, se maintient à un seuil plus stable, le dollar et le rial saoudien atteignent des pics jamais enregistré au cours de l'année. ces deux événements, ajoutées aux deux autres que nous citons plus bas s'apparente plutôt à une balance pour atténuer la chute des cours avec l'inondation du marché par l'euro et le dollar vendus en masse par les immigrants d'Europe et d'Amérique. Une sorte de contre-pouvoir qui régule, presque automatiquement les fluctuations de ce marché que nous connaissons changeant et imprévisible. Et comme pour sceller cet état de fait, la fin de l'été (*fin aout précisant*) coïncide avec les derniers préparatifs au départ des étudiants de Tizi-Ouzou ayant obtenu des visas pour poursuivre leur études dans les différentes universités européennes. Situation encore, et tout comme les hadjis, les étudiants doivent s'approvisionner en devise (*essentiellement en euro*) pour pallier à leurs futurs dépenses dans le vieux continent. Il faut signaler au passage, que ces étudiants sont soumis à justifier d'un relevé bancaire attestant que leur compte en devises est crédité d'au moins 7000 euros.

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

---

Dans ce cas de figure aussi, l'euro affiche une santé commerciale positive, et cela en simultané avec la venue d'autres immigrés qui injectent des dizaines de milliers d'euros dans le marché de la devise. À Tizi-Ouzou. Encore une fois, l'activité s'autorégule presque mécaniquement. Les cours de vente vacillent, mais se maintiennent sur une stabilité déconcentrant.

### 2.2.6. L'arrivée des immigrés

L'organisation et le fonctionnement des bureaux de change parallèle dans la wilaya de Tizi-Ouzou, comporte une multitude d'indices, qui révèle à la fois la complexité et la souplesse des circuits et des réseaux qui régule l'activité de change. Hormis les événements majeurs qui sont venus le bousculer en choc frontal, les éléments déterminants sont bel et bien commerciaux. A titre d'exemple, et c'est ce que nous allons développer ci-dessus, l'arrivée des immigrés dans la wilaya, a un impact considérable (*direct et instantané*) sur les cours du marché de change parallèle. Traditionnellement, pendant la période d'été, la Kabylie est connue par l'arrivée massive des immigrés, et par conséquent, l'euro se vend et s'achète à des taux relativement moins chers. Autrement dit, l'arrivée de la communauté kabyle dans la période estivale inonde le marché parallèle en devise et ça devient un facteur déterminant pour fixer les cours<sup>14</sup>. En dehors de la bouffée économique, ce contexte booste la consommation locale et fluidifie les transactions de tout genre. Les vacances des immigrés, permettent également aux cambistes de réaliser des chiffres plutôt satisfaisant en achat et en vente de la devise. Même si les marges bénéficiaires se rétrécissent relativement durant cette période, les bureaux de change parallèles tirent profits de la multiplication du volume et du nombre des transactions. Il est à rajouter, que ce marché de change est irrigué par d'autres sources d'approvisionnement et qui ne sont ni des immigrés, ni des commerçants, ni opérateurs et ni des importateurs, mais, des sources qui n'ont qu'un seul objectif, c'est-à-dire, vendre leur devise au prix du marché sans se soucier si ce dernier a subi de véritables changements de cours.

### 2.2.7. Diverses occasions (*importateurs de prêt à porter*)

À la lumière des situations expliquées précédemment concernant les déterminants, on s'aperçoit clairement qu'ont recensé une crise sanitaire une crise politique et une crise économique (*jumelée à la dévaluation de la monnaie nationale*). Ceci dit, les autres déterminants sont tous contextuels et concernent tous une certaine partie de l'année, qui est l'été, le dernier déterminant qu'on évoquera dans cette enquête est également lié aux saisons.

---

<sup>14</sup> La pensée Kabyle considère que pendant la période estivale, l'immigré est vendeur de sa devise et profite d'un DA plus faible pour passer des vacances. Donc, le marché de change à Tizi-Ouzou est tributaire des immigrés qui lui donnent une atmosphère plus mouvementée et animée.



## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

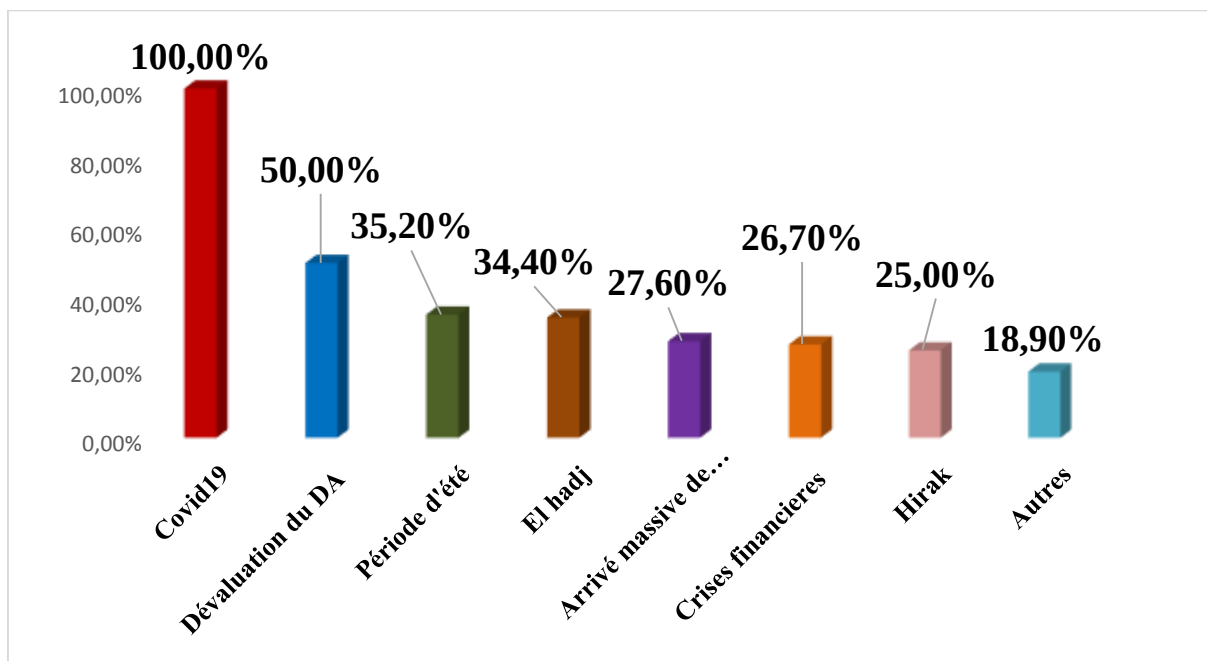
---

Ainsi, et comme connu dans les rouages du commerce international privé en Algérie, la filière du prêt à porter est considérée comme étant l'une des plus importantes activités qui achète, parfois massivement la devise. Concentré principalement entre la Turquie et la chine ces importateurs pèsent de tout leur poids dans l'activité de change parallèle dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Les transactions effectuées avec les cambistes se chiffrent, annuellement, à plusieurs centaines de milliers d'euros et de dollars. Leur rôle dans le circuit de la devise est plus que prépondérant. Ces importateurs, qui s'approvisionnent directement des grosses usines de textiles chinoise et turques sont bien obligés de se fournir en vêtements chaque fin de saison. Les nouvelles tendances qui changent chaque saison doivent être commandées et importées en Algérie pour être vendus à temps. Et c'est là qu'intervient le rôle de cette frange de clients qui met sur la table des sommes faramineuses en dinars algérien pour pouvoir acheter la devise qui leur permettra de commander leur marchandise.

Et c'est à la fin de chaque saison, que les fluctuations s'affolent soudainement car certaines monnaies en devises deviennent très recherchées, ce qui provoque la hausse de leurs prix. Ainsi, avant l'arrivée de l'hiver par exemple, le dollar américain se pointe au sommet de sa valeur car des dizaines d'importateurs de prêt à porter en achètent des quantités considérables. En moyenne, chaque importateur doit se fournir en moyenne 50.000 dollars pour pouvoir honorer sa commande en chine, en Turquie ou autre. A Tizi-Ouzou, il n'est pas rare d'entendre que le dollar américain est quasiment introuvable lors de ces périodes de l'année, l'offre et la demande étant le principal moteur de ces transactions, les cours exposent par la suite d'une manière automatique. Pour consolider la logique mainte fois évoquée et qui consiste à dire, que le marché de change parallèle est tributaire d'une nuée de faits contextuels qui l'impactent régulièrement, ce graphe illustre parfaitement cette situation.

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure N°22 : Les faits contextuels influençant l'activité de change parallèle



Source : Résultats de notre enquête.

Sur les deux dernières décennies, les cambistes évoquent des faits majeurs ayant directement influencé leur activité et qui sont la dévaluation du dinar, le Hirak et la Covid-19, etc.

Le fait contextuel ayant considérablement marqué les cambistes dans l'exercice de leur activité de change parallèle est la Covid-19 avec 100% des réponses obtenues. Puis arrive le deuxième fait, à savoir la dévaluation du DA avec un taux estimé à hauteur de 50%. En troisième lieu, la période d'été est considérée aussi comme un important fait accentuant la dynamique, l'animation et la croissance du marché de change parallèle avec une proportion qui dépasse un tiers des réponses, précisément 35.20%. Quant au Hadj, il se trouve être évoqué avec un taux de 34.40%, mais pendant la période allant de 2020 jusqu'au 2021 nous le comptabiliserons comme étant un effet collatéral du confinement (Covid-19).

Un autre fait contextuel ayant marqué l'état d'esprit des cambistes dans le marché de change parallèle est l'arrivée massive de la communauté kabyle de l'étranger dont le taux des réponses recensé est de 27.60%. Ce fait est considéré également comme découlant de la pandémie de la Covid-19 car sérieusement perturbés.

Il est à signaler aussi, que les diverses occasions d'importation comme la période de l'aïd et l'afflux des importateurs vers l'achat de la devise pour inonder le marché du prêt à porter ont connu des perturbations dans le marché de change parallèle durant la période de la Covid-19.

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

---

Une autre proportion de 26.70% considère que l'activité de change parallèle est affectée par la crise financière que traverse l'Algérie. Le Hirak est observé aussi comme un fait contextuel ayant un impact considérable par rapport à cette activité de change avec un taux de réponse de 25%. Et enfin, d'autres événements ont fait l'objet de réponses des cambistes à hauteur de 18.90% comme les catastrophes naturels, les feux ayant touché la région, les événements politiques, etc.

Un décryptage détaillé de ce graphique est une tâche périlleuse, car il paraît compliqué à exploiter, mais aisément déchiffrable en l'observant d'une manière globale et attentive. Ces deux derniers aspects nous permettent de faire donc une synthèse générale concernant ces faits majeurs. Des faits qui, comme nous pouvons les lire, sont dominés par un événement majeur qui a carrément remis en cause le fonctionnement de l'activité de change parallèle. La Covid-19 est considéré sans nul conteste comme l'événement le plus frappant de ces deux dernières décennies. Le confinement imposé par les autorités a certainement réduit les ventes points morts, mais c'est surtout les événements qui en découlaient qui étaient plus dévastateurs. A la fermeture des frontières et des aéroports, la devise s'est retrouvée bloquée (*pas d'émigrés, pas d'étudiants, pas de Hadjs, pas d'importateurs et pas d'exportateurs*). Cette activité de change parallèle n'a jamais connu une crise de cette extrême gravité. Mais, peu avant ça, l'Algérie et la Kabylie (*Tizi-Ouzou*) en particulier, ont vécu au rythme d'une instabilité politique qui a lourdement impacté l'économie, et par ricochet l'achat et la vente de la devise, c'est le Hirak. Cet événement a eu comme effet immédiat la paralysie de toute tendance d'investissement et à ralentir le circuit commercial d'une manière flagrante. Une grosse hésitation régna sur le marché, et par conséquent, l'activité de change a subi un vrai bouleversement vu que les gros clients acheteurs, notamment les importateurs, ont freiné ou ralenti leur activité.

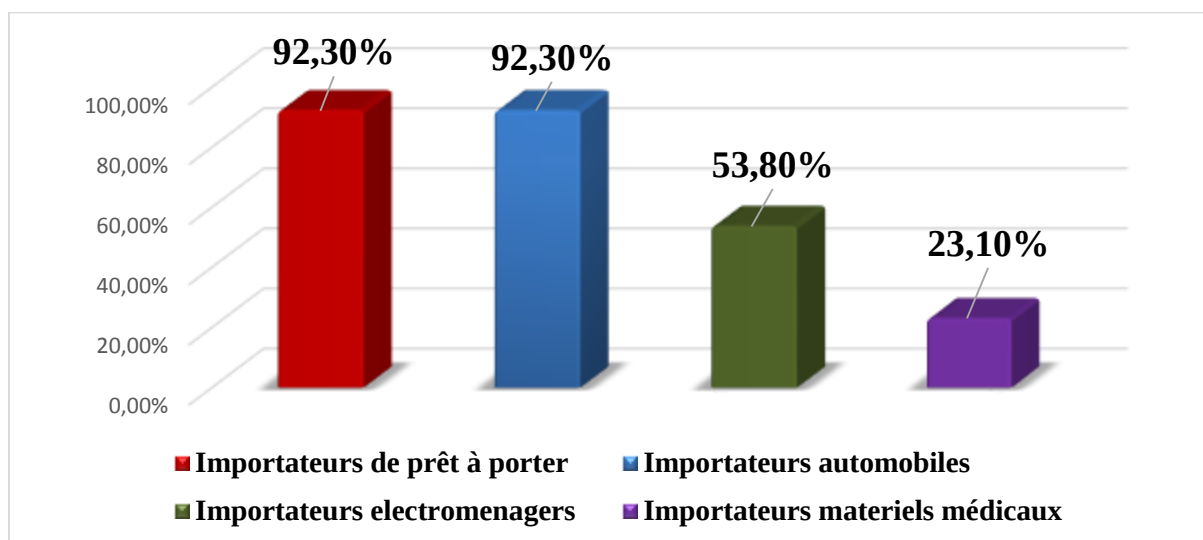
A cette époque, les tergiversations se sont installées même au plus haut sommet de l'Etat, chose qui a causé, indéniablement, une régression importante de toute activité commerciale, à commencer par l'activité de change parallèle. Et comme cité plus haut, d'autres événements ont également marqué ce marché, mais ils découlent tous de la pandémie de la Covid-19, il s'agit des perturbations du hadj, l'arrivée des émigrés, la période estivale, l'arrêt des importations et autres. Les deux événements importants ayant marqué l'activité et qui sont indépendants de la pandémie sont la dévaluation du dinar décidée par l'Etat algérien ainsi que la crise financière qui a frappé le pays depuis 2015.

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

### 2.3. Les activités d'importation dominant le marché de change parallèle

La contenance décelée précédemment, se poursuit d'une manière presque logique sur la suite des éléments que nous aurons à développer. D'une manière moins pesante certes, mais tout aussi insistante. Notre intérêt porte sur fait de mettre en lumière les d'importations dominant le marché de change parallèle. La figure ci-dessus, illustre cet état de fait :

**Figure N° 23 : Les principaux importateurs du marché de change**



Source : Résultats de notre enquête.

Selon les cambistes enquêtés, l'activité d'importation qui s'impose en vrais gros clients des cambistes et qui sont :

- en premier lieu et majoritairement des importateurs de voitures, des importateurs de prêt à porter (*notamment depuis la Turquie*) avec des taux similaires de 92.30% ;
- puis, arrivent les importateurs des matériels d'électroménagers avec une estimation à hauteur de 53.80 % ;
- et enfin, les importateurs du matériel médical quant à eux représentent 23.10 % des réponses obtenues par les cambistes.

Comme pour les autres régions du pays, le marché de change parallèle à Tizi-Ouzou est le fournisseur principal des importateurs de tous types de produits et de marchandises. Ceux activant dans le domaine du prêt à porter sont les plus en vue dans ce domaine pour la bonne et simple raison qu'ils achètent toute leur devise en liquide. Tout comme les commerçants qui se sont spécialisés dans l'importation des véhicules. Ces deux franges règnent en maîtres absolus sur ce marché et leur domination est plus que flagrante.

Ils sont suivis de près par ceux exerçant dans l'importation de matériel médical ou de l'électroménager. Pas parce que leur volumes d'importations en devises est inférieur à ceux du

## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

prêt à porter par exemple, mais c'est plutôt parce que ces deux derniers cités doivent suivre des instructions administratives et bancaire très strictes. Le paiement par virement bancaire depuis l'Algérie est le procédé le plus utilisé par ces importateurs. Cependant, et très souvent, ils sont bien contraints de renflouer leurs comptes bancaires en devise en allant s'approvisionner directement auprès des cambistes de Tizi-Ouzou. En quelque sorte, ces importateurs s'approvisionnent sur le marché parallèle de change pour prétendre effectuer des opérations bancaires tout à fait légales. Contrairement à eux, les importateurs du prêt à porter, principalement de la Turquie ou de la Chine, achètent la devise à tout va et en cash, car même pour faire leur appui, ils doivent se déplacer au pays concerné et pater le fournisseur en liquide également. Ce qui explique la "gourmandise" de ces importateurs dépourvus de tout autre circuit légal qui leur garantit la réalisation de leur transaction depuis l'Algérie.

### **Section 3 : Le circuit économique de l'activité de change parallèle**

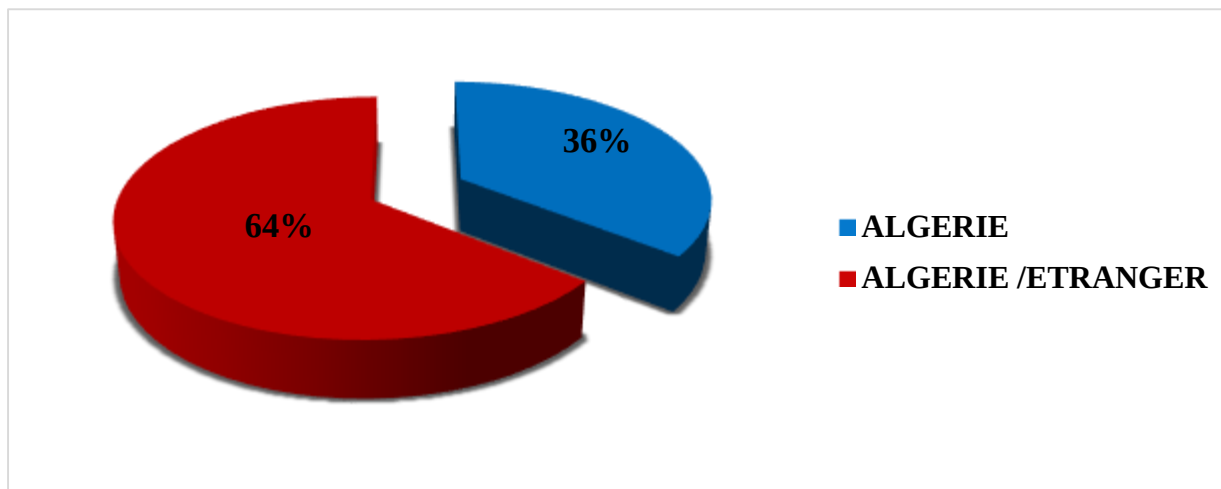
En réalisant notre enquête, nous avons tenté de percer l'univers des cambistes en récoltant le maximum d'éléments ayant trait à leur activité et aux circuits qu'ils utilisent pour mener leurs commerce informel. Nous avons, en effet, orienté nos questions vers des aspects un peu plus personnels. Notre première motivation est de rapporter les faits tels qu'ils sont et les transcrire le plus fidèlement possible pour atterrir sur des éléments concrets, reflétant la vraie vie commerciale du cambiste et de son entourage aux travers des éléments fondamentaux du circuit économique de l'activité de change comme la destination de change, le volume de fonds qu'ils échangent, le nombre de familles qui vivent grâce à cette activité, le volume de la monnaie circulant par réseau de cambistes, leurs canaux de transmission, les sources d'alimentation de leurs transactions, les domaines d'investissement des bénéfices générés par l'activité de change parallèle, le nombre de familles vivant de cette activité, la vision d'avenir des cambistes par rapport à cette activité, et enfin, nous terminons par une vision d'ensemble du marché de change parallèle sur le développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou, et ce, pour démontrer le rôle multicritère de l'activité de change parallèle portant sur l'impact socio-économique de cette région.

#### **3.1. La destination de change parallèle**

La région de la Kabylie, et plus particulièrement, l'espace Wilaya de Tizi-Ouzou connu par une forte densité de la communauté migratoire a suscité notre curiosité afin de comprendre l'acheminement ou le processus retraçant destination de ces fonds en monnaies nationale et étrangère, depuis l'Algérie vers l'étranger, et vice versa.

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure N° 24: La destination de change parallèle



Source : Résultats de notre enquête.

A la question de savoir si les flux de change sont plutôt orientés vers l'étranger ou principalement en Algérie, la réponse des cambistes a été sans appel, 64,3% d'entre-deux disent effectuer les transactions de l'Algérie vers l'étranger et vice versa. A cet même effet 35,7% dévoilent ne travailler que sur le territoire algérien. L'explication est aussi simple que logique, les cambistes tentent par tous les moyens de diversifier leurs revenus car cela devient une nécessité économique pour la majorité d'entre-deux, vu la concurrence qui s'installe entre-deux et l'introduction de nouvelles manières de vendre. La vente sur les deux rives permet aux cambistes une meilleure commercialisation de son produit par rapport à ces concurrents qui travaillent uniquement sur le sol algérien.

Le procédé qui consiste à déposer de la devise en Algérie pour que quelqu'un puisse la récupérer à l'étranger en instantané est, chose qu'il faut signaler, une pure invention des cambistes. Le besoin de diversifier leurs activités et la concurrence montante était derrière l'élaboration de cette technique infaillible qui permet au client une rapidité d'exécution inégale et surtout une discrétion parfaite car ce mode opératoire est quasiment indétectable. La deuxième raison qui a motivé les cambistes pour monter ce circuit de transmission de la devise réside dans l'importance galopante que prends ce procédé dans l'activité du change parallèle à Tizi-Ouzou. Il faut savoir, à titre d'indication, que cette technique de vente a sauvé plusieurs cambistes d'une faillite certaine lors de la pandémie de la Covid19. Alors que les ventes physiques ont été pratiquement stoppées, les ventes vers ou de l'Europe n'ont jamais cessé. Comme expliquer précédemment, des milliers d'immigrés de la région de Tizi-Ouzou ont à charge de s'occuper financièrement de leurs familles, et lorsque les frontières étaient fermées, ces mêmes immigrés n'ont guère eu des difficultés pour continuer à envoyer de l'argent car il

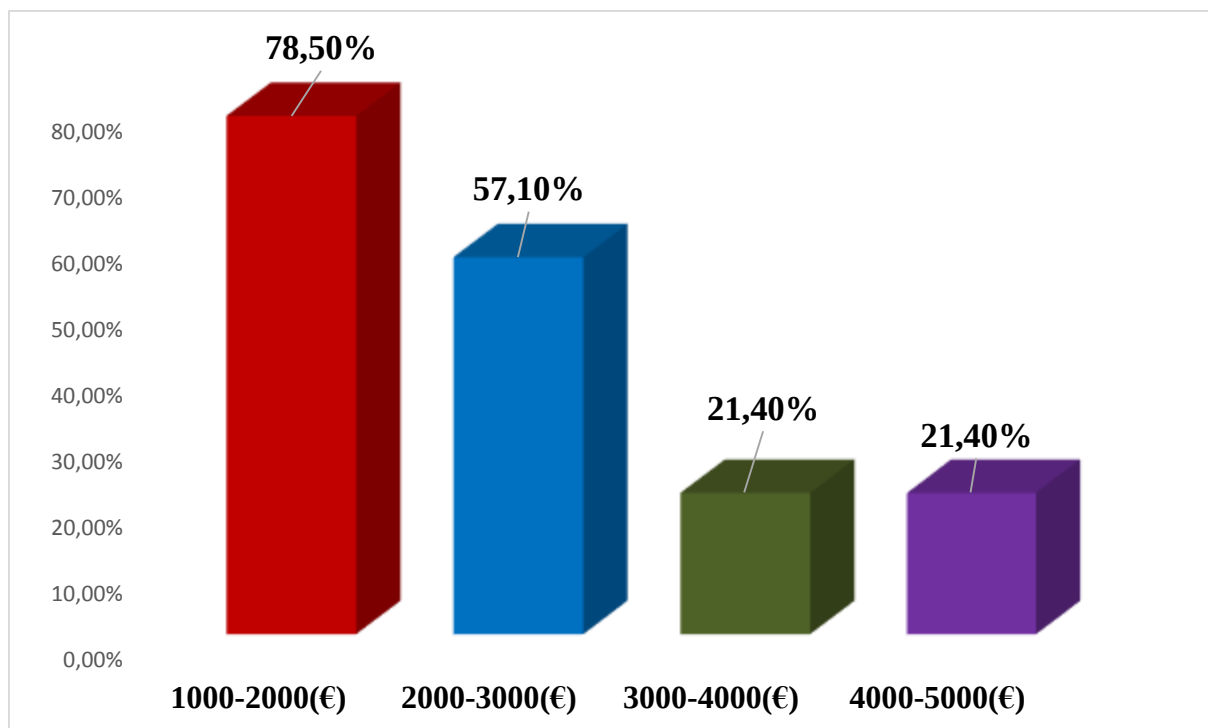
## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

suffisait de déposer la somme voulue chez un collaborateur du cambiste en France (*réseau du cambiste*) et la récupérer par la personne de son choix à Tizi-Ouzou. Aussi impossible que cela puisse paraître, des familles de la région de Tizi-Ouzou ont pu épauler financièrement leurs proches en Europe via ce même circuit. La crise de Covid19 a fait des dégâts économiques considérable en Europe, causant, entre autres la mise en chômage de dizaines de milliers d'immigrés, notamment les sans papier.

### 3.2. Le volume de la circulation de la monnaie au quotidien

La collecte des indices économiques régissant l'activité de change parallèle à Tizi-Ouzou nous a permis de retracer non seulement le parcours de la monnaie échangée, mais aussi de la quantifier. Même s'il est certaines que les estimations en notre possession peuvent ne pas être exactes, mais elles ne sont pas faussées et constituent un indice fiable à mettre sur nos tableaux de bord. Réticents au début, les cambistes ont par la suite accepté de nous dévoiler l'un de leurs secrets les plus gardés, à savoir les montants des devises qu'ils vendent quotidiennement. Il faut préciser toutefois qu'il s'agit là des cambistes détaillants de Tizi-Ouzou et non pas des fournisseurs et des grossistes. Cette situation est illustrée par la figure suivante :

Figure N°25 : Volume de la monnaie en circulation au quotidien



Source : Résultats de notre enquête.

D'après cette représentation graphique, chez les cambistes les détaillants, il ressort clairement que les volumes échangés sont tout à fait correctes, car chez 78.50% d'entre eux les

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

montants vacillent entre 1000 à 2000 euros. 57.10% échantent 2000 à 3000 euros et 21.40% écoulent de 3000 jusqu'à 4000 euros par jour.

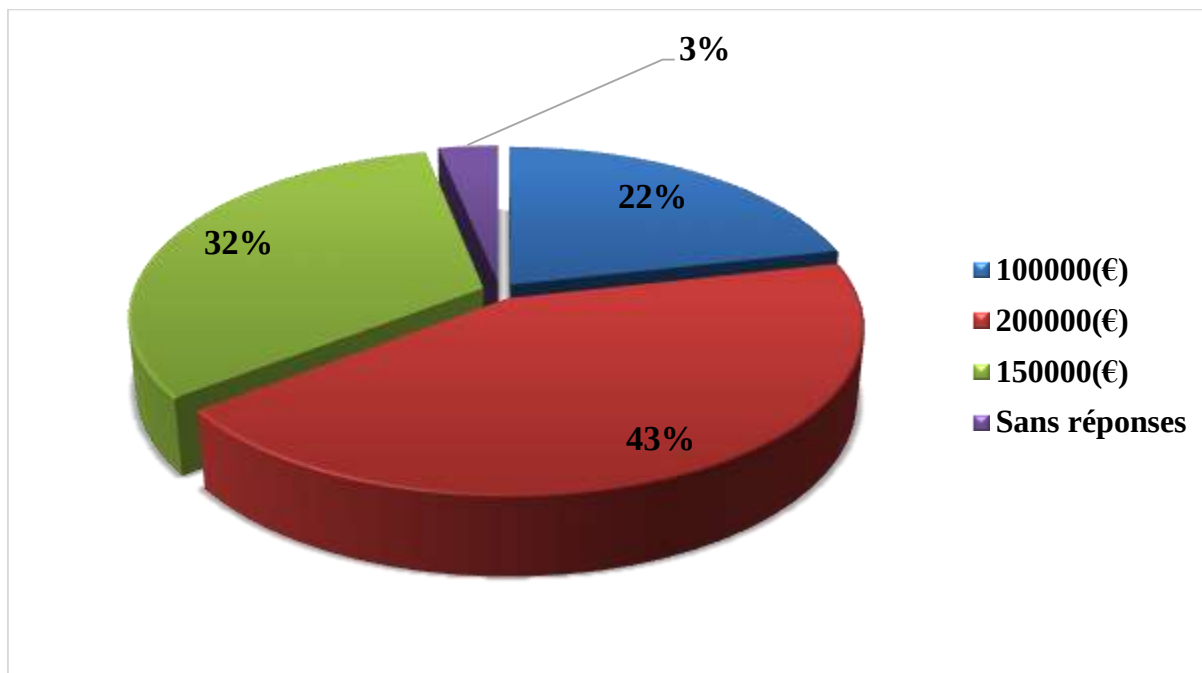
La catégorie des cambistes qui vendent plus que ça, c'est-à-dire, entre 4000 et 5000 euro, est estimée à hauteur de 21.40%.

Une lecture rapide de ces taux permet de déceler une certaine logique dans ces montants, parce qu'ils concernent les transactions quotidiennes des cambistes. Les clients sont, dans ce cas de figure des gens qui achètent ou vendent des petites sommes. Il est rare, en effet, qu'un client se présente chez un cambiste d'une manière inopinée pour proposer d'acheter une grosse somme en devise. Ce genre de vente se fait souvent avec rendez-vous préalable, parce que le cambiste puisse rassembler la somme voulue, et comme préciser plus haut, renforcer ses mesures de sécurité. Les chiffres générés par ce genre de transactions n'apparaissent pas dans la figure ci-dessus.

### 3.3. Le volume de la monnaie circulant par réseau de cambistes

Le marché de change parallèle de la wilaya de Tizi-Ouzou est connu par son organisation infaillible et efficace, car ses principaux acteurs, notamment les cambistes forment un club inaccessible entre eux, c'est-à-dire, leur propre réseau, qu'il soit local, régional, national, voire même à l'international. Ces circuits drainent des sommes phénoménales. Cet état de fait est illustré par la figure suivante :

**Figure N°26 : Le volume de la monnaie circulant par réseau de cambistes**



Source : Résultats de notre enquête.



## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

À la question de savoir quel est le volume en monnaie qui circule sur le marché parallèle, 43% des cambistes interrogés parlent d'une somme approximative qui tournerait autour des 200000 euros. Un chiffre très proche de la réalité vu la nature des réseaux des cambistes dans la région de Tizi-Ouzou. 32.3% de ses mêmes cambistes estiment, toutefois qu'il s'agirait plutôt de 150000 euros. Selon 21.5% des sujets interrogés, la somme qui circulerait dans les réseaux locaux de change parallèle avoisinerait les 100000 euros. 3.2% n'ont pas répondu à notre question qui prétextent n'ont aucune idée sur le volume qui circulent (réticence et méfiance des cambistes de dévoiler leurs vraie comptabilité et leurs fonds et surtout dévoiler leur secret professionnel). En entamant le dépouillement des questionnaires dispatchés aux cambistes, nous nous sommes rapidement rendu compte que certains d'entre eux ont volontairement fait l'impasse sur la question relative au volume de monnaies qui circulent dans leurs réseaux, que ce soit au niveau local ou régional. Cela, s'est traduit par un refus pur et simple de répondre à la dite question. Après analyse des données récoltées et examen du caractère général de cette activité, nous sommes parvenus à la conclusion que cette réaction est directement liée au fait que ces cambistes ne souhaitent pas dévoiler leurs chiffres ni le taux approximatifs de leurs profits. Une attitude tout à fait compréhensible lorsqu'on connaît la discrétion des cambistes ainsi que les innombrables précautions qu'ils prennent en faisant leur métier. Pour nous, ces cambistes n'ont pas agi de la sorte dans le but de saper le travail que nous avons mené à leur côté. C'est plus une manière de se protéger et de garder secret des données qu'ils considèrent sensibles. N'oublions pas que c'est la première fois qu'ils sont confrontés à une enquête chiffrée. De plus des cambistes ayant refusé de répondre à cette question, nous avons eu un bref contact avec eux, ce qui a renforcé chez eux ce sentiment de prudence.

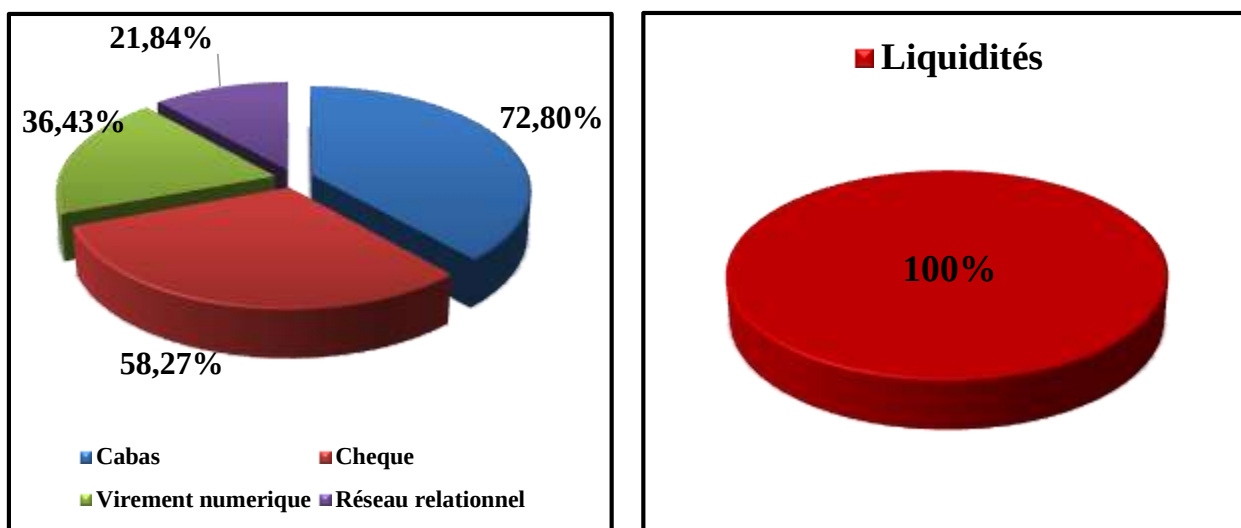
Il va sans dire que le gros de ses transactions se fait par le biais de cambistes qui exercent une ou des activités secondaires. Du côté des bouchés, les taxis phones, les magasins d'habillement homme et femmes accueillent l'essentiel de ses transactions. Ses activités comme démontré plus haut constituent par ce fait les plus grands portiers en matière de volume et de monnaie échangés sur le marché parallèle.

### **3.4. Les canaux de transmission de la monnaie sur le marché parallèle**

L'une des évidences du marché parallèle du change est que la circulation des flux, parfois très importants alimentant le circuit local, du fait qu'il repose sur la liquidité. Connu pour être un marché peu porté sur les moyens moderne de paiements. La figure suivante représente les principaux canaux de transmission de la monnaie sur le marché parallèle au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou :

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure N°27 : Les canaux de transmission de la monnaie sur le marché parallèle



Source : Résultats de notre enquête.

Compte tenu de cette figure, nous constatons que le marché de change parallèle a du mal à se départir du cash comme moyen de renflement des sommes échangées lors des transactions. Les liquidités apparaissent dans la totalité des moyens de mise en circulations de la devise, car elle représente selon les cambistes sondés 100%(la monnaie liquide est omniprésente dans toutes les formes et toutes les natures des transactions). Arrive en second lieu, ce que les cambistes appellent communément « *le cabas* » à hauteur de 72.86%. Suivi du chèque avec une estimation de 58.27%. Quant Au virement numérique, il occupe la quatrième position avec un taux de 36.43%. Et enfin, arrive le réseau relationnel avec 21,84%.

Cette situation s'explique très logiquement par le fait que le marché de change parallèle n'a jamais voulu sortir de ses traditions commerciales, et qui n'est jamais voulu accompagné les nouveaux modes de paiements qui associe la technologie bancaire aux smart phones aux applications de paiement (*pay pal, amazon, etc*), constitue le meilleure exemple sur la non implication des cambistes dans ses modes de paiements instaurés, ce qu'il reste retissant même pour utiliser les virements par CCP connu pourtant pour être rapide et fiable.

Ainsi, le recours quasi systématique à la liquidité pour effectuer la totalité des opérations de vente et d'achat témoigne on ne peut mieux d'une activité qui réfute tout changement. Les règles imposées sur et autour de l'activité de change parallèle de la devise à Tizi-Ouzou deviennent immuables. Les mêmes procédés de paiements ont été utilisés. Le cash règne en maitre absolu sur les ventes. Le rapport de confiance entre le cambiste et le client est plus que restreint. Mais cela n'explique pas tous les moyens de transmission que nous avons évoqué plus haut, sont faits par les cambistes, d'abord pour assurer un "service" commercial fiable et

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

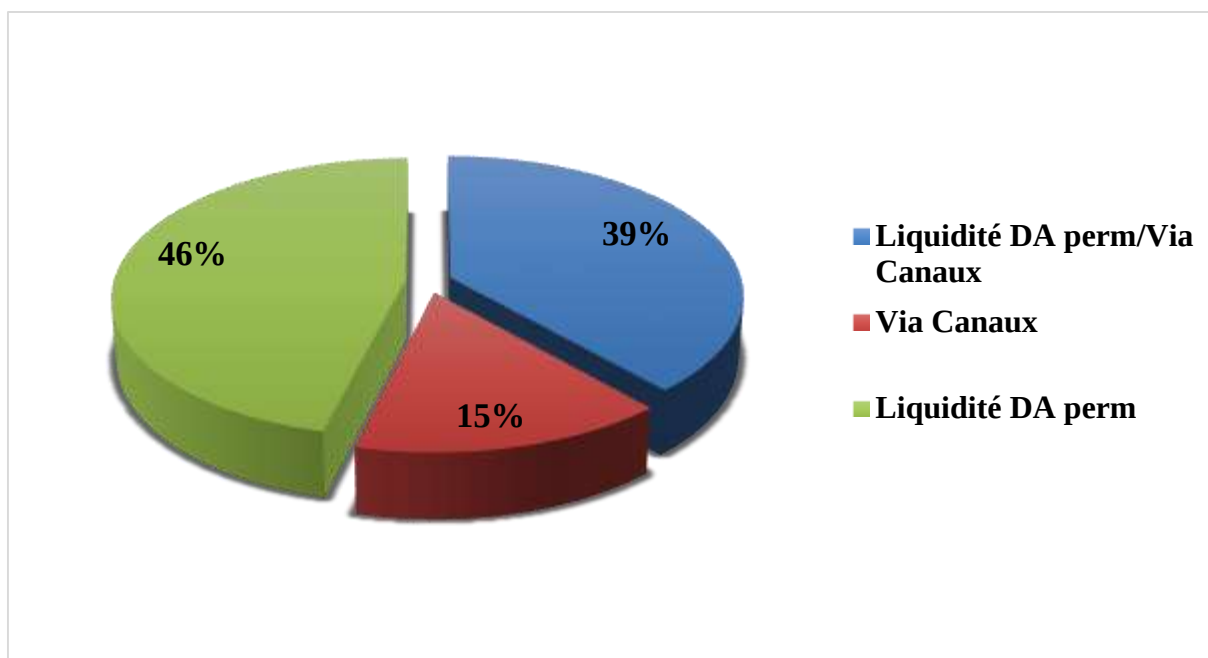
instantané et puis, et c'est là où c'est encore plus intéressant, offrir aux clients une discrétion qu'ils ne trouveront pas ailleurs. Si les cambistes évitent les virements bancaires et mêmes les chèques, c'est parce qu'ils ne veulent pas faire de vague vis-à-vis des institutions fiscales, d'autant plus que leur activité est illégale.

D'un autre côté, c'est les clients qui choisissent ces canaux pour pouvoir exécuter tranquillement leurs opérations de vente ou d'achat pour ne pas attirer les foudres des impôts. le cash et le cabas ne laissent aucune trace, ni du côté du cambiste ni du client, et tant que c'est comme ça, les canaux de transmissions demeureront les mêmes, même dans 100 ans, au final, il faut se résigner à l'évidence que le marché de change parallèle de la devise à Tizi-Ouzou est archaïque parce qu'il veut demeurer comme ça. Et comme confié, pour certains cambistes, les virements et le e-commerce c'est le métier des banques.

### 3.5. Les sources d'alimentation des transactions du cambiste

Afin de mieux comprendre le schéma retraçant la manière et le procédé avec lesquels des sommes parfois importantes sont mises en circulation via plusieurs canaux de transmission, à savoir la liquidité (le cache), chèque de banque, virement numérique, le cabas, etc. La figure suivante détaille les sources d'alimentation des transactions par rapport au marché de change parallèle au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou :

**Figure N°28 : Les sources d'alimentation des transactions des cambistes**



Source : Résultats de notre enquête.

Poursuivant la même logique, le marché de change parallèle s'appuie finalement sur des bases immuables qui le caractérisent des autres activités, tout en demeurant fidèle à son

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

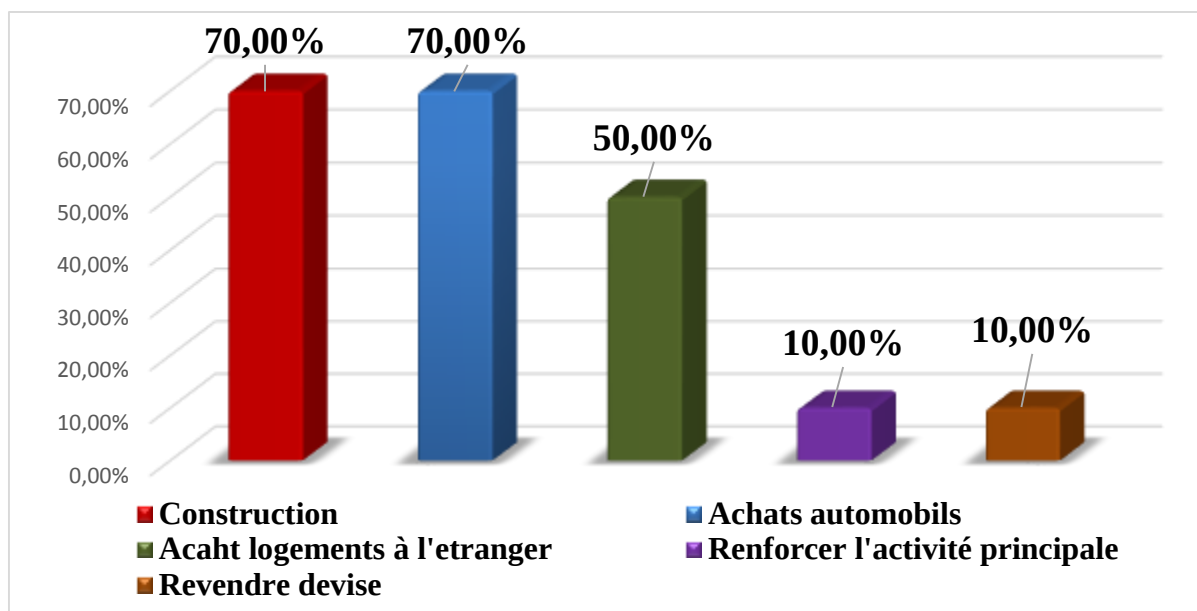
caractère flexible. En plus d'avoir pratiquement les mêmes gros clients et les mêmes gros fournisseurs, cette activité s'adosse également au même procédé d'approvisionnement. Pour les transactions opérées par les clients qui vendent leurs devises et pour être bien présents pour conclure n'importe quelle transaction quelle que soit la somme, les cambistes confirment :

- qu'ils s'approvisionnent en premier lieu à hauteur de 85% par des fournisseurs de liquidité en DA en permanence (dont 46% utilisent exclusivement le liquide et 38% mélange entre le liquide et d'autres canaux);
- et en deuxième lieu, les transactions se trouvent être alimentées uniquement par les fournisseurs de monnaie locale, dont seulement 15.4% de ces transaction se réalisent via d'autres canaux.

### 3.6. Les domaines d'investissement de la rente générée par l'activité de change parallèle

A travers cet élément, nous comptons mettre en évidence l'orientation de la marge bénéficiaire générée par les cambistes à travers l'exercice de leur activité de change parallèle au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. La figure suivante nous explicite les domaines d'investissement auxquels sont destinées ces rentes.

**Tableau N 29: Les domaines d'investissement de la rente générée par l'activité de change parallèle**



Source : Résultats de notre enquête.

Sachant que le change parallèle demeure une activité rentable, abstraction faite des faiblesses et des instabilités qui la caractérisent, nous avons trouvé utile de savoir vers quel horizon les cambistes dirigent-ils leurs rentes. A cet effet, il nous a été donné à constater que

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

---

70% des bénéfices engendrés sont réinjectés dans la construction immobilière, suivi d'un taux similaire pour ce qui est de l'achat de l'automobile. Ensuite, arrive l'achat de logement à l'étranger avec un taux de 50 %. Ces secteurs d'investissement bien connus chez la communauté kabyle qui, culturellement, place ses premières rentes financières dans la construction d'une bâtisse qui un phénomène que nous avons connu chez l'ancienne génération d'immigrés qui ont comme comportement commun de placer toutes les économies dans une bâtisse même aux fins fonds d'un village perdu. Des cambistes ont donc hérité de ce comportement social au même titre que l'achat de voitures synonyme, quant à lui d'une attitude sociale certaine et d'un confort financier qui doit être suivi par une autre forme de confort. Dans cette même optique, l'achat des biens immobiliers (*l'argent placé dans ces appartements est donc considéré comme l'argent sûr et rapidement mis à disposition*), que ce soit au pays ou à l'étranger, figure en deuxième position.

Les raisons de ce comportement sont les mêmes que celles déjà évoquées en ajoutant le fait que l'immobilier demeure un investissement saint et sûr. De nombreux cambistes nous ont affirmé, en effet, que leur motivation est plus commerciale que sociale, car il a toujours une possibilité de revente à chaque fois que les prix proposés sont intéressants, ou à chaque fois que cambiste se trouve être dans le besoin de renflouer ses caisses ou conclure une grosse transaction. Pour le reste, il est clair qu'une partie des cambistes réinjecte une part de leur profits au sein même de leur activité ou pour renforcer l'activité principale (10%). Par exemple un, cambiste qui dégage un (01) million de DA peut utiliser ce profit pour consolider son capital et acheter au gros plus de devises pour s'assurer plus de ventes (10%), ou bien, renforcer son activité principale (*boucherie ou cafétéria par exemple*) et se permette de plus grosses livraisons pour les plus grosses ventes.

Le marché de change parallèle de la devise à Tizi-Ouzou et même si on a soutenu qu'il demeure très versatile et obéissant à une multitude de paramètres aussi changeant les unes que les autres, se maintient, toutefois, sur un fait bien tangible de fait qu'il s'agit, malgré tout ce qui a été dit et décrypté, d'une activité rentable, et parfois même, très rentable. à partir de là, et si on suit un cheminement économique des plus simples, on conclura au fait que toute activité rentable, génère des fonds importants donc des possibilités de réinvestissement différentes. Dans le cas des cambistes, les choses se présentent très clairement. Une grosse partie des profits générés sont immédiatement réorienté vers d'autres circuits, que ce soit dans l'investissement ou le confort personnel et familial. De ce fait, il s'avère que le premier projet que réalise un cambiste ayant encaissé des marges bénéficiaires importantes c'est de procéder à la construction

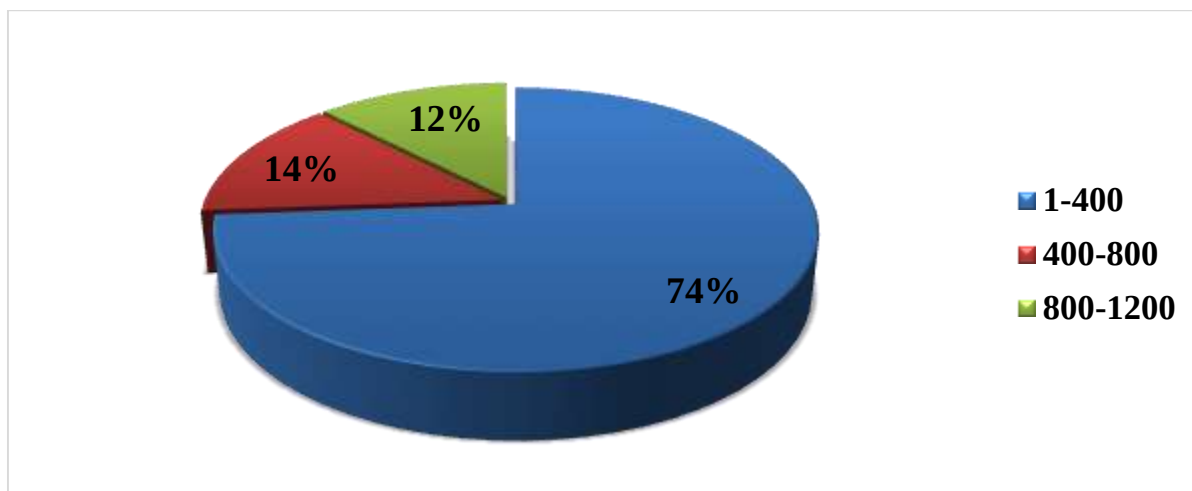
## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

ou l'achat d'un bien immobilier. La particularité de cet investissement, c'est que le cambiste varie ses acquisitions entre le pays et l'étranger. Du moment que les fonds nécessaires sont disponibles, le cambiste choisit le lieu de sa future maison selon les fluctuations du marché de l'immobilier. Et procéder à l'acquisition dès que celle-ci représente une affaire à saisir. L'achat des voitures, demeure comme pour toute activité rentable, l'investissement préféré des cambistes après l'immobilier et ce, non seulement pour le confort que ça inclut mais aussi pour l'image sociale que le cambiste ayant réussi dans les affaires veut donner de lui. Il reste, au final, qu'une partie très importante de ces fonds génère à cette activité sont immédiatement (*et presque*) automatiquement réintroduit dans le marché. Ici le cambiste, a comme motivation d'élargir ses fonds pour pouvoir répondre à plus de demandes des clients. Par la même, le cambiste se hisse instantanément dans la hiérarchie pour prétendre devenir grossiste. Un statut qu'il le sait, le rend plus lourd dans le métier, plus solliciter, et donc largement plus rentable. De ce constat, nous considérons que ces divers investissements contribuent au Co-développement de l'espace Wilayal de Tizi-Ouzou, notamment par le fait que les bénéfices générés par les bureaux de change parallèles constituent effectivement une source de revenus importants pour les cambistes destinés pour le développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou (confirmation de notre troisième hypothèse).

### 3.7. Le nombre de familles vivant de l'activité de change parallèle

L'activité de change parallèle ne constitue pas uniquement une source de rentabilité pour les cambistes, mais aussi, la médiation des transferts des fonds migratoires prenant en charge leurs familles. La figure suivante illustre les témoignages des cambistes par rapport à cet état de fait :

**Figure N°30 : Le nombre de familles vivant de l'activité de change parallèle**



Source : Résultats de notre enquête.

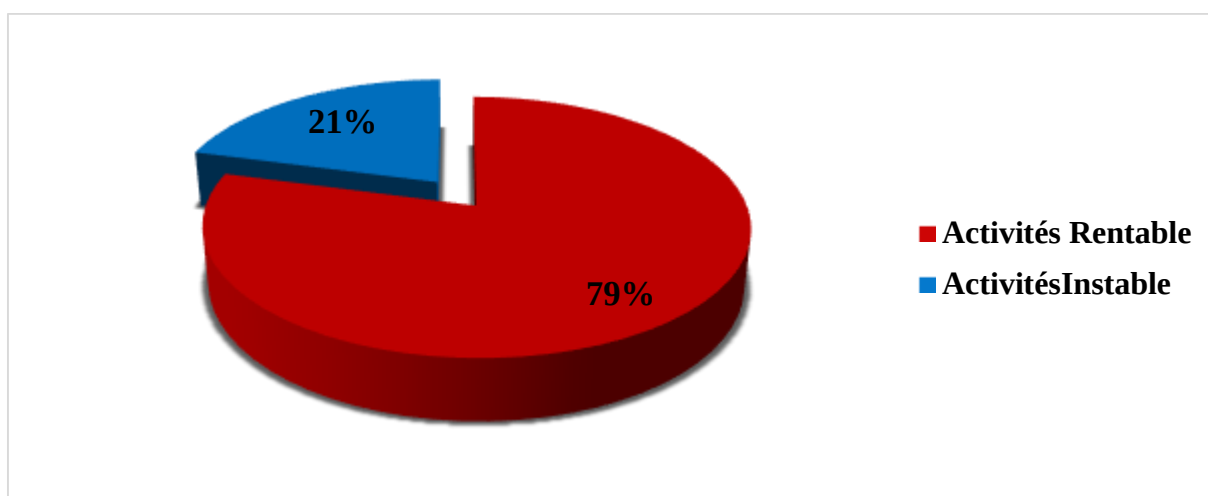
## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

D'après cette figure, les chiffres en notre possession relèvent une "dépendance" réelle de beaucoup de familles envers cette activité. Rien que pour la ville de Tizi-Ouzou, les cambistes affirment à 74% que les familles vivant de l'activité de change parallèle dans cette ville se situent entre 1 et 400 familles. Un chiffre tout à fait correct quand on connaît le nombre de « *point de vente* » de la devise à Tizi-Ouzou. D'autre part 14% disent qu'il s'agit d'un taux variant entre 400 et 800 familles, un chiffre tout aussi logique que le premier, ce qui explique que les taux chutent subitement dès que le nombre de familles augmentent. Mathématiquement donc, les premiers chiffres (74% et 14%) sont plus proches de la réalité, car à eux seuls ils représentent plus de 3/4 des avis, donc le nombre vacillant entre 1 et 400 familles (*seulement*) sont les plus vrais. autre éléments qui prouve cet état de fait, les réponses qui disent qu'il s'agit d'une fourchette allant de 800 à 1200 familles ne dépasse guère les 12%. Pratiquement même topo pour les cambistes qui ont répondu entre 400 et 800 familles, les quels ne dépassent guère les 14%. Résultat des courses, les familles vivant de cette activité à Tizi-Ouzou dépassent largement le nombre de 100 et s'approche certainement des 400 familles.

### 3.8. Vision d'avenir de l'activité de change parallèle

S'il est établi, tout au long de cette enquête, que le marché parallèle de vente et achat de la devise est un marché capricieux à tout point de vue, il n'en demeure pas moins que la versatilité est dictée par les règles régissant l'activité de change parallèle. Cette nature, que nous avons pu constater plusieurs fois lorsque nous étions sur le terrain, puis lors du découpage des éléments récoltés nous a même été confirmée par les cambistes eux-mêmes. Ceci, est représenté par la figure suivante :

**Figure N°31 : Vision d'avenir de l'activité de change parallèle**



**Source :** Conçu pas nos-soins à partir des données de notre enquête de terrain.

## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

79.16% des cambistes investigués considère que l'activité de change parallèle demeure rentable (En effet, 32% d'entre eux estiment toutefois que leur activité demeure tout à fait rentable (*quasiment le tiers des cambistes affirment cela*) et 34% des sujets interrogés consolident nos affirmations précédentes et pensent que la marge bénéficiaire demeure intéressante même si elle n'est jamais stable. Au même titre, ils ne sont que 12% à penser que leur activité est prometteuse, ce qui constitue en lui-même un autre aveu des cambistes que la vente et l'achat parallèle de la devise est un secteur changeant, improbable et souvent opaque)., il n'en reste pas moins que 20% d'entre-deux (*un cinquième*) s'accordent à dire que leur activité est bel et bien instable et que sa nature changeante impact fortement sur leurs réseaux, leur clients et sur leur marge bénéficiaire. La seule certitude pour ces cambistes c'est que les profits génères demeurent intéressants, chose qui explique pourquoi ils ne quittent pas cette activité qui prend souvent les allures d'un sable mouvant. Conclusion, et c'est pour confirmer le paradoxe du change parallèle, l'activité représente plusieurs risques à moyen et long terme, mais tant qu'elle génère des gains, le cambiste continuera à pratiquer son métier en tentant chaque fois de s'adapter à la nouvelle donne.

### **3.9. L'impact socio-économique du marché de change parallèle sur le développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou**

S'il est vrai que les règles du marché de change parallèle de la devise en Algérie s'appliquent d'une manière claquée sur cette activité en Kabylie, il n'en demeure pas moins que cette dernière détient certaines particularités qui la font sortir du lot par rapport aux autres régions du pays. Pour évaluer l'impact socio-économique de cette activité par la région et ses incidences sur le développement local, il faut d'abord étaler ces singularités sociales, historiques et géographiques propre à la Kabylie. Il y'a d'abord cette fameuse culture d'immigration qui a débuté vers la fin du 19 siècle et qui a poussé des dizaines de jeunes kabyles à quitter leur village natal pour subvenir aux besoins de leurs familles. La région étant essentiellement ornée de montagnes, la pratique de l'agriculture et de l'élevage à grande échelle étant pratiquement impossible. De même que pour le bâtiment et l'industrie d'ailleurs. la première destination des jeunes immigrés kabyles était Alger la capitale, avant de se propager vers l'est et l'ouest puis vers l'intérieure plus récemment vers le sud.

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, un événement majeur va bousculer la donne. A l'orée de la première guerre mondiale, des centaines de jeunes kabyles ont été enrôlés dans l'armée française aux fins de combattre à ses côtés. La première fois que ces jeunes découvrent l'Europe mais c'était surtout le début d'un phénomène migratoires devenu massif et qui perdure jusqu'à



## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

nos jours. Considéré comme un fait de société, l'option de l'immigration est devenue chez les kabyles plus qu'un choix, une nécessité pour beaucoup. Il est très difficile aujourd'hui de trouver un foyer kabyle qui ne compte pas au moins un membre de la famille vivant à l'étranger. La Kabylie est réputée comme la région du pays qui compte le plus le plus d'immigrés par habitants.

Ce statut a eu comme conséquences directe de hisser la région au rang de plus grande plaque tournante de la devise en Algérie après la capitale, et cela a implacablement aidé la région dans plusieurs domaines. Le niveau de vie est maintenu à un seuil acceptable (*malgré la crise*) grâce aux envois de la devise effectuée par les immigrés en période d'été qui permet de booster la consommation locale et par ricochet de dynamiser la roue économique. Les commerces ne stagnent pas quand les immigrés viennent pour dépenser leurs devises ramassés en Europe ou en Amérique. L'immobilier se taille une part importante car, deuxième fait social, le premier investissement de l'immigrés, c'est soit acheter une maison soit en construire une. Les autres secteurs commerciaux se partagent le reste. La masse monétaire pompée sur l'économie locale et qui dope le rythme du développement local et du Co-développement en Kabylie, appartient à la diaspora kabyle vivant à l'étranger. Les cambistes eux forment un autre circuit de détenteurs de fonds en devise. Grâce, justement, à la forte concentration de la communauté des immigrés dans la région, les vendeurs de la devise tirent des bénéfices que leurs collègues des autres régions ne peuvent jamais atteindre puisque dépourvus de cette masse d'immigrés, les premiers acheteurs de l'immobilier en liquide. Des achats qui se font en Kabylie, soit en Algérie, soit à l'étranger. L'achat des voitures est également boosté par les cambistes, lesquels n'hésitent pas à réinjecter leur profits dans cette optique, étant convaincu que c'est un investissement sûr. D'autres cambistes, se dirigeant vers d'autres secteurs pour entamer une expérience d'inversement alors qu'une partie de leur gains dans cette même activité pour alourdir leur capitaux ou pour renforcer leurs activités principales. Résultats des courses le Co-développement en Kabylie se trouve soutenue par cette importante manne financière apportée par les immigrés ou par les cambistes aux mêmes, et ce, en faveur d'un environnement très propice à cette activité.

#### **Section 4 : Les mesures de lutte contre le marché de change parallèle des devises**

Dans le but de lutter contre le marché des changes parallèle des devises, une série de mesures a été prise. Parmi les plus d'actualité, nous citons le dispositif de couverture du risque de change et la création et le fonctionnement des bureaux de change des officiels.

Les ministères de la Justice et du Commerce ont établi la liste des 139 agents chargés des enquêtes économiques et de la répression des fraudes habilités à constater l'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger. Par ailleurs, que le programme de numérisation des services des Douanes est de nature à renforcer la lutte contre la criminalité et la fuite des capitaux. La lutte contre la fuite des capitaux est liée à la démarche en vue de récupérer de l'étranger où elles ont été transférées, les sommes détournées de diverses façons par des hommes d'affaires véreux et qui ont été jugés et condamnés pour ce délit. Dans ce cadre, la lutte contre le transfert illicite de devises a été inscrite comme l'un des principaux objectifs de la Direction des Douanes durant l'année 2020, notamment à travers l'encadrement et l'audit des comptes transitoires et comptes courants transitoires.

##### **4.1. Les mesures prises pour lutter contre le marché de change parallèle**

Dans le but de lutter contre le marché des changes parallèle des devises, une série de mesures a été prise. Parmi les plus d'actualité, nous citons le dispositif de couverture du risque de change, la bancarisation de la masse monétaire informelle, l'emprunt obligataire et la création des bureaux de change des officiels.

###### **4.1.1. La couverture du risque de change**

La Banque d'Algérie a adressé, aux banques une instruction portant organisation et fonctionnement du marché interbancaire des changes dans les opérations du commerce extérieur, qui était opérationnelle dès le 02 janvier 2018. Cette instruction a pour objet de préciser l'organisation et le fonctionnement du marché interbancaire des changes, les opérations de change au comptant, les opérations de change à terme de couverture du risque de change et les opérations de trésorerie devise. Ce dispositif s'inscrit dans la poursuite du processus de réformes et constitue l'aboutissement de larges concertations menées par la Banque d'Algérie en direction de la place bancaire et financière à travers des cycles de vulgarisation et des actions de formation.<sup>15</sup>

---

<sup>15</sup> Ce dispositif est jalonné par une série de réunions incluant l'ensemble de la place bancaire sous l'égide de la Banque d'Algérie.

## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

Ce dispositif est consacré par la promulgation d'une série de textes réglementaires, en l'occurrence, le règlement n°17-01 du 10 juillet 2017 relatif au marché interbancaire des changes et aux instruments de couverture du risque de change et de l'instruction n° 06-2017 du 26/11/2017 portant sur l'organisation et le fonctionnement du marché interbancaire des changes.<sup>16</sup>En effet, les entreprises peuvent s'adresser à leurs banques pour se prémunir contre le risque de change qu'induisent les fluctuations des taux de change des devises de facturation et de paiement de leurs importations de biens d'équipements dans le cadre de l'investissement productif, de produit semi-finis ou de matière premières destinées à la production nationale.

### **4.1.2. La bancarisation de la masse monétaire informelle**

La loi de finance complémentaire 2015 a introduit une taxe forfaitaire de 7% contre la mise en conformité fiscale volontaire, des personnes physiques non impliquées dans des opérations de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme, qui pourront ainsi transférer leurs capitaux du circuit informel vers ceux des banques.

Une part importante des agents économiques sont entre 1500 et 2000 milliards de dinars thésaurisés et hors des circuits bancaires, ce qui milite clairement pour une orientation franche des stratégies des banques commerciales vers la collecte de ces ressources encore substantielles (LOUKAL.M, 2018). Il est à rappeler que la Banque d'Algérie a enjoint aux banques, à travers une note et qui est essentiellement la lever de tous les obstacles abusifs que rencontrent leurs clientèles existantes ou potentielles en matière d'ouverture de comptes, de dépôts et de retraits ou virements, tant qu'en monnaie nationale qu'en devises(LOUKAL.M, 2018).

Ainsi, d'autres nouvelles formes de financement peuvent être introduites par les banques comme la commercialisation des produits de la finance participative. Cette nouvelle forme de financement va permettre aux banques de pratiquer la finance islamique en fusionnant l'activité conventionnelle et l'activité participative.

D'ailleurs, LOUKAL.M (2019) indique que la commercialisation des produits de la finance participative par les banques publiques concerne essentiellement une quantité de la monnaie circulant dans le marché parallèle regroupant un tiers de la masse monétaire en circulation soit 4.500 mds DA dont 2000 mds DA destiné au financement du foncier et le commerce et 2.500 mds DA thésaurisés par les particuliers.

---

<sup>16</sup>Banque d'Algérie :«*Le dispositif de couverture du risque de change est entré dans sa phase opérationnelle depuis le 2 janvier 2018* ». Disponible en ligne : <https://www.algerie-eco.com/2018/03/20/banque-dalgerie-le-dispositif-de-couverture-du-risque-de-change-est-entre-dans-sa-phase-operationnelle-depuis-le-2-janvier-2018/> , consulté le 04/04/2019 à 19h30.

## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

De ce fait, les banques publiques représentant 83% du marché bancaire, ont procédé depuis la publication du règlement de la Banque d'Algérie à la formation de leurs fonctionnaires en matière de finance participative, tout en mettant en place à cet effet, des guichets spéciaux pour ces produits et en utilisant des systèmes informatiques et comptables adaptés à ce système hybride. Pour une bancarisation plus efficace, un ensemble d'efforts est sensé être consenti par les banques en matière de collecte des dépôts, accompagné par le recours plus intensif au marché de capitaux, plus dynamique et efficace.

### **4.1.3. L'emprunt obligataire**

L'emprunt obligataire n'est autre chose qu'un emprunt à long terme dont la durée est le plus souvent comprise entre cinq ans et quinze ans et dont les échéances ou fractions à rembourser sont égales (AKSIL.K, 2013). Donc, l'emprunt est généralement assimilé à un prêt.

L'emprunt obligataire dit pour la croissance, lancé le 17 avril 2016 pour une durée de six (6) mois, n'a pu lever que 461 milliards de dinars. Selon BENKHALFA.A (2016), l'objectif de cet emprunt était de financer les projets économiques des investissements publics et qu'il ne s'agissait nullement de financer de l'Etat<sup>17</sup>.

Grâce à cette mesure, les citoyens algériens pouvaient prêter de l'argent à leur Etat en achetant des actions avec 50 000 DA à 5% de taux d'intérêt pour un prêt de trois(3) ans. Ce taux sera vu à la hausse pour atteindre les 5,75% pour une durée de plus de trois (3) ans. Ce mode de financement de l'économie nationale n'a pu lever que 461 milliards de dinars et son échéance est fixée sur une période de cinq (5) ans.

L'inefficience et l'inefficacité de ces mesures institutionnelles prises par l'Etat afin de lutter contre toute forme de la finance informelle, notamment le marché de change parallèle des devises ayant causé des pertes colossales en monnaies nationale et étrangères (réserves de change) pour l'Algérie.<sup>18</sup> Cela a accentué sa crise financière et économique qu'elle traverse depuis 2015 ayant causé un énorme déficit budgétaire, et ce, suite à la chute brutale des cours des hydrocarbures depuis l'été 2014.

---

<sup>17</sup> « Une opération consacrée à la croissance économique ». Disponible en ligne : <https://www.djazairess.com/fr/lnr/252844>, consulté le 04/04/2019 à 19h50

<sup>18</sup> Dans son rapport officiel fin 2017, la banque d'Algérie a précisé que la masse monétaire a atteint 14 574 milliards de dinars à fin 2017, contre 13 817 à fin 2016 avec 4 780 milliards de dinars, circulent en dehors du circuit bancaire dont 1 500 à 2 000 sont thésaurisés par les agents économiques, notamment les ménages, et entre 2 500 et 3 000 milliards de dinars sont échangés sur le marché informel. A la fin de l'année 2018, le Gouverneur de la BA affirme que 48 000 milliards de dinars échappe toujours au circuit formel. Et en octobre 2019, La Banque d'Algérie (BA) a indiqué aussi dans son rapport officiel relatif au développement économique et monétaire que 44.97 milliards de dollars circulent dans le circuit informel.

### 4.1.4. La création des bureaux de change

La Banque d'Algérie a élaboré au mois de mars 2016 un nouveau règlement modifiant les conditions d'agrément des bureaux de change, une mesure qui vise à absorber les devises circulant dans le marché informel sur fond d'une baisse drastique des revenus du pays en devise. Selon l'instruction 03-97 du 16 avril 1997, régissant l'activité des bureaux de change, définit le change manuel comme « *toute opération d'achat et/ou de vente de billets de banque et/ou de chèques de voyage libellés en monnaies étrangères librement convertible contre la monnaie nationale* ».

En effet, depuis avril 2017, 46 bureaux de change ont été agréés dont 27 ont fait l'objet d'annulation pour non ouverture de bureaux et 13 autres ont été institués mais annulés à la demande des bénéficiaires, quant aux 6 autres restants qui ne figurent pas dans notre listing, il s'agit en fait, de bureaux de change fictifs. Dépourvus de toute fonctionnalité. Leur sort nous est inconnu, contrairement aux autres que nous avons répertoriés et expliqué leur statut. Ces six bureaux de change sont classés donc hors gabarit car non classables. Nous ne détenons aucun élément palpable susceptible de nous fournir de plus amples informations. Ils ne sont pas fonctionnels donc impossible à détecter ou à tracer. Nous avons choisi de les classer dans la case des bureaux de change fictifs car aucun autre classement ne leur correspond.

Parmi les raisons de cet échec de ces bureaux de change, nous citons à titre d'exemples :

- les bureaux de change privés agréés qui sont strictement régis par l'Etat avec une restriction vigoureuse de leur marge de manœuvre. D'ailleurs, ils sont tenus de :
  - déclarer les sommes détenus en monnaie étrangère ;
  - travailler d'une façon permanente avec les institutions financières et bancaires de l'Etat ;
  - se soumettre à un paiement d'impôts ;
  - ne pas avoir le droit de déterminer à leur guise le taux de change de la devise.
- Et la rémunération de ces détenteurs des bureaux de change est limitée à 1% dans leurs transactions (*leur marge bénéficiaire ne doit pas dépasser 1%, c'est-à-dire, ces bureaux de change doivent acheter des devises à un prix inférieur à 1% par rapport au taux de change*).

Toutes ces contraintes d'ordres administratifs et réglementaires rendent ces bureaux de change moins rentables et moins attractifs (lois et règlements). Cela incite, en effet, le recours au marché parallèle de change (*communément appelé Squart comme celui du Port Said fonctionnant sous forme d'une bourse parallèle structurée et organisée en Algérie*), car il permet de réaliser des marges bénéficiaires très importantes.

## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

En dépit de la batterie de mesures entreprises aux fins de lutter contre le marché de change parallèle et qui sont théoriquement efficaces pour endiguer les retombées négatives sur l'économie nationale, il n'en demeure pas moins que ces mesures restent très en deçà des attentes, voire insuffisantes pour lutter efficacement contre le change parallèle de la devise. Il serait, en effet, plus judicieux d'inverser le mécanisme et de s'orienter prioritairement vers une lutte plus sérieuse contre l'économie informelle dans sa globalité. Car tout compte fait, l'activité de change parallèle de la devise ne constitue qu'une partie de cette économie informelle qu'il faudrait penser à éradiquer ou à gérer en premier. Et dans ce contexte, rien n'indique qu'on se dirige vers l'adoption de cette stratégie car il faut relever, au risque de se répéter, que l'Etat continue de fermer les yeux, à l'égard de ce marché au point de le tolérer publiquement. Cet état de fait, a créé une sorte de deux économies en dualité permanente car les finances se trouvent éternellement au coude à coude avec l'économie informelle.

### **4.2. Les mesures à entreprendre pour lutter contre le marché de change parallèle**

Pour lutter efficacement contre le marché de change parallèle en Algérie, les pouvoirs publics sont sensés d'adopter et mettre en œuvre un programme de réformes générales qui incluraient la réforme du marché de la devise et qui serait étalé sur le court, moyen et le long terme (BESSAHA. A, 2020). En effet, ce programme s'articulerait autour de quatre grands axes, à savoir :

- le premier axe, concerne une série de mesures courtes, qui sont en l'occurrence un ajustement progressif du taux de change officiel pour le rapprocher de sa valeur d'équilibre, qui est censée être cohérent avec la stabilité macroéconomique du pays, une augmentation des plafonds indicatifs pour les indemnités de voyage, l'ouverture des bureaux de change pour renforcer les forces de marché dans la détermination du prix des devises et intégrer les ressources en devises qui circulent en dehors du système financier, un assouplissement des restrictions à l'importation et l'élargissement des participants au marché interbancaire des changes ;
- le deuxième axe, concerne l'ensemble des réformes macro-économiques et structurelles à prendre à moyen terme. En effet, parmi les mesures les plus essentielles à prendre sur le plan macro-économique, nous citons à titre d'exemples, celles qui portent sur le plan budgétaire comme la lutte contre la fraude, amélioration du recouvrement des recettes, la reconstitution d'une épargne budgétaire et la préservation des réserves de change. Pour ce qui est des mesures à prendre sur le volet monétaire, elles doivent s'inscrire dans le cadre de l'amélioration de la politique monétaire, et ce, afin de mieux gérer la liquidité

## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

avec une gestion active du taux de change de maintien de la compétitivité. Quant au plan structurel, il s'agit de la diversification des exportations hors hydrocarbures par le développement du climat des investissements et des affaires ainsi que l'ouverture commerciale (intégrer des réformes plus attractives pour les investisseurs locaux et étrangers) ;

- quant au troisième axe, dans une perspective de moyen terme, il porte sur la démonétisation du DA. En effet, l'enjeu majeur de cette démonétisation est d'ajuster les moyens de paiement aux volumes des transactions ainsi que de lutter contre l'inflation, l'économie informelle et la fraude fiscale, etc. ;
- et enfin, le quatrième axe, s'applique naturellement dans une démarche processuelle qui engage le pays sur le long terme dans une libéralisation graduelle du compte capital de la balance des paiements, et ce, pour favoriser la circulation des capitaux en direction de l'Algérie et donc disposer de plus de ressources extérieures.

Le marché de change parallèle des devises demeurant au cœur de l'économie informelle est l'un des segments les plus complexes de la finance informelle en Algérie, et ce malgré l'ensemble des mesures institutionnelles engagées par la Banque d'Algérie en la matière. En effet, il est difficile de l'éradiquer, ce marché informel dans la mesure où d'une part, l'offre des devises n'est pas maîtrisée et contrôlée comme celle qui est émise par les émigrés, les retraités, les effets de la surfacturation dans le commerce extérieur, etc., et d'autre part, la demande en devises émanant également de certains agents économiques dont les pratiques échappent à la logique du système bancaire, à savoir la fuite des capitaux, les importations frauduleuses, etc. Aussi, d'autres contraintes d'ordre institutionnel ont accentué le marché parallèle des devises, en l'occurrence la bureaucratie et la lenteur des réformes institutionnelles, ainsi que la tolérance par les pouvoirs publics de ce marché dans la mesure où ils sont incapables d'assurer objectivement une convertibilité totale du DA sur le marché de change officiel.

Pour lutter efficacement contre ces contraintes et d'éradiquer ce marché de change parallèle, il est aussi primordial d'avancer comme perspective la réforme totale des systèmes bancaire et fiscal permettant la modernisation du secteur bancaire qui est vital et nécessaire afin de bancariser la masse monétaire circulant sur le marché parallèle (masse de cash-flow) et la mettre au service de l'économie algérienne, et cela, via la création de banques en ligne (la redynamisation des TIC, notamment l'encouragement du marché de la téléphonie mobile), et pour espérer des résultats probants à court terme, l'Etat doit penser au changement des billets

## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

de banque ou à la création d'une nouvelle monnaie au remplacement du dinar actuel avec une valeur marchande plus que différente avec l'actuelle.

Ajoutant à cela, la lutte contre la contre bande et la commercialisation de leurs produits, et ce, par le fait d'adopter de nouvelles méthodes plus sophistiquées afin de renforcer le contrôle des marchandises importées pour limiter les importations des produits contrefaits par l'exigence d'instauration des normes accablant le phénomène de corruption à multi-niveau, à savoir le gouvernement, les administrations publiques, les banques, les entrepreneurs et les autorités fiscales et douanières. Autrement dit, la mise en œuvre d'une vraie politique de lutte contre la corruption, qui contribuera, implacablement, à créer un climat économique et financier plus sain, et donc plus traçables. Cette tâche inclut en plus de nouveaux textes juridiques et de nouvelles institutions, plus spécialisées pour s'attaquer aux grands piliers de la corruption qui est le blanchiment d'argent et autres pratiques informelles ayant une relation considérable avec le change parallèle.

Enfin, la révision du système de création et d'accompagnement des bureaux de change par les instances compétentes à travers tout le territoire national, particulièrement, dans les wilayas frontalières. Cette mesure permettra d'assurer la traçabilité, la transparence et le contrôle des transactions y afférentes, en vue de garantir le respect des dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et les transferts de fonds illicites ainsi que la réalisation des objectifs de la politique de change du pays.



## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

### **Conclusion**

Le change parallèle de la devise Algérie, et particulièrement en Kabylie, constitue une activité qui se distingue finalement par deux aspects majeurs. D'abord, par son circuit et son mode de fonctionnement assez souple où les connexions entre les différents intervenants se font parfois mécaniquement, et ensuite, par l'extrême complexité des facteurs qui le régissent.

En synthèse, le marché de change parallèle au niveau de Tizi-Ouzou fonctionne naturellement sur une organisation bien structurée, dont les tâches commerciales sont bien réparties entre cambiste, client et fournisseur, où la loi de l'offre et de la demande règne en maître absolu pour régler le marché dont les taux de change changent au quotidien avec le même prix que ce soit à la vente ou à l'achat sur toute la Kabylie, comme si une institution financière veille sur cela. En effet, les transactions se font toujours de la même façon, avec l'imprime des partenaires établis à l'étranger pour exécuter des opérations instantanées sans jamais passer par le circuit formel. Et ce sont là, qu'une partie de ces règles immuables que les cambistes ont créées entre eux pour bâtir cette machine commerciale qui tourne comme un performant moteur.

De l'autre côté, et c'est là tout le paradoxe de cette activité, une batterie de situations contextuelles intervient de temps à l'autre pour déstabiliser ce circuit d'apparence infaillible. Nous avons vu, en effet, comment le changement d'une saison à une autre par exemple, peut influencer sur le fonctionnement même du marché de change parallèle. Quand les étudiants partent en Europe, ou quand les hadjis partent à la Mecque, les taux connaissent une importante hausse. Quand les émigrés arrivent en masse et qu'ils écoulent leur devise abondamment, c'est l'inverse qui se produit, car l'offre devient pesante et la demande se rétrécit souvent, ce qui fait l'une des singularités de ce marché.

Mais, lorsque la période du hadj coïncide avec la venue de la communauté migratoire, les taux de vente augmentent et baissent pratiquement au même temps et par la suite, arrivent à se stabiliser. Il est vrai que le marché de change parallèle devient fluctuant lors de cette période, mais les prix de vente et d'achat de la devise en Kabylie atterrissent toujours sur la même valeur. Chose qui consolide tout ce qui a été affirmé jusque-là, et ce, pour expliquer les bureaux de change parallèle au niveau de Tizi-Ouzou fonctionnant avec ces deux importants paradoxes qui font d'eux à la fois très souples et très organisés, mais vulnérables et changeants au grès des saisons et des événements qui l'impactent.

Il est à rappeler que l'Algérie a pris une série de mesures pour lutter contre ce marché de change parallèle comme la couverture du risque de change, la bancarisation de la masse monétaire informelle, l'emprunt obligataire et la création des bureaux de change. Mais, ces

## **Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation économique du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou**

---

mesures prises n'ont pas pu être efficace pour lutter contre cette forme de la finance informelle, d'où il est impératif d'entreprendre d'autres mesures envisagées plus efficaces afin de contre carré le change parallèle.

## **Conclusion générale**

Notre travail de thèse portait sur la problématique du marché de change parallèle au niveau de l'espace wilaya de Tizi-Ouzou, dont il est question de traiter et d'investiguer. Cet espace par une enquête par questionnaire, complétée par le recueil de quelques informations auprès des dispositifs institutionnels jugés utiles pour affiner notre lecture de terrain, et ce, après avoir y consacré un corpus théorique pour fructifier d'abord notre réflexion afin de comprendre le secteur informel dans sa globalité et sa relation avec le change en Algérie et le développement local. Dans ce sens, il était évident de nous consacrer exclusivement au change parallèle considéré comme forme de la finance informelle.

Nous avons eu pour objectif de présenter une revue de la littérature portant sur notre problématique de départ traitant le questionnement suivant : « ***Dans quelle mesure le marché de change parallèle contribue-t-il au développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou ?*** ». Pour avoir des éléments de réponse plus cohérents à ce questionnement problématique, il était question de poser les questions subsidiaires suivantes :

- **Quelles sont les raisons qui favorisent le recours au marché de change informel ?**
- **Pourquoi les spéculateurs font-ils recours aux bureaux de change parallèle ?**
- **Et quel est l'apport du marché de change parallèle dans le développement local ?**

En effet, et afin de comprendre et de pouvoir répondre à cet ensemble de questions, le volet théorique sélectionné est constitué, dans un premier temps, d'une vision d'ensemble relative à l'évolution du secteur informel dans les PVD, ainsi que, les différentes lectures et interprétations qui font usage de son informalité. Cela, a été appuyé par la mobilisation de quelques approches théoriques ayant servi notre maîtrise conceptuelle en la matière ; puis, dans un deuxième temps, il était question de spécifier notre réflexion sur le cas algérien afin de démontrer ses particularités qui changent par rapport à chaque période ou conjoncture économique. Notre raisonnement est appuyé par l'exploration de quelques critères qui illustrent les principales raisons ayant intensifié ce secteur informel. Pour affiner cette contribution d'une façon plus conforme à notre sujet, il était question de consacrer un passage conceptuel à la finance informelle avec un effort d'illustration de ses différentes éventuelles pratiques qui existent en Algérie. La forme la plus réputée et ayant beaucoup d'ampleur dans le secteur financier informel algérien, est le change parallèle.

Nous avons constaté, dans un deuxième temps, que le change de la devise en Algérie a traversé plusieurs étapes, chacune d'elles se caractérise par des événements à caractères économique, financier et institutionnel qui affectent le fonctionnement du marché de change. Pour comprendre en profondeur ces faits, il était question de consacrer notre réflexion à une

transposition du corpus théorique mobilisé en matière de change au contexte algérien, et ce, afin d'en tirer des enseignements sur la nature de change en Algérie par rapport à chaque temps. De cette logique processuelle, nous retenons que durant la transition de l'économie algérienne vers l'économie de marché (mutations opérées et changements subis tout au long de ce processus) et l'allègement sensible du contrôle des changes ont comme voie de conséquence, la complexité et la non satisfaction de la demande des devises par le secteur financier et bancaire algérien, qui se traduit un dysfonctionnement des marchés interbancaires où les activités exclues par ce dit marché seront prises naturellement en charge par le marché de change parallèle demeurant encore un sujet non connu, et ce, en raison du caractère caché du phénomène, complexe et multiforme.

Dans un troisième temps, nous avons parachevé notre partie théorique en consacrant notre réflexion au développement local, constituant une alternative de développement économique et social qui est exigée par des espaces ou des territoires différents. Il se pratique en fonction des besoins que manifestent ces derniers et qui échangent dans le temps avec l'évolution des modes de vie des populations. Pour cela, il est primordial de le comprendre davantage et sans cesse dans un environnement impacté par des ressources diverses et animé par des acteurs, ce qui le caractérise par sa complexité (qui s'explique par exemple par la dynamique locale) et sa diversité (qui est déterminée à titre d'exemple par les différents besoins relatifs à la population d'un espace territorial).

Ainsi, le développement local est affecté par l'économie informelle et ce, dans le sens où elle contribue à répondre aux insuffisances dans la mise en œuvre et d'accompagnements institutionnel ou juridique des programmes de développement des territoires, d'ailleurs parmi les exemples qui illustrent cet état de fait et spécialement dans la région de Kabylie, nous citons celui du Co-développement qui est boosté par les transferts informels des fonds des émigrés, et par conséquent, le développement particulier du marché de change informel des devises, structuré principalement par des bureaux de change parallèle.

Cette partie théorique nous a permis d'établir un nouveau cadre de recherche basé essentiellement sur le fonctionnement du secteur informel, notamment la finance informelle à travers le change parallèle. De ce fait, le besoin d'une illustration pratique par une enquête de terrain au niveau de l'espace Wilaya de Tizi-Ouzou s'impose.

En effet, grâce à une démarche méthodologique descriptive et analytique aussi stricte que variée, nous avons tenté de toucher à tous les éléments qui peuvent contribuer techniquement à établir une enquête fiable préférant la possibilité de cerner les contours de

nos investigations, et ce, dans le but d'encadrer nos objectifs globaux et spécifiquement inhérents à notre problématique de recherche fixés au départ.

Notre travail de terrain portant sur le développement du secteur financier informel, notamment le marché de change parallèle à Tizi-Ouzou, a eu comme motivation première de rassembler tous les éléments constitutifs du métier de cambiste à Tizi-Ouzou. Pour cela, il fallait d'abord connaître ce métier, ses contours ses secrets et les circuits qui le régissent. Nous avons tenté également de connaître un peu mieux le cambiste, en lui-même, ses compétences, sa manière d'agir et les risques qu'il encoure. Nous avons bifurqué par la suite sur l'apport socioéconomique de cette activité sur la région ainsi que ses perspectives futures et son avenir. Au delà de l'aspect pédagogique et méthodologique que nous nous sommes imposés pour tracer nos objectifs et répondre à nos questionnements, nous avons également côtoyé de nombreux cambistes aux fins de retranscrire, le plus fidèlement possible, les modalités de fonctionnement de leur métier. À fur et à mesure que nous avançons dans notre enquête, des éléments probants ont été détectés et relevés. Des éléments qui, pour certains d'entre eux, n'ont jamais été évoqués dans des travaux académiques antérieurs. Pour commencer, il faut dire que notre surprise était immense lorsque nous avons pris connaissance de l'implication, de plus en plus grande, de la gent féminine dans cette activité pourtant connue pour être exclusivement masculine. Le rôle que joue la femme en Kabylie dans la vente informelle de la devise demeure limité et très discrète, mais elle a franchi des pallier entier en repoussant les coutumes locales et en brisant des comportements sociaux considérés comme tabous jusque-là. En second lieu, et toujours dans ce contexte familial un peu particulier pour une activité aussi individualiste, nous constatons que le métier de cambiste prend naissance au sein même du cercle familial, lequel apporte un soutien indéniable au futur cambiste, que ce soit au niveau financier ou aux réseaux d'acheteurs dont la famille dispose préalablement et quelle lègue au nouveau cambiste qu'on vient de lancer dans le métier.

Le soutien moral, financier et logistique de la famille constituent des éléments (et des plus importantes) clés de réussite pour le cambiste. Autre constatation qui n'est pas une condition préalable pour réussir dans ce métier à savoir le niveau d'instruction, car nous avons relevé que le niveau scolaire le plus dominant à l'égard des cambistes investigués est le niveau secondaire, puis viennent les autres niveaux d'instructions, et qui sont en l'occurrence, le collège, le primaire et l'universitaire. Mieux encore, le taux de cambistes diplômés de l'université ne dépasse guère le seuil des 2%. Ce qui traduit un certain penchant social vers les

franges moyennement instruites. En somme, il n'y a pas de diplôme de référence pour faire un bon cambiste. Ceci dit, il y a plutôt un âge idoine pour exercer ce métier, car nous avons relevé que la tranche d'âge la plus représentée se situe autour de la quarantaine. Moins que ça, le cambiste est trop jeune pour maîtriser les tenants et les aboutissants du métier, et dépasser la cinquantaine, le cambiste préfère se consacrer à d'autres activités. Autre constatation et non des moindres nous avons établi que dans l'organisation même du métier, les cambistes se sont scindés en trois catégories, selon leur capacité financière. Il s'agit du simple cambiste, de l'intermédiaire et du grossiste.

Ces trois paliers forment une structure pyramidale très soudée et très souple. Et chacun exerce son métier selon la hiérarchie ou il s'est placé. Ces états de fait se prolongent comme ça d'une manière continue pour atterrir sur des sortes de faits communs qui concernent tous les cambistes, comme cet autre point en commun qui révèle que le cambiste modèle doit impérativement cumuler un certain nombre d'années d'expérience pour figurer parmi les vendeurs de devises les plus réputés, 5 à 10 ans sont nécessaires pour former ce cambiste modèle. Des années que ce dernier exploite pour renforcer ses réseaux et accroître son capital. Tout ça se déroule, alors que le cambiste doit surpasser une nuée d'entraves et de difficultés aux fins de se maintenir dans le métier.

Un métier qui n'est malheureusement pas dépourvu de risques car il arrive que des personnes malveillantes soient tentées par l'appât des sommes, parfois colossales, qui transitent par les cambistes. Ainsi, il n'est pas rare de relever des incidents ici et là. Les agressions physiques et les actes d'escroquerie en tous genres sont les risques les plus fréquents. S'il est vrai que les cambistes tentent de s'en prémunir, la probabilité de passage à l'acte demeure très élevée. Ceci dit, et pour revenir à l'activité en elle-même, nous signalons que l'activité de change parallèle de la devise, étant une activité officiellement illégale, se pratique selon les critères décidés par les cambistes eux-mêmes. En effet, et en l'absence de bureaux de change en bonne et due forme, ce sont les locaux commerciaux (plus exactement c'est l'arrière-boutique de ces derniers) dédiés à toutes sortes d'activités commerciales qui font office de bureaux de change.

A Tizi-Ouzou on peut acheter de la devise juste en allant vers le boucher ou le taxiphone du coin. Même si elle est officiellement interdite, cette activité demeure plus que tolérée par les pouvoirs publics, dont les représentants sont parfois clients de des mêmes cambistes. Cette situation implique un autre fait commercial : ces locaux commerciaux, dont l'activité principale est orientée vers un commerce légal se trouvent être exploitée pour vendre

de la devise. Il n'est pas rare, en effet, de se fournir en devise à Tizi-Ouzou chez un marchand de tissu. Ce maillage entre activité principale et secondaire touche la quasi-totalité des commerçants car il n'y a que les cambistes de la rue qui vendent leur devise en pleine rue qui ne sont pas concernés par cette double activité. L'une des principales conclusions de notre enquête à coté de celles évoquées précédemment, c'est l'organisation, quasi infaillible de ce marché de change. Les cambistes se sont constitués en un véritable réseau ou tout semble réglé minutieusement car chaque élément exécute la tâche qui lui revient à la lettre, sans chercher à bousculer ni les concurrents ni à innover de nouvelles techniques de vente.

Cette organisation, que nous avons déjà expliquée plus haut, se traduit par la répétition des statuts des cambistes, lesquels se scindent en grossiste, intermédiaire et simple cambiste. Mais, plus minutieux que ça, les vendeurs de la devise à Tizi-Ouzou, se noient dans cette machine qu'ils ont eux-mêmes créée, ou l'organigramme et le fonctionnement ressemblent à une véritable bourse financière. Sinon comment expliquer que les cambistes s'alignent tous sur un même prix de vente et d'achat alors qu'ils sont séparés par des dizaines de kilomètres. Il y a aussi ces "succursales" ouvertes un peu partout en Europe et qui se sont dotées d'un mode opératoire aussi efficace que rapide. Cette nouvelle méthode de travail permet d'envoyer des dizaines de milliers de devises vers l'étranger (*ou de l'étranger vers l'Algérie*) en une minute chrono. Comme nous l'avons déjà évoqué, cette technique permet à celui qui envoie la devise de s'assurer qu'elle est empochée par la personne qu'il aura choisi d'une manière instantanée. Le client peut ainsi expédier 100 euros ou 100.000 euros en un seul clin d'œil. Ce qui est difficile à savoir cependant, c'est les montants exacts de ces ventes. Impossible à établir également si les sommes qui quittent le pays sont plus importantes que celles qui entrent. Établir des faits indiscutables sur ce sujet ou même émettre des suggestions relève de l'impossible. Nous ne savons toujours pas avec exactitude si la balance se penche vers ces énormes montants en devises envoyés par les immigrés à leurs familles ou à leurs villages, ou bien vers ces sommes considérables que des particuliers de la région expédient vers l'étranger, soit pour investir soit pour des raisons plus floues.

Cependant, nous avons pu chiffrer, approximativement les volumes des devises échangées à Tizi-Ouzou, notamment sur la marche de change parallèle qui fait circuler en son sein des montants quotidiens se chiffrant en plusieurs milliers d'euros, et ce rien que pour le chef lieu de la wilaya. Du petit billet aux sommes astronomiques, toutes les monnaies et tous les montants se vendent en plein centre ville. Avec une préférence avérée (mais bien logique) à l'euro et au dollar, on peut se procurer dans ce marché toutes les monnaies qui ont le vent en



poupe. D'ailleurs, les importateurs et les touristes ne trouvent aucun mal pour se procurer la Livre turque ou le Yuan chinois. Il suffit juste de faire une petite commande chez le cambiste du coin et la somme voulue sera prête en 10 minutes. Dans le cas des gros montants, la commande peut mettre 24 heures pour être satisfaite. Même cas de figure pour les clients qui veulent acheter des monnaies des pays du golfe et y aller soit pour le tourisme notamment le *Hadj* soit pour investir. Dans ce cas, les monnaies de Quater, des Emirats Arabes Unies ou de l'Arabie Saoudite sont bien disponibles à Tizi-Ouzou. Par ce fait, et même si les demandes de ces clients constituent un taux important sur les chiffres d'affaires des cambistes, il n'en demeure pas moins que leurs plus gros clients sont bel et bien les importateurs. Ces derniers, très voraces en liquidités de devise, aspirent carrément les devises proposées à la vente à Tizi-Ouzou, car ils ont tout le temps besoin de s'approvisionner en produits importés. Les plus importants clients sont les importateurs de prêt à porter, de voitures, d'électroménager ou d'appareillage électrique ou électronique.

En somme, et à la lumière de ces éléments confondus, il nous ait très aisé de dire que le marché de change parallèle à Tizi-Ouzou dispose de dizaines de milliers de devises en plusieurs monnaies étrangères. Et puis qu'il est connu que plus le chiffre d'affaires est élevé plus les profits le sont, nous pouvons donc conclure au fait que cette activité est rentable. Les cambistes génèrent des gains plus que corrects et ils ne le cachent pas. Il n'y'a qu'à voir le train de vie de certains d'entre eux. Cette aisance financière, cumulée aux gros volumes de devises qui transitent par Tizi-Ouzou ont donc eu un impact socio économique certain sur la région. le niveau de vie y est maintenu à un niveau correct grâce aux devises des immigrés, des centaines voir des milliers d'habitations sont construites ou achetées en Kabylie par des mêmes immigrés, l'arrivée de ces derniers en été booste la consommation locale et puis, les placements des cambistes eux même, les quels injectent une partie de leur profits soit dans le marché soit dans de nouveaux investissements participant à maintenir la wilaya de Tizi-Ouzou dans une atmosphère socio-économique acceptable, en dépit de toutes les difficultés qu'elle subit. De là, nous arrivons directement à ce qui constitue l'essence même de notre enquête. Car, comme nous l'avons expliqué, le marché de change parallèle a un impact réel sur le développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou. Mieux encore, cet impact est palpable à tous les niveaux, ce qui nous mène à confirmer nos hypothèses de départ.

- **H1 :** Notre première hypothèse semble être confirmée, car le change parallèle de la devise à Tizi-Ouzou n'est pas une activité commerciale ordinaire. Son enracinement dans les mœurs locales peut en témoigner. L'implication des cambistes dans ce circuit

qui permet à la diaspora kabyle d'envoyer des devises à tout moment est sensée être mise en exergue, car, au final, c'est eux qui constituent la plaque tournante de ce système économique infaillible, efficace et combien nécessaire pour une région comme la Kabylie surtout dans une économie marquée par sa défaillance dans la mise en place et l'applicabilité des lois, manifesté ainsi par la vulnérabilité et la fragilité de ses institutions bancaires, fiscales et parafiscales.

- **H2** : A cette étape de l'enquête et alors que nous avons décrypté l'activité de change parallèle dans ces moindres détails, il semble tout à fait logique de se poser la question de savoir pourquoi ce marché parallèle existe-il ? Pourquoi est-il aussi puissant et organisé et surtout, pourquoi il a pu se substituer aux circuits légaux de change. L'hypothèse que nous avons émise à cet effet, semble être confirmée d'une manière implacable. Le marché parallèle de change s'est fait la place qu'il a dans l'économie algérienne d'abord parce que le pays est dépourvu des structures appelées les bureaux de change. Les cambistes n'ont fait qu'exploiter ce terrain laissé vide par l'Etat. Cela démontre, si besoin est, un des nombreux dysfonctionnements institutionnel de l'économie algérienne et le caractère bureaucratique de cette même économie et la convertibilité partielle du dinar ont fait le reste. L'activité de change parallèle de la devise existe et prospère parce qu'il y a trop de vides autour d'elle. Cela sans parler de la défaillance institutionnelle.
- **H3** : A la lumière des chiffres et des graphiques présentés lors de notre enquête, et plus particulièrement lorsque nous évoquons l'organisation de cette activité, et ses retombées économiques sur la région, nous avons avancé des statistiques très fiable concernant, déjà le volume des devises transitant sur le marché de la devise à Tizi-Ouzou et aussi les marges bénéficiaires des cambistes. Associé aux particularités sociales et historiques de notre wilaya, qui dispose d'une forte communauté d'immigrés, un système financier a été créé de toutes pièces pour permettre d'expédier ou d'encaisser des montants plus ou moins importants en devises. La densité de ses montants a créé un commerce parallèle fructueux, dont les retombées sociales et économiques ne sont plus à prouver. Le niveau de vie des habitants de la région, sera sérieusement ébranlé si ce marché n'existe pas et il le sera encore plus si ce marché, avec son fonctionnement et son organisation actuelle, sera appelé à disparaître un jour et ce, par le fait qu'il est considéré comme une source de revenu. A travers ces faits, nous confirmons davantage notre hypothèse concernant les marges bénéficiaires dégagées et

générées par les bureaux de change parallèle et surtout leur apport et contribution au développement local de la région de Kabylie et plus particulièrement à l'espace Wilayal de Tizi-Ouzou surtout avec l'apport de la diaspora dans le cadre du Co-développement.

Ce volet empirique, nous a permis de comprendre le comportement et le tempérament des cambistes, le fonctionnement et l'organisation des bureaux de change parallèle sous couverts d'activités légales (activités de façade), le dénouement des opérations d'achats et de ventes de la devise en dehors du secteur légal. Le recours au marché de change parallèle demeure l'un des principaux moyens pour la création de l'emploi, un potentiel permettant le financement des investissements (local ou étranger), un lieu fructifiant des avoirs de la communauté migratoire. Nous soulignons que cette rente générée est généralement placée dans diverses activités ou investissements, notamment la construction et l'achat de l'immobilier, l'achat d'automobile, renforcer l'activité principale, revendre la devise, etc. Ces initiatives contribuent au Co-développement, et par conséquent le développement de la wilaya de Tizi-Ouzou.

### **L'apport de la recherche**

Eu égard aux efforts fournis pour l'élaboration de cette recherche et aux résolutions qui y ont découlé, il s'avère que cette enquête peut constituer un apport scientifique considérable. Déjà, de part les chiffres et les statistiques fournis et qui peuvent faire office de base de données pour les travaux de recherches futurs proche du notre thèse. Ça peut également constituer un document référentiel aux chercheurs et aux étudiants de la communauté universitaire. En effet, dorénavant, les résultats de notre thèse serviront cette communauté (étudiants ou professeurs) qui ne sera pas, par ailleurs, confrontée à la situation que nous avons connue au tout début de notre thèse. Aussi, les institutions financières, celles mêmes que nous avons moult fois sollicitées pour consolider nos recherches peuvent également avoir un aperçu sur la manière dont leurs clients gèrent leur devises et quel est le flux approximatif des devises qui circulent dans la wilaya de Tizi-Ouzou, même topo pour la Caisse Nationale des Retraités (CNR) qui dispose désormais d'une traçabilité plus au moins clair des volumes des devises expédiées par les retraités des pays européens, plus particulièrement à partir de la France. Sur un autre plan, notre thèse peut très bien servir d'abécédaire du métier de cambistes et initier ceux qui veulent se lancer dans le métier. De cette façon, l'activité va automatiquement se départir de l'un de noyaux les plus durs : la famille.

L'enquête menée par nos soins a permis de fournir des estimations chiffrées et limpides sur le marché de change parallèle. Ces données, qui sont au final un tableau de bord reconstituant le fonctionnement même de l'activité et les flux qu'elle génère, seront un outil important aux mains des autorités. Compte tenue de l'évolution des économies mondiales, et face aux défis commerciaux que l'Algérie sera appelée à surmonter sur le moyen terme, la régularisation du marché de change parallèle paraît être une option plus qu'envisageable. Il est impossible en fait de perpétuer l'existence de ce marché car la logique économique impose une réforme radicale du système monétaire et financier algérien, y compris la vente informelle de la devise.

Le jour où le gouvernement décidera de régulariser le change de la devise, nos statistiques ne seront certainement pas inutiles pour bâtir les contours juridiques appropriés à cette activité. Un jour, les autorités seront bien obligées de réguler ce marché dont le flux se comptabilise en millions d'euros et de dollars américain et canadien. Les bureaux de change officiels verront bien le jour le moment venu, et ce, pour réduire l'ampleur du change informel. Ceci dit, notre enquête pourrait contribuer même à une échelle locale, à évaluer ce marché, le quantifier et comprendre son fonctionnement et ses besoins. Les spécialistes qui dessineront les statuts des futurs bureaux de change auront à leur disposition ce document que nous avons élaboré, ne serait ce qu'à titre indicatif.

Cette enquête peut ainsi servir d'outil d'accoutumance pour les cambistes, qui auront donc eu l'occasion de connaître à quoi ressemblent une enquête scientifique guidée et les outils qui vont avec, notamment les questionnaires. L'appréhension qu'ont affichée certains cambistes à notre égard, notamment au tout début de l'enquête était la principale difficulté que nous avons du affronter. L'approche très difficile (notamment au début) que nous avons eu avec les cambistes est due, certes, à la nature très discrète voire clandestine de cette activité, mais également aux énormes appréhensions qu'ont exprimé les cambistes à notre égard et aux questions que nous leurs avons posées. Une attitude, qui s'explique par le fait que c'est pratiquement la première fois que ces hommes et femmes participent à une étude universitaire et se trouvent en contact permanent avec une universitaire qui souhaite faire une immersion dans leur métier. Ceci dit, et grâce à notre enquête, un semblant de contact est bel et bien établi. Les cambistes s'afficheront moins hésitant et largement plus coopératifs lors des prochaines études ou enquêtes qui concerneront leur métier.

En dernier lieu, il n'est pas exagéré de dire que cette enquête permettra inexorablement de « dédramatiser » ce métier et le rendre plus transparent, moins obscur. Les lecteurs de notre manuscrit qu'ils soient universitaire, banquier, fonctionnaire, simple citoyen, etc. aura acquis une idée globale sur le mode opératoire des cambistes ainsi que les dessous de ce métier qui se distingue des autres relevant du domaine de l'informalité.

### **Limites de notre recherche**

Comme tout travail d'ordre scientifique, notre enquête a été confrontée à une multitude d'embûches qui ont comme effet de freiner notre ambition de pousser plus loin notre recherche. Ces limites peuvent être scindées en difficultés de plusieurs ordres : techniques, pédagogiques, sociales et administratives.

- **difficultés techniques** : il s'agit, ici, des aspects liés au terrain et qui dépassent notre volonté. L'une des premières contraintes que nous avons subies, au-delà de la réticence de certains cambistes, lesquels ont mis plusieurs jours pour nous accorder quelques éléments, est inhérente au refus pur et simple de certains cambistes qui ont catégoriquement rejeté nos salutations, ce qui traduit la réticence des cambistes et leur méfiance à l'égard de toute personne leur demandant des informations à l'exercice de leur activité. Etant conscient de l'importance capitale de ces cambistes dans ce sondage, il nous a été donné à constater que notre travail sera amputée de certaines données, ce qui forme une contrainte d'asymétrie informationnelle pour notre étude. Signalons, enfin, que le refus de ces cambistes était parfois accompagné de froideur physique et verbale. Il est à rajouter aussi, que le marché de change parallèle constitue un milieu très risqué pour effectuer une enquête, dans le sens où il est connu comme un milieu agité par des pratiques de contre bande telles que les agressions, les vols, l'escroquerie, les faux billets, l'utilisation des moyens de lutte et de défense, etc. Cela, nous mène à prendre nos précautions pour éviter tout risque d'agression, ce qui limite parfois l'accès à quelques informations. La seconde contrainte majeure est liée au contexte de la Covid-19 ayant coïncidé avec notre enquête rendant notre investigation très complexe, et ce, par la difficulté de se déplacer sur le terrain à cause du confinement et l'exigence des mesures barrières à respecter, et par conséquent, la difficulté d'entrer en contact direct avec les cambistes afin de leur expliquer le contenu de notre questionnaire et de les orienter dans le but d'avoir des réponses plus au moins fiables. Quant à la limite des feux de forêts, ayant touché la Kabylie durant l'été 2021, qui est la troisième entrave elle nous a complètement chamboulé notre

investigation sur le terrain durant cette période, surtout dans les Daïra les plus touchées, notamment Larbraa Nath Irathen et Ain El Hammam (Michelet). Cela a eu comme fait conséquent, la lenteur dans le déroulement de notre enquête de terrain. La quatrième contrainte consiste au choix très restreint des questions posées que nous avons eu lors de l'élaboration du questionnaire. Comme indiqué à plusieurs fois plus haut, l'activité du cambiste ne nécessite pas un niveau d'instruction très élevé, et nous avons également pu constater que la majorité d'entre eux maîtrise cette activité à son niveau. De ce fait, le cambiste ne se soucie guère de l'économie et ses théories. Il a un portefeuille à gérer en achetant ou en vendant de la devise selon une grille tarifaire qui lui garantit des bénéfices stables. Chemin faisant, nous nous sommes volontairement abstenus de poser des questions compliquées ou incompréhensibles aux cambistes. Cela, a certainement rétréci notre champ d'enquête, mais c'était le moyen efficient pour aborder le cambiste et de connaître son métier ;

- **difficultés pédagogiques** : au lancement de notre enquête, nous nous disposions d'aucun élément, ni statistique fiable à même de nous mettre sur les rails et avoir une prédisposition à enclencher l'enquête. Tout a été fait sur le tas et le temps consacré à la connaissance du terrain et l'acquisition des premiers chiffres sont considérés comme de sérieux freins, car les contraintes étaient multiples et le temps dont nous disposons n'était guère approprié. Cela rend impossible de soulever la représentativité de l'échantillon interrogé, et ce, par le fait que le change parallèle est une forme de la finance informelle de référence au niveau de Tizi-Ouzou, c'est-à-dire, elle est considérée comme la plus réputée et pratiquée, dans le sens où elle constitue une activité de business et de soutien pour les autres pratiques du secteur informel comme la fuite des capitaux et le blanchiment d'argent. Cela, confirme l'exercice de cette activité parallèle dans la discrétion, et donc, l'impossibilité d'identifier la population mère ;
- **difficultés sociales** : en dépit du fait que notre enquête ratisse largement en matière d'élément et de matière, nous restons convaincus que cela aurait pu être plus ample et plus consistant si cette même enquête était menée par un homme. Le milieu des cambistes étant essentiellement la chasse gardée des hommes. Nous avons pris beaucoup plus de temps pour pénétrer ce milieu et constituer un capital de confiance avec les intervenants de ce secteur informel (marché de change parallèle). Cela est accentué par la difficulté de trouver des intermédiaires (guides) nous permettant de

prendre attache avec les acteurs de ce dit marché, à savoir les cambistes. Par conséquent, nous avons à maintes fois ressassé, tout au long de cette recherche, que le circuit des cambistes est très restreint et difficilement pénétrable de l'extérieur. Cela étant, nous avons tout de même réussi à accéder à un nombre non négligeable d'informations et de constituer une base de données statistiques qui retracent le parcours des fonds vendus ou achetés ainsi que de dévoiler le mode opératoire des cambistes sous plusieurs formes. Néanmoins, nous avons constaté que si notre mission était menée en collaboration avec une ou plusieurs personnes qu'activent dans le change parallèle ou qui sont liés en amitié avec certains cambistes, notre investigation aurait été amplement plus fructueuse. Nous ne dévalorisons point les acquis que nous avons pu soutirer lors de nos enquêtes dans le milieu des cambistes, nous ne remettons pas la véracité des éléments que nous avons pu amasser, loin s'en fait, nous affirmons juste que la présence d'une personne proche de ce milieu aurait pu nous faire gagner énormément de temps, notamment avec les contraintes que nous avons subi et l'obligation de transférer les premières données dans les détails qui nous ont été impartie. Le marché de change parallèle étant connu pour être un secteur commercial discret et très renfermé, la présence d'un élément humain qui connaît le secteur ou les cambistes aurait été préférable. Nous n'avons pas pu agir de la sorte, car nous n'avions aucune connaissance préalable susceptible de nous garantir un accès direct aux cambistes par le fait que la contrainte temps nous a constamment obligé à agir vite et ne pas se perdre dans des chemins qui risquent de s'éterniser ;

- **et difficultés administratives** : lors de l'élaboration de notre enquête, nous avons tenté de renforcer les données que nous avons récoltées, et ce, aux fins de pouvoir les comparer ou s'en inspirer. Cependant, la plupart de nos démarches entamées au niveau des institutions financières comme les banques ou la caisse nationale des retraites sont restées vaines. Ces établissements demeurent très réticents envers ce genre d'enquête. Cet état de fait, nous le considérons également comme un véritable frein capable de suffoquer notre investigation. Si les banques étaient un peu plus collaboratives, nous saurions arrivés à des résultats plus probants.

### Perspectives de recherche

A la fin de ce travail, nous avons tiré des enseignements nous permettant de proposer certaines perspectives pour lutter efficacement contre le secteur financier informel décelable principalement par le marché de change parallèle.

Parmi ces perspectives, nous citons les suivantes :

- **bancariser l'économie algérienne** : même s'il est difficile de lutter efficacement contre le marché parallèle de la devise, au regard de son ancrage profond dans les comportements sociaux algériens, il est toutefois possible de suivre certaines orientations économiques, à même diminuer la dépendance à ce marché. Ces orientations, doivent être appliquées avec rigueur pour pouvoir espérer un changement de comportement à long terme. Pour ce faire, l'Algérie peut s'inspirer de plusieurs modèles économiques à travers le monde pour offrir des services bancaires attractifs et accessibles. Cette tâche doit être exécutée en amont dans le but d'attirer les gens vers des réflexions bancaires saines. Bancariser l'économie serait donc le premier grand chantier des institutions financières. Le rapport de confiance entre la banque et le client doit être renoué. La suppression des lourdeurs administratives et autres démarches bureaucratiques seront les bienvenus. Le client doit aussi ressentir un dévouement et un accompagnement sans faille de la part de son banquier. même s'il est vrai, que la tâche semble être difficile à concrétiser, car les clients de ce marché se sont habitués à une certaine invisibilité fiscale (assurée par la discrétion des transactions proposées par le cambiste), il n'en demeure pas moins que cette démarche constitue la première marche à gravir pour se départir des circuits bien implantés des cambistes et de leur réseaux. Pour ce faire, il faut travailler davantage sur l'implication des institutions financières et des compagnies d'assurances pour qu'elles puissent être capables d'aspirer, un tant soit peu, l'énorme flux des devises qui circulent dans les marchés parallèles de change de la devise. Dans cette même optique, les institutions financières concernées doivent impérativement s'intéresser de plus près au e-commerce, comme le font la majorité des pays dans le monde. certaines grosses compagnies affirment que ce marché est à hauteur du tiers de leur ventes ;
- **le paiement en ligne** : cette technique de paiement doit être l'une des premières mesures à prendre pour s'affranchir des circuits détournés des cambistes. La vente par internet n'est plus un mode nouveau, c'est l'un des piliers de l'économie de demain où le client est servi sur une clique sans avoir à effectuer le moindre effort. Ce procédé, en plus d'avoir l'avantage de gratter dans le marché informel, offre une traçabilité inégalée pour les différents services financiers. Ça va de soit pour le paiement mobile qui devrait être donc la première cible des commerçants en ligne. Aussi, ces orientations concernent plus particulièrement les catégories des jeunes, plus grand consommateur d'internet ;



- **élargir le réseau des PME/PMI** : dans le pays en offrant plus de perspectives commerciales aux jeunes. Démocratiser l'accès au registre de commerce, rapprocher les sociétés naissantes des grandes firmes dans un cadre de partenariat économique serait l'une des solutions idoines pour affaiblir le marché parallèle de change. Dans certains pays développés, les petites et moyennes entreprises constituant plus de 75% du réseau et tissu économique national. Faciliter l'accès à l'importation à toute personne compétente, tant au niveau financier que professionnel et ouvrir le champ économique aux START up naissantes sont des mesures qui ne peuvent que soulager une économie nationale grippée par ces vieux reflexes et paralysée par ses dysfonctionnement qui n'ont que trop duré ;
- **développer un marché financier** : la nécessité de créer et de développer un marché financier (bourse des valeurs) digne et apte à satisfaire les besoins de l'économie algérienne en matière d'offre et de demande de monnaies étrangères ;
- **et instaurer une rigueur administrative** : l'instaurer d'une rigueur administrative en mettant en place des mécanismes de lutte contre ce marché de change parallèle notamment en matière de création des bureaux de change légaux et en instituant des organismes de lutte et de contrôle de la masse monétaire circulant sur le marché parallèle de change.

# **Bibliographie**

## Ouvrages et Articles

- **ABAAB. A** et **GUILLAUME. H** (2004), « *Entre local et global : pluralité d'acteurs complexité d'intervention dans la gestion des ressources et de développement* », IRD Editions, PP.261-290. Disponible en ligne : <https://books.openedition.org/irdeditions/1137?lang=fr#text> ;
- **ABDEDAIME. C** (2019), « *le secteur informel demeure vulnérable au blanchiment d'argent* ». Disponible en ligne : <https://www.djazairess.com/fr/lmr/286695>;
- **ABRIKA.B** et **AOUDIA. F** (2016), « La mise en synergie des valeurs des économies sociale solidaire et circulaire leviers de la Co-construction de projets porteurs d'un développement territorial local durable. Illustration par les villages de Kabylie (Algérie) », XVe Conférence Annuelle Internationale du Réseau International d'Intelligence Territoriale INTI Économie sociale et solidaire dans les territoires. Initiatives, enjeux et perspectives, Conférence des 23, 24 et 25 novembre 2016, Charleroi et Liège, Belgique ;
- **ACHIR. M** (2020), « *L'Algérie est devant une véritable impasse budgétaire* » Disponible en ligne : <https://www.elwatan.com/edition/actualite/lalgerie-devant-une-veritable-impasse-budgetaire-10-03-2020> ;
- **ACHOUCHE. M** et **KHERBACHI. H** (Avril 2006), « *Le dinar algérien, monnaie sur ou sous-évaluée ? Une approche par le TCR et la théorie de la PPA* ». Les cahiers du MECAS, PP.137-154 ;
- **ADAMS. D.W.** (1994), « *Une nouvelle vision de la finance informelle* ». In Finance informelle dans les pays en développement, Presses universitaires de Lyon, PP.17-36 ;
- **ADMANE. M** et **BOUKLACHI. I** (2013), « *La décentralisation fiscale vecteur de modernisation de l'administration publique en Algérie* », Revue Madjalat dirassat djabaiya , N°2, juin 2 ;
- **ADMANE. M** et **BOUKLACHI. I** (2013), « *La décentralisation fiscale vectrice de modernisation de l'administration publique Algérienne* ». Disponible en ligne : <http://fr.m.wikipedia.org/wiki/universit/c3/A9> .
- **AFROUNE. N** et **ACHOUCHE. M** (2018) « *Analyse de la relation entre le prix du pétrole et le taux de change réel de dinar algérien* », Revue The journal of Economics and Finance (JEF), Vol.4, N°2, PP.5-33 ;
- **AGLIETTA. M** (1997), « *Macroéconomie internationale* », éd. Montchrestien, France ;

- **AIT LEMQEDDEM. H** et **TOMAS. M** (2019), « *l'économie informelle au Maroc : quelles mesures pour une intégration dans l'économie organisée ?* », Revue Internationale des Sciences de Gestion, N°3 : Avril 2019, Vol 2/n°2 PP. 219-238.
- **AKNINE. R** et **FERFERA. Y** (2014), « *Entrepreneuriat et création d'entreprise en Algérie : une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises* » Revue des Sciences Économiques et de Gestion, N°14 ;
- **ALGERIE ECO** (2019), « *L'informel représente 40% du PIB de l'Algérie* ». Disponible en ligne : <https://www.algerie-eco.com/2019/03/31/linformel-represente-40-du-pib-de-lalgerie/>;
- **ALLANIC. A** et **al** (2016), « *Notion de diversité* ». Disponible en ligne : <https://docplayer.fr/112472760-Notion-de-diversite-allanic-antoine-gaucher-alexis-trepos-lucas-wacailali-ludivine.html> ;
- **ALMALEH. F** (2016), « *Introduction A la complexité des Organisations : Comprendre et surtout... déjouer la complexité* ». Disponible en ligne : <https://www.finadoc-actionnal.com/gouvernances/introduction-complexite-organisation.pdf>;
- **ANGEON.V** et **CALLOIS. J-M** (2005) « *Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ?* », Economie et Institutions – N°6 et 7, 1er et 2e semestres, PP.19-50 ;
- **ANGERS. M** (1997), « *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* », éd. CASBAH, Alger ;
- **ARENA.R** et **al** (1987), « *La dynamique économique : nouveaux débats, nouvelles perspectives* », Revue L'Actualité économique, Vol.63, N°1, PP. 77-117 ;
- **ARHAB. B** (2004), « *La décentralisation comme moyen de mobilisation pour le développement. Cas des pays du sud* », Revue Gouvernance locale et développement territorial, PP.163-173 ;
- **AUDRAN. J** (2008), « *Gestion des flux migratoires : réflexions sur la politique française de co-développement* », Annuaire suisse de politique de développement, Vol.27 N°27. Disponible en ligne: <https://journals.openedition.org/aspd/187>;
- **AUDREY. P** (2007), « *Le taux de change : définition et fonctionnement* », date de création 13/09/2007, Date de création : 13/09/2007, Dernière mise à jour : 19/05/2020. Disponible en ligne : <https://www.infinance.fr/articles/bourse/forex/article-le-taux-de-change-definition-et-fonctionnement-53.htm>;

- **BABOU. O** et **ADAIR. P** (2016), « *L'économie informelle à Tizi-Ouzou (Algérie) : déterminants, segmentation et mobilité* », Cahiers de l'Association Tiers-Monde n°31, France. PP.141-150 ;
- **BAGALWA. B-G-M** (1992), « *Les aspects productifs de l'économie informelle. recherche des indicateurs pour une réponse au développement en Afrique* », Afrika Focus, Vol.8, N° .1, PP 5-32 ;
- **BARKA.Z** (2019), « *l'économie parallèle ne doit sa richesse qu'à la fraude et à l'évasion fiscales* ». Disponible en ligne : <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/sup-eco/leconomie-parallele-ne-doit-sa-richeesse-qua-la-fraude-et-a-levasion-fiscales-04-02-2019>;
- **BASSAHA. A** (2020), « *Le marché parallèle des changes en Algérie : Les causes et les mesures pour son élimination à termes* ». Disponible en ligne : <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/sup-eco/le-marche-parallele-des-changes-en-algerie-10-02-2020>;
- **BECATTINI .G** (1979), « *Du secteur industriel au district industriel* », Revue de l'économie et de la politique industrielle, N°1, PP.7-21 ;
- **BEGGA. C** et **MERGHIT. A** (2012), « *Aperçus sur la politique de gestion de taux de change en Algérie au lendemain de la transition vers la flexibilité* », Revue Economie & Société N° 8/2012 ;
- **BELLACHE. Y** (2013), « *Le secteur informel en Algérie : approches, acteurs et déterminants* », Les cahiers du CREAD, N°105/106, PP 159-186 ;
- **BEN DJELID. A** (1998), « *Crise de développement et nouvelles stratégies d'acteurs dans les petites villes de montagne et de steppe de l'Algérie occidentale* », Revue Insaniyat, N°6. PP. 163-177 ;
- **BENBOUZIANE. M** et **BENAMER. A** (2004), « *La relation entre la monnaie et les prix dans les pays maghrébins* », la 11<sup>ème</sup> conférence annuelle, forum de recherche économique, Bierut, Liban, les 16 et 28 décembre ;
- **BENBOUZIANE.M** et **al** (2002), « *MARCHÉ DE CHANGE INFORMEL ET MESALIGNEMENT: LE CAS DU DINAR ALGERIEN* ». Disponible en ligne : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/174/1/1/12869> ;
- **BENBOUZID. M** (1999), « *Réseaux financiers et marchés parallèles de devises. Des Algériens dans l'économie informelle* », Revue Européenne des Migrations Internationales, Vol.15, N° 2, Emploi, genre et migration, PP.123-139 ;
- **BENISSAD. H** (1991), « *La réforme économique en Algérie ou l'indicible ajustement structurel* », 2ème édition mise à jour, éd.OPU, Alger ;

- **BENISSAD. H** (1997), « *Le plan d'ajustement structurel* », Confluences Méditerranée, N° 23, Automne, PP. 107-118 ;
- **BENKHALFA. A** (2020), « *Marché noir de devises en Algérie : hausse de l'Euro* ». Disponible en ligne : <https://www.dzairdaily.com>;
- **BENZIANE. R** (2015), « *Les modèles monétaires peuvent-ils expliquer du taux de change en Algérie ?* », El Bahit Review, Vol.15 ;
- **BERRICHE. A** (2020), « *Algérie : Hausse de l'Euro, le marché des devises émerge sur internet* ». Disponible en ligne: <https://www.dzairdaily.com/algerie-hausse-euro-marche-noir-devise-en-ligne-internet/>;
- **BERRICHE. A** (2021), « *Algérie : Hausse de l'Euro, le marché des devises émerge sur internet* ».Disponible en ligne:<https://www.dzairdaily.com/algerie-hausse-euro-marche-noir-devise-en-ligne-internet/> ;
- **BERROU, J-P.** (2014), « *Entrepreneurs du secteur informel* ». Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02280293>;
- **BESSAHA. A** (2020), « *La corruption est une force formidable de blocage du progrès économique et social* » disponible en ligne : <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/sup-eco/abdelrahmi-bessaha-economiste-expert-international-la-corruption-est-une-force-formidable-de-blocage-du-progres-economique-et-social-09-12-2019>;
- **BIDAN.Y** (2004), « *La détermination des taux de change* », éd. DESS IF UBO, France ;
- **BLANCHARD.O** et **COHEN.D** (2007), « *MACROECONOMIE* », éd. Pearson, 4<sup>ème</sup> édition, France ;
- **BODSON. P** et **ROY.P.M** (1995), « *Politiques d'appui au secteur informel dans les pays en voie de développement* », éd. Economica, Paris ;
- **BOUAKEL. M** et **LABIAD. N** (2018), « *L'efficacité de la gestion de la masse monétaire dans le cadre du financement non conventionnel : Etude analytique de la période 2011-2022* », Journal of Financial, Accounting and Managerial Studies, N°9, juin 2018, PP. 101-110 ;
- **BOUCHETATA. A** (2004), « *le développement local en Algérie : importance de la formation aux nouvelles approches et à l'utilisation d'outils méthodologique* », les ouvrages du CRSC. Disponible en ligne : [https://ouvrages.crasc.dz/pdfs/2004\\_act\\_developp\\_bouchtata.pdf](https://ouvrages.crasc.dz/pdfs/2004_act_developp_bouchtata.pdf) ;
- **BOUGUERMOUH. A** (2002), « *Territoires locaux, milieux et développement en Grande Kabylie* », Revue Insaniyat, N°16, PP.1-31 ;

- **BOUGUERMOUTH. A.** et **BOUTELDJA. O** (1994), « *Les entraves au développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou* », Etude CENEAP, Alger ;
- **BOUKAIRA. S** et **OUAAMOUCH. M** (2021), « *Quel choix épistémologique pour une recherche en sciences économiques et de gestion ?* », Revue Marocaine de Contrôle de Gestion, N° 9, PP.1-21 ;
- **BOUMAN. F.P.A** (1977), « *Indigenous saving and credit association in the third world : a message* », Revue Savings and development, Vol. 4, N°1, PP. 181-220?
- **BOUNOUA. C** (2019), « *Les déterminants institutionnels de l'économie informelle en Algérie* », 5<sup>èmes</sup> Journées Economiques et Financières Appliquées, organisées par la FSEG de Mahdia et l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques, les 26 et 27 Avril 2019 ;
- **BOURDIEU. P** (1962), « *Les sous –prolétaires algériens* », revue les temps moderne, N°12, PP. 203-223 ;
- **BOURQUE. D** (2008), « *Concertation et partenariat : entre levier et piège du développement des communautés* », collection Initiatives, Presses de l'Université du Québec, Québec ;
- **BOUVIER. M** (2005) « *Introduction au droit fiscal général et à la théorie de l'impôt* », éd. LGDJ, Lextenso, 7<sup>ème</sup> éd, Paris ;
- **BRAHIMI. A** (1991), « *L'économie algérienne* », éd.OPU, Alger ;
- **BREMOND. J** et **GELEDAN. A** (2002) « *Dictionnaire Economique et Social* », éd. Hatier, 1990, 4<sup>ème</sup> édition augmentée, Paris ;
- **Broker Forex**, « *Les intervenants sur le marché de change* ». Disponible en ligne : <https://www.broker-forex.fr/intervenants-marche-des-changes.php>;
- **BURDA. M** et al (1993), “*The determinants of east-west migration intentions: facts: some first results*”, European Economic Review, vol. 37, PP.2-3;
- **BURDA.M** et **WYPLOSEZ** (2006), « *Macroéconomie* », éd. De Boeck, Bruxelles ;
- **BURDA.M** et **WYPLOSEZ.C** (1998), « *Macroéconomie à l'échelle européenne* », éd.DE BOECK, 3<sup>ème</sup> édition, Paris ;
- **BUREAU. S** et **FENDT. J** (2011), « *Entrepreneurship in the Informal Economy*», The International Journal of Entrepreneurship and Innovation, First publication, May, Vol.12, N° 2, PP.85-94;
- **BUSSO, M** (2005), *Le travail informel : entre théorie et expérience. (Rapport de recherche)*, Laboratoire d'économie et sociologie du travail (LEST). Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00087363>;

- **Café de la bourse**, « *Le spéculateur : un acteur du secteur de la finance* ». Disponible en ligne : [www.cafedelabourse.com](http://www.cafedelabourse.com);
- **CHAKER. S** (1998), « *Berbères aujourd'hui* », éd. L'Harmattan, Paris ;
- **CHAKOUR. S** et **PERRET. C** (2007), « *Le commerce informel en Algérie. Critique économique : La revue des économistes critiques* », IMIST, Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Maroc, PP.15-36 ;
- **CHAKOUR. S** et **PERRET. C** (2007), « *Le commerce informel en Algérie. Critique économique* », La revue des économistes critiques, IMIST, Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Maroc, 2007, PP.15-36 ;
- **CHAPPEZ. J**, « *La lutte internationale contre le blanchiment des capitaux d'origine illicite et le financement du terrorisme* », Annuaire français du droit international, XLIX, 2003, CNRS-Editions, Paris. Disponible en ligne : [https://www.persee.fr/doc/afdi\\_0066-3085\\_2003\\_num\\_49\\_1\\_3765](https://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_2003_num_49_1_3765);
- **CHARMES. J** (1997), « *La nouvelle définition internationale du secteur informel et ses conséquences sur les systèmes et méthodes de mesure* », AFRISTAT, Actes du séminaire sur le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne, 10-14 mars, Bamako, PP. 61-78 ;
- **CHARMES. J** (2014), « *Vers une résurgence de la préoccupation des pouvoirs publics à l'égard de l'économie informelle sur la rive sud de la méditerranée* », Annuaire IEMed de la méditerranée, PP. 267-272 ;
- **CHEKROUN. M** (2017) : « *Le financement du budget des collectivités locales et les contraintes du développement local. Cas : Budget de la Wilaya* », Moutoune, Université de Saida, PP.167-189. Disponible en ligne : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/146/10/5/147391>;
- **CHERFI. K, BELARBI. Y** et **SOUAM. S** (2016), « *Interactions et impacts réciproques entre commerce informel et économie formelle. Cas de l'Algérie* », Les Cahiers du MECAS, n°12, PP. 108-127, 2016 ;
- **CHEVALLIER. D** et al (1985), « *Identité culturelle et appartenance régionale : Quelques orientations de recherche* », Terrain, N° 5, pp. 3-5 ;
- **CHIALI. H** (2003), « *Les variations du taux de change réel influencent-elles l'inégalité des revenus entre zones urbaines et rurales en Algérie* », sous la direction de MARTENS.A, Université Montréal. Disponible en ligne : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/223/a1.1g944.pdf?sequence=1&isAllowed=y> ;



- **CHIGARA. H** (2021), « *Infrastructure et croissance économique : Cas de l'Algérie, revue Elmishkat en économie, développement et droit* », Vol.6, N°1, PP.81-99 ;
- **CHINANI. S** (2020), « *Change parallèle : un gang, qui piégeait ses victimes sur Facebook, démantelé à Alger* ». Disponible en ligne : <https://www.visa-algerie.com/change-parallele-un-gang-qui-piegeait-ses-victimes-sur-facebook-demantele-a-alger/>;
- **CHOCKRI. A** (2006), « *Déviations du taux de change par rapport aux fondamentaux* », FSEG Sfax - Mastère Dynamique économique et financière 2006. Mémoire disponible en ligne : [https://www.memoireonline.com/04/07/415/m\\_deviation-taux-de-change-par-rapport-aux-fondamentaux4.html](https://www.memoireonline.com/04/07/415/m_deviation-taux-de-change-par-rapport-aux-fondamentaux4.html);
- **CLING, J-P et autres.** (2012), « *L'économie informelle dans les pays en voie de développement* », éd. STIN, France ;
- **COHEN. E** (1991), « *Gestion financière de l'entreprise et développement financier* », éd. EDICEF/AUPELF, Paris ;
- **COLIN. A** (2016), « *L'entrepreneuriat collectif : un outil du développement territorial ?* », Revue d'Économie Régionale & Urbaine, N°5, PP. 1017-1042 ;
- **CONTE. B** (2009), « *La tiers-Mondialisation de la planète* ». Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux. ;
- **CORMIER. A** (2009), « *Rehausser la qualité de vie et offrir des services urbains de base dans un pays en développement : le projet de développement durable et viable de la Commune de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)* », Dans GAGNON, C. (Éd) et RIFFON, O. (en collab. avec), Guide québécois pour des Agendas 2<sup>ème</sup> siècle locaux. Disponible en ligne : [www.a2ll.qc.ca/17570\\_fr.html](http://www.a2ll.qc.ca/17570_fr.html);
- **CORTADO. T** (2014), « *L'économie informelle vue par les anthropologues* », Revue Regards croisés sur l'économie, N°14, PP.194-208 ;
- **COURLET. C** (2001), « *Les systèmes productifs localisés : Un bilan de la littérature* », Revue d'Études en Agriculture et Environnement, N° 58-59, PP. 81-103 ;
- **COURLET. C** (2001), « *Territoires et régions : les grands oubliés du développement économique* », éd. L'Harmattan, Paris ;
- **CROZIER. M** (1962), « *Administration et bureaucratie : Le problème des moyens organisationnels du développement* », revue Sociologie du travail, 4<sup>e</sup> année n°4, Octobre-décembre 1962. pp. 367-378 ;
- **DAFT. R. L et WEICK. K. E** (1984), « *Toward a model of organizations as interpretation systems*», Academy of Management Review, Vol. 9, N°2, PP. 84-95;
- **DAGUT.J.L** (2003), « *Réussir la dissertation de l'économie* », éd. Studyrama, France ;

- **DALI. C** et **NOMO. T. S** (2017), « *Approche territoriale de l'entrepreneuriat : Essai de conceptualisation* », Revue Canadienne de Géographie Tropicale (RCGT), Vol. 3, N° 2 de la RCGT ;
- **DANIEL. J.M** (2010), « *La politique économique* », éd. PUF, Paris ;
- **DASSESE.M** et **MINNE.P** (1996), « *Droit fiscal ; principes généraux et impôt sur les revenus* » 4ème éd. Bruxelles, Bruyant ;
- **DE SOTO, H** (1994), « *L'autre sentier: La révolution informelle dans le tiers monde* », éd. La Découverte, Paris ;
- **DEGOS. J-G** (2007), « *Le blanchiment de l'argent sale et de l'argent noir : un risque à cerner et à anticiper par les entreprises de toutes tailles* ». Disponible en ligne : <https://fraudmeshs.hypotheses.org/82>;
- **DELEPLACE. G** (2008), « *Les deux plans monétaires de Ricardo* », Les cahiers d'économie politique, N°55, L'Harmattan, PP.13-33. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-economie-politique-1-2008-2-page-13.htm>;
- **DEMAIZIERE. F** et **NARCY-COMBES. J.P** (2007), « *Du positionnement épistémologique aux données de terrain* », Les Cahiers de l'Acedle, N° 4, PP.1-20 ;
- **DENIEUIL. P. N** (1999), « *Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial* », SEED DOCUMENT DE TRAVAIL n° 70, Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire de Tanger (25-27 novembre 1999). Disponible en ligne : [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed\\_emp/@emp\\_ent/documents/publication/wcms\\_117526.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_emp/@emp_ent/documents/publication/wcms_117526.pdf) ;
- **DESMEDT. L** (2008), « *L'analyse de la monnaie et de la finance par david hume* », Revue Economique, Vol 59, N°1, PP. 51-73 ;
- **DEWILDE. C** (2004), « *The Multidimensional Measurement of Poverty in Belgium and Britain: A Categorical Approach* », Social Indicators Research, N ° 68, PP. 331-369.
- **DI MEO.G** (2020), « *Chapitre 5 : Richesse, pauvreté, inégalité* », Revue Géographie Humaine, PP.115-163. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/geographie-humaine--9782200628079-page-115.htm>;
- **DIAKTINE. S** (2008), « *La politique monétaire selon Ricardo : une comparaison avec l'école de la circulation* », Les cahiers d'économie politique, N°55, PP. 35-48. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-economie-politique-1-2008-2-page-35.htm>;

- **DIERCKX, D** (2007), « *Armoede beleid best a atniet* » in Jan Vrankene.a., *Armoede en sociale uitsluiting. Jaarboek* , Leuven, Acco, PP. 41-54.
- **DIETER SEIBEL. H** (1996), « *Finance formelle et informelle : stratégies de développement des systèmes locaux de financement* », *Revue Tiers Monde*, Vol.37, N°145, PP. 97-114 ;
- **DINAR. B** et **MEZIOUNI. B** (2016), « *La finance informelle à l'épreuve de la libéralisation financière : regards sur certaines expériences africaines* », *Revue D'Etudes en Management et Finance D'Organisation*, N°4 ;
- **DIOP. A** (2007), « *La finance informelle en Mauritanie : fondements et évolution récente* », *Revue Finance et Bien Commun*, Vol.3, N°28-29, PP.58-64 ;
- **DJEFLAT. A** (2015), « *L'Algérie et les défis de l'économie de la connaissance* ». Disponible en ligne : <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/algerien/06412-etude.pdf>;
- **DJELTI. S** (2016), « *Réseaux migratoires et balance commerciale : Evidence de l'Algérie* », *Revue Algérienne d'Economie et de Management* N°.08, PP.1-11 ;
- **DOHNI. L** et **HAINAUT. C** (2004), « *Les taux de change* », éd. DE BOECK 1<sup>ère</sup> édition, Paris ;
- **DOUMBIA. S** (2013), « *Ciblage du taux de change versus ciblage de l'inflation. Quelle cohérence globale pour la politique monétaire de la BCEAO ?* », *Revue Tiers Monde*, Vol.3, N°215, PP.183-200 ;
- **DRUNAT. J** et **al** (1994), « *Les théories explicatives du taux de change : de Cassel au début des années quatre-vingt* », *Revue française d'économie*, Vol. 9, N°3, PP.53-111.
- **DUPUY.M** et **al** (2006), « *Finance Internationale* », éd. Dunod, Paris ;
- **DUVIGNEAU. G** (1991), « *L'économie clandestine au péril du contrat social en Algérie* ». In nouvelles logiques marchandes au Maghreb, CNRS, Marseille, PP 181-199 ;
- **ECREMENT. M** (1986), « *Indépendance politique et libération économique : Un quart de siècle du développement de l'Algérie. 1962-1985.* », Ed. ENAP-OPU-PUG, Alger-Grenoble ;
- **EDGAR. M** (2002), « *AU-DELÀ DE LA GLOBALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT, SOCIÉTÉMONDE OU EMPIRE-MONDE?* », *Revue du MAUSS*, Vol.2, N°20, PP.43-53 ;
- **EICHENGREEN. B** (1998), « *The Only Game in Town*», *The World Today*, (novembre-décembre), PP. 317-320.
- **EITEMAN. D** et **al** (2004), « *Gestion et Finance Internationale* », éd. Pearson Education, 10<sup>ème</sup> édition, France ;
- **EL ABDAIMI. M** (1989), « *Financement informel : problématique, typologie et évaluation à partir de l'enquête à Marrakech et dans le sud Marocain* », éd. Library Catalog, Paris ;

- **ESCALLIER. R** (1998), « *Ville et informalité dans les pays du monde arabe* », Les Cahiers de la Méditerranée, n°56, PP. 39-85 ;
- **FARAH.K** (2020), « *Devise en Algérie : La dévaluation du Dinar va impacter le taux d'inflation ?* ». Disponible en ligne : <https://www.dzairdaily.com/devise-algerie-devaluation-dinar-impacter-taux-inflation/>;
- **FIELDS. G** (1975), « *Rural-urban migration, urban unemployment and underemployment, and job-search activity in LDCs* », Vol. 2, issue 2, PP.165-187;
- **FONTENEAU. B et al** (1999), *L'économie populaire : creuset de pratiques d'économie solidaire ?* In: J. Defourny, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck : Bruxelles 1999, PP. 159-178. disponible en ligne : <http://hdl.handle.net/2078.1/72820>;
- **FRANKEL.J.A** (1976), « *A Monetary Approach to the Exchange Rate: Doctrinal Aspects and Empirical Evidence* », The Scandinavian Journal of Economics, Vol.78, PP. 200-224;
- **FRANKEL.J.A** (1976), « *A Monetary Approach to the Exchange Rate: Doctrinal Aspects and Empirical Evidence* », The Scandinavian Journal of Economics, Vol.78, PP. 200-224;
- **GADOURY. G** (2010), « *Le projet comme approche pour réaliser le développement local : l'exemple du pacte rural* », mémoire présenté à l'université du Québec en Abitibi-Témiscaminque . Disponible en ligne : <https://depositum.uqat.ca/id/eprint/15/> ;
- **GAMACHE.N et MEBIROUK.M.B** (2020), « *Une (re) classification du régime de change en Algérie : que disent les données du marché parallèle des changes ?* », Les Cahiers du CREAD, Vol. 36, N° 01, PP.5-40 ;
- **GASSAMA. M** (2021), « *La finance Informelle : Organisation et Innovation* », International Journal of Progressive Sciences and Technologies, Vol.30, N°1, PP. 273-284 ;
- **GAUTHIER. F** (1990), « *Analyse macro-économique* », éd. Les presses de l'université LAVAL, Québec ;
- **GERMIDIS.D et ALII**, (1991), « *Systèmes financiers et développement : quel rôle pour les secteurs financiers formel et informel*, OCDE, Danemark, 28-30 Mai ;
- **GILLET. R et al** (1994), « *Finance d'entreprise, finance de marché, diagnostic financier* », éd. Dalloz, Paris ;
- **GIROD-SEVILLE. M et PERRET. V** (1999), « *Fondements épistémologiques de la recherche* », Méthodes de recherche en management, sous la direction de R.A.Thiétart, Ed. Dunod, PP.13-33, Paris ;
- **GODIH. D. T et LAZREG. M** (2017), « *La dimension des stratégies technologiques et de l'avantage concurrentiel en économie de marché : cas de l'entreprise algérienne* », revue MAAREF, 12<sup>ème</sup> année, n°22, Juin, PP.3-35 ;

- **GONTCHAROFF. G** (2002), « *Petite Généalogie historique et conceptuelle du Développement Local* », Revue Territoires, n°431 d'octobre 2002 ;
- **GRANDJEAN. P** (2003), « *Change et gestion du risque de change* », éd. Chihab, Algérie ;
- **GUENDOUI. B** (2008), « *Le marché des changes : entre l'officiel et l'informel* », revue Campus, N°11, PP 4-7 ;
- **GUENDOUI. B** (2008), « *Relations économiques internationales* », éd. El-Maarifa, Alger ;
- **GUENDOUI. B** (2018), « Le gap entre les taux de change officiel et parallèle risque de s'élargir ». Disponible en ligne : [www.elwatan.com](http://www.elwatan.com);
- **GUENDOUI. B** (2019), « *L'ampleur de la fuite des capitaux impose la convertibilité totale du dinar* ». Disponible en ligne : <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/sup-eco/lampleur-de-la-fuite-des-capitaux-impose-la-convertibilite-totale-du-dinar-08-07-2019>;
- **GUESNIER. B** (2008), « *Dynamiques entrepreneuriales et renouvellement des systèmes productifs* », In introduction au XIVème colloque annuel de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF), Université du Québec à Rimouski, 25-27 Août ;
- **HACHEROUF. H** (2010), « *Le mouvement associatif en milieu rural. Le cas de la wilaya de Bejaia* », revue Insaniyat, n° 49, juillet - septembre 2010, PP. 19-39 ;
- **HADDADI.Z** (2021), « *Marché noir de la devise : la transaction tourne à l'agression à Alger* ». Disponible en ligne : <https://www.visa-algerie.com/marche-noir-de-la-devise-la-transaction-tourne-a-lagression-a-alger-videon> ;
- **HAIRAULT.J-O et al** (2002), « *Le réajustement du taux de change. Une évaluation quantitative en équilibre général* », Revue Economique, Vol. 53, N° 3, PP. 689-697 ;
- **HAMAMDA. M. T** (2004), « *Crise et transition à l'économie de marché en Algérie* », Revue Sciences Humaines, Juin 2004, PP.69-83 ;
- **HAMAMDA. M-T** (2011), « *PRIVATISATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN ALGÉRIE* », dans Géoéconomie, N°56, PP. 133-157. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-geoéconomie-2011-1-page-133.htm>;
- **HAMEL. N** (2014), « *La confection d'un questionnaire d'enquête et la formulation de ses questions* », Revue littéraire et des langues, Université Mohamed Khider, Biskra ; PP.143-160 ;
- **HAMIANI.M.T** (2010), « *Secteur informel et pauvreté* ». Disponible en ligne : <https://www.djazairess.com/fr/lqo/5140511>;
- **HAMID. B** (2019), « *Criminalité financière : Des progrès mais l'informel toujours vulnérable* ». Disponible en ligne :

[https://www.lemaghreb.dz.com/?page=detail\\_actuelite&rubrique=Nation&id=93319](https://www.lemaghreb.dz.com/?page=detail_actuelite&rubrique=Nation&id=93319);

- **HANSEN. M** (1965), « *The Structure and Determinants of Local Public Investment Expenditures* », Review of Economics and Statistics, May 1965, PP. 150-162;
- **HART. K** (1971), « *Informal income opportunities and urban unemployment in Ghana* », Journal of Modern African Studies, 2, PP. 61-89;
- **HENNI. A** (1994), « *Ajustement, économie parallèle et contre-société* ». In NAQD, N° 7, Réajustement structurel et systèmes politiques, Alger ;
- **HIDANE. A** (2003), « *Calcul du taux de change effectif nominal et réel du dirham* », document du travail n° 86, ministère des finances et de la privatisation, direction de la politique économique générale, Royaume du Maroc. Disponible en ligne : [file:///C:/Users/M2C/Downloads/Calcul%20du%20taux%20de%20change%20effectif%20nominal%20et%20r%C3%A9el%20du%20dirham%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/M2C/Downloads/Calcul%20du%20taux%20de%20change%20effectif%20nominal%20et%20r%C3%A9el%20du%20dirham%20(1).pdf);
- **HOUEE. P** (2001), « *Le développement local au défi de la mondialisation* », éd. L'Harmattan, Paris ;
- **HUGON. P** (2014), « *L'« Informel » ou la petite production marchande revisitée quarante ans après* », Revue Monde en Développement, Vol 42, N°166, PP. 17-30 ;
- **INSEE** (2016), « *Taux de change effectif nominal et réel* ». Disponible en ligne : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1438>;
- **JAVEAU. C** (2002), « *L'enquête par questionnaire : Manuel à l'usage du praticien* », Ed. collection Amazon ;
- **JEAN MARC. D**(2002), « *David Hume, le philosophe de la monnaie* ». Disponible en ligne : [https://www.lemonde.fr/archives/article/2002/01/15/david-hume-le-philosophe-de-la-monnaie\\_4218753\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/2002/01/15/david-hume-le-philosophe-de-la-monnaie_4218753_1819218.html);
- **JEREZ. O** (2003), « *le blanchiment d'argent* », éd. Revue Banque Edition, 2ème éd, France ;
- **JURA.M** (1999), « *Technique Financière Internationale* », éd. Dunod, Paris ;
- **KAMAR. B** (2005), « *Politique de change et globalisation : Le Cas de l'Egypte* », éd. L'Harmattan, Paris ;
- **KERZABI. A** (2014), « *Climat des affaires et investissement privé: le cas algérien* ». Disponible en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01400407/document>;
- **KHALEF.A**, « *Algérie : le marché noir des devises est-il 'hors de contrôle'* ». Disponible en ligne : <https://www.dzairdaily.com>;
- **KIMBALA MAKIADI. A** (2008), « *Le secteur informel comme stratégie de survie des congolais* », Graduate, Université du Congo. Disponible en ligne :



[https://www.memoireonline.com/02/10/3187/m\\_Le-secteur-informel-comme-strategie-de-survie-des-congolais16.html](https://www.memoireonline.com/02/10/3187/m_Le-secteur-informel-comme-strategie-de-survie-des-congolais16.html) ;

- **KRUGMAN. P** et **OBSTFELD. M** (2001), « *Economie Internationale* », éd. DE BOECK, Bruxelles ;
- **LABDELAOUI. H** (2009), « *La dimension sociopolitique de la question migration et développement en Algérie* », CARIM notes d'analyse et de synthèse, Projet de coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés à l'immigration et à la circulation des personnes. Disponible en ligne :  
[https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/11301/RSCAS\\_CARIM\\_ASN\\_2009\\_24.pdf](https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/11301/RSCAS_CARIM_ASN_2009_24.pdf);
- **LAFRANCE.R** et **al** (2002), « Parité des pouvoirs d'achat : définition, mesure et interprétation », *Revue de la Banque du Canada*, Automne 2002, PP.29-36 ;
- **LAHRECHE-REVIL. A** (2000), « *Les régimes de change* », CEPII, l'économie mondiale, Edition La Découverte, Collection Repères, Paris, PP. 93-103. Disponible en ligne : [http://www.cepii.fr/PDF\\_PUB/em/2000/em2000-08.pdf](http://www.cepii.fr/PDF_PUB/em/2000/em2000-08.pdf);
- **LAKHDAR. A** (2020), « *Lutte contre la fuite des capitaux reste priorité* ». Disponible en ligne : <https://www.lnr-dz.com/2020/04/29/la-lutte-contre-la-fuite-des-capitaux-reste-une-priorite/>;
- **LAMIRI. A** (2013), « *La décennie de la dernière chance. Emergence ou déchéance de l'économie algérienne ?* », éd. Editions Chihab, Alger ;
- **LAUTIER. B** (1994), « *L'économie informelle dans le tiers-monde* », éd. La Découverte, Paris ;
- **LEFFAK. N** et **LABDELAOUI. H** (2021), « *Misère de la colonisation et émigration de misère: les causes de l'émigration vers la France dans la région d'Ouzellaguen en Kabylie (1940-1960)* », *Revue Afkar wa Affak*, Vol.9, N°4, PP.279-300 ;
- **LELART. M** (2005), « *De la finance informelle à la microfinance* », éd. Edition des archives contemporaines, Paris ;
- **LEMELIN. A** et **MORIN. R** (1991), « *L'approche locale et communautaire au développement économique des zones défavorisées : le cas de Montréal.* », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol.35, N°95, PP. 285–306 ;
- **LIEBERHERR-GARDIOL. F** (2007), « *La pauvreté urbaine : Un défi mondial* ». Disponible en ligne :  
[https://www.researchgate.net/publication/37464038\\_La\\_pauvrete\\_urbaine\\_Un\\_defi\\_mondial](https://www.researchgate.net/publication/37464038_La_pauvrete_urbaine_Un_defi_mondial);
- **LONGIN. F** (2020), « *Gestion financière à court terme* ». Disponible en ligne :

[https://longin.fr/Cours/Jour\\_Risques/reserve/Partie\\_02/Documents/GFCT\\_POL\\_Le\\_risques\\_de\\_change.pdf](https://longin.fr/Cours/Jour_Risques/reserve/Partie_02/Documents/GFCT_POL_Le_risques_de_change.pdf);

- **LORCERIE. F** (2010), « *Pratiquer les frontières. Jeunes migrants et descendants de migrants dans l'espace franco-maghrébin* », éd. CNRS Editions, Paris ;
- **MACDONALD. R** (2007), « *Exchange Rate Economics: Theories and Evidence* », éd. DE BEOCK, 2<sup>ème</sup> édition, London.
- **MACDONALD.R et TAYLOR. M. P** (1992), “*The Economics of Exchange Rates*”, Volumes 1 and 2;
- **MADIHOU. N** (2007), « *Gestion des risques de change* », Institut Privé de Gestion de Dakar. Disponible en ligne : <https://www.memoireonline.com/06/09/2201/Gestion-des-risques-de-change.html> ;
- **MALINVAUD. E** (1996), « *Pourquoi les économistes ne font pas de découvertes ?* », Revue d'Economie politique, Vol.106, N°6, PP. 929-942 ;
- **MANSOURI. B et ZIKY. M** (2009), « *Un cas marocain de finance informelle innovante : la pseudo-hypothèque immobilière et la rationalité individuelle à Marrakech* », Parallel, session 4: Microfinance et développement Georgia Institute of Technology ;
- **MARSHALL. A** (1898), « *Principales of economics's, traduction française de SAUVER-JOURDAN (F) et SAVINIEN BOUYSSY (F)* », 4<sup>ème</sup> édition, 1971, Librairie de Droit et de Jurisprudence ;
- **MEBTOUL.A** (2017), « *L'ALGERIE doit méditer l'expérience vénézuélienne si elle retient le financement non conventionnel qui conduira à l'inflation* », FCE, Entrepreneurs de progrès, Revue de presse, septembre 2017 ;
- **MEDJOUB. R** (2017), « *Quelques réflexions sur le développement de l'économie informelle en Algérie* », Revue d'études sur les Institutions et le Développement, vol 4, N°1, PP 31-46 ;
- **MENGUELTI. S, PERRET. C et ABRIKA. B** (2014), « *A la croisée du formel et de l'informel : les entreprises créées par le dispositif de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes dans la Wilaya de Tizi-Ouzou* », Notes de Recherches, IREGE, Université de Savoie ;
- **MERCIER.C et al** (2007), « *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation* », Université de Québec en Outaouais. Disponible en ligne : [https://www.consortium-mauricie.org/file/aruc\\_seminaire-participation-citoyenne.pdf](https://www.consortium-mauricie.org/file/aruc_seminaire-participation-citoyenne.pdf) ;



- **MERCIER.C et al** (2007), « *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation* », Université de Québec en Outaouais, Disponible en ligne : [https://www.consortium-mauricie.org/file/aruc\\_se--minaire-participation-citoyenne.pdf](https://www.consortium-mauricie.org/file/aruc_se--minaire-participation-citoyenne.pdf) ;
- **MEZENE. M** (Juin 2018), « *Les analyses théoriques du taux de change : des visions classiques aux débats actuels* », Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit, N° 5, PP. 361-383 ;
- **MEZOUAGHI. M** (2015), « *L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : CHRONIQUE D'UNE CRISE PERMANENTE* », Institut français des relations internationales, Revue politique étrangère, N°3, PP.17-29 ;
- **MEZOUAGHI. M** (2015), « *L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : CHRONIQUE D'UNE CRISE PERMANENTE* », Institut français des relations internationales, Revue politique étrangère, N°3, PP.17-29 ;
- **MIGNON. J. M** (1974), « *Le Plan communal algérien : l'expérience des programmes spéciaux de Constantine et d'Annaba* », Revue Tiers Monde, N° 58, PP.389-396 ;
- **MOLINA. A. C** (2003), « *Analyse de la théorie de la Parité du Pouvoir d'Achat dans le cas de la Suisse* ». Disponible en ligne : <http://www.hec.unil.ch/mbrulhar/SEA2/molina37.pdf> ;
- **MONTOUSSE. M** (2006), « *Macroéconomie* », éd. BREAL, 2<sup>ème</sup> édition, France ;
- **MOORE. M et PHYLAKTIS. K** (2000), « *Black and official exchange rate in the Pacific Basin : some tests of dynamic behavior* », Revue Applied Financial Economics, Vol.10;
- **MOSER, C. O. N.** (1978), « *Informal sector or petty commodity production: dualism or independence in urban development* », Revue World Development, 6 (9/10), PP. 1041-1064;
- **MOULIN. J** (1903), « *Les tontines* », éd. Librairie Générale de Droit et de jurisprudence Artur Rousseau, Paris ;
- **MOUSSAOUI. F. N** (2015), « *Le trabendo ou la mondialisation par la marge* », Revue Politique Africaine, n° 137, PP.117-128 ;
- **MOUSSAOUI. K et ARABI. K** (2014) « *Le rôle des collectivités territoriales dans le développement local à l'ère des réformes en Algérie. Le cas des communes de Bejaia* », revue Économie et Solidarités, Vol 44, n° 1-2 ;
- **MUSSA. M** (1976), " *The Exchange Rate, the Balance of Payments and Monetary and fiscal Policy under a Regime of Controlled Floating*", Scandinavian Journal of Economics, Vol.78, N°2, PP. 229 - 248;
- **MUSSA. M** (1979), " *Empirical regularities in the behavior of exchange rates and theories of the foreign exchange market*", Vol.11, PP.9-57;

- **MUSUETTE. M. S** et **LABDELLAOUI. H** (2003), « *Migration et marché du travail* », Les Cahiers du CREAD, N°65, PP.113-128 ;
- **NAIR. S** (1998), « *La politique de codéveloppement liée aux flux migratoires* », Revue Hommes & Migrations, N°1214, PP.47-57 ;
- **NEAMTAN. N** (1988) Présentation pour l'Université d'été des Caisses d'épargne de France, Texte d'une communication, miméo ;
- **NOHOUA. T** (2016), « *Les déterminants de la disposition des managers à formaliser les PME informelles en Côte d'Ivoire* ». Disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/10358>;
- **NORDMAN. Ch. J** et **ROUBAUD.F** (2010), « *Analyse en données de panel de la dynamique d'allocation du travail au Vietnam : la dépendance à l'État reconsidérée* », Colloque international ASSV / IRD Le secteur informel et l'emploi informel : mesure statistique, implications économiques et politiques publiques, Hanoï, Mai.
- **NOUIOUA. B** (2015), « *Transfert illicites de devises : ces fortunes qui fuient l'Algérie* », dans le quotidien El Watan du 25-02-2015, in <https://algeria-watch.org> ;
- **OBSTFELD. M** et **ROGOFF. K** (1995), « *The Mirage of Fixed Exchange Rates* », Journal of Economic Perspectives 9 (Fall ), PP. 73–96;
- **OUSSALEM. M. O** (2007), « *Le développement local dans la wilaya de Tizi-ouzou : Potentialités, Contraintes et Perspectives* », revue campus, n°5, PP.3-9. Disponible en ligne : <http://revue.ummto.dz/index.php/campus/article/view/80/31> ;
- **PECQUEUR. B** (2002), « *Dans quelles conditions les objets patrimoniaux peuvent-ils être support d'activités ?* », Revue Montagnes Méditerranéennes, N°15, Mirabel, PP. 123-129 ;
- **PERRON. L** et **JANIN. C** (2014, Mars) « *Valoriser les ressources territoriales : des clés pour l'action ? Guide méthodologique* », GIS Alpes-Jura. Disponible en ligne : <http://www.ceraq.fr/wp-content/uploads/2016/07/Valoriser-les-ressources-territoriales.....pdf> ;
- **PERROUX. F** (1964), « *Industrie et création collective, Saint Simonisme du XX è siècle et création collective* », éd. PUF, Paris ;
- **PESQUEUX. Y** (2012), « *L'économie informelle, une bonne « mauvaise pratique » ?* », Revue française de gestion, N° 228-229, PP. 217-229 ;
- **PEYRARD-MOULARD. M** (1996), « *Les paiements internationaux : Monnaie-Finance* », éd. Ellipses, Paris ;
- **PILHON. D** (2001), « *Les taux de change* », 3<sup>ème</sup> édition, Collection repères, éd. La Découverte et Syros, Paris ;

- **PLANQUE.B** (1987), « *Les PME innovatrices dans leur environnement local et économique* », numéro spécial de la Revue d'économie régionale et urbaine.
- **PLIHON. D** (2001), « *Les taux de change* », éd. La Découverte, Paris ;
- **PLIHON. D** (2012), « *Les taux de changes* », 6<sup>ème</sup> édition, éd. La Découverte, Paris ;
- **POURTOIS. J. P et DESMET. H** (1988), « *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines* », Ed. Mardaga, Bruxelles ;
- **PRENANT. A** (2002), « *L'informel aujourd'hui, forme de transition ou mode d'intégration spécifique à la hiérarchie imposée par la mondialisation ?* » Cahiers du GREMAMO, n° 17, SEDET, CNRS, Université Paris VII, PP. 71-93 ;
- **PREVOST. P** (1994), « *Les stratégies entrepreneuriales pour un développement économique local* », Revue Organisation automne, PP.45-60 ;
- **PRINCE AGBONDJAN. J** (2002), « *Le financement de la petite entreprise au Bénin* », dans Finance informelle et financement du développement, ouvrage collectif sous la direction de LELART.M, éd. FMA/AUPELF, BEYROUTH ;
- **RESSAÏSSI. N** (2010), « *Politique monétaire et bulles spéculatives* », Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis. Disponible en ligne : <https://www.memoireonline.com/10/12/6284/Politique-monetaire-et-bulles-speculatives.html> ;
- **ROCA. J-P** (2003), « *Le développement local et les associations : Gouvernance et subsidiarité* », actes du colloque : les acteurs du développement local en Algérie, organisé par le centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, les 12,13, 14 à Oran, Algérie ;
- **ROUBAUD. F** (1994), « *L'économie informelle au Mexique : de la sphère domestique à la dynamique macroéconomique* », éd. KARTHALA ORSTOM, Paris ;
- **ROUBAUD. F** (1995), « *Les marchés du travail urbain en Afrique Sub-Saharienne : L'informatisation de l'économie, le chômage et l'emploi* », DIALOGUE N° 4, la lettre d'information de DIAL, PP. 5-8. Paris. Décembre 1995 ;
- **ROUBAUD. F** (2014), « *L'économie informelle est-elle un frein au développement et à la croissance économiques ?* », Revue Regards Croisés sur l'Economie, Vol.1, N° 14. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2014-1-page-109.htm>;
- **ROUBAUD. F** (2014), « *L'économie informelle est-elle un frein au développement et à la croissance économiques ?* », revue Regards croisés sur l'économie, n°14, PP 109-121 ;

- **SABBADO FLORES. S** et **VIEIRA MEDEIROS. R. M**, (2018), « *La dimension territoriale du développement durable* », Revue franco-Brésilienne de géographie, N° 38 ;
- **SAHLI. Z** (2009), « *Produits de terroir et développement local en Algérie : Cas des zones rurales de montagnes et de piémonts* », In Options méditerranéennes, A, N°89, PP.305-338 ;
- **SAYAD. A** (1977), « *Les trois “âges” de l’émigration algérienne en France* », revue Actes de la recherche en sciences sociales, Vol. 15, PP. 59-79 ;
- **SCHNEIDER. F** (1986), "*Estimating the size of the Danish shadow economy using the currency demand approach: an attempt*", The Scandinavian Journal of Economics, Vol. 88, PP. 643-668;
- **SERVET. J. M** (1995), « *Epargne et liens sociaux : études comparées d’informalités financières* », éd. Association d’économie financière, Paris ;
- **SERVET. J. M** et **al** (1990) « *Propos du concept de monnaie* », Revue Cahiers d’Economie Politique, N°18, PP.5-25 ;
- **SETHURAMAN. S. V** (1976), « *Le secteur urbain non structuré, concept, mesure en action* », Revue Internationale du Travail, Vol. 114, N° 1, PP. 79-92 ;
- **SI MOHEMMED. K** et **BENDOUB. A**, (2014), « *L’impact du taux de change parallèle sur la demande de la monnaie Cas de l’Algérie durant 1980-2010 : Etude économétrique* », El-Bahith Review, N°14, pp 17-25
- **SIMEN. S. F** (2019), « *Dynamique de l’entrepreneuriat dans le secteur informel sénégalais : Motivations et activités intégrées au processus sociaux* », Revue africaine de management - African management review, Vol.4, N°1, PP.60-73 ;
- **SIMON. Y** et **LAUTIER. D** (2003), « *Techniques Financières Internationales* », éd. Economica, 8<sup>ème</sup> édition, Pais ;
- **SMAILI. N** et **OUALIKEN. S** (2018), « *Transferts informels de fonds en Algérie : cas des migrants kabyles en France* », Revue Des économies nord Africaines, Vol. 14, N ° 18, PP 27-38 ;
- **STEMITSOTIS. L** (1993), « *Taux de change de référence et système monétaire international* », Revue Politique Etrangère, N°58, Vol.1, PP.177-179. Disponible en ligne : [www.persee.fr/issue/polit\\_0032-342x\\_1993\\_num\\_58\\_1](http://www.persee.fr/issue/polit_0032-342x_1993_num_58_1);
- **STONE. M** (2003), « *Inflation Targeting Lite* », IMF Working Paper, WP/03/12. Disponible en ligne: <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2003/wp0312.pdf>;
- **TAYLOR. A. P** (2004), « *The Purchasing Power Parity Debate*», Journal of Economic Perspectives, 18, PP. 135-158;

- **TEULON. F** (1996), « *Vocabulaire économique* », collection : que sais-je ?, PRESSE UNIVERSITAIRE DE FRANCE, France ;
- **THIETART. R. A** (2000), « *Management et complexité : Concepts et théories* », Revue Cahier DMSP, Université Paris IX Dauphine, N°282, Avril
- **TILLION. G** (2004), « *La traversée du mal* », éd. Arléa, France ;
- **TIRAN. A** (2003), « *Théorie du système monétaire chez J.-B. Say : Nouveaux regards sur son œuvre.* » May 2003, PP.403-428. Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00120728/document>;
- **TOURAINÉ. A** (1992), « *Critique de la modernité* », éd. Fayard, Paris ;
- **TRABELSI. S** (2016), « *Développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile : le rôle médiateur des ONG : cas du Sud-tunisien* », Thèse pour doctorat en Sciences de l'information et de la communication ; Université Côte d'Azur ; France. Disponible en ligne : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01485206/document>;
- **TRAZIE.Y. B et al** (2016), « *Institutions de Microfinance Prêteurs informels de l'Agriculture familiale en Côte d'Ivoire: de la cohabitation à la fusion* ». Disponible en ligne : [https://www.researchgate.net/publication/260455381\\_Institutions\\_de\\_Microfinance\\_Preteurs\\_informels\\_de\\_l'Agriculture\\_familiale\\_en\\_Cote\\_d'Ivoire\\_de\\_la\\_cohabitation\\_a\\_la\\_fusion](https://www.researchgate.net/publication/260455381_Institutions_de_Microfinance_Preteurs_informels_de_l'Agriculture_familiale_en_Cote_d'Ivoire_de_la_cohabitation_a_la_fusion);
- **TREMBLAY. D. G** (2006), « *Télétravail, travail nomade, e-work et travail à domicile : les enjeux actuels* », Revue interventions économiques », N°34, PP. 2-6 ;
- **VALAD. H** (2018), « *Vers une responsabilité territoriale des entreprises* », France Stratégie.  
Disponible en ligne : [https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/2018\\_07\\_12\\_-\\_rse-vers\\_une\\_responsabilite\\_territoriale\\_des\\_entreprises\\_finalweb.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/2018_07_12_-_rse-vers_une_responsabilite_territoriale_des_entreprises_finalweb.pdf) ;
- **VERNIMMEN. P** (1988), « *Finance d'entreprise : Analyse et gestion* », éd. Dalloz, Paris ;
- **WICHBERG. S** (2018), « *Corruption* » dans Dictionnaire d'économie politique : Capitalisme, institutions, pouvoir, Sous la direction de HAY.C et SMITH.A. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/dictionnaire-d-economie-politique--9782724623109.htm>;
- **WORMS. J. P et PINTON. M** (1997), « *La création d'entreprise est-elle de gauche ou de droite?* », Article du Monde in DENIEUIL, P. N., 1999. « *Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement* », Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire de Tanger ;

- **YANKOVA. T** (2005), « *L'immigration des Kabyles d'Algérie en République tchèque* ». Études du CEFRES. N° 6. Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01159685> ;
- **YOUSSEF. D et al** (2016), « *Commune et dynamique territoriale* », Revue Organisation et Territoire, N°2 ;

#### Thèses et mémoires

- **ABRIKA. B** (1999), « *Contribution à l'analyse de l'activité informelle dans les pays du tiers- monde : Cas du secteur du bâtiment de la wilaya de Tizi-Ouzou* », Mémoire de Magister, Option Economie Spatiale, Régionale et Urbaine, Sous la direction de DAHMANI Mohammed, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou ;
- **ABRIKA. B** (2013), « *Etude de l'impact du système de la corruption à gestion clientéliste et/ou clanique dans les pays en développement : cas de l'Algérie* », Thèse de doctorat en sciences économiques sous la direction de BIA.Ch, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou ;
- **ACHIR. M** (2018), « *Finance solidaire, émergence d'institutions de micro-finance : Cas de la Kabylie* », Thèse en cotutelle pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Strasbourg, Discipline : Sociologie ;
- **AKSIL. K** (2013), « *Le financement des investissements par l'emprunt obligataire : Cas d'AIR ALGERIE* », mémoire de magister en sciences économiques, Option Monnaie Finance et Banque, Université de Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, Algérie ;
- **ALIOUI. F. Z** (2016), « *Les déterminants du taux de change en Algérie : Quelle ampleur du taux de change parallèle* », thèse pour l'obtention de doctorat 3<sup>ème</sup> Cycle En finance, Université Abou-Bekr Belkaïd Tlemcen, Algérie ;
- **ANDRIANIRINAVALONA. M. E** (2014), « *Le système monétaire international, les taux de changes multilatéraux et les mécanismes d'ajustements de la balance des paiements dans les pays africains à faible revenu* », Grand mémoire pour l'obtention du diplôme d'Etudes Approfondies, Option : Monnaie-Finance-Banque, Université d'ANTANANARIVO ;
- **BARRAU. E** (2005), « *Développement local, renforcement des acteurs locaux et décentralisation* », Mémoire de DESS Urbanisme et aménagement, Option Expertise Internationale - Villes en Développement, Université Paris VIII ;
- **BAZART. C** (2001), « *La fraude fiscale : Du face à face Etat-Contribuables* », Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Montpellier I, France ;

- **BELLACHE. Y** (2010), « *L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages : le cas de Bejaia* », Thèse de doctorat en Economies et finances, Université Paris-Est, France ;
- **BENMAKHOLOUF. Y** (2019), « *L'émergence de l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Tizi-Ouzou : Analyse de ses incidences socio-économiques et limites de son accompagnement* », thèse pour doctorat troisième cycle en sciences économiques, spécialité Entrepreneuriat et Développement Local, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou ;
- **BERGERON. S** (1994), « *Test de concept du prototype de logiciel pirale* », Mémoire présenté à l'université du QUÉBEC à CHICOUTEMI Comme exigence partielle de la maîtrise en gestion des P.M.O ;
- **BOUCHETTA. Y** (2014), « *Etude des facteurs déterminant du taux de change du Dinar Algérien* », Thèse pour l'obtention de doctorat Es-sciences en Sciences Economiques Option Finance, Université Abou-BekrBelkaïd Tlemcen, Algérie ;
- **BURLAT. P** (1996), « *Contribution à l'évaluation économique des organisations productives : vers une modélisation de l'entreprise-compétences* », Thèse pour le doctorat en Sciences de Modélisation et simulation, Université Lumière - Lyon II ;
- **DELEND. A** (2013) « *Sondage et pratique de l'enquête en sciences sociales* », Manuel Pédagogique, Edition du Laboratoire de recherche en stratégies de population et de développement durable, Université d'Oran ;
- **DJENANE. AM** (1997), « *Réformes économiques et agriculture en Algérie* », Thèse d'Etat pour le doctorat en sciences économiques, Université de Sétif, Algérie ;
- **ESSID. M** (2009), « *Les mécanismes de contrôle de la performance globale : Le cas des indicateurs non financiers de la RSE* », Thèse pour doctorat en sciences de gestion, Université Paris-Sud - Faculté Jean Monnet Centre de recherche en Pilotage Économique et Social des Organisations (PESOR) ;
- **GAFOUR. H-N** (2011), « *Le développement local conception et usage : cas de l'Algérie* », Mémoire de fin d'études pour l'obtention du magistère en Sciences de Gestion, Université de Mostaganem, Algérie ;
- **GASSE HELLIO. M** (2000) « *Les tontines dans les pays en développement* ». Thèse pour doctorat en sciences financières, Université de Versailles Saint- Quentin-en Yvelines ., janvier 2000 ;
- **GHADBAN.S** (2014), « *Le taux de change et la demande touristique* », Thèse pour Doctorat en sciences économiques, Université Toulouse le Mirail-Toulouse II ;

- **GUERCHOUH. M** (2017), « *Système de gouvernance et efficience organisationnelle des entreprises algériennes : une étude comparative des formes d'organisation à travers l'approche intégrale de la gouvernance* », Thèse pour doctorat en sciences économiques, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou ;
- **HOUNGBEDJI. S. H** (2010), « *Taux de change réel d'équilibre et évolution de ses fondamentaux dans l'UEMOA* », Université d'Abomey-Calavi-BENIN – DEA, 2010 ;
- **KABATAKAKA. B** (2013), « *Économie informelle et analyse relationnelle* », Thèse pour doctorat en philosophie (Ph.D.) en sciences humaines, École des études supérieures Université Laurentienne Sudbury, Ontario ;
- **KOUADRIA. N** (2007), « *Territoires locaux, Actions tutélaires de l'État et Développement. Cas de la wilaya d'Annaba, Algérie* » Thèse de Doctorat d'État, Département Aménagement, Faculté des Sciences de la Terre, Université Badji Mokhtar-Annaba, Algérie ;
- **KOUDACHE. L** (2012), « *Les politiques de change et leurs effets sur l'économie : Cas de l'Algérie* », mémoire de magister en sciences économiques, Option : Monnaie Finance et Banque, Université de Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, Algérie ;
- **KRAIEM. M** (2015), « *Les dynamisations des micro-entreprises dans les PMA : une relecture de l'économie informelle manufacturière au Mali* », Thèse en doctorat en Gestion et management », Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, France ;
- **LIABÈS. D** (1984), « *Capital privé et patrons d'industrie en Algérie 1962-1982* », Thèse de Doctorat, Université d'Aix-en-Provence, France ;
- **MADOUNI. M** (2015), « *Le mésalignement du taux de change réel du dinar algérien* », thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'université de Tlemcen en finance Discipline : Sciences économiques ;
- **MESSAR. M** (2007), « *Essai de modélisation du comportement du taux de change du Dinar Algérien par la méthode VAR* », Thèse de Doctorat d'Etat en Econométrie, l'Université d'Alger.
- **MURHULA SAFARI. A** (2011), « *La pratique informelle d'épargne et de crédit dans la ville de Burkavu en RDC* », Mémoire Pour l'obtention du diplôme de Graduat en sciences économiques et de gestion, Université évangélique en Afrique, République démocratique du Congo ;
- **OUCHICHI. M** (2011), « *L'obstacle politique aux reforme économiques en Algérie*, Thèse de doctorat en Sciences Sociales », Université de Lyon, France ;
- **OUEDRAOGO. M. F** (2015), « *Les déterminants du secteur informel dans les pays en voie de développement : réglementation, corruption, procédures administratives et mode de*



- financement* », Mémoire présenté au Département d'économie en vue de l'obtention du grade de maître ès sciences (M.Sc.) Faculté d'administration université de sherbrooke, sherbrooke, Québec, Canada ;
- **OULMAKKI. O** (2015). « *Impact des infrastructures de transport sur la croissance économique : le cas du Maroc* », Thèse pour Doctorat en sciences de gestion, Université de Montpellier ;
  - **PHAM.T. H. V** (2010), « *Financement bancaire des PME. Cas d'étude du Vietnam* », Thèse pour Doctorat en sciences de l'administration, Option Management, Université de Laval Québec ;
  - **RENNANE. R** (2013), « *L'impact des variations du taux de change sur les comptes de la Balance des paiements en Algérie* », Thèse de Magister en sciences économiques, Option Finance Internationale, Université d'Oran, Algérie ;
  - **SEYDOU CAMARA. Y** (2015), « *Régimes de change et performances économiques en Afrique Sub-saharienne* », Thèse pour Doctorat en Sciences Economiques et financières, Université Nice Sophia Antipolis, France ;
  - **SMADI. A** (2018), « *Analyse de la contribution de l'entrepreneuriat féminin formel/informel au développement territorial dans la wilaya de Tizi-Ouzou : entre résilience et vulnérabilité. Illustration par des activités traditionnelles* », Thèse pour Doctorat en Sciences Economiques, Spécialité Entrepreneuriat et Développement Local, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou ;
  - **SMAILI. N** (2018), « *La problématique de l'économie informelle en Algérie : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou* », Thèse pour doctorat en sciences économiques, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou.
  - **SOLTANE. K** (2007), « *L'investissement local et dynamique des territoires. Cas de Constantine* », mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Magister en sciences économiques, Option : Collectivités Locales et Développement, Université Mentouri Constantine ;
  - **SOUAG. A** (2018), « *Économie informelle et les politiques d'emploi en Algérie : quel impact ?* », Thèse de doctorat en Economies et finances, Université Paris-Est, France ;
  - **ST-MARTIN. J. M** (2018), « *Culture et Politiques publiques de développement local en Haïti : incidences économiques transformatrices des initiatives* », Thèse pour le Doctorat en Sciences économiques, Soutenue le 25 Juin 2018 à Schoelcher, Martinique ;
  - **TALAJDIA. D** (2016), « *Gouvernance des territoires et développement local : cas de la wilaya d'Annaba (extrême nord-est algérien)* », Thèse pour doctorat dans le cadre de l'Ecole

doctorale homme, sociétés, risques, territoire (Caen), en partenariat avec Espace et Société (Rennes, Anger, Caen, Le Mans, Nantes, 1996 (laboratoire) et de Normandie Université (autre partenaire) ;

- **TRAORE.J-C** (2000), « *Taux de change effectif et compétitivité de l'économie mondiale. Cas de la Chine* », Mémoire pour l'obtention du diplôme d'études approfondies, Option : Monnaie-Finances-Banque, université cheikh-anta-diop de Dakar, Sénégal ;
- **TREILLET. S** (2013), « *Changement de statut paradoxal du secteur informel dans la doctrine de la Banque mondiale : des Politiques d'ajustement structurel aux Stratégies de réduction de la pauvreté* », Université Paris-Est Créteil, France ;
- **YUGBARE. L** (2009), « *Effets macroéconomiques des régimes de change : Essais sur la volatilité, la croissance économique et les déséquilibres du taux de change réel* », thèse pour l'obtention de Doctorat en Sciences Economiques, Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand 1 Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI), France ;
- **ZINE ELABIDINE ABDELOUAHAB.M** (2008), « *Régimes et crises de change : Examen de la vulnérabilité des économies émergentes à la contagion internationale* », mémoire de Magister ès sciences économiques, Option : Economie Internationale, Université d'Oran ;

#### Documents et Usuels

- **ANDRINA. L**, « *La mesure du sous-emploi, Seizième Conférence internationale des statisticiens du travail Genève* », Rapport OIT 6-15 octobre 1998 ;
- **BEITONE. A et al** (2002), « *Dictionnaire des sciences économiques* », éd. ARMANT-COLLIN, 2<sup>ème</sup> Edition., Paris ;
- **BEZBAKH.P** (2000), « *Dictionnaire de l'économie A.Z* », éd. Larousse, Paris ;
- **CHARMES. J et REMAOUN. M.**, « *L'économie informelle en Algérie Estimations, tendances, politiques* », Rapport l'OIT Juillet 2014 ;
- Décret présidentiel n° 15-140 du 27 mai 2015 portant création de circonscriptions administratives dans certaines wilayas et fixant les règles particulières qui leur sont liées ;
- **DIRECHE SLIMANI.K** (2004), « *Kabylie : L'émigration kabyle. Entre tradition économique et histoire politique* », Encyclopédie berbère, N°26 ;
- **DUBE. M** (2012), « *L'entrepreneuriat dans les politiques de développement régional des gouvernements du Canada et du Québec, des années 1988 à 2008* », Université du Québec à Rimouski, mémoire OCDE ;
- **DUCLOS .T**, Dictionnaire de la banque. 5<sup>ème</sup> éd. Paris : Editions SEFI, 2010 ;

- **GRAHAM.D. H** et **ALII**, (1987), « *Finance rurale au Niger : une évolution critique et projet de réformes* », Rapport final présenté à la mission de l'USAID, Niamey, Février ;
- **INSTITUT MONTAIGNE**, « *Réinventer le Co-développement* », Rapport juin 2010 ;
- Journal officiel de la république algérienne N°14 du 08-03-2006 ;
- **KHELFAOUI. H** (2006), « *La diaspora algérienne en Amérique du Nord : une ressource pour son pays d'origine ?* », Rapport de recherche CARIM 2006/04 ;
- **KILM 8**, « *L'emploi dans l'économie informelle* », 2015 ;
- **KPMG**, Guide des banques et des établissements financiers en Algérie, Edition 2012 ;
- L'annuaire statistique 2018, Direction de la programmation et du suivi budgétaires de la wilaya de Tizi-Ouzou ;
- L'annuaire statistique 2018, Direction de la programmation et du suivi budgétaires de la wilaya de Tizi-Ouzou ;
- L'article 35 de l'ordonnance n°10-04 du 26 aout 2010 modifiant et complétant l'ordonnance n° 03-11 du 26 aout 2003 relative a la monnaie et au crédit ;
- L'ordonnance n° 03-01 du 19 février 2003 relative à la répression de l'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger ;
- L'ordonnance n° 63-421 du 28 octobre 1963 portant réorganisation territoriale des communes ;
- L'ordonnance n° 63-466 du 2 décembre 1963 portant réorganisation territoriale des communes ;
- L'ordonnance n° 64-54 du 31 janvier 1964 portant réorganisation territoriale des communes ;
- L'ordonnance n° 67-24 du 18 janvier 1967 portant code communal ;
- L'ordonnance n°10-03 du 26 août 2010 relative à la répression de l'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger ;
- L'ordonnance n°01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement ;
- La loi n°01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire ;
- La loi 64-111 du 10-04-64, relatif à la création du dinar algérien ;
- La loi 82-11 du 21 août 1982 relative à l'investissement privé national ;
- La loi 88-25 du 12 juillet 1988.
- La loi n° 61-94 du 28 septembre 1994 relative au système du fixing liée à la détermination du taux de change du dinar algérien ;

- La loi n°01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire ;
- La loi n°06-01 du 20 février 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption ;
- La loi n° 84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays ;
- Le code des investissements de 1966 ;
- Le décret législatif n° 93-12 du 5 octobre 1993 relatif à la promotion de l'investissement ;
- Le décret n°63-189 du 16 mai 1963 portant réorganisation territoriale des communes ;
- Le règlement n° 07-01 du 03 février 2007, relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises ;
- Le règlement n° 16-01 du 6 mars 2016 relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises ;
- Le règlement n°17-01 du 10 juillet 2017 relatif au marché interbancaire des changes et aux instruments de couverture du risque de change ;
- Loi n°17-10 du 11 octobre 2017 complétant l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit ;
- **MILL. J** (1824) « *Economists* », Supplement to the 4th, 5th and 6th editions of the Encyclopaedia Britannica. Edinburgh : Archibald Constable and Company.
- Panorama des statistiques de l'OCDE (2010), « *Economie, Environnement et Société* »  
Disponible en ligne : <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/factbook-2010-35-fr.pdf?expires=1650375968&id=id&accname=guest&checksum=DB9D53B4EB5F664679E19F894682C11D>;
- **PECQUEUR. B.** et **SOULAGE. B** (1992), « Rationalités et territoires », note de travail IREP-D, juin
- **QUILLET. G** (1967), « *Dictionnaire encyclopédique universel* ». Montréal, Grolier
- Rapport Bilan d'évaluation des programmes et actions de développement de la wilaya, wilaya de Tizi-Ouzou, décembre 2002 ;
- Rapport de la Banque d'Algérie pour l'année 2015 ;
- Rapport de la Banque d'Algérie pour l'année 2016 ;
- Rapport de la Banque Mondiale, « *Système financier informel* », 1989, PP. 134-144 ;
- Rapport du BIT « *Travail décent et économie informelle* », Rapport VI, 90<sup>ème</sup> session 2002 ;
- Rapport final du ministère des finances Ministre délégué chargé de la réforme financière « *Bancarisation de masse en Algérie Opportunités et défis* », Juin 2006 ;
- Rapport MIMAP-Bénin (2003), « *PAUVRETE ET SOURCES DE FINANCEMENT DANS LE SECTEUR INFORMEL URBAIN AU BENIN* » ;

- **OCDE** (2000), « *La renaissance partielle de l'emploi indépendant* », Perspectives de l'emploi de l'OCDE, chapitre 5, OCDE, Paris, PP. 165-213 ;
- **TREMBLAY D.G** et al (2006) « *Le travail autonome comme source d'amélioration de la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle ? Organisation du travail et conditions d'exercice du travail autonome* », Rapport de recherche, Montréal : Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir ;
- **WEBSTER. L** et **FIDLER. P**, (1995), « *Le secteur informel et les institutions de micro financement en Afrique de l'Ouest* », Banque Mondiale, Washington ;
- **LACHAPELLE. R** (2004), « *Enjeux institutionnels pour l'organisation communautaire dans les réseaux locaux de services de santé et de services sociaux* », RQIIAC-Montréal ;
- **LARAOUI. N. E** (2021), « Techniques quantitatives », Cours destiné aux étudiants de 3ème année licence de français, Université Frères Mentouri - Constantine ;
- Le règlement N°08-95 du 23 Décembre 1995 relatif au marché des changes.

### Webographie

- <https://fr.talkingofmoney.com>
- <https://www.hubrural.org/>
- [www.algeria-watch.org](http://www.algeria-watch.org)
- [www.algerie360.com](http://www.algerie360.com)
- [www.algerie-eco.com](http://www.algerie-eco.com)
- [www.algerie-eco.com](http://www.algerie-eco.com)
- [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr)
- [www.angem.dz](http://www.angem.dz)
- [www.ansej.org.dz](http://www.ansej.org.dz)
- [www.aps.dz](http://www.aps.dz)
- [www.badrbanque.dz](http://www.badrbanque.dz)
- [www.bank-of-algeria.dz](http://www.bank-of-algeria.dz)
- [www.banquemondiale.org](http://www.banquemondiale.org)
- [www.bdl.dz](http://www.bdl.dz)
- [www.bea.dz](http://www.bea.dz)
- [www.broker-forex.fr](http://www.broker-forex.fr)
- [www.cafedelabourse.com](http://www.cafedelabourse.com)
- [www.capital.fr](http://www.capital.fr)
- [www.ccifrance-international.org](http://www.ccifrance-international.org)

- [www.cnas.dz](http://www.cnas.dz)
- [www.croset-td.org](http://www.croset-td.org)
- [www.damancom.casnos.dz](http://www.damancom.casnos.dz)
- [www.dcwztiziouzu.dz](http://www.dcwztiziouzu.dz)
- [www.dzairdaily.com](http://www.dzairdaily.com)
- [www.ebanking.cpa-bank.dz](http://www.ebanking.cpa-bank.dz)
- [www.elwatan.com](http://www.elwatan.com)
- [www.fatfgafi.org](http://www.fatfgafi.org)
- [www.findevgateway.org](http://www.findevgateway.org)
- [www.home.kpmg.dz](http://www.home.kpmg.dz)
- [www.hubrural.org](http://www.hubrural.org)
- [www.ilo.org](http://www.ilo.org)
- [www.imf.org](http://www.imf.org)
- [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- [www.inucasty.net](http://www.inucasty.net)
- [www.izf.net](http://www.izf.net)
- [www.jstor.org](http://www.jstor.org)
- [www.lafinancepourtous.com](http://www.lafinancepourtous.com)
- [www.le-cartographe.net](http://www.le-cartographe.net)
- [www.legrandsoir.info](http://www.legrandsoir.info)
- [www.lemaghrebdz.com](http://www.lemaghrebdz.com)
- [www.lesdefinitions.fr](http://www.lesdefinitions.fr)
- [www.lexpressiondz.com](http://www.lexpressiondz.com)
- [www.liberte-algerie.com](http://www.liberte-algerie.com)
- [www.linternaute.fr/dictionnaire/fr](http://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr)
- [www.longin.fr](http://www.longin.fr)
- [www.mae.gov.dz](http://www.mae.gov.dz)
- [www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)
- [www.monde-diplomatique.fr](http://www.monde-diplomatique.fr)
- [www.oecd.org/fr](http://www.oecd.org/fr)
- [www.oecd-ilibrary.org](http://www.oecd-ilibrary.org)
- [www.ons.dz](http://www.ons.dz)
- [www.techno-science.net](http://www.techno-science.net)
- [www.theses.fr](http://www.theses.fr)

- [www.unifab.com](http://www.unifab.com)
- [www.wcoomdpublishings.org](http://www.wcoomdpublishings.org)

# **Annexes**



## **Annexe 01**

## **Ce questionnaire est anonyme**

Dans le cadre de la réalisation d'une thèse de doctorat, nous réalisons une enquête dont le but est de récolter des informations sur le change parallèle.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir renseigner ce questionnaire afin de nous aider. Pour notre part, nous nous engageons à respecter l'anonymat total des personnes enquêtées et des entités auxquelles ils appartiennent. Ainsi, l'identité des personnes ne sera connue que par la personne chargée de remplir ce questionnaire.

Par ailleurs, nous vous garantissons que les résultats de cette enquête seront utilisés strictement pour les travaux de recherche académique de notre thèse.

Nous tenons à vous remercier d'avance pour votre précieuse collaboration à la réalisation de cette enquête.

**Date :** .....

**Nom de l'enquêteur :** .....

**Heure :** .....

**Lieu :** .....

**Numéro :**

## **Volet identification**

- **Sexe de l'enquêté :**  
Féminin ☐ Masculin ☐
- **L'Age :** .....
- **L'activité de l'enquêté :** .....
- **Catégorie de Combiste :**  
Simple combiste ☐ Intermédiaire ☐ Grossiste ☐
- Il est connu que l'activité de change parallèle de devises est un métier masculins, mais pouvez-vous nous donner des indices sur la proportion de l'implication des femmes dans ce métier ?  
Faible ☐ Moyen ☐ Fort ☐
- Comment avez-vous intégré ce métier ? Est – ce qu'il vous a été transmis par :  
Un membre de la famille ☐ Un autre contact ☐
- Pouvez-vous nous dire depuis combien de temps que vous exercez cette activité ?

Moins de 5 ans ☐ De 5ans à 10 ans ☐ De 10 ans à 15 ans ☐  
 De 15 ans à 20 ans ☐ Plus de 20 ans ☐

- Travaillez-vous seul ou en famille ?
  - Seul ☐
  - En famille ☐
- Avez-vous un associé ?
  - Oui ☐
  - Non ☐
- Quels sont les moyens de communication les plus importants utilisés dans le cadre de votre activité ?
  - Téléphone ☐
  - Réseaux sociaux ☐
  - Fax ☐
  - Autres : Citez .....

### **Le volet sécuritaire**

1) En exerçant le change informel de la devise, pensez-vous que vous êtes exposés au danger.

Parmi ces risques, lesquels sont les plus fréquents ?

- Faux billets ☐
- Vol et/ ou agression ☐
- Escroquerie ☐
- Autres : Citez.....

2) Est-ce que vous prenez des précautions pour faire face à ces risques ?

- Non ☐
- Oui ☐

Si c'est oui, lesquels ?

.....  
 .....

3) Quand vous travaillez dans un local pour prétendre à plus de discrétion ça n'augmente pas les risques pour vous ?

- Non ☐
- Oui ☐

Si c'est oui lesquels ?

.....  
 .....

4) Quels sont les lieux préférés pour vous pour l'exercice de votre activité ?

- Local commercial ☐
- Voitures ☐
- Endroits isolés ☐
- Lieux publiques ☐
- Autres.....

5) Si vous êtes amenés à conclure une transaction en dehors de votre local habituel, comment assurez-vous votre sécurité ?

.....

.....

.....

6) Avec le rapprochement entre le taux de change légal et le taux de change parallèle, comment voyez-vous votre avenir dans cette activité ?

.....

.....

.....

### **Le volet social**

1) Quelles sont les raisons qui vous amènent à exercer cette activité (change parallèle) ?

.....

.....

.....

2) C'est une activité principale ou exercer vous cela comme activité secondaire ?

.....

.....

.....

3) Pouvez-vous nous donner approximativement le nombre de personnes qui exercent cette activité dans votre réseau ?

- Local ☐
- Régional (Tizi-Ouzou) ☐
- National ☐

4) Par ricochet, approximativement combien de famille vivent de cette activité ?

.....

.....

.....

5) Y'aura-t-il des répercussions si votre activité devenait officielle et réglementée ?

- Non ☐
- Oui ☐

Si c'est oui lesquelles ?

.....

### **Volet économique et financier**

1) Pouvez-vous nous expliquer, concrètement en quoi consiste votre activité (change informel) ?

.....

.....

.....

2) Quelles sont les principales monnaies étrangères mondiales avec lesquelles vous travaillez, que vous pouvez échanger ?

.....

.....

.....

3) Sachant que ce marché parallèle de change est tributaire de beaucoup de critères et de faits contextuels, lesquels de ces événements ayant plus d'influence sur l'activité de change parallèle durant ces deux dernières décennies ?

- LaCovid19 ☐
- Le Hirak ☐
- La dévaluation de dinars ☐
- La crise financière ☐
- La période d'été ☐
- El hadj ☐
- L'arrivée massive de la communauté algérienne vivant à l'étranger ☐
- Les diverses occasions (importateurs du prête porter) ☐
- Autres : Citez.....

4) Pouvez-vous nous donner approximativement le volume de la monnaie qui transite quotidiennement par vous ?

.....  
.....  
.....

5) Avez-vous une idée sur le volume de monnaies (euro ou autres) qui circulent actuellement sur le marché parallèle (dans votre réseau) ?

.....  
.....  
.....

6) Est-ce que vous effectuez des opérations de change depuis :

- L'Algérie ☐
- Vers l'étranger ☐
- Vice-versa ☐

7) Vous procédez comment pour réaliser ses transactions ?

.....  
.....  
.....

8) Sachant que l'impact économique est certain, pouvez-vous nous résumer son étendue ?

.....  
.....  
.....  
.....

9) Quelles sont vos principales sources d'approvisionnement en devises ?

- Retraités ☐
- Commerçants ☐
- Etudiants ☐
- Intermédiaires ☐
- Exportateurs ☐
- Opérateurs économiques ☐
- Autres : Citez.....

10) Pouvez-vous nous expliquer le schéma retraçant la manière avec laquelle ces sommes, parfois importantes, sont mises en circulation ?

- En liquide ☐
- Via numérique ☐
- Chèque de banque ☐
- Virement numérique ☐
- Cabas ☐
- Autres : Citez.....

11) Est-ce que vous considérez que cette activité est rentable ?

- Non ☐
- Oui ☐

12) De manière globale, les profits générés par votre activité sont-ils réinjectés majoritairement dans le marché de change ou estimez-vous que ces fonds quittent le circuit des cambistes pour attirer dans d'autres secteurs ?

.....  
 .....  
 .....

13) Quel est l'impact, en 2020 de la chute spectaculaire du dinar algérien face aux monnaies étrangères de ce faite, votre activité est-elle devenue plus rémunérante depuis, où c'est le contraire ?

.....  
 .....  
 .....

14) Comment vous faites, lorsque vous avez une demande urgente et importante ?

.....  
 .....  
 .....

15) Selon votre expertise dans ce domaine, laquelle de ces franges sociales est considérée comme étant vos clients les plus importants ?

- Commerçants ☐
- Hads ☐
- Étudiants ☐
- Touristes ☐
- Opérateurs économiques ☐
- Importateurs ☐
- Firmes étrangères ☐
- Autres : Citez :.....

16) Est-ce que vous alimentez vos transactions par le biais de fournisseurs qui vous assurent :

- Des liquidités en dinars en permanence ☐
- Via d'autres canaux ☐

17) Dans ce cas, vers quelle nature d'activité ou d'investissement cette rente est-elle placée ?

- Constructions ☐
- Achats d'automobile ☐
- Achats de logements à l'étranger ☐
- Autres : Citez.....

18) Sur la clientèle qui travaille avec vous, quelle est l'activité d'importation qui vous paraît être votre plus gros clients ?

- Les importateurs de voitures ☐
- Les importateurs du prêt à porter (turque notamment) ☐
- Les importateurs des appareils électroniques et électroménagers ☐
- Les importateurs de l'agroalimentaire ☐
- Les importateurs de matériel médical ☐
- Autres : Citez.....

### **Volet juridique**

19) Estimez-vous que cette activité est assez rentable au point de faire l'in-pace sur les nombreux avantages sociaux que vous perdez en l'exerçant dans l'informalité ?

- Oui ☐
- Non ☐

20) Estimez-vous que l'activité de change parallèle :

- Attire de plus en plus de cambistes ☐
- Une activité en déperdition ☐

21) Pensez-vous que votre activité reprendra son cours dès l'ouverture des frontières avec le retour de vos clients habituels ?

- Oui ☐
- Non ☐



## **Annexe 02**

**Les cours moyens de change officiel des principales devises étrangères en dinar algérien durant l'année de la période allant de 2014 jusqu'à 2021**

| Années     | 2014   |        | 2015   |        | 2016   |        | 2017   |        | 2018   |        | 2019   |        | 2020   |        | 2021   |        |
|------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Devises    | CA     | CV     | CA     | CV     | CA     | CV     | CA     | CV     | CA     | CV     | CA     | CV     | CA     | CV     | CA     | CV     |
| <b>USD</b> | 79,84  | 83,57  | 98,04  | 103,84 | 107,89 | 112,30 | 109,56 | 113,06 | 115,06 | 120,49 | 117,57 | 124,57 | 124,85 | 131,81 | 117,57 | 139,75 |
| <b>CAD</b> | 72,51  | 77,01  | 72,27  | 81,40  | 81,28  | 84,61  | 84,70  | 87,12  | 88,90  | 93,21  | 88,52  | 93,95  | 93,42  | 98,68  | 105,67 | 112,62 |
| <b>EUR</b> | 113,99 | 110,41 | 109,64 | 115,42 | 119,41 | 124,33 | 123,93 | 138,76 | 135,67 | 142,57 | 131,62 | 139,68 | 142,27 | 150,29 | 157,34 | 167,13 |
| <b>GBP</b> | 131,68 | 138,96 | 150,60 | 172,90 | 146,30 | 152,58 | 141,38 | 145,49 | 154,05 | 161,19 | 150,07 | 159,28 | 160,59 | 169,63 | 183,20 | 194,37 |

**Source :** élaboré par nous-même à partir des données de la Banque d'Algérie

## **Annexe 03**

**Les cours moyens de change parallèle des principales devises étrangères en dinar algérien durant l'année de la période allant de 2014 jusqu'à 2021**

| Années     | 2014   |        | 2015   |        | 2016   |        | 2017   |        | 2018   |        | 2019   |        | 2020   |        | 2021   |        |
|------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Devises    | CA     | CV     | CA     | CV     | CA     | CV     | CA     | CV     | CA     | CV     | CA     | CV     | CA     | CV     | CA     | CV     |
| <b>USD</b> | 129,14 | 131,14 | 147,34 | 149,19 | 157,19 | 155,63 | 113,06 | 158,68 | 164,36 | 165,82 | 166,87 | 168,08 | 174,15 | 175,14 | 181,26 | 183,23 |
| <b>CAD</b> | 109,66 | 110,85 | 114,42 | 115,24 | 118,43 | 119,45 | 121,85 | 122,54 | 126,05 | 127,05 | 125,67 | 127,79 | 130,57 | 132,52 | 142,85 | 146,55 |
| <b>EUR</b> | 172,42 | 174,50 | 168,07 | 170,07 | 177,84 | 179,84 | 182,36 | 189,86 | 194,1  | 195,67 | 190,05 | 191,78 | 200,7  | 201,39 | 198,05 | 200,11 |
| <b>GBP</b> | 198,39 | 199,75 | 217,31 | 218,62 | 213,01 | 214,37 | 208,09 | 210,60 | 220,76 | 281,98 | 216,78 | 218,07 | 227,3  | 228,42 | 229,05 | 253,23 |

**Source :** Conçu par nous-mêmes, à partir des données de notre enquête

## **Annexe 04**

**Les cours de change des principales devises étrangères en dinar algérien durant l'année 2019**

| <b>Janvier 2019</b> | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|---------------------|----------------|-------------------------|----------------|---------------------------|----------------|
|                     |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                     | USD            | 116.6                   | 123.73         | 166                       | 167.06         |
|                     | CAD            | 87.14                   | 92.73          | 124.29                    | 126.57         |
|                     | EUR            | 133.06                  | 141.22         | 191.49                    | 192.32         |
|                     | GBP            | 149.204                 | 158.35         | 215.91                    | 217.14         |
| <b>Février 2019</b> | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                     |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                     | USD            | 116.84                  | 123.97         | 166.3                     | 167.33         |
|                     | CAD            | 88.43                   | 93.85          | 125.58                    | 127.69         |
|                     | EUR            | 132.59                  | 140.72         | 191.02                    | 191.82         |
|                     | GBP            | 152.19                  | 161.52         | 218.9                     | 220.31         |
| <b>Mars 2019</b>    | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                     |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                     | USD            | 116.88                  | 124.02         | 166.3                     | 167.35         |
|                     | CAD            | 88.05                   | 93.44          | 125.2                     | 127.28         |
|                     | EUR            | 132.68                  | 140.81         | 191.11                    | 191.91         |
|                     | GBP            | 155.03                  | 164.53         | 221.74                    | 223.32         |
| <b>Avril 2019</b>   | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                     |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                     | USD            | 117.39                  | 124.56         | 166.3                     | 168.33         |
|                     | CAD            | 87.77                   | 93.16          | 124.92                    | 127            |
|                     | EUR            | 132.23                  | 140.34         | 190.66                    | 191.44         |
|                     | GBP            | 153.91                  | 163.4          | 220.62                    | 222.19         |
| <b>Mai 2019</b>     | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                     |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                     | USD            | 117.70                  | 124.89         | 167.3                     | 168.33         |
|                     | CAD            | 87.42                   | 92.77          | 124.57                    | 126.61         |
|                     | EUR            | 131.73                  | 139.81         | 190.16                    | 190.91         |
|                     | GBP            | 151.715                 | 161.02         | 218.71                    | 219.81         |
| <b>Juin 2019</b>    | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                     |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                     | USD            | 117.66                  | 124.85         | 167.3                     | 168.18         |
|                     | CAD            | 87.65                   | 93.02          | 125.15                    | 126.86         |
|                     | EUR            | 131.86                  | 139.93         | 190.29                    | 191.1          |
|                     | GBP            | 148.80                  | 157.93         | 215.71                    | 216.79         |
| <b>Juillet 2019</b> | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                     |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                     | USD            | 117.65                  | 124.83         | 167.3                     | 168.33         |

|                       |                |                         |                |                           |                |
|-----------------------|----------------|-------------------------|----------------|---------------------------|----------------|
|                       | CAD            | 89.7                    | 95.20          | 127.15                    | 128.84         |
|                       | EUR            | 131.58                  | 139.64         | 190.43                    | 191.1          |
|                       | GBP            | 145.76                  | 154.69         | 212.71                    | 213.79         |
| <b>Août 2019</b>      | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                       |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                       | USD            | 117.865                 | 125.06         | 167.3                     | 168.33         |
|                       | CAD            | 88.78                   | 94.22          | 126.15                    | 128.06         |
|                       | EUR            | 131.3                   | 139.33         | 189.73                    | 190.43         |
|                       | GBP            | 142.81                  | 151.58         | 209.71                    | 210.79         |
| <b>Septembre 2019</b> | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                       |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                       | USD            | 118.30                  | 125.52         | 167.6                     | 169.33         |
|                       | CAD            | 89.39                   | 94.87          | 126.54                    | 128.84         |
|                       | EUR            | 130.38                  | 138.37         | 188.81                    | 189.47         |
|                       | GBP            | 146.06                  | 155.04         | 212.77                    | 213.83         |
| <b>Octobre 2019</b>   | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                       |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                       | USD            | 118.07                  | 125.17         | 167.37                    | 168.5          |
|                       | CAD            | 89.32                   | 94.80          | 126.47                    | 128.84         |
|                       | EUR            | 130.68                  | 138.69         | 189.43                    | 197.43         |
|                       | GBP            | 148.52                  | 157.63         | 215.71                    | 216.79         |
| <b>Novembre 2019</b>  | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                       |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                       | USD            | 118.15                  | 125.37         | 167.45                    | 168.7          |
|                       | CAD            | 89.11                   | 94.58          | 126.26                    | 128.84         |
|                       | EUR            | 130.46                  | 138.45         | 188.89                    | 189.55         |
|                       | GBP            | 152.33                  | 161.68         | 219.04                    | 220.47         |
| <b>Décembre 2019</b>  | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                       |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                       | USD            | 117.83                  | 125.02         | 167.3                     | 176.12         |
|                       | CAD            | 89.58                   | 95.07          | 127.15                    | 128.91         |
|                       | EUR            | 130.91                  | 138.96         | 189.34                    | 190.1          |
|                       | GBP            | 154.55                  | 164.02         | 221.71                    | 222.81         |

**Source :** Conçu par nous-mêmes, à partir des données de la Banque d'Algérie (année 2021) et des données de notre enquête.

## **Annexe 05**



**Les cours de change des principales devises étrangères en dinar algérien durant l'année 2020**

|                     | Devises | Le change formel |                | Le change informel |                |
|---------------------|---------|------------------|----------------|--------------------|----------------|
|                     |         | Cours d'achat    | Cours de vente | Cours d'achat      | Cours de vente |
| <b>Janvier 2020</b> | USD     | 117.67           | 124.85         | 167.3              | 168.33         |
|                     | CAD     | 90.10            | 95.63          | 127.25             | 129.84         |
|                     | EUR     | 131.07           | 139.10         | 189.53             | 190.2          |
|                     | GBP     | 154.45           | 163.91         | 221.16             | 222.7          |
|                     |         |                  |                |                    |                |
| <b>Février 2020</b> | Devises | Le change formel |                | Le change informel |                |
|                     |         | Cours d'achat    | Cours de vente | Cours d'achat      | Cours de vente |
|                     | USD     | 118.64           | 125.88         | 168.3              | 169.33         |
|                     | CAD     | 89.53            | 95.03          | 127.15             | 128.87         |
|                     | EUR     | 129.57           | 137.51         | 188.43             | 189.1          |
|                     | GBP     | 153.74           | 163.17         | 220.71             | 221.96         |
| <b>Mars 2020</b>    |         |                  |                |                    |                |
|                     | Devises | Le change formel |                | Le change informel |                |
|                     |         | Cours d'achat    | Cours de vente | Cours d'achat      | Cours de vente |
|                     | USD     | 118.73           | 125.97         | 168.3              | 169.33         |
|                     | CAD     | 89.02            | 94.49          | 126.17             | 128.33         |
|                     | EUR     | 129.59           | 137.55         | 188.43             | 189.1          |
|                     | GBP     | 153.37           | 162.78         | 220.08             | 221.79         |
| <b>Avril 2020</b>   |         |                  |                |                    |                |
|                     | Devises | Le change formel |                | Le change informel |                |
|                     |         | Cours d'achat    | Cours de vente | Cours d'achat      | Cours de vente |
|                     | USD     | 128.301          | 128.316        | 177.6              | 171.64         |
|                     | CAD     | 91.29            | 91.32          | 128.44             | 125.16         |
|                     | EUR     | 139.5            | 139.12         | 198.43             | 190.22         |
|                     | GBP     | 159.81           | 159.87         | 226.71             | 218.79         |
| <b>Mai 2020</b>     |         |                  |                |                    |                |
|                     | Devises | Le change formel |                | Le change informel |                |
|                     |         | Cours d'achat    | Cours de vente | Cours d'achat      | Cours de vente |
|                     | USD     | 126.55           | 134.27         | 176.3              | 177.33         |
|                     | CAD     | 91.42            | 97.03          | 128.57             | 130.87         |
|                     | EUR     | 139.01           | 147.55         | 197.44             | 199.1          |
|                     | GBP     | 154.82           | 164.32         | 221.71             | 223.11         |
| <b>Juin 2020</b>    |         |                  |                |                    |                |
|                     | Devises | Le change formel |                | Le change informel |                |
|                     |         | Cours d'achat    | Cours de vente | Cours d'achat      | Cours de vente |
|                     | USD     | 126.8            | 134.54         | 176.3              | 178.33         |
|                     | CAD     | 93.46            | 99.19          | 130.61             | 133.03         |
|                     | EUR     | 143.22           | 152.01         | 201.65             | 203.11         |
|                     | GBP     | 158.98           | 168.74         | 225.71             | 227.71         |
| <b>Juillet 2020</b> |         |                  |                |                    |                |
|                     | Devises | Le change formel |                | Le change informel |                |
|                     |         | Cours d'achat    | Cours de vente | Cours d'achat      | Cours de vente |
|                     | USD     | 126.59           | 134.32         | 176.3              | 177.65         |
|                     | CAD     | 93.81            | 99.56          | 130.96             | 133.84         |
|                     | EUR     | 144.18           | 153.03         | 202.61             | 204.13         |
|                     | GBP     | 159.75           | 169.53         | 226.71             | 228.79         |
| <b>Août 2020</b>    |         |                  |                |                    |                |
|                     | Devises | Le change formel |                | Le change informel |                |
|                     |         | Cours d'achat    | Cours de vente | Cours d'achat      | Cours de vente |
|                     | USD     | 126.28           | 133.99         | 175.58             | 177.33         |
|                     | CAD     | 95.06            | 100.89         | 132.21             | 134.73         |

|                   |         |                  |                |                    |                |
|-------------------|---------|------------------|----------------|--------------------|----------------|
|                   | EUR     | 149.19           | 158.34         | 207.62             | 209.44         |
|                   | GBP     | 164.96           | 175.07         | 231.71             | 233.86         |
| Septembre<br>2020 | Devises | Le change formel |                | Le change informel |                |
|                   |         | Cours d'achat    | Cours de vente | Cours d'achat      | Cours de vente |
|                   | USD     | 126.66           | 134.39         | 176.3              | 177.72         |
|                   | CAD     | 96.32            | 102.22         | 133.47             | 136.06         |
|                   | EUR     | 149.67           | 158.83         | 208.43             | 210.1          |
|                   | GBP     | 166.13           | 176.32         | 232.84             | 235.11         |
| Octobre<br>2020   | Devises | Le change formel |                | Le change informel |                |
|                   |         | Cours d'achat    | Cours de vente | Cours d'achat      | Cours de vente |
|                   | USD     | 127.19           | 134.95         | 176.49             | 178.33         |
|                   | CAD     | 95.79            | 101.67         | 133.15             | 135.84         |
|                   | EUR     | 149.07           | 158.21         | 207.5              | 209.31         |
|                   | GBP     | 163.89           | 173.94         | 230.6              | 232.73         |
| Novembre<br>2020  | Devises | Le change formel |                | Le change informel |                |
|                   |         | Cours d'achat    | Cours de vente | Cours d'achat      | Cours de vente |
|                   | USD     | 126.90           | 134.65         | 176.3              | 178.33         |
|                   | CAD     | 96.36            | 102.27         | 133.51             | 136.11         |
|                   | EUR     | 149.44           | 158.60         | 207.87             | 209.7          |
|                   | GBP     | 165.99           | 176.17         | 232.71             | 234.96         |
| Décembre<br>2020  | Devises | Le change formel |                | Le change informel |                |
|                   |         | Cours d'achat    | Cours de vente | Cours d'achat      | Cours de vente |
|                   | USD     | 127.84           | 135.64         | 177.3              | 179.33         |
|                   | CAD     | 98.90            | 104.97         | 136.05             | 138.81         |
|                   | EUR     | 153.75           | 163.16         | 212.43             | 214.26         |
|                   | GBP     | 171.29           | 181.80         | 238                | 240.59         |

**Source :** Conçu par nous-mêmes, à partir des données de la Banque d'Algérie (année 2020) et des données de notre enquête.

## **Annexe 06**

**Les cours moyens de change des principales devises étrangères en dinar algérien durant l'année 2021**

| <b>Janvier 2021</b> | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|---------------------|----------------|-------------------------|----------------|---------------------------|----------------|
|                     |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                     | USD            | 130.70                  | 138.67         | 180                       | 182            |
|                     | CAD            | 102.85                  | 109.16         | 140                       | 143            |
|                     | EUR            | 159.00                  | 168.75         | 217.43                    | 219.85         |
|                     | GBP            | 178.29                  | 189.21         | 245                       | 248            |
| <b>Février 2021</b> | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                     |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                     | USD            | 130.96                  | 138.96         | 180.30                    | 182.33         |
|                     | CAD            | 103.34                  | 109.68         | 140.49                    | 143.84         |
|                     | EUR            | 158.33                  | 168.04         | 216.76                    | 219.14         |
|                     | GBP            | 181.56                  | 192.68         | 248.71                    | 251.47         |
| <b>Mars 2021</b>    | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                     |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                     | USD            | 131.62                  | 139.65         | 181.30                    | 183.33         |
|                     | CAD            | 104.81                  | 111.24         | 142.15                    | 145.08         |
|                     | EUR            | 157.11                  | 166.75         | 215.54                    | 217.85         |
|                     | GBP            | 182.65                  | 193.84         | 249.36                    | 252.79         |
| <b>Avril 2021</b>   | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                     |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                     | USD            | 130.98                  | 138.97         | 180.28                    | 182.33         |
|                     | CAD            | 104.44                  | 110.85         | 141.59                    | 144.84         |
|                     | EUR            | 155.98                  | 165.54         | 214.43                    | 217.10         |
|                     | GBP            | 180.99                  | 192.07         | 247.70                    | 250.86         |
| <b>Mai 2021</b>     | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                     |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                     | USD            | 131.56                  | 139.59         | 180.86                    | 183.33         |
|                     | CAD            | 107.82                  | 114.44         | 144.97                    | 148.28         |
|                     | EUR            | 159.22                  | 168.98         | 217.65                    | 220.10         |
|                     | GBP            | 184.35                  | 195.66         | 251.06                    | 254.79         |
| <b>Juin 2021</b>    | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                     |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                     | USD            | 131.56                  | 139.59         | 181.3                     | 183.33         |
|                     | CAD            | 107.82                  | 114.44         | 145.15                    | 148.84         |
|                     | EUR            | 159.22                  | 168.98         | 217.65                    | 220.10         |
|                     | GBP            | 184.35                  | 195.66         | 251.06                    | 254.79         |
| <b>Juillet</b>      | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                     |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |

|                       |                |                         |                |                           |                |
|-----------------------|----------------|-------------------------|----------------|---------------------------|----------------|
| <b>2021</b>           | USD            | 132.76                  | 140.87         | 182.14                    | 184.31         |
|                       | CAD            | 106.34                  | 112.87         | 143.49                    | 146.71         |
|                       | EUR            | 157.20                  | 166.85         | 215.63                    | 217.95         |
|                       | GBP            | 183.61                  | 194.87         | 250.61                    | 253.66         |
| <b>Août 2021</b>      | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                       |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                       | USD            | 133.21                  | 141.34         | 182.81                    | 184.78         |
|                       | CAD            | 106.06                  | 112.56         | 143.21                    | 146.40         |
|                       | EUR            | 156.97                  | 166.59         | 215.40                    | 217.69         |
|                       | GBP            | 184.61                  | 195.91         | 251.60                    | 254.70         |
| <b>Septembre 2021</b> | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                       |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                       | USD            | 131.71                  | 140.38         | 181.31                    | 183.71         |
|                       | CAD            | 107.74                  | 115.24         | 144.89                    | 149.08         |
|                       | EUR            | 157.19                  | 167.20         | 215.62                    | 218.30         |
|                       | GBP            | 185.68                  | 197.08         | 252.67                    | 255.87         |
| <b>Octobre 2021</b>   | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                       |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                       | USD            | 132.39                  | 140.54         | 181.99                    | 183.98         |
|                       | CAD            | 106.18                  | 114.80         | 143.33                    | 148.64         |
|                       | EUR            | 156.40                  | 166.49         | 214.83                    | 217.59         |
|                       | GBP            | 184.14                  | 195.57         | 251.13                    | 254.36         |
| <b>Novembre 2021</b>  | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                       |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                       | USD            | 132.54                  | 139.40         | 182.14                    | 182.84         |
|                       | CAD            | 105.75                  | 113.14         | 142.90                    | 146.98         |
|                       | EUR            | 155.97                  | 165.94         | 214.40                    | 217.04         |
|                       | GBP            | 184.71                  | 194.88         | 251.70                    | 253.67         |
| <b>Décembre 2021</b>  | <b>Devises</b> | <b>Le change formel</b> |                | <b>Le change informel</b> |                |
|                       |                | Cours d'achat           | Cours de vente | Cours d'achat             | Cours de vente |
|                       | USD            | 131.02                  | 139.10         | 180.62                    | 182.54         |
|                       | CAD            | 104.87                  | 113.10         | 142.02                    | 146.94         |
|                       | EUR            | 155.53                  | 165.40         | 216.96                    | 216.59         |
|                       | GBP            | 183.55                  | 195.06         | 250.54                    | 253.85         |

Source : Conçu par nous-mêmes, à partir des données de la Banque d'Algérie (année 2021) et de notre enquête.

# **Table des matières**

## Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Sommaire

Introduction générale..... 01

### Chapitre 1 : Le secteur informel : une problématique générale pour l'Algérie

**Introduction** ..... 13

**Section 1 : Esquisse sur l'évolution du secteur informel dans les pays en voie de développement (PVD)**..... 14

**1.1. Le secteur informel avant les années 1970 : une reconnaissance implicite**..... 14

**1.1.1. La marginalité** ..... 14

**1.1.2. Le sous-emploi**..... 15

**1.1.3. La pauvreté urbaine** ..... 16

**1.2. La formalisation et l'explicité du secteur informel à partir des années 1970 : une multitude de définitions** ..... 17

**1.2.1. Genèse du concept du secteur informel** ..... 17

**1.2.2. Le secteur informel : une explication par la relation entre économie informelle et l'économie formelle** ..... 20

**1.2.3. Le secteur informel : une reconnaissance du rôle social et solidaire de l'économie informelle** ..... 21

**Section 2 : Les approches du secteur informel** ..... 25

**2.1. L'approche dualiste** ..... 25

**2.2. L'approche structuraliste : une alternative controversée à l'État** ..... 27

**2.3. L'approche légaliste : la contrainte réglementaire, une forme de légitimité du secteur informel** ..... 28

**Section 3 : Genèse du secteur informel en Algérie : évolution et transformation** ..... 30

**3.1. Le secteur informel pendant la période coloniale en Algérie (jusqu'à 1962)** ..... 30

**3.1.1. Le sous-prolétariat** ..... 30

**3.1.2. La zawiya une organisation de l'économie solidaire** ..... 31

**3.1.3. Les politiques de destruction de mécanismes de solidarité sociale et tribale** ... 32

**3.1.4. Le marché noir des cartes de ravitaillement** ..... 32

**3.2. Le secteur informel pendant la période de l'économie dirigée et la centralisation en Algérie** ..... 33

**3.2.1. Le marché parallèle et la spéculation** ..... 35

**3.2.1.1. L'incapacité du secteur public à satisfaire une demande sociale en extension** ..... 35

**3.2.1.2. Les avantages rencontrés par le secteur privé** ..... 36

**3.2.2. L'auto-emploi, une autre source de revenu** ..... 37

**3.3. Le secteur informel pendant la phase de transition vers l'économie de marché en Algérie.** ..... 39

**3.3.1. Liquidité et marché monétaire informel** ..... 42

**3.3.2. Marginalisation spatiale et sociale** ..... 43

**3.3.3. Contrebande et commerce illicite** ..... 44

**Section 4 : La finance informelle** ..... 47

**4.1. Définitions de la finance informelle** ..... 47

|                                                               |           |
|---------------------------------------------------------------|-----------|
| 4.2. Typologie de la finance informelle.....                  | 49        |
| 4.2.1. Le financement par le biais de l'autofinancement ..... | 49        |
| 4.2.2. Le financement via le réseau familial et amical .....  | 51        |
| 4.2.3. Le financement associatif .....                        | 51        |
| 4.2.4. Le prêt sur hypothèque .....                           | 51        |
| 4.2.5. Les prêteurs professionnels .....                      | 52        |
| 4.2.6. Les crédits commerciaux .....                          | 52        |
| 4.2.7. Les prêts bancaires et les intermédiaires .....        | 53        |
| 4.2.8. Le financement par l'intermédiaire financier .....     | 53        |
| 4.2.9. Les tontines .....                                     | 54        |
| 4.3. Les caractéristiques de la finance informelle .....      | 55        |
| 4.3.1. L'absence de conditions préétablies .....              | 56        |
| 4.3.2. L'absence de frais de gestion.....                     | 56        |
| 4.3.3. L'absence du cadre fixe .....                          | 56        |
| 4.3.4. L'absence de contrôle .....                            | 57        |
| 4.4. Avantages de la finance informelle .....                 | 57        |
| 4.4.1. Le type de service rendu .....                         | 57        |
| 4.4.2. Un système fondé sur la discipline .....               | 57        |
| 4.4.3. L'épargne .....                                        | 58        |
| 4.4.4. La réciprocité .....                                   | 58        |
| 4.4.5. Les innovations financières .....                      | 58        |
| 4.4.6. Les coûts de transactions .....                        | 59        |
| <b>Conclusion.....</b>                                        | <b>60</b> |

## Chapitre 2 : Le change en Algérie

|                                                            |           |
|------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction .....</b>                                  | <b>61</b> |
| <b>Section 1 : Cadre conceptuel sur le change .....</b>    | <b>62</b> |
| 1.1. Définitions du concept de "change" .....              | 62        |
| 1.2. Les formes d'opérationnalisation de change .....      | 62        |
| 1.3. Définitions du taux de change .....                   | 63        |
| 1.4. Les types de taux de change .....                     | 63        |
| 1.4.1. Le taux de change bilatéral .....                   | 63        |
| 1.4.2. Le taux de change nominal .....                     | 64        |
| 1.4.3. Le taux de change réel .....                        | 64        |
| 1.4.4. Le taux de change effectif.....                     | 64        |
| 1.4.4.1. Le taux de change effectif nominal .....          | 65        |
| 1.4.4.2. Le taux de change effectif réel .....             | 65        |
| 1.4.5. Le taux de change au comptant .....                 | 66        |
| 1.4.6. Le taux de change à terme .....                     | 66        |
| 1.4.7. Le taux de change officiel.....                     | 66        |
| 1.4.8. Le taux de change parallèle .....                   | 66        |
| 1.5. Définitions du marché des changes .....               | 67        |
| 1.6. Les acteurs du marché de change .....                 | 67        |
| 1.6.1. Les banques centrales .....                         | 68        |
| 1.6.2. Les particuliers .....                              | 68        |
| 1.6.3. Les sociétés ou entreprises .....                   | 69        |
| 1.6.4. Les arbitragistes et les spéculateurs .....         | 69        |
| 1.6.5. Les banques commerciales .....                      | 70        |
| 1.6.6. Les investisseurs institutionnels.....              | 70        |
| 1.6.7. Les courtiers .....                                 | 70        |
| <b>Section 2 : Les déterminants du taux de change.....</b> | <b>71</b> |



|                                                                                                          |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 2.1. Les théories classiques de la monnaie : l'absence de la notion du taux de change ..                 | 71 |
| 2.1.1. La théorie monétaire selon SAY.J.B : une approche par la valeur et par les fonctions .....        | 72 |
| 2.1.2. La théorie monétaire selon David HUME : la monnaie, une convention.....                           | 73 |
| 2.1.3. La théorie monétaire selon MILL.S.M .....                                                         | 74 |
| 2.1.4. La théorie monétaire selon RICARDO.D.....                                                         | 74 |
| 2.2. La théorie de la Parité du Pouvoir d'Achat (PPA) .....                                              | 75 |
| 2.2.1. La Parité des Pouvoirs d'Achat Absolue (PPAA) .....                                               | 76 |
| 2.2.2. La Parité des Pouvoir d'Achat Relative (PPAR).....                                                | 77 |
| 2.3. La théorie de la Parité des Taux d'Intérêts (PTI) .....                                             | 77 |
| 2.3.1. La Parité des Taux d'Intérêt non Couverte (PTINC).....                                            | 79 |
| 2.3.2. La Parité des Taux d'Intérêt Couverte (P.T.I.C).....                                              | 79 |
| 2.4. L'approche monétaire du taux de change.....                                                         | 80 |
| 2.4.1. Le modèle monétaire à prix flexibles .....                                                        | 81 |
| 2.4.2. Le modèle monétaire à prix rigide .....                                                           | 81 |
| 2.4.3. Le modèle de la substitution des devises .....                                                    | 82 |
| 2.5. La théorie du choix de portefeuille ( <i>le court terme</i> ).....                                  | 82 |
| 2.6. Les Théories explicatives de l'instabilité des changes .....                                        | 83 |
| 2.6.1. La théorie de la sur-réaction des taux de change .....                                            | 83 |
| 2.6.2. Théorie des bulles spéculatives.....                                                              | 84 |
| <b>Section 3 : Le régime et la politique de change</b> .....                                             | 86 |
| 3.1. Le régime de change .....                                                                           | 86 |
| 3.1.1. Définitions de régime de change .....                                                             | 86 |
| 3.1.2. Les types de régime de change .....                                                               | 86 |
| 3.1.2.1. Classification selon de degré de flexibilité.....                                               | 87 |
| 3.1.2.1.1. Le régime de change fixe .....                                                                | 87 |
| 3.1.2.1.2. Le régime de change flexible ou flottant .....                                                | 87 |
| 3.1.2.1.2.1. Le régime de flottement administré .....                                                    | 88 |
| 3.1.2.1.2.2. Le régime de flottement libre .....                                                         | 88 |
| 3.1.2.1.2.3. Le régime de change intermédiaire .....                                                     | 89 |
| 3.1.2.1.2.3.1. Le régime à ancrage ajustable (adjustable but fixedpeg) .....                             | 89 |
| 3.1.2.1.2.3.2. Le régime à ancrage à un panier de monnaies (basket peg) .....                            | 89 |
| 3.1.2.1.2.3.3. Le régime à ancrage glissante (crawlingpeg) .....                                         | 89 |
| 3.1.2.2. La classification de facto des régimes de change selon le cadre de la politique monétaire ..... | 90 |
| 3.1.2.2.1. Ancrage par le taux de change .....                                                           | 90 |
| 3.1.2.2.2. Ciblage des agrégats monétaires .....                                                         | 90 |
| 3.1.2.2.3. Ciblage de l'inflation .....                                                                  | 90 |
| 3.1.2.2.3.1. Le ciblage éclectique de l'inflation (Eclectic inflation targeters).....                    | 91 |
| 3.1.2.2.3.2. Le ciblage de l'inflation à part entière (Full-fledged inflation targeting) .....           | 92 |
| 3.1.2.2.3.3. Le ciblage de l'inflation dans sa version souple (Inflation targeting lite) .....           | 92 |
| 3.2. La politique de change .....                                                                        | 92 |
| 3.2.1. Définition de la politique de change .....                                                        | 92 |
| 3.2.2. La dévaluation d'une monnaie .....                                                                | 93 |
| 3.2.3. Les types de dévaluation.....                                                                     | 94 |
| 3.2.3.1. La dévaluation de la monnaie dans le système de change fixe .....                               | 94 |
| 3.2.3.2. La dévaluation de la monnaie dans le système de change flottant .....                           | 94 |
| <b>Section 4 : La politique de change en Algérie</b> .....                                               | 95 |

|                                                                                      |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 4.1. La période 1964-1972 .....                                                      | 95         |
| 4.2. La période 1973-1988 .....                                                      | 96         |
| 4.3. La période 1989-1993 .....                                                      | 99         |
| 4.3.1. Efforts pour éponger les liquidités excessives .....                          | 99         |
| 4.3.2. Rééquilibrage et ajustement du taux de change .....                           | 99         |
| 4.4. La période 1994-1998 .....                                                      | 100        |
| 4.5. La période 1999-2014 .....                                                      | 101        |
| 4.6. Depuis 2014 à nos jours.....                                                    | 101        |
| 4.6.1. Les arguments en faveur d'une dévaluation du dinar pour faire face à la crise | 102        |
| 4.6.2. Les risques d'une éventuelle dévaluation du dinar sur l'économie algérienne . | 103        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                               | <b>105</b> |

### **Chapitre 3 : Le développement local**

|                                                                                                                                                              |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Introduction .....</b>                                                                                                                                    | <b>106</b> |
| <b>Section 1 : Généralités sur le développement local .....</b>                                                                                              | <b>107</b> |
| 1.1. Origines et définitions du concept de développement local .....                                                                                         | 107        |
| 1.1.1. Origines du concept de développement local .....                                                                                                      | 107        |
| 1.1.2. Le développement local : définitions de concepts .....                                                                                                | 109        |
| 1.1.2.1. Définitions du "développement" .....                                                                                                                | 110        |
| 1.1.2.2. Définition du "local" .....                                                                                                                         | 110        |
| 1.1.2.3. Définitions du développement local .....                                                                                                            | 110        |
| 1.1.2.4. Le développement local durable .....                                                                                                                | 112        |
| 1.2. Les caractéristiques du développement local .....                                                                                                       | 113        |
| 1.2.1. La complexité .....                                                                                                                                   | 113        |
| 1.2.2. La diversité .....                                                                                                                                    | 113        |
| 1.3. Les acteurs de développement local en Algérie .....                                                                                                     | 114        |
| 1.3.1. Les collectivités locales .....                                                                                                                       | 115        |
| 1.3.2. Les universités .....                                                                                                                                 | 115        |
| 1.3.3. Les entreprises .....                                                                                                                                 | 116        |
| 1.3.4. Les associations .....                                                                                                                                | 117        |
| 1.3.5. L'Etat .....                                                                                                                                          | 117        |
| 1.4. Quelques ressources du développement local .....                                                                                                        | 118        |
| 1.4.1. Les ressources humaines/Capital humain .....                                                                                                          | 119        |
| 1.4.2. L'infrastructure industrielle .....                                                                                                                   | 121        |
| 1.4.3. Les ressources financières .....                                                                                                                      | 121        |
| <b>Section 2 : Les approches du développement local .....</b>                                                                                                | <b>122</b> |
| 2.1. L'approche territoriale .....                                                                                                                           | 122        |
| 2.2. L'approche entrepreneuriale .....                                                                                                                       | 124        |
| 2.3. L'approche communautaire .....                                                                                                                          | 127        |
| <b>Section 3 : Esquisse sur le contexte du développement local en Algérie.....</b>                                                                           | <b>130</b> |
| 3.1. La période allant de 1962 jusqu'à 1974 : la planification et le centralisme comme principales caractéristiques d'émergence du développement local ..... | 131        |
| 3.1.1. Le plan triennal (1967- 1969) .....                                                                                                                   | 132        |
| 3.1.2. Le plan quadriennal (1970-1974) .....                                                                                                                 | 133        |
| 3.2. La période allant de 1974 jusqu'à 1990 : un recentrage vers le développement local ? .....                                                              | 133        |
| 3.2.1. Le plan quadriennal (1974-1977) .....                                                                                                                 | 134        |
| 3.2.2. Le plan quinquennal (1980-1984) .....                                                                                                                 | 134        |
| 3.2.3. Le plan quinquennal (1985-1989).....                                                                                                                  | 135        |

|                                                                                                                                                                                        |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 3.3. La période allant de 1990 à nos jours : désengagement progressif du pouvoir central et l'attribution de plus de prérogatives au niveau régional pour le développement local ..... | 136        |
| <b>Section 4 : Les transferts des fonds migratoires au service du Co-développement .....</b>                                                                                           | <b>139</b> |
| 4.1. Le Co-développement .....                                                                                                                                                         | 140        |
| 4.2. La migration en Algérie.....                                                                                                                                                      | 140        |
| 4.3. La migration en Kabylie .....                                                                                                                                                     | 143        |
| 4.4. L'émigration et les transferts de fonds .....                                                                                                                                     | 145        |
| 4.5. Les déterminants des transferts informels des fonds.....                                                                                                                          | 146        |
| 4.5.1. Les coûts de transaction .....                                                                                                                                                  | 147        |
| 4.5.2. L'écart de change.....                                                                                                                                                          | 147        |
| 4.5.3. L'apport des émigrés algériens en situation irrégulière.....                                                                                                                    | 147        |
| 4.5.4. L'inefficacité des canaux formels.....                                                                                                                                          | 147        |
| 4.5.5. La répression financière .....                                                                                                                                                  | 148        |
| 4.6. L'apport des transferts des fonds dans le Co-développement .....                                                                                                                  | 148        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                                                                                                                 | <b>151</b> |

#### **Chapitre 4 : Cadrage méthodologique : espace d'investigation, démarche et les déterminants de l'enquête**

|                                                                                                                   |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Introduction .....</b>                                                                                         | <b>152</b> |
| <b>Section 1 : Aperçu contextuel du territoire d'investigation.....</b>                                           | <b>153</b> |
| 1.1. Présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou.....                                                                 | 153        |
| 1.2. Présentation de la population par Daïra.....                                                                 | 156        |
| 1.3. Présentation de la population féminine et masculine par Daïra .....                                          | 157        |
| 1.4. Présentation de la population selon la dispersion territoriale .....                                         | 158        |
| 1.5. Présentation de la population occupée par branche d'activité.....                                            | 160        |
| 1.6. Le secteur informel au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou : illustration par quelques études empiriques ..... | 160        |
| 1.6.1. Les résultats des travaux de recherche d'ABRIKA.B (1999).....                                              | 160        |
| 1.6.2. Les résultats de l'analyse de BABOU.O et ADAIR. Ph (2016) .....                                            | 161        |
| 1.6.2.1. Les déterminants de l'accès aux segments du marché du travail .....                                      | 162        |
| 1.6.2.2. Les déterminants de l'emploi informel.....                                                               | 163        |
| 1.6.2.3. Les déterminants du secteur informel.....                                                                | 164        |
| 1.6.3. Les résultats des travaux de la thèse de SMADI. A (2018).....                                              | 165        |
| 1.6.4. Les résultats des travaux de recherche de SMAILLIN (2018).....                                             | 166        |
| <b>Section 2 : Démarche méthodologique.....</b>                                                                   | <b>167</b> |
| 2.1. Positionnement épistémologique de la recherche.....                                                          | 167        |
| 2.2. Choix méthodologique et déroulement de l'enquête.....                                                        | 169        |
| 2.3. Elaboration du questionnaire .....                                                                           | 175        |
| <b>Section 3 : Le panel de l'enquête et les conditions des investigations .....</b>                               | <b>179</b> |
| 3.1. Cibler la population à enquêter : la sélection et construction de l'échantillon de l'enquête .....           | 179        |
| 3.2. Motif et choix du terrain.....                                                                               | 180        |
| 3.3. Déploiement et déroulement de l'enquête de terrain.....                                                      | 182        |
| 3.4. Le taux de réponse à la passation du questionnaire.....                                                      | 184        |
| 3.5. Contraintes du terrain .....                                                                                 | 186        |
| 3.5.1. La contrainte sanitaire (la Covid-19) .....                                                                | 186        |
| 3.5.2. La contrainte climatique et incendies .....                                                                | 187        |
| 3.5.3. La contrainte sociale .....                                                                                | 188        |
| 3.5.4. La contrainte de méfiance et réticence des cambistes .....                                                 | 188        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                                            | <b>191</b> |

## Chapitre 5 : Le change parallèle en Algérie : Caractérisations de l'activité de change parallèle dans l'espace d'investigation

|                                                                                                                                                                         |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Introduction .....</b>                                                                                                                                               | <b>192</b> |
| <b>Section 1 : L'évolution du marché de change parallèle en Algérie .....</b>                                                                                           | <b>193</b> |
| 1.1. Le marché de change parallèle en Algérie pendant les années 1960 .....                                                                                             | 193        |
| 1.2. Le marché de change parallèle en Algérie pendant les années 1970 .....                                                                                             | 193        |
| 1.3. Le marché de change parallèle en Algérie pendant les années 1980 .....                                                                                             | 194        |
| 1.4. Le marché de change parallèle en Algérie pendant les années 1990 .....                                                                                             | 197        |
| 1.5. Le marché de change parallèle en Algérie pendant les années 2000 .....                                                                                             | 199        |
| 1.6. Le marché de change parallèle durant la période allant de l'année 2014 jusqu'à l'année 2021 .....                                                                  | 200        |
| 1.6.1. Le marché de change parallèle durant l'année 2019 .....                                                                                                          | 201        |
| 1.6.2. Le marché de change parallèle durant l'année 2020 .....                                                                                                          | 202        |
| 1.6.3. Le marché de change parallèle durant l'année 2021 .....                                                                                                          | 205        |
| <b>Section 2 : Le marché de change parallèle en Algérie : Essai de définition, raisons de dépréciation du Dinar Algérien et l'apport du numérique à son égard .....</b> | <b>207</b> |
| 2.1. Essai de définition du marché de change parallèle en Algérie .....                                                                                                 | 207        |
| 2.2. Les raisons de la dépréciation du dinar sur le marché de change parallèle des devises en Algérie .....                                                             | 208        |
| 2.3. Le numérique au service du marché de change parallèle en Algérie .....                                                                                             | 208        |
| <b>Section 3 : Profil des cambistes de la wilaya de Tizi-Ouzou .....</b>                                                                                                | <b>211</b> |
| 3.1. Le genre des cambistes .....                                                                                                                                       | 211        |
| 3.2. Les fourchettes d'âge des cambistes .....                                                                                                                          | 213        |
| 3.3. Le niveau d'instruction .....                                                                                                                                      | 214        |
| 3.4. Les choix des lieux d'exercice de l'activité de change parallèle .....                                                                                             | 215        |
| 3.5. Les modalités d'intégration de l'activité de change parallèle .....                                                                                                | 217        |
| 3.6. Les modalités d'exercer le métier de change parallèle .....                                                                                                        | 218        |
| 3.7. L'expérience des cambistes .....                                                                                                                                   | 219        |
| 3.8. Le cambiste modèle .....                                                                                                                                           | 221        |
| <b>Section 4 : Les spécificités commerciales de l'activité de change parallèle .....</b>                                                                                | <b>223</b> |
| 4.1. Les types d'activité des cambistes .....                                                                                                                           | 223        |
| 4.2. Les catégories des cambistes .....                                                                                                                                 | 225        |
| 4.3. Les sources d'approvisionnement de l'activité de change parallèle .....                                                                                            | 226        |
| 4.4. Les moyens de communication utilisés dans l'activité de change parallèle .....                                                                                     | 228        |
| 4.5. Les principaux risques de l'activité de change parallèle .....                                                                                                     | 229        |
| 4.6. Les précautions prises pour lutter contre les risques de l'activité de change parallèle .....                                                                      | 231        |
| 4.7. Les principales monnaies étrangères échangées dans l'activité de change parallèle ..                                                                               | 232        |
| <b>Conclusion .....</b>                                                                                                                                                 | <b>235</b> |

## Chapitre 6 : Les déterminants et l'organisation du marché de change parallèle en Algérie : illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou

|                                                                                                 |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Introduction .....</b>                                                                       | <b>237</b> |
| <b>Section 1 : La nature versatile du marché de change parallèle .....</b>                      | <b>239</b> |
| 1.1. Les franges sociales (clients) les plus dominantes sur le marché de change parallèle ..... | 240        |
| 1.2. La régulation de l'activité de change parallèle : quelles répercussions ? .....            | 242        |
| <b>Section 2 : Quelques déterminants encourageant le marché de change parallèle .....</b>       | <b>245</b> |
| 2.1. Les déterminants du change parallèle en Algérie .....                                      | 245        |
| 2.1.1. Les déterminants institutionnels .....                                                   | 245        |

|                                                                                                                             |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 2.1.1.1. La convertibilité restreinte du dinar .....                                                                        | 245        |
| 2.1.1.2. L'absence des bureaux de change officiels .....                                                                    | 246        |
| 2.1.2. Les déterminants extra-institutionnels .....                                                                         | 246        |
| 2.1.2.1. L'apport des émigrés et des retraités ayant travaillé à l'étranger .....                                           | 246        |
| 2.1.2.2. Les importateurs et les exportateurs des biens et services .....                                                   | 248        |
| 2.1.2.3. La fuite des capitaux .....                                                                                        | 249        |
| 2.2. Les déterminants du change parallèle au niveau de la Wilaya de Tizi-Ouzou.....                                         | 250        |
| 2.2.1. La Covid-19 .....                                                                                                    | 250        |
| 2.2.2. Le Hirak .....                                                                                                       | 251        |
| 2.2.3. La dévaluation du DA.....                                                                                            | 252        |
| 2.2.4. La crise économique et financière .....                                                                              | 253        |
| 2.2.5. Les Hadjis et la communauté estudiantine .....                                                                       | 254        |
| 2.2.6. L'arrivée des émigrés.....                                                                                           | 255        |
| 2.2.7. Les diverses occasions (importateurs de prêt à porter).....                                                          | 255        |
| 2.3. Les activités d'importation dominant le marché de change parallèle .....                                               | 259        |
| <b>Section 3 : Le circuit économique de l'activité de change parallèle .....</b>                                            | <b>260</b> |
| 3.1. La destination de change parallèle .....                                                                               | 260        |
| 3.2. Le volume de la monnaie en circulation au quotidien.....                                                               | 262        |
| 3.3. Le volume de la monnaie circulant par réseau de cambistes.....                                                         | 263        |
| 3.4. Les canaux de transmission de la monnaie sur le marché de change parallèle .....                                       | 264        |
| 3.5. Les sources d'alimentation des transactions des cambistes.....                                                         | 266        |
| 3.6. Les domaines d'investissement de la rente générée par les cambistes .....                                              | 267        |
| 3.7. Le nombre de familles vivant de l'activité de change parallèle.....                                                    | 269        |
| 3.8. Vision d'avenir de l'activité de change parallèle .....                                                                | 270        |
| 3.9. L'impact socio-économique du marché de change parallèle sur le développement local<br>de la wilaya de Tizi-Ouzou ..... | 271        |
| <b>Section 4 : Les mesures de lutte contre le marché de change parallèle des devises.....</b>                               | <b>273</b> |
| 4.1. Les mesures prises pour lutter contre le marché de change parallèle.....                                               | 273        |
| 4.1.1. La couverture du risque de change .....                                                                              | 273        |
| 4.1.2. La bancarisation de la masse monétaire informelle .....                                                              | 274        |
| 4.1.3. L'emprunt obligataire .....                                                                                          | 275        |
| 4.1.4. La création des bureaux de change .....                                                                              | 276        |
| 4.2. Les mesures à entreprendre pour lutter contre le marché de change parallèle .....                                      | 277        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                                                      | <b>280</b> |
| <b>Conclusion générale .....</b>                                                                                            | <b>282</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>                                                                                                   | <b>296</b> |
| <b>Annexes .....</b>                                                                                                        | <b>325</b> |
| <b>Tables des matières .....</b>                                                                                            | <b>340</b> |

## Résumé

Le secteur informel occupe une place importante dans les pays en voie de développement. Pour le cas de l'Algérie, il constitue une réplique à une économie dirigée qui progressivement engage ce pays dans la voie de pénurie. Par conséquent, le change parallèle des devises n'a cessé de prendre de l'ampleur à partir du début des années 1990, et ce, suite au changement institutionnel vers l'économie de marché avec un écart important entre le taux de change parallèle et le taux de change officiel. De ce fait, notre travail de thèse s'appuie sur l'étude du secteur financier informel, spécialement la nature du marché de change parallèle illustré par les bureaux de change parallèle au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, dont il est question de comprendre sa particularité, son fonctionnement, ainsi que, sa contribution au développement local dans cette région. Notre étude constitue une originalité, ce qui la rend attractive avec l'ambition de contribuer positivement par la nouveauté qu'elle porte et des résultats attendus pour notre discipline. A cet égard, la problématique de notre sujet de recherche s'articule autour du questionnement suivant : « **Dans quelle mesure le marché de change parallèle contribue-t-il au développement local illustré par la wilaya de Tizi-Ouzou ?** ». De là, découlera le besoin d'une illustration pratique par la mobilisation d'une démarche méthodologique descriptive et analytique portant sur une méthode qui est à la fois quantitative et qualitative. Les résultats de notre enquête montrent que le change parallèle par sa spécificité au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, constitue un facteur clé pour les transferts des fonds de la communauté migratoire kabyle à destination des financements des actions multicritères en Co-développement, quelles soient économiques, sociales et environnementales, et ce, pour le bien-être de la Kabylie.

**Mots clés :** Secteur informel, Finance informelle, Marché de change parallèle, Bureaux de change parallèles, Wilaya de Tizi-Ouzou, Co-développement, Développement local

## Abstract

The informal sector occupies an important place in developing countries. In the case of Algeria, it is a replica of a directed economy that is gradually moving this country into the path of scarcity. As a result, the parallel exchange of currencies has continued to grow since the early 1990s, following the institutional shift towards a market economy with a significant gap between the parallel exchange rate and the official exchange rate. De ce fait, notre travail de thèse s'appuie sur l'étude du secteur financier informel, spécialement la nature du marché de change parallèle illustré par les bureaux de change parallèle au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, dont il est question de comprendre sa particularité, son fonctionnement, ainsi que, sa contribution au développement local dans cette région. Our study constitutes an originality, which makes it attractive with the ambition to contribute positively by the novelty it carries and the expected results for our discipline. In this regard, the problem of our research topic revolves around the following questions: “**To what extent does the parallel foreign exchange market contribute to the local development illustrated by the wilaya of Tizi-Ouzou?**”. From this will arise the need for a practical illustration by the mobilization of a descriptive and analytical methodological canvass on a method that is both quantitative and qualitative. The results of our survey show that the parallel exchange rate, due to its specificity at the level of the wilaya of Tizi-Ouzou, is a key factor for transfers of funds from the Kabyle migratory community to finance multi-criteria actions in Co-development, economic, social and environmental, for the well-being of Kabylia.

**Key words:** Informal sector, Informal finance, Parallel exchange market, Parallel exchange offices, Wilaya de Tizi-Ouzou, Co-development, Local development

## المخلص

يحتل القطاع غير الرسمي مكانة مهمة في البلدان النامية. في حالة الجزائر إنه بشكل استجابة لاقتصاد متحكم فيه يدخل هذا البلد تدريجيا في طريق الندرة. وبالتالي، استمر التبادل الموازي للعملة في النمو منذ بداية التسعينيات، وهذا بعد التغيير المؤسسي نحو اقتصاد السوق مع وجود فجوة كبيرة بين سعر الصرف الموازي وسعر الصرف الرسمي. ونتيجة لذلك، فإن أطروحتنا تستند إلى دراسة القطاع المالي الغير الرسمي، لا سيما طبيعة سوق الصرف الموازي الذي يتضح من مكاتب الصرف الموازية على مستوى ولاية تيزي وزو، وهي مسألة تتعلق بها عبر فهم خصوصيتها وعملها ومساهمتها في التنمية المحلية في هذه المنطقة. دراستنا أصلية، مما يجعلها جذابة مع الطموح للمساهمة بشكل إيجابي من خلال الجودة التي تجلبها والنتائج المتوقعة لنظامنا. في هذا الصدد، تدور إشكالية موضوع بحثنا حول السؤال التالي: « **إلى أي مدى يساهم سوق الصرف الموازي في التنمية المحلية كما يتضح من ولاية تيزي وزو؟** ».

من هنا سنتنشا الحاجة إلى توضيح عملي من خلال اتخاذ نهج منهجي وصفي وتحليلي قائم على أسلوب كمي ونوعي. تظهر نتائج التحقيق الذي أجريناه أن التبادل الموازي من حيث خصوصيته على مستوى ولاية تيزي وزو، بشكل عاملا رئيسيا في تحويل الأموال من المجتمع المهاجر القبائلي إلى تمويل إجراءات متعددة المعايير في التنمية المشتركة كل ما هو اقتصادي، اجتماعي وبيئي، وهذا من أجل رفاهية منطقة القبائل.

**الكلمات المفتاحية :** القطاع غير الرسمي، التمويل غير الرسمي، سوق الصرف الموازي، مكاتب الصرف الموازية، ولاية تيزي وزو، التنمية المشتركة، التنمية المحلية.